This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 010 434 017

Z 132 1. 19.4
A

N.Hurd Sc. BOSTON.

38-258
16-10

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

X.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME DIXIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N° 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

563.3
L132.79.4
A

38-258
16-10

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Situation personnelle de la duchesse de Saint-Simon à la cour. — Précautions de ma conduite. — Je sonde heureusement le Dauphin. — Court entretien dérobé avec lui. — Conversation tête à tête entre le Dauphin et moi. — La dignité des ducs. — Gouvernement. — Ministère. — Je conçois les plus belles espérances. — Ma conférence avec le duc de Beauvilliers. — Nouveau tête-à-tête entre le Dauphin et moi. — Secret de ces entretiens. — Les princes. — Les princes du sang. — Les princes légitimés. — Belles paroles du Dauphin sur les bâtards. — Je lui propose de mettre sous ses yeux un mémoire sur les pertes des ducs. — Son empressement à s'instruire. — Il me donne la liberté de le voir en particulier toutes les fois que je le jugerai à propos.

Divers endroits de ces Mémoires ont fait voir combien madame de Saint-Simon pouvait compter sur les bontés de madame la duchesse de Bourgogne, et le dessein constant qu'elle eut toujours de la faire succéder à la duchesse du Lude. La place qu'elle fut forcée de remplir auprès de madame la duchesse de Berry, l'approcha de tous les particuliers; plus elle fut vue de près, plus elle fut goûtée, aimée, et si j'ose parler d'après toutes ces têtes presque couronnées, même d'après le roi et madame de Maintenon, elle fut honorée et respectée;

et les écarts de la princesse à qui on l'avait attachée malgré elle ne firent que plus d'impression en faveur de son grand sens, de sa prudence, de la justesse de son esprit et de sa conduite, de la sagesse, de l'égalité, de la modestie, de la vertu de tout le tissu de sa vie, et d'une vertu pure toujours suivie, et qui, austère pour elle-même, était aimable et bien loin de rebuter par ses rides. Elle se fit toujours rechercher par celles mêmes dont l'âge et la conduite en étaient le plus éloignés, qui vinrent plus d'une fois se jeter à elle pour en être conseillées et tirées par son moyen des dangers et des orages domestiques où leur conduite les avait livrées. Tant de qualités aimables et solides lui avaient acquis l'amitié et la confiance de beaucoup de personnes considérables, et tant de réputation que personne n'y fut plus heureuse qu'elle, sur quoi on peut se souvenir du conseil que les trois ministres, sans nul concert entre eux, me donnèrent, lorsque je fus choisi pour Rome, de lui tout communiquer et de profiter de ses avis. Le Dauphin, qui la voyait souvent dans les parties particulières et toujours depuis le mariage de M. le duc de Berry, avait pris pour elle beaucoup d'estime, d'amitié, même de confiance, qui me fut un autre appui très fort près de lui, que le duc de Beauvilliers fortifia toujours, et par amitié, et plus encore par l'opinion qu'il avait d'elle. Ainsi tout me portait dans la confiance et dans l'amitié libre et familière du Dauphin.

La cour changée par la mort de Monseigneur, il fut question pour moi de changer de conduite à l'égard du nouveau Dauphin. M. de Beauvilliers m'en parla d'abord, mais il jugea que ce changement ne devait se faire que fort lentement, et de manière à y accoutumer sans effaroucher. J'avais en divers temps échappé à d'étranges noirceurs; je devais compter que les regards se fixeraient

sur moi à proportion de la jalousie, et que je n'en pouvais éviter les dangers qu'en voilant ma situation nouvelle, si fort changée par le changement de toute la scène de la cour, pour cela il ne fallait m'approcher à découvert que peu-à-peu du prince, à mesure que son asile se fortifierait à mon égard, c'est-à-dire à mesure qu'il croîtrait auprès du roi en confiance, et en autorité dans les affaires et dans le monde. Je crus néanmoins à propos de le sonder dès les premiers jours de son nouvel essor. Un soir que je le joignis dans les jardins de Marly, où il était peu accompagné, et de personne qui me tînt de court, je profitai de son accueil gracieux pour lui dire comme à la dérobée, que bien des raisons qu'il n'ignorait pas m'avaient retenu jusqu'alors dans un éloignement de lui nécessaire, que maintenant j'espérais pouvoir suivre avec moins de contrainte mon attachement et mon inclination, et que je me flattais qu'il l'aurait agréable. Il me répondit bas aussi qu'il y avait en effet des raisons quelquefois qui retenaient; qu'il croyait qu'elles avaient cessé; qu'il savait bien que j'étais pour lui; et qu'il comptait avec plaisir que nous nous verrions maintenant plus librement de part et d'autre. J'écris exactement les paroles de sa réponse pour la singulière politesse de celles qui la finissent. Je la regardai comme l'engagement heureux d'une amorce qui avait pris comme je me l'étais proposé. Je me rendis peu-à-peu plus assidu à ses promenades, mais sans les suivre entières, qu'autant que la foule, ou des gens dangereux ne les grossissaient pas, et j'y pris la parole avec plus de liberté. Je demeurai sobre à le voir chez lui avec le monde, et je m'approchais de lui dans le salon, suivant que j'y voyais ma convenance.

Je lui avais prêté notre mémoire contre d'Antin lors du procès, et je n'avais pas manqué de lui glisser un

mot sur notre dignité, à laquelle je le savais très favorable, et par principes. Il avait lu le mémoire et avait été fort aise, à cause de quelques-uns d'entre nous, de le trouver fort bon, et la cause de d'Antin insoutenable. Je n'ignorais pas aussi ce qu'il pensait sur la forme du gouvernement de l'état, et sur beaucoup de choses qui y ont rapport; et ses sentimens là-dessus étaient les miens mêmes, et ceux des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, par qui j'étais bien instruit. C'était l'avoir trop beau pour n'essayer pas à en tirer grand parti. Je me rendis donc attentif à saisir tout ce qui pourrait me conduire à entrer naturellement en matière, et je ne fus pas long-temps à en trouver le moment.

Quelques jours après étant dans le salon, j'y vis entrer le Dauphin et la Dauphine ensemble se parlant à diverses reprises. Je m'approchai d'eux, et j'entendis les dernières paroles. Elles m'excitèrent à demander au prince de quoi il s'agissait, non pas de front, mais avec un tour de liberté respectueuse que j'usurpais déjà. Il me répondit qu'ils allaient à Saint-Germain pour la première fois qu'il était Dauphin, c'est-à-dire en visite ordinaire, après celle en manteau et en mante, que cela changeait le cérémonial avec la princesse d'Angleterre, il m'expliqua la chose, et appuya avec vivacité sur l'obligation de ne laisser rien perdre de ses droits légitimes. « Que j'ai de joie, lui répondis-je, de vous voir penser ainsi, et que vous avez raison d'appuyer sur ces sortes d'attentions dont la négligence ternit toutes choses »! Il reprit avec feu, et j'en saisis le moment le plus actif pour lui dire que si, lui qui était si grand, et dont le rang était décidé avait raison d'y être attentif, combien plus nous autres, à qui on disputait et souvent on ôtait tout sans qu'à peine nous osassions nous en plaindre, avions-nous raison de nous affliger de nos pertes, et de tâcher à nous soutenir. Il

entra là-dessus avec moi jusqu'à devenir l'avocat de notre cause, et finit par me dire qu'il regardait notre restauration comme une justice importante à l'état; qu'il savait que j'étais bien instruit de ces sortes de choses; et que je lui ferais plaisir de l'en entretenir un jour. Il rejoignit dans ce moment la Dauphine, et ils s'en allèrent à Saint-Germain.

Le fait qui avait donné lieu à cette courte mais importante ouverture était que, du vivant de Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne cédait partout en lieu tiers à la princesse d'Angleterre, mais que, devenue l'épouse de l'héritier présomptif par la mort de Monseigneur, elle devait désormais précéder partout en lieu tiers cette même princesse d'Angleterre, qui n'était pas héritière présomptive d'un frère qui aurait des enfans, et qui n'était pas même encore marié. A peu de jours de là, le Dauphin m'envoya chercher. J'entrai par la garderobe, où Duchesne, son premier valet de chambre, très homme de bien, sûr et qui avait sa confiance, m'attendait pour m'introduire dans son cabinet où il était seul. Mon remercîment ne fut pas sans mélange de ma conduite passée et présente, et de ma joie du changement de son état. Il entra en matière, en homme qui craint moins de s'ouvrir que de se laisser aller à la vanité de son nouvel éclat. Il me dit que jusqu'alors il n'avait cherché qu'à s'occuper et à s'instruire, sans s'ingérer à rien, qu'il n'avait pas cru devoir s'offrir ni se présenter de lui-même; mais que, depuis que le roi lui avait ordonné de prendre connaissance de tout, de travailler chez lui avec les ministres, et de le soulager, il regardait tout son temps comme étant dû à l'état et au public, et comme un larcin tout ce qu'il en déroberait aux affaires, ou à ce qui le pourrait conduire à s'en rendre capable; qu'aussi ne prenait-il d'amusement que par délas-

sement, et pour se rendre l'esprit plus propre à recommencer utilement après un relâchement nécessaire à la nature. De là il s'étendit sur le roi, m'en parla avec une extrême tendresse et une grande reconnaissance, et me dit qu'il se croyait obligé d'une manière très étroite à contribuer à son soulagement, puisqu'il avait la confiance en lui de le desirer. J'entrai fort dans des sentimens si dignes, mais en peine si la tendresse, la reconnaissance et le respect ne dégénéraient point en une admiration dangereuse. Je glissai quelques mots sur ce que le roi ignorait bien des choses qu'il s'était mis en état de ne pouvoir apprendre, et auxquelles sûrement sa bonté ne demeurerait pas insensible si elles pouvaient arriver jusqu'à lui.

Cette corde, touchée légèrement, rendit aussitôt un grand son. Le prince, après quelques mots de préface sur ce qu'il savait par M. de Beauvilliers qu'on pouvait sûrement me parler de tout, avoua la vérité de ce que je disais, et tomba incontinent sur les ministres. Il s'étendit sur l'autorité sans bornes qu'ils avaient usurpée, sur celle qu'ils s'étaient acquise sur le roi, sur le dangereux usage qu'ils en pouvaient faire, sur l'impossibilité de faire rien passer au roi, ni du roi à personne, sans leur entremise; et, sans nommer aucun d'eux, il me fit bien clairement entendre que cette forme de gouvernement était entièrement contraire à son goût et à ses maximes. Revenant de là tendrement au roi, il se plaignit de la mauvaise éducation qu'il avait eue, et des pernicieuses mains dans lesquelles il était successivement tombé; que par là, sous prétexte de politique et d'autorité dont tout le pouvoir et tout l'utile n'étaient que pour les ministres, son cœur, naturellement bon et juste, avait sans cesse été détourné du droit chemin, sans s'en apercevoir; qu'un long usage l'avait confirmé dans ces routes une fois prises, et

avait rendu le royaume très malheureux. Puis, se ramenant à soi avec humilité, il me donna de grands sujets de l'admirer. Il revint après à la conduite des ministres, et j'en pris occasion de le conduire sur leurs usurpations avec les ducs et avec les gens de la plus haute qualité. A ce récit l'indignation échappa à sa retenue, il s'échauffa sur le *monseigneur* qu'ils nous refusent, et qu'ils exigeaient de tout ce qui n'était point titré, à l'exception de la robe.

Je ne puis rendre à quel point cette audace le choqua, et cette distinction si follement favorable à la bourgeoisie sur la plus haute noblesse. Je le laissai parler, tant pour jouir des dignes sentimens de celui qui se trouvait si proche d'en pouvoir faire des règles et des lois, que pour m'instruire moi-même du degré où l'équité enflammée le pouvait porter. Je repris ensuite les commencemens de l'intervertissement de tout ordre, et je lui dis que le pur hasard m'avait conservé trois lettres à mon père de M. Colbert, ministre contrôleur général des finances et secrétaire d'état, qui lui écrivait *monseigneur*. Cela parut lui faire autant de plaisir que s'il y avait été intéressé. Il m'ordonna de les envoyer chercher, et admira la hardiesse d'un changement si entier. Nous le discutâmes; et, comme il aimait à approfondir et à remonter tant qu'il pouvait aux sources, il se mit sur la naissance des charges de secrétaire d'état, dont la ténuité de l'origine le surprit de nouveau, quoique lui-même, par l'explication qu'il se prit à en faire, me montrât qu'il n'avait rien à apprendre là-dessus.

Tout cela fut la matière de plus d'une heure d'entretien; elle nous détourna de celle que nous devions traiter, mais d'une manière plus importante que cette matière même, à laquelle celle de cet entretien n'était rien moins qu'étrangère. Le Dauphin m'ordonna de l'avertir lorsque j'aurais ces trois lettres de M. Colbert à mon

père, et me dit qu'en même temps nous reprendrions la matière qu'il s'était proposé de traiter avec moi, et dont celle-ci l'avait diverti.

Il est difficile d'exprimer ce que je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvrait devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé et qui cherchait à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là. Je sentis aussi par cette expérience une autre merveille auprès d'eux, qui est que l'estime et l'opinion d'attachement, une fois prise par lui et nourrie de tout temps, résistait au non-usage et à la séparation entière d'habitude. Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'état et des tout puissans ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre et à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce prince devenu roi, reprendrait son ordre, son état et son rang, et ferait rentrer les autres dans leur situation naturelle. Ce desir en général sur le rétablissement de l'ordre et du rang avait été toute ma vie le principal des miens, et fort supérieur à celui de toute fortune personnelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective, et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable, et dont l'impatience perçait souvent malgré moi.

Je ne pus me refuser la charmante comparaison de ce règne de Monseigneur, que je n'avais envisagé qu'avec toutes les affres possibles et générales et particulières, avec les solides douceurs de l'avant-règne de son fils, et bientôt de son règne effectif, lequel commençait sitôt à m'ouvrir son cœur, et en même temps le chemin de l'espérance

la mieux fondée de tout ce qu'un homme de ma sorte se pouvait le plus légitimement proposer, en ne voulant que l'ordre, la justice, la raison, le bien de l'état, celui des particuliers, et par des voies honnêtes, honorables, et où la probité et la vérité se pouvaient montrer. Je résolus en même temps de cacher avec grand soin cette faveur si propre, si on l'apercevait, à effrayer et à rameuter tout contre moi, mais de la cultiver sous cette sûreté, et de me procurer avec discrétion de ces audiences dans lesquelles j'aurais tant à apprendre, à semer, à inculquer doucement, et à me fortifier; mais j'aurais cru faire un larcin, et payer d'ingratitude, si j'avais manqué de faire l'hommage entier de cette faveur à celui duquel je la tenais tout entière. Certain d'ailleurs, comme je l'étais, que le duc de Beauvilliers avait le passe-partout du cœur et de l'esprit du Dauphin, je ne crus pas commettre une infidélité de lui aller raconter tout ce qui venait de se passer entre ce prince et moi; et je me persuadai que la franchise du tribut en soutiendrait la matière, et me servirait par ses conseils à y bien diriger ma conduite. J'allai donc tout de suite rendre toute cette conversation au duc de Beauvilliers. Il n'en fut pas moins ravi que je l'étais moi-même.

Ce duc, à travers une éminente piété presque de l'autre monde, d'une timidité qui sentait trop les fers, d'un respect pour le roi trop peu distant de l'adoration de latrie, n'était pas moins pénétré que moi du mauvais de la forme du gouvernement, de l'éclat de la puissance et de la manière de l'exercer des ministres, qui, chacun dans leur département, et même au-dehors, étaient des rois absolus; enfin non moins duc et pair que je l'étais moi-même. Il fut étonné d'une ouverture si grande avec moi, et surpris d'un si grand effet de ce que lui-même avait pris tant de soin de planter et de cultiver en ma

faveur dans l'esprit de son pupille. Sa vertu et ses mesures, qui le contenaient avec lui, l'y captivaient, en sorte qu'il me parut qu'il ne l'avait guère ouï parler si clairement. J'en fus surpris au dernier point, mais cela me parut à toute sa contenance, et aux répétitions qu'il exigea de moi sur ce qui regardait le pouvoir des ministres, et la mauvaise éducation du roi. Il m'avoua même sa joie sur ces deux chapitres, avec une naïveté qui me fit comprendre que, encore qu'il n'apprît rien de nouveau sur les dispositions du Dauphin, les expressions pourtant le lui étaient, et que ce prince n'avait pas été si net, ni peut-être si loin avec lui. La suite me le fit encore mieux sentir; car, soit que son caractère personnel lui imposât des mesures qu'il ne se crût pas permis de franchir, ou qu'il ne voulût franchir que peu-à-peu, peut-être comme un maître qui aime mieux suivre son écuyer en de certains passages, il ne tarda pas à prendre des mesures avec moi pour agir sur plusieurs choses de concert, puis d'une manière conséquente par lui-même, il me parut très sensible à la confiance pleine de dépendance dont j'usais avec lui là-dessus, et bien déterminé à faire usage de sa situation nouvelle.

Peu de jours après j'eus une autre audience. Il faut dire une fois pour toutes que Duchesne ordinairement, rarement M. de Beauvilliers, quelquefois le Dauphin bas, à la promenade, m'avertissaient de l'heure de me trouver chez lui; et que lorsque c'était moi qui voulais une audience, je le disais à Duchesne, qui en prenait l'ordre aussitôt et m'en avertissait. Où que ce fût dans la suite, Fontainebleau, Versailles, Marly, j'entrais toujours à la dérobée par la garde-robe, où Duchesne avait soin de m'attendre toujours seul pour m'introduire aussitôt, et de m'attendre à la sortie seul encore, de façon que personne ne s'en est jamais aperçu, sinon une fois la Dau-

phine, comme je le raconterai en son lieu, mais qui en garda parfaitement le secret.

Je présentai au Dauphin ces trois lettres dont j'ai parlé de M. Colbert à mon père. Il les prit, les regarda fort, les lut toutes trois, et s'intéressa dans l'heureux hasard qui les avait conservées, et sauvées du peu d'importance de leur contenu. Il en examina les dates, et retomba sur l'insolence des ministres (il n'en ménagea pas le terme), et sur le malheur des seigneurs. Je m'étais principalement proposé de le sonder sur tout ce qui intéresse notre dignité; je m'appliquai donc à rompre doucement tous les propos qui s'écartaient de ce but, à y ramener la conversation, et la promener sur tous les différens chapitres. Je le trouvai très instruit du fond de notre dignité, de ses rapports à l'état et à la couronne, de tout ce que l'histoire y fournit, assez sur plusieurs autres choses qui la concernent, peu ou point sur d'autres, mais pénétré de l'intérêt sensible de l'état, de la majesté des rois de France et de la primauté de leur couronne, à soutenir et rétablir cette première dignité du royaume, et du desir de le faire.

Je le touchai là-dessus par ce que j'avais reconnu de sensible en lui sur ce point, à l'occasion de sa première visite à Saint-Germain avec madame la Dauphine, depuis la mort de Monseigneur. Je le fis souvenir de la nouveauté si étrange des prétentions de l'électeur de Bavière, tout incognito qu'il était, avec Monseigneur à Meudon. Je les mis en opposition avec l'usage constant jusqu'alors, et avec ce que l'histoire nous fournit de rois qui se sont contentés d'égalité avec des fils de France. Je lui fis faire les réflexions naturelles sur le tort extrême que la tolérance de ces abus faisait aux rois et à leur couronne, qui portait après sur les choses les plus solides par l'affaiblissement de l'idée de leur grandeur. Je lui montrai

fort clairement que les degrés de ces chutes étaient les nôtres, qui, avilis au-dedans et abandonnés au-dehors, donnions lieu par nos flétrissures à celles du trône même, par l'avilissement de ce qui en émane de plus grand, et le peu de cas qu'on accoutume ainsi les étrangers à en faire. Je lui exposai la nouveauté des usurpations faites sur nous par les électeurs ses oncles, par quelle méprise cela était arrivé et demeuré, d'où bientôt après l'électeur de Bavière s'était porté jusqu'à prétendre la main de Monseigneur, et à s'y soutenir par des *mezzo-termine*, tout incognito qu'il était, parce qu'il s'était aperçu qu'il n'y avait qu'à prétendre et entreprendre. Je vins après à la comparaison des grands d'Espagne avec les ducs-pairs et vérifiés, qui me donna un beau champ, et en même temps à la politique de Charles V, soigneusement imitée par les rois d'Espagne ses successeurs, qui non content d'avoir si fort élevé leur dignité dans ses états, s'était servi de leur étendue et de leur dispersion dans les différentes parties de l'Europe, et de l'autorité que sa puissance lui avait acquise à Rome et dans d'autres cours, pour leur y procurer le rang le plus grandement distingué, duquel ils y jouissaient encore, et qui sert infiniment à faire respecter la couronne d'Espagne au-dehors de ses états. Je passai de cet exemple à celui du vaste usage que les papes ont su tirer, pour leur grandeur temporelle, de celle où ils ont porté les cardinaux, dont la dignité se peut appeler littéralement une chimère, puisqu'elle n'a rien de nécessairement ecclésiastique, qu'elle n'en a ni ordres ni juridiction, ainsi laïque avec les ecclésiastiques, ecclésiastique avec les laïques, sans autre solidité que le droit d'élection des papes, et l'usage d'être ses principaux ministres d'état. Me promenant ensuite en Angleterre, chez les rois du nord et par toute l'Europe, je démontrai sans peine que la France seule,

entre tous les états qui la composent, souffre en la personne de ses grands ce que pas un des autres n'a jamais toléré, non pas même la cour impériale, quoique si fourmillante de tant de véritables princes, et que la France seule aussi en a pensé périr, et la maison régnante, dont la Ligue, sur tous exemples, me fournit toutes les preuves.

Le Dauphin, activement attentif, goûtait toutes mes raisons, les achevait souvent en ma place, et recevait avidement l'impression de toutes ces vérités. Elles furent discutées d'une manière agréable et instructive. Outre la Ligue, les dangers que l'état et les rois ont si souvent courus, jusqu'à Louis XIV inclusivement, par les félonies et les attentats des princes faux et véritables, et les établissemens qu'ils ont valu à ces derniers au lieu de châtiment, ne furent pas oubliés. Le Dauphin, extrêmement instruit de tous ces faits historiques, prit feu en les déduisant, et gémit de l'ignorance et du peu de réflexion du roi. De toutes ces diverses matières, je ne faisais presque que les entamer en les présentant successivement au Dauphin, et le suivre après pour lui laisser le plaisir de parler, de me laisser voir qu'il était instruit, lui donner lieu à se persuader par lui-même, à s'échauffer, à se piquer, et à moi de voir ses sentimens, sa manière de concevoir et de prendre des impressions, pour profiter de cette connaissance, et augmenter plus aisément par les mêmes voies sa conviction et son feu. Mais cela fait sur chaque chose, je cherchais moins à pousser les raisonnemens et les parenthèses qu'à le conduire sur d'autres objets, afin de lui montrer une modération qui animât sa raison, sa justice, sa persuasion venue de lui-même, et sa confiance, et pour avoir le temps aussi de le sonder par tout, et de l'imprégner doucement et solidement de mes sentimens et de mes vues sur chacune de ces matières, toutes distinctes dans la même. Je n'oubliai pas d'asséner sur

M. d'Espinoy, en passant, le terme d'apprenti prince, et sur M. de Talmont et autres pareils, par vérité d'expression, et pour m'aider d'un ridicule qui sert souvent beaucoup aux desseins les plus sérieux. Content donc au dernier point de ce que le Dauphin sentait sur les rangs étrangers, la plume et la robe qui eut aussi son léger chapitre, je mis en avant le nouvel édit de cette année 1711, fait à l'occasion de d'Antin sur les duchés.

Je discutai avec le Dauphin naturellement curieux de savoir et d'apprendre, je discutai, dis-je, avec lui les prétentions diverses qui y avaient donné lieu. Je ne le fis que légèrement pour le satisfaire, dans le dessein de passer le plus tôt que je le pourrais aux deux premiers articles de cet édit, et de m'y étendre selon que j'y trouverais d'ouverture. J'y portai donc le prince. Ma surprise et ma satisfaction furent grandes, lorsqu'à la simple mention, je le vis prendre la parole et me déduire lui-même avec ardeur l'iniquité de ces deux premiers articles, et de là passer tout de suite aux usurpations des princes du sang, et s'étendre sur l'énormité du rang nouveau des bâtards. Les usurpations des princes du sang furent un des points où je le trouvai le plus au fait de l'état en soi de ces princes, et de celui de notre dignité, et en même temps parfaitement équitable, comme il me l'avait paru sur tous les autres. Il me déduisit parfaitement l'un et l'autre, avec cette éloquence noble, simple et naturelle qui charmait sur les matières les plus sèches, combien plus sur celle-ci. Il admettait avec grande justice et raison l'idée qu'avait eue Henri III, par équité, de donner aux héritiers possibles d'une couronne successive et singulièrement masculine une préséance et une prééminence sur ceux qui, bien que les plus grands de l'état, ne peuvent toutefois dépouiller jamais la condition de sujets; mais n'oubliant point aussi qu'avant Henri III

nos dignités précédaient le sang royal qui n'en était pas revêtu, qui jusqu'alors avait si peu compté ce beau droit exclusif de succéder à la couronne que les cadets de branches aînées cédaient partout aux chefs des branches cadettes, qui toutefois pouvaient devenir sujets de ces cadets qu'ils précédaient, il se souvint bien, de lui-même, que la préséance et prééminence ne put être établie qu'en supposant et rendant tout le sang royal masculin pair de droit, sans terre érigée par droit d'aînesse, et plus ancien que nuls autres, par lui faire tirer son ancienneté d'Hugues Capet, abolissant en même temps toute préséance entre les princes du sang par autre titre que celui de leur aînesse.

Avec ces connaissances exactes et vraies, le Dauphin ne pouvait souffrir l'avilissement de notre dignité, par ceux-là mêmes qui s'en étaient si bien servis pour leur élévation quoique si juste. Il se déclara donc fort contre les usurpations que les princes du sang lui avaient faites; sur toutes il ne put souffrir l'attribution aux princes du sang, par l'édit, de la représentation des anciens pairs au sacre, à l'exclusion des pairs. Il sentait parfaitement toute la force d'expression des diverses figures de cette auguste cérémonie, et il me laissa bien clairement apercevoir qu'il voulait être couronné comme l'avaient été ses ancêtres. Moins informé des temps et des occasions des usurpations des princes du sang sur les pairs, que des usurpations mêmes, je l'en entretins avec un grand plaisir de sa part, plus soigneux de le suivre et de satisfaire à ses questions pour entretenir son feu et sa curiosité, que de lui faire des récits et une suite de discours. En garde contre l'écoulement du temps, lorsque je le crus pour cette fois suffisamment instruit sur les princes du sang, je m'aidai de la grandeur des bâtards qui, avait si fort servi à augmenter celle des princes du sang, pour ame-

ner le Dauphin aux légitimés. C'était une corde que je voulais lui faire toucher le premier, pour sentir au son qu'il lui donnerait le ton que je devais prendre. A cet égard ma sensibilité sur tout ce qu'ils nous ont enlevé, et le respect du Dauphin pour le roi son grand-père, m'étaient également suspects, de manière qu'attentif à le suivre sur les princes du sang, et à ne faire que lui montrer les autres, je fus long-temps à le faire venir à mon point. Il y tomba enfin de lui-même. Prenant alors un ton plus bas, des paroles plus mesurées, mais en échange un visage plus significatif, car mes yeux travaillaient avec autant d'application que mes oreilles, il se mit sur les excuses du roi, sur ses louanges, sur le malheur de son éducation, et celui de l'état où il s'était mis de ne pouvoir entendre personne. Je ne contredisais que de l'air et de la contenance, pour lui faire sentir modestement combien ce malheur portait à plein sur nous. Il entendit bien ce langage, et il m'encouragea à parler. Je préludai donc comme lui par les louanges du roi, par les plaintes que lui-même en avait faites, et je tombai enfin sur les inconvéniens qui en résultaient.

Je me servis, non sans cause, de la piété, de l'exemple, de la tentation nouvelle, ajoutée à celle de la chose même, qui précipiterait toutes les femmes entre les bras des rois, le scandale de l'égalité entière entre le fils du sacrement et le fils du double adultère, c'est-à-dire après deux générations, de l'égalité parfaite qui existerait entre la postérité des rois légitime et celle illégitime, comme on le voyait déjà entre M. le duc de Chartres et les enfans de M. le duc du Maine; et ces remarques ne furent point languissantes.

Le Dauphin, satisfait de son exorde, et peut-être content du mien, excité après par mes paroles, m'interrompit et s'échauffa. Cette application présente le frappa vive-

ment. Il se mit sur la différence d'une extraction qui tire toute celle qui la distingue si grandement de son habilité innée à la couronne, d'avec une autre qui n'est due qu'à un crime séducteur et scandaleux qui ne porte avec soi qu'infamie. Il parcourut les divers et nombreux degrés par lesquels les bâtards, (car ce mot fut souvent employé), étaient montés au niveau des princes du sang, et qui, pour leur avantage, avaient élevé ce niveau de tant d'autres degrés à nos dépens. Il traita de nouveau le point du sacre énoncé dans l'édit; et, s'il lui avait paru intolérable dans les princes du sang, il lui sembla odieux, et presque sacrilège dans les légitimés. Dans tout cela, néanmoins, de fréquens retours de respect, d'attendrissement même et de compassion pour le roi, qui me firent admirer souvent la juste alliance du bon fils et du bon prince dans ce Dauphin si éclairé. Sur la fin se concentrant en lui-même: « C'est un grand malheur, me dit-il, d'avoir de ces sortes d'enfans. Jusqu'ici Dieu me fait la grâce d'être éloigné de cette route; il ne faut pas s'en élever. Je ne sais ce qui m'arrivera dans la suite. Je puis tomber dans toutes sortes de désordres, je prie Dieu de m'en préserver! mais je crois que si j'avais des bâtards, je me garderais bien les élever de la sorte, et même de les reconnaître. Mais c'est un sentiment que j'ai à présent par la grâce que Dieu me fait; comme on n'est pas sûr de la mériter et de l'avoir toujours, il faut au moins se brider là-dessus de telle sorte qu'on ne puisse plus tomber dans ces inconvéniens. »

Un sentiment si humble et en même temps si sage me charma; je le louai de toutes mes forces. Cela attira d'autres témoignages de sa piété et de son humilité; après quoi, la conversation revenue à son sujet, je lui dis qu'on n'ignorait pas la peine qu'il avait eue des dernières grandeurs que M. du Maine avait obtenues pour ses enfans.

Jamais rien ne peut être plus expressif que le fut sa réponse muette : toute sa personne prit un renouvellement de vivacité que je vis qu'il eut peine à contenir. L'air de son visage, quelques gestes échappés à la retenue que l'improbation précise du roi lui imposait, témoignèrent avec éloquence combien impatiemment il supportait ces grandeurs monstrueuses, et combien peu elles dureraient de son règne. J'en vis assez pour en espérer tout, pour oser même le lui faire entendre ; et je connus très bien que je lui plaisais.

Enfin la conversation ayant duré plus de deux heures, il me remit en gros sur les pertes de notre dignité, sur l'importance de les réparer, et me témoigna qu'il serait bien aise d'en être instruit à fond. Dans le commencement de la conversation, je lui avais dit qu'il serait surpris du nombre et de l'excès de nos pertes, s'il les voyait toutes d'un coup-d'œil. Je lui proposai ici d'en faire les recherches et de les lui présenter ; non-seulement il le voulut bien, mais il me pria avec ardeur de le faire. Je lui demandai un peu de temps pour ne lui rien donner que de bien exact, et je lui laissai le choix de l'ordre que j'y donnerais, par nature de choses et de matières, ou par dates de pertes. Il préféra le dernier, quoique moins net pour lui, et plus pénible pour moi ; je le lui représentai, même sur-le-champ, mais il persista dans ce choix, et il m'était trop important de le servir là-dessus à son gré pour y rien ménager de ma peine. J'omets ici les remercîmens que je lui fis de l'honneur de sa confiance, et tout ce qu'il eut la bonté de me dire de flatteur. Il me donna, en prenant congé de lui, la liberté de ne le voir en public qu'autant que je le jugerais à propos sans inconvénient, et en particulier, toutes les fois que je le desirerais, pour l'entretenir de ce que j'aurais à lui dire.

CHAPITRE II.

Ma conférence avec le duc de Beauvilliers. — Importance de ce dernier à la cour. — Accord de nos vues. — Nous différons d'avis sur la succession de Monseigneur. — Le roi a un moment envie d'hériter. — Partage de la succession. — Comment elle fut traitée. — L'encan à Meudon. — Etrange indécence de la vente aux enchères à Marly. — Querelle entre la Dauphine et M. le duc de Berry pour du tabac provenant de la succession. — Caractère de madame la duchesse de Berry qui commence à percer. — Son éloignement de la Dauphine. — Ses dépenses. — Ses affaires déjà dérangées.

Il n'est pas difficile d'imaginer dans quel ravissement je sortis d'un entretien si intéressant. La confiance d'un dauphin, juste et éclairé, si près du trône, et qui y participait déjà, ne laissait rien à desirer pour la satisfaction présente, ni pour les espérances. Le bonheur et la règle de l'état, et après, le renouvellement de notre dignité, avaient été dans tous les temps de ma vie l'objet le plus ardent de mes desirs, qui laissait loin derrière celui de ma fortune. Je rencontrais tous ces objets dans le Dauphin; je me voyais en situation de contribuer à ces grands ouvrages, de m'élever en même temps, et avec un peu de conduite, en possession tranquille de tant et si précieux avantages. Je ne pensai donc plus qu'à me rendre digne de l'une, et coopérateur fidèle des autres.

Je rendis compte le lendemain au duc de Beauvilliers de ce qui s'était passé entre le Dauphin et moi. Il mêla sa joie à la mienne; il ne fut point surpris de ses senti-

miens sur notre dignité, en particulier sur les bâtards. J'avais déjà bien su, comme je l'ai rapporté alors, que le Dauphin s'était expliqué à lui, lors des grandeurs accordées aux enfans du duc du Maine ; je vis encore mieux ici qu'ils s'étaient bien expliqués ensemble sur les bâtards, et que M. de Beauvilliers l'avait fort instruit sur notre dignité. Nous convînmes de plus en plus d'un concert entier sur tout ce qui aurait rapport au Dauphin, et aux matières qui s'étaient traitées dans mes deux conversations avec lui ; que je le verrais plutôt à ses promenades qu'aux heures de cour chez lui, parce que je serais plus libre de les suivre et de les quitter, de remarquer, de parler ou de me taire, suivant ce qui s'y trouverait; d'avoir attention d'éviter d'aborder et de quitter la promenade du roi avec le Dauphin, et de lui parler en sa présence ; enfin, de tout ce que la prudence peut suggérer pour éviter tout éclat, m'insinuer de plus en plus, et profiter au mieux de ce qui se présentait à moi de si bonne grâce. Il m'avertit que je pouvais parler de tout sans aucune sorte de crainte au Dauphin, et que je devais le faire selon que je le jugerais à propos, étant bon de l'y accoutumer ; il finit par m'exhorter au travail où je m'étais engagé : c'étaient les fruits de ce qu'il avait de longue main préparé, puis fait pour moi auprès du Dauphin. Son amitié et son estime l'avaient persuadé que la confiance que ce prince pouvait prendre en moi serait utile à l'état et au prince, et il était si sûr de moi que c'était initier un autre soi-même.

Il préparait et dirigeait le travail particulier du Dauphin avec les ministres, eux-mêmes ne le pouvaient guère ignorer. L'ancienne rancune de madame de Maintenon cédait au besoin pressant d'un homme qu'elle n'avait pu renverser, qui était toujours demeuré avec elle dans une mesure également ferme et modeste, qui était

incapable d'abuser de ce que le Dauphin lui était, duquel elle ne craignait rien pour l'avenir, bien assurée de la reconnaissance de ce prince, qui sentait qu'il lui devait la confiance du roi, et l'autorité où il commençait à l'élever, d'ailleurs sûre de la Dauphine comme d'elle-même, pour l'amour de laquelle elle avait ramené le roi jusqu'à ce point. Par conséquent le roi, qui ne trouvait plus d'aigreur ni de manèges en madame de Maintenon, contre M. de Beauvilliers, suivait son penchant d'habitude d'estime et de confiance, et n'était point blessé de ce qui était pesant aux ministres, et de ce qui mettait le Duc dans une situation si principale au-dedans et si considérable au-dehors. Bien qu'on ignorât à la cour jusqu'où allait mon intérieur avec lui, et entièrement mes particuliers avec le Dauphin, je ne laissais pas d'être regardé, examiné, compté tout autrement que je ne l'avais été jusqu'alors. On me craignit, on me courtisa. Mon application fut de paraître toujours le même, surtout désoccupé, et d'être en garde contre tout air important, et contre tout ce qui pouvait découvrir rien de ce que tant d'envieux et de curieux cherchaient à pénétrer; jusqu'à mes plus intimes amis, jusqu'au chancelier même, je ne laissai voir que l'écorce que je ne pouvais cacher.

Le duc de Beauvilliers était presque tous les jours enfermé long-temps avec le Dauphin et le plus souvent mandé par lui. Ils digéraient ensemble les matières principales de la cour, celles d'état, et le travail particulier des ministres. Beaucoup de gens qui n'y pensaient guère y passaient en revue en bien et en mal, qui presque toujours avaient été ballottés entre le duc et moi, avant d'être discutés entre lui et le Dauphin. Il en était de même de quantité de matières importantes, et de celles surtout qui regardaient la conduite de ce prince; une

entre autres tomba fort en dispute entre le duc et moi, sur laquelle je ne pus céder ni le persuader, et qui regardait la succession de Monseigneur.

Le roi eut un moment envie d'hériter, mais fit bientôt réflexion que cela serait trop étrange. Elle fut traitée comme celle du plus simple particulier, et le chancelier et son fils furent chargés seuls, en qualité de commissaires, d'y faire ce que les juges ordinaires font à la mort des particuliers. Meudon et Chaville qui valaient environ 40,000 livres de rente, et 1,500,000 liv. de meubles ou de pierreries, composaient tout ce qui était à partager, sur quoi il y avait à payer 300,000 liv. de dettes. Le roi d'Espagne se rapporta au roi de ses intérêts, et témoigna qu'il préférait des meubles pour ce qui lui devait revenir. Il y avait encore une infinité de bijoux de toute espèce. Le roi voulut que les pierres de couleur fussent pour le Dauphin, parce que la couronne en avait peu, et au contraire beaucoup de diamans. On fit donc un inventaire, une prisée de tous les effets mobiliers, et trois lots : les plus beaux meubles et les cristaux furent pour le roi d'Espagne, et les diamans pour M. le duc de Berry avec un meuble. Tous les bijoux et les moindres meubles, qui à cause de Meudon étaient immenses, se vendirent à l'encan pour payer les dettes. Dumont et le bailly de Meudon furent chargés de la vente, qui se fit à Meudon de ces moindres meubles, et des joyaux les plus communs.

Les principaux bijoux, qui étaient en assez grand nombre, se vendirent avec une indécence qui n'a peut-être point eu d'exemple. Ce fut dans Marly, dans l'appartement de madame la Dauphine, en sa présence, quelquefois en celle de M. le Dauphin, par complaisance pour elle, et ce fut pendant la dernière moitié du voyage de Marly l'amusement des après-dînées. Toute la cour, prin-

ces et princesses du sang, hommes et femmes, y entraient à portes ouvertes; chacun achetait à l'enchère; on examinait les pièces, on riait, on causait, en un mot un franc inventaire, un vrai encan. Le Dauphin ne prit presque rien, mais il fit quelques présens aux personnes qui avaient été attachées à Monseigneur, et les confondit, parce qu'il n'avait pas eu lieu de les aimer du temps de ce prince. Cette vente causa quelques petites riottes entre la Dauphine et M. le duc de Berry, poussé quelquefois par madame la duchesse de Berry, par l'envie des mêmes pièces. Elles furent même poussées assez loin sur du tabac dont il y avait en grande quantité, et d'excellent, parce que Monseigneur en prenait beaucoup, pour qu'il fallût que M. de Beauvilliers et quelques dames des plus familières s'en mêlassent, et pour le coup la Dauphine avait tort, et en vint même à la fin à quelques excuses de fort bonne grâce.

Le partage de M. le duc de Berry était tombé en litige, parce qu'il avait eu un apanage dont Monseigneur et lui avaient signé l'acte, ce qui opérait sa renonciation à la succession du roi et à celle de Monseigneur, comme en étant déjà rempli d'avance. Cela fut jugé de la sorte devant le roi, qui en même temps lui donna, par une augmentation d'apanage; tout ce qui lui serait revenu de son partage outre le meuble et les diamans. Pendant que tout cela s'agitait, le roi fit hâter le partage et la vente des meubles, dans la crainte que celui de ses deux petits - fils à qui Meudon demeurerait en voulût faire usage, et partageât ainsi la cour de nouveau.

Cette inquiétude était vaine. On a vu plus haut qu'il devait être pleinement rassuré là-dessus du côté du Dauphin, et à l'égard de M. le duc de Berry qui n'aurait osé lui déplaire; la suite d'un prince cadet, quand même il aurait usé de Meudon, n'aurait pas rendu la cour moins

grosse, surtout dès qu'on s'y serait aperçu que ce n'aurait pas été faire la sienne au roi qu'être de ces voyages. Ce prince, qui dans tout son apanage n'avait aucune demeure, desirait passionnément Meudon, et madame la duchesse de Berry encore davantage. Mon sentiment était que le Dauphin lui fît présent de toute sa part; il vivait de la couronne en attendant qu'elle tombât sur sa tête; il ne perdait donc rien à ce don; il y gagnait au contraire le plaisir, la reconnaissance, la bienséance même, d'un bienfait considérable, et plein de charmes pour M. son frère, et pour madame la duchesse de Berry, qui recevrait sûrement un applaudissement universel. M. de Beauvilliers, à qui je le dis, ne me surprit pas peu par un avis contraire. Sa raison qu'il m'expliqua fut que rien ne serait plus dangereux que donner occasion et tentation à M. et à madame la duchesse de Berry d'une cour à part qui déplairait souverainement au roi, et qui tout au plus différée après lui, séparerait les deux frères, et deviendrait la source sinon de discorde, du moins de peu d'union; qu'il fallait que l'aîné jouît de tous ses avantages, que le cadet dépendît toujours de lui; qu'il valait mieux qu'il fût pauvre en attendant que son frère fût roi pour recevoir alors des marques de sa libéralité, que si, mis prématurément à son aise, il se trouvait alors en état de se passer, conséquemment de mériter peu ses bienfaits; qu'avoir Meudon et ne donner pas le moindre signe d'en vouloir user, serait au Dauphin un moyen sûr de plaire infiniment au roi; qu'en un mot Meudon convenait au Dauphin, qu'il y avait sa part et son préciput, et celle encore du roi d'Espagne en lui donnant des meubles et d'autres choses en échange, et que si M. le duc de Berry se trouvait y avoir quelque chose, il l'en fallait récompenser en diamans.

Ce raisonnement politique me parut fort tiré et ne

put m'entrer dans la tête. Je soutins au Duc la supériorité des bienfaits sur la nécessité à l'égard d'un fils de France ; la bienséance d'adoucir par des prémices solides d'amitié cette grande différence que la mort du père mettait entre les frères, et la totale dont la perspective commençait à se faire sentir; l'utile sûreté d'émousser les semences d'aigreur entre eux, en saisissant l'occasion unique de gratifier un frère avant d'être son roi; la disproportion de l'avantage idéal d'un côté, très effectif de l'autre, et celle de l'impression que prendrait le monde d'une conduite sèche, dure, littérale, ou remplie de générosité et de tendresse; l'impuissance de retenir un frère dans sa future cour qu'à défaut de maison ailleurs, que tôt ou tard il lui faudrait bien donner, non comme grâce, mais comme chose de toute nécessité; l'abondance des moyens, toujours nouveaux, fournis par la couronne, de gratifier un frère qui même était si mal apanagé, et à qui Meudon augmenterait bien plus qu'il ne diminuerait le besoin des grâces, comme on avait vu que Saint-Cloud avait été une source de besoins à Monsieur si prodigieusement apanagé, et au roi un moyen continuel de le tenir dont il avait si bien su profiter; enfin indépendamment du sacrifice de l'usage de Meudon, le Dauphin, établi et soutenu comme il l'était dans l'entière confiance du roi, et ancré déjà par son grand-père dans l'exercice, et en la disposition même en partie des affaires, ne manquerait pas d'occasions et de moyens journaliers de lui plaire, et de s'établir de plus en plus dans son cœur, dans son esprit, et dans toute l'administration. Il me semblait et il me semble encore que mon raisonnement là-dessus était juste et solide. Aussi devint-il celui de tout le monde, mais il ne persuada point M. de Beauvilliers.

Meudon demeura au Dauphin, et tout ce qui regarda

cette succession fut traité avec la même rigueur. Elle ne fit pas honneur dans le monde, ni un bon effet à M. et madame la duchesse de Berry, à qui je me gardai bien de laisser entrevoir quoi que ce soit là-dessus. Mais il n'était pas indifférent au bien dont il avait peu à proportion de ses charges, et dont il dépensait avec fort peu de mesure, et poussé de plus par madame la duchesse de Berry, haute avec emportement, et déjà si éloignée de cœur du Dauphin, surtout de la Dauphine. Ils se turent sagement, n'imaginèrent pas que le duc de Beauvilliers eût aucune part en cette affaire, et ne tardèrent pas à vendre beaucoup de diamans de leur héritage pour remplir les vides que leurs fantaisies avaient déjà creusés dans leurs affaires.

CHAPITRE III.

Je vois souvent le Dauphin tête à tête. — Disposition de son appartement. — Je suis surpris seul avec lui par la Dauphine. — Notre embarras à tous trois. — Comment finit cette scène. — Ma situation à l'égard de la Dauphine. — Le mérite de madame de Saint-Simon m'est d'une grande utilité. — Aversion pour moi de madame de Maintenon. — Sa cause. — M. du Maine lui avait inspiré cet éloignement.

Je voyais souvent le Dauphin en particulier, et je rendais aussitôt après au duc de Beauvilliers ce qui s'y était passé. Je profitai de son avis, et je parlai de tout au prince. Sa réserve ni sa charité ne s'effarouchèrent de rien; non-seulement il entra aisément et avec liberté dans tout ce que je mis sur le tapis de choses et de personnes, mais il m'encouragea à le faire, et me chargea de lui rendre compte de beaucoup de choses et de gens.

Il me donnait des mémoires, je les lui rendais avec le compte qu'il m'en avait demandé; je lui en donnais d'autres qu'il gardait et qu'il discutait après avec moi en me les rendant. Je garnissais toutes mes poches de force papiers toutes les fois que j'allais à ces audiences, et je riais souvent en moi-même, passant dans le salon, d'y voir force gens qui se trouvaient actuellement dans mes poches, et qui étaient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui allait se faire d'eux.

Le Dauphin logeait alors dans celui des quatre grands appartemens de plain-pied au salon, que la maladie de madame la princesse de Conti, comme je l'ai remarqué lors de la mort de Monseigneur, fit rompre pendant le voyage suivant de Fontainebleau, pour y placer un grand escalier, parce que le roi avait eu peine à monter chez elle par les petits degrés tortueux, uniques alors. La chambre du prince était dans cet emplacement; le lit avait les pieds aux fenêtres ; à la ruelle du côté de la cheminée était la porte de la garde-robe obscure par où j'entrais ; entre la cheminée et une des deux fenêtres, un petit bureau portatif à travailler; vis-à-vis la porte ordinaire d'entrée, et derrière le siège à travailler et le bureau, la porte d'une autre pièce du côté de la Dauphine; entre les deux fenêtres une commode qui n'était que pour des papiers.

Il y avait toujours quelques momens de conversation avant que le Dauphin se mît à son bureau, et qu'il m'ordonnât de m'asseoir vis-à-vis tout contre. Devenu plus libre avec lui, je pris la liberté de lui dire, dans ces premiers momens de conversation debout, qu'il ferait bien de pousser le verrou de la porte derrière lui. Il me dit que la Dauphine ne viendrait pas, et que ce n'étaient pas là ses heures. Je répondis que je ne craindrais point cette princesse seule, mais beaucoup l'accompagnement qui la suivait toujours; il fut opiniâtre et n'en voulut

rien faire. Je n'osai l'en presser davantage; il se mit à son bureau et m'ordonna de m'y mettre aussi. La séance fut longue, après laquelle nous triâmes nos papiers. Il me donna des siens à mettre dans mes poches, il en prit des miens, il en enferma dans sa commode, et, au lieu d'en enfermer d'autres dans son bureau, il en laissa dessus et se mit à causer, le dos à la cheminée, des papiers dans une main et ses clefs dans l'autre. J'étais debout au bureau, y cherchant quelques papiers d'une main et de l'autre en tenant d'autres, lorsque tout-à-coup la porte s'ouvrit vis-à-vis de moi, et la Dauphine entra.

Le premier coup-d'œil de tous les trois, car Dieu merci elle était seule, l'étonnement, la contenance de tous les trois ne sont jamais sortis de ma mémoire. Le fixe des yeux et l'immobilité de statue, le silence, l'embarras également dans tous trois, dura plus d'un lent *Pater*. La princesse le rompit la première. Elle dit au prince, d'une voix très mal assurée, qu'elle ne le croyait pas en si bonne compagnie, en souriant à lui et puis à moi. J'eus le temps de sourire aussi et de baisser les yeux avant que le Dauphin répondît. « Puisque vous m'y trouvez, madame, lui dit-il en souriant de même, allez-vous-en ». Elle fut un instant à le regarder en lui souriant davantage et lui à elle; elle me regarda après toujours souriant avec plus de liberté que d'abord, fit après la pirouette, sortit et ferma la porte, dont elle n'avait pas dépassé plus que la profondeur.

Jamais je ne vis femme si étonnée; jamais, j'en hasarderai le mauvais mot, je ne vis homme si penaud que le prince, même après la sortie; jamais homme, car il faut tout dire, n'eut si grand'peur que j'eus d'abord, mais je me rassurai dès que je ne la vis point suivie. Sitôt qu'elle eut fermé la porte : « Eh bien, monsieur, dis-je au Dauphin, si vous aviez bien voulu tirer le verrou ? —

Vous aviez raison, me dit-il, et j'ai eu tort. Mais il n'y a point de mal, elle était seule heureusement, et je vous réponds de son secret. — Je n'en suis point en peine, lui dis-je, (si l'étais-je bien toutefois), mais c'est un miracle de ce qu'elle s'est trouvée seule. Avec sa suite vous en auriez été quitte pour être peut-être grondé, mais moi, je serais perdu sans ressource ». Il convint encore de son tort, et me rassura de plus en plus sur le secret. Elle nous avait pris non-seulement tête à tête, ce dont personne au monde n'avait le moindre soupçon, mais sur le fait, mais, comme on dit, le larcin à la main. Je compris bien qu'elle ne voudrait pas exposer le Dauphin, mais je craignais la facilité de quelque confidence, et de là la révélation après du secret. Toutefois il fut si bien gardé, ou confié, s'il le fut, à personnes si sûres qu'il n'en a jamais rien transpiré. Je n'insistai pas davantage. Nous achevâmes, moi d'empocher, le prince de serrer nos papiers. Le reste de la conversation fut court, et je me retirai par la garde-robe, comme j'étais venu, et comme je faisais toujours, où Duchesne seul m'attendait. M. de Beauvilliers à qui je contai l'aventure, en lui rendant compte du travail, en pâlit d'abord, et se remit lorsque je lui dis que la Dauphine était seule. Il blâma fort l'imprudence du verrou, mais il me rassura aussi sur le secret.

Depuis cette découverte la Dauphine me sourit souvent, comme pour m'en faire souvenir, et prit pour moi un air d'attention marqué. Elle aimait fort madame de Saint-Simon, et ne lui en a jamais parlé. Moi, elle me craignait en gros, parce qu'elle craignait fort les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, dont les allures graves et sérieuses n'étaient pas les siennes, et qu'elle n'ignorait pas mon intime et ancienne liaison avec eux. Leurs mœurs et leur influence sur le Dauphin la gênaient; l'aver-

sion de madame de Maintenon pour eux ne l'avait pas rassurée; la confiance du roi en eux et leur liberté avec lui, toute timide qu'elle était, la tenaient aussi en presse. Elle redoutait surtout M. de Beauvilliers sur l'article le plus délicat auprès de son époux, et peut-être auprès du roi; et elle ignorait, sans qu'on osât le lui apprendre, à quel point il était occupé de la frayeur de ce qu'elle craignait de lui, et qui lui pouvait arriver par d'autres, et de toutes les précautions possibles à sagement prendre pour y barrer tout chemin. Pour moi, qui en étais tout aussi éloigné, et qu'elle n'avait pas lieu d'appréhender là-dessus, je n'avais jamais été en aucune familiarité avec elle. Cela ne pouvait guère arriver que par le jeu, et je ne jouais point, très difficilement par ailleurs, et je ne l'avais point même recherché. Cette liaison des deux ducs et ma vie sérieuse avaient formé en elle, qui était timide, cette appréhension à laquelle madame de Maintenon, qui ne m'aimait pas, avait pu contribuer aussi; mais cela n'allait pas jusqu'à l'éloignement, par d'autres liaisons aussi fort étroites que j'avais avec des dames de sa confiance, comme avait été la duchesse de Villeroy, et comme était madame la duchesse d'Orléans, madame de Nogaret et quelques autres; outre qu'elle était légère, et qu'un éloignement effectif pour moi ne lui aurait pas permis de vouloir faire succéder madame de Saint-Simon à la duchesse du Lude autant qu'elle le desirait, et de prendre là-dessus tous les devans et tous les tournans pour l'y conduire.

Le Dauphin ne le souhaitait pas moins. Il ne s'en cacha pas à elle-même, et il y avait pris confiance par l'estime de sa vertu et de sa conduite égale, et amitié par l'agrément et la douceur, surtout la sûreté de sa société, qu'il éprouvait sans cesse dans la familiarité des particuliers et des parties avec madame la duchesse de

Bourgogne, de tout temps et beaucoup plus encore depuis le mariage de madame la duchesse de Berry. Ce mariage mettant nécessairement madame de Saint-Simon de tout dans leur intrinsèque, avait formé plus d'habitude et leur avait montré un assemblage de vertu, de douceur, de sagesse, de grand sens et de discrétion, qui les charma, dans l'exercice d'un emploi que l'humeur de madame la duchesse de Berry ne rendait pas moins difficile que son tempérament, qui lui conciliait la plus grande considération de cette princesse, et sans aucun soupçon, en même temps que toute l'amitié et la confiance de M. le duc de Berry; et tout cela entretenu par l'estime et la considération très marquée en tout temps pour elle du roi et de madame de Maintenon, par l'affection générale et la réputation entière qu'elle s'était acquise et entretenue à la cour depuis qu'elle y était, et sans soins, surtout sans bassesses ni rien qui les sentît, et avec beaucoup de dignité, qui, avec l'opinion que le monde avait prise d'elle, la fit toujours singulièrement respecter, et qui dans tous les temps de ma vie m'a été un grand soutien et une puissante ressource.

Je viens de dire que madame de Maintenon ne m'aimait pas. Je ne faisais alors que m'en douter, et cet article mérite de s'y étendre un moment, au hasard de quelque répétition. Il y avait long-temps qu'elle me haïssait, sans que je l'eusse mérité d'elle. Chamillart me l'apprit après la mort du roi, jusqu'à laquelle il ne m'en avait pas laissé soupçonner la moindre chose. Il me dit alors que, lorsqu'il travailla à me raccommoder avec le roi et à me remettre dans le train ordinaire de Marly, ç'avait été moins lui qu'il avait eu à ramener que madame de Maintenon qu'il avait eue à combattre, jusque-là qu'il en avait eu des prises avec elle et même fortes, sans l'avoir jamais pu faire revenir sur moi, ni tirer d'elle contre

moi que des lieux communs et des choses générales, tellement qu'il avait eu par là toutes les peines du monde et fort long-temps à travailler du côté du roi, et à l'emporter enfin et de mauvaise grâce par complaisance pour lui, parce que madame de Maintenon fut toujours et constamment contraire. Chamillart n'avait pas voulu me révéler ce secret par fidélité et par modestie, peut-être aussi pour ne me pas jeter dans une peine et dans un embarras où il ne voyait point de remède, et me l'avoua enfin quand il n'y eut plus rien de tout cela à ménager. Cette tardive découverte, lorsqu'elle ne pouvait plus servir à rien, me fit voir que mes soupçons ne m'avaient pas trompé, encore qu'ils n'allassent pas jusqu'à ce que j'appris alors.

Je m'étais douté que M. du Maine, à bout enfin de ses incroyables avances envers moi, dont j'ai parlé, et outré de n'avoir pu parvenir à me lier, non pas même à m'apprivoiser avec lui, m'avait secrètement regardé comme son ennemi et dangereux pour son rang, que j'avais jugé être l'objet de ses infatigables et incompréhensibles recherches et de celles de madame la duchesse du Maine; et que dans ce sentiment il avait inspiré à madame de Maintenon cet éloignement que je sentais, et que Chamillart m'apprit enfin être une véritable haine. Je n'avais personne auprès d'elle, je n'avais jamais songé à m'approcher d'elle; rien de si difficile que son accès, nulle occasion ne m'en était née, et, pour ne rien retenir, je ne m'en souciai jamais, parce que ce qu'elle était et force choses qu'elle faisait me donnaient pour elle un extrême éloignement. Mon intime liaison avec les ducs de Cheveuse et de Beauvilliers d'une part, avec M. le duc d'Orléans de l'autre, avec le chancelier encore, ne fit dans la suite qu'augmenter pour moi les mauvaises dispositions de cette étrange fée; et sûrement ses mau-

vais offices, auxquels je ne comprends pas comment j'ai pu échapper, et à ceux de Nyert, de Bloin, et des valets principaux, tous à M. du Maine, et sur lesquels j'étais averti et défendu souvent par Maréchal. Je ne puis donc comprendre encore d'où m'est venue, et moins encore comment a pu subsister constamment la considération, même personnelle, que le roi m'a toujours montrée, depuis l'audience que Maréchal m'en procura jusqu'à sa mort, ni comment il a tenu à un intérieur si intime et qui m'était si contraire, et dans les crises qu'on a vues depuis cette audience, et dans celles qu'on verra dans la suite. Quelquefois il se piquait de caprice en de certaines choses contre madame de Maintenon. M. du Maine, timide et réservé, laissait à elle et aux valets à me nuire. Je n'ai jamais su qu'il m'eût desservi auprès du roi expressément et à découvert. Il n'allait jamais qu'entre deux terres, et on verra qu'il me ménagea toujours personnellement en tout ce qui put marquer son extrême envie de me raccrocher, et sa patience sans mesure à ne se lasser point de son peu de succès avec moi.

CHAPITRE IV.

Je travaille à unir M. le duc d'Orléans au Dauphin. — Intérieur de la famille royale. — Caractère de la duchesse de Berry. — Noirceurs renouvelées sur l'amitié de M. le duc d'Orléans pour sa fille. — Je lui donne un étrange avis. — Il en fait un usage plus étrange. — Je me brouille avec lui. — Notre raccommodement. — Je demeure en froideur avec madame la duchesse de Berry. — Le roi dégoûté de M. le duc d'Orléans. — Manèges du duc du Maine pour marier son fils avec une sœur de madame la duchesse de Berry. — Je redouble d'ardeur pour unir M. le

duc d'Orléans au Dauphin et au duc de Beauvilliers. — J'y réussis entièrement.

PARMI tant de choses générales et particulières qui m'occupaient, je ne l'étais pas peu d'unir bien M. le duc d'Orléans avec le Dauphin, et pour cela de le lier avec le duc de Beauvilliers. Tout m'y secondait, excepté lui et madame sa fille, ce qui est étrange à concevoir, d'autant plus que ce prince en sentait la convenance et le besoin, et qu'il le desirait. L'obligation si prodigieuse de ce grand mariage qu'il avait fait, la liaison qui s'en maintenait entière entre la Dauphine et la duchesse d'Orléans, celle qui subsistait en leur manière entre M. le duc d'Orléans et le duc de Chevreuse, la partialité publique et non interrompue de ce prince pour l'archevêque de Cambrai, et le coin des jésuites qu'il avait toujours utilement ménagés, tout cela était de grandes avances vers le but que je me proposais. Leur contredit n'était guère moindre. Les mœurs de M. le duc d'Orléans, l'affectation de se parer de ses débauches et d'impiété, des indiscrétions là-dessus les plus déplacées, faisaient fuir le Dauphin et rebroussaient infiniment son ancien gouverneur. Il était d'ailleurs en brassière du côté du roi, à qui la conduite de son neveu était par plus d'en endroit odieuse, et cet autre endroit va être expliqué, et la brassière était redoublée par la haine de madame de Maintenon pour M. le duc d'Orléans, que le mariage de sa fille n'avait point émoussé, dans le temps même qu'elle le faisait.

Ce mariage, qui aurait dû être un centre de réunion, était devenu entre eux tous un flambeau de discorde. On a vu ici quelques traits du caractère terrible de madame la duchesse de Berry, dont la galanterie étrangement menée, et plus singulièrement étendue, n'était pas à beau-

coup près le plus mauvais côté en comparaison des autres. On a vu son ingratitude et la folie de ses desseins. L'élévation de son beau-frère et de sa belle-sœur, à qui elle devait tout, n'avait fait qu'exciter sa jalousie, son dépit, sa rage; et le besoin qu'elle avait d'eux portait les élans de ces passions à l'excès. Nourrie dans l'aversion de madame la duchesse d'Orléans et dans l'indignation du vice de sa naissance, elle ne s'en contraignit plus dès qu'elle fut mariée. Quoiqu'elle dût ce qu'elle était devenue à sa mère et à la naissance de sa mère, quoiqu'elle en eût sans cesse reçu toute sorte d'amitié et nulle contrainte, cette haine et ce mépris pour elle éclataient à tous momens par les scènes les plus scandaleuses, que la mère étouffait encore tant qu'elle pouvait, et qui ne laissèrent pas d'attirer à la fille de justes et rudes mercuriales du roi, et même de Madame qui n'avait pourtant jamais pu s'accoutumer à la naissance de sa belle-fille; et ces mercuriales, qui contenaient pour un temps, augmentaient encore le dépit et la haine. Outre un naturel hardi et violent, elle se sentait forte de son mari et de son père.

M. le duc de Berry, né bon, doux, facile, en était extrêmement amoureux, et, outre que l'amour l'aveuglait, il était effrayé de ses emportemens. M. le duc d'Orléans, comme on ne le verra que trop dans la suite, était la faiblesse et la fausseté mêmes. Il avait aimé cette fille dès sa naissance préférablement à tous ses enfans, et il n'avait cessé de l'aimer de plus en plus, il la craignait aussi; et elle, qui sentait ce double ascendant qu'elle avait sur l'un et sur l'autre, en abusait continuellement. M. le duc de Berry, droit et vrai, mais qui était fort amoureux, et dont l'esprit et le bien-dire n'approchait pas de celui de madame la duchesse de Berry, se laissait aller souvent contre ce qu'il pensait et voulait, et, s'il osait

la contredire, il en essuyait les plus terribles scènes. M. le duc d'Orléans, qui presque toujours la désapprouvait, et presque toujours s'en expliquait très naturellement à madame la duchesse d'Orléans et à d'autres, même à M. le duc de Berry, ne tenait pas plus que lui devant elle, et s'il pensait vouloir lui faire entendre raison, les injures ne lui coûtaient rien, elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser, et à en obtenir son pardon qu'elle lui faisait bien acheter. Ainsi, pour l'ordinaire, il donnait raison à elle et à madame la duchesse d'Orléans sur les sujets de leurs brouilleries, ou sur les choses que l'une faisait et que l'autre improuvait, et c'était un cercle dont on ne pouvait le sortir. Il passait beaucoup de temps par jour avec elle, surtout tête à tête dans son cabinet.

On a vu plus haut que le monde s'était noirci de fort bonne heure d'une amitié de père qui, sans les malheureuses circonstances de cabales enragées, n'aurait jamais été ramassée de personne. La jalousie d'un si grand mariage, que ces cabales n'avaient pu empêcher, se tourna à tâcher de le rendre infructueux; et l'assiduité du père malheureusement né désœuvré, et dont l'amitié naturelle et de tout temps trouvait de l'amusement dans l'esprit et la conversation de sa fille, donna beau jeu aux langues de Satan. Leur bruit fut porté jusqu'à M. le duc de Berry, qui, de son côté, voulant jouir en liberté de la société de madame sa femme, s'importunait d'y avoir presque toujours son beau-père en tiers, et s'en allait peu content. Ce bruit de surcroît le frappa fort; cela revint à madame de Saint-Simon et à moi (ceci n'arriva qu'au retour de Fontainebleau, je veux dire ce que je vais raconter qui me regarde, mais je n'ai pas cru devoir y revenir à deux fois). L'importance d'un éclat qui pouvait arriver entre le gendre et le beau-père sur un fondement si faux

mais si odieux, nous parut devoir être détourné avec promptitude.

J'avais déjà tâché de détourner M. le duc d'Orléans de cette grande assiduité chez madame sa fille, qui fatiguait M. le duc de Berry, et je n'y avais pas réussi. Je crus donc devoir recharger plus fortement encore; et voyant mon peu de succès, je lui fis une préface convenable, et je lui dis après ce qui m'avait forcé à le presser là-dessus. Il en fut étourdi, il s'écria sur l'horreur d'une imputation si noire, et la scélératesse de l'avoir portée jusqu'à M. le duc de Berry. Il me remercia du service de l'en avoir averti, qu'il n'y avait guère que moi qui le lui pût rendre. Je le laissai en tirer la conclusion que la chose présentait d'elle-même sur sa conduite. Cela se passa entre lui et moi à Versailles, sur les quatre heures après-midi. Il n'y avait que madame la duchesse d'Orléans, outre madame de Saint-Simon, qui sût ce que je devais faire, et qui m'en avait extrêmement pressé.

Le lendemain madame de Saint-Simon me conta que, rentrant la veille du souper et du cabinet du roi chez madame la duchesse de Berry avec elle, celle-ci avait passé tout droit dans sa garde-robe, et l'y avait appelée; que là, d'un air colère et sec, elle lui avait dit qu'elle était bien étonnée que je la voulusse brouiller avec M. le duc d'Orléans; et que, sur la surprise que madame de Saint-Simon avait témoignée, elle lui avait dit que rien n'était si vrai; que je voulais l'éloigner d'elle, mais que je n'en viendrais pas à bout; et tout de suite lui conta ce que j'avais dit à son père, qu'il avait eu la bonté de lui rendre une heure après. Madame de Saint-Simon, encore plus surprise, l'écouta attentivement jusques au bout, et lui répondit que cet horrible bruit était public, qu'elle pouvait elle-même, tout faux et abominable qu'il fût, se douter des conséquences qu'il pouvait avoir, sentir s'il

n'était pas important que M. le duc d'Orléans en fût averti, et que j'avais rendu de telles preuves de mon attachement pour eux, et de mon desir de leur union et de leur bonheur à tous, qu'il n'était pas possible qu'elle pût avoir le soupçon contraire; elle finit brusquement par la révérence, et sortit pour se venir coucher. Le trait me parut énorme.

J'allai l'après-dînée le conter à madame la duchesse d'Orléans. J'ajoutai que, instruit par une si surprenante expérience, j'aurais l'honneur désormais de voir M. le duc d'Orléans si rarement et si sobrement que j'en éviterais les risques les plus impossibles à prévoir; et que, pour madame la duchesse de Berry, je me tiendrais pour dit, et pour toujours, la rare opinion qu'il lui plaisait prendre de moi. Madame la duchesse d'Orléans fut outrée. Elle se mit à dire de la chose tout ce qu'elle méritait, mais en même temps à l'excuser sur la faiblesse du père pour sa fille, et à me conjurer de n'abandonner point M. le duc d'Orléans, qui ne voyait que moi d'honnête homme en état de lui parler franc et vrai. La cause de la rupture lui fit peur. L'utilité journalière dont je lui étais auprès de lui, et à lui-même, si je l'ose dire, depuis que je les avais raccommodés, l'effraya encore d'en être privée. Elle ne me dissimula ni l'un ni l'autre, et déploya toute son éloquence, qui n'était pas médiocre, pour me persuader que l'amitié devait pardonner cette légèreté, toute pesante qu'elle fût. J'abrégeai la visite, je ne me pressai pas de la redoubler, et je cessai de voir M. le duc d'Orléans. L'un et l'autre en furent bien en peine. Ils en parlèrent à madame de Saint-Simon. Madame la duchesse de Berry que M. son père avait apparemment grondée, essaya de r'habiller avec elle ce qu'elle lui avait dit, quoique d'assez mauvaise grâce. Madame la duchesse d'Orléans m'envoya prier d'aller

chez elle. Elle s'y remit sur son bien-dire, M. le duc d'Orléans m'y vint surprendre. Excuses, propos, tout ce qui se peut dire de plus touchant. Je demeurai long-temps sur la glace du silence, puis du respect; à la fin je me mis en colère, et m'en expliquai tout au plus librement avec lui. Ce ton-là leur déplut moins que le premier; ils redoublèrent d'excuses, de prières, de promesses de fidélité et de secret à l'avenir. L'amitié, je n'oserais dire la compassion de sa faiblesse, me séduisit. Je me laissai entraîner dans l'espérance que je mis dans la bonté de cette leçon, et pour le faire court, nous nous raccommodâmes, mais avec résolution intérieure et ferme de le laisser vivre avec madame sa fille sans lui en jamais parler, et d'être très sobre avec lui sur tout ce qui la regarderait d'ailleurs.

Depuis que j'avais reconnu madame la duchesse de Berry, je la voyais fort rarement, et je m'étais défait de tout particulier avec elle. Mais elle venait quelquefois me trouver dans ma chambre, sous prétexte d'aller chez madame de Saint-Simon, et m'y tenait des heures tête à tête quand elle se trouvait dans l'embarras. Depuis cette aventure je ne remis de long-temps le pied chez elle, et ailleurs je lui battis si froid que je lui fis perdre l'habitude de me venir chercher. Dans la suite, pour ne rien trop marquer, j'allai à sa toilette publique une fois en deux mois et des momens chaque fois; et tant qu'elle a vécu je ne m'en suis pas rapproché davantage, malgré force agaceries directes ou indirectes, qui ont souvent recommencé et auxquelles j'ai constamment résisté. C'est une fois pour toutes ce qu'il fallait expliquer de cet intérieur de famille royale, et du mien avec eux tous. Revenons maintenant d'où je suis parti.

La lueur de raison et de religion qui parut en M. le duc d'Orléans, après sa séparation d'avec madame d'Ar-

genton, n'avait pas été de longue durée, quoique de bonne foi pendant quelque temps, et peut-être allongée de politique jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berry, qui suivit cette rupture de cinq ou six mois. L'ennui, l'habitude, la mauvaise compagnie qu'il voyait dans ses voyages de Paris, l'entraînèrent; il se rembarqua dans la débauche et dans l'impiété, quoique sans nouvelle maîtresse en titre, ni brouillerie avec madame la duchesse d'Orléans que par celles de madame la duchesse de Berry. C'était entre le père et la fille à qui emporterait le plus ridiculement la pièce sur les mœurs et sur la religion, et souvent devant M. le duc de Berry, qui en avait beaucoup et qui trouvait ces propos fort étranges, et aussi mauvais qu'il l'osait, les attaques qu'ils lui donnaient là-dessus et qui ne réussirent jamais.

Le roi n'ignorait rien de la conduite de son neveu. Il avait été fort choqué de son retour à la débauche et à ses compagnies de Paris. Son assiduité chez madame sa fille, et son attachement pour elle, firent retomber sur lui les dégoûts continuels qu'il prenait d'elle, et les déplaisirs souvent éclatans qu'elle donnait à sa mère, laquelle il aimait en père et en protecteur, et pour l'amour de qui il avait fait ce mariage, malgré toute la répugnance de Monseigneur. Le manège de M. du Maine ne laissait rien passer ni refroidir. Il se montrait peu à découvert, mais il faisait le bon personnage en plaignant une sœur avec qui la haine de l'autre sœur l'avait étroitement réuni. Les valets principaux le servaient bien; et il disposait d'autant plus sûrement de madame de Maintenon qu'on a vu, et qu'on verra encore mieux dans la suite, à quel point d'aveuglement elle l'aimait, et combien elle haïssait M. le duc d'Orléans. M. du Maine avait ses raisons. Il avait travaillé au mariage dans la crainte de celui de mademoiselle de Bourbon; mais, le mariage fait, il ne

voulait pas dans l'intérieur du roi, aussi familier que le sien même pour les heures libres et les entrées, qu'un prince aussi supérieur à lui l'égalât dans l'amusement, approchât de lui en amitié, et diminuât d'autant la sienne par une considération à laquelle il n'était pas pour atteindre, et pour être vis-à-vis du roi. Un autre grand intérêt le portait encore à éloigner le roi de ce prince le plus qu'il lui serait possible. Un de ses motifs pour le mariage de madame la duchesse de Berry était aussi celui d'une sœur de cette princesse avec le prince de Dombes. Le principal obstacle en était levé par le rang entier de prince du sang qu'il avait obtenu pour ses enfans. Madame la duchesse d'Orléans, toute bâtarde et uniquement occupée de la grandeur de ses frères et de ses neveux, le desirait passionnément. Elle s'était servie de cette vue auprès de M. du Maine pour le faire agir en faveur du mariage de madame la duchesse de Berry; elle ne me l'avait pas caché, mais toutefois sans m'en parler autrement que comme d'un coup d'aiguillon à son frère, quoique je visse le fond de ses desirs.

Je crois aussi que ce dessein entrait pour beaucoup dans l'inconcevable constance des ménagemens si recherchés de M. du Maine pour moi, parce qu'il ne voyait d'obstacle que M. le duc d'Orléans, et que, comme on présume toujours de son esprit, de son manège, et de la sottise de ceux qu'on veut emporter, il ne désespérait peut-être pas de me gagner, et par moi M. le duc d'Orléans, quelque intérêt de rang que j'eusse à empêcher de consolider si bien celui de ses enfans. De toutes ces choses résultait un mécontentement et un éloignement du roi pour M. le duc d'Orléans, qui augmentait sans cesse, moins peut-être par sa conduite personnelle que par celle de madame la duchesse de Berry. Le gros de tout cela n'était pas inconnu au duc de Beauvilliers, ce qui l'éloignait encore de

la liaison que je voulus former entre M. le duc d'Orléans et lui. Je voyais le but de M. du Maine. Il voulait plonger au plus bas M. le duc d'Orléans, pour ne lui laisser de ressource auprès du roi que le mariage du prince de Dombes; et comme il le connaissait l'unique obstacle à ce dessein, et en même temps la faiblesse même, il se dévouait à une route de laquelle il espérait un si grand succès. Mais plus je voyais ce but et la justesse de cette noire politique pour y arriver, plus je sentais l'extrême nécessité de fortifier M. le duc d'Orléans d'une union avec M. de Beauvilliers, qui opérerait celle du Dauphin avec lui, et qui, étant sincère, contiendrait M. le duc d'Orléans sur beaucoup de choses, le rendrait considérable, et à la longue briderait madame la duchesse de Berry moins supportée de M. son père, et émousserait les choses passées dans cet intérieur de famille royale, et les disposerait tout autrement à l'avenir. Dans le crédit que le Dauphin prenait de jour en jour, surtout pensant comme il faisait sur les bâtards, je regardais cette union comme un des plus grands renforts que la faiblesse de M. le duc d'Orléans pût recevoir, et un obstacle dirimant au mariage qui aurait fait le prince de Dombes beau-frère de M. le duc de Berry, qui par lui-même n'aurait eu la force ni le crédit de l'empêcher, et beaucoup moins madame la duchesse de Berry d'en oser seulement ouvrir la bouche, dans l'état où elle s'était mise avec le roi.

Pressé par ces vues, j'en exposai fortement au duc de Beauvilliers l'importance, et combien il était nécessaire de ne se rebuter de rien pour ne laisser pas échapper le fruit si principal qu'on s'était proposé du mariage de madame la duchesse de Berry, qui était l'union de la famille royale; que plus on s'était trompé dans le personnel de cette princesse, plus il se fallait roidir pour en

détourner et en corriger les inconvéniens, dont le moyen unique était celui que je lui proposais; que je le priais d'examiner s'il en pouvait trouver un autre, et de comparer l'embarras de l'embrasser avec le danger de le négliger. Je lui représentai l'ascendant que cette union pouvait lui faire prendre sur la facilité, la faiblesse, j'ajoutai la timidité de M. le duc d'Orléans, dont l'esprit et la conduite contenue, et peu-à-peu guidée par son influence qui portait quand et soi celle du Dauphin, et qui par là serait doublement comptée, pouvait prendre tout un autre tour, et servir alors autant qu'elle nuisait maintenant à cette union de famille si desirable; que tout faible et futile par oisiveté qu'était à cette heure M. le duc d'Orléans, sa proximité si rapprochée par l'alliance en faisait toujours un prince qui ne pouvait être dans l'indifférence, et bien moins encore à l'avenir que pendant la vie du roi qui retenait tout dans le tremblement devant lui. Qu'outre cette raison, il ne me pouvait nier celle d'un esprit supérieur en tout genre, et capable d'atteindre à tout ce qu'il voudrait sitôt qu'il en voudrait faire usage; que ses campagnes avaient manifesté cette vérité, qui se développerait bien davantage lorsque, délivré du joug du roi, le dégoût d'une vie ennuyée du néant et de l'inutile à laquelle il était maintenant réduit, et l'aiguillon de l'humeur et de l'esprit ambitieux et imaginaire de madame sa fille, lui donneraient envie de se faire compter sous un nouveau règne; et je lui demandai si alors on ne se repentirait pas de n'avoir pas, quand on l'avait pu, mis pour soi, et pour une union si nécessaire, un homme qu'on y trouverait alors si opposé, et toujours, en ce cas, plus ou moins embarrassant. J'assaisonnai la force de ces considérations de celle de l'opinion qu'il savait que M. de Chevreuse avait foncièrement de ce prince, qu'il voyait toujours de fois à autre en particulier de tout temps; et je me gardai bien

d'omettre ce qu'il ne pouvait ignorer que M. le duc d'Orléans avait toujours pensé, et tout haut, sur M. de Cambrai. Enfin, je n'oubliai pas de lui faire entendre que les faits historiques, les arts, les sciences, dont le Dauphin aimait à s'entretenir, étaient une matière toujours prête et jamais épuisée où M. le duc d'Orléans était maître, dont il savait parler nettement et fort agréablement, et qui serait entre eux une amusement sérieux qui leur plairait beaucoup à l'un et à l'autre, et qui ne servirait pas peu au dessein si raisonnable que nous nous proposions.

Tant de raisons ébranlèrent le duc de Beauvilliers qui s'était ému dès les premiers mots, mais qui à ma prière m'avait laissé tout dire sans interruption. Il convint de tout, mais en même temps il m'opposa les mœurs et les propos étranges qui lui échappaient quelquefois devant le Dauphin, et qui l'aliénaient infiniment; et me montra sans peine que cette considération était un obstacle qui mettait la plus forte barrière à leur liaison. Je le sentais trop pour en pouvoir disconvenir, mais je le pressai en ôtant cet obstacle, et je vis un homme intérieurement rendu à cette condition. Alors je m'arrêtai, parce que je sentis que tout dépendait de cela, qu'il s'agissait par conséquent d'y travailler avant toutes choses, et que, connaissant la légèreté de M. le duc d'Orléans, et ce détestable héroïsme d'impiété, qu'il affectait bien plus encore qu'il n'en avait le fond, je ne pouvais me répondre de réussir.

Je ne différai pas à l'attaquer, et je n'eus aucune peine à le faire sincèrement convenir de tous les solides avantages qu'il trouverait, outre la considération présente, dans son union avec le Dauphin, et ce qui était inséparable avec le duc de Beauvilliers. De l'aveu, je le conduisis aisément au desir, que je crus devoir aiguiser par la dif-

ficulté que lui-même sentait bien résulter de ses mœurs et de sa conduite. Je le ballottai long-temps exprès là-dessus dans la même conversation. Quand je crus l'avoir assez échauffé et assez embarrassé pour pouvoir espérer le faire venir à mon point en lui proposant la solution que j'avais projetée, je lui dis que je m'abstenais de l'exhorter sur ses mœurs et sur ses opinions prétendues, qu'il ne pouvait avoir foncièrement, et sur lesquelles il se trompait soi-même; qu'il savait de reste ce que je pensais sur tout cela, et que je n'ignorais plus aussi combien vainement je le presserais d'en changer; qu'aussi était-ce à moins de frais que je croyais qu'il pourrait réussir à l'union qu'il avait de si pressantes raisons de desirer; que le moyen en était entre ses mains et facile, mais que, s'il se résolvait à le prendre, il ne fallait pas s'en lasser; et qu'en ce cas, je croyais qu'il ne tarderait pas à en voir des succès qui, suivis et entretenus avec attention, le pourraient conduire à tout ce qu'il en pouvait souhaiter. Je l'avais ainsi excité de plus en plus, en le laissant au large sur le malheureux fond de sa vie; je lui fis dans la même vue acheter l'explication de ce chemin et du moyen facile que je lui proposais sans le lui dire. Enfin après lui avoir doucement reproché que je ne l'en croyais pas capable, je me laissai vaincre, et je lui dis que tout consistait en deux points: le premier d'être en garde continuelle de tout propos le moins du monde licencieux en présence du Dauphin, et chez madame la princesse de Conti où le Dauphin allait quelquefois, et d'où de tels discours lui pourraient revenir; que son indiscrétion là-dessus lui aliénait ce prince plus dangereusement et beaucoup plus loin qu'il ne pouvait se l'imaginer, et que ce que je lui disais là-dessus n'était pas opinion, mais science; que la discrétion opposée lui plairait tant, qu'elle le ferait revenir peu-à-peu, en

lui ôtant l'occasion de l'horreur qu'il concevait de ces choses, et de celui qui les produisait, par conséquent la crainte et les entraves où sa présence le mettait, qui se changeraient en aise et en liberté quand l'expérience lui aurait appris qu'il pouvait l'entendre sans scandale, et se livrer sans scrupule à sa conversation, dont les arts, les sciences et les choses historiques entretiendraient la matière entre eux, et peu-à-peu en banniraient toute contrainte, et n'y laisseraient que de l'agrément. L'autre point était d'aller moins souvent à Paris, d'y faire la débauche au moins à huis-clos, puisqu'il était assez malheureux que de la vouloir faire, et d'imposer assez à lui-même, et à ceux qui la faisaient avec lui, pour qu'il n'en fût pas question le lendemain matin.

Il goûta un expédient qui n'attaquait point ses plaisirs, il me promit de le suivre. Il y fut fidèle, surtout pour les propos en présence du Dauphin, ou qui lui pouvaient revenir. Je rendis ce que j'avais fait au duc de Beauvilliers. Le Dauphin s'aperçut bientôt de ce changement, et le dit au duc, par qui il me revint. Peu-à-peu ils se rapprochèrent; et comme M. de Beauvilliers craignait toute nouveauté apparente, et qu'il n'avait pas accoutumé de voir M. le duc d'Orléans, tout entre eux passa par moi, et après à Marly, où le duc de Chevreuse n'était point, par lui et par moi, tantôt l'un tantôt l'autre.

CHAPITRE V.

Mémoire sur les pertes de la dignité des ducs et pairs présenté au Dauphin. — Autre mémoire sur les maisons de Lorraine, de Bouillon et de Rohan. — Tête à tête entre le Dauphin et

moi. — Affaire du cardinal de Noailles renvoyée par le roi au Dauphin. — Causes de ce renvoi. — Discussion entre le duc de Beauvilliers et moi sur le choix d'un prélat pour travailler avec le Dauphin. — Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. — Dureté du roi dans sa famille. — Voyage sur la rivière. — Grand péril au pont de Melun. — Le comte de Toulouse attaqué de la pierre. — Musique du roi à la messe de la Dauphine.

Parmi tous ces soins et ces affaires, il fallait travailler au mémoire de nos pertes tel que le Dauphin me l'avait demandé. De tous temps je les avais rassemblées avec les occasions qui les avait causées autant que j'avais pu. J'avais eu cette curiosité dès ma première jeunesse; je l'avais toujours suivie depuis; je m'étais continuellement appliqué à m'en instruire des vieux ducs et duchesses les plus de la cour en leur temps et les mieux informés; à constater par d'autres ce que j'en apprenais; et surtout à m'en donner à moi-même la dernière certitude par des gens non titrés, anciens, instruits, versés dans les usages de la cour et du monde, qui y avaient été beaucoup, qui avaient vu par eux-mêmes; et par d'anciens valets principaux. Je mettais les uns et les autres sur les voies, et par conversation je les enfilais doucement à raconter ce que je m'étais proposé de tirer d'eux. J'avais écrit à mesure; ainsi j'avais tous mes matériaux, où j'avais ajouté à mesure aussi les pertes depuis mon temps, et dont j'avais été témoin avec toute la cour. Sans une telle avance, le recueil m'eût été impossible, et les recherches m'en auraient mené trop loin. Mais l'arrangement tel que le Dauphin le voulut fut encore un travail long et pénible. Je n'y pouvais être aidé de personne. M. de Chevreuse encore une fois n'était point à Marly, M. de Beauvilliers était trop occupé; je n'osai même me servir de secrétaire; néanmoins j'en vins à bout vers la fin du voyage. M. de Beauvilliers ne put repasser ce travail que superficielle-

ment. M. de Chevreuse à qui je l'envoyai, l'examina à fond. J'allai le trouver après de Marly à Dampierre, où je couchai une nuit. Il m'en parut content et n'y corrigea rien. J'y fis une courte préface adressée au Dauphin. Il s'en peut faire depuis qu'il fut achevé un étrange supplément.

J'ajoutai un mémoire qui eût pu être bien meilleur s'il n'eût pas été fait si rapidement, mais que je crus devoir présenter au Dauphin dans tout son naturel, en lui en expliquant l'occasion. Ce fut lors de la sortie du cardinal de Bouillon du royaume, et de son impudente lettre au roi, que le maréchal de Boufflers me le demanda sur les maisons de Lorraine, de Bouillon et de Rohan, et avec tant de précipitation que je le fis en deux fois dans la même journée. Il croyait pouvoir en faire usage dans un moment critique; il n'en fit aucun, c'est toujours le sort de ce qui regarde la dignité. J'avertis le Dauphin que l'état des changemens arrivés à notre dignité pendant ce règne était prêt à lui être porté. J'y avais joint en faveur de la haute noblesse, la lettre que le roi écrivit à ses ambassadeurs et autres ministres dans les cours étrangères, du 19 décembre 1670, sur la rupture du mariage de Mademoiselle avec M. de Lausun, parce que mon dessein, comme on l'a pu déjà voir, n'était pas moins de la relever que les chutes de notre dignité.

Quelque occupé que fût le Dauphin de l'affaire qui enfanta depuis la fameuse bulle *unigenitus* que le roi lui avait renvoyée en partie, il me donna heure dans son cabinet. J'eus peine à cacher dans mes poches, sans en laisser remarquer l'enflure, tout ce que j'avais à lui porter. Il en serra plusieurs papiers parmi les siens les plus importans, et les autres avec d'autres qui ne l'étaient pas moins, et j'admirai cependant l'ordre net et correct dont il les tenait tous, malgré les changemens de lieu

si ordinaires de la cour, qui n'étaient pas une de ses moindres peines. Avant de les mettre sous la clef, il voulut passer les yeux sur notre décadence, et fut épouvanté du nombre des articles. Son étonnement augmenta bien davantage, lorsque je lui fis entendre en peu de mots le contenu du dernier article, qui comprenait une infinité de choses qui auraient pu faire autant d'autres articles, mais que j'avais ramassés ensemble pour le fatiguer moins, et n'avoir pas l'air d'un juste volume. Je lui lus la préface, et je lui expliquai les sources d'où j'avais puisé ce qui a précédé mon temps. Il admira la grandeur du travail, l'ordre et la commodité des deux différentes tables; il me remercia de la peine que j'y avais prise, comme si je n'y eusse pas été intéressé; il me répéta que, puisque je l'avais bien voulu, il ne pouvait regretter la peine que m'avait donnée l'ordre chronologique qu'il m'avait demandé, auquel j'avais si nettement suppléé par l'arrangement des tables, que je ne lui dissimulai pas avoir été ce qui m'avait le plus coûté. Je lui dis qu'avec un prince superficiel et moins desireux d'approfondir et de savoir à fond, je me serais bien gardé de présenter les deux ouvrages ensemble, de peur qu'il ne se contentât des tables et de leurs extraits; mais que j'espérais que ce que j'avais fait pour son soulagement et pour la satisfaction subite d'une première curiosité, ne deviendrait pas obstacle à la lecture des articles entiers, où il trouverait encore toutes autres choses que les extraits ne pouvaient renfermer. Il me donna parole de lire le tout à Fontainebleau d'un bout à l'autre, de le lire pour s'en meubler la tête, et de m'en entretenir après. Il ajouta qu'il ne remettait cela à Fontainebleau, où on allait bientôt, que parce qu'il était accablé, outre le courant, d'une affaire que le roi lui avait renvoyée presque tout entière, et qui l'occupait d'autant plus que la religion y était intéressée.

Je ne jugeai pas à propos de prolonger une audience en laquelle je n'avais rien à ajouter à la matière qui me la procurait, et où je ne le voyais pas disposé à me parler d'autre chose. Comme il ne s'ouvrit pas davantage sur l'affaire qui l'occupait tant, et en effet beaucoup trop, je me contentai de le louer du temps qu'il y voulait bien donner, et de lui représenter en gros combien il était désirable qu'elle finît promptement, et combien dangereuses les passions et les altercations qui l'allongeraient en l'obscurcissant. Il me répondit là-dessus avec son humilité ordinaire sur lui-même, et avec bonté pour moi, sur quoi je me retirai. J'allai aussitôt après rendre compte de cette courte audience au duc de Beauvilliers; il fut ravi de la manière dont elle s'était passée; mais, ainsi que le Dauphin, il était tout absorbé de l'affaire dont ce prince me venait de légèrement parler.

On entend bien que c'était celle du cardinal de Noailles, qui enfanta depuis la fameuse constitution *Unigenitus*, sur laquelle on se souviendra ici de ce qui a été ci-devant dit et expliqué dans ces Mémoires. Les noirs inventeurs de cette profonde trame, contens au dernier point de l'avoir si bien conduite, et d'avoir réduit le cardinal de Noailles à une défensive de laquelle même ils lui faisaient un crime auprès du roi, ne laissaient pas d'être en peine d'avoir vu ce cardinal revenir à la cour, et y avoir une audience du roi passablement favorable, après en avoir obtenu une défense de s'y présenter, qui fut ainsi de courte durée. Le roi, tiraillé par les prestiges de son confesseur appuyés du côté de madame de Maintenon par ceux de l'évêque de Meaux, et l'ineptie irritée de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, ne résistait qu'à peine à son ancien goût pour le cardinal de Noailles, et à l'estime qui allait jusqu'à la vénération qu'il avait conçue pour lui. Ils s'aperçurent que, quelques progrès qu'ils fissent, la présence du cardinal,

ou les déconcertait, ou du moins mettait le roi dans un malaise qui les tenait en échec. Le remède qu'ils y trouvèrent fut de faire renvoyer l'affaire au Dauphin, puisque le roi lui en renvoyait tant d'autres, qu'il se mêlait de toutes avec autorité par la volonté et pour le soulagement du roi, et que tous les ministres travaillaient chez ce prince. Le roi, fatigué de cette affaire, prit aisément à cette ouverture. Il ordonna donc au Dauphin de travailler à la finir, de lui en épargner les détails et de ne lui en rendre compte qu'en gros, et seulement lorsqu'il serait nécessaire.

Rien n'accommodait mieux les ennemis du cardinal de Noailles. Il était resté le seul en vie des trois prélats qui avaient lutté contre l'archevêque de Cambrai lors de l'orage du quiétisme, et qui l'avaient culbuté à la cour et fait condamner à Rome. Ce mot seul explique toute la convenance de la remise de l'affaire présente au Dauphin, livré absolument au duc de Beauvilliers, beaucoup aussi au duc de Chevreuse, toujours également passionné pour son ancien précepteur, élevé dans tous leurs principes sur la doctrine, et qu'ils espéraient bien rendre pareil à eux sur Rome, et sur les immenses terreurs du jansénisme et des jansénistes. Le Dauphin avait pourtant montré plus d'une fois en plein conseil et avec éclat, sur des affaires très principales que les jésuites y avaient en leur nom, que la justice et ses lumières prévalaient à toute affection, mais ils comptèrent gagner l'une et l'autre en celle-ci avec les deux ducs si puissamment en croupe et si unis au père Tellier.

Raisonnant peu de jours après avec le duc de Beauvilliers, allant avec lui de Marly à Saint-Germain, du renvoi de cette affaire au Dauphin, nous convînmes aisément de la nécessité de lui proposer un évêque pour y travailler sous lui et y exécuter ses ordres à l'égard des

parties, et nous agitâmes les prélats qui pouvaient y être propres. Je lui nommai l'ancien évêque de Troyes. Plusieurs raisons me firent penser à lui. C'était un homme d'esprit et de savoir, qui avait de plus la science et le langage du monde auquel il était fort rompu ; il avait brillé dans toutes les assemblées du clergé, où il avait souvent réuni les esprits; il s'était trouvé à la cour dans des liaisons importantes et fort opposées, sans soupçon sur sa probité. Dans les affaires de l'église, il s'était maintenu bien avec tous et avec les jésuites; il était neuf sur celle-ci, puisqu'il était démis et retiré à Troyes depuis nombre d'années ; enfin sa droiture et sa piété ne pouvaient être suspectes à la vie toute pénitente qu'il avait choisie très volontairement, et dans laquelle il persévérait depuis si long-temps. Toutes ces qualités jointes à un esprit poli, doux, facile, liant, insinuant, qui était proprement le sien, me paraissaient faites exprès pour remplir les vues de l'emploi dont il s'agissait. J'expliquai ces raisons à M. de Beauvilliers, qui n'eut rien à m'opposer, sinon que M. de Troyes était ami du cardinal de Noailles; et de cela je ne l'en pus tirer, quoi que je lui pusse représenter. Je vins donc à un autre, et lui parlai de Besons, archevêque de Bordeaux, liant aussi, fort instruit, estimé, transféré d'Aire à Bordeaux par le père de la Chaise, enfin ami des jésuites et qui ne pouvait être suspect.

Le duc ne rejeta pas la proposition, mais il me parla de Bissy, évêque de Meaux, comme du plus propre à travailler sous le Dauphin. Celui-ci n'avait pas encore levé le masque; il s'entretenait respectueusement bien avec le cardinal de Noailles, tandis que, de concert en tout avec le père Tellier, il l'égorgeait en secret auprès de madame de Maintenon. Je m'élevai donc contre ce choix, et lui dis ce que je savais de l'ambition et des menées de ce prélat à Rome, étant évêque de Toul, des causes de son

refus opiniâtre de l'archevêché de Bordeaux, qui le dépaysait, et beaucoup d'autres choses que je ne répéterai. Alors M. de Beauvilliers m'avoua qu'il en avait déjà parlé au Dauphin, et, sur ce que je m'écriai encore davantage, et que je lui reprochai ensuite plus doucement une dissertation inutile, puisque le choix était fait, je l'ébranlai et je vis jour à joindre le Bordeaux au Meaux, dans ce travail sous le Dauphin. Il n'est pas temps maintenant d'en dire davantage sur cette affaire.

Le roi était à Marly depuis la mort de Monseigneur, c'est-à-dire qu'il y était arrivé de Meudon la nuit du 14 au 15 d'avril, et il y avait été retenu, comme je l'ai remarqué, à cause du mauvais air, parce que Versailles était plein de petites-véroles, et par la considération des princes ses petits-fils. Il fut trois mois pleins à Marly, et il en partit le mercredi 15 juillet, après y avoir tenu conseil et dîné, passa à Versailles, où il monta un moment dans son appartement, et alla coucher à Petit-Bourg, chez d'Antin, et le lendemain à Fontainebleau, où il demeura jusqu'au 14 septembre. Je supprimerais cette bagatelle, arrivée à l'occasion de ce voyage, si elle ne servait de plus en plus à caractériser le roi. Madame la duchesse de Berry était grosse, pour la première fois, de près de trois mois, fort incommodée et avait la fièvre assez forte. M. Fagon trouva beaucoup d'inconvéniens à ne lui pas faire différer le voyage de quelques jours. Ni elle ni M. le duc d'Orléans n'osèrent en parler. M. le duc de Berry en hasarda timidement un mot, et fut mal reçu. Madame la duchesse d'Orléans, plus timide encore, s'adressa à Madame et à madame de Maintenon, qui, toutes peu tendres qu'elles fussent pour madame la duchesse de Berry, trouvèrent si hasardeux de la faire partir que, appuyées de Fagon, elles en parlèrent au roi. Ce fut inutilement. Elles ne se rebutèrent pas, et cette dispute dura trois à quatre jours.

La fin en fut que le roi se fâcha tout de bon, et que, par capitulation, le voyage se fit en bateau au lieu du carrosse du roi.

Pour l'exécuter, ce fut une autre peine d'obtenir que madame la duchesse de Berry partirait de Marly le 13, pour aller coucher au Palais-Royal, s'y reposer le 14, et s'embarquer le 15 pour arriver à Petit-Bourg, où le roi devait coucher ce jour-là, et arriver comme lui le 16 à Fontainebleau, mais toujours par la rivière. M. le duc de Berry eut permission d'aller avec madame sa femme; mais le roi lui défendit avec colère de sortir du Palais-Royal pour aller nulle part; il défendit même l'Opéra à l'un et à l'autre, quoiqu'on y allât du Palais-Royal sans sortir, et de plain-pied des appartemens dans les loges de M. le duc d'Orléans. Le 14, le roi, sous prétexte d'envoyer savoir de leurs nouvelles, leur fit réitérer les mêmes défenses, et à M. et à madame la duchesse d'Orléans, à qui il les avait déjà faites à leur départ de Marly. Il les poussa jusqu'à les faire à madame de Saint-Simon pour ce qui regardait madame la duchesse de Berry, et lui enjoignit de ne la pas perdre de vue, ce qui lui fut encore réitéré à Paris de sa part. On peut juger que ses ordres furent ponctuellement exécutés. Madame de Saint-Simon ne put se défendre de demeurer et de coucher au Palais-Royal, où on lui donna l'appartement de la reine-mère. Il y eut grand jeu tant qu'ils y furent pour consoler M. le duc de Berry de sa prison.

Le prévôt des marchands avait reçu ordre de faire préparer des bateaux pour le voyage; il eut si peu de temps qu'ils furent mal choisis. Madame la duchesse de Berry s'embarqua le 15, et arriva avec la fièvre, à dix heures du soir, à Petit-Bourg, où le roi parut épanoui d'une obéissance si exacte. Le lendemain madame la Dauphine la vit embarquer. Le pont de Melun pensa être funeste; le ba-

teau de madame la duchesse de Berry heurta, pensa tourner, et s'ouvrit à grand bruit, en sorte qu'ils furent en très grand danger. Ils en furent quittes pour la peur et pour du retardement; ils débarquèrent en grand désordre à Valvin, où leurs équipages les attendaient, et ils arrivèrent à Fontainebleau à deux heures après minuit. Le roi, content au possible, l'alla voir le lendemain matin, dans ce bel appartement de la reine-mère que le feu roi et la reine d'Angleterre, et après eux Monseigneur, avaient toujours occupé. Madame la duchesse de Berry, à qui on avait fait garder le lit depuis son arrivée, se blessa et accoucha, sur les six heures du matin du mardi 21 juillet, d'une fille. Madame de Saint-Simon l'alla dire au roi à son premier réveil, avant que les grandes entrées fussent appelées; il n'en parut pas fort ému, et il avait été obéi. La duchesse de Beauvilliers accompagnée de la maréchale de Châtillon nommée par le roi, l'une comme duchesse, l'autre comme dame de qualité, eurent la corvée de porter l'embryon à Saint-Denis. Comme ce n'était qu'une fille on s'en consola, et la couche n'eût point de mauvaises suites.

Le comte de Toulouse, attaqué de grandes douleurs de vessie depuis deux mois à Marly, n'y voyait sur les fins presque plus personne. Le roi l'alla voir plus d'une fois, mais il voulut aussi qu'il allât à Fontainebleau en même temps que lui. Quoiqu'il ne pût souffrir de voiture, et encore moins monter à cheval, il en fit le voyage en bateau, et ne put presque sortir de sa chambre pour aller seulement chez le roi, très rarement, tant qu'on fut à Fontainebleau. C'est ainsi que rien ne pouvait dispenser des voyages, et que le roi faisait éprouver aux siens qu'il était au-dessus de tout. Il fit en arrivant la galanterie à la Dauphine d'envoyer à sa messe toute sa musique, comme elle était auparavant à celle de Monseigneur. Le Dauphin ne se soucia point de l'avoir à sa messe qu'il entendait d'or-

dinaire de bonne heure, et toujours dans un receuillement qui ne se serait guère accommodé de musique, d'autant plus qu'il l'aimait beaucoup. Ce fut une distinction que la Dauphine n'avait point demandée; elle la toucha beaucoup et montra à la cour une grande considération.

CHAPITRE VI.

Je songe à réconcilier solidement le duc de Beauvilliers et le chancelier. — Mes mesures. — Ma négociation. — Mon succès. — Mort du prince de Nassau. — Sa famille. — Mort de Penautier. — Le duc de Lesdiguières meurt à Paris. — Duché-pairie éteint. — 9,000 liv. de pension sur Lyon accordées au duc de Villeroy. — Plusieurs autres morts. — Pelletier. — Phélypeaux. — Serrant. — La princesse de Furstemberg. — Sa famille. — Son caractère. — Maison de son mari. — Comment elle obtient le tabouret. — Mariage du chevalier de Luxembourg avec mademoiselle de Harlay. — Mort du maréchal de Boufflers. — Son caractère. — Danger que je cours. — Maladie du maréchal. — Les médecins l'empoisonnent. — Pension de 12,000 liv. à la maréchale.

Dès que nous fûmes à Fontainebleau, je songeai de plus en plus comment je pourrais réussir à une réconciliation sincère du duc de Beauvilliers et du chancelier; je continuais à parler au premier du fils, sans jamais lui nommer le père, et je lui faisais valoir sa conversion par la soumission qu'il montrait entière à tout ce que je lui portais de sa part. J'en vis le duc si satisfait, que je crus qu'il était temps de le sonder tout-à-fait, pour m'assurer de voir rester le fils en place, dont j'avais bien de grandes espérances, mais non encore la pleine certitude que je desirais. Je l'exécutai dans une conférence, dans la galerie des Cerfs; le duc en avait une clef, on y entrait du

bas de son degré, et c'était là d'ordinaire qu'il aimait à parler tête à tête en se promenant sans crainte d'être interrompu. Après quelques propos sur Pontchartrain, j'en tirai ce mot décisif, que, si Pontchartrain devenait praticable, il opinait à le laisser en place puisqu'il y était, plutôt même qu'y en mettre un autre meilleur que lui pour éviter un déplacement. Je remerciai extrêmement M. de Beauvilliers, et je le confirmai de mon mieux dans une résolution pour laquelle j'avais tant labouré. Sûr alors que Pontchartrain avait échappé au danger, et qu'en continuant de se conduire à l'égard du duc comme il faisait, et comme la frayeur l'empêcherait d'y broncher, il n'avait plus à craindre, et devait son salut au duc de Beauvilliers, je crus que c'était le moment d'essayer de frapper le grand coup que je méditais; mais je compris que si la réconciliation était possible, ce ne serait qu'en la forçant, et, pour ainsi dire, malgré l'un et l'autre.

Le duc était trop justement ulcéré, et sentait trop ses forces pour vouloir ouïr parler du chancelier; et celui-ci trop outré de voir toute la faveur et l'autorité, sur lesquelles il avait si raisonnablement compté sous Monseigneur, passées par la mort de ce prince au duc de Beauvilliers, et dont il jouissait déjà d'avance en grande partie, pour souffrir d'entendre parler de l'humiliation de se courber devant cet homme qu'il s'était accoutumé à attaquer et à haïr, et pour consentir à lui faire des avances.

Plein de mon idée, j'allai une après-dînée à la chancellerie, où il logeait, à heure de l'y trouver seul et de n'être pas interrompu. Il avait un petit jardin le long de son appartement et de plain-pied, qu'il appelait sa Chartreuse, et qui y ressemblait en effet, où il aimait à se promener seul, et souvent avec moi tête à tête. Dès qu'il me vit entrer dans son cabinet, il me mena dans ce petit jardin, affamé de causer depuis notre longue séparation

de Marly, et il ne faisait que d'arriver à Fontainebleau où je ne l'avais vu qu'un soir ou deux avec du monde. Là, après une conversation vague, assez courte, de gens qui effleurent tout parce qu'ils ont beaucoup à se dire, je lui demandai, à propos du travail des ministres chez le Dauphin, et de la grandeur nouvelle du duc de Beauvilliers dont il était fort affecté, s'il savait tout ce qui s'était passé à Marly, et si son fils lui en avait rendu compte. Sur ce qu'il m'en dit, et qui n'avait nul trait à son fait, je regardai le chancelier en lui demandant s'il ne lui avait rien appris de plus particulier et de plus intéressant. Il m'assura que non, avec curiosité de ce que je voulais dire. « Oh! bien donc, monsieur, repris-je, apprenez donc ce que votre éloignement continuel de Marly et votre passion pour Pontchartrain, d'où vous voudriez ne bouger, vous fait ignorer, et à quoi peut-être cette conduite vous expose: c'est que M. votre fils a été au moment d'être chassé. — Hélas! me répondit-il en haussant les épaules, à la conduite qu'il a, et aux sottises qu'il fait tous les jours, c'est un malheur auquel je m'attends à tous instans ». Puis se tournant vers moi d'un air fort agité : « mais contez-moi donc cela, ajouta-t-il, et à quoi il en est ». Je lui dis le fait, et tout ce que je crus le plus capable de l'effrayer, mais en prenant garde de lui rien montrer qui le pût faire douter le moins du monde du duc de Beauvilliers, et le laissant au contraire dans l'opinion de l'effet de leur haine et de son nouveau crédit, qu'il exhala vivement et à plus d'une reprise.

Je le tins long-temps entre deux fers, comme en effet son fils y avait été long-temps, et lui dans l'impatience de la conclusion et de savoir où en était son fils, et je fis exprès monter cette impatience jusqu'à la dernière frayeur. Alors je lui dis qu'il était sauvé ; que pour cette fois il n'avait plus rien à craindre, et que j'avais même

lieu de croire qu'il pouvait être soutenu par qui l'avait sauvé. Voilà le chancelier qui respire, qui m'embrasse, et qui me demande avec empressement qui peut être le généreux ami à qui il doit le salut de sa fortune. Je ne me pressai point de répondre pour l'exciter davantage, et revins à l'extrême et imminent péril dont la délivrance était presque incroyable. Le chancelier à pétiller, et à me demander coup sur coup le nom de celui à qui il devait tout, et à qui il voulait être sans mesure toute sa vie. Je le promenai encore sur l'excès de l'obligation et sur les sentimens qui lui étaient dus par le chancelier et par toute sa famille; et, comme il me demanda de nouveau qui c'était donc, et si je ne le lui nommerais jamais, je le regardai fixement et d'un air sévère, qui m'appartenait peu avec lui, mais que je crus devoir usurper pour cette fois: « Que vous allez être étonné, lui dis-je, de l'entendre ce nom que vous devez baiser; et que vous allez être honteux! Cet homme que vous haïssez sans cause, que vous ne cessez d'attaquer partout, M. de Beauvilliers enfin », en haussant la voix et lui lançant un regard de feu, « est celui à qui il n'a tenu, en laissant faire, que votre fils n'ait été chassé, et qui l'a sauvé et raffermi de plus dans sa place. Qu'en direz-vous, monsieur? » ajoutai-je tout de suite. « Croyez-moi, allez vous cacher. — Ce que j'en dirai, répondit le chancelier d'une voix entrecoupée d'émotion, c'est que je suis son serviteur pour jamais, et qu'il n'y a rien que je ne fasse pour le lui témoigner »: puis, me regardant, et m'embrassant avec un soupir, « c'est bien là votre ouvrage, je vous y reconnais; eh! combien je le sens! mais cela est admirable à M. de Beauvilliers au point où il en est, et au point où nous sommes ensemble. Je vous conjure de l'aller trouver, de lui dire que je me jette à ses pieds, que j'embrasse ses genoux, que je suis à lui pour toute ma vie; mais auparavant je

vous conjure de me raconter tout ce détail dont vous ne m'avez dit que le gros. »

Alors je n'en fis plus de difficulté : je lui fis le récit fort étendu de ce que j'ai cru devoir resserrer ici sans plus ménager le secret que M. de Beauvilliers m'avait imposé, et par moi ensuite à Pontchartrain, lorsqu'il voulut après que je lui parlasse de sa part. Ce récit très exact, mais appuyé et circonstancié avec soin, jeta le chancelier dans une honte, dans une confusion, dans un repentir dans une reconnaissance dignes d'un homme de sa droiture et de son esprit. Il redoubla les remercîmens qu'il me fit d'un service si signalé que j'avais rendu à lui et à son fils, alors que j'en étais si mécontent, mais qu'il fallait qu'il s'en souvînt toute sa vie, et passât partout par où je voudrais. Je répondis au chancelier qu'à mon égard ce n'était là rien que le paiement de mes dettes envers lui, mais qu'il devait porter toute sa gratitude vers le duc de Beauvilliers, qui n'ayant reçu de lui qu'aigreurs et procédés fâcheux, et souvent même de son fils encore, le sauvait néanmoins par pure générosité, par effort de religion, sans y être obligé le moins du monde, n'ayant qu'à se taire pour le laisser périr, et dans un temps encore où il fallait avouer qu'il n'avait, et que, selon toute apparence humaine, il n'aurait jamais aucun besoin de lui ni de son fils.

Le chancelier convint bien franchement qu'il n'aurait jamais pensé trouver là son salut, se livra de même à toute la honte que je voulus encore lui faire de ses préventions et de ses manières à l'égard de M. de Beauvilliers, ajouta de nouveau qu'il voulait être pour jamais à lui et sans mesure, et qu'il lui tardait qu'il le sût par lui-même. Je le priai de suspendre jusqu'à ce que j'eusse préparé le duc à la révélation de son secret, et, ce que je ne lui dis pas, à vouloir bien recevoir son hommage et se raccommoder avec lui. Il me conjura de n'y perdre

pas un moment de protester au duc qu'il était à lui sans réserve ; qu'il le suppliait de trouver bon que son opinion au conseil lui demeurât libre en choses graves, mais qu'à cela près, il se rangerait toujours à son avis toutes les fois que cela lui serait possible; qu'il n'y manquerait jamais dans les choses qui ne seraient pas vraiment importantes, et que si, dans celles qui le seraient, il ne pouvait pas toujours se ranger à son avis, il dirait le sien tout uniment, sans jamais contester ni disputer avec lui; qu'enfin, il verrait, par toute sa conduite, combien exactement il remplirait ses engagemens, et combien en tout genre son dévoûment et sa reconnaissance seraient fidèles et entiers.

J'allai de ce pas chez le duc de Beauvilliers, à qui je racontai sans détour toute la conversation que je venais d'avoir. Il rougit, et me demanda avec quelque petite colère qui m'en avait prié. Je lui répartis que c'était moi-même; que je ne lui dissimulais pas que mon desir, et enfin mon dessein, avait toujours été de le raccommoder avec le chancelier, dont le péril troublait toute la joie de ma vie. Un peu de courte, mais de vive paraphrase que j'ajoutai en même sens, calma le duc jusqu'à me savoir bon gré, non de la chose, mais du sentiment qui me l'avait fait faire. Je lui fis comprendre tout de suite assez aisément que, bien loin qu'il y allât le moins du monde du sien dans la situation où il se trouvait, une générosité si gratuite et si peu méritée lui enchaînait le chancelier et son fils, par une obligation de nature à ne pouvoir jamais s'en séparer, lui épargnait la peine d'achever de perdre l'un, et de continuer nécessairement par travailler à la perte de l'autre, que je ne regardais le fils que comme accessoire; mais qu'une fois sincèrement réuni avec le père, j'étais persuadé qu'il y trouverait des ressources qui le soulageraient en tous temps,

et qui deviendraient fort utiles à l'état. Le duc tout-à-fait radouci me chargea de complimens modestes pour le chancelier, et de lui dire qu'il était bien aise de montrer à lui et à son fils combien ils s'étaient mécomptés sur lui; que les engagemens qu'il voulait prendre pour le conseil étaient trop forts; qu'il était juste que tous deux y conservassent leur liberté entière; que l'aigreur et la chaleur étaient les seules choses à y retrancher; et qu'il l'assurait aussi qu'il y serait toujours le plus qu'il le pourrait favorable à ce qu'il jugerait qui lui pourrait être agréable.

Tout de suite j'exigeai du duc et aussitôt après du chancelier, qu'en mettant à part toute prévention réciproque sur les affaires concernant Rome et la matière du jansénisme, ils en parleraient mesurément au conseil, en y disant néanmoins tout ce qui ferait à l'affaire et à leur sentiment, mais de façon à se marquer réciproquement leur considération mutuelle, jusque dans ces choses qui les touchaient si fort tous deux et d'une manière si opposée. J'en eus parole de tous les deux et de bonne grâce, et tous deux l'ont toujours depuis tenue fort exactement. Je me gardai bien de rendre au chancelier la manière dont j'avais été reçu d'abord du duc de Beauvilliers; je lui dis tout le reste. Il pétillait de sceller lui-même cette grande réconciliation avec lui; mais le duc, toujours et quelquefois trop plein de mesures, voulut un délai de dix ou douze jours sans que j'en visse la raison. Je soupçonnai qu'ayant été pris au dépourvu, et comme par force, il crut avoir besoin de ce temps pour se dompter entièrement sur le chancelier, et ne rien faire de mauvaise grâce. Le chancelier toutefois ne s'en douta point, mais son impatience le porta à me prier de demander en grâce au duc de trouver bon qu'au premier conseil il profitât de ce petit passage long et noir qui avait d'un côté la chambre du premier valet de

chambre en quartier, et de l'autre une vaste armoire, et qui était l'unique entrée de l'anti-chambre dans la chambre du roi, et que là, comme passant presque ensemble, il le serrât, lui prît la main, et lui exprimât au moins par ce langage muet ce qu'il n'avait pas encore la liberté de lui dire. Le duc y consentit, et cela fut exécuté de la sorte.

Au bout de dix à douze jours, M. de Beauvilliers me chargea d'avertir le chancelier qu'il irait chez lui le lendemain après dîner avec le duc de Chevreuse qui avait à lui parler, et, ce qui me surprit fort, de le prier de ne lui rien témoigner devant ce tiers à qui toutefois il ne cachait rien, et qui était ami particulier du chancelier; il ne voulut non plus que je m'y trouvasse. La visite ne se passa que civilement, quoique avec plus d'onction qu'il n'y en avait eu jusque-là entre eux. Quand elle fut finie, le duc de Beauvilliers pria le duc de Chevreuse de le laisser seul avec le chancelier. Alors se firent les remercîmens d'une part, les embrassades et les protestations de toutes les deux d'une amitié sincère. Le chancelier ne feignit point de s'avouer vaincu de tous points, et l'obligé de toutes les sortes. Ils se remirent pour abréger à tout ce que je leur avais dit de la part de l'un à l'autre; ils convinrent que leur réconciliation demeurerait secrète pour éviter les discours et les raisonnemens; et ils se séparèrent extrêmement contens l'un de l'autre. Le duc de Chevreuse attendait son beau-frère avec qui il s'en alla, et le chancelier avait mis ordre à être trouvé seul, et qu'il ne se trouvât personne chez lui pendant leur visite. Le duc et le chancelier me rendirent tous deux ce qui s'y était passé, et tous deux me prièrent que leur commerce continuât à passer par moi. Tous deux aussi me rendirent long-temps comment les choses se passaient entre eux au conseil.

Le chancelier et sa femme ne tarissaient point de remercîmens avec moi. Pontchartrain, souple par la nécessité dont je lui étais et par crainte et par honte, ne me dit pas un mot de la capitainerie garde-côte de Blaye, ni moi à lui. J'en admirai la ténacité, et j'avais beau jeu alors de lui faire quitter prise, mais je n'en voulus pas faire la moindre mention, ni leur laisser croire qu'un si petit objet eût pu entrer pour rien dans le projet du pénible ouvrage que je venais d'exécuter. Son succès me donna la joie la plus sensible et la plus pure; et j'ai eu celle que cette amitié de mes deux plus intimes amis a duré vraie, fidèle, entière, sans lacune et sans ride tant qu'ils ont vécu. Madame de Beauvilliers en fut fort aise, et me le témoigna, M. et madame de Chevreuse beaucoup aussi, à qui M. de Beauvilliers ne le cacha pas. Le monde ignora long-temps cette réconciliation. Les manières si changées au conseil de ces deux personnages ouvrirent enfin les yeux aux autres ministres, et lentement après aux courtisans. L'érection nouvelle de Chaulnes, postérieure à tout ceci de trois mois, fut prise quelque temps pour la cause du raccommodement dont ils ne s'aperçurent que long-temps après; mais à la fin, tout se sait en vieillissant, et on découvrit la véritable origine. Je ne pus en faire un secret au premier-écuyer, après ce qui s'était passé entre lui et moi là-dessus. La réconciliation s'était consommée dans les quinze premiers jours de Fontainebleau; son séjour d'Arminvilliers lui en différa la joie jusque vers la fin du voyage.

Le prince de Nassau, gouverneur héréditaire des provinces de Frise et de Groningue, se noya au passage du Mordick. La pluie le rendit paresseux de sortir de son carrosse, et de passer dans un autre bâtiment que celui où on l'embarqua. Les chevaux s'effrayèrent et causèrent tout le désordre. Il n'y périt que deux ou trois personnes

avec lui. Il avait pris le nom de prince d'Orange depuis la mort du roi Guillaume qui l'avait fait son héritier de tout ce qu'il avait pu. Le pensionnaire Heinsius, tout-puissant en Hollande, et la créature la plus affidée et dévouée au roi Guillaume, le voulait faire stathouder de la république. Il était bien fait, spirituel, appliqué, affable, aimé; il promettait infiniment pour son âge; il avait épousé la sœur du langrave d'Hesse-Cassel, depuis roi de Suède. Il la laissa grosse d'un fils unique, qui porte aussi le nom de prince d'Orange, qui a épousé une fille du roi Georges II d'Angleterre, qui est bossu et fort vilain, mais qui a beaucoup d'esprit et d'ambition, et qui n'oublie rien pour arriver au stathoudérat de la république, dont néanmoins il paraît encore assez éloigné.

Penautier mourut fort vieux en Languedoc : de petit caissier il était devenu trésorier du clergé, et trésorier des états de Languedoc, et prodigieusement riche. C'était un grand homme, très bien fait, fort galant et fort magnifique, respectueux et très obligeant; il avait beaucoup d'esprit, et était fort mêlé dans le monde; il le fut aussi dans l'affaire de la Brinvilliers et des poisons, qui a fait tant de bruit, et mis en prison avec grand danger de sa vie; il est incroyable combien de gens et des plus considérables se remuèrent pour lui, le cardinal Bonzi à la tête, fort en faveur alors, qui le tirèrent d'affaire. Il conserva long-temps depuis ses emplois et ses amis, et quoique sa réputation eût fort souffert de son affaire; il demeura dans le monde comme s'il n'en avait point eu. Il est sorti de ses bureaux force financiers qui ont fait grande fortune. Celle de Crosat, son caissier, est connue de tout le monde.

Le duc de Lesdiguières mourut à Paris à quatre-vingt-cinq ans, sans enfans, et en lui fut éteint ce duché-pairie. C'était un courtisan imbécille, frère des duc et ma-

réchal de Créquy qui n'étaient rien moins. J'en ai parlé sous le nom de Canaples qu'il portait lors du voyage de la maison de madame la duchesse de Bourgogne au-devant d'elle à Lyon où il commandait, et à l'occasion de son mariage. Sa femme, qui tenait beaucoup de l'esprit des Mortemart, eut la sottise de le pleurer. On se moqua bien d'elle : « Que voulez-vous, dit-elle, je le respectais comme mon père, et je l'aimais comme mon fils ». On s'en moqua encore davantage, elle n'osa plus pleurer. Elle avait passé sa vie dans une grande contrainte avec madame de Montespan; ce mari la contraignait encore davantage; avec tout son esprit elle se trouva embarrassée de sa liberté. Il avait 9,000 livres de la ville de Lyon que le roi donna au duc de Villeroy. Canaples, cousin-germain des Villeroy avait eu par eux le commandement de Lyon, après l'archevêque de Lyon, frère du vieux maréchal de Villeroy, qui lui avait fait donner 12,000 liv. par la ville. Canaples les eut en lui succédant. On l'ôta à force d'imbécillités. Le maréchal de Villeroy fit mettre Rochebonne à sa place avec 1,000 écus, et ce sont les 9,000 livres laissées à Canaples qu'eut le duc de Villeroy.

M. Pelletier, qui avait été ministre et contrôleur général des finances, mourut à Paris à plus de quatre-vingts ans. J'ai suffisamment parlé de lui lors de sa belle retraite, qu'il soutint admirablement. Il avait une grosse pension, voyait le roi quelquefois par les derrières qui le traitait toujours avec beaucoup d'estime et d'amitié, et dont il a obtenu tout ce qu'il a voulu depuis sa retraite, et les établissemens les plus considérables dans la robe pour sa famille.

Le chancelier perdit aussi son frère accablé d'apoplexies, qu'il aimait fort quoique ce ne fût pas un grand clerc, mais un fort honnête homme, extrêmement riche par sa femme. Son frère l'avait fait intendant de Paris qu'il

n'était plus, et conseiller d'état. Il laissa des enfans que leur richesse ni leur parenté n'ont pu sauver de leur peu de mérite et de la dernière obscurité.

Le vieux Serrant mourut aussi extrêmement vieux dans sa belle maison de Serrant en Anjou, où il était retiré depuis longues années. Il avait été maître des requêtes et surintendant de Monsieur. Il était Beautru, bourgeois de Tours, extrêmement riche, oncle et beau-père de Vaubrun, grand-père de l'abbé de Vaubrun et de la duchesse d'Estrées. Son petit-fils, le chevalier de Maulevrier-Colbert par son autre fille, mourut en même temps de la petite-vérole, fort aimé, estimé et regretté à la guerre où il s'était fort distingué, et était devenu maréchal-de-camp fort jeune; son père était frère de M. Colbert, mort étrangement, chevalier de l'ordre, de douleur de n'être pas maréchal de France qu'il méritait. M. de Louvois pour l'en empêcher, ne pouvant pis, lui fit donner l'ordre en 1688.

En même temps mourut aussi la princesse de Furstemberg. On a vu, plus haut, qui était son mari qui fut le dernier de sa maison des premiers et des plus anciens comtes de l'empire, et dont le père en avait été fait prince, qui était frère de l'évêque de Strasbourg et du cardinal de Furstemberg. La princesse de Furstemberg était fille unique et fort riche de Ligny, maître des requêtes et de la sœur de la vieille Tambonneau et de la mère du duc et du cardinal de Noailles. Elle avait été extrêmement jolie, faite à peindre, et quoique boiteuse, dont elle ne se cachait point, elle avait été une des meilleures danseuses de son temps. C'était la meilleure et la plus aimable femme du monde dont elle était extrêmement et d'une naïveté très plaisante. Elle était amie intime de la duchesse de Foix, et logeait et couchait à Versailles avec elle. Un soir que madame de Foix s'était

amusée fort tard à jouer chez M. le Grand, elle trouva la princesse de Furstemberg couchée, qui d'une voix lamentable lui dit qu'elle se mourait, et que c'était tout de bon. Madame de Foix s'approche, lui demande ce qu'elle a, l'autre dit qu'elle ne sait, mais que depuis deux heures qu'elle est au lit, les artères lui battent, la tête lui fend, et qu'elle a une sueur à tout percer, qu'enfin elle se trouve très mal, et que le cœur lui manque. Voilà madame de Foix bien en peine, et qui de plus, n'ayant pas d'autre lit, va par l'autre ruelle pour se coucher au petit bord; en se fourrant doucement pour ne pas incommoder son amie, elle se heurte contre du bois fort chaud; elle s'écrie, une femme de chambre accourt avec une bougie, elles trouvent un moine dont on avait chauffé le lit que la Furstemberg n'avait point senti, et qui par sa chaleur l'avait mise dans l'état où elle était. Madame de Foix se moqua bien d'elle et toute la cour le lendemain.

Je ne sais comment un Allemand de la naissance de son mari l'avait épousée. Il la planta là quelques années après et s'en retourna en Allemagne, où il devint le premier ministre de l'électeur de Saxe, et gouverneur en plein de l'électorat quand ce prince fut en Pologne. Sa femme n'avait jamais été assise, ni prétendu à l'être. Le cardinal de Furstemberg, fort en faveur, prétexta que son neveu la demandait. Elle fit long-temps ses paquets et ses adieux: sur le point de partir, le cardinal de Furstemberg témoigna au roi sa douleur de la situation de son neveu avec sa femme, qu'il n'avait osé mener en Allemagne à cause de la mésalliance; il ajouta que ses occupations l'empêchaient de se mêler de ses affaires domestiques; que sa maison s'éteignait; que ces raisons le forçaient de la faire venir auprès de lui pour ne plus revenir en France; que ce lui serait une grande consolation, et à son neveu un grand

moyen de bien faire recevoir sa femme, si en partant d'ici le roi lui voulait faire la grâce de la faire asseoir à son souper; qu'il ne le demandait qu'en prenant congé, et pour une fois unique. Le roi, accoutumé à ne rien refuser à un homme qui l'avait si bien servi, et avait tant et si dangereusement souffert pour lui, l'accorda à cette condition. Elle s'assit donc, mais se garda bien de prendre congé. Le voyage parut différé. Incontinent après, Monsieur, qui l'aimait fort, excusa le délai, et représenta au roi en même temps que ne pas continuer le tabouret jusqu'au départ était pis que de l'avoir refusé; le cardinal de Furstemberg de son côté, que sa nièce, après avoir eu cet honneur, ne pouvait plus paraître à la cour sans qu'il lui fût continué, et que si elle n'y venait plus son mari la croirait chassée, et que cela les brouillerait. Avec tout ce manège le tabouret lui demeura, le voyage s'éloigna, puis s'évanouit par insensible transpiration. Elle demeura le reste de sa vie à Paris, et à la cour assise. Elle n'eut point de garçons, ni sa fille aînée d'enfans du prince d'Isenghien qu'elle laissa bientôt veuf. Sa seconde fille avait épousé Seignelay, comme on la vu en son temps, dont une fille unique très riche qui a épousé le duc de Luxembourg, petit-fils du maréchal; et sa troisième, le comte de Lannois en Normandie.

Ce fut en ce même temps que le chevalier de Luxembourg, dernier fils du maréchal, et maréchal de France lui-même vingt-trois ans depuis, épousa la fille unique de Harlay, conseiller d'état, fils unique du feu premier président Harlay, qui était une riche héritière.

On eut en ce même temps à Rome et ici l'étrange nouvelle de la mort du cardinal de Tournon, légat *a latere* à la Chine et aux Indes. Elle fit un prodigieux bruit par toute l'Europe. Sa mission, son succès, sa sainte, mais exécrable catastrophe, sont tellement connus et imprimés

partout, que je m'abstiendrai d'entrer dans cette énorme affaire qui aussi bien est tout-à-fait étrangère aux matières de ces Mémoires, si ce n'est l'admirable cadence de ce martyr avec la naissance de l'affaire de la bulle *Unigenitus*.

Le maréchal de Boufflers mourut à Fontainebleau à soixante-huit ans; il est si souvent mention de lui dans ces Mémoires, qu'il n'en reste presque rien à dire. Rien de si surprenant qu'avec aussi peu d'esprit, et un esprit aussi courtisan, mais non jusqu'aux ministres avec qui il se savait bien soutenir, il ait conservé une probité sans la plus légère tache, une générosité aussi parfaitement pure, une noblesse en tout du premier ordre, et une vertu vraie et sincère qui ont continuellement éclaté dans tout le cours de sa conduite et de sa vie. Il fut exactement juste pour le mérite et les actions des autres, sans exception ni distinction, et à ses propres dépens; bon et adroit à excuser les fautes; hardi à saisir les occasions de remettre en selle les gens les plus disgraciés. Il eut une passion extrême pour l'état, son honneur, sa prospérité; il n'en eut pas moins par admiration et par reconnaissance pour la gloire et la personne du roi. Personne n'aima mieux sa famille et ses amis, et ne fut plus exactement honnête homme, ni plus fidèle à tous ses devoirs. Les gens d'honneur et les bons officiers lui étaient en singulière estime, et avec une magnificence de roi, il sut être réglé autant qu'il le put et singulièrement désintéressé; il fut sensible à l'estime, à l'amitié, à la confiance. Discret et secret au dernier point, et d'une rare modestie en tous temps, mais qui ne l'empêcha pas de se sentir aux occasions rares qu'on a vues, et de se faire pesamment sentir aussi à qui s'outrecuidait à son égard. Il tira tout de son amour du bien, de l'excellente droiture de ses intentions, et d'un travail en tout genre au-dessus des forces ordinaires, qui, nonobstant le peu d'étendue de ses lumières, tira souvent de lui des mé-

moires, des projets, et des lettres d'affaires très justes et très sensées dont il m'a montré plusieurs. Je lui en communiquais aussi des miens, et il en avait un fort important dans sa cassette, lorsque je fus averti de son extrémité, telle qu'il mourut le lendemain. J'avais espéré jusque-là, et je n'avais pas voulu lui montrer d'inquiétude. Je courus chez lui dans la frayeur du scellé et de l'inventaire; je lui dis que j'espérais tout de l'état où je le trouvais; mais que cette maladie étant grande, il serait long-temps sans pouvoir s'appliquer à rien de sérieux, pendant quoi j'aurais besoin de mon mémoire, qu'il me ferait plaisir de me rendre, et que je lui redonnerais après, quand il voudrait. Il ne fut point ému de ce discours, appela sa femme qui était arrivée la surveille, la pria d'aller chercher sa cassette, l'ouvrit, y prit le papier et me le rendit.

J'ai déjà dit que le service si rare et si heureux qu'il rendit à la bataille de Malplaquet lui avait tourné la tête jusqu'à oser demander l'épée de connétable, et sur le refus, la charge de colonel-général de l'infanterie, supprimée aussi, et encore plus dangereuse; de celle-là le refus encore plus sec l'outra; il oublia ses récompenses, il ne vit que les refus en contraste de tout ce qui fut prodigué au maréchal de Villars pour prix de la même bataille et d'une campagne où tous les genres de mérite étaient de son côté, et de celui de Villars tous les démérites possibles : cela le désespéra. Le roi se dégoûta de lui comme d'un ambitieux qui était insatiable, et ne s'en contraignit pas. Boufflers aimait le roi comme on aime un maître; il le craignait, l'admirait, l'adorait presque comme un dieu. Il sentit que l'impression était faite, et bientôt après, qu'elle était sans remède. Il en tomba dans un déplaisir cuisant, amer et sombre, qui lui fit compter toute sa fortune pour rien, et qui peu-à-

peu le jeta dans des infirmités où les médecins ne purent rien comprendre. Je perdis mon temps et mes efforts à le consoler ; car il ne m'avait caché que ses demandes avant de les faire, mais non leur triste succès. Il s'en plaignait quelquefois à Monseigneur qui le considérait, et qui cherchait à le consoler ; souvent à monseigneur le duc de Bourgogne, et encore depuis qu'il fut dauphin, qui l'aimait et l'estimait, et qui l'alla voir avec affection dans sa maladie. Il revenait d'un tour à Paris lorsqu'elle le prit ; quatre ou cinq jours le conduisirent aux portes de la mort. Un empirique lui donna un remède qui le mit presque hors de danger par la sueur, et il défendit bien tout purgatif. Le lendemain matin, la faculté bien étonnée de le trouver en si bon état, lui persuada une médecine, qui le tua dans la journée, avec des accidens qui montrèrent bien que c'était un poison après le remède qu'il avait pris, et qui ne fit pas honneur à ceux qui la lui donnèrent. Il fut universellement regretté, et ses louanges retentirent dans toutes les bouches, quoique sa considération fût tout-à-fait tombée. Le roi en parla bien, mais peu, et se sentit extrêmement soulagé. On emporta chez la duchesse de Guiche la maréchale de Boufflers, où le Dauphin et la Dauphine allèrent la voir. Elle voulut s'en aller aussitôt après à Paris, et ne permit point qu'on demandât rien pour elle, ce qu'elle rejeta même avec indignation. Néanmoins leurs affaires étaient fort embarrassées, et quelques jours après on la força d'accepter une pension du roi de 12,000 livres.

CHAPITRE VII.

Charost obtient par le Dauphin la charge de capitaine des gardes. — Mot de Domingue à la Dauphine sur Charost. — Pourquoi il obtient cette charge. — Fortune des trois Charost. — Cause curieuse du mariage du vieux Charost. — Tabouret de grâce de la princesse d'Espinoy. — Pont d'or fait aux Charost pour leur faire remettre la charge de capitaine des gardes. — Malice de Lausun sur le duc de Charost. — Ducs vérifiés sans pairie renouvelés. — Repentir de Louis XIII de l'érection de Paris en archevêché. — Comment Charost fut fait duc et pair. — Le roi pris au trébuchet. — Importance des entrées. — Ruses de Harlay, archevêque de Paris, déjouées par Charost. — Le duc de Beauvilliers et le Dauphin veulent me faire gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne. — Complément de la fortune de Charost.

La charge vacante eut plusieurs prétendans. Je hasardai de m'en mettre par une lettre que je présentai au roi. Il me revint aussitôt qu'elle lui avait plu assez pour me donner de l'espérance, mais M. de Beauvilliers, sans qui je ne faisais rien d'important, et qui m'y avait exhorté à tout hasard, me la diminua bientôt. Le maréchal était mort le 22 août. Le vendredi matin, 4 septembre, le roi travailla à l'ordinaire avec le père Tellier, puis envoya chercher le Dauphin. Il lui dit qu'en l'âge où il était, ce n'était plus pour soi qu'il devait faire des choix de gens qui ne le serviraient guère, mais qui serviraient le Dauphin toute leur vie; qu'ainsi il voulait lui donner un capitaine des gardes à son gré, et qu'il lui ordonnait de lui dire franchement à qui des prétendans il donnait la préférence. Le Dauphin, après lui avoir fait les réponses convenables, lui nomma le duc de Charost comme celui

qui lui était le plus agréable, et dans l'instant il l'obtint. Le roi passa ensuite chez madame de Maintenon; il y fit appeler Charost, lui donna la charge avec 500,000 livres de brevet de retenue pour en payer autant qu'en avait le maréchal de Boufflers, lui dit qu'il devait cette préférence au Dauphin, à qui il avait laissé le choix, et lui ordonna d'envoyer sur-le-champ cette nouvelle à son père, à qui elle ferait grand plaisir.

Charost était lieutenant-général, mais ne servait plus depuis long-temps. Il n'était pas même sur un pied avec le roi à se faire craindre aux prétendans de la charge; ce fut donc un étonnement extrême et un bourdonnement étrange, et en même temps un évènement qui imprima à toute la cour un grand respect pour le Dauphin et une persuasion parfaite de tout ce qu'il pouvait. Un nommé Domingue, porte-manteau de la Dauphine et fort familier avec elle, courut lui dire la nouvelle. Il osa ajouter qu'il l'en félicitait avec toute la joie possible, parce qu'au moins M. de Charost, fait capitaine des gardes, ne serait pas gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne. On verra qu'il ne fut pas prophète, mais la Dauphine en rit et y applaudit, et ce qui se trouva là de ses familières, par qui je le sus. Ce Domingue était un garçon d'esprit et orné, fort au-dessus de son état, bien traité et avec distinction de tout le monde. Il était venu tout enfant d'Espagne, avec son père, à la suite de la reine, à qui il était, et lui aussi quand il fut plus grand, puis à la dauphine de Bavière, enfin à celle-ci à son mariage. Elle avait de la bonté pour lui qui allait à une vraie confiance. Il lui parlait pourtant en honnête homme, et très franchement tête à tête, et ne laissait pas de lui faire souvent impression. Il s'attacha tellement à elle qu'il ne voulut pas se marier pour ne se point partager, et elle lui en savait gré; enfin, il fut tellement touché de sa mort qu'il

ne put se consoler. Il tomba dans des infirmités qui en moins d'un an le conduisirent au tombeau sans être sorti presque de sa chambre, ni avoir voulu voir personne que pour sa conscience.

N'ayant pas la charge, je fus ravi de la voir à un de mes plus intimes amis. Lui et moi nous nous l'étions réciproquement souhaitée. Je ne vis jamais homme si aise, et de la chose, et de la manière. Le Dauphin, à travers toute sa modeste retenue, parut extrêmement content, et la Dauphine aussi, mais par concommittance : on a vu quel rang tenait la duchesse de Béthune dans le petit troupeau de M. de Cambrai et parmi les disciples de madame Guyon, et quelle considération il en revenait au duc de Charost, son fils, auprès du Dauphin par celle de M. de Cambrai, et par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ce qui lui valut la charge. Quoique cette fortune fût fort peu apparente, et aussi peu espérée, on lui en verra faire une plus haute et encore moins attendue de lui ni de personne. C'est ce qui m'engage à un peu de disgression sur la singulière et curieuse fortune de ces messieurs de Charost.

Le comte de Charost, grand-père de celui-ci, était quatrième fils, mais tenant lieu de second fils du frère du premier duc de Sully, ministre favori d'Henri IV. Ce frère, qui était catholique, fut célèbre par ses nombreuses et importantes ambassades, par les succès qu'il y eut, par ses emplois considérables dans les armées; chevalier du Saint-Esprit en 1609, et mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1649. Charost, son cadet, ne pouvait pas espérer grand bien de lui. Le fameux procès que le comte de Soissons intenta au prince de Condé, duquel M. de Sully avait pris la défense auprès d'Henri IV, qui le rendit partial, et dont le comte de Soissons ne pardonna jamais le succès au favori, avait lié une amitié intime entre ce dernier et l'Escalopier, qu'il avait fait

nommer rapporteur du procès, et qu'il en fit récompenser d'une charge de président à mortier au parlement de Paris. L'Escalopier avait une fille fort riche, dont M. de Sully, qui ne mourut qu'à la fin de décembre 1641, fit le mariage avec le comte de Charost, son neveu, en février 1639; ce comte de Charost se trouva un homme de mérite qui se distingua fort dans toutes les guerres de son temps, et qui y eut toujours des emplois considérables. Il s'attacha au cardinal de Richelieu, jusqu'à s'en faire créature; cette protection lui valut la charge de capitaine des gardes-du-corps, dont se défit en 1634, le comte de Charlus, bisaïeul du duc de Lévi, et deux ans après, Calais.

Le cardinal Mazarin, qui se piqua d'aimer et d'avancer tout ce qui avait particulièrement été attaché au cardinal de Richelieu, rechercha l'amitié du comte de Charost, et le mit en grande considération auprès de la reine-mère, et ensuite auprès du roi, qui le regardèrent toujours comme un homme de tête et de valeur, et d'une fidélité à toute épreuve. Il se fit un principe de demeurer uni avec tout ce qui avait tenu au cardinal de Richelieu, qu'il appelait toujours son maître, et dont il avait force portraits, quoique sa mémoire ne fût pas agréable à la reine-mère. Charost avait beaucoup dépensé, il aimait la faveur quoique fort homme d'honneur. Il maria donc son fils, au commencement de 1657, à la fille unique du premier lit de M. Fouquet qui était lors dans l'apogée du ministère et de la faveur. La sienne à lui obtint un tabouret de grâce en 1662, qui fit le mariage de sa fille avec le prince d'Espinoy qui n'y songeait pas, et qui avait été avec lui de la promotion de l'ordre de 1661, sans aucune prétention parmi les gentilshommes, et qui n'en a jamais eu jusqu'à sa mort. Celle du cardinal Mazarin, qui suivit de près le mariage

que Charost avait fait de son fils, la fut de bien plus près de la disgrâce, ou plutôt de la perte de Fouquet que ce premier ministre mourant avait conseillée.

Colbert, son intendant, qu'il avait recommandé comme un homme très capable, s'éleva bientôt sur les ruines du surintendant. Le Tellier et lui, qui bien qu'ennemis étaient très unis pour la perte de Fouquet qu'ils avaient hâtée et approfondie, le furent toujours à la sceller de toutes parts. Dans la frayeur de son retour, il ne voyait qu'avec la dernière inquiétude le vif sentiment avec lequel le vieux Charost et son fils avaient pris les malheurs de Fouquet, combien ils s'étaient peu embarrassés de garder les moindres mesures dans leurs discours et dans leurs mouvemens en sa faveur. Le fils était capitaine des gardes en survivance de son père, ils n'en avaient rien perdu de leur familiarité, ni de leur considération auprès du roi et auprès de la reine, et l'un et l'autre aimaient, estimaient et distinguaient le père comme un ancien serviteur à toute épreuve, ce qui influait aussi sur le fils. Les deux ministres ne purent se croire en sûreté à l'égard de Fouquet, ni sur eux-mêmes, tant que ces deux hommes conserveraient une charge qui leur donnait un accès si libre et si continuel. Le roi et la reine sa mère, tiraillés de part et d'autre, se seraient trouvés soulagés de voir leur charge en d'autres mains ; mais trop sûrs de leur fidélité, et trop accoutumés à une sorte de déférence pour le père, ils ne purent se résoudre à les en dépouiller. Ce fut donc aux deux ministres à recourir à la voie de la négociation : ils eurent permission de leur faire un pont d'or.

Charost, vieux routier de cour, sentit qu'à la longue il ne leur résisterait pas, deviendrait à la fin à charge au roi et serait forcé de faire avec dégoût, et pour ce qu'on voudrait bien lui donner, une chose qu'il pouvait

faire alors avec agrément en imposant la loi, et en conservant et augmentant même sa considération et sa familiarité. Le traité fut donc que M. de Duras lui rendrait le prix de sa charge, et qu'il en serait pourvu; que M. de Charost aurait pour rien la lieutenance générale unique de Picardie, Boulonnais et pays reconquis, avec le commandement en chef de la province; que son fils, qui quitterait sa survivance en faveur de M. de Duras, aurait celle de la dernière lieutenance générale, avec le gouvernement de Calais, et que le père et le fils seraient en même temps faits ducs à brevet l'un et l'autre; mais ce ne fut pas tout; le père voulut deux choses du roi, auquel il s'adressa directement, et les obtint toutes les deux. L'une fut un billet entièrement écrit et signé de la propre main du roi, portant parole et promesse expresse de ne point faire de pair de France pour quelque cause que ce pût être, sans faire Charost père ou fils, et sans le faire avant tout autre, en sorte qu'il aurait le rang d'ancienneté sur celui ou ceux que le roi voudrait faire. L'autre chose fut un brevet d'affaires au père et un au fils, c'est-à-dire de moindres entrées que celles des premiers gentilshommes de la chambre, et beaucoup plus grandes que toutes les autres. Cette voie si rare et si précieuse d'un accès continuel et familier n'était pas le compte des deux ministres qui l'auraient bien empêché s'ils l'avaient pu, mais Charost brusqua ce dernier point du roi à lui, comme le vin du marché, sans lequel il ne pouvait le conclure de bon cœur, ni quitter une charge qui l'approchait si fort de lui, et sans s'assurer pour soi et pour son fils de s'en approcher encore davantage. Le billet fut un point capital et un effort extrême de considération. C'est l'unique promesse que le roi ait jamais donnée par écrit d'aucune grâce. On verra bientôt de quelle importance furent les entrées et la promesse, et combien

ce trait fut celui d'un habile homme. Il mourut en 1681, à soixante-dix-sept ans, et toujours en grande considération.

Il ne faut pas omettre que Calais et la lieutenance générale de Picardie fut et est encore un morceau de 80,000 livres de rente, outre le grand établissement. Charost son fils servit avec distinction, et se maintint dans la familiarité du roi : ce ne fut pas sans une légère éclipse. Il était à Calais lorsque la reine d'Angleterre y arriva avec le prince de Galles. M. de Lausun, qui les avait sauvés d'Angleterre et conduits, s'était pris à Pignerol d'une aversion extrême contre le malheureux Fouquet, qu'il y avait trouvé et laissé. Cette haine s'étendit à sa famille, et il n'en est jamais revenu. Tout occupé qu'il devait être de son retour à la faveur d'une fortune si unique et si inimaginable, il ne le fut pas moins de nuire à Charost. Il rendit au roi un compte si désavantageux en tout de Charost, de sa réception de la reine d'Angleterre, de l'état de Calais et de la garde de la place, que Charost eut le dégoût d'y voir arriver Laubanie en qualité de commandant, le même qui s'acquit long-temps depuis tant de gloire à la défense de Landau. Charost revint, et lui et Lausun demeurèrent des années sans se parler et long-temps sans se saluer.

Laubanie se conduisit en très galant homme qu'il était à l'égard de Charost, avec toutes sortes d'égards et de respects, et se fit un point d'honneur de lui rendre justice, et de détruire les mauvaises impressions que le roi avait prises. Il y réussit, et Charost revint auprès du roi comme auparavant. Il avait vu faire en divers temps plusieurs ducs vérifiés, M. de la Feuillade, M. de Chevreuse, M. de la Rocheguyon, M. de Duras, le maréchal d'Humières : il s'en était plaint. Le roi, qui ne les faisait point pairs pour éviter de faire Charost, lui ré-

pondait toujours froidement qu'il avait tort de se plaindre, qu'il ne faisait point de pairs, et Charost en effet n'avait point à répliquer, mais il voyait que le roi se moquait de lui. A la fin la faveur de Harlay, archevêque de Paris, prévalut. Il était duc à brevet depuis le mois d'avril 1674, et pétillait d'attacher la pairie à son siège. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les rois se laissent entraîner en des fautes, même en les voyant. Le cardinal de Gondi avait arraché le consentement de Louis XIII à l'érection de son évêché de Paris en archevêché. Rome, à son ordinaire, avait long-temps balancé, pour mieux faire acheter une grâce qui lui coûtait si peu. Cependant on ouvrit les yeux là-dessus à Louis XIII; il comprit qu'il n'avait pas intérêt à augmenter l'autorité du siège de la capitale, ni de ceux qui le rempliraient, et il en fut si persuadé, qu'il fit dépêcher un courrier à Rome pour rompre cette affaire : le courrier arriva le lendemain du consistoire où l'érection avait passé; le cardinal de Gondi fut archevêque de Paris, d'évêque qu'il en était auparavant, et on se garda bien de laisser découvrir que, vingt-quatre heures plus tard, Paris n'eût jamais été métropole.

C'était ici le même inconvénient dans le genre séculier, et plus grand encore en tant que ce siège avait déjà tout dans le genre ecclésiastique. Son prélat que le roi aimait était duc à brevet; c'était des honneurs pour sa personne, dont il se devait d'autant mieux contenter, que ses successeurs ne lui étaient rien, et que leur dignité ne décorait point sa famille. Le roi aussi pouvait se contenter de cette distinction unique dans le clergé et personnelle qu'il lui avait donnée, sans se soucier de ses successeurs, et craindre d'en augmenter l'autorité, que le cardinal de Retz lui avait assez fait sentir, et de rendre une septième pairie éternelle; néanmoins

la faveur l'emporta, et le roi résolut d'élever le siège de Paris à la pairie ; en même temps il ne voulait point faire Charost ; il recommanda donc fort le secret à l'archevêque de Paris, dans le dessein qu'il fût enregistré et reçu en même moment, et que la grâce ne se sût que par là, quitte après de se défaire comme il pourrait des clameurs de Charost.

L'archevêque eut beau mener son affaire le plus sourdement qu'il fut possible, les érections sont sujettes à quantité de formes ; Charost était au guet, il eut le vent de ce qui se préparait, il en parla au roi qui biaisa, et se hâta de se défaire de lui. Charost par là encore, plus certain de la chose, et qu'on lui voulait faire passer la plume par le bec, ne se rebuta point ; il attaqua le roi à la fin du petit coucher, où le peu de ceux qui jouissaient de ces entrées avaient toujours la considération réciproque de sortir tous, dès que l'un d'eux se présentait à parler au roi comme il donnait le bonsoir, afin de le laisser seul en liberté avec lui. Là le roi, prêt à se mettre au lit, ne pouvait prétexter des affaires ni passer dans une autre pièce ; il fallait bien qu'il écoutât jusqu'au bout des gens en très petit nombre, la plupart en grande dignité, et distingués tous par leur privance et presque tous par leurs charges. Le roi, pris ainsi au trébuchet, se mit à se promener par sa chambre avec Charost, qui, son billet à la main, le somma de sa parole comme le plus honnête homme qui fût dans son royaume. Le roi ne put disconvenir de l'engagement, mais il se tourna à exagérer les services de l'archevêque dont la nature demandait d'autant plus une récompense éclatante et immédiate de sa main, qu'ils étaient obstacles invincibles à celle qu'il lui avait voulu donner par Rome, où les propositions de l'assemblée du clergé de 1682 à laquelle il présidait étaient si odieuses, que le pape, qui ne

pouvait pas ne pas remplir la nomination qu'il lui avait donnée pour la promotion des couronnes, s'opiniâtrait depuis tant d'années à la différer toujours, et aimait mieux ne faire plus de promotions de son pontificat, que de donner un chapeau à l'archevêque. Charost trouva ces raisons fort bonnes, mais il ajouta qu'elles ne concluaient en quoi que ce fût pour son exclusion, et pour que le roi oubliât les services de son père et les siens, et manquât pour l'unique fois de sa vie à une promesse solennelle, qu'il lui représentait de sa propre main, et que lui-même avouait telle.

Le roi prétendit que l'archevêque devait passer seul par les considérations qu'il venait d'expliquer, mais avec assurance qu'il ne ferait plus aucun pair sans tenir la parole qu'il avait donnée. Charost insista et se retira au bout d'une demi-heure, fort mal satisfait du succès d'une si longue dispute. Il en eut encore trois fort près à près, toutes à la même heure, toutes autant ou plus longues, toutes en se promenant. A la dernière il emporta le prix de sa persévérance. Le roi lui dit qu'il lui aurait fait grand plaisir d'entrer dans ses raisons, et de se fier à lui pour une autre fois, mais enfin que, puisqu'il ne se voulait point relâcher de sa parole qu'il avait, il la lui voulait tenir, et qu'il pouvait avertir de sa part le premier président et le procureur général de prendre ses ordres là-dessus, et qu'il pouvait aussi prendre ses mesures pour ce qu'il avait à faire de sa part. On peut juger qu'il n'y perdit pas de temps; lui-même m'a conté ce détail et celui qui va suivre, et m'a dit que sans ses entrées et la facilité de forcer le roi de l'écouter seul à la fin de son petit coucher tant qu'il voulait, il n'aurait jamais emporté sa pairie.

L'archevêque de Paris, qui avait compté sur la distinction d'être seul, voulut au moins être le premier des deux, et prit secrètement toutes ses mesures. Charost n'y fut pas moins attentif, ni moins bien servi qu'il l'avait

été sur l'érection même. Il retourna au roi toujours au petit coucher, toujours son billet à la main; il se plaignit du dessein avantageux de l'archevêque, et montra au roi que sa parole n'était pas moins engagée à ce qu'il fût le premier de ceux qu'il ferait, qu'à n'en faire aucun sans lui. Le principal était accordé, l'accessoire ne tint pas. Le roi avait bien tacitement consenti à la surprise que l'archevêque lui voulait faire, mais une fois éventée et portée en plainte, elle ne tint pas. Le roi promit à Charost d'arrêter l'archevêque qui, en effet, ne fut enregistré et reçu au parlement que huit jours après lui. Mais ce fut encore une autre ruse où Charost le poursuivit jusqu'au bout. L'archevêque, outré de n'avoir pu faire que Charost ne fut point fait pair en même temps que lui, plus piqué encore de n'avoir pu réussir à faire passer sa pairie la première, eut la petitesse d'en vouloir éviter au moins la préséance actuelle, et pour cela voulut, ce qui ne se fait jamais, être reçu à la dérobée sans assistance d'aucun pair. Il eut encore l'infortune d'être découvert et forcé dans ce dernier retranchement. Charost, toujours aux écoutes, fut encore averti. Il sut le jour que le secret complot se devait exécuter; en vingt-quatre heures il s'assura du plus grand nombre de pairs qu'il put, qui arrivèrent avec lui à la grand'chambre à sept heures du matin comme on allait commencer l'affaire de l'archevêque. Il l'y trouvèrent lui-même qui attendait à l'ordinaire des pairs qui vont être reçus, et ils lui firent des complimens dont il se serait bien passés Sa surprise et son dépit ne purent se cacher. Ces pair. prirent aussitôt leurs places, et l'archevêque fut obligé de prendre la sienne au-dessous du duc de Charost.

Cette aventure fut fort ridicule pour l'archevêque, et Charost eut complète satisfaction. Il avait été duc à brevet avec son père en 1672, et il fut pair avec l'ar-

chevêque de Paris en 1690. Il était chevalier de l'ordre dès 1688. La teinture que M. de Lausun lui avait donnée auprès du roi, et qui n'était pas encore effacée, comme elle le fut depuis, eut grande part à tout ce qu'il eut à surmonter dans cette occasion pour lui si capitale.

Il maria son fils, cause de cette digression en 1680, à sa cousine-germaine, fille du prince d'Espinoy et de sa première femme qui mourut trois ans après, et lui laissa deux fils. Il se remaria huit ans après à une Lamet, fille unique de Baule, gouverneur de Dourlens, dont il eut après le gouvernement. Il avait déjà les survivances de son père de Calais et de Picardie, etc. Il fut lieutenant-général des armées du roi en 1702, et n'a presque pas servi depuis. Son père se démit de son duché en sa faveur en 1697. Il aimait à aller au parlement, et y entraînait souvent son cousin le duc d'Estrées. Le cardinal d'Estrées disait plaisamment qu'il y avait là de l'Escalopier. Démis, il continua à y aller plus d'un an, parce que son fils ne s'y faisait point recevoir. Le roi à la fin le trouva mauvais, et le duc de Charost fut reçu au parlement, et son père cessa d'y pouvoir aller, qui, lors de sa démission avait pris le nom de duc de Béthune. Nous verrons dans la suite la continuation de cette fortune. M. de Beauvilliers qui ne jugeait le duc de Charost propre qu'aux choses du dehors, qui en effet ne lui communiquait jamais rien, et qui l'avait extrêmement approché du Dauphin sur ce même pied-là de tout temps, le voulut placer de même auprès de lui, récompenser ainsi la liaison si intime de sa mère, favoriser tout le petit troupeau, et avoir un homme à eux et à lui dans cette charge principale, et qui par la singularité de la grâce fit montre du crédit du Dauphin.

Il avait sur moi d'autres vues qu'il ne tarda pas à m'expliquer, et où je fus bientôt après confirmé par le Dau-

phin même. C'était de me faire gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, lorsqu'il serait en âge de sortir des mains des femmes, place dont il y avait d'autant plus d'apparence que le roi en laisserait la disposition au Dauphin, qu'il venait de lui donner celle d'une autre principale, et qui ne lui était ni si directe ni si intime. Dieu qui souffle sur les projets des hommes n'a pas permis l'accomplissement de celui-là. On verra bientôt enterrer ce jeune prince avec toute l'espérance et le bonheur de la nation, et avec toutes les grâces, les charmes et les plaisirs de la cour. Ainsi Charost, par des évènemens uniques, eut le pont d'or que la compagnie des gardes valut à sa famille pour s'en démettre, rattrapa en sus cette même compagnie, et on verra qu'outre qu'il la fit passer à fils et à petit-fils, avec les charges qui en avaient été la récompense et la dignité de duc et pair où elle l'avait porté, il eut encore la place qui m'avait été destinée, et dont la vue fit préférer Charost pour la charge de capitaine des gardes-du-corps.

CHAPITRE VIII.

Campagne d'Allemagne. — Campagne de Savoie. — Campagne de Flandre. — Témérité du prince Eugène et de Marlborough. — Faute énorme de Villars. — Son impudence. — Il donne à tort un démenti public au maréchal de Montesquiou. — Course de Contade à la cour. — Son caractère. — Siège de Bouchain. — Ravignan dans la place. — Sa situation personnelle. — Son caractère. — Reddition de Bouchain. — La garnison prisonnière de guerre. — Générosité des ennemis à l'égard de Ravignan. — Fin de la campagne. — Comment Villars fut reçu à la cour.

Les armées du Rhin et des Alpes passèrent de part et

d'autre la campagne à s'observer, et à subsister. Besons, qui soulageait fort Harcourt, vivait aux dépens de l'ennemi au-delà du Rhin, tandis qu'Harcourt était demeuré dans nos lignes de Wessembourg, avec le gros de l'armée, que Besons rejoignit après avoir consommé tout ce qu'il avait pu de fourrages. Le reste de la campagne s'y passa dans cette tranquillité jusqu'à la mi-octobre, qu'Harcourt, ne voyant plus rien à craindre, la laissa en quartier de fourrages sous Besons, et s'en alla prendre les eaux à Bourbonne.

Berwick toujours sur une assez faible défensive, faute de troupes et de moyens de pouvoir mieux, ne fut que mollement inquiété; M. de Savoie, qui commandait son armée, aurait pu l'attaquer plus d'une fois avec beaucoup d'avantage, mais il fut retenu par ses soupçons et plus encore par son mécontentement. Il prit ombrage du trop grand affaiblissement de la France, qui faisait trop pencher la balance, et il ne pouvait obtenir du nouveau gouvernement de Vienne de lui tenir les paroles qu'il avait tirées du précédent, sur des cessions en Lombardie, ni en tirer les paiemens de ce qui lui était dû de subsides.

En Flandre le prince Eugène et le duc de Marlborough, dans leur union accoutumée, se contentèrent longtemps de vivre aux dépens des pays du roi et de resserrer son armée dans des lignes. A ce qui s'y était passé les années précédentes, c'était pour celle-ci en être quitte à bon marché, quoique fort honteux. Néanmoins ces avantages des alliés, quoique très réels, ne leur parurent pas dignes de leurs campagnes ordinaires. Marlborough au faite de la gloire et de la plus haute fortune où un capitaine de sa nature pût parvenir, se trouvait menacé d'un funeste revers qu'il avait un pressant intérêt de parer par quelque grand coup qui ranimât son parti, et

qui pût ébranler celui qui lui était contraire. Le prince Eugène personnellement mal avec l'archiduc successeur de son frère, et fort en brassière avec le nouveau gouvernement de Vienne, avait le même intérêt que Marlborough. Il leur était particulier à chacun, et en commun ils avaient celui de la continuation de la guerre qui maintenait toute leur autorité, leur puissance et leurs établissemens, et qui augmentait journellement leurs immenses richesses, de Marlborough surtout également avare et avide. De si pressantes raisons les jetèrent à une entreprise en apparence insensée, que leur bonheur, leur témérité, et l'incompréhensible conduite du maréchal de Villars fit réussir.

Ce dernier couvrait Bouchain. Outre le peu de places qui nous restaient de cette frontière, si mal menée, celle-là est un passage fort important, tient la tête des rivières, ouvre ou ferme un grand pays. Pour en faire le siège il fallait tourner toute notre armée, et la place par un long détour, et s'exposer à tout au passage inévitable de l'Escaut. C'est ce que les deux généraux ennemis osèrent entreprendre au hasard d'une bataille, leur armée demi passée, ou incontinent après. Villars qui tirait gros de partout où il pouvait, mais qui payait peu et mal les espions, fut tard averti. Il voulut les suivre. S'il se fut pressé, il les eût combattus à l'Escaut. Il montra desir de réparer cette faute qui ne se pouvait dissimuler, et arriva de fort bonne heure dans une belle plaine, où il voulut camper. Plusieurs officiers-généraux et le maréchal de Montesquiou même, lui rapportèrent des nouvelles des ennemis si proches et en si mauvais ordre, que personne ne douta qu'elles ne le déterminassent à les aller attaquer, et à réparer sur-le-champ l'occasion qu'il venait de manquer. Son froid, ses difficultés, ses lenteurs, surprirent infiniment l'armée où les nouvelles des ennemis s'étaient ré-

pandues, et avaient inspiré une ardeur qui éclata par des cris, et qui fit souvenir avec joie de l'ancien courage français. Les remontrances furent redoublées, pressées, poussées au-delà de la bienséance. Villars fut inflexible; pour toutes raisons il vanta son courage avec audace, on n'en doutait pas, et fit des rodomontades pour le lendemain. L'armée, en fureur contre lui, coucha en bataille, et ne s'ébranla qu'assez avant dans la matinée suivante par les mêmes lenteurs. Elle eut beau marcher, les ennemis avaient pris les devans, qui furent redevables de leur salut à la rare retenue du maréchal de Villars, dont le motif n'a pu être pénétré, puisque en l'état où les ennemis se trouvèrent, ils ne pouvaient de l'aveu des deux armées éviter d'être battus.

Villars avait annoncé la bataille par un courrier à la cour, qui fut quatre jours dans la plus vive attente. Enfin un courrier arriva à Fontainebleau, que Voysin amena au roi, qui venait de donner le bonsoir; le Dauphin qui se déshabillait, se rhabilla, et tout courut en un moment chez le roi, pour apprendre le succès de la bataille, et savoir les morts et les blessés; l'antichambre était pleine, qui croyait que Voysin en lisait le détail au roi, qui attendait qu'il sortît avec la dernière impatience, et qui sut enfin de lui qu'il n'y avait point eu d'action. Pour revenir à l'armée, Villars voyant les ennemis échappés, il se mit à éclater en reproches. Les officiers-généraux, surpris tout ce qu'on peut l'être, se regardèrent les uns les autres; Albergotti et quelques autres avec lui, prirent la parole pour le faire souvenir qu'il n'avait pas tenu à leurs représentations les plus vives qu'il n'eût vivement poursuivi sa marche. Montesquiou qui se crut plus offensé et plus à l'abri que les autres par son bâton de maréchal de France, lui répondit plus vertement qu'eux; un prompt démenti sec et net, sans dé-

tour ni enveloppe, fut le salaire de cette vérité; Montesquiou frémit, tourna le dos de la main sur la garde de son épée et sortit.

Villars, fier de ce triomphe, l'unique de la campagne après en avoir coup sur coup manqué deux si beaux, si sûrs, si nécessaires, se mit à braver de plus belle, d'autant mieux qu'après cet étrange essai, il ne craignait plus d'être contredit en face; mais la vérité était contre lui, elle demeurait entière, elle était connue de toute l'armée, et quoique Montesquiou n'en fût pas aimé, il fut visité de toute l'armée en foule. Villars enfin, un peu revenu à soi, fut fort embarrassé; il fit des pas pour se raccommoder avec Montesquiou. Les armées, non plus que les cours, ne manquent pas de gens qui aiment à se faire de fête et à s'empresser; il s'en trouva qui volontiers s'entremirent entre les deux maréchaux. Le second, bien fâché d'avoir à repousser contre son supérieur une injure si atroce et si publique, ne fut pas fâché d'en sortir par l'apparente porte de l'amour du bien public dans des conjonctures fâcheuses, soutenu par une réputation plus que faite sur la valeur, et par la consolation d'avoir toute l'armée pour témoin de la vérité qu'il avait soutenue. Pour couper court à une si étrange affaire, il ne fut pas question d'éclaircissement qui n'eût pas été possible, ni d'excuse qui n'eût fait qu'aggraver; on crut qu'un air d'oubli ou de chose non avenue était l'unique voie à prendre. Dès le lendemain Montesquiou parut un moment chez Villars, et peu-à-peu ils se revirent à l'ordinaire. Pour achever tout de suite ce qui regarde cette aventure, elle revint à Paris et à la cour par toutes les lettres de l'armée. Le roi aimait Montesquiou qu'il voyait depuis long-temps quelquefois par les derrières, et qui était ami de tous les valets principaux, mais son démenti le peinait bien moins que la cause et que les suites

qu'il en voyait par le siège de Bouchain, que les ennemis avaient formé; il ordonna donc à Villars de lui envoyer un officier-général bien instruit pour lui rendre compte des mouvemens qui avaient précédé ce siège. Villars, en bon courtisan, choisit Contade, major du régiment des gardes, fort connu du roi et fort dans le grand et le meilleur monde, qui était major-général de son armée. Contade savait aller et parler, et se tourner à propos, et fort bien à qui il avait affaire; il s'était fort attaché à Villars, il était fort ami de la maréchale et plus qu'ami de long-temps de madame de Maisons, sœur de la maréchale. Contade arriva le 20 août à Fontainebleau; il fut le lendemain matin vendredi conduit après la messe du roi chez madame de Maintenon, où ils demeurèrent deux heures avec lui. Ils y retournèrent encore l'après-dînée où Contade prit congé; il fut après assez long-temps seul avec le Dauphin dans son cabinet, et repartit le 22 pour retourner à l'armée. On peut juger du compte que rendit Contade, disposé comme il l'était, choisi et instruit par le maréchal de Villars, en présence de madame de Maintenon, qui lui fut toujours si favorable, et d'un ministre moins ministre du roi et d'état que ministre de cette dame.

Marlborough, qui n'avait jamais tenté un si dangereux hasard, se félicita publiquement d'y être échappé, et ne songea plus qu'à former le siège de Bouchain, qui était l'objet qui l'avait engagé à s'y exposer, ce qu'il exécuta incontinent après. Villars espéra d'abord de sauver la place en s'y entretenant une communication libre par les marécages. La garnison y était bonne, forte, et bien munie et approvisionnée, et Ravignan y commandait. Il vint concerter avec les maréchaux; sa personne fit un embarras. Il avait été fait prisonnier avec la garnison de Tournay et renvoyé sur parole. La difficulté des échanges

l'empêcha de servir. Il exposa le malheur de cette situation au duc de Marlborough, qui eut la générosité, par sa réponse, de lui permettre de servir, en l'avertissant toutefois qu'il ne lui répondait en cela que des Anglais, et nullement des impériaux ni des Hollandais.

Cette restriction n'arrêta point Ravignan. Il avait beaucoup d'ambition, il ne pouvait la satisfaire que par la guerre. Il l'aimait et il était fort bon officier, et de même nom que le président de Mesmes, qui prenait grande part à lui. Il était fort connu du roi, dont il avait été page, et qui avait ri quelquefois de ses tours de page, et de ce que la passion de la chasse lui avait fait faire. Il ne balança donc pas à servir d'inspecteur qu'il était et partout où il put, mais sans être mis comme officier-général sur les états des armées, parce que la permission seule des Anglais ne suffisait pas pour cela. Il fallait quelqu'un d'intelligent pour commander l'été dans Bouchain, et on l'y mit parce qu'on ne crut pas que la place dût craindre d'être assiégée. Le cas arrivé, il fut question de savoir si Ravignan y demeurerait. C'était contrevenir très directement à sa parole à l'égard des impériaux et des Hollandais. Il est même si différent de servir en ligne parmi la foule, ou de se charger de la défense d'une place attaquée, que Marlborough avait droit de trouver que c'était abuser de la générosité de sa permission. Les lois de la guerre n'allaient à rien moins qu'à excepter Ravignan de toute capitulation si la place était prise, et de le faire pendre haut et court, ce que Marlborough, quelque bonne volonté qu'il pût lui conserver, n'était pas en état d'empêcher. Cette matière amplement délibérée au camp, tandis que Ravignan s'y trouvait, il fut résolu que son honneur ni la bonne foi de la guerre ne devaient pas être exposés, et on songeait déjà à envoyer dès le soir même un autre commandant dans Bouchain, mais Ra-

vignan mit moins son honneur à garder sa parole, qu'à ne pas sortir d'une place, où il commandait, à la vue des ennemis qui en allaient former le siège. Il pressa Villars de l'y laisser retourner, et il fit des instances si fortes que Villars, outré d'un siège formé par ses fautes, et dont les suites étaient si terribles pour les campagnes suivantes, ne fut peut-être pas fâché d'en laisser la défense à un officier aussi entendu, et dont l'opiniâtreté serait assistée de la perspective d'une potence. Ainsi, contre l'avis universel, Villars prit sur soi d'y renvoyer Ravignan, qui ne se le fit pas dire deux fois et y retourna aussitôt.

La communication avec la place, entreprise avec de grands travaux, ne put se soutenir. Albergotti qui la gardait en fut chassé, et l'évènement fut regardé comme décisif pour le siège. Il produisit des accusations réciproques entre Albergotti et Villars, qui furent fort poussées. Tout à la fin du siège, l'adroit Italien n'oublia aucune souplesse pour se raccommoder avec son général. A l'extérieur il ne parut plus rien; personne n'en fut la dupe, et à leur retour, ils se portèrent l'un à l'autre tous les coups qu'ils purent, mais avec une égale impuissance. Villars fit toutes les démonstrations de vouloir combattre et secourir la place. On est encore à savoir s'il en eut effectivement le dessein. La fanfaronnade fut courte, il s'éloigna pour subsister. Cependant après une défense de moins d'un mois, Bouchain battit la chamade le 13 septembre, et la garnison, prisonnière de guerre, fut conduite à Tournay. Les généraux ennemis ne voulurent pas s'apercevoir de Ravignan avec toute la générosité possible, et demeurèrent un mois à réparer la place. Il était lors la mi-octobre.

Marlborough était pressé de passer la mer pour soutenir son parti fort abandonné, et une fortune chancelante. Le prince Eugène, si inséparablement uni à lui par

les mêmes intérêts, n'était pas lui-même sans inquiétudes, comme on la vu déjà. Il avait à soutenir à La Haye la bonne volonté d'Heinsius et de sa cabale, à y tout concerter en l'absence de Marlborough, et la perspective d'un voyage en Allemagne vers un nouveau maître et une cour nouvelle avec qui il était mal. De si fortes raisons, et dans une saison si avancée, leur persuadèrent à tous deux de finir la campagne. Notre armée harassée à l'excès et sans utilité profita aussitôt de l'exemple; chacun de part et d'autre tourna aux quartiers d'hiver. Villars fut assez bien reçu, parce qu'on n'avait personne à lui substituer pour la campagne suivante; Montesquiou passa l'hiver sur la frontière comme les précédens, et, par la raison qui vient d'être expliquée, fut assez peu content d'une course qu'il vint faire à la cour.

CHAPITRE IX.

Le czar entièrement défait sur le Pruth. — Il ne doit sa retraite qu'à l'avarice du grand-visir. — Ce dernier étranglé en arrivant à Constantinople. — Chalais va trouver la princesse des Ursins en Espagne. — Cette princesse veut se former une souveraineté. — Superbe habitation qu'elle fait bâtir en Touraine. — Ce qu'il advint de son château et de sa souveraineté. — Campagne d'Espagne sans résultats. — Mort de Castel-dos-Rios, vice-roi du Pérou. — Le prince Caraccioli lui succède. — Don Dominguo Guerra rappelé en Espagne. — Harpajon fait chevalier de la Toison d'Or.

On apprit en ce même temps le malheur du czar contre le grand-visir, sur la rivière du Pruth. Ce prince, piqué de la protection que la Porte avait accordée au roi de Suède retiré à Bender, en voulut avoir raison par les armes, et tomba dans la même faute qui avait perdu le roi

de Suède contre lui. Les Turcs l'attirèrent sur le Pruth à travers des déserts, où, manquant de tout, il fallait périr ou hasarder tout par un combat fort inégal. Il était à la tête de soixante mille hommes; il en perdit plus de trente mille sur la place, le reste mourut de faim et de misère; et lui sans aucune ressource, sans pouvoir éviter d'être prisonnier des Turcs avec tout ce qu'il avait avec lui. Dans une extrémité si pressante, une femme de rien, qu'il avait ôtée à son mari, tambour dans ses troupes, et qu'il avait publiquement épousée après avoir répudié et confiné la sienne dans un couvent, lui proposa de tenter le grand-visir pour le laisser retourner libre dans ses états avec tout ce qui était resté de la défaite. Le czar approuva la proposition, sans en espérer de succès. Il envoya sur-le-champ au grand visir, avec ordre de lui parler en secret. Celui-ci fut ébloui de l'or et des pierreries, et de plusieurs choses précieuses qui lui furent offertes; il les accepta, les reçut, et signa avec le czar un traité de paix par lequel il lui était permis de se retirer en ses états par le plus court chemin, avec tout ce qui l'accompagnait; les Turcs lui fournissant des vivres dont il manquait entièrement, et le czar s'engageant à rendre Asoph dès qu'il serait arrivé chez lui; à raser tous les forts et brûler tous les vaisseaux qu'il avait sur la mer Noire à laisser retourner le roi de Suède par la Poméranie, et à payer aux Turcs et à ce prince tous les frais de la guerre.

Le grand-visir trouva une telle opposition au divan à passer ce traité, et une telle hardiesse dans le ministre du roi de Suède qui l'accompagnait, à exciter contre lui tous les principaux de son armée, que peu s'en fallut qu'il ne fût rompu, et que le czar avec tout ce qui lui restait ne subit le sort d'être fait prisonnier : il n'était pas en état de la moindre résistance. Le grand-visir n'avait qu'à

le vouloir pour l'exécuter sur-le-champ. Outre la gloire de mener à Constantinople le czar, sa cour et ses troupes, on peut juger de ce qu'il en eût coûté à ce prince; mais ses riches dépouilles auraient été pour le grand-seigneur, et le grand-visir les aima mieux pour soi. Il paya donc d'autorité et de menaces, et se hâta de faire partir le czar et de s'éloigner en même temps. Le ministre de Suède, chargé des protestations des principaux chefs des Turcs, courut à Constantinople où le grand-visir fut étranglé en arrivant. Le czar n'oublia jamais ce service de sa femme, dont le courage et la présence d'esprit l'avaient sauvé. L'estime qu'il en conçut, jointe à l'amitié, l'engagea à la faire couronner czarine, à lui faire part de toutes ses affaires, et de tous ses desseins. Echappé au danger, il fut longtemps sans rendre Asoph, et à démolir ses forts de la mer Noire. Pour ses vaisseaux, il les conserva presque tous, et ne voulut pas laisser retourner le roi de Suède en Allemagne, ce qui pensa rallumer la guerre avec le Turc.

Chalais prit congé à Fontainebleau pour s'en aller en Espagne, prendre un bâton d'exempt des gardes-du-corps, dans la compagnie wallonne, dont M. de Bournonville était capitaine. Madame des Ursins avait toujours conservé un grand attachement pour son premier mari, pour son nom, pour ses proches. Celui-ci était fils unique de son frère aîné qui n'était jamais sorti de sa province, et ce fils n'avait paru ni à la cour ni dans le service. Le père était fort mal aisé, et le fils, qui n'avait rien, fut trop heureux de cette ressource; on le retrouvera dans la suite plus d'une fois. Outre cette affection, madame des Ursins fut bien aise d'avoir quelqu'un entièrement à elle, qui ne tînt qu'à elle, qui ne pût espérer rien que d'elle, et qui ne fût connu de personne en France ni en Espagne.

Non contente de régner là en toute autorité et puissance, elle osa songer à avoir elle-même de quoi régner. Elle saisit la conjoncture du don que le roi d'Espagne fit à l'électeur de Bavière, de ce qui était demeuré dans son obéissance aux Pays-Bas, pour y faire stipuler que l'électeur y donnerait des terres jusqu'à 100,000 liv. de rente à elle pour en jouir sa vie durant en toute souveraineté. Bientôt après il fut convenu avec l'électeur que le chef-lieu de ces terres qui devaient être contiguës, et n'en former qu'une seule, serait la Roche en Ardennes, et que la souveraineté en porterait le nom. On verra dans la suite cette souveraineté prendre diverses formes, changer de lieu, et se dissiper enfin en fumée, et cela dura long-temps. Madame des Ursins s'en tint si assurée, qu'elle bâtit là-dessus un beau projet. Ce fut d'échanger avec le roi la souveraineté qui lui serait assignée sur sa frontière, et pour celle-là, d'avoir en souveraineté la Touraine et le pays d'Amboise sa vie durant, reversible après à la couronne, de quitter l'Espagne, et de venir en jouir le reste de ses jours.

Dans ce dessein qu'elle crut immanquable, elle envoya en France d'Aubigny, cet écuyer si favori dont il a été parlé ici plus d'une fois, avec ordre de lui préparer une belle demeure pour la trouver toute prête à la recevoir. Il acheta un champ près de Tours, et plus encore d'Amboise, sans terres ni seigneurie, parce qu'étant souveraine de la province, elle n'en avait pas besoin. Il se mit aussitôt à bâtir très promptement, mais solidement, un vaste et superbe château, d'immenses basses-cours, et des communs prodigieux, avec tous les accompagnemens des plus grands et des plus beaux jardins, à la magnificence desquels les meubles répondirent en tous genres. La province, les pays voisins, Paris, la cour même en furent dans l'étonnement. Personne ne pouvait com-

prendre une dépense si prodigieuse pour une simple guinguette, puisque une maison au milieu d'un champ, sans terres, sans revenus, sans seigneurie, ne peut avoir d'autre nom, et moins encore une cage si vaste et si superbe pour l'oiseau qui la construisait. Ce fut long-temps une énigme, et cette folie de madame des Ursins fut comme on le verra, la première cause de sa perte. On n'en dira pas davantage sur le succès de cette chimère qui ne laissa pas d'accrocher la paix par l'opiniâtreté du roi d'Espagne, qui ne céda enfin qu'à l'autorité du roi qui le força de se désister de cet article, dont les alliés se moquèrent toujours avec mépris jusqu'à n'avoir jamais voulu en entendre parler dans les formes. Mais pour n'y plus revenir, il faut voir ce que devint cet admirable palais, si complètement achevé en tout, et meublé entièrement avant que madame des Ursins eût perdu l'espérance d'y jouer la souveraine.

On ne pouvait imaginer qu'un aussi petit compagnon que l'était d'Aubigny, quelques richesses qu'il eût amassées, pût ni osât faire un pareil bâtiment pour soi. Ce ne fut que peu-à-peu que l'obscurité fut percée. On soupçonna que madame des Ursins le faisait agir, et se couvrait de son nom. On pensait qu'elle pouvait lasser, ou se lasser enfin de l'Espagne, et vouloir venir achever sa vie dans son pays sans y traîner à la cour ni dans Paris, après avoir si despotiquement régné ailleurs. Mais un palais, qui pourtant n'était qu'une guinguette, ne s'entendait pas pour sa retraite ; ce ne fut que l'éclat que sa prétendue souveraineté fit par toute l'Europe qui commença à ouvrir les yeux sur Chanteloup, c'est le nom de ce palais, dont à la fin on sut la destination. La chute entière de cette ambitieuse femme, qui se verra ici dans son temps, ne lui permit pas d'habiter cette belle demeure. Elle demeura en propre à d'Aubi-

gny, qui y reçut très bien les voisins et les curieux, ou les passans de considération, à qui il ne cacha plus que ce n'était ni pour soi, ni de son bien, qu'il l'avait bâtie et meublée. Il s'y établit, il s'y fit aimer et estimer. Il y perdit sa femme qui ne lui laissa qu'une fille unique fort jeune; ainsi il s'était marié du vivant de madame des Ursins, ou aussitôt après sa mort, et cette fille très riche a épousé le marquis d'Armentières, qui sert actuellement d'officier-général, et qui en a plusieurs enfans. Orry, dès-lors contrôleur général, en fit le mariage. Peu auparavant Aubigny était mort, et avait chargé Orry du soin de sa fille et de ses biens, comme étant le fils de son meilleur ami, de ce même Orry qui avait été plus d'une fois en Espagne, et dont plus d'une fois il a été parlé ici.

La campagne n'avait été rien en Espagne; il n'y eut que des bagatelles. L'archiduc, trop affaibli pour rien entreprendre de bonne heure, ne songea plus qu'au départ, dès que l'empereur son frère fut mort, et n'eut plus d'argent que pour la dépense du voyage. M. de Vendôme en manquait aussi; et ne laissa pas de faire accroire long-temps aux deux cours qu'il ferait le siège de Barcelone, pour lequel il amassa des préparatifs. Le roi et la reine d'Espagne passèrent l'hiver à Sarragosse, et l'été fort inutilement à Corella. Le duc de Noailles, destiné avec ses troupes, qui n'avaient rien à faire en Catalogne, à servir sous M. de Vendôme, était allé, dès le mois de mars, à la cour d'Espagne, où M. de Vendôme ne fut que de rares instans, sous prétexte des préparatifs de la campagne. La contrainte ne l'accommodait pas, il aimait mieux régner et paresser librement dans ses quartiers. L'été et l'automne s'écoulèrent de la sorte, et tout à la fin la cour d'Espagne retourna à Madrid. Elle donna la vice-royauté du Pérou au prince

Caraccioli de Santo-Buono, grand d'Espagne, qui avait perdu tous ses biens de Naples.

Cette vice-royauté vaquait par la mort du marquis de Castel-dos-Rios, qui était ambassadeur d'Espagne en France à l'avènement de Philippe V à la couronne. On rappela en Espagne dou Domingo Guerra, qui avait été chancelier de Milan, place extrêmement principale qu'il avait perdue depuis l'occupation des impériaux, et il était à Paris depuis long-temps. Il eut les premières places d'affaires en Espagne, et à la fin les perdit. C'était une très bonne tête, fort instruit, fort expérimenté, grand travailleur, fort Espagnol et assez peu Français. Bientôt après Harpajon, qui servait de lieutenant-général en Espagne, et qui y avait été heureux en deux petites expéditions qui ne roulèrent que sur lui, fut honoré de l'ordre de la Toison d'Or.

CHAPITRE X.

Retour de Fontainebleau par Petit-Bourg. — Le cardinal de Noailles interdit plusieurs jésuites. — Intrigues de ces derniers. — Le cardinal de Noailles en confère avec le roi et le Dauphin. — Menées pour allonger l'affaire. — Lettres de plusieurs évêques au roi. — Le Dauphin logé à Versailles dans l'appartement de Monseigneur. — Retour du duc de Noailles. — Confiscation des biens du prince de Carignan. — Chimères de M. de Chevreuse. — Elles mettent en péril l'érection nouvelle de Chaulnes pour son second fils. — Le vidame d'Amiens fait duc et pair de Chaulnes. — Cris de la cour. — Le Dauphin désapprouve cette grâce. — Singulière réception du duc de Chaulnes au parlement. — Plénipotentiaires nommés pour la paix. — Utrecht choisi pour le lieu de la négociation. — Tallard de retour d'An-

gleterre. — Le roi Jacques revient à Saint-Germain de ses voyages dans le royaume.

Le lundi 14 septembre, le roi revint de Fontainebleau par Petit-Bourg, et arriva le lendemain de bonne heure. Le cardinal de Noailles, qui avait eu ordre de s'y trouver ce même jour, parut à la descente du carrosse. Il eut aussitôt après une assez longue audience du roi, puis du Dauphin encore plus longue. Ce prince avait fort travaillé à cette affaire à Fontainebleau, et j'en avais appris des nouvelles à mesure par l'archevêque de Bordeaux. Elle avait alors deux points : le personnel entre le cardinal de Noailles et les évêques de La Rochelle et de Luçon, où celui de Gap s'était fourré depuis comme diable en miracles; et le livre du père Quesnel, c'est-à-dire la doctrine, dont le personnel n'avait été que le chausse-pied. Ils sentaient bien l'odieux d'un chausse-pied qui ne pourrait se soutenir, et qui entraînerait à la fin celui de la doctrine, si elle n'était soutenue que par ces trois agresseurs. Le père Tellier qui gouvernait l'évêque de Meaux, et qui par lui allongeait l'affaire auprès du Dauphin, se servit de cet entre-temps pour faire écrire au roi, par tous les évêques qu'il put gagner, des lettres d'effroi sur la doctrine, et de condamnation du livre du père Quesnel. Les créatures des jésuites, les faibles qui n'osèrent se brouiller avec l'entreprenant confesseur, les avares et les ambitieux firent un nombre qui imposa. Le cardinal de Noailles eut le vent de ces pratiques, qui se digéraient toutes aux jésuites de la rue Saint-Antoine. Les pères Lallemant, Doucin et Tournemine en étaient les principaux artisans. Il leur échappa quelques menaces fort indiscrètes et fort insolentes, d'autres gros bonnets en furent les échos. Le cardinal de Noailles ôta à ceux-là les pouvoirs de confesser et de prêcher, et cela fit un nouveau vacarme.

Les choses en étaient là au retour de Fontainebleau, et les lettres des évêques au roi prêtes à pleuvoir, parce qu'il fallut du temps à Saint-Louis pour composer le même thème en tant de façons différentes, envoyer dans les diocèses, et obtenir la signature et l'envoi. M. de Meaux avait eu beau fournir des embarras, le procédé était insoutenable, et M. le Dauphin le voulut finir, avec d'autant plus d'empressement que l'interdiction de ce petit nombre de jésuites allait apporter de nouvelles aigreurs. Le roi néanmoins, quelque prévenu qu'il fût par le père Tellier, écouta assez bien les raisons du cardinal de Noailles sur cette interdiction, quoiqu'elle lui déplût, et ne voulut pas qu'elle fît obstacle à ce que le Dauphin avait réglé. Il l'expliqua le même jour au cardinal de Noailles qui s'y soumit de bonne grâce. Voysin avait en poche le consentement des trois évêques, qui, dans l'espérance que le cardinal ferait quelques difficultés dont ils feraient retomber la mauvaise satisfaction sur lui, n'avait eu garde de s'en vanter, et ne l'apporta au Dauphin que cinq jours après.

Le jugement fut : que les trois évêques feraient en commun un nouveau mandement en réparation des précédens ; qu'avant de le publier il serait envoyé à Paris pour y être examiné par personnes nommées par le Dauphin, communiqué après au cardinal, et, s'il en était content, publié. Ensuite le roi lui devait envoyer une lettre des trois évêques que sa majesté avait déjà reçue, pour réparer de plus en plus ce qu'ils avaient écrit contre lui ; et dans l'une et l'autre pièce, pas un mot du livre du père Quesnel. Le Dauphin, fort ignorant des profondeurs des jésuites et de l'ambition de l'évêque de Meaux, crut avoir tout fini, et que le bruit qui s'était fait sur ce livre tomberait avec la querelle personnelle au secours de laquelle il était venu, ou que, s'il y avait en effet de la réa-

lité dans les plaintes d'un livre si anciennement approuvé et estimé sans contradiction de personne, les choses se passeraient en douceur et en honnêteté entre des évêques raccommodés. Il n'était pourtant pas difficile de voir l'artifice. Un mandement à faire, puis à mettre à l'examen était de quoi tirer de long, et faire naître toutes les difficultés qu'on voudrait; et le silence spécieux sur le livre laissait toute liberté là-dessus, après la réconciliation même faite, sous le beau prétexte de la pureté de la doctrine. Mais le Dauphin aurait fait scrupule de penser si mal de son prochain. Combien était-il éloigné d'imaginer ce nombre de lettres qui se fabriquaient alors, et la surprenante aventure qui en mit au jour sous les yeux du public le scélérat mystère, et qui l'a transmis à la postérité! Le Dauphin en arrivant de Fontainebleau prit l'appartement de Monseigneur.

Le lendemain de l'arrivée de Fontainebleau le duc de Noailles revint d'Espagne, et salua le roi chez madame de Maintenon. Il en avait reçu l'ordre. Je différerai d'en expliquer les raisons jusque tout à la fin de cette année, pour n'y être pas interrompu par le récit d'autres évènemens.

Le roi, ayant su que le prince de Carignan, fils du célèbre muet, avait servi dans l'armée de M. de Savoie, confisqua tous ses biens en France, et donna dessus 12,000 livres de rente au prince d'Espinoy, qui avait aussi des biens confisqués en Flandre. C'est ce même prince de Carignan qui, long-temps depuis, épousa la bâtarde de M. de Savoie et de madame de Verue, avec qui il vint après vivre et mourir à Paris d'une manière honteuse; et qui, par les manèges encore plus honteux de sa femme, y obtint tant de millions.

M. de Chevreuse, à qui j'avais fortement reproché ses absences qui lui avaient coûté à Marly le dangereux délai de son affaire de Chaulnes, lors de l'édit et de l'érection

de d'Antin, avait fort travaillé à la remettre à flot pendant tout Fontainebleau. On disait quelquefois de lui qu'il était malade de raisonnement; et la vérité est qu'il le fut tellement en cette occasion qu'il eut souvent besoin de mon secours pour l'empêcher d'en mourir, c'est-à-dire son affaire de manquer. Chaulnes avait été érigé en duché-pairie pour le maréchal de Chaulnes, frère du connétable de Luynes. Il est vrai que ce fut à l'occasion et en faveur de son mariage avec l'héritière de Picquigny qui le savait bien dire, à laquelle appartenait aussi le comté de Chaulnes; mais l'érection n'en fut pas moins masculine, et bornée, comme toutes les autres qui n'ont pas de clauses extraordinares et expresses, aux hoirs masculins issus de ce mariage de mâle en mâle Les deux fils de ce mariage, ducs l'un après l'autre, n'en avaient point eu; le duché-pairie était donc éteint, ou il n'y en aura jamais; et depuis la mort du dernier duc de Chaulnes, si connu par ses ambassades, il n'en avait pas été question. M. de Chevreuse, grand artisan de quintessences, et qu'on a vu, à l'occasion du procès de M. de Luxembourg, n'avoir point voulu être des nôtres par la chimère de l'ancienne érection de Chevreuse, s'en était bâtie une à part lui sur Chaulnes. Je crois avoir remarqué ici quelque part que, lorsqu'il se maria, M. de Chaulnes, cousin-germain de son père, lui assura tout son bien au cas qu'il mourût sans enfans, avec substitution au second fils qui naîtrait de son mariage. Le cas était arrivé, il était exécuté.

M. de Chevreuse, depuis la mort de M. de Chaulnes, se qualifiait duc de Luynes, de Chaulnes et de Chevreuse. Comme je vivais dans la plus libre familiarité avec lui, je lui voyais souvent sur son bureau des certificats pour des chevau-légers, etc., où ces titres étaient; et toujours je lui disais: « Seigneur du duché de Chaulnes; mais duc,

non ». Il riochait, ne répondait qu'à demi, et disait qu'il le pouvait prétendre. Lorsqu'il fut question de l'édit, il fallut discuter ensemble plus sérieusement une prétention dont, à l'imitation de d'Antin, il voulait faire le chausse-pied de son second fils. Il prétendit donc que M. de Chaulnes, par la donation et la substitution de ses biens, et en particulier de Chaulnes, les avait donnés et substitués comme il les possédait, et par conséquent la dignité de laquelle il jouissait.

Je serais infini, et très inutilement, si je m'amusais à réfuter ici un paradoxe aussi absurde et aussi nouveau; mais il fallut en discuter avec lui la nouveauté et l'absurdité, et se livrer à l'ennuyeuse complaisance de laisser couler ses longs raisonnemens. Il me mit après en avant des coutumes particulières des lieux, qui pouvaient bien régler les transmissions des biens, mais jamais en aucun cas celle des dignités. Enfin il se retrancha sur une compensation, en abandonnant la prétention de la première érection de Chevreuse. C'était étayer une chimère par une autre. Chevreuse avait été érigé en duché-pairie pour M. de Chevreuse, dernier fils du duc de Guise, tué aux derniers états de Blois. Il avait épousé la veuve du connétable de Luynes, mère du duc de Luynes, père du duc de Chevreuse, à qui je parlais. Sa grand'mère avait eu pour ses reprises le duché de Chevreuse à la mort de ce second mari, lequel duché, c'est-à-dire la terre, était passé d'elle à son fils, puis à son petit-fils avec ses autres biens. Chevreuse, duché-pairie alors éteint, avait été érigé de nouveau, mais sans pairie, et vérifié au parlement pour M. de Chevreuse par la faveur de M. Colbert, dont il venait d'épouser la fille aînée, et jamais M. de Chevreuse n'avait osé rien prétendre au-delà.

Je pris donc la liberté de me moquer de cette seconde chimère, comme j'avais fait de la première; et je lui

conseillai fort de n'appuyer point sur des fondemens si ruineux, ou pour mieux si dire parfaitement nuls, mais de se fonder uniquement sur l'amitié et les services de M. le chancelier, et sur la bonté distinguée que le roi avait pour lui, qui l'avait empêché de rejeter la proposition, que le chancelier avait eu l'adresse de lui faire, d'une érection nouvelle en faveur du vidame d'Amiens, laquelle, entre deux amis et pour lui en dire le vrai, n'était en aucun sens faisable ni recevable, et de n'aller pas gâter son affaire par des idées chimériques qui impatienteraient le chancelier et le rebuteraient, lequel était pourtant l'instrument unique de qui il pût espérer une si prodigieuse fortune pour son fils. Mais je parlais à un homme qui se trompait lui-même de la meilleure foi du monde, et qui, à force de métaphysique et de géométrie, se croyait rendre sensibles, et aux autres ensuite, les raisonnemens les plus faux, qu'il soutenait de beaucoup d'esprit et d'un bien-dire naturel. Il ne put se déprendre de ses chimères, ni s'empêcher d'en vouloir persuader le chancelier.

Celui-ci qui était vif, net, conséquent avec justesse, dont les principes étaient certains et les conséquences naturelles, pétillait, interrompait, faisait des négatives sèches; et après se plaignait à moi d'un homme qui n'était pas content qu'on fît son second fils duc et pair sans raison quelconque autre que l'amitié, et qui voulait que ce fût à des titres faux, chimériques, nuls, qui ne se lassait jamais en raisonnemens absurdes, et qui ne finissait point. J'avertis plus d'une fois M. de Chevreuse qu'il raisonnerait tant qu'il échouerait. Je n'y gagnai rien. C'était un homme froid, tranquille, qui se possédait, puissant en dialectique dont il abusait presque toujours, qui s'y confiait, qui espérait toujours, et qui ne se rebutait jamais, qui de plus, lorsqu'il s'était bien persuadé une

chose, écoutait tout ce qu'on lui opposait avec le dernier mépris effectif, quoique voilé de toute la douceur et la politesse possibles. Avec cette conduite il poussa si bien le chancelier à bout qu'il me déclara plusieurs fois qu'il n'y pouvait plus tenir, et à deux différentes qu'il n'en voulait plus ouïr parler. J'eus bien de la peine deux jours durant à l'apaiser, et à renouer l'affaire. Mais la seconde fut si forte qu'il déclara à M. de Chevreuse qu'il pouvait faire son fils duc et pair, du roi à lui, s'il voulait, et l'embâter de tous ses beaux raisonnemens (car le chancelier poussé laissa échapper ce terme); mais que pour lui, il était las de perdre son temps à ouïr répéter les mêmes absurdités en cent façons qui ne les rendaient pas plus supportables, à quelques sauces qu'il les mît, et que de ce duché-là, il n'en voulait plus ouïr parler, ni se charger d'en reparler au roi.

M. de Chevreuse, fort effrayé malgré tout son sang-froid, vint aussitôt me conter sa déconvenue, et me prier instamment de la raccommoder. J'avoue que, pour un homme de mon âge, je ne me retins pas avec lui, piqué de lui voir perdre et gâter une si inespérable affaire par cette inflexibilité d'attachement à son sens, et encore si évidemment absurde. Il essuya ma bordée. Je lui en valus une autre de M. de Beauvilliers, qui ne le trouvait pas en duchés moins chimérique que je le trouvais moi-même. Avec ce secours, mais qui jusque-là n'avait agi que faiblement, je tirai parole qu'il ne parlerait plus au chancelier, sinon pour le prier d'agir auprès du roi en conséquence de ce qu'il avait déjà fait, et qu'en aucun temps il n'entrerait en aucun autre détail, surtout sur ses idées de prétentions, et, après un édit fait, le chancelier pouvant les anéantir toutes. Avec cette sûreté, je parlai au chancelier, que j'eus grand'peine à vaincre; il fallut plusieurs jours. Enfin il me promit de parler au roi, à con-

dition qu'il ne verrait seulement pas M. de Chevreuse. Ce fut donc moi qui agis seul auprès du chancelier, dans la fin du voyage de Fontainebleau et au commencement du retour à Versailles. L'affaire enfin fut accordée immédiatement avant d'aller à Marly; et le lendemain que le roi y fut, qui était un lundi 8 octobre, il déclara qu'il ferait le vidame d'Amiens duc et pair de Chaulnes par une nouvelle érection. La joie extrême de la famille ne fut pas pure; la cour parut consternée, et ne se contraignit pas. Un troisième duché dans la maison d'Albert, érigé pour un cadet de l'âge du vidame, excita des propos mortifians; et ce qui les dut toucher davantage, et qui causa une surprise générale, le Dauphin s'en expliqua tout haut avec mesure, mais en désapprouvant nettement la grâce et ne blâmant pas la licence qu'elle rencontrait, ce qui lui fit beaucoup d'honneur dans le monde, et montra que ceux avec qui il vivait dans la plus grande habitude d'estime et de confiance ne seraient pas en état d'emporter des choses qu'il ne croirait ni justes ni raisonnables.

Qu'il me soit permis de donner ici quelques momens au futile et au délassement, pour la singularité de la chose, d'autant qu'elle ne touche à rien d'essentiel à qui a toujours été intimement de mes amis, et que d'ailleurs elle fut parfaitement publique. Je la raconterai ici tout de suite, parce qu'elle ne mériterait pas la peine d'y revenir. Tout étant consommé pour cette érection, et prêt pour la réception du nouveau duc de Chaulnes, le parlement s'assembla à l'heure accoutumée, et les princes du sang et les autres pairs y prirent leurs places. M. de Chaulnes, qui devait se tenir à la porte de la grand'chambre en dedans pour les voir arriver et les saluer, comme c'est l'ordre, n'était point arrivé. On causait en place les uns avec les autres, et à la fin on s'impatientait. Au bout

d'une heure on soupçonna quelque accident; et pour ne passer pas toute la matinée de la sorte on voulut enfin en être éclairci. Le premier président envoya un huissier s'en informer à l'hôtel de Luynes. Il trouva le duc de Chaulnes à qui on faisait la barbe, qui dit qu'il s'allait dépêcher, et qui ne parut nullement embarrassé de l'auguste séance qui l'attendait depuis si long-temps. On peut juger du succès du rapport de l'huissier. La parure du candidat fut encore fort longue; enfin il arriva d'un air riant et tranquille. Tout était rapporté, il n'eut qu'à prêter serment, et à prendre place.

La coutume est que le premier président fait un compliment au pair d'érection nouvelle aussitôt qu'il est assis en place, et qu'il n'en fait point aux pairs reçus par le titre de pairie successive. Voilà donc le premier président qui ôte son bonnet, se tourne vers la place où était le nouveau pair, lui dit deux mots, se couvre, continue, et se découvre et s'incline en finissant. Aussitôt M. de Chaulnes ôte son chapeau, y glisse un papier qu'il tenait en sa main et l'y déploie, et se met à vouloir y lire. Le pair, son voisin, le pousse et l'avertit de mettre son chapeau; le Chaulnes le regarde, et sur l'avis redoublé se couvre, et manifeste son papier en entier. Cela le déconcerte, toutefois il se met à vouloir lire. Il répète: monsieur, il ânonne; bref il se démonte au point qu'il ne peut lire et qu'il demeure absolument court. La compagnie ne peut s'empêcher de rire. Il la regarde tout autour, il prend enfin son parti, il ôte son chapeau sans mot dire, s'incline au premier président comme pour finir ce qu'il n'avait pas commencé, regarde après encore la compagnie, et se met à rire aussi avec elle. Voilà quelle fut la réception du duc de Chaulnes qui n'a jamais été oubliée, parce qu'elle n'eut jamais sa pareille. Il fut le premier après à en rire avec tout le monde.

Ménager, gros négociant, qui, par son esprit et sa capacité dans le commerce, devint négociateur, arriva le 19 octobre de Londres à Versailles, chez Torcy, qui le le mena aussitôt trouver le roi chez madame de Maintenon. On sut par lui que la reine Anne avait nommé ses trois plénipotentiaires pour la paix. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, qui depuis long-temps étaient avertis, furent déclarés ceux du roi, et Ménager avec eux, en troisième, et en égal caractère, ce qui sembla assez étrange. Ceux d'Espagne le furent aussi, et Bergheyck fut le second. Utrecht fut le lieu de l'assemblée, et les plénipotentiaires du roi partirent bientôt après.

Nos généraux d'armée arrivèrent et furent bien reçus; et tôt après eux Tallard, qui le fut aussi très bien. Il était prisonnier en Angleterre depuis sept ans qu'il avait été pris à la bataille d'Hochstet, relégué et très observé à Nottingham, sans en pouvoir découcher, et sans avoir pu aller à Londres ni revenir ici sur sa parole. Ce retour sans échange, sans rançon et sans queue fut les prémices publiques de la bonne volonté de la reine Anne. Le roi Jacques revint aussi à Saint-Germain, après avoir employé tout l'été à voir les principales provinces du royaume, quelques-unes de nos armées et plusieurs de nos ports.

CHAPITRE XI.

Le comte de Toulouse heureusement taillé de la pierre par Maréchal.—La galerie et le grand appartement sont fermés jusqu'à son entière guérison. — Mort de mademoiselle de la Rochefoucauld. — Plusieurs autres morts.—Abbé de Pomponne fait conseiller d'état d'église. — Léger tremblement de terre. — Eta-

blissement d'une nouvelle tontine. — Le grand-prieur à Lyon. — Mariage du fils du czar avec la sœur de l'archiduchesse. — Départ de l'archiduc pour l'Italie et l'Allemagne. — Il laisse l'archiduchesse à Barcelone avec Staremberg. — L'Espagnol Molinez, doyen de la Rotte, interdit par le pape.—Duc d'Uzeda ambassadeur à Rome. — Sa grandesse. — Ses emplois. — Sa défection. — Il renvoie l'ordre du Saint-Esprit. — Sa vie et sa fin obscures. — Catastrophe de son fils à Vienne. — Entrevue du duc de Savoie et de l'archiduc à Pavie. — L'archiduc élu empereur. — Il reçoit à Milan les ambassadeurs et le légat Imperiali. — Quel était ce cardinal. — Etiquette des attelages. — L'empereur à Inspruck. — Comment il y reçoit le prince Eugène. — Causes de cette disgrâce, et ses suites jusqu'à la mort de ce dernier. — Tortose manqué par les impériaux. — Mariages de la fille d'Amelot avec Tavannes et du frère de Torcy à la fille de Brunet, riche financier.

Le samedi 7 novembre, au matin, le comte de Toulouse fut taillé fort heureusement par Maréchal. La pierre était fort grosse et pointue, et l'opération fut parfaite; elle ne fut suivie d'aucun accident, et la guérison fut entière. Maréchal en eut 10,000 écus qu'il fit difficulté d'accepter, et que le roi lui ordonna de prendre à la fin de la cure. Il en avait refusé 2,000 de Fagon qu'il avait autrefois taillé et parfaitement guéri, que le roi lui fit payer du sien. Le roi était à Marly du 2 novembre; il avait visité souvent le comte de Toulouse auparavant, dont il prit de grands soins. Madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse demeurèrent tout ce voyage à Versailles auprès de lui. Le roi, qui retourna le 15 à Versailles, interdit le passage de la galerie et du grand appartement, même aux princes du sang, parce que le comte de Toulouse en aurait eu du bruit, et cela dura jusqu'à sa parfaite convalescence. Ce fut une grande incommodité pour le commerce d'une aile à l'autre, qui ne put plus se faire que par les cours. Le comte de Toulouse s'était préparé avec sagesse,

piété et tranquillité, et montra une fermeté très simple. Il ne lui en resta aucune suite, et il courut depuis le cerf comme auparavant.

M. de la Rochefoucauld perdit l'aînée de ses trois sœurs qui n'avait que deux ans moins que lui, qui avait de l'esprit, et beaucoup de mérite, de vertu et de maintien. C'était celle qui était la plus comptée dans la famille et dans le monde. J'ai parlé ailleurs de ces trois filles, et de leur vie commune dans un coin à part de l'hôtel de la Rochefoucauld, à l'occasion de la mort de Gourville.

Sebville mourut aussi en même temps; il était officier-général et vieux. Il avait été envoyé du roi à Vienne et ailleurs. C'était un fort honnête homme, et qui n'était pas sans mérite et sans talens.

En même temps mourut encore madame de Graucey, fille du maréchal de Grancey, qui n'avait jamais été mariée, et qui était l'aînée de madame de Maré, dont j'ai parlé plus d'une fois. Elle avait été belle; et à son âge elle se le croyait encore, moyennant force rouge et blanc et les parures de la jeunesse. Elle avait été extrêmement du grand monde, fort galante, et avait long-temps gouverné le Palais-Royal sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avait d'autres goûts qu'il crut un temps masquer par là, mais elle gouvernait en effet par le pouvoir entier qu'elle eut toujours sur le chevalier de Lorraine. Elle ne paraissait guère à la cour qui n'était pas son terrein. Monsieur, pour la faire appeler Madame, l'avait faite dame d'atour de la reine d'Espagne, sa fille, qu'elle accompagna en cette qualité jusqu'à la frontière.

La maréchale de l'Hôpital mourut aussi, célèbre par ses trois mariages et fort vieille, retirée depuis long-temps aux petites Carmélites. Elle s'appelait Françoise Mignot. Je ne sais si elle était fille de ce cuisinier que Boileau a rendu célèbre pour gâter tout un repas. Elle épousa d'abord Pierre

de Portes, trésorier et receveur général de Dauphiné. Elle avait de la beauté, de l'esprit, du manège, et des écus qui la firent en 1653 seconde femme du maréchal de l'Hôpital, si connu pour avoir tué le maréchal d'Ancre, contre les défenses expresses et réitérées de Louis XIII, qui ne voulait que s'assurer de sa personne. Il mourut dans une grande fortune en 1660. La maréchale sa veuve, qui n'avait point d'enfans, fit si bien qu'elle épousa en troisième noces, le 14 septembre 1672, en sa maison de Paris, rue des Fossés-Montmartre, paroisse de Saint-Eustache, Jean-Casimir, successivement prince de Pologne, jésuite, cardinal, roi de Pologne, qui avait abdiqué, s'était retiré en France où il avait force grands bénéfices, et entre autres l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où il logeait, et où il est enterré. Le mariage fut su et très connu, mais jamais déclaré; elle demeura madame la maréchale, et lui garda ses bénéfices.

L'abbé de Pomponne, revenu de son ambassade et de ses négociations en Italie, vieillissait tristement dans le second ordre, aumônier du roi. Cela était fâcheux à un fils et à un beau-frère de ministres, qui n'y étaient pas accoutumés, et qui croyaient, par les mauvais exemples récens, les premières places de l'église faites pour eux. Torcy, tout timide qu'il était, ne le put digérer plus long-temps. Il n'y avait rien à reprendre aux mœurs ni à la conduite de son beau-frère; mais le roi ne lui avait pas caché son invincible répugnance à placer le nom d'Arnaud dans un siège épiscopal. Torcy se réduisit donc à la ressource que le chancelier avait procurée à l'abbé Bignon son neveu, que la dépravation de ses mœurs avait exclu de l'épiscopat. La place de conseiller d'état d'église, qu'avait le feu archevêque de Reims, n'était pas remplie. Torcy fit encore parler le roi sur son beau-frère, qui s'expliqua comme il avait déjà fait, lors-

que cette exclusion engagea Torcy d'employer l'abbé de Pomponne en Italie; mais en même temps le roi en dit du bien, et témoigna être fâché de l'empêchement dirimant. Là-dessus Torcy tourna court sur la place de conseiller d'état, et l'obtint sur-le-champ. L'abbé de Pomponne s'y donna tout entier, faute de mieux, et en prit l'occasion de quitter sa place d'aumônier du roi.

On sentit sur les huit heures du soir du 6 novembre à Paris et à Versailles, un tremblement de terre si léger, qu'assez peu de gens s'en aperçurent. Il fut très sensible vers la Touraine et le Poitou en quelques endroits, le même jour et à la même heure, en Saxe et dans quelques villes d'Allemagne voisines. En ce même temps on établit à Paris une nouvelle tontine.

Le grand-prieur qui n'avait pu obtenir la liberté du fils de Massenar, dont il a été parlé lors de l'enlèvement du grand-prieur, en représailles par le père de cet homme qui était dans Pierre-Encise, avait peu-à-peu obtenu quelque liberté des Suisses : il vint enfin à bout de l'avoir tout entière, et permission du roi de venir demeurer à Lyon, mais sans approcher la cour ni Paris de plus près. Il y demeura depuis tant que le roi vécut.

Le czar, à peine sorti d'entre les mains des Turcs, conclut le mariage du fils unique qu'il avait de sa première femme qu'il avait répudiée, et qu'il tenait dans un couvent avec la deuxième petite-fille du vieux duc Ulric de Wolfenbuttel, sœur de l'archiduchesse qu'on va voir impératrice. Le czar le conclut à Carlsbad où il prenait les eaux, d'où il partit pour l'aller voir célébrer à Torgau; ce fut un funeste mariage.

L'archiduc qui, depuis long-temps, n'avait plus de pensées que d'aller recueillir la vaste succession de l'empereur son frère, se revoir avec l'impératrice sa mère, dont il avait toujours été le mieux aimé, et se retrouver

chez soi dans Vienne, libre des inquiétudes et des étrangers parmi lesquels il était comme banni, et régner dans les mêmes lieux où il n'avait vécu qu'en servitude, eut peine à se tirer des mains des Catalans. Il leur laissa pour vice-roi le comte de Staremberg, général de ses troupes, qui lui avait été donné pour conseil et pour conducteur; qu'il avait pris en grande estime et en amitié, et qui la méritait; la Corsana, comme ministre castillan, et Perlas, qui était devenu son favori, comme secrétaire d'état et ministre catalan. Il fit espérer son retour à la ville de Barcelone et à tout son parti en Espagne, et mit enfin à la voile, suivi de trois députés catalans, nommés Corbeillone, Piñoz et Cardonne. Sa flotte était de quarante ou cinquante bâtimens de toutes sortes, anglais, hollandais et catalans. Il ne put emmener l'archiduchesse; il aurait désespéré les Catalans qui s'opiniâtrèrent à la garder à Barcelone comme le gage de son retour et le centre des affaires, à la tête desquelles il la mit pour la forme en son absence. Leur mariage était, et fut toujours depuis extrêmement uni, chose si rare parmi les princes, et la séparation leur coûta beaucoup.

Depuis que les hauteurs du marquis de Prié, ambassadeur du feu empereur à Rome, du temps que le maréchal de Tessé y était, avaient, comme je l'ai raconté alors, forcé le pape à reconnaître l'archiduc en qualité de roi d'Espagne, par les violences qu'il fit exercer par les troupes impériales dans les états de l'église, il n'y avait plus de nonce à Madrid, qui en avait été chassé, ni d'ambassadeur d'Espagne à Rome. Molinez, doyen de la Rotte, qui en était auditeur pour la Castille, était le seul ministre d'Espagne à Rome, où il était fort considéré. Le bruit confirmé du prochain départ de l'archiduc de Barcelone pour l'Italie fit parler à Rome de

lui envoyer un légat comme roi d'Espagne, sans attendre qu'il fût élu empereur. Molinez en parla aux ministres, puis au pape, qui enfin lui avoua que la résolution en était prise. Molinez, très attaché à Philippe V, ne se rebuta point, et n'oublia aucune des raisons qui pouvaient détourner ce qu'il appelait un affront fait au roi son maître : à la fin il pressa si vivement le pape, et lui parla si haut, que le pontife se fâcha ; et, pour se défaire de ses remontrances, l'interdit de toutes ses fonctions, et alla même jusqu'à lui défendre de dire la messe. Cette affaire fit grand bruit par toute l'Europe, et même Rome, neutre, ne l'approuva pas. Molinez se tint chez lui fort visité, par l'estime qu'il avait acquise, et n'en sortit plus jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres de Madrid. Le roi s'en plaignit fort à Rome et de la chose et de la cause; mais le parti y était pris, et cette cour n'était pas pour reculer.

Le duc d'Uzeda était ambassadeur d'Espagne à Rome : il était de cette grande et nombreuse maison d'Acuña-y-Pacheco, de laquelle sont aussi les marquis de Villena et ducs d'Escalone, comte de San-Estevan de Gormas, les ducs d'Ossone, les comtes de Montijo, le marquis de Bedmar d'aujourd'hui, et ce vieillard illustre le marquis de Mansera, dont j'ai parlé plus d'une fois, tous grands d'Espagne de première classe, et tous forts grands seigneurs. Uzeda fut érigé en duché, et donné par Philippe III au fils aîné du duc de Lerme, son premier ministre, mort cardinal et disgracié, en faisant ce fils grand d'Espagne; cette grandesse tomba de fille en fille. La dernière qui en hérita était fille d'un duc d'Ossone, qui la porta en mariage à un cadet de la même maison, qui s'appelait le comte de Montalvan, et qui prit, en se mariant, le nom et le rang de duc d'Uzeda. Il fut gentilhomme de la chambre, gouverneur et capi-

taine-général de Galice, puis vice-roi de Sicile, d'où il passa à l'ambassade de Rome, où il logea Louville, lorsque Philippe V, étant à Naples, l'envoya remercier le pape de lui avoir envoyé un légat.

Le duc d'Uzeda fut fait chevalier du Saint-Esprit avec les premiers grands espagnols, qui le reçurent peu de temps après, et le dut à la bonne réception qu'il fit à Louville, qu'il persuada fort de son attachement pour Philippe V, qui était vrai alors. Mais la décadence de ses affaires en Italie, et la chute du duc de Medina-Cœli dans l'alliance et l'intime confidence duquel il était, le jetèrent secrètement dans le parti d'Autriche auquel il se lia. Il sortit de Rome lorsque cette cour reconnut l'archiduc roi d'Espagne, et s'arrêta en Italie d'abord par la difficulté du passage pour retourner en Espagne, ce qui après son changement secret lui servit de prétexte à demeurer en Italie, mais ce prétexte ne fut pas si spécieux qu'il ne donnât beaucoup de soupçon de sa conduite, et après de sa fidélité par son opiniâtre désobéissance aux ordres souvent réitérés de se rendre en Espagne, et il fut fort accusé d'avoir fait manquer une entreprise pour reprendre la Sardaigne, il y avait deux ans, dont il avait le secret.

Le passage de l'archiduc par l'Italie fut l'occasion qu'il prit de lever le masque. Ce prince arriva le 12 octobre à Saint-Pierre-d'Arena, faubourg de Gênes, où cette république le reçut superbement. Le duc d'Uzeda renvoya au roi l'ordre du Saint-Esprit, alla trouver et reconnaître publiquement l'archiduc à Gênes, comme roi d'Espagne et comme son souverain, et reçut de lui, comme tel, l'ordre de la Toison d'Or. Il y perdit ses biens d'Espagne, et n'en fut point récompensé par la cour de Vienne qui le laissa languir pauvre et méprisé en Italie. Lassé au bout de quelques années de n'en rien obtenir, il s'en alla avec sa famille à Vienne où il éprouva de plus près le même

abandon. Il y est mort avec le vain titre de président du conseil d'Espagne, qui n'avait rien à administrer puisque la paix était faite, et que l'empereur y avait renoncé et reconnu Philippe V. Son fils, duc d'Uzeda après lui, demeura à Vienne et y a fini très malheureusement en prison, sur des soupçons étranges, et sans qu'on ait ouï parler de lui depuis qu'il fut arrêté.

Le duc de Savoie, fort mécontent comme on l'a vu du feu empereur, se flatta de tirer un meilleur parti de l'archiduc, et voulut le voir à son passage; il en obtint une audience à jour nommé dans la Chartreuse de Pavie par où ce prince, allant à Milan, passa incognito sous le nom de comte de Tyrol.

Il apprit à Milan qu'il avait été, le 12 octobre, élu empereur à Francfort par toutes les voix, excepté celles de Cologne et de Bavière qui n'y avaient pas été admises, parce que ces deux électeurs étaient au ban de l'empire; le nouvel empereur en prit aussitôt la qualité. Milan se surpassa à le magnifiquement recevoir. Il y donna audience au cardinal Imperiali, légat *a latere*, avec beaucoup de pompe. C'était un des plus accrédités du sacré collège, qui avait le plus de poids et de part aux affaires; un des plus capables et des plus *papables* avec de l'honneur, des lettres et une grande décence; riche, magnifique, mais suspect à la France, pour être fils de ce doge de Gênes qui, après le bombardement, fut obligé de venir, étant toujours doge, demander pardon au roi, accompagné de quatre sénateurs, et qui trouva moyen de s'acquitter avec esprit et dignité d'une fonction si humiliante, et de plaire et se faire estimer de tout le monde. Son fils, quoique fort sage et mesuré, n'avait pas oublié ce voyage, et on sentait trop aisément, pour ses espérances au pontificat, qu'il était fort ennemi de la France et fort autrichien, ce qui lui coûta l'exclusion de la France et

la thiare que le conclave suivant fut d'accord de lui déférer. Les ambassadeurs de Savoie, Venise et Gênes, eurent aussi leur audience; mais ils eurent ordre de n'y venir qu'en des carrosses à quatre chevaux; ce fut apparemment pour soutenir le caractère de roi d'Espagne qui seul va où il est à six chevaux ou mules, et les ambassadeurs, cardinaux, grands, n'en peuvent avoir que quatre. L'audience fut constamment refusée à l'ambassadeur du grand-duc qui, à son gré, s'était montré trop favorable aux deux couronnes. Tout ce qu'il y eut d'illustre en Italie s'empressa d'aller faire sa cour à Milan.

L'archiduc alla droit de Milan à Inspruck, où il s'arrêta et où le prince Eugène s'était rendu pour le saluer; l'accueil fut médiocre pour un homme de la naissance, des services et de la réputation de ce grand et heureux capitaine; il était particulièrement aimé et estimé du feu empereur, dont il avait toute la confiance. Ce prince capricieux n'avait jamais aimé ni bien traité l'archiduc son frère. Celui-ci avait sans cesse manqué de tout en Espagne de la part de la cour de Vienne; il s'en prenait au prince Eugène, qui pouvait tout sur ces sortes de dispositions, et surtout il ne lui avait point pardonné son refus opiniâtre de venir conduire et pousser la guerre d'Espagne. Staremberg, qui n'aimait point le prince Eugène par des intrigues de cour et des suites de partis opposés, souffrait impatiemment les manquemens d'argent et de toutes choses qui l'assujétissaient pour tout aux Anglais, et qui ôtaient à Staremberg les moyens et les occasions de se signaler, et d'élever sa gloire et sa fortune. Il en était piqué contre le prince Eugène, et s'en était vengé en aliénant de lui l'archiduc. Eugène, qui sentait sa situation avec ce prince, ne se rassurait ni sur ses lauriers ni sur le besoin qu'il avait de lui. Il ne craignait pas tant pour ses emplois que pour l'autorité avec la-

quelle il s'était accoutumé à les exercer. Il avait des ennemis puissans à Vienne, car le mérite, surtout grandement récompensé, est toujours envié. C'est ce qui le hâta d'aller trouver l'archiduc encore en voyage, avant que ceux de la cour de Vienne l'eussent joint. Néanmoins ses soumissions, ses protestations, les éclaircissemens où il s'efforça d'entrer ne purent fondre les glaces qu'il trouva consolidées pour lui dans l'archiduc, et c'est ce qui lui donna un nouveau degré de chaleur pour la continuation de la guerre, pour perpétuer le besoin de soi et pour éloigner un temps de paix où il se verrait exposé à mille dégoûts à Vienne où il avait régné jusqu'alors présent et absent, et c'est ce qui le précipita dans ce déshonorant voyage d'Angleterre, où il fit un si étrange personnage.

Le peu de satisfaction qu'il eut à Inspruck lui annonça à quoi il devait s'attendre. La paix faite, il vécut à Vienne de dégoûts, sous une considération apparente, dans les premières places du militaire, et du civil, sous lesquelles enfin, avec les années, son esprit succomba plutôt que sa santé, et le précipita à chercher et à trouver la fin de sa vie, ce que j'ai voulu dire ici en deux mots, parce que cet évènement dépasse de beaucoup le terme que je me suis proposé de donner à ces Mémoires. Le prince Eugène cacha comme il put son chagrin, quitta Inspruck promptement pour retourner en Hollande mettre obstacle de tout son crédit à la paix, et aller essayer d'étranges choses en Angleterre pour y remettre à flot Marlborough à la guerre, où il ne recueillit que de la honte et du mépris. C'est ainsi qu'on voit quelquefois qu'au lieu de se plaindre que la vie est trop courte, il arrive à de grands hommes de vivre beaucoup trop long-temps. L'archiduc devait partir d'Inspruck pour arriver à Francfort le 18 et y être couronné empereur le 23.

Pendant ce temps là Staremberg entreprit de prendre

Tortose sur quelque intelligence qu'il y avait. Il en fit approcher trois mille hommes si diligemment et si secrètement qu'ils attaquèrent la place par trois différens endroits la nuit et en même temps, sans qu'on s'y attendît. Le gouverneur était à l'armée de M. de Vendôme. Le lieutenant de roi se défendit si bien qu'avec une très médiocre garnison, il les rechassa de leurs trois attaques, reprit le chemin couvert dont ils s'étaient rendus maîtres, leur tua plus de cinq cents hommes, leur en prit autant, et les poursuivit quelque temps dans leur retraite.

Amelot maria sa fille à Tavannes l'aîné de la maison, qui depuis a commandé long-temps en Bourgogne, et dont le frère est devenu évêque, comte de Châlons, archevêque de Rome et grand-aumônier de la reine. Amelot, illustre par le succès de ses ambassades, et adoré en Espagne, n'avait eu aucune récompense de ses travaux, que la charge de président à mortier pour son fils après tant de réputation et de si justes espérances. Il tenta la grandesse dont sa robe l'excluait, pour Tavannes, en épousant sa fille. Il y trouva toute la facilité à laquelle il devait s'attendre de la cour d'Espagne, que madame des Ursins gouvernait si despotiquement. Mais le roi n'y voulut jamais consentir. Ce n'était plus ici le temps d'Amelot. Son mérite avait trop effrayé malgré sa sagesse et sa modestie. J'ai expliqué cette anecdote lors de son retour d'Espagne.

Torcy maria aussi, ou laissa marier son frère à une fille de Brunet, riche financier, qui de chevalier de Croissy devint comte de Croissy.

D'O, comme devenu menin du Dauphin, eut 6,000 liv. de pension, et le duc de Tresmes 300,000 liv. de brevet de retenue sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre; il en avait déjà un de 200,000 liv., tellement qu'il en eut 500,000 livres.

CHAPITRE XII.

Causes du retour du duc de Noailles d'Espagne. — Sa disgrâce secrète. — Il lie une intrigue avec le marquis d'Aguilar pour gouverner le roi d'Espagne en lui donnant une maîtresse. — Comment le projet échoue. — Embarras et fâcheuse situation du duc de Noailles à la cour. — Il se jette à Desmarets. — Noailles brouillé avec M. et madame la duchesse d'Orléans. — Il cherche à lier avec moi. — Caractère du duc de Noailles.

Il est temps de revenir au duc de Noailles. On a vu que, n'y ayant plus rien à faire pour lui en Catalogne, ses troupes avaient passé à l'armée de M. de Vendôme, et lui, dès le commencement de mars, à Sarragosse où était la cour d'Espagne, destiné lui-même à servir sous les ordres de ce général. La faiblesse et les manquemens de quantité de choses, tinrent toute cette campagne les armées oisives, à quelques légères entreprises près, qui ne troublèrent point la paresse de Vendôme, qui était dans ses quartiers avec toute son armée, ni la cour assidue de Noailles qui demeura toujours auprès du roi d'Espagne à Sarragosse et à Corella. L'ambition de gouverner, facilitée de la considération et des accès que le neveu de madame de Maintenon trouvait dans une cour qu'il avait déjà fort pratiquée, jointe à celle que lui donnait son emploi dans l'armée, en ayant déjà commandé une en chef, et ses liaisons intimes avec M. de Vendôme dont on a vu en son temps l'origine, engagèrent le duc de Noailles à une folie et à tenter ce qui ne pouvait que le perdre, au lieu de se contenter des prospérités les plus flatteuses dont il jouissait avec solidité.

Il trouva à Sarragosse le marquis d'Aguilar, duquel j'ai parlé plus d'une fois, qui avait quitté la charge de colonel du régiment des gardes espagnoles, pour celle de capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps espagnols qui l'approchait davantage du roi. Tous deux s'étaient connus aux voyages précédens que le duc de Noailles avait faits près du roi d'Espagne. Tous deux s'étaient plu. Ils avaient lié ensemble une amitié conforme à leur génie, à leur esprit, à leur caractère qui était parfaitement homogène. Je ne sais lequel des deux imagina le projet, mais il est certain que tous deux l'embrassèrent, agirent d'un grand concert, et n'oublièrent rien pour un succès qu'ils crurent les devoir porter à devenir en Espagne les maîtres de la cour et de l'état.

La reine était attaquée des écrouelles qui la conduisirent enfin au tombeau. Son mal l'empêchait de suivre le roi aux chasses continuelles et aux promenades, la tenait encore dans la retraite de son appartement, dans d'autres temps qu'elle passait auparavant avec le roi, la rendait particulière et beaucoup moins accessible au public, et l'obligeait à une coiffure embéguinée, qui lui cachait la gorge et une partie du visage. Les deux amis n'ignoraient pas que le roi ne pouvait se passer d'une femme, et qu'il était accoutumé à s'en laisser gouverner. Ils se persuadèrent que l'empire dont la princesse des Ursins jouissait n'était fondé que sur celui que la reine avait pris sur le roi ; que si elle le perdait la camarera-major tomberait avec elle; et, jugeant du roi par eux-mêmes, ils ne doutèrent pas de se servir utilement du mal de la reine pour en dégoûter le roi. Ce grand pas fait, ils avaient résolu de lui donner une maîtresse, et se flattèrent que sa dévotion céderait à ses besoins. Avec une maîtresse de leurs mains qui aurait un continuel

besoin d'eux en conseils et en appuis pour se soutenir *elle*-même, ils comptèrent de la substituer à la reine auprès du roi, et de devenir eux-mêmes dans la cour et dans la monarchie, ce qu'y était la princesse des Ursins.

Ce pot au lait de la bonne femme, et qui en eut aussi le sort, ne fait pas honneur aux deux têtes qui l'entreprirent, moins encore à un étranger si grandement, si agréablement et si prématurément établi dans son pays. Ils commencèrent aussitôt à travailler à cette entreprise. Ils profitèrent de tous les momens de s'insinuer de plus en plus dans la familiarité du roi. Aguilar avait été ministre de la guerre; il s'était aussi mêlé des finances. Noailles par son commandement et par son personnel en notre cour, n'avait pas moins d'occasions et de matières que l'autre d'entrer en des conversations importantes et suivies avec le roi, secondés qu'ils étaient de la faveur de la reine et de l'appui de madame des Ursins, auxquelles ils faisaient une cour d'autant plus assidue et plus souple qu'ils avaient plus d'intérêt de leur cacher ce qu'ils méditaient contre elles. Cela dura ainsi pendant tout le séjour de Sarragosse, où ils ne songèrent qu'à s'établir puissamment dans la confiance du roi. Le voyage de Corella, qui fit une légère séparation de lieu du roi et de la reine, leur parut propre à entamer leur dessein. Ils prirent le roi par le faible qu'ils lui connaissaient sur sa santé, et lui firent peur, sous le masque d'affection et de l'importance dont sa vie et sa santé étaient à l'état, de gagner le mal de la reine, en continuant de coucher avec elle, et poussèrent jusqu'à l'inquiéter d'y manger. Ce soin pour sa conservation fut assez bien reçu pour leur donner espérance; ils continuèrent, elle augmenta; ils poussèrent leur pointe; ils plaignirent le roi sur ses besoins; ils battirent la campagne sur la force et les raisons de nécessité; en un mot,

ils lui proposèrent une maîtresse. Tout allait bien jusque-là, mais ce mot de maîtresse effaroucha la piété du roi, et les perdit. Il les écarta doucement, ne les écouta plus que sur d'autres matières, et ne leur parla plus avec ouverture. Sa contrainte et sa réserve avec eux leur fut un présage funeste qu'ils ne purent détourner.

Dès que le roi se retrouva entre la reine et madame des Ursins, il leur raconta la belle et spécieuse proposition qui lui avait été faite par deux hommes, qu'elles lui vantaient incessamment, et qu'elles se croyaient si attachés. On peut juger de l'effet du récit. Toutefois il n'y parut pas au-dehors; elles voulaient s'assurer de leur vengeance. La reine en écrivit à la Dauphine avec la dernière amertume, et la princesse des Ursins à madame de Maintenon, avec tout l'art dans lequel elle était si grande maîtresse. Quelque intérieurement irrités que le roi et madame de Maintenon fussent de la souveraineté que madame des Ursins entreprenait de se faire, colère dont il n'est encore temps de parler qu'en passant, ils se sentirent piqués jusqu'au vif.

Le roi blessé du côté de la religion, de l'ambition, de la hardiesse; madame de Maintenon de celui de la toute-puissance qu'elle croyait exercer en Espagne par la princesse des Ursins qui était son endroit le plus sensible; tous deux de l'ingratitude, et de ce qu'ils appelèrent avec la Dauphine, la perfidie d'un homme comblé en un tel âge, et à un tel excès de biens, de charges et de dignités, de grands emplois, de distinctions, de toutes les sortes de faveurs et de leur confiance, duquel ils se croyaient les plus assurés, et qui en abusait avec une telle audace. L'amitié, l'amusement, la confiance entière que madame de Maintenon avait surtout prise en ce neveu qu'elle regardait comme son fils, comme son ami, quelquefois comme son conseil, et comme ne faisant qu'un avec

elle, et ne pouvant avoir d'autres intérêts que les siens, fit dans son cœur une blessure profonde qui, à force de temps et de changement des choses, parut guérie à l'extérieur, mais ne le fut jamais dans le fond ni pour l'amitié, ni pour l'estime, ni pour la confiance, et laissa jusqu'à la fin de sa vie un fâcheux malaise entre eux. La Dauphine toujours investie par les Noailles, qui avait goûté l'esprit de badinage, et quelquefois de sérieux, du duc de Noailles, et à qui pour plaire à madame de Maintenon, elle avait laissé prendre un accès auprès d'elle, et une familiarité publique qui n'avait jamais été permise qu'à lui, et qui le regardait comme un ami, n'en fut que plus blessée contre lui, pour la reine, sa sœur, qu'elle aimait beaucoup, et avec qui elle était dans un continuel commerce. Elle sut un gré infini à madame de Maintenon, de prendre l'affaire si amèrement contre un homme si proche à qui elle était si accoutumée; et madame de Maintenon à elle de lui voir porter l'intérêt de sa sœur avec tant de vivacité. Ce groupe secret, intime, suprême, ne fit donc que s'échauffer et s'irriter mutuellement, et le Dauphin y entra en quart, au point où il était avec eux, dans l'horreur d'une action pour le monde si folle, et pour la religion si criminelle. Les réponses en Espagne ne tardèrent pas, dont la force fut pleinement au gré de la reine d'Espagne et de la princesse des Ursins.

Le duc de Noailles eut par la même voie un ordre sec et précis de revenir sur-le-champ à la réception de ces lettres. L'extérieur parfaitement gardé jusque-là, n'eut plus de ménagement. Aguilar reçut ordre de donner sur l'heure la démission de sa charge, qui fut à l'instant donnée au comte de San-Estevan de Gormas, grand d'Espagne par sa femme, et fils du marquis de Villena, desquels j'ai parlé ailleurs, et en même temps de partir

sur-le-champ pour sa commanderie où il fut relégué quelque temps. Le duc de Noailles, dans le très peu de jours qu'il mit à arranger son voyage, ne trouva plus que des portes fermées, et des visages qui le furent encore plus. Il arriva, comme je l'ai dit, à Versailles le surlendemain du retour de Fontainebleau, et salua le roi chez madame de Maintenon, qui, pour le public, l'y voulurent voir comme ils l'avaient toujours vu à ses retours. Mais la réception fut étrangement courte et différente. On ne tarda pas à s'apercevoir au sec du roi pour lui, à sa retenue et à son embarras avec le roi, avec le Dauphin, et surtout avec la Dauphine, qu'il y avait quelque chose de grave et de fort extraordinaire sur son compte, car on n'avait pas encore pénétré qu'il eût eu ordre de revenir, ni la cause encore moins. Les dames de l'intérieur remarquèrent qu'elles le rencontraient bien plus rarement chez madame de Maintenon, et que dans ce peu qu'elles l'y voyaient la contrainte et l'embarras du neveu, le sec et le bref de la tante, sautaient aux yeux, et faisaient un contraste entier avec les manières que jusqu'alors elles leur avaient toujours vues ensemble. Ces choses toujours continuées percèrent peu-à-peu. Elles excitèrent toute la curiosité, et bientôt après on sut, mais parmi les plus instruits seulement, la cause de la disgrâce que j'appris des premiers par ces dames du palais, à qui la Dauphine s'ouvrait volontiers.

Le duc de Noailles, également occupé à cacher une situation si fâcheuse, et à y chercher des ressources, s'y trouva étrangement embarrassé; les siennes naturelles et qui l'avaient si rapidement mené, lui devenaient inutiles : madame de Maintenon, blessée au cœur par son plus cher intérêt; le roi par la chose même, et par le dépit de s'être si lourdement mépris à prodiguer ses grâces les plus signalées; la Dauphine offensée pour la

reine sa sœur, pour elle-même, et qui se piquait encore de l'être; le Dauphin, dans l'extrême piété dont il était, contre tous les principes duquel Noailles se trouvait surpris. Sa famille si brillante, si établie, si nombreuse, outrée contre lui de s'être perdu ainsi, comme de gaîté de cœur, ne pouvait rien en sa faveur. Sa mère d'excellent conseil n'avait jamais eu qu'un manège qui avait toujours tenu le roi et madame de Maintenon en garde contre elle, même assez peu décemment. Sa femme, une folle qui, toute nièce unique qu'elle était de madame de Maintenon, lui était devenue pesante à l'excès, et qui, loin d'oser lui ouvrir la bouche, ne la voyait que par mesure, et presque toujours pour en être grondée, sans liaison en aucun temps avec la Dauphine, sans considération dans le monde, qu'on ne lui avait jamais laissé voir que par le trou d'une bouteille. Son oncle perdu avec madame de Maintenon, et fort avancé de l'être près du roi. Ses trois sœurs, dames du palais, et fort bien avec la Dauphine, mais la Dauphine hors de mesure d'écouter rien. Nul seigneur en charge à qui il pût ou voulût avoir recours, et pour les ministres, son cas n'était pas graciable auprès de gens à principes et de la haute piété des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et fils et neveu de gens dont le premier ne pouvait lui attirer leur grâce, et l'autre, quoi qu'il eût fait pour conserver au duc de Beauvilliers ses places aux dépens de son propre frère, n'en était pas moins pour eux l'ennemi fatal de l'archevêque de Cambrai.

L'évêque de Meaux n'était pas assez simple pour s'ingérer de raccommoder avec madame de Maintenon le neveu de celui qui le voulait perdre. Il en était de même de la Chétardie, son directeur, et du père Tellier auprès du roi. Voysin, vil esclave de madame de Maintenon, ne se serait pas hasardé à lui déplaire. Pontchartrain

malfaisant et sans crédit ni volonté; le chancelier se sentait les reins trop rompus; Torcy était la timidité même. Desmarets parut au duc de Noailles le seul dont il pût espérer secours. Desmarets était un sanglier tellement enfoncé dans sa bauge, qu'il ignorait presque tout ce qui se passait hors de sa phère. Il ne comptait et ne croyait qu'en madame de Maintenon : il ne se douta seulement pas de la situation du duc de Noailles. Il se trouva donc flatté de le voir se jeter à lui; et s'il la sut bien long-temps depuis, il se trouva tellement lié qu'il ne put s'en défaire ou qu'il ne l'osa. C'était donc tenir à quelqu'un que cette liaison si prompte que saisit le duc de Noailles. Il la cultiva d'assiduités, de flatteries, et de souplesses; un contrôleur général, ministre et accrédité était toujours bon à avoir pour qui surtout n'avait personne, en attendant qu'il vît jour à se servir de lui pour le raccommoder, ce qui néanmoins ne se trouva pas.

M. de Noailles, qui avait été fort bien avec M. et madame la duchesse d'Orléans, était brouillé avec eux pour l'affaire de Renault, qu'il lui avait donné, et qu'il avait eu auparavant à lui, et pour des tracasseries avec madame la Duchesse. Dans son état florissant, il s'en serait, je crois, peu soucié, mais dans celui où il se trouvait, les miettes mêmes lui semblaient aiguës, il aurait voulu au moins les ramasser. Ma liaison intime avec eux était publique; je passais pour l'ami de cœur et de confiance la plus totale du duc de Beauvilliers, et même du duc de Chevreuse; on n'ignorait pas que j'étais au même point avec le chancelier. Ce qui se passait de secret et d'intime entre le Dauphin et moi, ne se savait pas, mais on était en grand soupçon sur moi de ce côté-là par le chausse-pied du duc de Beauvilliers, par l'air et les manières qui échappaient pour moi au Dauphin, quand je paraissais devant lui en public, par les entretiens tête à

tête qu'il avait souvent dans le salon de Marly avec madame de Saint-Simon, et dans leurs parties où elle se trouvait presque toujours; ni lui ni la Dauphine ne se contraignaient plus sur le desir de la voir succéder à la duchesse du Lude, et d'une manière encore que celle-ci, qui le savait et en parlait, ne pouvait en être peinée. Le roi et le monde la traitaient avec une distinction marquée de tout temps, et qui augmentait toujours; je l'étais bien du roi, et le monde avait les yeux fort ouverts sur moi. Tout cela apparemment persuada au duc de Noailles que, pour un temps ou pour un autre, j'étais un homme qu'il fallait gagner, et il ne fut pas quinze jours de retour qu'il commença à dresser vers moi ses batteries.

Le duc de Noailles maintenant arrivé au bâton, au commandement des premières armées et au ministère, va désormais figurer tant, et en tant de manières, qu'il serait difficile d'aller plus loin avec netteté sans le faire connaître, encore qu'il soit plein de vie et de santé, et qu'il ait trois ans moins que moi. C'est un homme né pour faire la plus grande fortune quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille assez grande mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni ou tout au plus d'officier, voudraient montrer la simplicité la plus naturelle; il la soutient avec le gros de ce que, faute de meilleure expression, on entend par une apparence de sans façon et de camarade. On a rarement plus d'esprit et plus de toutes sortes d'esprit, plus d'art et de souplesse à accommoder le sien à celui des autres, et à leur persuader, quand cela lui est bon, qu'il est pressé des mêmes desirs et des mêmes affections dont ils le sont eux-mêmes, et pour le moins aussi fortement qu'eux, et qu'il en est supérieurement occupé. Doux quand il lui plaît, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus;

gaillard, amusant; plaisant de la bonne et fine plaisanterie, mais d'une plaisanterie qui ne peut offenser; fécond en saillies charmantes; bon convive, musicien; prompt à revêtir comme sien tous les goûts des autres, sans jamais la moindre humeur; avec le talent de dire tout ce qu'il veut, comme il veut, et de parler toute une journée sans toutefois qu'il s'en puisse recueillir quoi que ce soit, et cela même au milieu du salon de Marly, et dans les momens de sa vie les plus inquiets, les plus chagrins, les plus embarrassans. Je parle pour l'avoir vu bien des fois sachant ce qu'il m'en avait dit lui-même, et lui demandant après, dans mon étonnement, comment il pouvait faire.

Aisé, accueillant, propre à toute conversation, sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné, mais d'écorce; en sorte que sur toute espèce de savoir force superficie, mais on rencontre le tuf pour peu qu'on approfondisse, et alors vous le voyez maître passé en galimatias de propos délibéré. Tous les petits soins, toutes les recherches, tous les avisemens les moins prévus coulent de source chez lui pour qui il veut capter, et se multiplient, et se diversifient avec grâce et gentillesse, et ne tarissent point, et ne sont point sujets à dégoûter. Tout à tous avec une aisance surprenante, il n'oublie pas dans les maisons à plaire à certains anciens valets. L'élocution nette, harmonieuse, toutefois naturelle et agréable; assez d'élégance, beaucoup d'éloquence, mais qui sent l'art, comme avec beaucoup de politesse et de grâce, ses manières, ne laissent pas de sentir quelque sorte de grossièreté naturelle; et toutefois des récits charmans, le don de créer des choses de rien pour l'amusement, et de dérider et d'égayer même les affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, sans que tout cela paraisse lui coûter rien.

Voilà sans doute bien de l'agréable et de grands talens

de cour; heureux s'il n'en avait point d'autres. Mais les voici : tant d'appas, d'esprit de société, de commerce; tant de pièges d'amitié, d'estime, de confiance, cachent presque tous les monstres que les poètes ont feints dans le Tartare; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout; une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une, et qui assure qu'il ne croit rien; un mépris de toute vertu de la plus constante pratique; et tour-à-tour, selon le besoin et les temps, la débauche publique abandonnée, et l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie. En tous ces genres de crimes, un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien, et n'en pousse que plus fortement sa pointe; maître en inventions et en calomnies, qui ne tarit jamais, et qui demeure bien rarement court; qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se reploie prestement comme les serpens, dont il conserve le venin parmi toutes les bassesses les plus abjectes dont il ne se lasse point, et dont il ne cesse d'essayer de vous regagner dans le dessein bien arrêté de vous étrangler; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, tout cela à des amis de la plus grande confiance, dont il avoue n'avoir jamais eu aucun lieu de se plaindre, et auxquels il ne nie pas des obligations du premier ordre. Le grand ressort d'une perversité si extrêmement rare est l'ambition la plus démesurée, qui lui fait tramer ce qu'il y a de plus noir, de plus profond, de plus incroyable, pour ruiner tout ce qu'il y craint d'obstacles, et tout ce qui peut, même sans le vouloir, rendre son chemin moins sûr et moins uni. Avec cela une imagination également vaste, fertile, déréglée, qui embrasse tout, qui s'égare partout, qui s'embarrasse et qui sans cesse se croise elle-même; qui devient aisément son bourreau, et qui est également poussée par une audace effré-

née, et contrainte par une timidité encore plus forte, sous le contraste desquelles il gémit, il se roule, il s'enferme ne sachant que faire, que devenir, timidité qui protège néanmoins rarement contre ses crimes.

En même temps avec tout son esprit, ses talens, ses connaissances, c'est l'homme le plus radicalement incapable de travail et d'affaires. L'excès de son imagination, la foule de vues, l'obliquité de tous les desseins qu'il bâtit en nombre tout à-la-fois, les croisières qu'ils se font les uns aux autres, l'impatience de les suivre et de les démêler mettent dans sa tête une confusion de laquelle il ne peut sortir. C'est à la guerre la source de tant de mouvemens inutiles dont il harasse ses troupes, sans aucun fruit, et si souvent à contre-temps, en général par des marches et des contre-marches que personne ne comprend, en détail par des détachemens qui vont et qui reviennent sans objet, en tout par des contre-ordres, six, huit, dix tout de suite, quelquefois en une heure aux mêmes troupes, souvent à toute l'armée pour marcher et ne marcher pas, qui en font le désespoir, le mépris et la ruine. En affaires, il saisit un projet, il le suit huit jours, quelquefois jusqu'à quinze ou vingt. Tout y cède, tout y est employé, toute autre chose languit dans l'abandon, il ne respire que pour ce projet. Un autre naît et grossit dans sa tête, fait disparaître le premier, en prend la place avec la même ardeur, est éteint par un troisième, toujours ainsi. C'est un homme de grippe, de fantaisie, d'impétuosité successive, qui n'a aucune suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds. C'est où il a beaucoup de suite et où il épuise toute la sienne pour les affaires.

On verra en son temps les preuves de fait de ce qui se lit ici; et on les verra les unes avec horreur, les autres

avec toute la surprise que peuvent donner les propositions les plus étranges et les plus insensées. Enfin ce qui trouvera à peine croyance d'un homme d'autant d'esprit et employé de si bonne heure, on le verra incapable de faire un mémoire raisonné sur quoi que ce soit, et incapable d'écrire une lettre d'affaires.

A force de raisonner, de parler, de dicter, de reprendre, de corriger, de raturer, de changer, de refondre, tout s'évapore, il ne demeure rien; les jours et les mois s'écoulent, la tête tourne aux secrétaires, il ne sort rien, mais rien, quoi que ce soit. De dépit, quand c'est chose qu'il faut pourtant qui existe et montrer, il se résout enfin de la faire faire par un inconnu qu'il a déniché et qu'il a mis sous clef dans un grenier, à qui souvent encore il fait faire et défaire dix fois, et avec la plus tranquille effronterie il produit cet ouvrage comme sien. Un homme en apparence si ouvert, si aimable, si fait exprès pour jeter de la poudre aux yeux des plus réservés, pour montrer si naturellement tout ce qui peut engager de tous les côtés possibles, et pour en donner jusqu'en capacité de toutes les sortes les plus avantageuses impressions, qui en même temps ne pense que pour soi, ne fait aucun pas, quelque futile ou indifférent qu'il paraisse, qui n'ait rapport à son objet, qui pense toujours sombrement, profondément, à qui nul moyen ne coûte, qui avale la trahison et l'iniquité comme l'eau, qui sait imaginer, ourdir de loin, et suivre les plus infernales trames, est un de ces hommes que la miséricorde de Dieu a rendus si rares, qui, avec la noirceur des plus grands criminels, n'a pas même ce que, faute d'expression, on appelle la vertu qu'il faut pour exécuter de grands crimes, mais rassemble en soi pour les autres les plus grands dangers, et ne leur plaît que pour les perdre, comme les syrènes des poètes. Pour sa valeur, au moins plus qu'ob: ircie par

l'étrange timidité de général, j'en abandonne le jugement à ceux qui l'ont vu en besogne. Il en a essuyé quelquefois de bons mots le long des lignes. Ses incertitudes continuelles, et ses occupations qui l'ont tenu si fort sous clef à l'armée et à la cour ne l'y ont pas fait aimer.

CHAPITRE XIII.

Je me laisse entraîner à une liaison avec le duc de Noailles. — Je suis pris dans ses pièges. — Il me prie de le racommoder à M. et madame la duchesse d'Orléans. — Mes raisons de le faire. — Mon succès. — Le duc de Noailles me confie à sa manière la cause de son retour d'Espagne. — Ses vues dans cette confidence. — Son extrême desir d'être rapproché par moi du duc de Beauvilliers et du Dauphin. — Mes raisons de le faire. — J'y réussis. — Ma liaison avec le cardinal de Noailles. — Elle devient intime jusqu'à sa mort. — Scélératesse du complot des jésuites contre le cardinal de Noailles. — Elle est mise au net par un paquet tombé entre les mains du cardinal. — Il ne sait pas en profiter. — Longs et curieux détails de toute cette affaire. — Cri public contre le père Tellier et les siens. — Le Dauphin est d'avis de chasser le père Tellier et le dit hautement. — Affaire du cardinal renvoyée au Dauphin. — Ce qu'il me dit en faveur du cardinal. — Le Dauphin m'ordonne de m'instruire à fond sur les matières des libertés de l'église gallicane pour terminer définitivement l'affaire du cardinal de Noailles avec moi.

Mon caractère droit, franc, libre, naturel, et beaucoup trop simple, était fait exprès pour être pris dans les pièges du duc de Noailles. Comme je l'ai dit, il tourna court à moi. Je n'en vis que la partie aimable ; j'y pris aisément les écorces estimables pour les choses mêmes ; il n'était pas encore démasqué ; au moins j'ignorais le masque, et je n'étais pas encore instruit de la cause de

son retour. J'imaginai bien que ce n'était pas, comme l'on dit, à mes beaux yeux que je devais les avances et les recherches empressées d'un homme avec qui je n'avais point vécu, et que les ailes de la faveur avaient si continuellement porté dans des routes brillantes tandis que je rampais. Je crus bien qu'il voyait derrière moi M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, peut-être monseigneur le Dauphin dans le lointain, et qu'à tout hasard il avait envie de me ramasser par le chemin. Je compris que c'était un conseil de sa mère, dont je parlerai ailleurs, qui avait toujours eu de l'amitié pour moi, quoique sans liaison bien étroite, et qui chercha toujours tant qu'elle put, mais par des voies honnêtes, à avoir tout pour soi et rien contre. Je fus séduit par qui avait tout pour séduire: l'esprit, les grâces, le raisonnement, et pour le dehors les plus grands et les plus brillans établissemens en tout genre.

Je répondis à ses avances, peu-à-peu à ses ouvertures où je ne mis rien du mien, et où il me paraissait qu'il mettait fort du sien. Ses campagnes, les choses d'Espagne servirent d'introduction; quelques-unes d'un intérieur de cour qui me passait souvent, parce que la scène en était chez madame de Maintenon, amenèrent la confiance; et quand elle fut un peu établie par les raisonnemens sur la position présente et future, ce rafiné musicien me pinça mélodieusement deux cordes qui lui rendirent tout le son qu'il s'en était promis: l'une regardait notre dignité si abattue; l'autre, l'état de son oncle auquel je reviendrai à part. Il me savait, comme bien d'autres, fort touché de notre rang, il m'était arrivé là-dessus des choses que j'ai racontées et qui n'étaient pas ignorées; et son oncle qui, comme toute sa famille, avait mis en lui toutes ses complaisances, lui avait déjà appris que je m'intéressais en lui. Je me voyais donc

parfaitement homogène à lui sur ces deux points si importans ; et il fallait, surtout en l'écoutant, être pour ainsi dire en son âme, pour imaginer qu'il pût n'être pas un en tout et partout avec le cardinal de Noailles, et par les plus communs et les plus pressans intérêts, et que sur l'autre point il ne fût pas sensible à ce qui constituait et qui comblait le plus la grandeur solide et radicale de sa fortune et de son état, d'autant qu'il me le disait avec un air de naïveté et de vivacité qui avivait ses raisonnemens là-dessus. Ces deux pivots de notre amitié dans la suite, et qui de là devinrent la base de la confiance que peu-à-peu je pris en lui, il ne les amena qu'après avoir aplani les voies par d'autres choses, et bientôt après il sut bien s'en servir pour ce qu'il se proposait, et pour augmenter en même temps ma confiance par ses confidences.

La première, et qui ne tarda pas, fut celle de l'état où il se trouvait avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Il ne m'apprenait rien, et il pouvait bien le juger ainsi. Je ne le lui cachai pas. Il m'avoua que cela l'embarrassait, se plaignit d'eux, se disculpa à moi sur l'un et sur l'autre, ne me dissimula point qu'il me serait obligé de les sonder et de le remettre bien avec eux, moins par ce qu'il y avait à gagner avec des gens qui ne pouvaient quoi que ce soit, que pour n'être pas brouillé après une amitié liée, et pour une aventure où il avait si peu de part qu'était celle de Renault, mais dont l'obscurité était aussi désagréable. J'entrai dans ses raisons, et je lui promis de parler à M. et madame la duchesse d'Orléans, d'autant plus volontiers, qu'ignorant encore la triste situation du duc de Noailles pour le fond, quoique j'en aperçusse déjà l'écorce, je ne doutais pas qu'il ne se relevât promptement par le secours de sa tante, et que je trouvais qu'en ce raccommodement il y avait plus à gagner pour M. et

madame la duchesse d'Orléans que pour lui qui, dans un intérieur de privance tel que je le croyais avec sa tante, pouvait si aisément leur devenir utile, quand ce ne serait qu'en avertissant et en découvrant. Je le représentai ainsi à l'un à l'autre. Madame la duchesse d'Orléans y entra assez; M. le duc d'Orléans, qui n'était jamais bien revenu de son affaire d'Espagne, et qui l'avait fort sur le cœur, se montra plus difficile. Ce siège dura quelques jours, à la fin j'en vins à bout. Je le dis au duc de Noailles. Il m'en remercia fort, puis me proposa un autre embarras du côté de sa tante si elle le voyait relié avec M. le duc d'Orléans, et les mesures infinies qu'il avait à garder avec une femme si délicate, si aisée à blesser, et dont la jalousie de tout autre ménagement s'effarouchait à son égard aussi facilement qu'à celui des autres. C'est qu'il me cachait la situation où il se trouvait avec elle, et qu'il craignait de l'empirer si elle soupçonnait qu'ainsi mal avec elle, il se jetât d'un côté, qu'elle haïssait autant, et sans sa participation qu'il n'était pas en état de sonder.

Moi, qui ignorais ce fond, j'attribuai cette mesure craintive à une connaissance encore plus grande qu'il avait de l'éloignement du roi, et surtout de sa tante pour M. le duc d'Orléans, que celle que nous n'ignorions pas; et cette pensée me fut une raison de plus de desirer et de presser le renouement, que j'espérais dans la suite pouvoir contribuer à émousser madame de Maintenon, et la rendre moins ennemie de M. le duc d'Orléans, en lui mettant le duc de Noailles pour contre-poids à M. du Maine. J'en parlai en ces termes-là à M. le duc d'Orléans, et plus mesurément à madame la duchesse d'Orléans. Ils y entrèrent l'un et l'autre, et ils voulurent bien que le duc de Noailles allât chez eux en un temps d'obscurité et de solitude, sans explication, et comme le passé

non avenu, en un mot sur le pied précédent; que le duc de Noailles ne les vît pas plus souvent que lui-même croirait le pouvoir faire, et qu'en public il ne se marquât rien de ce changement entre eux. Cela fut exécuté de la sorte. La visite se passa très bien à ce qu'il m'en revint des deux côtés; les suivantes furent très rares. Le bâton, que le duc de Noailles prit au 1er janvier, y servit de nouvelle excuse qu'il me pria souvent de réitérer.

Content de ce premier succès, qui nourrissait et augmentait notre confiance, il craignit apparemment que le temps ne me découvrît ce qu'il m'avait caché, et que le temps aussi m'avait appris, mais dont je ne crus pas sage de lui ouvrir le propos; plus que cela encore, il espéra que je ne serais pas plus difficile ni moins heureux auprès des ducs de Beauvilliers que je l'avais été pour lui auprès de M. et de madame la Duchesse d'Orléans. Sa situation avec le Dauphin et la Dauphine le tenait à la gorge, et il n'était pas en une meilleure avec le duc de Beauvilliers, par qui seul néanmoins, car il ne voyait pas d'autre route, il put rapprocher le Dauphin et par lui la Dauphine, et se frayer après, par ses sœurs à qui cela rouvrirait la bouche, une protection par la Dauphine, pour fondre peu-à-peu les glaces de madame de Maintenon pour lui. C'est au moins ce que je pus comprendre de ses propos couverts, coupés, entortillés, qui suivirent la confidence qu'il me fit des mauvais offices qu'on lui avait rendus en Espagne, où, pour perdre Aguilar, on l'avait perdu ici sans qu'il l'eût mérité, ni qu'il sût même ce qu'il s'était passé d'Aguilar au roi d'Espagne, parce que ce dernier avait été si promptement chassé qu'il était parti pour sa commanderie sans qu'il eût pu le voir, ni personne non plus que lui. Il ne convint jamais du dessein de donner une maîtresse, au moins pour lui, ni qu'il en eût jamais ouï parler à son ami Aguilar; et toujours

sur les plaintes de ce que lui coûtait cette amitié par la jalousie du mérite des emplois et de la faveur d'un seigneur de la cour d'Espagne qu'on avait cru perdre plus sûrement en ne les séparant pas, et dont le malheur retombait à plomb sur lui dans la nôtre, sans qu'on eût voulu l'écouter en celle d'Espagne, dont il portait très innocemment toute la colère ici.

Je vis un homme fâché lorsque je lui appris que son aventure ne m'était plus nouvelle; que j'avais cru de ma discrétion de ne lui pas montrer que j'en étais instruit; et que je n'en étais pas moins touché de sa confidence. Je pris pour bon tout ce qu'il m'ajusta sur le projet de donner une maîtresse au roi d'Epagne et de ses suites, sur lesquelles il s'étendit fort, et sur la folie, établi comme il l'était ici, de ce qu'il aurait pu espérer en Espagne. Tous vilains cas sont reniables. Il ne me persuada point contre ce que je savais, et dont faisait foi, la colère de l'intérieur, et surtout de sa tante, auparavant si aveuglée pour lui; mais je crus sage de ne pas presser une telle aposthume. Je regardai ce trait d'ambition comme une verdure de jeunesse gâtée par tout ce qui peut flatter le plus à tout âge, et ce coup de fouet comme une leçon qui le mûrirait et l'instruirait avec tout l'esprit qu'il avait.

Ces plaintes qu'il me fit se prolongèrent quelques jours avant d'en venir au point que je sentis après qui l'avait pressé de me les faire, et ce fut lorsqu'il y vint que l'ambage de ses discours me fit entrevoir ce qu'il se proposait par le duc de Beauvilliers. Il s'étendit sur son mérite, sur l'impression que sa vertu avait toujours faite sur lui; il savait trop à qui il parlait pour ne pas dire merveille sur ce chapitre, qu'il conclut par ses desirs de pouvoir se rapprocher de lui, et tout ce qui se suit de là. Il me sonda délicatement comme pour ne me rien pro-

poser d'embarrassant; et, comme il aime à parler s'étendre, je le laissai volontiers se satisfaire, rêvai pendant à ce que moi-même je ferais. Ce qui me mina fut la persuasion que l'unique neveu de ma de Maintenon, qui avait jusqu'alors marqué pour l goût si abandonné, rentrerait à la fin dans ses b grâces, et par elles dans celles du roi et de la Dau encore, légère comme elle l'était, incapable d'une amitié et plus encore d'une longue haine, investi Noailles au point et par les endroits où elle l'était; l'avenir qu'un homme d'autant d'esprit, de ta d'emplois, frère de ces mêmes dames du palais, et mier capitaine des gardes, approcherait toujours d près; le Dauphin devenu roi qu'il n'était pas po qu'il ne lui plût à la longue; et que pour le présent futur, il valait mieux l'avoir à soi, qu'à compter u avec lui après avoir refusé et méprisé ses avance raisonnement qui me saisit m'emporta, tellement me rendis facile à travailler à une réunion. Lor m'en pria et qu'il m'en pressa tout de suite, je ne l pas de le vouloir sonder à mon tour.

Sa mère, en femme sage et habile, avait su profi la douceur et de l'équanimité du duc de Chevreuse, relier avec lui aussitôt que ce grand orage du quie fut passé. Il avait été à diverses reprises ou choi MM. de Bouillon et de Noailles, ou suggéré par pour accommoder leurs vifs démêlés d'affaires et d cédés qui regardaient la vicomté de Turenne, terres de M. de Noailles dont les devoirs et la mou même étaient réciproquement prétendues et niées, les avait souvent extrêmement commis. Ces affair taient point finies, et souvent M. de Chevreuse s'e lait encore. Je demandai donc au duc de Noailles quoi il ne s'adressait pas à un canal si naturel et si

sant sur M. de Beauvilliers. Il me répondit assez naturellement qu'à la nature de ce qui lui était imputé en Espagne, à la piété pleine de maximes de M. de Chevreuse, et à la froideur dont il l'avait retrouvé, il croyait n'avoir guère moins besoin de secours auprès de lui qu'à l'égard de M. de Beauvilliers, et que je l'obligerais doublement si je voulais bien parler de lui à tous les deux. Parler à l'un c'était parler à l'autre; en affaires moins encore qu'en société, cela ne pouvait se séparer; et jamais l'un n'aurait pris un parti sur le duc de Noailles sans l'autre. J'étais trop avant avec eux et depuis trop long-temps pour l'ignorer, mais je voulus être instruit de la façon d'être d'alors du duc de Noailles avec M. de Chevreuse, et je le fus. Déterminé que j'étais de parler à l'un, c'était l'être aussi de parler à l'autre, et je m'en chargeai.

Je n'eus pas peine à remarquer, aux remercîmens que j'en reçus, la différence entière que faisait le duc de Noailles de se raccommoder avec eux ou avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Son bien-dire ici me parut tout autrement aiguisé, et son empressement aussi, jusqu'à ce que j'eusse une réponse à lui faire. Néanmoins je sentais tout l'éloignement de cour et de religion qu'avait le duc de Beauvilliers pour le fils du feu maréchal de Noailles, et pour le neveu du cardinal de Noailles et de madame de Maintenon. M. de Chevreuse, qui par la raison que j'ai rapportée en était moins éloigné, fut celui à qui je m'adressai d'abord. Son accortise naturelle le ploya assez aisément au raisonnement qui m'avait déterminé, et le disposa ensuite à le faire valoir à M. de Beauvilliers, que j'attaquai après. Je trouvai que je ne m'étais pas trompé. La proposition fut mal reçue. J'insistai pour être entendu jusqu'au bout; je déployai mes raisons, les louanges de ce que je trouvais dans M. de

Noailles, les avantages qui se pouvaient rencontrer avec lui, les inconvéniens de le rejeter, tandis qu'il n'y en avait aucun à le recevoir. Je m'étendis sur ce qu'il ne s'agissait de rien en particulier, mais seulement d'être avec lui sur un pied honnête de bienveillance générale, de le voir et de lui parler en général quelquefois, avec toute liberté d'étendre et de resserrer ce léger commerce, selon qu'il se trouverait convenir aux temps et aux occasions, et cependant s'assurer de l'avoir en lesse. Le duc de Beauvilliers voulut prendre quelques jours pour y penser. Je m'étais assuré du duc de Chevreuse, que je comptais qui achèverait de le déterminer dans l'ébranlement où je l'avais mis, et la chose succéda comme je l'avais prévue.

M. de Beauvilliers me permit donc de répondre au duc de Noailles de sa part avec quelque chose de plus que de la politesse, mais il me chargea en même temps de lui bien faire entendre combien il était important d'éviter de faire une nouvelle, d'exciter la curiosité et l'inquiétude, et de laisser apercevoir un changement de conduite l'un avec l'autre par se parler souvent, et plus qu'en passant, quand ils se trouveraient devant le monde aux lieux et aux heures publiques, ou par des visites moins que rares et sans précautions pour n'y trouver point de témoins. M. de Chevreuse, dont les suites des affaires de Turenne rendaient la taille plus aisée, se prêta aussi un peu plus. Je m'acquittai avec la précision la plus exacte, de ce dont l'un et l'autre m'avaient chargé et je comblai le duc de Noailles d'une joie que ces mesures étroites ne purent diminuer. Jamais son commerce avec M. de Chevreuse n'avait pu lui en ouvrir aucun avec M. de Beauvilliers; et M. de Beauvilliers, auquel il avait toujours inutilement butté par rapport à son jeune prince, dans les temps où il ne pouvait rien, était en son absence devenu tout-à-coup l'étoile du matin, et le

Dauphin la brillante aurore qui donnait les couleurs à tout.

Rien de si vif, de si expressif que les remercîmens que je reçus du duc de Noailles de lui avoir ramené ces deux seigneurs, avec lesquels il fallait maintenant compter, et plus encore à l'avenir, Beauvilliers surtout qui pénétrait la cour de ses rayons. Ils se virent donc, ils furent contens les uns des autres jusque-là que les deux ducs me surent gré de l'entremise, et me le témoignèrent, et le Noailles ne sut comment m'exprimer l'excès de son contentement et de sa reconnaissance. Il s'échafaudait par-dessus ses espérances, et se flattait d'arriver bientôt par ce chemin jusqu'au Dauphin. Son impatience là-dessus ne put souffrir de délai. Il s'expliqua à ce sujet avec moi, il ne ménagea pas même l'ouverture comme la première fois. Il me dit que l'obligation serait trop grande pour oser s'en flatter sitôt, après avoir été reçu par le duc de Beauvilliers, mais qu'il me laissait faire, et que les preuves d'amitié qu'il recevait de moi si importantes coup sur coup lui donnaient la confiance d'en tout espérer. Je sondai le terrein, je sentis que le duc de Noailles avait été goûté; j'en profitai. Je fis sentir au duc de Beauvilliers tout ce qu'un service prompt et qu'on n'ose demander ajoute à la grandeur du service; cette considération entra, elle fit effet. Incontinent après, c'est-à-dire au bout de sept à huit jours, les manières silencieuses et sèches du Dauphin changèrent peu-à-peu pour le duc de Noailles, qui dans son transport me le vint dire avec tous les remercîmens pour moi, et les expressions pour le duc de Beauvilliers, qu'un succès si prompt et si peu espéré mit à la bouche d'un homme qui y avait si fort butté comme au salut présent de sa fortune, et à l'ouverture de toutes ses espérances pour l'avenir. Malheureusement pour tout, ce n'est pas la

peine de s'y étendre davantage. Revenons maintenant pour un moment au cardinal de Noailles.

C'était un homme avec qui mon âge et mon état ne m'avaient fourni aucune sorte de liaison ni commerce. Sa déplorable faiblesse pour la ruine radicale de Port-Royal-des-Champs, et l'exil de du Charmel dont j'ai parlé en son temps, m'avaient même donné de l'éloignement pour lui. Mais le guet-apens qui lui avait été dressé par ces deux évêques, l'insolence hypocrite dont il était soutenu, l'innocence évidente opprimée dans leurs filets par une injustice qui sautait aux yeux, et cette innocence que bridaient la patience, la charité, la confiance en la bonté et la simplicité de sa cause, et une funeste lenteur naturelle, m'avaient piqué contre le complot et l'iniquité qui était palpable, et dont les progrès croissaient toujours. J'étais ami intime de plusieurs de ses amis et amies qui m'en parlaient souvent; et le père Tellier, qui me tâtait là-dessus avec ses ruses, n'en avait pas assez pour me cacher de grossières friponneries. Il avait eu le crédit de faire défendre au cardinal de Noailles d'aller à la cour. Cela m'avait révolté tellement que j'allai à l'archevêché, un matin que son audience finissait, lui témoigner la part que je prenais aux peines qu'on lui faisait. Il fut extrêmement touché de ma visite, et beaucoup aussi du peu de ménagemens que j'y apportais en me montrant chez lui en une heure si publique. Il me témoigna combien il sentait l'un et l'autre. Il entra fort avant en matière avec moi, et de ce moment naquit une liaison entre nous, qui s'est toujours étrécie, et qui n'a fini qu'avec lui. Bientôt après; il eut permission de voir le roi, et ce ne fut qu'assez long-temps après que son affaire fut renvoyée au Dauphin.

A peine fut-on de retour de Fontainebleau à Versailles que la mine, si artistement chargée, joua avec tout

l'effet que les mineurs s'en étaient promis. Le roi fut accablé de lettres d'évêques hypocritement tremblans pour la foi, et qui, dans le péril extrême où ils trouvaient que le cardinal de Noailles la mettait, se sentaient forcés par leur conscience, et pour la conservation du précieux dépôt qui leur était confié, et dont le père de famille leur redemanderait un rigoureux compte, de se jeter aux pieds du fils aîné de l'église, du destructeur de l'hérésie, du Constantin, du Théodose de nos jours, pour lui demander la protection qu'il n'avait jamais refusée à la bonne et saine doctrine. Ce pathétique, tourné en diverses façons, fut soutenu de la frayeur mensongère dont étaient saisis de pauvres évêques inconnus, qui se trouvaient avoir à combattre l'archevêque de la capitale, orné de la pourpre romaine, puissant en famille, en amis, en faveur, en crédit. Le fracas fut grand; et le roi, à qui ces lettres étaient à tous momens présentées à pleines mains par le père Tellier, et par lui bien commentées, entra dans un effroi comme si la religion eût été perdue. Madame de Maintenon reçut aussi quelques lettres semblables, que l'évêque de Meaux lui faisait d'autant mieux valoir qu'il était dans la bouteille, et madame de Maintenon animait le roi de plus en plus. Mais au plus fort de ce triomphe, il arriva un malheur qui eût fait avorter une affaire si fortement conduite, si le cardinal de Noailles eût bien voulu prendre la peine d'en profiter.

Je répète ici que je ne prétends pas grossir ces Mémoires du récit d'une affaire qui remplit des in-folio, mais en coter seulement les endroits qui m'ont passé par les mains. Je renvoie donc à ces livres le comment de ceci avec tout le reste; mais il arriva que la lettre originale du père Tellier à l'évêque de Clermont, qui le pressait d'écrire au roi, et l'instruisait pour l'y résoudre

de la pareille démarche à lui promise par beaucoup d'évêques ; le modèle tout fait de sa lettre au roi qu'il n'avait qu'à faire copier, qu'à signer et qu'à lui adresser; ce qu'il lui devait écrire à lui en accompagnement; et la lettre originale que lui écrivait son neveu, l'abbé Bochart de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, en lui envoyant celles que je viens de marquer de la part du père Tellier qui les lui avait remises, tombèrent entre les mains du cardinal de Noailles. Cela montrait la trame si manifestement qu'il n'y avait ni manteau ni couverture à y mettre. Le cardinal n'avait qu'à s'en aller trouver le roi à l'instant ; et sans se dessaisir de ces importantes pièces, les lui faire lire, lui en commenter courtement toute l'horreur, et lui montrer les suites de ce qui se brassait si ténébreusement contre lui, aux dépens du repos du roi et de l'église, lui demander justice en général, et en particulier de chasser le père Tellier si loin, qu'on n'en pût plus entendre parler, en aller user de même avec madame de Maintenon, puis faire tout le fracas que méritait une si profonde scélératesse. Le père Tellier était perdu sans ressource, les évêques écrivains convaincus, l'affaire en poudre, et le cardinal plus en crédit et plus assuré que jamais.

Au lieu d'un parti si aisé et si sage, le cardinal, plein de confiance en la proie qu'il tenait, en parla, la montra, attendit le jour de son audience. La chose transpira, le père Tellier fut averti; l'excès du danger lui donna des ailes et des forces; il prévint le roi comme il put; il réussit, tant ce prince lui était abandonné. Le cardinal trouva les devans pris. Son étonnement et l'indignation de voir le roi froid sur une imposture aussi énorme et aussi claire, l'étourdirent. Il ne s'aperçut pas assez que le roi ne laissait pas d'être incertain, ébranlé; c'était où il fallait de la force pour l'emporter, et ne lui laisser pas l'intervalle

de huit jours jusqu'à sa prochaine audience pour se rassurer et se laisser prendre aux nouveaux pièges de son confesseur. Il n'y mit que de la douceur et de la misère, et il échoua ainsi au port. Le père Tellier, qui, malgré son audace, ses mensonges et ses ruses, tremblait de l'effet qu'aurait cette audience du cardinal, se rassura quand il n'en vit aucun. Il en profita en scélérat habile et qui sait à qui il a affaire. Il en fut quitte pour la plus terrible peur que lui et les siens eussent eue de leur vie. Ils travaillèrent sans relâche auprès du roi et de madame de Maintenon, ils furent quelque temps sans oser pousser le cardinal de Noailles, dans la crainte du public qui jeta les hauts cris; ils se donnèrent le temps de les laisser amortir, et à eux de reprendre haleine; et de là continuèrent hardiment ce qu'ils avaient entrepris.

Le Dauphin ne put être pris comme le roi. Lui et la Dauphine en parlèrent fort librement; et ce prince me dit et le dit encore à d'autres, qu'il aurait fallu chasser le père Tellier. Dès la fin de Fontainebleau, le roi avait remis au Dauphin la totalité de l'affaire du cardinal de Noailles. Il y travailla trop théologiquement, et je crus avoir aperçu qu'il était entré en grande défiance non-seulement des jésuites sur cette affaire, ce qui est clair par ce que je viens de rapporter de lui sur le père Tellier, mais encore de l'évêque de Meaux. Ce qui m'en a persuadé, c'est que la dernière fois que je travaillai avec lui, qui fut deux jours avant le retour de Marly à Versailles, et cinq à six jours avant la maladie qui emporta la Dauphine, après une séance de plus de deux heures où il n'avait point été question de l'affaire du cardinal de Noailles, il m'en parla comme nous serrions nos papiers, et cette conversation fut assez longue. Il m'y dit un mot bien remarquable. Louant la piété, la candeur, la douceur du cardinal de Noailles : « Jamais, ajouta-t-il, on ne me persuadera qu'il

soit janséniste », et s'étendit en preuves de son opinion.

Cette conversation finit par m'ordonner de m'instruire à fond de ce qui regarde les matières des libertés de l'église gallicane, et à fond de l'affaire du cardinal de Noailles, que le roi lui avait totalement renvoyée pour la finir et à laquelle il travaillait beaucoup, me disant qu'il la voulait finir avec moi, et me recommanda à deux ou trois reprises de me mettre bien au fait de ces deux points, d'aller à Paris consulter qui je croirais de meilleur, et de prendre les livres les plus instructifs sur Rome et nos libertés, parce qu'il voulait travailler foncièrement sur ces deux points avec moi, et finir ainsi l'affaire du cardinal, qui allait trop loin et trop lentement, et la finir sans retour avec moi. Jamais ce prince ne m'avait laissé rien entrevoir de ce dessein, quoiqu'il m'eût parlé quelquefois de cette affaire; et j'ai cru qu'il ne le conçut que par le dégoût et les soupçons que lui donna la manifestation de toute l'horreur de cette intrigue par la découverte de ce paquet de l'abbé de Saron. Il me fit promettre de m'appliquer sans délai à l'exécution de ses ordres, et de ne pas perdre un instant à me mettre en état d'y travailler avec lui. J'allais en effet passer pour cela quelques jours à Paris, quand je fus arrêté par la maladie de la Dauphine, et, peu de jours après, tout-à-fait, par le coup le plus funeste que la France pût recevoir.

CHAPITRE XIV.

Année 1712.—Pelletier se démet de sa place de premier président. — M. du Maine fait donner cette place au président de Mesmes. — Extraction des Mesmes. — Leur fortune. — Le premier pré-

sident. — Son caractère. — Départ de nos plénipotentiaires pour Utrecht. — Cardonne manqué par nos troupes. — Couronnement de l'empereur à Francfort. — Marlborough dépouillé de ses charges veut sortir d'Angleterre. — Les troupes anglaises rappelées de la Catalogne. — La garde-robe de la Dauphine ôtée à madame de Mailly. — Eclat entre madame la duchesse de Berry et madame la duchesse d'Orléans. — Le collier de perles. — La de Vienne, femme de chambre, chassée par ordre du roi. — Pierreries de Monseigneur.—Présens du Dauphin à Dumont et à Lacroix. — Dîners particuliers du roi dans l'appartement de madame de Maintenon. — Tailleurs au pharaon chassés de Paris. — Voyage de Marly. — Avis de l'empoisonnement médité du Dauphin et de la Dauphine. — Cet avis venu de deux côtés en même temps.

Cette année commença par le changement de premier président du parlement de Paris. Pelletier, médiocre président à mortier, pour tenir comme l'ancien les audiences des après-dînées, avait succédé dans la première place à Harlay, par le crédit de son père, pour qui le roi avait conservé beaucoup d'amitié et de considération, depuis même qu'il se fut retiré du ministère. Les qualités nécessaires à une place aussi laborieuse et aussi importante manquaient au nouveau premier président. Il sentait un poids difficile à soutenir, et qui lui devint insupportable depuis l'accident, rapporté en son lieu, du plancher qui fondit sous lui comme il était à table, dont néanmoins personne ne fut blessé, mais la frayeur qu'il eut, et la commotion qui se fit peut-être dans sa tête, l'affaiblit de sorte qu'il ne put plus souffrir le travail. Il traîna depuis sa charge plus qu'il ne la fit, dans laquelle son père le retenait. Il était très riche. Sa charge de président à mortier avait passé à son fils, qui longues années depuis fut aussi premier président, ne valut pas son père, et s'en démit comme lui. Pelletier n'avait rien à gagner à demeurer en place. Il le sentait, elle l'acca-

blait, mais son père l'y retenait. Dès qu'il l'eut perdu, il ne songea plus qu'à se délivrer, et il envoya sa démission au roi le dernier jour de l'année qui vient de finir. Cinq jours après M. du Maine la fit donner au président de Mesmes, et le roi voulut que ce fût ce cher fils qui le lui apprît, à qui il était si principal d'avoir un premier président totalement à lui. Ce magistrat paraîtra si souvent dans la suite qu'il est nécessaire de le connaître, et de reprendre les choses de plus haut.

Ces Mesmes sont des paysans du Mont-de-Marsan, où il en est demeuré dans ce premier état qui paient encore aujourd'hui la taille, nonobstant la généalogie que les Mesmes qui ont fait fortune se sont fait fabriquer, imprimer et insérer partout où ils ont pu, afin d'abuser le monde, quoiqu'il n'ait pas été possible de changer les alliances, ni de dissimuler tout-à-fait les petits emplois de plume et de robe à travers l'enflure et la parure des artistes. Le premier au net qui se trouve avoir quitté les sabots fut un professeur en droit dans l'université de Toulouse, que la reine de Navarre, sœur de François Ier, employa dans ses affaires, et le porta à la charge de lieutenant-civil à Paris. Son fils professa aussi le droit à Toulouse, puis fut successivement conseiller à la cour des aides, au grand conseil, et maître des requêtes. Il sera mieux connu par le nom qu'il porta de sieur de Malassise, d'où la courte paix qu'il négocia avec les huguenots, comme second du premier maréchal de Biron, en 1570, qui n'était pas lors maréchal de France, mais qui était déjà boiteux d'une blessure, fut appelée *la paix boiteuse et malassise.* Il fut père du sieur de Roissy, successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, qui eut un brevet de conseiller d'état et d'intendant des finances, et qui fut père de trois fils qui établirent puissamment cette fa-

mille, et de deux filles, dont l'aînée épousa le sieur Lambert d'Herbigny, maître des requêtes, l'autre Maximilien de Bellefourière, et fut mère du marquis de Soyecourt, si à la mode et fort en faveur, grand-maître de la garde-robe, en 1653, chevalier du Saint-Esprit en 1661, et qui acheta en 1669, la charge de grand-veneur du chevalier de Rohan. Il était gendre du président de Maisons, surintendant des finances, et mourut à Paris, en 1679. Ses deux fils furent tués tous deux à la bataille de Fleurus, sans alliance, en 1690; et leur sœur mariée pour rien à Seiglière Bois-Franc porta à ses enfans tous les biens de Bellefourière, de Soyecourt, sa grand'mère, héritière, et des Longueil Maisons qu'elle a vu éteindre. Ces riches aventures arrivent toujours à des filles de qualité dont on veut se défaire pour rien, et qui épousent des vilains.

Les trois frères de ces deux sœurs, enfans du sieur de Roissy, et petits-enfans du sieur de Malassise, furent le sieur de Mesmes, le sieur d'Avaux, et le sieur d'Irval.

Le sieur de Mesmes fut lieutenant civil à Paris, en 1613, et député du tiers-état aux derniers états-généraux tenus à Paris, en 1614. Il mourut président à mortier, en 1650, et il avait épousé la fille unique de Gabriel de Fossés, dit la Valée, marquis d'Everly, gouverneur de Montpellier et de Lorraine, chevalier du Saint-Esprit, en 1633. Cette héritière avait épousé en premières noces Gilles de Saint-Gelais, dont elle avait eu une fille unique, qui épousa le duc de Créquy, et qui fut dame d'honneur de la reine; et de son second mariage la maréchale duchesse de Vivonne, et une naine pleine d'esprit, religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Chaillot. Ainsi les duchesses de Créquy et de Vivonne étaient sœurs de mère.

Le sieur d'Avaux est le célèbre d'Avaux qui se comtisa dans ses ambassades. Il négocia à Rome, à Venise, à Mantoue, à Turin, à Florence, chez la plupart des princes d'Allemagne; ambassadeur en Danemark, en Suède, en Pologne; et plénipotentiaire à Hambourg, à Munster, Osnabruck, où il eut tant de démêlés avec Servien, son collègue, qui eut plus de crédit que lui à la cour. Il fut greffier de l'ordre, ministre d'état, et surintendant des finances, mais un peu en peinture, comme il l'avoue par quelques-unes de ses lettres. Servien, son fléau, qui l'était avec lui, en avait toute l'autorité. D'Avaux ne se maria point, et mourut comme son frère aîné, en 1650, quelques mois après lui.

Le sieur d'Irval prit le nom de Mesmes à la mort de son frère aîné, dont il eut la charge de président à mortier. Il laissa deux fils, l'aîné qui succéda à son nom, à sa charge, et qui épousa la fille du sieur de la Bazinière, trésorier de l'épargne et prévôt, grand-maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, qui avait épousé pour rien mademoiselle de Barbesières-Chemerault, fille d'honneur de la reine. La Bazinière tomba en déroute, en recherches, fut mis à la Bastille, privé de ses charges et du cordon bleu qui ne lui fut point rendu. C'était un riche, délicieux, et fastueux financier, qui jouait gros jeu, qui était souvent de celui de la reine, et qui la quittait familièrement à moitié partie, et la faisait attendre pour achever qu'il eût fait sa collation qu'il faisait apporter dans l'antichambre, et dont il régalait les dames. Il était si bon homme, et si obligeant qu'on lui passait toutes ces impertinences; fort galant, libéral, magnifique, homme de grande chère, et si aimé que tout le monde s'intéressa pour lui. Il parut constant qu'il n'y avait nulle friponnerie en son fait, mais un grand désordre, faute de travail, et d'avoir su régler

sa dépense. Il sortit enfin d'affaire; et quoique dépouillé et réduit au petit pied, il fut le reste de sa vie, qui fut encore longue, bien reçu partout et accueilli de la meilleure compagnie. Je l'ai vu chez mon père, avec un joli équipage, et tout vieux qu'il était, l'homme le plus propre et le plus recherché. Il mourut en 1688, tout à la fin, quinze ou seize ans après être sorti d'affaire. Son gendre eut sa charge de l'ordre, qui mourut neuf ou dix mois avant lui. Son frère qui ne se maria point, et qui, tout conseiller de robe qu'il était, se faisait appeler le comte d'Avaux, fut survivancier, puis titulaire de sa charge de l'ordre, ambassadeur à Venise, en Hollande, près du roi Jacques en Irlande, en Suède, et encore en Hollande, et mourut d'une seconde taille, en 1709. J'en ai parlé ailleurs.

Son aîné, le président de Mesmes, gendre de la Bazinière, eut trois fils et deux filles : l'aîné, qui fut premier président cette année; un abbé de Mesmes fort débordé; un chevalier de Malte qui ne le fut guère moins, et que le crédit de son frère chargea de bénéfices et de commanderies, et qu'il fit ambassadeur de Malte; madame de Fontenilles, dont j'aurai lieu de parler dans la suite; et une ursuline. Après ce détail nécessaire, venons au nouveau premier président.

Il porta le nom de seigneur de Neufchâtel du vivant de son père. C'était un grand et gros homme, de figure colossale, trop marqué de petite-vérole, mais dont toute la figure, jusqu'au visage, avait beaucoup de grâces comme ses manières, et avec l'âge quelque chose de majestueux. Toute son étude fut celle du grand monde à qui il plut, et il fut mêlé dans les meilleures compagnies de la cour et dans les plus gaillardes. D'ailleurs il n'apprit rien et fut extrêmement débauché, tellement que son père le prit en telle aversion qu'il osait à peine paraître devant

lui. Il ne lui épargnait pas les coups de bâton, et lui jetait quelquefois des assiettes à la tête, ayant bonne compagnie à sa table, qui se mettait entre deux et tâchait de les raccommoder souvent, mais le fils était incorrigible, et ne songeait qu'à se divertir et à dépenser. Cette vie libertine le lia avec la jeunesse la plus distinguée qu'il recherchait avec soin, et il ne voyait que le moins qu'il pouvait de palais et de gens de robe. Devenu président à mortier par la mort de son père, il ne changea guère de vie, mais il se persuada qu'il était un seigneur, et vécut à la grande.

Les gens distingués qui fréquentaient la maison de son père, les alliances proches de M. de la Trémoille, de M. d'Elbœuf, et des enfans de madame de Vivonne qui vivait et qui les liait, le tentaient de se croire de la même espèce, gâté qu'il était par la même sorte de gens avec qui il avait toujours vécu. Il n'oublia pas de lier avec les courtisans qu'il put atteindre. D'Antin fut de ce nombre par ses cousines ; et par ces degrés, il parvint jusqu'à M. et madame du Maine, qui, dans leurs projets, avaient besoin de créatures principales dans le parlement, et qui ne négligèrent pas de s'attacher un président à mortier. Celui-ci, ravi de s'en voir si bien reçu, songea à se faire une protection puissante du fils, favori du roi; et se dévoua jusqu'à la dernière indécence à toutes les fantaisies de M. du Maine. Il y introduisit son frère le chevalier; ils furent de toutes les fêtes de Sceaux, de toutes les nuits blanches. Le chevalier n'eut pas honte de jouer aux comédies, ni le président d'y faire le baladin, à huis-clos entre une vingtaine de personnes. Il en devint l'esclave à n'oser ne pas tout quitter pour s'y rendre, et à se laisser peindre travesti, dans un tableau historique, de ces gentillesses, avec des valets de Sceaux, à côté du suisse en livrée. Ce ridicule lui en donna beau-

coup dans le monde, et déplut fort au parlement. Il le sentit, mais il était aux fers, et il importait à ses vues de fortune de ne les pas rompre. Avançant en ancienneté parmi les présidens à mortier, il comprit qu'il était temps de fréquenter le palais un peu davantage, et la magistrature à qui sa négligence à la voir avait marqué trop de mépris. Il ne crut pas même indifférent de s'abaisser un peu à changer de manière pour les avocats, procureurs, greffiers un peu distingués; et néanmoins n'en refroidit pas son commerce avec les gens de la cour et du grand monde, dont il avait pris tout-à-fait le ton et les manières.

Il chercha aussi à suppléer à son ignorance en apprenant bien ce qu'on appelle le tran-tran du palais, et à connaître le faible de chacun de Messieurs qui avaient du crédit et de la considération dans leurs chambres; beaucoup d'esprit, grande présence d'esprit, élocution facile, naturelle, agréable, pénétration, reparties promptes et justes, hardiesse jusqu'à l'effronterie, ni âme, ni honneur, ni pudeur; petit-maître en mœurs, en religion, en pratique, habile à donner le change, à tromper, à s'en moquer, à tendre des pièges, à se jouer de paroles et d'amis, ou à leur être fidèle, selon qu'il convenait à ses intérêts; d'ailleurs d'excellente compagnie, charmant convive, un goût exquis en meubles, en bijoux, en fêtes, en festins, et en tout ce qu'aime le monde; grand brocanteur et panier percé sans s'embarrasser jamais de ses profusions, avec les mains toujours ouvertes, mais pour le gros, et l'imagination fertile à s'en procurer; poli, affable, accueillant avec distinction, et suprêmement glorieux, quoique avec un air de respect pour la véritable seigneurie, et les plus bas ménagemens pour les ministres et pour tout ce qui tenait à la cour.

Rien n'a mieux dépeint son principal ridicule qu'un

de ces noëls qu'on s'avisa de faire en grand nombre, une année pour caractériser beaucoup de gens de la cour et de la ville, qu'on introduisait à la crèche les uns après les autres. Je ne me souviens plus du couplet, sinon qu'il débutait : *Je suis M. de Mesmes*, et qu'il finissait *qui vient prier le poupon à souper en carême.* Il avait eu la charge de l'ordre de son oncle, et un logement, non à Versailles mais à Fontainebleau, qu'avait eu son père, et que son père avait conservé en se défaisant d'une charge de lecteur du roi qu'il avait eue assez long-temps. C'en est assez sur ce magistrat, qui à toute force voulait être un homme de qualité et de cour, et qui se faisait souvent moquer de lui par ceux qui l'étaient en effet, et avec qui il vivait tant qu'il pouvait.

Les passe-ports arrivèrent le premier jour de cette année pour nos plénipotentiaires. Ils eurent incontinent après leur audience du roi, chacun séparément, et partirent l'un après l'autre pour Utrecht, dans les huit premiers jours de cette année. En même temps M. de Vendôme fit tenter par Muret, lieutenant-général, le siège de Cardonne, qu'il fallut lever assez promptement avec quelques pertes. L'archiduc avait fait passer cinq ou six mille hommes de ses troupes en Catalogne, où il soupçonnait que ce qu'il y avait laissé d'Anglais ne demeurerait pas long-temps. Ce prince avait reçu la couronne impériale à Francfort, et s'en était allé à Vienne, après avoir écrit aux états-généraux une lettre violente et pressante pour les détourner de la paix, à laquelle il voyait que tout tendait en Angleterre, où le duc de Marlborough ne se crut plus en sûreté, et obtint de la reine la permission de passer la mer avec la duchesse sa femme, dès qu'ils se virent dépossédés de toutes leurs charges de cour et de guerre, le duc d'Ormont nommé en sa place pour commander les troupes de la reine en Flandre; et peu

après, le duc d'Argyle général des troupes d'Angleterre en Catalogne, eut ordre de leur faire repasser la mer et les ramena en Angleterre.

Il arriva dans tous les premiers jours de cette année un fâcheux dégoût à madame de Mailly, dame d'atour de madame la Dauphine. La dépense de sa garde-robe passait de loin le double de celle de la feue reine; et avec cela la princesse manquait tellement de tout ce qui fait la commodité, la nouveauté et l'agrément des parures, que le cri en fut public, et que les dames prêtaient journellement à la Dauphine des palatines, des manchons et toutes sortes de colifichets. L'indolence de madame de Mailly laissait tout faire à une de ses femmes de chambre, qui se croyait nièce de madame de Maintenon, parce que sa maîtresse l'était. Desmarets, de plus en plus ancré, avait des prises continuelles avec la dame d'atour sur sa grande dépense, et sur les paiemens qu'elle pressait avec hauteur. Il s'en lassa, il en parla à madame de Maintenon et au roi, qui consultèrent la Dauphine. Sa patience et sa douceur s'étaient lassées aussi après des années de silence et de tolérance, tellement que l'administration de la garde-robe lui fut ôtée et donnée à madame Quentin, première femme de chambre, et celle de madame de Mailly fut chassée pour s'être trouvée avoir bien fait ses affaires aux dépens de la garde-robe et des marchands. Madame de Mailly cria, pleura, dit qu'on la déshonorait; et tempêta tant auprès de madame de Maintenon qu'au bout d'une quinzaine on lui rendit quelques sauve-l'honneur, mais le réel et l'autorité sur la garde-robe elle ne put les rattraper. Elle ne fut plainte de personne; l'excès de la gloire dont elle était lui avait aliéné tout le monde, scandalisé d'ailleurs de voir la Dauphine si mal servie.

Ces premiers jours de l'année eurent un autre orage

intérieur. Madame la duchesse de Berry, qui gouvernait père et mari, donnait toutes sortes de dégoûts à madame sa mère, et se laissait conduire elle-même par une de ses femmes de chambre de beaucoup, mais d'un très mauvais esprit, qui s'appelait de Vienne, fille de la nourrice de M. le duc d'Orléans, qui la considérait aussi pour l'avoir auparavant trouvée fort à son gré. Feu Monsieur avait eu de la reine-mère un collier de perles dont la beauté et la rareté passaient pour être uniques. Madame la duchesse d'Orléans l'aimait fort et s'en parait souvent. C'en fut assez pour que madame la duchesse de Berry le voulût avoir pour l'ôter à madame sa mère; et pour la piquer davantage elle le lui demanda, sûre d'en être refusée, lui dit qu'elle l'aurait bien sans elle, puisqu'il ne lui appartenait pas, mais à M. le duc d'Orléans, de qui en effet elle l'obtint. La scène fut forte entre elles. Madame la duchesse de Berry affecta de porter ce collier et de le montrer à tout le monde. Les choses furent poussées si loin que Madame en fut parler au roi dans son cabinet. Elle ne se borna pas apparemment au procédé du collier de perles. L'embarras et la brouillerie de la fille parurent en public; la fille ne put soutenir la colère du roi et se tint au lit, où la Dauphine vint l'exhorter plusieurs fois.

M. le duc de Berry était trop amoureux pour n'être pas aussi affligé qu'elle, et M. le duc d'Orléans ne savait que devenir entre eux. Il était question de bien pis que des perles. Le roi voulut que la femme de chambre fût chassée, et malmena M. le duc Berry, qui se hasarda de lui en parler. Cet ordre mit madame la duchesse de Berry hors de toute mesure. Il lui parut un affront que son orgueil ne pouvait supporter, indépendamment de toutes les privations qu'elle trouvait dans cette perte. Elle eut beau pleurer, crier, hurler, invectiver et père et mari de la sacrifier à leur faiblesse; il fallut obéir,

chasser la femme de chambre, aller demander pardon à madame sa mère, à qui elle ne pardonna jamais, et lui rapporter le collier de perles. Madame la duchesse d'Orléans, satisfaite sur le principal, lui fit inutilement des merveilles, lui promit de la raccommoder avec le roi, et la mena dans son cabinet après le souper deux jours après, parce que le roi voulut lui faire sentir sa disgrâce. Il lui parla en père, mais en roi et en maître, en sorte qu'il ne manqua rien à son humiliation que de pouvoir être intérieurement humiliée. Elle reparut après quelques jours au souper du roi et en public, à son ordinaire, cachant à grand'peine la rage qui la dévorait.

Madame de Saint-Simon, qui se tenait à quartier tant qu'elle pouvait d'un intérieur où il n'y avait qu'à perdre, et qui ne se pouvait régler, ne prit aucune part en toute cette aventure, sinon d'être témoin le moins qu'elle put des larmes et des fureurs. J'en usai de même à l'égard de M. et de madame la duchesse d'Orléans. Depuis ce que j'ai rapporté que M. le duc d'Orléans avait dit à madame sa fille, qu'elle avait si étrangement pris sur moi, je ne mettais presque plus le pied chez elle, et jamais je ne parlais d'elle à M. son père, qui aussi n'osait m'en parler; mais je ne vis jamais homme si mal à son aise. Il donna une pension à la femme de chambre, et la maria en province quelque temps après. On ferait des volumes de tout ce qui se passait chez madame la duchesse de Berry. Le récit en surprendrait assurément, mais au fond il ne vaudrait guère la peine d'être fait, et je n'en prétends raconter que ce qui a éclaté, ou qui a été plus singulièrement marqué.

Ce fut pendant la fin de cet orage domestique que Dumont apporta une après-dînée les pierreries de Monseigneur, dont les trois lots étaient faits relativement à ce qui en avait été réglé au total et au genre de partage

de toute la succession. La Dauphine était descendue chez le Dauphin pour les voir. Ce prince prit sur sa part deux belles bagues, dont une de grand prix que Monseigneur portait fort souvent, et la donna pour cela même à Dumont d'une manière fort obligeante; l'autre il l'envoya à Lacroix, cet ami intime de mademoiselle Choin dont j'ai parlé, qui avait prêté de l'argent à Monseigneur sans en avoir voulu prendre d'intérêt.

Au commencement de cette année, le roi se mit à faire porter son dîner, une fois ou deux la semaine, chez madame de Maintenon, ce qui ne s'était point encore vu, et ce qu'il continua le reste de sa vie; mais dans la belle saison, ces dîners se faisaient souvent à Trianon et à Marly, sans y coucher. La compagnie était fort courte, et toujours la même : la Dauphine, qui malheureusement n'en vit que les premiers; madame de Maintenon; mesdames de Dangeau, de Lévi, d'O, de Quailus, la seule qui ne fût pas dame du palais. Qui que ce soit n'y entrait, non pas même le maître-d'hôtel en quartier. Les gens du roi portaient le couvert et les plats à la porte à ceux de madame de Maintenon qui servaient. La table se prolongeait quelquefois une demi-heure plus qu'un dîner ordinaire. Le roi y demeurait peu après le dîner, et revenait le soir à l'ordinaire. Quelque temps après il jouait là quelquefois après dîner, quand il faisait fort mauvais temps, avec les mêmes dames, au brelan ou au reversi, fort petit jeu; et dans la suite, quelquefois les soirs des vendredis qu'il n'avait point de ministres. Cela fit fort considérer ces dames choisies; mais cela ne leur procura rien, non pas même la liberté d'oser parler au roi, en ces heures-là, d'aucunes choses qui pût les regarder ni leur famille. Ces dîners furent quelquefois suivis d'une musique, où le roi revenait après avoir passé une demi-heure chez lui, et qui durait jusque sur les six heures. C'était les jours de mau-

vais temps, et cela s'introduisit dès le second dîner. Quelquefois elles étaient les soirs au lieu de l'après-dînée, et personne n'y entrait non plus qu'à ces dîners. On chassa en même temps de Paris plusieurs hommes et femmes qui taillaient au pharaon, qui était un jeu avec raison fort défendu, et que cette exécution fit entièrement cesser.

Le lundi 18 janvier, le roi alla à Marly. Je marque exprès ce voyage. A peine y fut-on établi que Boudin, premier médecin de la Dauphine qui l'amusait fort, l'avait été de Monseigneur, et duquel j'ai parlé ailleurs, l'avertit de prendre garde à elle, et qu'il avait des avis sûrs qu'on la voulait empoisonner et le Dauphin aussi, à qui il en parla de même; il ne s'en contenta pas, il le débita en plein salon, d'un air effarouché, et il épouvanta tout le monde. Le roi voulut lui parler en particulier. Il assura toujours que l'avis était bon, sans qu'il sût pourtant d'où il lui venait, et demeura ferme dans cette contradiction, car s'il ignorait d'où lui venait l'avis, comment pouvait-il le juger et l'assurer bon? Ce fut une première bouffée que ses amis arrêtèrent; mais le propos public avait été lâché et réitéré. Ce qu'il y eut de fort singulier, c'est qu'à vingt-quatre heures près de cet avis donné par Boudin, le Dauphin en reçut un pareil du roi d'Espagne qui le lui donnait vaguement, et sans citer personne, mais comme étant bien averti. En celui-ci, il ne fut mention que du Dauphin nettement et implicitement, et obscurément de la Dauphine. Au moins ce fut ainsi que le Dauphin s'en expliqua, et je n'ai point su qu'il en ait dit davantage à personne. On eut l'air de mépriser des choses en l'air, dont on ne connaissait point l'origine; mais l'intérieur ne laissa pas d'en être frappé, et il se répandit un sérieux de silence et de consternation dans la cour à travers les occupations et les amusemens ordinaires.

CHAPITRE XV.

Mariage de la princesse d'Auvergne avec Mesy, fort mince gentilhomme. — Misère du cardinal de Bouillon à Bruxelles. — Il est l'instigateur du mariage, et le célèbre lui-même. — Les époux chassés de l'hôtel d'Aremberg. — Quelles furent les suites de cette affaire pour le cardinal de Bouillon. — Plusieurs morts. — Madame de Pomponne et madame de Mortagne. — Tressan évêque du Mans. — Son caractère, ses neveux. — Mort de l'abbé de Saint-Jacques. — Fortune des Haligre. — Leur extraction. — Eloge de l'abbé de Saint-Jacques. — Mort de Gondrin. — Mot plaisant de la Valière. — Mort de Railly. — Sa dépouille. — Conduite étrange de madame la duchesse de Berry. — Mort du maréchal Cattinat. — Son éloge.

Le cardinal de Bouillon, reçu chez les ennemis avec tant d'honneur et d'éclat, y était peu-à-peu tombé dans le mépris. Il avait perdu son neveu, sur la désertion, l'établissement et la fortune duquel il avait bâti les plus folles espérances. Ce neveu n'avait laissé qu'une fille qui avait lors trois ou quatre ans, et qui était héritière de Berg-op-Zoom et d'autres biens du côté de sa mère, fille du feu duc d'Aremberg et d'Arschot, grand d'Espagne, de la maison de Ligne, et de la fille du feu marquis de Grana Caretto, gouverneur des Pays-Bas. La longue minorité de cette enfant unique laissait sa mère maîtresse de sa tutelle, de ses revenus, et de lui choisir un mari lorsqu'elle serait en âge. Elle demeurait à Bruxelles avec sa mère la duchesse d'Aremberg à qui son rang, ses richesses, sa vertu et sa conduite, attiraient la première considération, et avec le duc d'Aremberg son frère qui n'en avait pas moins de son côté, qui épousa depuis une Pignatelli, sœur du comte

d'Egmont, qui devint le favori du prince Eugène, et qui est aujourd'hui chevalier de la Toison-d'Or du dernier empereur, feld-maréchal de ses armées, grand-bailly et gouverneur de Mons et du Hainault, mestre-de-camp-général des Pays-Bas autrichiens, et général de l'armée de la reine de Hongrie, dans un âge encore peu avancé. C'était là une mère et un frère d'un appui, pour la princesse d'Auvergne, à n'avoir pas à compter avec MM. de Bouillon pour la gestion des biens, ni pour l'établissement de sa fille. Le cardinal de Bouillon qu'ils avaient logé chez eux à Bruxelles voyait cela à regret ; il était tombé dans l'indigence par la saisie de ses bénéfices et la confiscation de ses biens, ceux de sa petite-nièce lui faisaient grande envie.

Un fort mince gentilhomme qu'on appelait Mesy, qui avait été page chez MM. de Bouillon, était devenu écuyer de la princesse d'Auvergne qui, depuis quelque temps, le regardait de bon œil. Le cardinal s'en aperçut, suivit ses soupçons, les trouva très bien fondés. La gloire du prétendu descendant des anciens ducs de Guienne, et celle du premier homme de l'église après le pape, comme il se le disait, devait être extrêmement blessée d'une pareille découverte, et encore plus alarmé des suites. Mais la vanité céda aux besoins; il imagina qu'en favorisant ces amours jusqu'à les porter à l'union conjugale, et venant après à éclater, il déshonorerait si parfaitement la princesse d'Auvergne par la honte de sa mésalliance qu'il la ferait déchoir de la tutelle, et que cette tutelle lui tomberait au préjudice de la duchesse d'Aremberg, parce que Berg-op-Zoom et d'autres biens encore venaient à l'enfant du côté de son père et emporteraient même les maternels.

Dans cet infâme dessein il parla à Mesy, et comme par amitié et par intérêt pour sa fortune, l'encouragea à pousser sa pointe et à la tourner du côté du mariage, en

quoi il lui promit toute protection. Instruit ensuite par Mesy de ses progrès, il parla à sa nièce dont l'embarras ne se peut exprimer; il en profita pour la rassurer et en tirer l'aveu de sa faiblesse, la plaignit, et la combla de trouver un consolateur et un confident dans celui qu'elle avait le plus à redouter. De là peu-à-peu il fit l'homme de bien avec elle, et l'évêque, pour mettre sa conscience en sûreté en flattant sa passion. Il fit accroire à la princesse d'Auvergne et à Mesy que leur mariage demeurerait secret, et ne serait par conséquent sujet à aucune suite fâcheuse du côté des Bouillon, ni du côté des Aremberg; il leur offrit de les marier lui-même; il les y résolut, et il les maria dans l'hôtel d'Aremberg.

Quelques mois se passèrent dans les transports de l'amour, de la reconnaissance, de la confidence. Le cardinal s'applaudissait en secret de son crime, et se moquait de leur simplicité en attendant son temps. L'amante se crut grosse, ce fut celui d'en profiter. Le mariage se divulgua; le duc et la duchesse d'Aremberg furent outrés de rage, de dépit et d'étonnement, de trouver le cardinal de Bouillon moins emporté qu'il ne l'était. A la fin la chose éclata tout-à-fait. L'écuyer et sa dame furent chassés de la maison, sans savoir où se réfugier. Le cardinal, très court d'argent, les assista peu en cachette, et leur fit entendre qu'il ne pouvait à l'extérieur se séparer de sentiment du duc et de la duchesse d'Aremberg. Tant qu'il en demeura en ces termes, ils eurent patience dans l'espérance d'en être secourus; mais bientôt il fut question d'ôter la tutelle de la petite-fille, que la duchesse d'Aremberg, sa grand'mère, prétendit. A l'instant le cardinal la lui disputa; et pour rendre sa prétention meilleure, se hasarda à déclamer contre l'indignité d'un pareil mariage, qui fesait un tel affront à sa maison, conduit et consommé dans la maison maternelle.

Le jugement manqua ici au cardinal de Bouillon comme dans toutes les occasions de sa vie. Pour ravir le bien il attaquait la vigilance de la duchesse d'Aremberg, et la voulait rendre responsable de l'égarement de sa fille, et l'en châtier en lui ôtant la tutelle de l'enfant. C'est ce qui le perdit, je ne dirai pas d'honneur, ce ne fut qu'un en-sus de ce qu'il n'avait plus il y avait longtemps, et ce que même il n'eut jamais, mais l'en-sus fut violent, et retentit cruellement partout où les Aremberg et les Bouillon étaient connus. Mesy expliqua toute l'affaire, sa femme la raconta à qui voulut l'entendre; la duchesse d'Aremberg les fit interroger juridiquement; il tint à peu que le cardinal ne le fût lui-même. Ce fut un prodigieux fracas que cette révélation de son crime dont sa conduite pour la tutelle ne laissait plus la vue obscure. Prêt à succomber, il aima mieux se désister; et la tutelle entière fut donnée à la duchesse d'Aremberg, sans que le cardinal de Bouillon fût compté pour rien. L'ignominie dont cette affaire le couvrit dans l'asile où il avait cru régner le jeta dans un nouveau désespoir que son peu de moyens et le mépris public qui ne lui fut pas menagé, rendirent extrêmes.

Sa famille en France fut enragée contre lui, et tout ce qui tenait aux Aremberg dans les Pays-Bas, hors de toute mesure avec un allié si proche, qui payait leur assistance et leur hospitalité d'une perfidie si signalée et d'un si infâme intérêt. Ce nouvel accident le rendit errant de ville en ville et de lieu en lieu sans savoir où s'arrêter, jusqu'à ce qu'enfin il se fixa auprès d'Utrecht, où il ne vit presque personne. Les deux amans errèrent de leur côté. L'indigence éteignit leur amour. Mesy oublia son premier état, et fit le mari fâcheux jusqu'à maltraiter sa femme qu'il quitta dans la suite, et ils allèrent où ils purent, chacun de son côté. La petite mineure

vée par la duchesse d'Aremberg sa grand'mère, qui la maria à un palatin, cadet de la branche de Sulzbach, dont les aînés moururent sans mâles. Eux-mêmes ne vécurent pas long-temps, mais ils laissèrent postérité dont l'aîné est aujourd'hui électeur palatin.

Deux femmes très différentes moururent fort vieilles au commencement de cette année : madame de Pomponne, veuve du ministre d'état, belle-mère de Torcy et sœur de l'Avocat, duquel j'ai parlé; c'était une femme pieuse, retirée, qui aimait ses écus, et qui n'avait jamais fait grande figure dans les ambassades ni pendant le ministère de son mari, quoique dans une grande union ensemble.

L'autre fut madame de Mortagne, fort décrépite, dont la maison et la considération étaient usées depuis long-temps. Il y aurait beaucoup à dire de cette manière de fée si je n'en avais suffisamment parlé plus haut.

Deux hommes d'église moururent aussi en même temps tout aussi différens l'un de l'autre. Tressan, évêque du Mans qui avait eu la charge de premier-aumônier de Monsieur, après le fameux évêque de Valence Cosnac, mort archevêque d'Aix avec le cordon bleu. Tressan était un drôle de beaucoup d'esprit, tout tourné à l'intrigue et à la fortune, qui eut beaucoup de crédit sur Monsieur, et qui figura fort chez lui sans s'y faire estimer. Il y attrapa force bénéfices, et vécut fort dans le grand monde. A la fin il se hasarda trop à mesurer son crédit. Le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat ne voulurent pas compter avec lui, ni lui avec eux; ils furent les plus forts. Les dégoûts et bientôt les mépris plurent sur l'évêque; il lutta, puis chancela long-temps; à la fin il fallut quitter prise de peur d'être chassé en plein. Il vendit à l'abbé de Gracey, et de dépit il se fixa au Mans, d'où il gouverna tout ce qu'il put encore, et dans

la province faute de mieux. Il y fit enfin le béat, et amassa force écus. Il n'oublia rien auprès des jésuites pour avoir son neveu pour coadjuteur qu'il fareit de tout ce qu'il put donner de chapelles et de rogatons de bénéfices dont il amassa plus de trente titres à-la-fois, qu'il accumula les uns après les autres. Une meilleure fortune l'attendait, mais l'évêque ne la vit ni n'eut lieu de l'espérer, et il laissa cet abbé en habit rapiécé, et son autre neveu dans le ruisseau.

Celui-ci avait servi dans la gendarmerie. Le goût italien et fort à découvert l'avait banni de la société des honnêtes gens. Il avait beaucoup d'esprit, mais tourné au mauvais. Il lui échappa des vers qui mirent le roi en colère et le firent chasser du service. Tombé depuis dans une grande misère, elle lui a servi de prédicateur. Il s'est retiré au noviciat des jésuites. Il sort à pied sans valet, fort mal vêtu et plus mal coiffé, en sorte qu'avec sa vue basse, on le prend pour un pauvre honteux. La fortune de son frère, archevêque de Rouen, n'a rien changé à la sienne, mais a poussé son fils dans les gardes-du-corps qui a hérité de la même veine poétique, et qui aurait eu aussi le même sort de son père si le duc d'Ayen, son capitaine avec qui il avait partagé le crime, eût pu être séparé de lui. Tous deux eurent la peur entière. C'était encore beaucoup pour le temps où cela arriva.

L'autre ecclésiastique fut l'abbé de Saint-Jacques, fils et petit-fils des deux chanceliers Haligre. Je reviendrai à lui après un mot de curiosité sur la singularité unique de deux chanceliers père et fils. Les histoires et les mémoires particuliers du règne de Louis XIII expliquent si bien la disgrâce du chancelier de Sillery qui avait si grandement figuré dans les affaires sous Henri IV, qui le fit garde-des-sceaux, puis chancelier, en décembre

1606 et en janvier 1607, du commandeur de Sillery, son frère, qui avait été ambassadeur à Rome et en Espagne et qui mourut prêtre, et de Puysieux, secrétaire d'état, fils du chancelier, que je ne fais que le remarquer ici. Cet office dont le poids avait embarrassé le mechal d'Ancre qui gouvernait Marie de Médicis, régente pendant la minorité de Louis XIII, avait attiré des disgrâces à ceux qui en étaient revêtus en divers temps, dont le mérite de Sillery ne fut pas à couvert. Les sceaux passèrent en différentes mains, et quelquefois les mêmes les tinrent, plus d'une fois. Du Vair, Mangot, le connétable de Luynes, les cinq derniers mois de sa vie, de Vic, Caumartin les eurent peu chacun. Louis XIII encore plein des impressions de cette pratique de sa minorité, et qui l'avait suivie depuis qu'il se fut affranchit du pesant joug de la reine sa mère, résolut pourtant de remplir la charge de chancelier à la mort de Sillery, arrivée le 1er octobre 1624, mais il ne voulut d'aucun sujet dont le mérite put figurer et faire compter avec soi. A la mort de Caumartin il avait donné les sceaux en janvier 1624 à un des anciens du conseil faute de mieux; il se trouvait tel que Louis XIII le voulait pour en faire un chancelier, et il le fit succéder à Sillery au mois d'octobre de la même année.

Haligre était cet ancien. Il était de Chartres, petit-fils d'un apothicaire et fils d'un homme qui, pour son petit état, s'était enrichi dans son négoce sans sortir de chez lui. Il mit son fils dans la maison du comte de Soissons, à la mort duquel il fut tuteur onéraire de son fils. Cette protection le fit conseiller au grand-conseil, et le premier de sa race qui ait porté robe, il parvint après à devenir conseiller d'état, et monta de là à la première charge de la robe, par les raisons qui viennent d'être rapportées. Il ne put s'y maintenir long-temps. La reine-mère, récon-

ciliée avec le roi son fils, voulut établir ses créatures. Les sceaux furent donnés à Marillac le 1er juin 1626, et Haligre envoyé chez lui à la Rivière, petite maison qu'il avait sous le château de Pontgouin, terre et maison de campagne des évêques de Chartres. Haligre mourut en décembre 1635 à la Rivière, sans en être sorti nonobstant les révolutions des sceaux, et cette maison de la Rivière est devenue un beau château et une petite terre entre les mains de sa postérité.

Il faut remarquer qu'il avait épousé Elisabeth Chapellier, sœur de M. Chapellier, femme de Jacques Turpin, père et mère d'Elisabeth Turpin, femme de Michel le Tellier, chancelier de France; ainsi, ce chancelier était cousin-germain du second chancelier Haligre, fils du premier chancelier de ce nom. Ce second chancelier Haligre fut conseiller au grand-conseil, intendant à Caen, intendant des finances et adjoint un moment avec Morangis, sous le nom de directeur des finances. Il avait eu une commission à Venise étant fort jeune, et une autre depuis pour être un des commissaires du roi aux états de Languedoc, enfin conseiller d'état et doyen du conseil, et comme tel premier des commissaires nommés pour assister aux sceaux lorsque le roi les voulut tenir lui-même, à la mort du chancelier Séguier, arrivée à Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1672, et ne remplir point la charge de chancelier. Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre dès 1643 et devenu bientôt après ministre d'état fort puissant, avait porté de tout son crédit son cousin Haligre aux emplois par où il avait passé, quoique ce fût un homme sans aucune sorte de mérite ni de lumière, et ce qu'on appelle vulgairement un très pauvre homme. Le Tellier eut grande envie de succéder à Séguier: Louvois, son trop célèbre fils, était secrétaire d'état en survivance; il était lors âgé de trente-deux ans; il était de

son chef, ministre d'état comme son père, et avait eu la charge de chancelier de l'ordre à la mort de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Il avait eu grande part sous son père à la guerre de 1667 et aux conquêtes que le roi avait faites; il en eut une plus entière dans les suivantes; et lors de cette vacance de l'office de chancelier, lui et son père digéraient et préparaient tout pour cette fameuse guerre qui fut déclarée en avril 1672, et qui fut suivie de tant de rapides conquêtes en Hollande.

Cette position parut favorable au père et au fils qui étaient d'un grand secours l'un à l'autre. Néanmoins, soit que le roi ne voulût pas se priver du père dans les importantes fonctions de sa charge à l'ouverture d'une si grande guerre, ou que, accoutumé à des chanceliers octogénaires, il trouvât le Tellier trop jeune, qui n'avait pas encore soixante-dix ans, ils ne purent l'emporter. Pressés en même temps par le départ du roi qui s'allait mettre à la tête de ses armées, et qui, pendant qu'il les commanderait, ne pouvait continuer à tenir les sceaux, ils firent en sorte que le roi, deux jours avant son départ, donnât les sceaux à Haligre sans faire de chancelier, comme étant le plus ancien des conseillers d'état, et le premier commissaire à l'assistance aux sceaux tenus par le roi; ainsi ils se réservèrent la vacance et l'espérance de la remplir par le mépris du concurrent, qui, leur devant tout et les sceaux mêmes, ne pourrait et n'oserait s'en fâcher, ou s'ils n'y pouvaient atteindre tourner court sur le garde-des-sceaux tout fait, lui procurer aisément par ce chausse-pied la place vacante, et avoir ainsi un chancelier de paille, qui, par ce qu'il leur était et devait, et par son imbécillité, ne les pourrait jamais embarrasser. Ils le tinrent ainsi au filet vingt mois durant. A la fin l'indécence d'une si longue vacance et la difficulté qu'ils trouvèrent dans le roi pour le Tellier, les fit tourner court à ce dernier

parti, et Haligre fut fait chancelier en janvier 1674. Il le fut et toujours en place jusqu'au 25 octobre 1677 qu'il mourut à Versailles, à plus de quatre-vingt-cinq ans. Le Tellier eut alors sa revanche et lui succéda quatre jours après. Il jouit huit ans de cette grande place, en faveur et en pleine santé de corps et d'esprit, et mourut au milieu de sa brillante famille en sa petite maison de Chaville près Versailles, le 30 octobre 1685, à quatre-vingt-trois ans.

Ce second chancelier Haligre, qui peu-à-peu lui et ses enfans ont cru s'ennoblir en changeant l'H en D et s'appelant Daligre, avait un deuxième fils qui fit profession de bonne heure parmi les chanoines réguliers, et qui eut en 1643 l'abbaye de Saint-Jacques, près de Provins. C'était un homme d'esprit et de savoir, plus éminent encore en vertu, et qui se confina dans son abbaye. On ne fut pas long-temps à s'apercevoir de l'étrange incapacité de son père dans la place de chancelier, à qui ses secrétaires faisaient faire tout ce qu'ils voulaient, et tant de choses pour de l'argent que la famille en fut alarmée et vit la nécessité d'un tuteur. Un étranger était à craindre; le fils aîné, plus imbécille que le père, ne put aller plus loin qu'être maître-des-requêtes et intendant de Caen; il fallut avoir recours au second, et au nom du roi qu'employa le Tellier pour tirer l'abbé de Saint-Jacques de son cloître, qui résista tant qu'il put; il le mit auprès du chancelier, l'autorisa à être présent à tout le travail particulier de son père, qui ne signa plus rien et ne décida plus qu'en sa présence, et dont les secrétaires eurent défense du roi très expresse d'expédier quoi que ce fût sans l'ordre de l'abbé sur chaque expédition. De cette manière c'était lui qui était chancelier et garde-des-sceaux d'effet, et qui le fut excellent en exactitude, en probité, en capacité, et qui, par son esprit, sa douceur, sa modestie.

et la facilité de son accès, satisfit également tout ce qui eut affaire à son père et à lui.

Il ne mit pas le pied hors de chez le chancelier pendant plusieurs années qu'il y fut, y était présent à tout pour décider et diriger tout, et, le peu de temps qu'il pouvait ménager, il le donnait à Dieu, retiré dans sa chambre, sans avoir l'air moins libre et moins agréable avec la compagnie dans les heures qu'il était obligé d'y être. Aussitôt que son père fut mort, il porta les sceaux au roi, dont les louanges et les desirs ne purent le retenir, comme ils n'avaient pu l'engager d'accepter ni charges ni bénéfices, encore moins d'évêchés. Il demeura quelques jours pour rendre compte de plusieurs choses à sa famille, et à M. le Tellier, devenu chancelier, et s'en retourna à Saint-Jacques, dont rien ne put plus le faire sortir. Il y entretint toute la régularité de la règle, sans rien exiger de plus que cette exactitude, mais pour lui, sans se séparer de ses religieux pour les exercices communs. Il ne s'épargna aucune sorte d'austérité, et il parvint enfin à celle des anciens anachorètes. Ses aumônes surprenaient tous les ans par leur abondance à proportion de ses moyens, et il vécut ainsi croissant toujours en mérite, adoré dans sa maison, et en vénération singulière partout, sans se relâcher jamais jusqu'à sa mort, âgé de quatre-vingt-seize ans, avec sa tête tout entière. Cette longueur d'une vie si prodigieuse en austérités de toute espèce, de douceur de gouvernement, d'agrémens de conversations, lorsqu'il était forcé de parler, de sagesse de conduite et d'instruction, fut un autre miracle qui ne s'était point vu depuis les anciens pères des déserts, quoique au milieu d'une communauté simplement régulière.

D'Antin perdit Gondrin, son fils aîné, qui laissa des enfans d'une sœur du duc de Noailles, qui, long-temps

après, se remaria au comte de Toulouse. Elle fut si affligée qu'elle en tomba malade au point qu'on lui apporta les sacremens. Toute sa famille y était présente, et la maréchale de Noailles sa mère, qui l'aimait passionnément, était fondue en larmes au pied de son lit; priant Dieu à genoux, tout haut et de tout son cœur, et qui, dans l'excès de sa douleur, s'offrait elle-même à lui et tous ses enfans s'il les voulait prendre. La Vallière, qui était là aussi à quelque distance et qui l'entendit, alla à elle et lui dit tout haut d'un air fort pitoyable: « Madame, les gendres en sont-ils aussi »? Personne de ce qui y était ne put résister à l'éclat de rire qui les prit tous, et la maréchale aussi, avec un scandale fort ridicule, et qui courut aussitôt par toute la cour; la malade se porta bientôt mieux, et on n'en rit que de plus belle.

Railly mourut assez brusquement à Marly. Je l'ai suffisamment fait connaître, lorsque j'ai parlé de la charge qu'il eut de premier-écuyer de M. le duc de Berry. Les grandes commodités de l'emploi le firent rechercher par des gens de la première qualité. Le chevalier de Roye, le marquis de Lévi, mort duc et pair, s'y présentèrent entre autres; tous deux en eurent parole positive de la bouche de madame la duchesse de Berry, qu'on savait bien qui déciderait M. le duc de Berry; tous deux, à l'insu l'un de l'autre, en firent confidence. Madame de Lévi, qui avait eu tant de part au mariage de madame la duchesse de Berry, appuyée du duc de Chevreuse son père et du duc de Beauvilliers, elle-même de tous les particuliers du roi chez madame de Maintenon, n'imaginait pas que cela pût balancer; le comte et la comtesse de Roucy de même, avec le reste de crédit de M. de la Rochefoucauld, et les places des Pontchartrain. Pendant qu'ils s'en flattaient, d'Antin s'avisa de parler à M. et madame la duchesse de Berry pour Sainte-Maure, son cousin, de-

meuré malade à Versailles, et l'emporta. Les deux prétendans, si sûrs de leur fait par la parole qu'ils avaient eue, furent étrangement surpris et si piqués, qu'ils la publièrent, et que, non contens du bruit peu mesuré qu'ils en firent, ils ne se contraignirent pas d'en dire leur avis à madame la duchesse de Berri, dont l'embarras et le dépit furent extrêmes, surtout contre la comtesse de Roucy et madame de Lévi qui lui parlèrent avec la dernière hauteur, jusqu'à lui dire qu'après ce trait elles n'avaient plus qu'à lui faire la révérence en lieux publics et jamais ailleurs, parce qu'ils n'auraient jamais ni besoin ni dépendance d'elle. Elle se plaignit à son tour du manque de respect; mais elle n'était ni aimée, ni estimée, ni comptée; on savait à quoi elle en était avec le roi, madame de Maintenon, et au fond avec la Dauphine. Le roi ne s'en mêla point, et le monde trouva qu'elle n'avait que ce qu'elle méritait. Elle ne laissa pas de craindre les particuliers de madame de Lévi, et quelque temps après voulut elle-même la rapprocher, puis lui faire parler. Ses avances furent méprisées; elle ne le lui pardonna jamais. Madame de Lévi s'en moqua, et garda trop peu de mesure en propos, et même en contenance, lorsqu'elle se trouvait dans les mêmes lieux. Sainte-Maure eut 40,000 écus à donner aux enfans de Razilly, tous bien faits, honnêtes gens et dans le service, dont l'aîné eut la lieutenance générale de Touraine qu'avait son père.

J'ai si souvent parlé ici du maréchal Cattinat, de sa vertu, de sa sagesse, de sa modestie, de son désintéressement, de la supériorité si rare de ses sentimens, de ses grandes parties de capitaine, qu'il ne me reste plus à dire que sa mort dans un âge très avancé, sans avoir été marié, ni avoir acquis aucunes richesses, dans sa petite maison de Saint-Gratien, près Saint-Denis, où il s'était retiré, d'où il ne sortait plus depuis quelques an-

nées, et où il ne voulait presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme, et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie, et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie. Cattinat mit sa philosophie à profit par une grande piété. Il avait de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre; il n'oublia jamais le peu qu'il était. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout était de la dernière simplicité; son air l'était aussi et tout son maintien. Il était grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, assez bas, de beaux yeux et fort spirituels. Il déplorait les fautes signalées qu'il voyait se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police; il voyait tous les signes de destruction, et il disait qu'il n'y avait qu'un comble très dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume.

Magnac, lieutenant-général, inspecteur de cavalerie et gouverneur du Mont-Dauphin, mourut en même temps dans une grande vieillesse. J'en ai parlé plus d'une fois, surtout à l'occasion de la bataille de Friedlingue que Villars croyait perdue, désespéré sous un arbre fort loin, à qui il apprit qu'il l'avait gagnée, en sorte que je n'ai rien à ajouter.

Lussan, qui était à M. le Prince, qui le fit faire chevalier de l'ordre par grâce, en 1688, et duquel j'ai aussi parlé ailleurs, mourut aussi en ce même temps à quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq ans.

CHAPITRE XVI.

Dernier voyage de la Dauphine à Marly.— M. le Duc éborgné.— Tabatière perdue. — La Dauphine malade. — Soupçons terribles que fait naître la disparution de la tabatière. — Progrès effrayans de la maladie. — Ouverture sur les sacremens. — La Dauphine change de confesseur. — Elle reçoit les sacremens. — La dernière visite du roi.—Mort de la Dauphine.—Son éloge.— Sa figure.— Son caractère. — Sa liberté intérieure avec le roi et madame de Maintenon.—Plaisante anecdote.—Curiosité du roi.— Le lavement avant la comédie.—Mot de la Dauphine à propos de madame de Maintenon et de mademoiselle Choin. — Comment elle avait vécu avec Monseigneur. — Son étrange folie à Fontainebleau. — Amitié de la Dauphine pour M. le duc de Berry et les autres personnes de la famille royale. — Légères ombres au tableau. — Les galanteries. — Pourquoi la Dauphine changea de confesseur à ses derniers momens. — La joie et les plaisirs disparaissent de la cour avec elle.

Le roi, comme je l'ai dit, était allé à Marly le lundi 18 janvier. La Dauphine s'y rendit de bonne heure avec une grande fluxion sur le visage, et se mit au lit en arrivant. Elle se leva à sept heures, parce que le roi voulut qu'elle tînt le salon. Elle y joua en déshabillé, toute embéguinée, vit le roi chez madame de Maintenon peu avant son souper, et de là vint se mettre au lit où elle soupa. Elle ne se leva le lendemain 19 que pour jouer dans le salon et voir le roi, d'où elle revint se mettre au lit et y souper. Le 20, sa fluxion diminua, et elle fut mieux ; elle y était assez sujette par le désordre de ses dents. Elle vécut les jours suivans à son ordinaire.

Le samedi 30, le Dauphin et M. le duc de Berry allèrent avec M. le Duc faire des battues. Il gelait assez

fort, le hasard fit que M. le duc de Berry se trouva au bord d'une marre d'eau fort grande et longue, et M. le Duc de l'autre côté fort loin, vis-à-vis de lui. M. le duc de Berry tira; un grain de plomb, qui glissa et rejaillit sur la glace, porta jusqu'à M. le Duc à qui il creva un œil. Le roi apprit cet accident dans ses jardins. Le lendemain dimanche, M. le duc de Berry alla se jeter aux genoux de madame la Duchesse. Il n'avait osé y aller la veille, ni voir depuis M. le Duc qui prit ce malheur avec beaucoup de patience. Le roi le fut voir le dimanche, le Dauphin aussi et la Dauphine qui y avait été déjà la veille. Ils y retournèrent le lendemain lundi 1er février. Le roi fut aussi chez madame la Duchesse, et s'en retourna à Versailles. Madame la Princesse, toute sa famille, et plusieurs dames familières de madame la Duchesse, vinrent s'établir à Marly. M. le duc de Berry fut cruellement affligé. M. le Duc fut assez mal et assez longtemps, puis eut la rougeole tout de suite à Marly, et après quelque intervalle de guérison la petite-vérole à Saint-Maur.

Le vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée; en entrant dans son cabinet où personne n'entrait, elle mit cette boîte sur la table et l'y laissa. Sur le soir la fièvre lui prit par frissons. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du roi, après le souper. Le samedi 6 la Dauphine, qui avait eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire et de passer la journée à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins; mais sur les six heures du soir, il lui prit tout-à-coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'é-

tendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fit prier le roi qui la venait voir de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées; elle dit qu'elle avait plus souffert qu'en accouchant.

Un état si violent mit la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de Noailles lui avait donnée. En se mettant au lit le jour qu'elle l'avait reçue et que la fièvre lui prit, et qui était le vendredi 5, elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac, puis dit à madame de Lévi de la lui aller chercher dans son cabinet où elle la trouverait sur la table. Madame de Lévi y fut, ne la trouva point; et pour le faire court, toute espèce de perquisitions faites, jamais on ne la revit, depuis que la Dauphine l'eut laissée dans son cabinet sur cette table. Cette disparution avait paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut, mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidens si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons. Ils n'allèrent pas jusqu'à celui qui avait donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude si générale qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en restreignit même dans un cercle peu étendu. On espérait toujours beaucoup d'une princesse adorée, et à la vie de laquelle tenait la fortune diverse suivant les divers états de ce qui composait ce petit cercle. Elle prenait du tabac à l'insu du roi, avec confiance, parce que madame de Maintenon ne l'ignorait pas; mais cela lui aurait fait une vraie affaire auprès de lui s'il l'avait découvert; et c'est ce qu'on craignit en divulguant la singularité de la perte de cette boîte.

La nuit du lundi au mardi 9 février, l'assoupissement fut grand; et toute cette journée, pendant laquelle le roi s'approcha du lit bien des fois, la fièvre forte, les réveils courts avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau qui firent espérer que ce serait la rougeole, parce qu'il en courait beaucoup, et quantité de personnes connues en étaient en ce même temps attaquées à Versailles et à Paris. La nuit du mardi au mercredi 10 se passa d'autant plus mal que l'espérance de rougeole était déjà évanouie. Le roi vint dès le matin chez madame la Dauphine, à qui on avait donné l'émétique. L'opération en fut telle qu'on la pouvait desirer, mais sans produire aucun soulagement. On força le Dauphin qui ne bougeait de sa ruelle de descendre dans les jardins pour prendre l'air, dont il avait grand besoin; mais son inquiétude le ramena incontinent dans la chambre. Le mal augmenta sur le soir, et à onze heures il y eut un redoublement de fièvre considérable. La nuit fut très mauvaise. Le jeudi, 11 février, le roi entra à neuf heures du matin chez la Dauphine, d'où madame de Maintenon ne sortait presque point, excepté les temps où le roi était chez elle. La princesse était si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les sacremens. Quelque accablée qu'elle fût, elle s'en trouva surprise; elle fit des questions sur son état, on lui fit les réponses les moins effrayantes qu'on put, mais sans se départir de la proposition, et peu-à-peu des raisons de ne pas différer. Elle remercia de la sincérité de l'avis, et dit qu'elle allait se disposer.

Au bout de peu de temps on craignit les accidens. Le père la Rue, jésuite, son confesseur et qu'elle avait toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne différer pas sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendait bien et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même et n'en tira aucune réponse. En

homme d'esprit il sentit ce que c'était, et en homme de bien il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avait peut-être quelque répugnance de se confesser à lui, qu'il la conjurait de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus ; qu'il lui répondait de prendre tout sur lui ; qu'il la priait seulement de lui dire qui elle voulait, et que lui-même l'irait chercher et le lui amènerait. Alors elle lui témoigna qu'elle serait bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'était un homme estimé, qui confessait ce qui était de plus régulier à la cour, et qui, au langage du temps, n'était pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets. Il confessait mesdames du Chastelet et de Nogaret, dames du palais, à qui quelquefois la Dauphine en avait entendu parler. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et avoir envie de l'attendre ; mais, sur ce que lui remontra le père de la Rue qu'il était bon de ne pas perdre un temps précieux qui, après qu'elle aurait reçu les sacremens, serait utilement employé par les médecins, elle demanda un récolet qui s'appelait le père Noël, que le père la Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena.

On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser. J'y reviendrai après. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux. Le Dauphin avait succombé. Il avait caché son mal tant qu'il avait pu pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fièvre trop forte pour être plus longtemps dissimulée l'arrêtait, et les médecins, qui lui voulaient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyaient, n'oublièrent rien par eux-mêmes et par le roi pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en moment par les nouvelles factices de l'état de son épouse.

La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint-viatique tout de suite, que le roi fut recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prières des agonisans. On lui dit qu'elle n'était point en cet état-là, et avec des paroles de consolation on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-dînée; elle fut conduite par la galerie dans le salon qui la sépare de la chambre où était la Dauphine. Le roi et madame de Maintenon étaient dans ce salon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence; ils étaient sept de la cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinèrent à la saignée du pied avant le redoublement; et, au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en desiraient, à donner l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir. Le redoublement vint, ils le trouvèrent moins violent que le précédent. La nuit fut cruelle. Le roi vint de fort bonne heure chez la Dauphine. L'émétique qu'elle prit sur les neuf heures fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres, une connaissance par rares intervalles. Tout-à-fait sur le soir la tête tourna dans la chambre où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le roi y fût, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carrosse au pied du grand escalier avec madame de Maintenon et madame de Quailus, et s'en alla à Marly. Ils étaient l'un et l'autre dans la plus amère douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père, qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lui avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et

facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec madame de Maintenon lui attira les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers momens de son arrivée; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, très capable de vues et de suites de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source; elle en avait jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtains bruns fort bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nues; elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher.

On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaîté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à-la-fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun; également gaie et amusée à faire les après-dînées des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses; on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner madame de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse, à leur égard, était sans pareille et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avait acquise, pour les degrés d'enjoûment ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agrémens, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfans du roi, non pas même ses bâtards, n'avait pu approcher.

En public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux ,,tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait

le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des momens pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain; qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. Si libre, qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencemens qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines ». L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

Je n'oserais jamais écrire dans des mémoires sérieux le trait que je vais rapporter, s'il ne servait mieux qu'aucun à montrer jusqu'à quel point elle était parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux. J'ai décrit ailleurs la position ordinaire où le roi et madame de Maintenon étaient chez elle. Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de madame de Maintenon, dont j'ai fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée

sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans sa poche, passa derrière elle, et se mit comme à genou. Le roi qui en était le plus proche s'en aperçut et demanda ce qu'elles faisaient à. La princesse se mit à rire, et répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué. C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous cela »? Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupes, troussait celles de la princesse qui les tenait comme se chauffant, et Nanon lui glissait le clystère. Les jupes retombaient, et Nanon remportait sa seringue sous les siennes; il n'y paraissait pas; ils n'y avaient pas pris garde, ou avaient cru que Nanon raccustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle allait avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet; elle disait que cela la rafraîchissait, et empêchait que l'étouffement du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle les connaissait en perfection, et ne laissait pas de voir et de sentir ce que c'était que madame de Maintenon et mademoiselle Choin.

Un soir qu'allant se mettre au lit, où monseigneur le duc de Bourgogne l'attendait, et qu'elle causait sur sa chaise percée avec madame de Nogaret et du Chastelet qui me le contèrent le lendemain, et c'était là où elle s'ouvrait le plus volontiers, elle leur parla avec admi-

ration de la fortune de ces deux fées, puis ajouta en riant : « Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y passerait ; je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles Sainte-Marie ». Aussi attentive à plaire à monseigneur le duc de Bourgogne qu'au roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des évènemens de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile, en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas long-temps, il lui fut entièrement redevable. Le roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle voulaient souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui ; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre, et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le roi en partant et en arrivant ; et, si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle était du côté de Monseigneur, et de toute sa cour particulière, que je n'en répéterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour il n'y paraissait rien, tant elle avait soin de le cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui était le plus opposé dans cette cour, et de liberté

à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse et une mesure infinie. Aussi le sentait-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur se promettait-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues, et fait cent enfances pour amuser le roi qui s'y plaisait, elle remarqua madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit madame de Saint-Simon d'un main et madame de Lévi de l'autre, et leur montrant madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu, avez-vous vu? leur dit-elle; je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait, il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent », et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Hé je m'en ris! hé je me moque d'elles! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine »; sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car d'elles elle trouvait tout bon; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « hé je me moque d'elles! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine », et ne finit que lorsque le roi rentra.

Hélas! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle? Il plut à Dieu pour nos mal

heurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle était si éloignée de le penser que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec madame de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes ses dames étant allées devant à la chapelle, et madame de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avait la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y était pas, auxquelles elle suppléait toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avait connues et qui étaient mortes, puis de ce qu'elle ferait quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, qu'il n'y aurait plus guère que madame de Saint-Simon et madame de Lausun de son jeune temps, qu'elles s'entretiendraient entre elles de ce qu'elles auraient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimait véritablement M. le duc de Berry, et elle avait aimé madame la duchesse de Berry, et compté d'en faire comme de sa fille. Elle avait de grands égards pour Madame, et avait tendrement aimé Monsieur, qui l'aimait de même, et lui avait sans cesse procuré tous les amusemens et tous les plaisirs qu'il avait pu, et tout cela retomba sur M. le duc d'Orléans, en qui elle prenait un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et madame la duchesse d'Orléans; ils savaient et s'aidaient de mille choses par elle sur le roi et de madame de Maintenon. Elle avait conservé un grand attachement pour M. et madame de Savoie, qui étincelait, et pour son pays même, quelquefois malgré elle. Sa force et sa prudence parurent singulièrement dans tout ce qui se passa lors et depuis la rupture. Le roi avait l'égard d'éviter devant elle tout discours qui pût regarder la Savoie, elle tout l'art d'un silence éloquent, qui par des traits rarement échappés

faisaient sentir qu'elle était toute française, quoiqu'elle laissât sentir en même temps qu'elle ne pouvait bannir de son cœur son père et son pays. On a vu combien elle était unie à la reine sa sœur, d'amitié, d'intérêt et de commerce.

Avec tant de grandes, de singulières et de si aimables parties, elle en eut de princesse et de femme, non pour la fidélité et la sûreté du secret, elle en fut un puits, ni pour la circonspection sur les intérêts des autres, mais pour des ombres de tableau plus humaines. Son amitié suivait son commerce, son amusement, son habitude, son besoin; je n'en ai guère vu que madame de Saint-Simon d'exceptée; elle-même l'avouait avec une grâce et une naïveté qui rendaient cet étrange défaut presque supportable en elle. Elle voulait, comme on l'a dit, plaire à tout le monde; mais elle ne se put défendre que quelques-uns ne lui plussent aussi. A son arrivée et long-temps, elle avait été tenue dans une grande séparation, mais alors approchée par de vieilles prétendues repenties, dont l'esprit romanesque était demeuré pour le moins galant, si la caducité de l'âge en avait banni les plaisirs; peu-à-peu dans la suite plus livrée au monde, les choix de ce qui l'environna de son âge se firent pour la plupart moins pour la vertu que par la faveur. La facilité naturelle de la princesse se laissait conformer aux personnes qui lui étaient les plus familières, et ce dont on ne sut pas profiter; elle se plaisait autant, et se trouvait aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étaient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînaient plutôt qu'elle ne s'y livrait, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse. Il est pourtant vrai que l'entraînement

alla bien loin, et qu'une princesse moins aimable et moins universellement aimée, pour ne pas dire adorée, se serait trouvée dans de cruels inconvéniens. Sa mort indiqua bien ces sortes de mystères, et manifesta toute la cruauté de la tyrannie que le roi ne cessa d'exercer sur les âmes de sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces momens si terribles où l'on ne redoute plus que ce qui les suit, et où tout le présent disparaît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre, pour recevoir les derniers sacremens !

On a vu ailleurs qu'il n'y avait que son époux et le roi qui fussent dans l'ignorance, que madame de Maintenon n'y était pas, et qu'elle était extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre tandis qu'elle lui faisait peur d'eux; mais elle aimait ou plutôt elle adorait la princesse, dont les manières et les charmes lui avaient gagné le cœur; elle en amusait le roi fort utilement pour elle; elle-même s'en amusait, et ce qui est très véritable, quoique surprenant, elle s'en appuyait et quelquefois se conseillait à elle. Avec toute cette galanterie, jamais femme ne parut se soucier moins de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin; sa toilette était faite en un moment, le peu même qu'elle durait n'était que pour la cour; elle ne se souciait de parure que pour les bals et fêtes, et ce qu'elle en prenait en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui était possible, n'était que par complaisance pour le roi. Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à-la-fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si

regrettée, jamais il n'en fut de si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

CHAPITRE XVII.

Le roi à Marly. — Le Dauphin à Versailles. — Il va à Marly. — Je le vois pour la dernière fois. — Entrevue du roi et du Dauphin. — Symptômes de maladie. — Le Dauphin croit aux avertissemens donnés par Boudin. — Progrès effrayans du mal. — La dernière nuit du Dauphin. — Sa mort. — Mes sentimens. — Je veux me retirer de la cour. — Sage conseil de madame de Saint-Simon. — Eloge du Dauphin. — Sa figure. — Son caractère. — — Ses premiers penchans. — Son éducation. — Sa conduite dans les divers temps de sa vie. — Mes relations avec lui. — Sa conversation. — Ses légers défauts. — Le temps les corrige. — Ce qu'il pensait de la confusion des rangs dans l'état. — Ses projets de réforme. — Il croyait à cette grande maxime, *que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois.* — Sa dévotion. — Sa tendresse pour son épouse. — Sa douleur en la perdant. — Tristes réflexions.

Le roi et madame de Maintenon, pénétrés de la plus vive douleur, qui fut la seule véritable qu'il ait jamais eue en sa vie, entrèrent d'abord chez madame de Maintenon en arrivant à Marly; il soupa seul chez lui dans sa chambre, fut peu dans son cabinet avec M. le duc d'Orléans et ses enfans naturels. M. le duc de Berry tout occupé de son affliction, qui fut véritable et grande, et plus encore de celle de Monseigneur, son frère, qui fut extrême, était demeuré à Versailles avec madame la duchesse de Berry, qui, transportée de joie de se voir déli-

vrée d'une plus grande et mieux aimée qu'elle, et à qui elle devait tout, suppléa tant qu'elle put au cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. Ils allèrent le lendemain matin à Marly pour se trouver au réveil du roi.

Monseigneur le Dauphin, malade et navré de la plus intime et de la plus amère douleur, ne sortit point de son appartement où il ne voulut voir que M. son frère, son confesseur, et le duc de Beauvilliers qui, malade depuis sept à huit jours dans sa maison de la ville, fit un effort pour sortir de son lit, pour aller admirer dans son pupille tout ce que Dieu y avait mis de grand, qui ne parut jamais tant qu'en cette affreuse journée, et en celles qui suivirent jusqu'à sa mort. Ce fut sans s'en douter la dernière fois qu'ils se virent en ce monde. Cheverny, d'O et Gamaches passèrent la nuit dans son appartement, mais sans le voir que des instans.

Le samedi matin 13 février, ils le pressèrent de s'en aller à Marly, pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvait entendre sur sa tête, où la Dauphine était morte. Il sortit à sept heures du matin, par une porte de derrière de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue qui le porta à son carrosse. Il trouva en entrant dans l'une et dans l'autre quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence, et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins vinrent dans son carrosse avec lui. Il descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre de son appartement par où il entra. Madame de Maintenon y vint aussitôt, on peut juger quelle fut l'angoisse de cette entrevue, elle ne put y tenir longtemps et s'en retourna. Il lui fallut essuyer princes et princesses qui, par discrétion, n'y furent que des momens, même madame la duchesse de Berry et madame

de Saint-Simon avec elle, vers qui le Dauphin se tourna avec un air expressif de leur commune douleur. Il demeura quelque temps seul avec M. le duc de Berry. Le réveil du roi approchant, ses trois menins entrèrent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevait avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra. Mais je fus épouvanté de son regard, également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage, et des marques plus livides que rougeâtres, que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui était dans la chambre s'aperçut comme moi. Il était debout, et peu d'instans après on le vint avertir que le roi était éveillé; les larmes qu'il retenait, lui roulaient dans les yeux. A cette nouvelle il se tourna sans rien dire, et demeura. Il n'y avait que ses trois menins et moi, et Duchesne; les menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le roi, il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller, puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeurait et se taisait, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il fallait bien qu'il vît le roi, qu'il l'attendait, et sûrement avec desir de le voir et de l'embrasser, qu'il y avait plus de grâce à ne pas différer; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement; il me jeta un regard à percer l'âme, et partit. Je le suivis quelques pas, et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis!

Tout ce qui était dans Marly pour lors, en très petit nombre, était dans le grand salon. Princes, princesses, grandes entrées, étaient dans le petit, entre l'appartement du roi et celui de madame de Maintenon; elle, dans sa chambre, qui, avertie du réveil du roi, entra seule chez

lui à travers ce petit salon, et tout ce qui y était entra fort peu après. Le Dauphin, qui entra par les cabinets, trouva tout ce monde dans la chambre du roi qui, dès qu'il le vit, l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises. Ces premiers momens si touchans ne se passèrent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots.

Le roi un peu après, regardant le Dauphin, fut effrayé des mêmes choses dont nous l'avions été dans sa chambre. Tout ce qui était dans celle du roi le fut, les médecins plus que les autres. Le roi leur ordonna de lui tâter le pouls, qu'ils trouvèrent mauvais, à ce qu'ils dirent après; pour lors ils se contentèrent de dire qu'il n'était pas net, et qu'il serait fort à propos qu'il allât se mettre au lit. Le roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna de s'aller coucher; il obéit, et ne se releva plus. Il était assez tard dans la matinée; le roi avait passé une cruelle nuit, et avait fort mal à la tête; il vit à son dîner le peu de courtisans considérables qui s'y présentèrent. L'après-dînée il alla voir le Dauphin dont la fièvre était augmentée et le pouls encore plus mauvais, passa chez madame de Maintenon, soupa seul chez lui, et fut peu dans son cabinet après, avec ce qui avait accoutumé d'y entrer. Le Dauphin ne vit que ses menins, et des instans, les médecins, peu de suite, M. son frère, assez son confesseur, un peu M. de Chevreuse, et passa sa journée en prières, et à se faire faire de saintes lectures. La liste pour Marly se fit, et les admis furent avertis comme il s'était pratiqué à la mort de Monseigneur, qui arrivèrent successivement.

Le lendemain dimanche le roi vécut comme il avait fait la veille. L'inquiétude augmenta sur le Dauphin. Lui-même ne cacha pas à Boudin, en présence de Duchesne et de M. de Cheverny, qu'il ne croyait pas en relever, et

qu'à ce qu'il sentait, il ne doutait pas que l'avis que Boudin avait eu ne fût exécuté. Il s'en expliqua plus d'une fois de même, et toujours avec un détachement, un mépris du monde, et de tout ce qu'il a de grand, une soumission et un amour de Dieu incomparables. On ne peut exprimer la consternation générale. Le lundi 15 le roi fut saigné, et le Dauphin ne fut pas mieux que la veille. Le roi et madame de Maintenon le voyaient séparément plus d'une fois le jour. Du reste personne que M. son frère des momens, ses menins comme point, M. de Chevreuse quelque peu, toujours en lectures, et en prières. Le mardi 16 il se trouva plus mal, il se sentait dévorer par un feu consumant auquel la fièvre ne répondait pas à l'extérieur, mais le pouls, enfoncé et fort extraordinaire, était très menaçant; le mardi fut encore plus mauvais, mais il fut trompeur. Ces marques de son visage s'étendirent sur tout le corps. On les prit pour des marques de rougeole. On se flatta là-dessus, mais les médecins et les plus avisés de la cour n'avaient pu oublier sitôt que ces mêmes marques s'étaient montrées sur le corps de la Dauphine, ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort.

Le mercredi 17, le mal augmenta considérablement. J'en savais à tout moment des nouvelles par Cheverny, et quand Boulduc pouvait sortir des instans de la chambre il me venait parler. C'était un excellent apothicaire du roi, qui après son père avait toujours été et était encore le nôtre avec un grand attachement, et qui en savait pour le moins autant que les meilleurs médecins, comme nous l'avons expérimenté, et avec cela beaucoup d'esprit et d'honneur, de discrétion et de sagesse. Il ne nous cachait rien à madame de Saint-Simon et à moi. Il nous avait fait entendre plus que clairement ce qu'il croyait de la Dauphine; il m'avait parlé aussi net dès le second jour

sur le Dauphin. Je n'espérais donc plus, mais il se trouve pourtant qu'on espère jusqu'au bout contre toute espérance.

Le mercredi les douleurs augmentèrent comme d'un feu dévorant plus violent encore; le soir, fort tard, le Dauphin envoya demander au roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie et sans assistans, à la messe qui se disait dans sa chambre; mais personne n'en sut rien ce soir-là, et on ne l'apprit que le lendemain dans la matinée. Ce même soir du mercredi j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeaient au premier pavillon, et nous au second, tous deux du côté du village de Marly. J'étais dans une désolation extrême; à peine voyais-je le roi une fois le jour. Je ne faisais qu'aller plusieurs fois le jour aux nouvelles, et uniquement chez M. et madame de Chevreuse, pour ne voir que gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout-à-fait libre. Madame de Chevreuse non plus que moi n'avait aucune espérance; M. de Chevreuse, toujours équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, essaya de nous prouver, par ses raisonnemens de physique et de médecine, qu'il y avait plus à espérer qu'à craindre, avec une tranquillité qui m'excéda et qui me fit fondre sur lui avec assez d'indécence, mais au soulagement de madame de Chevreuse, et de ce peu qui était avec eux. Je m'en revins passer une cruelle nuit. Le jeudi matin, 18 février, j'appris dès le grand matin que le Dauphin, qui avait attendu minuit avec impatience, avait ouï la messe bientôt après, y avait communié, avait passé deux heures après dans une grande communication avec Dieu, que la tête s'était après embarrassée; et madame de Saint-Simon me dit ensuite qu'il avait reçu l'extrême-onction; enfin, qu'il était mort à huit heures et demie. Ces mémoires ne sont pas faits

pour y rendre compte de mes sentimens. En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais long-temps après moi ils paraissent, et dans quel état je pus être et madame de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite, du pouvoir de madame de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

Ce prince, héritier nécessaire puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler; dur et colère jusqu'aux derniers emportemens, et jusque contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des élémens, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès; passionné pour toute espèce de volupté, et des femmes, et, ce qui est rare à-la-fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimait pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté; barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses fureries ses réponses étonnaient. Ses raisonnemens tendaient

toujours au juste et au profond, même dans ses emportemens. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à-la-fois jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant, à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude était infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le ratelier supérieur s'avançait trop, et emboîtait presque celui de dessous, ce qui en parlant et en riant faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et long-temps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule qu'il en fut enfin boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux han-

ches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins long-temps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étaient pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentait également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon, Fleury, sous-précepteur, qui a donné une si belle *Histoire de l'Eglise*, quelques gentilshommes de la manche, Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnaître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, ferait un juste ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu,

qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au-delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange! il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, il le supporta, il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit un prince de cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait rajeunir son petit appartement. On a vu combien il

fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance, au roi son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste; mais au fond et en soi, c'était une action bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridicule une telle singularité.

Monseigneur ne lui était pas une épine moins aiguë; tout livré à la matière et à autrui dont la politique, je dis long-temps avant les complots de Flandre, redoutait déjà ce jeune prince, n'en apercevait que l'écorce et la rudesse, et s'en aliénait comme d'un censeur. Madame la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux si austère, n'oubliait rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes dont il était pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquels il n'était rien moins qu'insensible, tout était déployé chaque jour. Suivaient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée et les traits piquans du roi, l'aliénation de Monseigneur grossièrement marquée, les préférences malignes de sa cour intérieure, et les siennes trop naturelles pour M. le duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui pèse, voyait chéri et attiré avec applaudissement. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours sans en être ébranlé; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au-dehors, et qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presqu'au mépris d'une cour qui n'était plus retenue, et qui avait une secrète frayeur de se trouver un jour

sous ses lois. Cependant, rentré de plus en lui-même par le scrupule de déplaire au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et dure peu-à-peu s'adoucit, mais sans intéresser la solidité du tronc. Il comprit enfin ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété solide qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvaient l'instruire au gouvernement; il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel, qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le monde qui se plaît tant à être aimé commença à devenir réconciliable.

Il réussit fort au gré des troupes en sa première campagne en Flandre avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde où il prit Brisach avec le maréchal de Tallard; il s'y montra partout fort librement, et fort au-delà de ce que voulait Marchin qui lui avait été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher le projet de Landau pour le faire revenir à la cour, projet qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes ne permirent pas de le renvoyer à la tête des armées. A la fin on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer, et y rétablir la discipline perdue. Ce fut en 1708. On a vu l'horoscope que la connaissance des intérêts et des intrigues m'en fit faire au duc de Beauvilliers dans les jardins de Marly, avant que la déclaration fût publique, et on a vu l'incroyable succès, et par quels rapides degrés de mensonge, d'art, de hardiesse démesurée d'une impudence à trahir le roi, l'état, la vérité jusqu'alors inouïe, une infernale cabale, la mieux organisée qui fût jamais, effaça ce prince dans le royaume dont il devait porter la couronne, et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre

odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur. Cette monstrueuse anecdote a été si bien expliquée en son lieu que je ne fais que la rappeler ici. Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle était bien dure à un prince qui voyait tout réuni contre lui, et qui n'avait pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de Pharaon; il la sentit dans tout son poids, dans toute son étendue, dans toutes ses pointes. Il la soutint aussi avec toute la patience, la fermeté, et surtout avec toute la charité d'un élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous sa main, qui se purifie dans le creuset que cette divine main lui présente, qui lui rend grâce de tout, qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou faire que très précisement ce qu'il doit à l'état, à la vérité, et qui est tellement en garde contre l'humanité qu'il demeure bien en deçà des bornes les plus justes et les plus saintes.

Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce monde, et avec d'autant plus de pureté, que le prince bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arrière. J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, pour que je me contente ici de la montrer, ainsi que les ministres à la cour aux pieds de ce prince devenu le dépositaire du cœur du roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvait l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement de sciences pour partager son cabinet entre la prière qu'il abrégea, et l'instruction qu'il multiplia; et le dehors entre son assiduité auprès du roi, ses soins pour madame de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une cour, et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le roi l'éleva,

plus il affecta de se tenir soumis en sa main, plus il lui montra de considération et de confiance, plus il y sut répondre par le sentiment, la sagesse, les connaissances, surtout par une modération éloignée de tout desir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légère présomption. Son secret et celui des autres fut toujours impénétrable chez lui.

Sa confiance en son confesseur n'allait pas jusqu'aux affaires. J'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux traits importans aux jésuites qu'ils attirèrent devant le roi, contre lesquels il fut de toutes ses forces. On ne sait si celle qu'il aurait prise en M. de Cambrai aurait été plus étendue; on n'en peut juger que par celle qu'il avait en M. de Chevreuse, et plus en M. de Beauvilliers qu'en qui que ce fût. On peut dire de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai en était la vie et le mouvement; leur abandon pour lui était sans bornes, leur commerce secret était continuel. Il était sans cesse consulté sur grandes et sur petites choses publiques, politiques, domestiques; leur conscience de plus était entre ses mains; le prince ne l'ignorait pas; et je me suis toujours persuadé,sans néanmoins aucune notion autre que présomption, que le prince même le consultait par eux, et que c'était par eux que s'entretenait cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui si haute et si connue. Il pouvait donc compter, et il comptait sûrement aussi parler et entendre tous les trois, quand il parlait ou écoutait l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avait des degrés entre les deux beaux-frères; s'il l'avait avec abandon pour quelqu'un, c'était certainement pour le duc de Beauvilliers. Toutefois il y avait des choses où le Duc n'entamait pas son sentiment, par exemple beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardaient le

cardinal de Noailles, quelques autres de goût et d'affection: c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles.

Je ne tenais à lui que par M. de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire que en tous sens et en tous genres, j'étais sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi; il a souvent pris ses mesures sur ce que je lui disais; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses sur lesquelles il m'avouait que le prince ne s'était jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avait jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serais si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avait été capable d'une si lourde faute, je me garderais bien de la laisser sentir, mais je m'étends sur ce détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité: que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon, et à une transformation qui devient souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples, et des états mêmes.

Le discernement de ce prince n'était donc point asservi, mais comme l'abeille il recueillait la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchait de connaître les hommes, de tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvait espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières; plus rarement en secret sur des éclaircissemens qu'il jugeait nécessai-

res, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai point su, et cela ne m'aurait pas échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne qu'avec les ministres, et le duc de Chevreuse l'était, et avec les prélats dont j'ai parlé sur l'affaire du cardinal de Noailles. Hors ce nombre, j'étais le seul qui eût ses derrières libres et fréquens, soit de sa part, soit de la mienne. Là, il découvrait son âme et pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessaires, il se livrait sur les choses générales, il se retenait sur les particulières, et plus encore sur les particuliers, mais, comme il voulait sur cela même tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je lui donnais adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avait prise en moi de plus en plus, et que je devais toute au duc de Beauvilliers, et en sous ordre au duc de Chevreuse, à qui je ne rendais pas le même compte qu'à son beau-frère, mais à qui je ne laissais pas de m'ouvrir fort souvent comme lui à moi.

Un volume ne décrirait pas suffisamment ces divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien! quel dépouillement de soi-même! quelles recherches! quels fruits! quelle pureté d'objets, oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il est donné ici-bas, en avait conservé l'image! On y sentait briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. Là, s'éclipsaient les scrupules qui le dominaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à qui il aurait à faire; il mettait au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais que le tête-à-tête avait

de vaste, et que les charmes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où le prince s'espaçait par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir! De l'un à l'autre il promenait son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait pas eu à la main de quoi le satisfaire en serait sorti bien mal content de soi, et ne l'aurait pas laissé satisfait. La préparation était également imprévue et impossible. C'était dans ces impromptus que le prince cherchait à puiser des vérités qui ne pouvaient ainsi rien emprunter d'ailleurs, et à éprouver, sur des connaissances ainsi variées, quel fond il pouvait faire en ce genre sur le choix qu'il avait fait.

De cette façon, son homme, qui avait compté ordinairement sur une matière à traiter avec lui pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait deux heures et plus, suivant que le temps laissait plus ou moins de liberté au prince. Il le ramenait toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter en principal; mais à travers les parenthèses qu'il présentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-unes étaient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulle louange, nulle cheville, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir; c'était là que la charité générale l'emportait sur la charité particulière, et que ce qui était sur le compte de chacun se discutait exactement; c'était là que les plans, les arrangemens, les changemens, les choix se formaient, se mûrissaient, se découvraient, souvent tous mâchés, sans le paraître, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étaient tous deux ensemble très rarement avec lui. Quelquefois encore il y avait de

la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvilliers; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si admirable ne laissait pas de laisser voir un recoin d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelquefois même peu décens; et c'est ce que, avec tant de solide et de grand, on avait peine à comprendre, parce qu'on ne voulait pas se souvenir qu'il n'avait été que vices et que défauts, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et ce qu'il avait dû coûter, qui en avait fait un prince déjà si proche de toute perfection qu'on s'étonnait, en le voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché ailleurs quelques-uns de ses légers défauts, qui, malgré son âge, étaient encore des enfances, qui se corrigeaient assez tous les jours pour faire sainement augurer que bientôt elles disparaîtraient toutes. Un plus important, et que la réflexion et l'expérience auraient sûrement guéri, c'est qu'il était quelquefois des personnes, mais rarement, pour qui l'estime et l'amitié de goût, même assez familière, ne marchaient pas de compagnie. Ses scrupules, ses malaises, ses petitesses de dévotion diminuaient tous les jours, et tous les jours il croissait en quelque chose; surtout il était bien guéri de l'opinion de préférer pour les choix la piété à tout autre talent, c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un général plus par rapport à sa piété qu'à sa capacité et à son expérience; il l'était encore sur le crédit à donner à la piété, persuadé qu'il était enfin que de fort honnêtes gens, et propres à beaucoup de choses, le peuvent être sans dévotion, et doivent cependant être mis en œuvre, et persuadé encore du danger de faire des hypocrites.

Comme il avait le sentiment fort vif, il le passait aux

autres, et ne les en aimait et estimait pas moins. Jamais homme si amoureux de l'ordre ni qui le connût mieux, ni si desireux de le rétablir en tout, d'ôter la confusion, et de mettre gens et choses en leurs places. Instruit au dernier point de tout ce qui doit régler cet ordre par maximes, par justice et par raison, et attentif, avant qu'il fût le maître, à rendre à l'âge, au mérite, à la naissance, au rang, la distinction propre à chacune de ces choses, et à la marquer en toutes occasions. Ses desseins allongeraient trop ces Mémoires. Les expliquer serait un ouvrage à part, mais un ouvrage à faire mourir de regrets. Sans entrer dans mille détails sur le comment, sur les personnes, je ne puis toutefois m'en refuser ici quelque chose en gros. L'anéantissement de la noblesse lui était odieuse, et son égalité entre elle insupportable. Cette dernière nouveauté qui ne cédait qu'aux dignités, et qui confondait le noble avec le gentilhomme, et ceux-ci avec les seigneurs, lui paraissait de la dernière injustice, et ce défaut de gradation une cause prochaine de ruine et destructive d'un royaume tout militaire. Il se souvenait que le monarque n'avait dû son salut dans les plus grands périls sous Philippe de Valois, sous Charles V, sous Charles VII, sous Louis XII, sous François Ier, sous ses petits-fils, sous Henri IV, qu'à cette noblesse, qui se connaissait et se tenait dans les bornes de ses différences réciproques, qui avait la volonté et le moyen de marcher au secours de l'état, par bandes et par provinces, sans embarras et sans confusion, parce que aucun n'était sorti de son état, et ne faisait difficulté d'obéir à plus grand que soi. Il voyait au contraire ce secours éteint par les contraires; pas un qui n'en soit venu à prétendre l'égalité à tout autre, par conséquent plus rien d'organisé, plus de commandement et plus d'obéissance.

Quant aux moyens, il était touché, jusqu'au plus pro-

fond du cœur, de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire et l'y tenir, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain, avaient établi dans les courages et pour valeur, et pour vertu, et pour sentimens. Il était indigné de voir cette noblesse française si célèbre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui par son inutilité à tout la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer, à travers les insultes des commis des secrétaires d'état, et des secrétaires des intendans, sans que les plus grands de toute cette noblesse par leur naissance, et par leur dignité qui, sans les sortir de son ordre, les met au-dessus d'elle, puissent éviter ce même sort d'inutilité, ni les dégoûts des maîtres de la plume lorsqu'ils servent dans les armées. Surtout il ne pouvait se contenir contre l'injure faite aux armes, par lesquelles cette monarchie s'est fondée et maintenue, qu'un officier vétéran, souvent couvert de blessures, même lieutenant-général des armées, retiré chez soi avec estime, réputation, pensions même, y soit réellement mis à la taille avec tous les autres paysans de sa paroisse, s'il n'est pas noble, par eux et comme eux, et comme je l'ai vu arriver à d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis et à pension, sans remède pour les en exempter, tandis que les exemptions sont sans nombre pour les plus vils emplois de la petite robe et de la finance, même après les avoir vendus, et quelquefois ces exemptions sont héréditaires.

Ce prince ne pouvait s'accoutumer qu'on ne pût par-

venir à gouverner l'état en tout ou en partie, si on n'avait été maître des requêtes, et que ce fût entre les mains de la jeunesse de cette magistrature que toutes les provinces fussent remises pour les gouverner en tout genre, et seuls, chacun la sienne à sa pleine et entière discrétion, avec un pouvoir infiniment plus grand, et une autorité plus libre et plus entière, sans nulle comparaison, que les gouverneurs de ces provinces n'en avaient jamais eue, qu'on avait pourtant voulu si bien abattre qu'il ne leur en était resté que le nom et les appointemens uniques. Il ne trouvait pas moins scandaleux que le commandement de quelques provinces fût joint et quelquefois attaché à la place du chef du parlement de la même province, en absence du gouverneur et du lieutenant-général en titre, laquelle était nécessairement continuelle, avec le même pouvoir sur les troupes qu'eux. Je ne répéterai point ce qu'il pensait sur le pouvoir et sur l'élévation des secrétaires d'état, des autres ministres, et la forme de leur gouvernement. On l'a vu, il n'y a pas long-temps, comme, à propos du dixième, on a vu ce qu'il pensait et sentait sur la finance et les financiers. Le nombre immense de gens employés à lever et à percevoir les impositions ordinaires et extraordinaires, et la manière de les lever; la multitude énorme d'offices et d'officiers de justice de toute espèce; celle des procès, des chicanes, des frais; l'iniquité de la prolongation des affaires, les ruines, les cruautés qui s'y commettent, étaient les objets d'une impatience qui lui inspirait presque celle d'être en pouvoir d'y remédier.

La comparaison qu'il faisait des pays d'états avec les autres lui avait donné la pensée de partager le royaume en parties, autant qu'il se pourrait, égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous

ces états des provinces former quelquefois des états-généraux du royaume. Je n'ose achever un grand mot, un mot d'un prince pénétré : « qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui », comme il ne se contraignit pas de le dire en public, et jusque dans le salon de Marly, un mot enfin de père de la patrie, mais un mot qui hors de son règne, que Dieu n'a pas permis, serait le plus affreux blasphème. Pour en revenir aux états-généraux, ce n'était pas qu'il leur crût aucune sorte de pouvoir. Il était trop instruit pour ignorer que ce corps, tout auguste que sa représentation le rende, n'est qu'un corps de plaignans, de remontrans, et quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposans. Mais ce prince, qui se serait plu dans le sein de sa nation rassemblée, croyait trouver des avantages infinis d'y être informé des maux et des remèdes par des députés qui connaîtraient les premiers par expérience, et de consulter les derniers avec ceux sur qui ils devaient porter. Mais dans ces états il n'en voulait connaître que trois, et laissait fermement dans le troisième celui qui si nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

A l'égard des rangs, des dignités et des charges, on a vu que les rangs étrangers, ou prétendus tels, n'étaient pas dans son goût et dans ses maximes, et on a vu ce qui en était pour la règle des rangs. Il n'était pas plus favorable aux dignités étrangères. Son dessein aussi n'était pas de multiplier les premières dignités du royaume. Il voulait néanmoins favoriser la première noblesse par des distinctions. Il sentait combien elles étaient impossibles et irritantes par naissance entre les vrais seigneurs, et il était choqué qu'il n'y eût ni distinctions ni récompense à leur donner, que les premières et le comble de toutes. Il pensait donc, à l'exemple, mais non sur le modèle de l'Angleterre, à des dignités moindres en tout que celles de ducs : les

unes héréditaires et de divers degrés, avec leurs rangs et leurs distinctions propres; les autres à vie sur le modèle, en leur manière, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en aurait eu aussi, dans le même dessein et par la même raison, au-dessous des maréchaux de France. L'ordre de Saint-Louis aurait été beaucoup moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur pour rendre plus réservé celui de l'ordre du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenait pas comment le roi avait eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premières après les grandes de sa cour dans l'abjection où de l'une à l'autre toutes sont tombées. Le Dauphin aurait pris plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs, et il aurait illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau pour des personnes de qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa cour et l'état, lui aurait fourni beaucoup plus de récompenses. Mais il n'aimait pas les perpétuelles, ni que la même charge, le même gouvernement devissent comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de père en fils. Son projet de libérer peu-à-peu toutes les charges de cour et de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'était pas favorable aux brevets de retenue ni aux survivances, qui ne laissaient rien aux jeunes gens à prétendre ni à desirer.

Quant à la guerre, il ne pouvait goûter l'ordre du tableau que Louvois a introduit pour son autorité particulière, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardait cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du desir de s'appliquer, d'apprendre, et de faire, comme la cause de ces immenses promotions qui font des officiers-généraux sans nombre, qu'on ne

peut pour la plupart employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent, ce qui remonte enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers jusqu'aux généraux des armées, dont l'état éprouve les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siècle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement n'étaient déjà plus, ou étaient hors d'état de servir.

Cette grande et sublime maxime : que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois ni aux rois, était si avant imprimée en son âme qu'elle lui avait rendu le luxe et la guerre odieux. C'est ce qui le faisait s'expliquer quelquefois trop vivement sur la dernière, emporté par une vérité trop dure pour les oreilles du monde, qui a fait quelquefois dire sinistrement qu'il n'aimait pas la guerre. Sa justice était munie de ce bandeau impénétrable qui en fait toute la sûreté. Il se donnait la peine d'étudier les affaires qui se présentaient à juger devant le roi aux conseils des finances et des dépêches ; et, si elles étaient grandes, il y travaillait avec les gens du métier, dont il puisait des connaissances, sans se rendre esclave de leurs opinions. Il communiait au moins tous les quinze jours avec un recueillement et un abaissement qui frappait, toujours en collier de l'ordre et en rabat et manteau court. Il voyait son confesseur jésuite une ou deux fois la semaine, et quelquefois fort long-temps, ce qu'il abrégea beaucoup dans la suite, quoiqu'il approchât plus souvent de la communion.

Sa conversation était aimable, tant qu'il pouvait solide, et par goût ; toujours mesurée à ceux avec qui il parlait. Il se délassait volontiers à la promenade, c'était là où il causait le plus. S'il s'y trouvait quelqu'un avec qui il pût parler de science, c'était son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire

en discertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchait le plus c'était l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les cours et les pays étrangers, quelquefois sur des faits particuliers mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis long-temps. Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances. Il avait mis à la place des spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort long-temps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvaient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissait aller à la dernière avec moins de scrupule, mais il craignait son faible pour l'autre, et il y était d'excellente compagnie quand il s'y laissait aller.

Il connaissait le roi parfaitement, il le respectait, et sur la fin il l'aimait en fils, et lui faisait une cour attentive de sujet, mais qui sentait quel il était. Il cultivait madame de Maintenon avec les égards que leur situation demandait. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendit tout ce qu'il devait avec soin. On y sentait la contrainte, encore plus avec mademoiselle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y reviendra pas ici. Le prince admirait, pour le moins autant que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il était, avait beaucoup de gloire, n'eût jamais pu s'accoutumer à madame de Maintenon, ne la vît que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvait, et toutefois eût aussi en mademoiselle Choin sa Maintenon autant que le roi avait la sienne, et ne lui asservît pas moins ses enfans que le roi les siens à madame de Maintenon. Il aimait les princes ses

frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait.

Les jours de cette affliction furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins, dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée; on l'a dit il n'y a pas long-temps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues! quel surcroît de détachement! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! quelle soumission, et combien parfaite! quel ardent amour de Dieu! quel perçant regard sur son néant et ses péchés! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! quelle tempérée confiance! quelle sage paix! quelles lectures! quelles prières continuelles! quel ardent desir des derniers sacremens! quel profond recueillement! quelle invincible patience! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment; Dieu

lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

CHAPITRE XVIII.

Consternation générale à la mort du Dauphin. — Ses obsèques pontificales à Rome. — Etrange pensée de l'archevêque de Reims sur le duc de Noailles. — Cause de leur inimitié. — Préparatifs des funérailles chez la Dauphine. — Prétentions des évêques repoussées. — Les carreaux et le goupillon. — Cérémonial expliqué. — Eau bénite des personnes du sang royal, et du comte de Toulouse. — Ouverture du corps du Dauphin. — Son cœur porté auprès de celui de la Dauphine. — Les deux cœurs transportés en cérémonie au Val-de-Grâce à Paris. — Monseigneur le duc de Bretagne déclaré Dauphin. — Convoi du Dauphin et de la Dauphine à Saint-Denis.

La consternation fut vraie et générale. Elle pénétra les terres et les cours étrangères. Tandis que les peuples pleuraient celui qui ne pensait qu'à leur soulagement, et toute la France un prince qui ne voulait régner que pour la rendre heureuse et florissante, les souverains de l'Europe pleurèrent publiquement celui qu'ils regardaient déjà comme leur exemple, et que ses vertus allaient rendre leur arbitre, et le modérateur paisible et révéré des nations. Le pape en fut si touché qu'il résolut de lui-même, et sans aucune sorte d'office, de passer pardessus toutes les règles et les formalités de sa cour, et il en fut unanimement applaudi. Il tint exprès un consistoire, il y déplora la perte infinie que faisait l'église et toute la chrétienté; il fit un éloge complet du prince qui causait leurs justes regrets et ceux de toute l'Europe. Il

y déclara enfin que, passant, en faveur de ses extraordinaires vertus et de la douleur publique, par-dessus toute coutume, il en ferait lui-même dans sa chapelle les obsèques publiques et solennelles. Il en indiqua tout de suite le jour; le sacré-collège et toute la cour romaine y assistèrent, et tous applaudirent à un honneur si insolite. Il avait toujours été rendu réciproquement aux papes en France et à nos rois à Rome, mais non à leurs enfans, jusqu'à la mort de Henri III.

Sixte V qui avait ouvert les yeux au célèbre duc de Nevers, qui l'était allé consulter sur la Ligue, et qui lui-même ne l'avait favorisée que le moins qu'il avait pu, qui loua publiquement Henri III de s'être défait du duc de Guise, devint furieux deux jours après, lorsqu'il apprit que le cardinal de Guise avait eu le même sort. Il excommunia Henri III, et quoi que ce prince pût faire dans le peu de temps que les Guise le laissèrent vivre depuis, il demeura excommunié même après sa mort, quoique, dans le court espace qu'il vécut après avoir été frappé, il eût fait tout ce qui lui fut possible pour mourir en bon chrétien, qu'il eût été réconcilié à l'église, et qu'il eût reçu tous les sacremens. Tout ce que la reine sa veuve fit de démarches à Rome par le célèbre d'Ossat, depuis cardinal, toute l'adresse, l'éloquence, la force des raisons et des offices qu'il y employa, toute la considération personnelle que ce grand homme s'y était acquise, furent inutiles pour obtenir les obsèques accoutumées pour nos rois. En revanche, on cessa en France de les faire pour les papes, et réciproquement il n'y en a pas eu depuis. C'est ce qui ajouta beaucoup à celles que Clément XI, et de lui-même, voulut faire pour ce sublime Dauphin, et auxquelles tout Rome applaudit contre ses plus opiniâtres maximes, qui la rendent si politiquement invariable pour tout ce qui est du cérémonial.

De douloureuses choses me ramènent sur mes pas. La Dauphine, mourut comme je l'ai dit, à Versailles, le vendredi 12 février, entre huit et neuf heures du soir. J'étais retiré dans ma chambre, pénétré de cette perte; l'archevêque de Reims, qui entrait chez moi à toute heure, y arriva et me trouva seul. Il était affligé, comme il n'était personne qui pût s'en défendre, il l'était de plus de la perte de la charge de la dame d'atour qu'avait la comtesse de Mailly, sa belle-sœur, avec laquelle il était intimement de tous temps. Il savait par elle l'aventure de la tabatière. Le roi ne faisait presque que de partir, et il s'était trouvé dans la chambre de la pauvre princesse, tout pendant que le roi y avait demeuré, et il y était long-temps auparavant. Il me conta d'entrée que le duc de Noailles, qui était en quartier de capitaine des gardes, y était venu avant le roi, qu'il lui avait vu un air embarrassé, le regard curieux, une décision fort nette et trop sereine que cela ne pouvait aller loin, un examen attentif et quelque chose de fort composé dans toute sa personne. Qu'il était demeuré assez long-temps, et s'en était allé pour y revenir fort peu après avec le roi, où, à travers son embarras qui subsistait, le contentement perçait; enfin il m'en parla comme lui en attribuant tout le malheur, et me le dit nettement.

Il faut remarquer que tous ces Mailly ne pouvaient souffrir les Noailles; la jalousie les rongeait de la préférence qu'ils avaient sur eux chez madame de Maintenon, et leur manie était de trouver fort mauvais que la comtesse de Mailly, fille de son cousin-germain, n'en eût pas été traitée en parfaite égalité de fortune, comme la fille unique de son propre frère. A cette émulation qui formait leur haine, l'archevêque en joignait une particulière. Avant son épiscopat, il avait été député du second ordre à une assemblée du clergé. Il voulait parvenir,

et il s'était livré aux jésuites. Il arriva une affaire où il s'opposa fièrement au cardinal de Noailles, qui présidait à l'assemblée, et qui était alors dans sa grande faveur. Surpris de se voir résister en face par un abbé, il voulut s'expliquer, et lui faire honnêtement entendre raison. L'abbé n'en poussa que plus vertement sa pointe, et même avec peu de mesure. Alors le cardinal piqué le malmena de façon que l'autre ne le lui pardonna jamais. Lui-même autrefois m'avait conté la querelle, et souvent depuis témoigné qu'il ne l'oublierait jamais. Je l'en fis souvenir alors pour le rendre suspect à lui-même; mais, voyant qu'il s'animait de plus en plus à me vouloir persuader, je lui dis que personne ne le pouvait jamais être que le duc de Noailles pût être capable d'une horreur aussi abominable; aussi peu qu'il eût aucun intérêt en la mort de la Dauphine, lui qui toute sa vie en avait été si bien traité; qui avait trois sœurs, dames du palais, ses favorites; qui avait tant d'intérêt en la vie de madame de Maintenon qui, à son âge, soutiendrait difficilement cette perte; enfin, outre ces raisons démonstratives, toutes celles dont je pus m'aviser. Je n'y gagnai rien; la cause du rappel du duc de Noailles commençait à percer. Il me soutint qu'il voulait gouverner le Dauphin sans partage, à qui il ne pouvait proposer une maîtresse, comme si en ce genre d'affaire, et de confiance, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse n'eussent pas été des obstacles plus fâcheux que la Dauphine. J'eus beau dire, l'archevêque demeura ferme sur la tabatière, dont l'évènement est en effet demeuré inintelligible. Je l'exhortai du moins à condamner au plus profond silence, et le plus sans réserve, une si horrible pensée; et en effet il l'y contint. Mais il est mort plusieurs années depuis dans sa persuasion, qui ne pût me faire aucune impression. Ceux qui surent à la fin l'histoire de la

boîte, en assez grand nombre, ne furent pas plus susceptibles que moi de ce soupçon, et personne ne s'avisa de jeter rien sur le duc de Noailles. Pour moi, je le crus si peu que notre liaison demeura la même. Quelque intime qu'elle ait été jusqu'à la mort du roi, je ne sais comment il est arrivé que nous ne nous sommes jamais parlé de cette fatale tabatière.

Dans le moment que le père la Rue sortit de chez la Dauphine, instruit de son intention, il fut au cabinet du roi, à qui il fit dire qu'il avait à lui parler au moment même. Le roi le fit entrer. Il vainquit son embarras comme il put, et apprit au roi ce qui l'amenait. On ne peut jamais être plus frappé que le roi le fut. Mille idées fâcheuses lui entrèrent dans la tête. J'ignore si les scrupules y trouvèrent leur place; ils devaient être grands. L'extrémité retint l'indignation, mais laissa court au dépit. La Rue se servit avantageusement de ce qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour abréger une si fâcheuse conversation.

Le samedi 13, le corps de la Dauphine fut laissé dans son lit à visage découvert, ouvert le même jour, à onze heures du soir, toute la faculté présente, la dame d'honneur et la dame d'atour; et le dimanche 14, mis dans le cercueil sur une estrade de trois marches, porté le lendemain lundi 15 dans son grand cabinet de même où il y avait des autels où les matins on disait continuellement des messes. Quatre évêques assis, en rochet et camail, à la ruelle droite se relevaient comme les dames, avertis par les agens du clergé. Ils prétendirent des chaises à dos, le carreau et le goupillon. Ils furent refusés des deux premiers, ils n'eurent que des sièges ployans et point de carreaux. Ils crièrent tant qu'ils attrapèrent le goupillon.

Pour entendre ce cérémonial que je n'ai pas eu lieu

encore d'expliquer, on ne doit avoir en présence du corps de ces princes que ce qu'on aurait devant eux vivans. On y est assis à l'église sur des ployans, et cela décide pour s'asseoir et pour l'espèce du siège; de carreaux personne n'en a devant eux à l'église que le sang royal, les bâtards, les ducs et duchesses, et ceux et celles qui ont le rang de prince étranger ou le tabouret de grâce. Aussi n'y a-t-il que ces personnes-là à qui venant jeter de l'eau bénite en cérémonie, ou chacun à part, sous manteau, les hérauts, qui sont avec leurs cottes d'armes et leurs caducées au coin du pied du cercueil, présentent un carreau qu'ils tiennent relevé auprès d'eux pour faire leur courte prière, après avoir donné l'eau bénite, et quand on se lève les hérauts ôtent le carreau. Le goupillon est présenté par les hérauts aux mêmes personnes, à qui ils donnent le carreau, qui le leur rendent après avoir donné l'eau bénite; ils présentent aussi le goupillon aux officiers de la couronne et à leurs femmes, et pour les charges uniquement aux premiers gentilshommes de la chambre du roi qui ne seraient pas ducs, et à leurs femmes, à la dame d'honneur si elle n'était pas duchesse, à la dame d'atour et au chevalier d'honneur et à sa femme qui tous se mettent à genoux sans carreau pour faire leur courte prière. Toutes autres personnes, hommes et femmes, quelles qu'elles soient, même en mante et en manteau, prennent elles-mêmes le goupillon dans le bénitier et l'y remettent après avoir jeté de l'eau bénite, sans que les hérauts fassent le moindre mouvement. Ils sont avertis de tous ceux et celles qui doivent avoir un carreau par la proclamation de leurs noms que l'huissier fait de la porte à fort haute voix, à mesure qu'il en voit entrer, et n'en annonce aucun autre. Au sang royal, c'est l'aumônier de garde en rochet qui présente le goupillon et le reprend. Six dames en mante, assises, vis-à-vis de

évêques qui se relèvent toutes ensemble par six autres tout le jour, sont averties chacune de sa garde et de son heure, de la part du roi, par un billet du grand-maître des cérémonies. De ces six dames, à chaque garde deux duchesses ou princesses, alternativement, qui trouvent deux carreaux devant leurs sièges aux deux premières places, les autres dames n'en ont point; deux dames du palais non duchesses qui s'accordent entre elles; et deux dames aux deux autres places qui soient de qualité à avoir mangé avec la princesse, c'est-à-dire avec la reine et à être entrée dans son carrosse. Les femmes des maréchaux de France qui ne sont point ducs roulent avec celles-ci, et ont la première des deux places. S'il y avait d'autres officiers de la couronne non ducs, il en serait de même de leurs femmes.

Le roi nomma lui-même les deux titrées de la première garde. Il s'était fait un point de politique d'entretenir les disputes entre les ducs et les princes étrangers, c'est-à-dire Lorrains; car, encore qu'il eût donné le même rang à MM. de Bouillon et de Rohan, il n'a jamais souffert que ceux-là soient entrés en aucune compétence avec les ducs, ni avec la maison de Lorraine. Il crut donc faire merveille de prendre les deux plus anciennes duchesses qui se trouvassent à la cour, et sous ce prétexte, la duchesse d'Elbœuf, veuve du second duc et pair et de l'aîné de la maison de Lorraine en France, et la duchesse de Sully. Il tint ainsi sa balance égale, donnant aux ducs madame d'Elbœuf pour duchesse, et si bien pour telle qu'il la doublait d'une autre duchesse; aux Lorrains, que l'ainée de leur maison avait gardé la première. En conséquence pourtant elles furent relevées par deux princesses, madame de Lambesc et sa tante mademoiselle d'Armagnac, qui ne le trouvèrent pas trop bon, parce que cela marquait que les duchesses avaient eu la

première garde. Je continuerai les cérémonies de suite jusqu'au départ pour Saint-Denis, tant pour n'y plus revenir que pour d'autres raisons qui se verront plus tard.

Le mercredi 17, Madame, accompagnée de M. le duc d'Orléans, de madame la princesse de Conti et de ses deux filles, et de M. le comte de Toulouse, tous en mantes et en grands manteaux, ainsi que leur suite, alla donner de l'eau bénite. Elle fut reçue par le chevalier d'honneur à la tête de la maison de madame la Dauphine, au bout de la dernière pièce tendue de noir, et qui l'y reconduisit. La dame d'honneur ne traversa point dans la même pièce en la recevant et la conduisant, et s'arrêta à la porte intérieure. Il n'y eut d'eau bénite en cérémonie que du sang royal, contre tout usage jusqu'alors.

Le vendredi matin 19, le corps de monseigneur le Dauphin fut ouvert, un peu plus de vingt-quatre heures après sa mort, en présence de toute la faculté, de quelques menins et du duc d'Aumont, nommé comme duc par le roi. Son cœur fut porté tout de suite à Versailles auprès de celui de madame la Dauphine. Ce même jour, entre cinq et six heures, les deux cœurs furent portés au Val-de-Grâce à Paris. Chamillart, évêque de Senlis, premier aumônier de madame la Dauphine, ayant un pouvoir du cardinal de Janson grand-aumônier, était dans le premier carrosse à la droite au fond, portant les deux cœurs; madame la Princesse au fond à sa gauche; madame de Vendôme, sa fille, et mademoiselle de Conti au-devant; la duchesse du Lude à une portière, le duc du Maine à l'autre. Le duc d'Aumont, comme premier gentilhomme de la chambre, suivait à la première place du fond d'un carrosse de monseigneur le Dauphin, accompagné de quelques menins. Suivait le carrosse du corps de madame la Dauphine, rempli de

ses dames du palais, dont deux étaient restées à la garde du corps. Ce cortège arriva après minuit au Val-de-Grâce, tout y fut fini avant deux heures; il revint après sans cérémonie, et demeura à Paris qui voulut. Dès que ce convoi fut parti de Versailles, le corps de monseigneur le Dauphin, porté de Marly sans cérémonie, fut placé à la droite de celui de madame la Dauphine sur la même estrade qui fut élargie.

Le samedi 20, le roi manda à la duchesse de Ventadour qu'il voulait que désormais monseigneur le duc de Bretagne prît le nom et le rang de Dauphin; et ce même soir il fit entrer Madame dans son cabinet après son souper avec les princes et princesses qui avaient coutume d'y entrer jusqu'au coucher du roi, et elle y est depuis entrée tous les soirs.

Le lundi 22 février, M. le duc d'Orléans alla donner l'eau bénite au corps de monseigneur le Dauphin. Il y fut reçu et conduit, comme l'avait été Madame, par le duc d'Aumont comme premier gentilhomme de la chambre à la tête des menins, qui tour-à-tour gardaient le corps de monseigneur le Dauphin.

Le mardi 23 février, les deux corps furent portés de Versailles à Saint-Denis sur un même chariot. Le roi nomma M. le duc d'Orléans pour accompagner le corps de monseigneur le Dauphin, et quatre princesses pour celui de madame le Dauphine, qui furent madame la Duchesse, madame de Vendôme, et mesdemoiselles de Conti et de la Roche-sur-Yon. A la descente des corps, le duc d'Aumont, comme premier gentilhomme de la chambre, portait la couronne de monseigneur le Dauphin; Dangeau, chevalier d'honneur, celle de madame la Dauphine; Souvré, maître de la garde-robe du roi, le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Dans la marche, qui commença sur les six heures du soir, des aumôniers

en rochet et à cheval, soutenaient les coins des poêles, deux du roi, deux de madame la Dauphine; de son côté étaient à cheval le chevalier d'honneur et le premier-écuyer; trois carrosses précédaient. Dans le second, était au fond M. le duc d'Orléans avec le duc d'Aumont; d'Antin sur le devant avec Souvré, comme maître de la garde-robe; Mattignon à une portière comme menin; le capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, à l'autre; dans le troisième et le plus proche du chariot, quatre évêques en rochet et camail, un aumônier du roi en quartier en rochet, et le curé de Versailles en étole; trois carrosses derrière : les quatre princesses avec la duchesse du Lude dans le premier, qui était un carrosse du roi; un de madame la Dauphine, rempli de ses dames; et celui de madame la Duchesse après, où étaient les dames d'honneur des princesses. Le convoi commença à entrer à Paris par la porte Saint-Honoré à deux heures après minuit, sortit de la porte Saint-Denis à quatre heures du matin, et arriva entre sept et huit heures du matin à Saint-Denis. Il y eut un grand ordre dans Paris et aucun embarras.

CHAPITRE XIX.

Retour du roi à Versailles. — Visites qu'il reçoit. — Les deux jeunes fils de France à l'extrémité. — Leur maladie se manifeste avec les mêmes symptômes que celle du Dauphin et de la Dauphine. — Mort du petit Dauphin. — Le duc d'Anjou reçoit le titre et le rang de Dauphin. — Douleur de M. le duc de Berry et du roi d'Espagne. — Singularité des obsèques jusqu'à Saint-Denis. — Autre singularité du deuil. — Etat du duc de Beauvilliers et le mien. — Mémoires écrits de ma main dans la cassette du

Dauphin. — Péril que je cours. — Je suis sauvé par l'adresse du duc de Beauvilliers.

Le samedi 27 février, le roi revint de Marly à Versailles. Il avait mangé tout ce voyage seul dans sa chambre, matin et soir, à son très petit couvert. Il ne voulut point de respects en forme de sa cour comme il s'était pratiqué à la mort de Monseigneur. Il fit dire qu'il verrait tout le monde à-la-fois tout en arrivant. Les princes et princesses du sang et bâtards l'attendirent dans ses cabinets, la duchesse du Lude et les dames de madame la Dauphine, le chevalier d'honneur et les autres grands officiers à la porte de son cabinet, ensemble; les dames dans sa chambre, les hommes dans son antichambre et dans les pièces suivantes jusqu'à la porte de l'appartement de madame de Maintenon. Tout était en mantes et en manteaux longs. Le roi arriva à quatre heures et monta droit dans ses cabinets par son petit degré, puis traversa lentement jusque chez madame de Maintenon pour remarquer tout le monde. Il embrassa uniquement la duchesse du Lude, il lui dit qu'il n'était pas en état de lui parler, mais qu'il la verrait. Une demi-heure après, madame de Maintenon lui manda de venir chez elle avec les dames de madame la Dauphine. Elles y virent le roi sans mante. Il parla obligeamment à toutes, et retint après la duchesse du Lude, qu'il fit asseoir, et qui fut longtemps en tiers avec lui et madame de Maintenon. Il l'a vue beaucoup de fois depuis de la sorte, et comme plus du tout en public, si ce n'est à Marly quand sa santé lui permettait d'y aller ou d'être des voyages. Tout ce qui était là en mantes et en manteaux alla comme en procession chez tous les princes et princesses, commençant par M. et madame la duchesse de Berry, et finissant par le comte de Toulouse. Personne n'avait été chez les princes et princesses du sang à la mort de Monseigneur. On a

vu par quel manège M. du Maine obtint qu'on allât chez les bâtards. En cette occasion on fut sans ordre, et comme moutons, chez les princes et princesses du sang. Il n'y eut que ce seul jour pour les manteaux et les mantes.

Le mardi 1er mars, le roi vit dans son cabinet tous les ministres étrangers avant sa messe, qui étaient tous en manteaux longs. Le samedi, 5 mars, il reçut les harangues du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides, et de celle des monnaies, la parole portée par chaque premier président; celui de la cour des aides était malade, Graville, second président, parla. Après chaque cour, les gens du roi de celle qui venait d'haranguer s'avancèrent et parlèrent par le premier avocat général, usage que M. Talon, mort président à mortier, établit du temps qu'il était avocat général du parlement. La ville harangua la dernière, et le discours du prévôt des marchands l'emporta sur tous. C'était le matin après la messe.

Le lendemain dimanche, à pareille heure, le grand-conseil vint haranguer, parce qu'il ne veut point céder au parlement, ni le parlement encore moins à lui; et tout de suite l'académie française.

Ce même jour, les deux enfans, fils de France, malades depuis quelques jours, furent très mal, avec les marques de rougeole qui avaient paru en M. et madame la Dauphine. Ils avaient été ondoyés en naissant. Le roi manda à la duchesse de Ventadour de leur faire suppléer les cérémonies du baptême, de les faire tenir par qui elle voudrait et de les faire nommer Louis l'un et l'autre. Elle prit ce qui se trouva de plus distingué sous sa main. Elle tint le petit Dauphin avec le comte de la Mothe; et le marquis de Prie avec la duchesse de la Ferté, M. le duc d'Anjou, aujourd'hui roi. Le lendemain mardi, 8 mars, les médecins de la cour en appelèrent cinq de Paris. Le

roi ne laissa pas de tenir conseil des finances, d'aller tirer après son dîner, et de travailler le soir avec Voysin chez madame de Maintenon. Les saignées et les autres remèdes qu'on employa ne purent sauver le petit Dauphin. Il mourut ce même jour, un peu avant minuit. Il avait cinq ans et quelques mois, et était bien fait, fort et grand pour son âge. Il donnait de grandes espérances par l'esprit et la justesse qu'il montrait en tout, il inquiétait aussi par une décision opiniâtre et par une hauteur extrême.

M. le duc d'Anjou tétait encore. La duchesse de Ventadour, aidée des femmes de la chambre, s'en empara ; elles ne le laissèrent point saigner ni prendre aucun remède. La comtesse de Verue, empoisonnée à Turin et prête à mourir, avait été sauvée par un contre-poison qu'avait le duc de Savoie. Elle en avait apporté en revenant. La duchesse de Ventadour lui en envoya demander et en donna à M. le duc d'Anjou seulement, parce qu'il n'avait pas été saigné et que ce remède ne peut aller avec la saignée. Il fut bien mal, mais il en réchappa et est roi aujourd'hui. Il l'a su depuis et a toujours marqué une vraie distinction à madame de Verue, et pour tout ce qui la regarda. Trois Dauphins moururent donc en moins d'un an, dont un seul enfant, et, en vingt-quatre jours, le père, la mère et le fils aîné. Le mercredi 9 mars, le corps du petit Dauphin fut ouvert. Dans la nuit, et sans aucune cérémonie, son cœur fut porté au Val-de-Grâce à Paris, et son corps à Saint-Denis, et placé sur la même estrade avec ceux de M. et de madame la Dauphine, ses père et mère. M. le duc d'Anjou, désormais unique, succéda au titre et au rang de Dauphin.

J'ai omis ce qui se passa au réveil du roi à la mort de monseigneur le Dauphin, parce que ce ne fut que la répétition parfaite de ce qui s'y passa à la mort de madame la Dauphine qui a été raconté. Le roi embrassa tendre-

ment M. le duc de Berry à plusieurs reprises, lui disant: « Je n'ai donc plus que vous ». Ce prince était fondu en larmes; on ne peut être plus amèrement ni plus longtemps affligé qu'il le fut. Madame la duchesse de Berry n'osa s'échapper. Elle tint assez honnête contenance. Au fond sa joie était extrême de se voir elle et son époux les premiers. L'affliction et l'horreur de ces coups redoublés furent inconcevables en Espagne.

A la mort de la reine, de la dauphine de Bavière, de Monsieur, en un mot à toutes ces grandes obsèques, excepté à la mort de Monseigneur, à cause de la petite-vérole qui l'avait emporté, tous les fils de France suivis de tous les princes du sang et de tous les ducs avaient été en cérémonie, tous ensemble, donner l'eau bénite; et pareillement ensemble les filles et petites-filles de France, suivies des princesses du sang et des duchesses. Les cœurs et les corps avaient été accompagnés de princes du sang et de ducs, et pour les princesses de beaucoup de princesses, de duchesses, de princesses étrangères, et de dames de qualité en plusieurs carrosses; et les corps avaient été gardés long-temps avant d'être portés à Saint-Denis. En celles-ci, quoique doubles, et par conséquent plus nombreuses et plus solennelles, puisqu'on devait faire autant pour chaque corps que s'il n'y en avait eu qu'un, et que cela doublait tous les accompagnemens, on ne fit qu'une légère image de ce qui s'était toujours pratiqué pour un seul, tant pour la durée de la garde avant le transport, que pour l'eau bénite des deux corps à part, et pour les convois des deux cœurs ensemble, et après des deux corps ensemble. Le genre de ces étranges morts en fut en gros la vraie cause, ainsi que la hâte qu'on eut de débarrasser le roi à Versailles, et qu'il eut lui-même de n'avoir plus à ouïr parler de choses si douloureuses, et de n'entretenir pas l'excitation des pro-

pos, fit abréger et diminuer tout, et pour les cérémonies et pour le nombre des personnes qui y devaient assister. Il n'y parut ni fils de France ni prince du sang, mais le roi ne laissa pas d'avoir soin, malgré toute sa douleur et ses poignantes inquiétudes, d'y en faire jouer le personnage à ses deux fils naturels : l'un au convoi des corps, l'autre à l'eau bénite de la Dauphine, à la suite de Madame et de M. le duc d'Orléans et de trois princesses du sang seulement.

C'est la première fois que les hommes et les femmes aient été ensemble donner l'eau bénite en cérémonie. M. le duc d'Orléans, uniquement, en retourna donner en cérémonie au Dauphin ; l'autre avait été pour la Dauphine seule avant que le corps du Dauphin fût mis auprès du sien. C'était séparément à M. le duc et à madame la duchesse de Berry à conduire les eaux bénites ; ils devaient être séparément suivis de Madame et de M. le duc d'Orléans, de madame la duchesse d'Orléans, de tout le sang royal des ducs et duchesses, et depuis un temps de la maison de Lorraine. Jusqu'alors cela s'était passé ainsi à la reine, à la dauphine de Bavière et à Monsieur ; je ne doute pas aussi à sa première épouse. Il est vrai qu'à Monsieur, sous prétexte de cette compétence des ducs avec la maison de Lorraine que le roi aimait tant, il ne voulut pas qu'aucun d'eux y allât en cérémonie ; mais leurs femmes y furent avec les princesses du sang, à la suite de madame la duchesse de Bourgogne, où il se passa ce que j'ai raconté alors. Le cortège des deux cœurs fut mêlé, et tout aussi court et singulier : trois princesses du sang pour l'un, ce devait être une fille de France avec elles, et des duchesses avec pour l'autre, au lieu d'un fils de France, de deux princes du sang et de quelques ducs ; M. du Maine uniquement au convoi des corps ; M. le duc d'Orléans seul de tout le

sang royal, avec un mélange de charges pour tout accompagnement dans le carrosse où il était, et deux ducs, dont l'un encore était premier gentilhomme de la chambre et en avait servi en ces cérémonies, l'autre pouvait être regardé comme menin. Pour la Dauphine, quatre princesses du sang, sans filles ni petites-filles de France, et sans duchesses ni Lorraines ni dames de qualité, et un seul carrosse après le leur, pour les dames du palais. Rien ne fut jamais si court, ni si baroque, jusque-là que la maison même de la Dauphine ni les menins ne donnèrent point d'eau bénite en cérémonie, c'est-à-dire un premier gentilhomme de la chambre à la tête des menins, la dame d'honneur à la tête des dames de madame la Dauphine, et le chevalier d'honneur à la tête des officiers premiers et principaux de la maison. A l'égard de Monseigneur, pour lequel il ne s'observa pas la moindre cérémonie, la petite-vérole dont il mourut en fut la juste raison.

Pour comble de singularité, le roi qui avait voulu, à la mort de Monseigneur, que les personnes qui drapent lorsqu'il drape, drapassent quoiqu'il ne portât pas ce deuil, ne voulut point que personne drapât pour M. et madame la Dauphine, excepté M. le duc et madame la duchesse de Berry. Comme leur maison drapait à cause d'eux, cela fit une question sur madame de Saint-Simon, qui prétendait ne point draper, et eux desiraient qu'elle drapât, et s'appuyaient de l'exemple des duchesses de Ventadour et de Brancas, chez Madame. On y répondait que celles-là étant séparées de corps et de biens d'avec leurs maris avaient leurs équipages à elles, au lieu que madame de Saint-Simon et moi vivions et avions toujours vécu ensemble, qui est le cas que les équipages de la femme appartiennent au mari. Là-dessus, grande négociation. Ils prenaient cette draperie à honneur.

M. et madame la duchesse de Berry nous la demandèrent avec tant d'instance, par amitié, comme une chose qui les touchait sensiblement, qu'il fallut enfin avoir cette complaisance. Tellement que notre maison fut mipartie : tout ce qui était à moi ou en commun sans deuil, et en noir; tout ce qui était à madame de Saint-Simon, ce qui était fort ridicule.

M. de Beauvilliers était malade dans son lit à Versailles, et il était à sa maison de la ville pour être plus en repos au bas de la rue de l'Orangerie. Il serait difficile de comprendre l'excès de sa douleur, la grandeur de sa piété, de sa résignation, de son courage. Je n'ai rien vu de si difficile à décrire, de plus impossible à atteindre, de comparable à admirer. Le jour de la mort de notre Dauphin, je ne sortis qu'un instant de chez moi, où je m'étais barricadé pour joindre le roi à sa promenade dans les jardins, qui passa l'après-dînée à portée de mon pavillon. La curiosité y eut part. Le dépit de le voir presqu'à son ordinaire ne put soutenir cette promenade qu'un instant. On emportait alors le corps du Dauphin, j'en aperçus de loin quelque chose. Je me rejetai chez moi, d'où je ne sortis presque plus du reste du voyage, que pour aller passer les après-dînées auprès du duc de Beauvilliers, enfermé chez lui où il ne laissait entrer presque personne. J'avoue que je faisais le détour entre le canal et les jardins de Versailles, pour arriver à l'hôtel de Beauvilliers par la porte de l'Orangerie qu'il joignait, pour me dérober à la vue de ce qui paraissait de funèbre, dont aucun devoir ne me put faire approcher. Je conviens de la faiblesse. Je n'étais soutenu ni de la piété supérieure à tout du duc de Beauvilliers, ni d'une semblable à celle de madame de Saint-Simon, qui toutefois n'en souffraient pas moins. La vérité est que j'étais au désespoir. A qui saura où j'en étais arrivé, cet

état paraîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyais précisément au même âge où était mon père quand il perdit Louis XIII; au moins en avait-il grandement joui, et moi, *Gustavi paululùm mellis, et ecce morior*! Ce n'était pas tout encore.

Il y avait dans la cassette du Dauphin des mémoires qu'il m'avait demandés. Je les avais faits en toute confiance, lui les avait gardé de même. J'y étais donc parfaitement reconnaissable. Il y en avait même un fort long de ma main, qui seul eût suffi pour me perdre sans espérance de retour auprès du roi. On n'imagine point de pareilles catastrophes. Le roi connaissait mon écriture; il ne connaissait pas de même ma façon de penser, mais il s'en doutait à-peu-près. J'y avais donné lieu quelquefois, et de bons amis de cour y avaient suppléé de leur mieux. Ce péril ne laissait pas de regarder assez directement le duc de Beauvilliers, un peu plus au lointain le duc de Chevreuse. Le roi qui par ces mémoires m'aurait aussitôt reconnu, y aurait en même temps découvert la plus libre et la plus entière confiance entre le Dauphin et moi, et sur des chapitres les plus importans, et qui lui auraient été les moins agréables, et il ne se doutait seulement pas que j'approchasse de son petit-fils plus que tous les autres courtisans. Il n'eût pas pu croire, intimement lié comme il me savait de tous temps avec le duc de Beauvilliers, que ce commerce intime et si secret d'affaires se fût établi sans lui entre le Dauphin et moi; et toutefois il fallait que lui-même portât au roi la cassette de ce prince, à la mort duquel Duchesne en avait sur-le-champ remis la clef au roi. L'angoisse était donc cruelle, et il y avait tout à parier que j'en serais perdu et chassé pour tout le règne du roi.

Quel contraste des cieux ouverts que je voyais sans chimère, et de ces abîmes qui tout-à-coup s'ouvraient

sous mes pieds! Et voilà la cour et le monde! J'éprouvai alors le néant des plus desirables fortunes par un sentiment intime qui toutefois marque combien on y tient. La frayeur de l'ouverture de cette cassette n'eut presque point de prise sur moi. Il me fallut des réflexions pour y revenir de temps en temps. Les regrets de ce qui m'échappait, plus sans comparaison qu'eux la vue de ce que perdait la France, surtout la disparution de cet incomparable Dauphin, me perçaient le cœur et suspendaient toutes les facultés de mon âme. Je ne voulus long-temps que m'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde. Même après que je me fus résolu à y demeurer, la situation naturelle où j'étais avec M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, que tant d'autres des plus grands eussent si chèrement achetée dans la perspective de l'âge du roi et de celui du petit Dauphin, m'était insipide, je n'oserais dire pire, par la comparaison de ce qui n'était plus; et ma douleur était si peu capable de consolation et de raison qu'elle trahit entièrement tout ce que j'avais caché jusque-là avec tant de soin et de politique, et manifesta malgré moi tout ce que j'avais perdu. Madame de Saint-Simon, non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais plus sensée, plus forte, et tout à Dieu, recevait aussi par plus de liberté d'esprit, par plus de mesure en attaches, par la plus sage prudence, de plus fortes impressions de l'inquiétude de ces papiers.

Les ducs et duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse étaient uniquement dans ce secret, et les uniques aussi avec qui en consulter. M. de Beauvilliers prit le parti de ne confier la cassette à personne, quoique le roi en eût la clef, et d'attendre que sa santé lui permît de la porter lui-même, pour essayer, étant avec lui, de dérober ces papiers à sa vue parmi tous les autres de quelque manière que ce fût. Cette mécanique était difficile, car il

ne savait pas même la position de ces papiers si dangereux parmi les autres dans la cassette, et cependant c'était la seule ressource. Une si terrible incertitude dura plus de quinze jours.

Le lundi, dernier février, le roi vit dans son cabinet sur les cinq heures le duc de Beauvilliers pour la première fois, qui n'avait pas été en état de s'y rendre plus tôt. Mon logement était assez près du sien et de plain-pied, donnant au milieu de la galerie de l'aile neuve, de plain-pied aussi au grand appartement du roi. Le duc à son retour entra chez moi, et nous dit, à madame de Saint-Simon et à moi, que le roi lui avait ordonné de lui porter le lendemain au soir chez madame de Maintenon la cassette du Dauphin. Il nous répéta que, sans oser ni pouvoir répondre de rien, il serait bien attentif à éviter, s'il était possible, que le roi vît ce qui y était de moi; et nous promit de revenir le lendemain au retour de chez madame de Maintenon nous en apprendre des nouvelles. On peut juger s'il fut attendu, et à portes bien fermées. Il arriva, et avant de s'asseoir nous fit signe de n'avoir plus d'inquiétude. Il nous conta que tout le dessus de la cassette, et assez épaissement, s'était heureusement trouvée rempli d'un fatras de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances, et de quelques autres d'intérieurs de province, qu'il en avait lu exprès une quantité au roi pour le lasser, et qu'il y avait réussi tellement qu'à la fin le roi s'était contenté d'en entendre les titres, puis, fatigué de ne trouver autre chose, s'était persuadé que le fond n'était pas plus curieux, et avait dit que ce n'était pas la peine d'en voir davantage, et qu'il n'avait qu'à jeter là tous ces papiers dans le feu. Le duc nous assura qu'il ne se l'était pas fait dire deux fois, d'autant qu'il avait déjà avisé au fond un petit bout de mon écriture, qu'il avait promptement couvert en prenant

d'autres papiers pour en lire les titres au roi, et qu'aussitôt qu'il lui eut lâché la parole, il rejeta confusément dans la cassette ce qu'il en avait tiré de papiers et mis à mesure sur la table, et avait été secouer la cassette derrière le feu entre le roi et madame de Maintenon, pris bien garde en la secouant que ce mémoire de ma main qui était grand et épais fût couvert d'autres, et qu'il avait un grand soin d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de voir tout bien brûlé avant de quitter la cheminée. Nous nous embrassâmes dans le soulagement réciproque qui fut proportionné pour ce moment au péril que nous avions couru.

CHAPITRE XX.

La Dauphine empoisonnée. — Ouverture du corps. — Opinion de la faculté. — Le maréchal de Villeroy raccommodé avec le roi. — Il devient son favori. — Ouverture du corps du Dauphin. — Intérieur du cadavre. — Décomposition de toutes les parties. — Rapport fait au roi. — Maréchal nie l'empoisonnement contre l'avis de ses confrères. — Il me dit ensuite ses motifs. — Bruit sourd qui se répand sur M. le duc d'Orléans.

Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées glacent ma main. Je les supprimerais si la vérité si entièrement due à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont augmenté celles des premières s'il est possible, si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçaient de les exposer ici comme faisant une partie intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé sous mes yeux. La maladie de la Dauphine, subite, singulière, peu connue aux médecins, et

très rapide, avait dans sa courte durée noirci les imaginations déjà fort ébranlées par l'avis venu à Boudin si peu auparavant, et confirmé par celui du roi d'Espagne. La colère du roi du changement de confesseur, qui se serait durement fait sentir à la princesse si elle eût vécu, céda à la douleur de sa perte, peut-être mieux à celle de tout son amusement et de tout son plaisir ; et la douleur voulut être éclaircie de la cause d'un si grand malheur pour tâcher de se mettre en état d'en éviter d'autres, ou de rentrer en repos sur l'inquiétude qui le frappait. La faculté reçut donc de sa bouche les ordres les plus précis là-dessus.

Le rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de consolant : nulle cause naturelle de mort, mais d'autres sous les parties intérieures de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avait souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du poison, et le dirent nettement au roi, en présence de madame de Maintenon seule. Boulduc qui m'assura en être convaincu, et le peu des autres à qui le roi voulut parler et qui avaient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne silence. Maréchal fut le seul qui soutînt qu'il n'y avait de marques de poison que si équivoques, qu'il avait ouvert plusieurs corps où il s'en était trouvé de pareilles, et sur la mort desquels il n'y avait jamais eu le plus léger soupçon. Il m'en parla de même, à moi à qui il ne cachait rien, mais il ajouta que néanmoins, à ce qu'il avait vu, il ne voudrait pas jurer du oui ou du non, mais que c'était assassiner le roi et le faire mourir à petit feu que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui pour les suites et pour sa propre vie ne lui laisserait plus aucun repos. En effet, c'est ce qu'opéra ce rapport, et pour assez longtemps. Le roi outré voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvait être parti, sans pouvoir s'apaiser par

tout ce que Maréchal lui put dire, et qui disputa vivement contre Fagon et Boudin, lesquels maintinrent aussi vivement leurs avis en ce premier rapport, et n'en démordirent point dans la suite. Boudin, outré d'avoir perdu sa charge et une princesse pleine de bonté, pour lui même de confiance, et ses espérances avec elle, répandit comme un forcené qu'on ne pouvait pas douter qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques autres, qui avaient été à l'ouverture, le dirent à l'oreille à leurs amis; en moins de vingt-quatre heures la cour et Paris en furent remplis. L'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une princesse adorée, et à l'un et à l'autre la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

Il faut interrompre un moment la suite de ces horreurs, pour parler d'un évènement qui devint après considérable. Le maréchal de Villeroy languissait à Paris, et souvent à Villeroy, dans la plus profonde disgrâce depuis son dernier retour de Flandre, dont on a vu le détail en son lieu. Il ne paraissait que de loin à loin à Versailles, toujours sans y coucher, à Fontainebleau une fois ou deux au plus, où rarement il couchait une nuit. Il n'était plus question pour lui de Marly. La sécheresse, le silence du roi, l'air d'être peiné de le voir, étaient les mêmes, mais il tenait toujours à madame de Maintenon. Sa haine pour Chamillart, qui leur était commune, avait réchauffé entre eux l'ancienne familiarité. La compassion l'engageait à le voir dans sa maison de la ville toutes les fois qu'il allait à Versailles ou à Fontainebleau. Ils s'écrivaient souvent; et le goût qui effaçait tout en elle, joint au malaise extrême des affaires, l'engageait même à le consulter et à en recevoir des mémoires. Ces mystères étaient pour le gros du monde, mais ils n'échappaient pas aux plus attentifs de la cour. J'en étais instruit depuis long-

temps; le roi ne les ignorait pas. Madame de Maintenon n'aurait osé lui cacher une conduite d'habitude qu'il aurait pu découvrir. Elle espéra trouver par là des occasions de rapprocher le maréchal, et en effet elle lui montra quelquefois de ses mémoires qu'elle faisait appuyer par Voysin. Jusqu'alors néanmoins rien n'avait réussi. La triste conjoncture pressa madame de Maintenon pour elle-même.

Ces premiers momens du vide extrême que laissait la mort de la Dauphine, la douleur, les affres dont elle était aiguisée, rendaient le roi pesant à la sienne. Il était difficile à amuser; elle était elle-même si touchée, si abattue, qu'elle ne trouvait point de ressource en elle-même. Celle du travail des ministres chez elle y laissait de grands intervalles par la longueur des soirées de cette saison, et des journées entières quand il faisait trop mauvais pour sortir, et que le roi alors passait toujours avant trois heures chez elle, et n'en sortait qu'à dix pour son souper. Admettre quelqu'un dans ce particulier avec eux, n'eût pas été chose aisée avec le roi, ni facile à elle à choisir. A quelque point qu'elle se vît avec lui, tout lui paraissait dangereux. Elle songeait bien à multiplier les repas particuliers à Marly et à Trianon, encore plus que chez elle, pour la commodité de la promenade, et montrer plus d'objets par le service indispensable, et à y avoir souvent des musiques; mais dans ce service indispensable, elle ne trouvait rien dans les premiers gentilshommes de la chambre ni dans les autres grands-officiers qui pouvaient suivre, mais qui ne suivaient guère là, de quoi amuser le roi. Le duc de Noailles indispensable, parce qu'il était capitaine des gardes en quartier, n'était plus en cette situation avec le roi ni avec elle depuis son rappel d'Espagne. Le maréchal de Villeroy lui parut le seul sur qui elle pût jeter les yeux : il avait été élevé

auprès du roi; il n'avait bougé de la cour que pour aller aux armées; il avait été galant de profession, et le voulait être encore; personne plus que lui du grand monde toute sa vie; il l'avait presque toute passée dans la plus grande familiarité du roi; ils avaient cent contes de leur jeunesse et de leur temps, dont le roi s'amusait beaucoup; le maréchal en avait de toutes les sortes, il savait ceux de la ville de tous les temps, il en savait des femmes des frontières; il se passionnait de la musique, il parlait chasse; toutes les anciennes intrigues de la cour et du monde lui étaient présentes; c'était une quincaillerie à fournir abondamment. Plus que tout, elle n'en avait rien à craindre; et s'il prenait du crédit, c'était un homme toujours sûr dans sa main à faire de lui tout ce qu'elle voudrait. Ces considérations la déterminèrent à faire tous ses efforts pour le raccommoder.

Le roi était démeuré en garde contre Harcourt depuis ses tentatives pour entrer au conseil; d'ailleurs ni familiarité ancienne, ni fatuité, ni vieux contes. Nul autre de ses grands officiers ne pouvait être compté pour l'usage qu'elle desirait. Elle tira donc sur le temps, vanta les serviteurs de jeunesse et de toute la vie, l'attachement de toute celle du maréchal de Villeroy pour lui, sa douleur de lui avoir déplu, la longueur de sa pénitence, sa désolation de ne pouvoir être auprès du roi dans des momens si calamiteux, la douceur de se retrouver avec ceux avec qui on avait toujours vécu, et dont on était sûr que le cœur n'avait point de part aux fautes; en un mot, elle sut si bien dire et presser que tout ce qui était à Marly pensa tomber d'étonnement d'y voir paraître le maréchal de Villeroy le matin que le Dauphin mourut, et de le voir reçu du roi avec tout l'air d'amitié et de familiarité que la situation de son cœur et de son esprit lui purent permettre. De ce moment il ne quitta plus la cour, fut

traité du roi mieux que jamais ; incontinent après admis chez madame de Maintenon aux musiques quand elles y recommencèrent, et lui unique, en un mot un favori du roi et de madame de Maintenon, dont nous verrons les grandes et trop importantes suites.

L'espèce de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui-même en avait cru, le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude et la manière de sa fin, comblèrent la désolation et les affres, et redoublèrent les ordres du roi sur l'ouverture de son corps. Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles comme elle a été marquée. Elle épouvanta. Les parties nobles se trouvèrent en bouillie; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance, sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains; le sang dissous, l'odeur intolérable dans tout ce vaste appartement. Le roi et madame de Maintenon en attendaient le rapport avec impatience. Il leur fut fait le soir même chez elle sans aucun déguisement.

Fagon, Boudin, quelques autres y déclarèrent le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent, qui, comme un feu très ardent, avait consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avait pas été précisément attaquée, et qui seule l'avait été d'une manière très sensible en la Dauphine. Maréchal, qui avait fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres. Il soutint qu'il n'y avait aucunes marques précises de poison; qu'il avait vu des corps ouverts à-peu-près dans le même état, dont on n'avait jamais eu de soupçon; que le poison qui les avait emportés, et tué aussi le Dauphin, était un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paraissait d'autant moins qu'elle était plus interne; que de là était

venue la corruption qui avait gâté les parties, et qu'il ne fallait point chercher d'autres causes que celles-là, qui étaient celles de la fin très naturelle qu'il avait vu arriver à plusieurs personnes, quoique rarement à un degré semblable, et qui alors n'allait que du plus au moins. Fagon répliqua, Boudin aussi, avec aigreur tous deux. Maréchal s'échauffa à son tour, et maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au roi et à madame de Maintenon, devant ces médecins, qu'il ne disait que la vérité, comme il l'avait vue et comme il la pensait; que parler autrement c'était vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il fallait pour faire mener au roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante, et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles ; et que c'était effectivement l'empoisonner. Il se prit après à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connaissances, et qui n'enfanteraient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignans, les plus irremédiables; et il se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçaient de les lui inspirer.

Il me conta ce détail ensuite, et me dit en même temps que, outre qu'il croyait que la mort pouvait être naturelle, quoique véritablement il en doutât à tout ce qu'il avait remarqué d'extraordinaire; mais qu'il avait principalement insisté par la compassion de la situation de cœur et d'esprit où l'opinion de poison allait jeter le roi, et par l'indignation d'une cabale qu'il voyait se former dans l'intérieur, dès la maladie, et surtout depuis la mort de madame la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans, et qu'il m'en avertissait comme son ami et le sien; car Maréchal qui était effectif, et la probité, et la vertu même, était d'ailleurs

grossier, et ne savait ni la force ni la mesure des termes, étant d'ailleurs tout-à-fait respectueux et parfaitement éloigné de se méconnaître.

Je ne fus pas long-temps, malgré ma clôture, à apprendre d'ailleurs ce qui commençait à percer sur M. le duc d'Orléans. Ce bruit sourd, secret, à l'oreille, n'en demeura pas long-temps dans ces termes. La rapidité avec laquelle il remplit la cour, Paris, les provinces, les recoins les moins fréquentés, le fond des monastères les plus séparés, les solitudes les plus inutiles au monde et les plus désertes, enfin les pays étrangers et tous les peuples de l'Europe, me retraça celle avec laquelle y furent si subitement répandus ces noirs attentats de Flandre, contre l'honneur de celui que le monde entier pleurait maintenant. La cabale d'alors, si bien organisée, par qui tout ce qui lui convenait se trouvait répandu de toutes parts, en un instant, avec un art inconcevable, cette cabale, dis-je, avait été frappée comme on l'a vu, et son détestable héros réduit à l'aller faire en Espagne. Mais pour frappée, quoique hors de mesure et d'espérance par tous les changemens arrivés, elle n'était pas dissipée. M. du Maine et ceux qui restaient de la cabale et qui continuaient de figurer comme ils pouvaient à la cour, Vaudemont, sa nièce d'Espinoy, d'autres restes de Meudon, vivaient. Ils esperaient contre toute espérance; ils se roidissaient contre la fortune si apparemment contraire. Ils en saisirent ce funeste retour, ils ressuscitèrent; et avec madame de Maintenon à leur tête, que ne se promirent-ils point, et, en effet, jusqu'où n'allèrent-ils pas?

CHAPITRE XXI.

Le duc du Maine et madame de Maintenon persuadent au roi et au monde que M. le duc d'Orléans a fait empoisonner le Dauphin et la Dauphine. — Intérêt qu'avait le duc du Maine à la mort du Dauphin. — Intérêt de M. le duc d'Orléans contraire à celui de M. du Maine. — Ses rapports avec le Dauphin.—Eclats du public contre M. le duc d'Orléans.—Cri général contre lui. — Conduite de la cour à son égard. — Le maréchal de Villeroy et d'autres courtisans. — Embarras du duc de Noailles.— Il s'en va à Vichy.

On a vu, je ne dis pas les desseins du Dauphin à l'égard des bâtards, parce qu'ils étaient secrets, mais combien lui et son épouse avaient désapprouvé leur grandeur, jusque sous les yeux du roi. Ni l'un ni l'autre ne leur avaient pas paru plus favorables depuis. Le duc du Maine en espérait si peu qu'il ne s'était point approché d'eux; et ni par soi ni par madame de Maintenon même, dont sa grandeur était l'ouvrage et qui avait été le témoin affligé et embarrassé, au point où on l'a vu, de leur répugnance, ni par le roi même qui l'avait si vivement sentie, et si humblement soufferte pour l'émousser, il n'avait osé depuis rien tenter auprès d'eux. Quoique en médiocre liaison avec son frère, et sur cela même, mais lequel, la chose faite, avait le même intérêt que lui de s'assurer de ne pas décheoir, et qui, bien avec le Dauphin et la Dauphine par le rapport du monde et des parties, était fort à portée d'eux, rien par là n'avait été essayé là-dessus. La duchesse du Maine, plus ardente que lui sur les rangs s'il était possible, ne bougeait de Sceaux à faire la déesse, et ne daignait pas approcher de la cour.

M. du Maine, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivait en des transes mortelles pour toutes ses grandeurs, et il avait trop d'esprit encore pour ne pas trembler aussi pour ses énormes établissemens peu sûrs à lui laisser, si on venait à abattre le trône qu'il s'était bâti. Cependant ses enfans croissaient, le roi vieillissait; il pâlissait d'effroi de la perspective que l'âge du roi rendait peu éloignée, et que les transes mortelles de tout son être lui rapprochaient encore plus. Il n'avait qui que ce fût auprès du Dauphin et de la Dauphine dont il pût tirer secours dans aucun temps; il n'y voyait aucun remède. Leur mort fut donc pour lui la plus parfaite délivrance, et dans la même mesure qu'elle fut pour toute la France le malheur le plus comblé. Quelle étoile! mais quel coup de baguette! quel subit passage des terreurs du sort d'Encelade à la ferme espérance de celui de Phaéton et de le rendre durable! Il se vivifia donc des larmes universelles; mais en maître dans les arts les plus ténébreux, je ne dirai pas les plus noirs, parce que nulle notion ne m'en est revenue, il crut qu'il lui importait de fixer les soupçons sur quelqu'un, et c'était pour lui coup double et centuple d'en affubler M. le duc d'Orléans.

La convalescence de la disgrâce de ce prince auprès du roi encore mal affermie, et la mort des princes du sang d'âge à représenter et à parler, lui avaient valu ses immenses et dernières grandeurs. En accablant ce même prince d'une si affreuse calomnie, et venant à bout de la persuader au roi et au monde, il comptait bien de le perdre sans retour de la façon la plus odieuse et la plus ignominieuse; et, si la même baguette qui l'avait si heureusement défait de ce qu'il redoutait le plus ne lui rendait pas le même service à l'égard de M. le duc de Berry, il avait lieu de se flatter que ce prince ne résisterait pas à l'opinion du roi ni à la publique; que la douleur de la

mort de son frère lui ferait craindre et haïr celui qu'il en croirait le meurtrier; et cet obstacle rangé, les moyens ne manqueraient pas de circonvenir ce prince fait, et accessible par tant de côtés, comme il l'était. Réduire M. le duc d'Orléans dans une situation aussi cruelle, sur laquelle il se proposait bien d'entrer avec madame sa sœur dans ses malheurs et de lui faire valoir par elle son assistance, c'était un moyen de le tenir de court et de parvenir au mariage du prince de Dombes avec une de ses filles, sœur de madame la duchesse de Berry, à quoi tous ses manèges avaient jusqu'alors échoué, quoique appuyés des plus passionnés desirs de madame la duchesse d'Orléans, sans avoir pu vaincre la résistance de M. d'Orléans ni son adresse à éluder sans refuser.

Parmi les princes du sang, tous gens d'âge à compter pour rien, le duc de Chartres, sous l'aile de père et de mère, était d'août 1703 et n'avait que neuf ans; M. le Duc était d'août 1692, il avait vingt ans; le comte de Charolois de juin 1700, il n'avait pas douze ans; le comte de Clermont de juin 1709, il n'avait que trois ans; et le prince de Conti de juin 1704, qui n'avait que huit ans. Il ne pouvait donc avoir à compter que M. le Duc, dont à vingt ans le roi ne faisait nul compte, et devant qui ce prince n'eût pas osé souffler, ni madame la Duchesse non plus. Madame la Princesse, qui n'eut jamais de sens ni d'esprit que pour prier Dieu, tremblait devant sa fille, la duchesse du Maine; elle avait même remercié le roi en forme de ce qu'il avait fait pour les enfans de M. du Maine; et son autre fille, madame la princesse de Conti, avait passé sa vie à Paris dans ses affaires domestiques, et elle n'aurait osé approcher du roi. Madame de Vendôme n'existait pas, ni les filles de madame la Duchesse, par leur âge, à l'égard du roi. C'était donc un champ libre fait exprès pour M. du Maine. Quel parti n'en sut-il pas tirer!

Madame de Maintenon n'avait des yeux que pour lui; en lui se réunissait toute sa tendresse par la perte de sa chère Dauphine. Sa haine pour M. le duc d'Orléans était toujours la même, on en a vu la cause et les fruits. Son nourrisson si constamment aimé n'eut donc pas peine à lui persuader ce qui flattait cette haine, ce qui établissait à soi toutes ses espérances, ou à se porter à n'en douter pas et à le faire accroire au roi, si eux-mêmes n'en étaient pas persuadés, et à en infatuer le monde. On ne put se méprendre à l'auteur et à la protectrice de ces horribles bruits ; ni l'un ni l'autre ne s'en cachèrent dans l'intérieur. Madame de Maintenon se fâcha contre Maréchal devant le roi. Il lui échappa qu'on savait bien d'où venait le coup, et de nommer M. le duc d'Orléans. Le roi y applaudit avec horreur, comme n'en doutant pas, et tous deux ne parurent pas trouver bon la liberté que prit Maréchal de se récrier contre cette accusation. M. Fagon, par ses coups de tête, approuvait cependant cet énorme allégué; et Boudin fut assez forcené pour oser dire qu'il n'y avait pas à douter que ce ne fût ce prince, et pour hocher la tête impudemment à la sortie que Maréchal eut le courage de lui faire. Telle fut la scène entière du rapport de l'ouverture du Dauphin. Le duc du Maine s'en expliqua nombre de fois dans l'intérieur des cabinets du roi; et, quoique ce ne fût pas sans prendre garde aux valets devant qui il parlait, il y en eut plus d'un, et à plus d'une reprise, qui le dirent, et par qui d'oreille en oreille cela se répandit. Bloin, et les autres de l'intérieur qui lui étaient le plus affidés, ne craignirent point de répandre une accusation si atroce, comme une chose dont le roi ni madame de Maintenon ne doutaient pas, et de laquelle ils étaient convaincus eux-mêmes, avec Fagon, qui les autorisa par l'obstination de son silence, et par des gestes et des airs

éloquens lorsqu'on en parlait en sa présence, et avec Boudin ils s'en fit le prédicateur également infâme et hardi, et ils tinrent le reste de la faculté de si court, qu'aucun n'osa dire un seul mot contraire.

Cette même terreur gagna bientôt toute la cour, dès qu'elle vit tout ce qui approchait le plus madame de Maintenon déclamer avec d'autant plus de force que c'était avec un air d'horreur, de crainte, de retenue; et tout ce peu qui tenait au duc et à la duchesse du Maine, et tout Sceaux et jusqu'à leurs valets, en parler non-seulement à bouche ouverte, mais en criant vengeance contre M. le duc d'Orléans, et demandant si on ne la ferait point, avec un air d'indignation et de sécurité la plus effrénée. De là tout ce qu'il y avait même de plus élevé, et de plus à portée de vouloir et d'espérer plaire, prit à la cour la même hardiesse et le même ton; et ce fut la même opinion et les mêmes propos à la mode qu'en autre genre on y avait vus si répandus et si dominans pendant la campagne de Lille contre le prince qu'on regrettait maintenant, et avec ce même succès d'effroi qui écartait tous contradicteurs et les réduisait au silence. Maréchal qui sagement ne m'avait d'abord averti qu'à demi, voyant le commencement de cette tempête, me conta le détail de ce qui s'était passé chez madame de Maintenon, en présence du roi, que je viens de rapporter.

M. le duc d'Orléans avait, à l'égard des deux pertes qui faisaient couler les larmes publiques, l'intérêt le plus directement contradictoire à celui du duc du Maine; et, s'il avait été un monstre vomi de l'enfer, c'eût été le grand coup pour lui de se défaire du roi, avec lequel il ne s'était jamais bien remis, et s'était même fort gâté depuis le mariage de madame la duchesse de Berry, pour faire régner ceux qu'on regrettait, et se délivrer de la puissance de madame de Maintenon, son implacable en-

nemie, qui ne cessait de lui aliéner le roi, et de lui faire tout le mal qui lui était possible, jusqu'à lui avoir ôté, même depuis ce mariage, toute considération à la cour. Nous ne sommes pas encore au temps de faire connaître ce prince; un crayon suffira ici par rapport à son intérêt et aux horreurs d'une accusation si terriblement inventée, si cruellement répandue, persuadée et soutenue avec tant d'art, et un art si peu inférieur au crime qui lui fut imputé, et dont M. du Maine a su tirer tous les avantages qu'il en avait attendus jusqu'au-delà de ses espérances, et qui eussent mis la confusion dans l'état s'ils eussent été prodigués à un homme moins failli de cœur et de courage, et d'un mérite moins universellement décrié de tous points.

Dans tous les temps le Dauphin avait goûté M. le duc d'Orléans. Dès sa jeunesse le duc de Chevreuse le lui avait fait valoir, parce que le duc de Montfort, son fils aîné, était intimement avec M. le duc d'Orléans, et que M. de Chevreuse lui-même le voyait assez souvent, et se plaisait à s'entretenir avec lui d'histoire, mais surtout de sciences, souvent de religion où il voulait le ramener. L'archevêque de Cambrai le voyait aussi, et se plaisait fort avec lui; et réciproquement M. le duc d'Orléans l'avait pris en amitié, et en telle estime qu'il se déclara hautement pour lui lors de sa disgrâce, et qu'il ne varia jamais depuis là-dessus. Tout cela lui avait attaché tout ce petit troupeau, quoique de mœurs si différentes; et on sait ce que ce petit troupeau pouvait sur le Dauphin, très particulièrement l'archevêque de Cambrai, M. de Chevreuse et le duc de Beauvilliers, qui, n'étant qu'un avec eux, ne pouvait être différent d'eux sur M. le duc d'Orléans. Indépendamment de ces appuis, ces deux princes se rencontraient souvent chez le roi, très ordinairement les soirs chez la princesse de Conti, où ils se mettaient

en un coin à parler sciences, et on n'en pouvait parler plus nettement, plus intelligiblement ni plus agréablement que faisait M. le duc d'Orléans. C'était donc une liaison entre eux de tous les temps à être bien aises de se rencontrer, et à leur aise ensemble, autant que des personnes de cette élévation et de vie aussi différente en pouvaient former. Le mariage du Dauphin et l'union de ce mariage augmenta encore la liaison.

La Dauphine était fort attachée à M. et à madame de Savoie. Elle trouva ici Monsieur, père de madame de Savoie, et de M. le duc d'Orléans. Elle et Monsieur, comme on l'a vu, s'aimèrent avec tendresse; et cette affection pour mère et pour grand-père retomba sur l'oncle, en qui même elle se piqua toujours de s'intéresser, jusque dans les temps où il fut le plus mal avec le roi et madame de Maintenon, qui le lui passaient à cause de l'étroite proximité. A son tour M. le duc d'Orléans, maltraité de Monseigneur et de toute cette pernicieuse cabale qui le gouvernait, exactement instruit par moi en Espagne où il était de tous les attentats de la campagne de Lille, prit hautement à son retour le parti du prince opprimé, et ce fut un nouveau lien entre eux et la Dauphine en tiers. Peu de temps après, l'affaire d'Espagne ayant réduit M. le duc d'Orléans aux termes les plus dangereux dont Monseigneur se rendit le plus ardent promoteur, il trouva dans son fils une ferme résistance jusque dans le conseil, et dans sa belle-fille la plus vive protectrice de son oncle, quoiqu'elle ne pût ignorer combien elle allait directement en cela contre ce que voulait et faisait madame de Maintenon. Dans les suites cette princesse la gagna pour le mariage de madame la duchesse de Berry, et le roi par elle. Sa liaison personnelle avec madame la duchesse d'Orléans, déjà formée, en devint intime, et ne cessa plus, et se resserra de plus en plus avec M. le

duc d'Orléans, et entre son époux et le même prince.

M. de Beauvilliers, si retenu à le voir, ne l'était pas à entretenir une amitié qu'il croyait si utile dans la maison royale, jusque-là que, sur les fins, il m'avertit que les propos licencieux auxquels M. le duc d'Orléans s'abandonnait quelquefois en présence du Dauphin ne pouvaient que lui nuire et l'éloigner de lui, et de lui dire franchement d'y prendre garde comme un avis de sa part, à qui le Dauphin s'en était ouvert. Je le fis, il s'en corrigea, et si bien qu'il me revint par la même voie que cette retenue réussissait fort bien, que le Dauphin en avait parlé avec satisfaction au duc de Beauvilliers, qui me chargea de le dire à M. le duc d'Orléans pour le soutenir et l'encourager dans cette attention. Il tenait donc immédiatement au Dauphin par un goût de tous les temps, par l'amusement de la conversation savante, par ce qui tenait le plus intimement au Dauphin, par une conduite sur M. de Cambrai écrite dans leur cœur à tous, par la proximité et la profession publique d'intérêt en lui et d'amitié de la Dauphine dans les temps les plus orageux, et réciproquement par son attachement public pour eux lors des attentats de Flandre. Il y tenait par l'intimité de leurs épouses, par les mêmes amis et les mêmes ennemis, par le mariage de madame la duchesse de Berry qui fut l'ouvrage de la Dauphine par la haine commune de madame la Duchesse et de la cabale de Meudon, qui les voulait tous deux anéantir, en un mot par tous les liens les plus forts et les plus de toutes les sortes qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites et les plus intimes, sans jamais de contre-temps, sans aucune lacune, et sans rien même qui pût y apporter du changement, puisque la conduite de madame la duchesse de Berry et celle de M. le duc d'Orléans à cet égard, n'y avaient pas produit le plus léger refroidissement.

Je ne fais que montrer et parcourir toutes ces choses et ces faits pour les présenter à-la-fois sous les yeux, parce qu'ils se trouvent tous racontés épars, en leur temps, en ces Mémoires. Rassemblés ici, on voit que M. le duc d'Orléans avait pour le moins autant et aussi certainement tout à gagner à la vie et au règne du Dauphin et de la Dauphine, que le duc du Maine avait tout à en craindre et à y perdre, et ce contraste est d'une évidence à sauter aux yeux. Il avait de plus les jésuites qui faisaient tous une profession ouverte d'attachement pour lui, qui la lui avaient solidement marquée par les services hardis que le père Tellier lui avait rendus sur le mariage de madame la duchesse de Berry, et qui étaient payés pour cela par la protection qu'il leur donnait, et par la feuille des nombreux bénéfices de son apanage, qui tous, à l'exception des évêchés, étaient à sa nomination.

Que l'on compare maintenant ensemble l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dont le rang et l'état, au moins de lui et des siens ne pouvaient être susceptibles de péricliter en aucun cas possible, et sans charge ni gouvernement à lui ni à son fils; qu'on le compare à l'intérêt du duc du Maine, et que l'on cherche après l'empoisonneur. Mais ce n'est pas tout. Qu'on se souvienne qu'il n'avait pas tenu à Monseigneur de faire couper la tête à M. le duc d'Orléans, et combien il en avait été proche; qu'on se souvienne comment Monseigneur ne cessa depuis de le traiter; et qu'en même temps on se souvienne des larmes et des sanglots cachés dans le recoin de cet arrière-cabinet, où je surpris M. le duc d'Orléans la nuit de la mort de Monseigneur, de mon étonnement extrême, de la honte que j'essayai de lui en faire, et de ce qu'il m'y répondit. Quel contraste, grand Dieu! de cette douleur de la mort d'un ennemi près de devenir son maître, avec la farce que M. du Maine donna à ses intimes au fond de

son cabinet, sortant de chez le roi qu'il venait de laisser presque à l'agonie, livré aux remèdes d'un paysan grossier, que M. du Maine contrefit ainsi que la honte de Fagon, avec tant de naturel et si plaisant que les éclats de rire s'en entendirent jusque dans la galerie, et y scandalisèrent les passans. C'est un fait célèbre et bien caractérisant qui trouvera son détail en son lieu, si j'ai assez de vie pour pousser ces Mémoires jusqu'à la mort du roi.

Mais une écorce funeste servit bien le duc du Maine, qu'il sut puissamment manier, et avec un art qui lui était singulièrement propre. M. le duc d'Orléans, marié par force, instruit de l'indignité de l'alliance par les fureurs de Madame, par le cri public, jusque par la faiblesse de Monsieur, fit en même temps ce qu'on appelle son entrée dans le monde. Plus son éducation avait été jusqu'alors resserrée, plus il chercha à s'en dédommager. Il tomba dans la débauche, il préféra les plus débordés pour ses parties; sa grandeur et sa jeunesse lui firent voir tout permis; et il se figura de réparer aux yeux du monde ce qu'il crut y avoir perdu par son mariage, en méprisant son épouse, et en se piquant de vivre avec les plus effrénés et comme eux. De là le desir de l'irréligion et l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte; de là un ennui extrême de toute autre chose que débauche éclatante; les plaisirs, ordinaires et raisonnables, insipides; l'oisiveté profonde à la cour où il ne pouvait traîner sa funeste compagnie, et où pourtant il fallait bien qu'il demeurât souvent; nul entregent pour s'en attirer d'autre; dans une réciproque contrainte avec son épouse et avec tout ce qui l'approchait, qui lui faisait préférer la solitude; et cette solitude, il était trop accoutumé au bruit pour la pouvoir supporter.

Jeté par là dans la recherche des arts, il se mit à souffler, non pour chercher à faire de l'or dont il se moqua tou-

jours, mais pour s'amuser des curieuses opérations de la chimie Il se fit un laboratoire le mieux fourni, il prit un artiste de grande réputation, qui s'appelait Humbert, et qui n'en avait pas moins en probité et en vertu qu'en capacité pour son métier. Il lui vit suivre et faire plusieurs opérations, il y travailla avec lui; mais tout cela très publiquement, et il en raisonnait avec tous ceux de la profession de la cour et de la ville, et en menait quelquefois voir travailler Humbert et lui-même. Il s'était piqué autrefois d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'y avait pu réussir; mais épris de madame d'Argenton, et vivant avec elle, il y trouva d'autres curiosités trop approchantes et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta devant lui des verres d'eau sur le présent et sur l'avenir. J'en ai rapporté des choses assez singulières, qu'il me raconta avant d'aller en Italie, pour me contenter ici de rappeler seulement ces malencontreux passe-temps, tout éloignés qu'ils fussent même de la plus légère idée de crime. L'affaire d'Espagne dont il n'était jamais bien revenu; les bruits affreux de lui et de sa fille par lesquels on essaya de rompre le mariage de cette princesse avec M. le duc de Berry près d'être déclaré: la publicité que la rage de cette grande affaire leur donna ensuite, le trop peu de cas que l'un et l'autre en firent, et le trop peu de ménagement là-dessus; enfin jusqu'à l'horrible opinion prise sur Monsieur de la mort de sa première épouse, et que M. le duc d'Orléans était le fils de Monsieur; tout cela forma ce groupe épouvantable dont ils surent fasciner le roi, et aveugler le public.

Il en fut, comme je l'ai remarqué, si rapidement abreuvé que, dès le 17 février, jour où M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage, que lui et Madame

entendirent très distinctement, sans oser le montrer, mais dans la peine, l'embarras et l'indignation qui se peut imaginer. Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et crédule, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenait pas, qui lançait tout haut les discours les plus énormes, qui le montrait au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtait, et qui croyait lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et le mettre en pièces. Ce fut la même chose au convoi. Les chemins retentissaient de cris plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique dont les Bouillon se firent craindre en divers momens. Elle s'en dédommagea par les gestes, les cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées, de cris, d'injures, fut si violent, qu'il eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes.

On peut imaginer le grand usage que M. du Maine sut tirer de la folie publique, du retentissement des cafés de Paris, de l'entraînement du salon de Marly, de celui du parlement, où le premier président lui rendit religieusement ses prémices, de tout ce qui ne tarda pas à revenir des provinces, ensuite des pays étrangers. On ne sème que pour recueillir, et la récolte passa toutes les espérances. La mort du petit Dauphin et le rapport de son ouverture fut un nouveau relais qui ranima plus violemment la fureur et la licence, qui donna un nouveau jeu à M. du Maine, à Bloin, aux affidés de l'intérieur, à madame de Maintenon, de les faire valoir; au roi, d'abattement, de crainte, de haine et d'un malaise continuel. C'est la cruelle situation où ils le voulaient pour se le

rendre plus maniable, et disposer de lui plus facilement. Le maréchal de Villeroy, quoique si distingué toute sa vie par l'amitié de Monsieur et la considération de M. le duc d'Orléans, n'avait garde de ne pas payer comptant son brillant retour à sa protectrice. Il était fait pour ne penser et ne croire que comme elle-même pensait et croyait, ou en faisait le semblant. Il avait été trop avant dans l'intérieur, et de la cour, pour ignorer sa haine pour M. le duc d'Orléans, et son aveuglement de mie pour M. le duc du Maine. Il n'était pas rentré par elle pour les contredire, mais pour devenir leur instrument et leur écho. Il se signala donc dans une occasion si intéressante, et qui la lui devenait à lui-même par son ami Vaudemont, Tessé le suivant de celui-ci, Tallard si long-temps le sien, madame d'Espinoy, les Rohan ses boussoles, Harcourt qui l'était d'une autre façon, mais qui avec son esprit et son adresse sut se mesurer dans le monde, sans cesser de plaire aux calomniateurs dont, avec eux, il épousa les passions.

Le duc de Noailles tenait le loup par les oreilles. Il était en quartier, par conséquent il se trouvait en des momens de privance chez le roi et chez madame de Maintenon. Plus il se sentait mal avec eux, plus il craignait de leur déplaire, plus il se passionnait de s'y raccrocher. Il échappait souvent en sa présence des mots à l'un et à l'autre où il n'osait prendre, parce qu'il ne voulait pas se rebrouiller avec M. le duc d'Orléans. Il voilait son silence du malaise où il était avec eux; mais les occasions étaient continuelles. Il y avait beaucoup à attendre jusqu'au 1er avril; peut-être encore que cette fatale tabatière lui pesait, quoique bien loin hors de sa poche. Il eut une très légère fluxion sur le visage qui ne fut accompagnée d'aucun symptôme; il la donna pour une attaque d'apoplexie. Quoique tout le monde ne cessât de le voir, et que personne ni les médecins n'en aperçussent le moindre soupçon, lui, au contraire

de tous les apoplectiques, dont l'un des plus généraux effets de leur mal est de le nier et de n'en vouloir jamais convenir, quitta le bâton les premiers jours de mars et s'en alla à Vichy, où il demeura long-temps en panne, et à laisser refroidir les fureurs et les propos, qui à la fin ne peuvent toujours rouler sur la même chose. Il en revint parfaitement guéri, parce qu'il n'était point parti malade; et il n'a pas été question depuis pour lui d'apoplexie ni de la moindre précaution pour la prévenir.

CHAPITRE XXII.

Effiat avertit M. le duc d'Orléans. — Pernicieux conseil qu'il lui donne. — M. le duc d'Orléans se hâte de le suivre. — Quel était d'Effiat. — Conduite qu'aurait dû tenir M. le duc d'Orléans. — Il est abandonné par toute la cour. — Sa solitude à Marly. — Je suis le seul qui continue à lui parler. — Cruel affront que j'évite à la Feuillade. — Mes amis s'alarment sur ma conduite avec M. le duc d'Orléans. — Service que rend Maréchal à M. le duc d'Orléans.

L'ENCHAÎNEMENT naturel de toutes ces choses m'emporte, il faut se ramener. Depuis l'extrémité du Dauphin, je ne sortis plus de ma chambre qu'un moment pour voir le roi, et pour aller passer les après-dînées à Versailles, dans celle du duc de Beauvilliers qui ne voyait presque du tout personne, malade dans son lit, et pénétré de douleur au point où il était. Un soir que j'en revenais, madame la duchesse d'Orléans me manda que M. le duc d'Orléans et elle s'ennuyaient fort de ne me point voir, et que l'un et l'autre me priaient d'y aller, parce qu'ils avaient

quelque chose de pressé à me dire. Je ne les avais point vus depuis le malheur public. Quoique Maréchal m'eût parlé, je n'avais point été assez maître de ma douleur pour aller ailleurs que voir une douleur pareille. Je ne me trouvais en état ni de parler ni encore moins de raisonner; j'avais l'esprit si peu libre, et je ne voyais de plus rien à faire sur une si atroce, mais si folle calomnie, et forgée dans le sein de la plus tendre faveur. Je priai donc M. et madame la duchesse d'Orléans de trouver bon que je différasse à les voir au lendemain matin.

J'y allai en effet. Je trouvai madame la duchesse d'Orléans désolée. Elle m'apprit que le marquis d'Effiat était venu, la veille au soir, de Paris les avertir des bruits affreux qui y étaient universellement répandus, de l'effet général qu'ils y faisaient; que le roi et madame de Maintenon étaient non-seulement persuadés par le rapport des médecins, mais qu'ils l'étaient aussi de tout ce qui se disait contre M. le duc d'Orléans, et qui se débitait avec tant d'emportement que d'Effiat, ne le croyant pas en sûreté, s'était déterminé malgré l'horreur de la chose à les venir avertir, et à presser M. le duc d'Orléans d'avoir là-dessus une explication avec le roi, qui ne pouvait être différée, dont la plus naïve, la plus nette et la plus persuasive était d'insister pour que le roi lui permît de se remettre à la Bastille, de faire arrêter Humbert et tous ceux de ses gens que le roi jugerait à propos, jusqu'à ce que cela fût éclairci. « Madame, m'écriai-je, et que prétend faire M. le duc d'Orléans? — Monsieur, me dit-elle, il est allé parler au roi ce matin, qu'il a trouvé fort sérieux et fort froid, même fort sec, et silencieux sur les plaintes qu'il lui a faites et la justice qu'il lui a demandée. — Et la Bastille, madame, interrompis-je, en a-t-il parlé? — Hé vraiment oui, me répondit-elle, mais cela n'a pas été reçu. Il y a eu un air de dédain, qui n'a pas changé, quoiqu'il ait

fort insisté. Enfin M. le duc d'Orléans s'est rabattu à demander qu'au moins Humbert y fût mis, interrogé, et toutes les suites. Le roi a encore refusé d'assez mauvaise grâce. Enfin, à force d'instance, il a dit qu'il ne le ferait pas arrêter, mais qu'il donnerait ordre à la Bastille de l'y recevoir s'il y allait se remettre lui-même ». Je m'écriai encore plus sur un si pernicieux conseil, et exécuté si brusquement.

Il faut savoir que le marquis d'Effiat était un homme de beaucoup d'esprit et de manège, qui n'avait ni âme ni principes, qui vivait dans un désordre public de mœurs et d'irréligion, également riche et avare, d'une ambition qui toujours cherchait par où arriver, et à qui tout était bon pour cela, insolent au dernier point avec M. le duc d'Orléans même qui, du temps qu'avec le chevalier de Lorraine, dont il était l'âme damnée, il gouvernait Monsieur, sa cour et souvent ses affaires, à baguette, s'était accoutumé à le craindre et à admirer son esprit. Avec tant de vices si opposés au goût et au caractère du roi et de madame de Maintenon, il en était bien voulu et traité avec distinction, parce qu'il avait eu part, avec le chevalier de Lorraine, à réduire Monsieur au mariage de son fils, et ce dernier par l'abbé Dubois; que, par conséquent, il s'était toujours entretenu bien avec madame la duchesse d'Orléans; qu'il s'était sourdement livré et vendu à M. du Maine; et que par son ancienne intimité avec le chevalier de Lorraine, l'ami le plus intime du maréchal de Villeroy de tous les temps, il était devenu le sien jusqu'à s'en faire admirer. Le conseil qu'il avait donné était si mauvais, pour un homme surtout d'autant d'esprit et qui connaissait si bien le monde, qu'il me fut fort suspect.

Par cette conduite M. le duc d'Orléans se ravalait à la condition des plus petites gens, d'un valet même

d'une maison volée, au lieu de l'avoir pris sur le haut ton, et en prince de son rang, sur qui aucun soupçon ne saurait trouver prise, qui défie avec dignité d'en pouvoir produire ni articuler le moindre appui, ni l'apparence la plus légère, et qui, en faisant en public le parallèle exact et juste de son intérêt et de celui de M. du Maine, tel qu'on vient de le voir, l'aurait fait trembler avec toute sa faveur, l'aurait réduit à la défensive, et peut-être, fait comme il était fait sur le courage, l'aurait forcé à jeter l'éteignoir sur le feu qu'il avait allumé, et obligé le roi à le ménager, et madame de Maintenon à ne le pousser plus. C'est ce que tout d'abord il fallait faire, après avoir demandé justice au roi avec hauteur devant tout ce qui était après souper dans son cabinet, et ne l'avoir pas reçue; et, sans s'engager en accusation directe, encore moins formelle, parler publiquement, assez fortement pour donner toute cette peur à M. du Maine, et le mettre dans l'embarras encore du côté du public, déjà si mal prévenu pour lui, et alors irrité des pas de géant qu'il venait de faire; en même temps faire souvenir le roi et ceux qui en étaient instruits, répandre pour l'apprendre à tout le monde le fait, qui est raconté en son lieu, de la cassette de Mercy prise lorsque du Bourg le battit en Haute-Alsace, n'oublier pas les curés, les baillis et les officiers de terres de madame de Lislebonne en Franche-Comté, les uns juridiquement exécutés, les autres en fuite; aussitôt après cette affaire, et comme on n'était en nulle mesure avec la cour de Vienne, qui s'opposait le plus à la paix et y traversait le plus les mesures de celle de Londres, ne craindre pas de rappeler la facilité de la maison d'Autriche, à s'aider du poison pour se défaire de qui l'embarrasse, la mort du prince électeur de Bavière, et celle de la reine d'Espagne, fille de Monsieur; et de là expliquer l'obscurité pourtant assez

claire de la lettre du prince Eugène à Mercy, trouvée dans sa cassette, avec ses instructions sur l'intelligence en Franche-Comté : « Que si, malgré toutes les mesures « prises, il ne réussissait pas dans cette expédition, et « qu'eux d'ailleurs ne pussent réduire la France au point « qu'on s'était proposé, alors il en faudrait venir au grand « remède »; paraphraser bien aisément ce grand remède et l'expliquer par les morts que l'on pleurait, par le péril extrême que le duc d'Anjou avait couru, et qui n'était pas entièrement passé, pour forcer le roi, par le défaut de toute sa ligne aînée, de rappeler le roi d'Espagne et ses enfans, et d'en abandonner la monarchie à la maison d'Autriche; ajouter tout ce qu'il convenait pour frapper sur l'insigne scélératesse d'oser répandre des bruits exécrables, aussi opposés à son intérêt qu'à son honneur, quand on en trouvait ailleurs de si conformes aux crimes habituels de la maison d'Autriche, et annoncés même par le prince Eugène à Mercy, autant que de telles horreurs sont susceptibles de l'être; appuyer là-dessus avec d'autant plus de force, qu'en effet le soupçon était très bien fondé par la lettre du prince Eugène, qui a précédé de si peu d'années les deux exécutions que l'on vient de citer; que cette sorte d'accusation de la cour de Vienne soulageait le roi et madame de Maintenon sur ce qu'ils avaient de plus cher, frappait le monde, les neutres, les gens de bon sens; mais lâcher aussi des expressions obscures qui eussent donné à courir à M. du Maine sur la conformité de son intérêt, en autres vues, avec celui de la maison d'Autriche, qui aurait ouvert les yeux au monde, toujours en évitant bien de s'engager en rien de précis, et par là aurait tenu M. du Maine en effroi, en grande peine, et le roi et madame de Maintenon fort en mesure.

Cela eût fait, un violent éclat entre lui et M. du

Maine ; mais cet éclat le désarmait : un ennemi public et déclaré est bien moins à craindre que des mines chargées continuellement sous les pieds, un ennemi surtout sur un trône branlant, qui indignait alors tout le monde, un ennemi d'aussi peu de courage, et dont tout le danger ne se trouvait que dans les ténèbres dont il savait s'envelopper et se faire un asile, pour tout ce qu'il lui convenait d'attenter. Le roi, malgré son abandon de tendresse pour lui et de faiblesse pour madame de Maintenon, n'aurait pu n'être pas en garde contre lui sur M. le duc d'Orléans, et dans un grand embarras même de l'accroître davantage après un si grand éclat. Toute son inquiétude se serait tournée à chercher à l'apaiser entre eux, à empêcher les voies de fait. Elles n'étaient pas à craindre de M. du Maine avec personne ; combien moins avec un petit-fils de France de la valeur de M. le duc d'Orléans !

Le comte de Toulouse n'aimait ni n'estimait son frère, et détestait sa belle-sœur, desquels il était compté pour fort peu de chose. De la valeur et de l'honneur il en avait beaucoup. Il est très douteux que l'un lui eût permis d'employer l'autre en cette occasion pour l'amour de son frère ; il ne l'est pas que le roi lui aurait imposé à temps et efficacement. Dans un rang si inégal, dans une affaire si odieuse, où de quelque côté que le bruit vînt, son neveu était l'attaqué et le plus cruellement, le roi n'eût pas souffert que le comte de Toulouse en eût fait la folie, dont les suites étaient sans fin, et l'auraient fait le bourreau de ce qui lui restait de vie, et plus que vraisemblablement auraient fait après lui l'éradication de ses bâtards, avec le feu allumé pour la succession de M. le Prince, qui eût jeté les princes du sang du côté de M. le duc d'Orléans. Sa suite et sa maison étaient sans comparaison de celle des bâtards. M. le duc de Berry

était son gendre, abandonné alors d'amour à son épouse qui était tout à son père et ce bas courtisan si avide de plaire, quand il n'en coûte point de péril, et le gros du monde de même, n'eût pas pris aisément parti contre M. le duc d'Orléans, dans de telles extrémités, dans la position où il était, et dans celle où l'âge du roi montrait en perspective M. le duc de Berry et lui.

Voilà sans doute ce que le duc du Maine redouta, et qu'il sut parer avec adresse par le prompt usage du marquis d'Effiat et de ses salutaires avis. Mais je parlais à sa sœur qui, en comparaison de lui, comptait pour rien mari et enfant, et prodige d'orgueil, sans l'aimer ni l'estimer. Je n'eus donc garde de lui montrer rien de ce sur quoi je viens de m'étendre. Je me contentai de blâmer le conseil en gros par d'autres raisons dont je pus m'aviser, et plus encore une résolution si subite. Tandis que nous causions ainsi tous deux seuls, M. le duc d'Orléans entra; jamais je ne vis homme si profondément outré et abattu. Il me redit ce que je venais d'entendre qui s'était passé entre le roi et lui, entre son lever et la messe, et l'ordre qu'il avait envoyé, au retour de cette conversation, pour que Humbert s'allât remettre à la Bastille. Je lui témoignai, comme j'avais fait à madame la duchesse d'Orléans, ce que je pensais là-dessus, mais faiblement, parce que la chose était faite, et que l'état où je le vis me fit plus de compassion qu'il ne me laissa espérer de parti vigoureux. Je leur rendis ce que j'avais appris de Maréchal, mais en supprimant le duc du Maine, duquel je ne parlai que l'après-dîner tête à tête à M. le duc d'Orléans. Le lendemain, je sus par lui que le roi lui avait dit sèchement qu'il avait changé d'avis sur Humbert; qu'il était inutile qu'il allât se remettre à la Bastille, et qu'il n'y serait pas reçu; qu'ayant voulu insister, le roi lui avait tourné le dos, et s'en

était allé dans sa garde-robe, et lui était sorti du cabinet ; en sorte qu'il venait de mander ce changement à Humbert, que nous sûmes après être allé à la Bastille, sur l'ordre qu'il en avait reçu de M. le duc d'Orléans, et y avoir été refusé.

De ces jours-là du premier éclat à Marly et dans le monde, M. le duc d'Orléans fut non-seulement abandonné de tout le monde, mais il se faisait place nette devant lui chez le roi et dans le salon, et, s'il y approchait d'un groupe de courtisans, chacun sans le plus léger ménagement faisait demi-tour à droite ou à gauche, et s'allait rassembler à l'autre bout, sans qu'il lui fût possible d'aborder personne que par surprise, et même aussitôt après, il était laissé seul avec l'indécence la plus marquée. Jusqu'aux dames désertèrent un temps madame la duchesse d'Orléans, et il y en eut qui ne la rapprochèrent plus. Après avoir si pitoyablement enfourné, il fallut laisser passer l'orage ; mais l'orage était trop soigneusement entretenu pour passer. Il fut soutenu avec la même frayeur de son approche, la même aliénation, jusqu'au dernier Marly de la vie du roi, où ce monarque menaça ouvertement ruine, et quand les bruits faiblissaient dans Paris et les provinces, il s'y trouvait des émissaires adroits et attentifs à les renouveler, et d'autres à en faire retentir l'écho à la cour, et cela dura toujours, et bien après le roi, avec le même art. En un mot, je fus le seul, je dis exactement l'unique, qui continuai à voir M. le duc d'Orléans à mon ordinaire, et chez lui et chez le roi, à l'y aborder, à nous asseoir tous deux en un coin du salon, où assurément nous n'avions aucuns tiers à craindre, à me promener avec lui dans les jardins, et à la vue des fenêtres du roi et de madame de Maintenon. A Versailles je vivais dans le même commerce de tous les jours. Il lui revint que

la Feuillade tenait à Paris les propos les plus injurieux sur lui; la furie le transporta, et j'eus toutes les peines du monde de l'empêcher de le faire insulter de sa part à grands coups de bâton. C'est l'unique fois que je l'ai vu en furie, et se porter à une telle extrémité.

Cependant M. de Beauvilliers, le chancelier, tous mes amis et amies, m'avertissaient sans cesse que j'allais me perdre par une conduite si opposée à l'universelle, et aux sentimens du roi et de madame de Maintenon pour M. le duc d'Orléans; que ne rompre pas avec lui, par une entière cessation de le voir, était une chose honnête et qui se pouvait souffrir; mais que de vivre continuellement avec lui et publiquement, et dans les jardins du roi et de toute la cour, c'était une folie inutile à M. le duc d'Orléans, et qui ne pouvait que déplaire à un point qu'elle me perdrait. Je tins ferme, je trouvai que le cas d'aussi rares malheurs était celui non-seulement de n'abandonner pas ses amis quand on ne les croyait pas coupables, mais celui encore de se rapprocher d'eux de plus en plus pour son propre honneur, pour la consolation qu'on leur devait et qu'ils ne recevaient de personne, et pour montrer au monde l'indignation qu'on avait de la calomnie. On insista très souvent, on me fit entendre que le roi le trouvait mauvais, que madame de Maintenon en était piquée; on n'oublia rien pour me faire peur. Je fus insensible à tout ce qu'on put me dire; et je ne cessai pas un jour de voir M. le duc d'Orléans et d'ordinaire deux à trois heures de suite. Cette matière reviendra bientôt; il est temps de reprendre la suite des évènemens de cette année. Il faut seulement ajouter que ce fut encore Maréchal qui empêcha que Humbert n'entrât à la Bastille.

Le roi, que M. le duc d'Orléans venait de quitter quand il lui en fit la proposition pour lui-même, et quand il fut refusé, au moins pour Humbert, entra dans sa garde-robe, où,

plein de la chose, il la conta à Fagon et à Maréchal qu'il y trouva. Maréchal, avec sa vertueuse liberté, demanda au roi ce qu'il en avait ordonné. Sur sa réponse, il loua la candeur et la franchise de M. le duc d'Orléans, la prudence du roi de lui avoir refusé d'aller à la Bastille, et improuva la permission donnée pour Humbert. « Que prétendez-vous par là, sire? lui dit-il hardiment : afficher partout la honte prétendue de votre plus proche famille? et quel en sera le bout? de ne trouver rien, et d'en avoir la honte vous-même. Si par impossible, et je répondrais bien que non, vous trouviez ce qu'on vous fait chercher, feriez-vous couper la tête à votre neveu qui a un fils de votre fille, et publier juridiquement son crime et son ignominie? Et si vous ne trouvez rien, comme sûrement il n'y a rien à trouver, irez-vous faire dire à tous ses ennemis et les vôtres, que c'est qu'on n'a pas voulu trouver. Croyez-moi, sire, cela est horrible, épargnez-vous-le, révoquez la permission tout-à-l'heure; ôtez-vous de la tête des horreurs, des noirceurs fausses qui ne sont bonnes qu'à abréger le reste de vos jours et à les rendre très misérables ». Cette vive et si prompte sortie, d'un homme que le roi connaissait vrai et réellement attaché à sa personne, eut son effet pour Humbert. Le roi sur-le-champ dit qu'il avait raison, et qu'aussi il ne s'était laissé aller pour Humbert que par importunité, et qu'il ne le laisserait pas entrer à la Bastille; et peu d'heures après que M. le duc d'Orléans se présenta devant lui, il le lui dit et lui ordonna de mander à Humbert de ne plus songer à la Bastille. Maréchal me le conta le lendemain, et me dit que Fagon et Blois n'avaient pas dit un seul mot; je l'embrassai de sa vertueuse bravoure qui avait si bien réussi, et je ne la laissai pas ignorer à M. et à madame la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE XXIII.

Pensions distribuées par le roi dans la maison du Dauphin et de la Dauphine. — Mort de Seignelay. — Son caractère. — Maillebois, maître de la garde-robe. — Pension accordée à Goesbriant. — Le duc de Guiche a la survivance des gouvernemens de Béarn, Bayonne, etc. — Tallard fait duc vérifié. — Appartement de Monseigneur donné à M. et madame la duchesse de Berry. — Le leur donné aux fils du duc du Maine. — Estaing vend sa charge dans la gendarmerie. — Chimères de ce corps sur l'ordre du Saint-Esprit. — Digression sur la prétention des fils de France de présenter au roi des sujets pour être faits chevaliers. — Promotions depuis Henri III jusqu'à Louis XIV. — Plaisante anecdote sur d'Etampes à l'époque de sa promotion.

Le roi donna 12,000 liv. de pension à la duchesse du Lude, continua à la comtesse de Mailly les 9,000 livres qu'elle avait, à toutes les dames du palais leurs 6,000 liv. chacune, à madame Quentin, première femme de chambre, 9,000 liv., et à presque toutes les autres femmes de chambre de la Dauphine les gages qu'elles avaient, 9,000 liv. à Boudin, son premier médecin, et 3,000 liv. à Dionis, son premier chirurgien. Il donna 12,000 liv. de pension à Dangeau, chevalier d'honneur, autant au maréchal de Tessé, premier-écuyer, conserva à tous les menins les leurs de 6,000 liv.; 4,000 liv. de pension à Bayard, écuyer particulier du Dauphin; 10,000 liv. à Duchesne, son premier valet de chambre; 5,000 liv. à Bachelier, son premier valet de garde-robe; et 9,000 liv. à Dodart, son premier médecin. Il donna aussi 6,000 liv. à la nourrice du dernier Dauphin, et mit toutes ses femmes auprès de celui qui restait, qui en eut ainsi trente-

deux. Le Fèvre, trésorier-général de madame la Dauphine, eut 20,000 liv. une fois payées, que lui avait coûté sa charge.

Seignelay mourut fort brusquement d'une manière de pourpre. Il était encore fort jeune, et quoique fort gros il excellait à danser. Il s'était fait aimer et estimer à la guerre et à la cour, avait apprivoisé la Salle, dont à la mort de son père, ministre secrétaire d'état, on lui avait acheté la survivance de sa charge de maître de la garde-robe du roi, avec exercice en son absence, qui le regardait comme son fils, et il était parvenu aux bontés du roi fort marquées. Ce fut un vrai dommage. Il était gendre de la princesse de Furstemberg, et ne laissa de son ménage qu'une fille fort riche, aujourd'hui duchesse de Luxembourg. La Salle y gagna une seconde fois sa charge, dont il fit aussitôt le marché avec Desmarets pour son fils Maillebois, aujourd'hui chevalier de l'ordre et maréchal de France, de la charge et non de la survivance, moyennant 500,000 livres, et le paiement actuel en outre de trois années d'appointemens de sa charge qui lui étaient dues, et conserva son logement et les grandes entrées. Il n'en coûta rien à Desmarets; le roi lui donna 200,000 livres, et à son fils un brevet de retenue du reste. Ce ne fut pas tout: il obtint en même temps pour Goesbriant, son gendre et chevalier de l'ordre, et qui avait un bon gouvernement, 12,000 livres de pension.

Peu de jours après, le roi donna au duc de Guiche la survivance de son père des gouvernemens de la Basse-Navarre, Béarn, Bigorre, Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, qui est un morceau de près de 150,000 livres de rente, et où sont toutes leurs terres. En même temps il fit le maréchal de Tallard duc vérifié; de cette dernière grâce je n'en ai point su l'intrigue ni l'anecdote. Peut-être fut-ce un fruit de la nouvelle faveur du maréchal

de Villeroy? au moins le nouveau duc fut déclaré un jour ou deux après une fort longue audience que le roi avait donnée au maréchal de Villeroy, le soir, chez madame de Maintenon. En même temps le roi donna, avec une légère augmentation, l'appartement de Monseigneur, qu'occupait le Dauphin, à M. et à madame la duchesse de Berry, et le leur aux deux fils du duc du Maine, avec la survivance de son gouvernement de Languedoc à l'aîné. Il y avait près de deux ans que son frère et lui avaient celles de l'artillerie et des Suisses. L'aîné allait avoir douze ans, et le cadet ne passait pas sept ans et demi.

Estaing, lieutenant-général de mérite et de bonne maison, mort chevalier de l'ordre, avait gardé jusqu'alors sa compagnie des gendarmes-dauphin. La gendarmerie est féconde en chimères et en prétentions. La Trousse, maréchal-de-camp avec la même compagnie, avait été un des légers chevaliers de l'ordre de 1688, par la protection de Louvois, dont il était le parent et l'affidé; Villarceaux, brigadier avec la même charge, c'est-à-dire les chevau-légers-dauphin, l'avait été aussi en la même promotion, parce que madame de Maintenon, plus que très amie de son père, l'était toujours demeurée, l'avait fait nommer dans la promotion; et lui, qui était vieux et fort peu de la cour, demanda et obtint que son fils fût fait chevalier de l'ordre en sa place. De là la gendarmerie, prit prétention que ces charges donnaient l'ordre; parce que, le Dauphin, n'ayant pas de maison, les deux charges faisaient toute la sienne. Ils voulaient ignorer que le Dauphin n'a pas de maison, parce qu'il n'est qu'un avec le roi, dont tous les officiers grands et petits le servent; et que, parce qu'il est un avec le roi, il est censé l'être en tout, et par conséquent ne lui présente point de son chef de chevaliers de l'ordre à faire, comme les fils de France qui ont une maison, et le

premier prince du sang qui en a une image. Ainsi d'Estaing, qui par sa naissance, son mérite et ses services, n'avait pas besoin de ce chausse-pied pour être chevalier de l'ordre, l'avait gardé pour cela, dans l'idée chimérique que la gendarmerie s'était faite sur deux exemples auxquels Monseigneur n'avait influé en rien; et il la vendit dès qu'il ne vit plus qu'un Dauphin dans la première enfance. Mais puisque l'occasion s'en présente si naturelle, il est bon de dire un mot sur ces présentations de l'ordre.

Les fils de France en prétendent deux, et voudraient aller jusqu'à trois; les filles de France au moins un; les petits-fils de France un; les petites-filles de France un; le premier prince du sang un; et maintenant les autres princes du sang n'avouent plus qu'ils n'en ont point; et ceux qui sont en usage d'en avoir se sont avisés, depuis le ministère de M. le Duc, d'en prétendre en toutes les promotions qui sont de plus de huit chevaliers; ils ont trouvé la complaisance que le roi ou plutôt le cardinal Fleury, s'est borné chaque fois à ce nombre pour ne les pas mécontenter. Ces prétentions seront bientôt examinées. Rien de tout cela ici qui ait le moindre trait dans les statuts de l'ordre premier, second, troisième, qui sont les changemens et les variations qu'on a expliquées ailleurs; rien non plus dans aucun chapitre ni réglement postérieur; ainsi rien d'écrit qui puisse appuyer rien que ce soit de ces prétentions, en tout ni dans aucune de ses parties. Il faut donc en venir à l'usage.

Henri III, instituteur de l'ordre, en a fait dix promotions, et en pas une des dix on ne trouve aucun chevalier présenté à faire. Le duc d'Alençon était pourtant son frère, qui avait une maison et une cour nombreuse, qui par le malheur des temps figurait plus que n'a fait Gaston du règne de Louis XIII, et incomparablement plus que n'a fait Monsieur. Si on dit que le duc d'Alen-

çon se moqua de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il ne voulut jamais le prendre, et qu'il affecta toujours de porter celui de Saint-Michel seul, pour des raisons qui ne sont pas de notre sujet, on répondra que ce qui pouvait être bon pour lui, que l'ordre nouveau ne pouvait honorer ni distinguer, ne l'était pas pour ceux qui auraient pu être présentés par lui pour l'avoir, qui en auraient été fort aises, et lui de nommer à un ordre qu'il ne voulait pas recevoir. Mais outre ce raisonnement, le fait parle. Le duc d'Alençon n'y a jamais nommé, et il ne paraît point qu'il l'ait jamais prétendu. D'autres fils de France, il n'y en avait point; mais la reine Marguerite était sœur de Henri III, et ne fut brouillée avec lui que pour y avoir été trop bien. Le roi de Navarre, son mari, depuis successeur de Henri III, était premier prince du sang. Il a été catholique long-temps, et demeurant à la cour depuis la Saint-Barthélemy. On ne voit nul vestige d'aucun chevalier de l'ordre fait à leur nomination, ni d'aucune prétention là-dessus de leur part. Ainsi nul usage de cette faveur sous Henri III, instituteur de l'ordre.

Henri IV, en six promotions qu'il a faites, est le premier qui ait pu donner lieu à l'origine de cette prétention. Ce fut par une seule chose, et qu'il n'a pas réitérée. Il faisait élever à sa cour le prince de Condé, né posthume à Saint-Jean-d'Angely, et l'avait ôté aux huguenots et à Charlotte de la Trémoille, sa mère. Il mit auprès de lui tous domestiques de son choix, lui fit une maison à part; et parce que Henri IV n'avait pas d'enfans, et qu'il vivait séparé de la reine Marguerite sans dessein de la reprendre, il regardait alors le prince de Condé comme l'héritier de la couronne. Il lui avait donné pour gouverneur M. de Chevrières, à ce qu'il me semble, quoique le dernier livre des armes, noms et qualités de l'or-

dre du Saint-Esprit dise que c'était le comte de Belin, qui avait été gouverneur de Paris pour la Ligue avant M. de Brissac. Quoi qu'il en soit, l'un était Mitte, avait passé par divers emplois, et eut un fils aussi chevalier de l'ordre en 1619, lieutenant-général de Provence, ambassadeur à Rome et ministre d'état. L'autre était Faudoas, tous deux de qualité par eux-mêmes à être chevaliers de l'ordre. Ce qui marque que celui des deux qui était gouverneur du prince de Condé n'eut point l'ordre en cette qualité comme présenté, ou comme ils prétendent encore, nommé par lui, c'est que, de cette promotion qui fut de dix chevaliers, le duc de Ventadour fut le premier, M. de Chevrières le second, M. de Belin le troisième; or celui de M. le Prince eût été le dernier, comme on l'a vu depuis. Au contraire, M. de Choisy, chevalier d'honneur de la reine Marguerite, qui était l'Hôpital, fut le septième.

Il ne peut donc plus être question ici de la nomination de M. le Prince; quant à celle de la reine Marguerite, il n'est pas croyable que, n'en ayant point prétendu sous Henri III, elle s'en fût avisée sous Henri IV. Ce prince lui marqua toujours la plus grande considération depuis qu'elle eut donné les mains à la dissolution de leur mariage, et il n'est pas surprenant qu'il ait eu celle de faire chevalier de l'ordre son chevalier d'honneur; on ne peut donc faire aucun usage de cette promotion pour autoriser la prétention. Mais on la remonte à celle de 1595, où Claude Gruel, seigneur de la Frette, fut le vingt-cinquième et le dernier. C'était véritablement un fort petit gentilhomme et dont les emplois ne le portaient point à cette distinction. On dit qu'il était au comte de Soissons, et qu'en recevant le collier, venant à dire suivant la formule : *Domine non sum dignus*, Henri IV sourit et répondit : «Je le sais bien, je le sais bien, mais mon cousin le comte de Soissons m'en a prié». 1° René Viau, sieur de Chanli

vaut, qui précéda immédiatement la Frette dans cette promotion, n'était pas meilleur que lui ni plus brillant en emplois. 2° Il serait étrange que Henri IV, qui s'était porté avec tant de partialité pour le prince de Condé dans le procès que le comte de Soissons lui intenta, eût fait un chevalier de l'ordre à sa nomination dans une promotion de vingt-cinq chevaliers, et qu'il n'en eût fait aucun à celle du prince de Condé, premier prince du sang, duquel il prenait un soin si particulier qu'il le fit venir à sa cour pour l'élever sous ses yeux, et qu'en novembre de la même année le parlement le vint saluer en corps à Saint-Germain comme l'héritier de la couronne, en vertu d'une lettre de cachet qu'Henri IV avait expédiée au camp de la Fère.

On pourrait dire qu'en janvier, où la promotion se fit, le prince de Condé n'était peut-être pas encore à la cour: ce ne serait pas une raison d'omettre son droit s'il en avait eu; mais au moins était-il à la cour en janvier 1597 qu'en une promotion de vingt-deux chevaliers il n'en eut aucun ni le comte de Soissons. 3° Ce conte porte à faux. Les chevaliers du Saint-Esprit n'ont jamais dit en recevant l'ordre : *Domine non sum dignus.* Cette formule n'est ni dans les statuts ni dans aucun réglement; elle n'a jamais été en usage et on n'en a ouï parler que pour faire ce conte et la réponse de Henri IV, qui peut être plaisante, mais qui, outre qu'elle n'a pu être faite sur une formule imaginaire qui n'a jamais été prononcée, serait trop cruelle aussi pour être vraisemblable. De tout cela il résulte que sous Henri III ni Henri IV nul usage de ces nominations, et que, si le comte de Soissons a fait faire la Frette chevalier de l'ordre, ç'a été faveur et grâce accordées à sa prière, et rien moins qu'un exercice et un droit qu'il n'eut et qu'il ne prétendit jamais.

Louis XIII n'a fait que deux grandes promotions : l'une

en 1619, l'autre en 1633; le peu d'autres n'ont été que d'un chevalier à-la-fois. En 1619 on n'en voit aucun pour Gaston, duc d'Orléans, son frère; mais le père du maréchal de Rochefort, chambellan du prince de Condé, qui des cinquante-neuf de la promotion fut le cinquante-troisième; le baron de Termes, grand-écuyer de France en survivance de son frère, peut-être même en titre, (car il il y fut un moment, et lorsqu'il fut tué devant Clérac, en 1621, la charge de grand-écuyer fut rendue à son frère), le baron de Termes, dis-je, le suivit immédiatement; Hercule de Rohan, marquis de Marigny, puis de Rochefort, frère de père et de mère du duc de Montbazon, vint après; puis le comte de la Rocheguyon; Silly, qui fut ensuite duc à brevet; le marquis de Portes vice-amiral, père de la première femme de mon père; le comte de la Rochefoucauld, qui devint après le premier duc et pair de sa maison; et le dernier marquis d'Etampes, grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. Le roi aurait-il fait un chevalier de l'ordre pour M. le Prince sans en donner un à Monsieur? Mais c'était le temps des troubles et de l'évasion de la reine-mère, du château de Blois, où elle avait été envoyée après la mort du maréchal d'Ancre. Cela n'empêchait pas le droit de Monsieur s'il en avait eu, et qui aurait vu avec un juste dépit M. le Prince exercer le sien tandis que le sien à lui demeurait inutile. Il n'est donc pas possible d'admettre le marquis de Rochefort dans cette promotion, et au rang qu'il y tint, comme de la nomination du prince de Condé. En celle de 1633 on ne voit en quarante-trois chevaliers aucun pour Monsieur, qui était alors hors du royaume, ni pour M. le prince de Condé; jusqu'ici donc nul usage de ce droit prétendu.

Louis XIV n'a fait que deux grandes promotions en 1661 et en 1688; toutes les autres n'ont été que par occasions particulières de deux ou trois, rarement qua-

tre à-la-fois, excepté celle de tous les maréchaux de France qui ne l'étaient pas. C'est donc en ces deux grandes premières qu'il faut mettre l'époque du premier usage de ce prétendu droit, c'est-à-dire après trois rois grands-maîtres, après un grand nombre de promotions, après quatre-vingt-deux ans de l'institution de l'ordre. Il est vrai qu'en 1661, où la promotion fut de cinquante-trois chevaliers, Monsieur eut deux chevaliers, les comtes de Clère et de Vaillac, capitaine de ses gardes, qui se suivirent l'un l'autre immédiatement, et le furent de quatre autres qui fermèrent la promotion, dont le dernier fut Guitaut, premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince. Mais ou Monsieur n'en eut qu'un, ou bien Madame n'en eut point. On répète que c'est le premier exemple, on va voir que Monsieur ne s'en tint pas là. En 1688, où la promotion fut de soixante-dix, M. de la Vieuville, duc à brevet et gouverneur de M. le duc de Chartres, ne le fut point sur le compte de Monsieur, ni de M. le duc de Chartres, mais sur le compte du roi, ce qui n'a jamais été mis en doute, et le marquis d'Arcy, aussi de cette promotion, qui ne fut qu'après gouverneur du même prince, n'a pu être mis sur le compte du Palais-Royal; mais Monsieur en eut deux, Madame un et en fit passer un quatrième sur le compte de M. le duc de Chartres, comme premier prince du sang, quoique petit-fils de France, avec un rang bien supérieur à celui des princes du sang : c'était la promotion de promesse d'avance du mariage de M. le duc de Chartres, dont le chevalier de Lorraine avait répondu au roi, comme on le voit au commencement de ces Mémoires, qui en eut la préséance sur les ducs. Il fallait donc avoir aussi de la complaisance pour Monsieur, sans lui montrer pourquoi, et distinguer le marquis d'Effiat; le *compersonnier* du chevalier de Lorraine, dans le marché de la personne de M. de Chartres; ainsi d'Effiat,

quoique de la naissance qu'on n'ignorait pas, et le marquis de Châtillon furent nommés par Monsieur. D'Effiat fut le cinquante-troisième, et Châtillon le soixante-quatrième. D'Etampes, qui prétendait l'emporter sur Châtillon, attendit Monsieur dans sa garde-robe, caché, et quand Monsieur y fut entré, il lui dit mots nouveaux sur son affection pour Châtillon, jusqu'à oser mettre l'épée à la main et menacer Monsieur de courre sus à Châtillon partout.

Monsieur, qui craignait un scandale étrange et dont les suites pouvaient être fâcheuses à son goût, fit tout ce qu'il put pour apaiser d'Etampes; voyant enfin qu'il n'en pouvait venir à bout, d'Etampes résolu à l'éclat le plus grand ou à être certain de l'ordre avant de sortir ou de laisser sortir Monsieur de cette garde-robe, il lui en renouvela parole, et, comme que ce fût, il l'assura qu'il le serait, le fit nommer par M. le duc de Chartres, et c'est de ce prince que j'en tiens l'histoire. D'Etampes fut le soixante-huitième, et précéda immédiatement la Rongère, chevalier d'honneur de Madame, qu'elle nomma. Lussan le suivit immédiatement, et fut le dernier de la promotion, non pour M. le prince ni de droit, mais par la prière de M. le Prince, convenu qu'il n'avait nul droit, comme il est raconté.

Voilà donc le premier exemple en faveur des fils et filles de France et premier prince du sang. Il n'est pas étrange que M. le Duc, premier ministre tout-puissant sous la jeunesse du roi, qui attenta le premier à faire manger ses domestiques avec le monarque, et à les faire entrer dans ses carrosses, se soit avantagé de l'exemple de 1688, pour la promotion qu'il fit signer au roi, toute faite, en 1724, et où il fourra le chien, le chat et le rat. Il profita du nom de Tavannes et de sa charge de lieutenant-général de la plus considérable partie de la Bourgogne, et qui était gentilhomme de sa chambre,

titre nouveau pour qui n'est pas premier prince du sang, et le mit le quarante-sixième de cette promotion, disant même qu'il n'avait pas voulu le mettre le dernier, comme s'il eût été de sa nomination. Il admit Simiane en quarante-huitième, comme ayant parole à la nomination de feu M. le duc d'Orléans, dont il était premier gentilhomme de la chambre, quoique sans droit par la mort de ce prince; car cela fut dit ainsi, après force allées et venues de la part de M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui, quoique fort mal ensemble. M. de Castries, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, veuve du régent, eut sa nomination (et c'est l'unique d'une petite-fille de France), fut le quarante-neuvième; et Clermont Gallerande, premier écuyer de M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, ayant sa nomination, fut le cinquantième et dernier. De ce détail, qui est exact, on peut juger de la valeur de cette prétention de nommer au roi des sujets pour les faire chevaliers de l'ordre, de celle de l'extension de cette prétention, et de celle encore tout idéale d'en prétendre en toute promotion qui passe le nombre de huit chevaliers. On jugera aussi du nombre de ces nominations qui, en promotions peu nombreuses et redoublées, égalerait bientôt la nomination du roi, et rendrait l'ordre bien moins certain auprès du roi qu'au service de ces princes.

CHAPITRE XXIV.

Evènemens de Flandre. — Arras bombardé par les ennemis. — Broglio emporte le bourg de l'Ecluse. — Du Casse arrive à la Corogne avec les galions. — Sa fortune. — Il est fait chevalier de la Toison. — Mort du comte de Brionne. — Son caractère. — Deux grands d'Espagne se font prêtres. — L'altesse accor-

dée en Espagne à la princesse des Ursins et au duc de Vendôme. — Traitement qu'obtient ce dernier. — Cause de ces honneurs. — Quel éclat ils firent. — Le roi à Marly. — Il rétablit le jeu et la vie ordinaire avant la mort du Dauphin et de la Dauphine. — Le roi d'Angleterre a la petite-vérole à Saint-Germain. — Mort de la princesse d'Angleterre. — Mademoiselle d'Armentières. — Sa famille. — Sa fortune. — Plusieurs morts. — Confesseurs nommés par le roi dans sa famille. — Mémoire du Dauphin sur le cardinal de Noailles. — Service et enterrement du Dauphin et de la Dauphine à Saint-Denis. — Service à Notre-Dame. — Autre service à la Sainte-Chapelle. — Oraison funèbre du père la Rue.

Il se passa deux bagatelles en Flandre dans le courant du mois de mars. Les ennemis vinrent bombarder Arras pour brûler des amas de fourrages, et ne causèrent presque aucun dommage. Le maréchal de Montesquiou apprit qu'ils avaient mis huit cents hommes dans le bourg de l'Ecluse. Broglio, aujourd'hui maréchal de France et duc, eut ordre de les aller attaquer. Il rencontra en chemin un parti de trois cents chevaux qui, à sa vue, se retira sous le canon du château de l'Ecluse. Il força les ennemis de se retirer dans ce château, qu'il prit après avoir emporté ce bourg et les retranchemens; il prit et tua les huit cents hommes et les trois cents chevaux. On était si peu accoutumé aux aventures heureuses qu'il fut beaucoup parlé de celle-là.

Une beaucoup meilleure fut l'arrivée de du Casse à la Corogne avec les galions très richement chargés qu'il était allé chercher en Amérique. On les attendait depuis long-temps avec autant d'impatience que de crainte des flottes ennemies dans le retour. Ce fut une grande ressource pour l'Espagne qui en avait un extrême besoin, un grand coup pour le commerce qui languissait, et où le désordre était près de se mettre, et un extrême chagrin pour les Anglais et Hollandais qui les guettaient depuis si long-temps avec tant de dépenses et de fatigues.

Le duc de la Rochefoucauld d'aujourd'hui, né quatrième cadet, qui portait lors le nom de Durtal et qui était dans la marine, servait sur les vaisseaux de du Casse, qui l'envoya porter au roi cette grande nouvelle. Le roi d'Espagne en fut si aise qu'il fit du Casse chevalier de la Toison d'Or, au prodigieux scandale universel : quelque service qu'il eût rendu, ce n'était pas la récompense dont il devait être payé. Du Casse était connu pour le fils d'un petit charcutier qui vendait des jambons à Bayonne. Il était brave et bien fait; il se mit sur les bâtimens de Bayonne, passa en Amérique, et s'y fit flibustier. Il y acquit des richesses et une réputation qui le mit à la tête de ces aventuriers. On a vu en son lieu combien il servit utilement à l'expédition de Carthagène, et les démêlés qu'il eut avec Pointis qui la fit. Du Casse entra dans la marine du roi où il ne se distingua pas moins. Il y devint lieutenant-général, et aurait été maréchal de France si son âge l'eût laissé vivre et servir, mais il était parti de si loin qu'il était vieux lorsqu'il arriva. C'était un des meilleurs citoyens et un des meilleurs et des plus généreux hommes que j'aie connus, qui sans bassesse se méconnaissait le moins, et duquel tout le monde faisait cas lorsque son état et ses services l'eurent mis à portée de la cour et du monde.

Il mourut en ce même temps un homme de meilleure maison, mais d'un mérite qui se fût borné aux jambons s'il fût né d'un père qui en eût vendu. Ce fut le comte de Brionne, accablé d'une longue suite d'apoplexies. Il était chevalier de l'ordre de 1688, et le premier danseur de son temps, quoique médiocrement grand et assez gros. C'était un assez honnête homme, mais si court et si plat que rien n'était au-dessous. On ne le voyait jamais que dans les lieux publics de cour, et chez lui il ne voyait personne; sa famille n'en faisait aucun cas ni personne à la grande écurie. Son père, qui lui avait fait donner autrefois

ses survivances, l'avait comme forcé depuis deux ou trois mois à se démettre, comme on l'a vu, de la charge pour son frère, et de son gouvernement pour son fils. M. le Grand, qui n'était pas tendre, disait qu'il buvait tout son bon vin, et trouvait cela fort mauvais. Il n'eut pas la peine d'avoir à s'en consoler.

Deux grands d'Espagne fort distingués se firent prêtres en ce temps-ci. Ce fut, l'un le comte de Monterey, l'autre le marquis de los Balbazès. Monterey était second fils de don Louis de Haro-y-Guzman, qui succéda à l'autorité et à la faveur, et à la place de premier ministre du comte-duc d'Olivarès, son oncle maternel, qui était grand-écuyer de Philippe IV, et qui traita et signa avec le cardinal de Mazarin la paix des Pyrénées et le mariage du roi, dans l'île des Faisans sur la rivière de Bidassoa. Le marquisat et la grandesse de Monterey passèrent en plusieurs maisons par mariage d'héritières. La dernière était de la maison de Tolède, qui épousa le marquis de Monterey dont il s'agit ici, lequel en prit le titre et fut par elle grand d'Espagne. Il fut gentilhomme de la chambre, puis successivement vice-roi de Catalogne, gouverneur-général des Pays-Bas, du conseil de guerre, conseiller d'état, (ce que nous appelons ministres en France), président du conseil de Flandre, enfin disgrâcié et chassé sous le ministère du duc de Medina-Cœli; et n'eut point d'enfans.

Los Balbazès fut érigé en marquisat en décembre 1621 pour le fameux capitaine Ambroise Spinola de l'une des quatre premières maisons de Gênes. Un de ses fils fut cardinal; l'autre épousa une Doria de l'une des quatre premières maisons de Gênes qui était duchesse héritière del Sesto, et eut la Toison. Son fils, gendre du connétable Colone, fut grand d'Espagne, du conseil de guerre, ambassadeur en France au mariage du roi pour y ac-

compagner la reine, conseiller d'état, c'est-à-dire ministre, et majordome-major de la reine seconde femme de Charles II. Son fils, gendre du huitième duc de Medina-Cœli, fut vice-roi de Sicile. Il en partit pour venir à Gênes où il se fit prêtre. Son fils, gendre du duc d'Albuquerque est grand-écuyer de la princesse des Asturies, fille du roi de Portugal, et a cinq sœurs toutes grandement mariées. Les privilèges du clergé sont tels en Espagne qu'un particulier qui y entre garantit sa famille de toutes recherches, parce que le droit de partage qu'il conserve dans les biens en rend la discussion très difficile et presque toujours infructueuse; ils dérobent aussi à la justice séculière les personnes du clergé, et rendent leurs punitions impossibles. Ces considérations beaucoup plus que la dévotion, et même pour les grands seigneurs que l'ambition du cardinalat, y font entrer ceux qui des grands emplois tombent en disgrâce; ils mettent ainsi leurs biens à couvert et leurs personnes en sûreté.

L'Espagne avait ses Titans, sur le modèle de ceux de France, qui ne gagnèrent pas moins que les nôtres à la mort du Dauphin. Ils se hâtèrent encore plus d'en profiter. La princesse des Ursins, qui d'avance se comptait déjà souveraine, eut impatience d'en faire sentir à l'Espagne le poids, qui jusqu'alors lui était inconnu. Elle n'osa pourtant le hasarder sans l'attache de la France, et elle n'ignorait pas le biais de l'obtenir et de s'en faire soutenir dans son inouïe entreprise contre le désespoir général qu'elle ne pouvait douter qu'elle n'allât exciter : ce fut de rendre commun son intérêt avec celui du duc de Vendôme, et d'acquérir pour une nouvelle grandeur l'appui certain et tout-puissant de madame de Maintenon et de M. du Maine. Sûre de ce côté-là, elle obtint un ordre du roi d'Espagne aux grands, et par conséquent à toute l'Epagne, de la traiter désormais d'altesse et le

duc de Vendôme aussi, auquel on expédia une patente qui lui donnait tous les rangs honneurs et prérogatives dont avaient joui les deux ducs don Juan.

Cette nouveauté fit en Espagne un éclat prodigieux, et y causa un dépit et une consternation générale, dont il faut expliquer la raison. On sait que la dignité de grand d'Espagne va d'égal avec tous les souverains non rois; qu'elle ne cède à pas un; et que, si les ducs de Savoie, comme le fameux Charles-Emmanuel, ont eu en Espagne quelque rare et très légère préférence sur eux, elle a été plutôt de distinction que de rang, et masquée de l'honneur de son marige avec l'infante qui à son tour était appelée à succéder à la couronne; on ne parle pas de ce qui s'y passa au voyage de Charles Ier, roi d'Angleterre, alors prince de Galles, parce que l'héritier présomptif de la Grande-Bretagne est hors de toute parité. Depuis la réunion des divers royaumes d'Espagne par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, on n'a vu jusqu'à Philippe V que deux fils d'Espagne, cadets, en âge d'homme : le frère de Charles V qui y fut régent en son absence, et qui passa depuis en Allemagne où il fut roi et empereur et fonda la branche impériale souveraine des états héréditaires d'Allemagne; et Ferdinand, fils de Philippe III, né en 1609, cardinal et archevêque de Tolède sans avoir été dans les ordres, et gouverneur des Pays-Bas, où il mourut en 1641 n'ayant pas trente-deux ans; ainsi nulle postérité et point de princes de la maison d'Espagne. De bâtards reconnus, on n'y en a vu que deux, tous deux du nom de don Juan d'Autriche, et tous deux personnages, surtout le premier fils de Charles V, né d'une mère inconnue en 1543, célèbre par le gain de la bataille de Lépante, et qui commanda presque toujours en chef les armées de terre et de mer. Il mourut sans alliance en 1578 à trente-cinq

ans. L'autre don Juan, fils de Philippe IV, né d'une comédienne en 1629, mourut sans alliance en 1679, à cinquante ans, grand-prieur de Castille, dignité qui donne la grandesse et 100,000 écus de rente, et général des armées d'Espagne.

Philippe IV étant mort en 1665, et la reine sa mère devenue régente pendant la minorité de Charles II qui fut longue, don Juan fit un parti contre elle qui, après une longue lutte lui arracha toute l'autorité que don Juan exerça tout entière, et il se fit grandement compter jusqu'à sa mort. Il eut une espèce de maison, usurpa comme chef de parti une grande supériorité sur les grands, et eut l'altesse, à quoi, outre la nécessité des temps, ils se ployèrent plus facilement à cause de l'état des bâtards qui est particulier en Espagne, où s'est conservé ce reste des mœurs et des coutumes mauresques. On sait que, parmi les grands d'Espagne, les bâtards de gens non mariés héritent à peu de chose près comme les enfans légitimes, à leur défaut, et deviennent même grands d'Espagne par succession. Il y faut pourtant garder certaines formalités faciles, et qu'il n'y ait point d'obstacles de famille qui leur préfèrent les oncles, tantes, ou cousins-germains légitimes. Enfin cette première espèce de bâtards diffère en Espagne fort peu des enfans légitimes. Les bâtards d'un homme marié et d'une fille ne diffèrent des premiers que par plus de formalités et de restrictions; mais ils succèdent et héritent aussi des grandesses. Don Juan était de cette seconde sorte; ainsi son droit de succession à la couronne lui facilita l'altesse, la supériorité de rang et tout ce qu'il voulut entreprendre, et qu'il soutint par les troubles dont il fut toujours l'âme et le chef, et par toute la réputation et l'autorité qui lui en demeurèrent après. Ce fut donc sur ce modèle que madame des Ursins voulut

élever le duc de Vendôme, en faire sa cour à M. du Maine, par un exemple pour lui en France, quoique si différente de l'Espagne sur l'état des bâtards, plaire au roi et à madame de Maintenon par leur endroit le plus sensible, et à l'appui de l'altesse de M. de Vendôme faire passer la sienne, après quoi elle n'était pas en peine d'arrêter les autres avantages que Vendôme eût pu prétendre à l'exemple de don Juan, sous prétexte de ne pas pousser à bout le mécontentement général. Il fut extrême.

On avait perdu don Juan de vue en Espagne ; il était mort retiré dans une commanderie, quelques années avant sa mort. Personne ne se souvenait ni de l'avoir vu ni de son altesse. M. de Vendôme n'était point bâtard de leur dernier roi, il n'avait aucun droit à la couronne d'Espagne ; nulle parité donc avec don Juan. On le voyait traiter d'altesse, lui et madame des Ursins, précisément comme les infans actuels, parce qu'en Espagne on ne connaît d'altesse sérénissime ni royale pour qui que ce soit sans aucune exception, et cette égalité de traitement avec le prince des Asturies et les autres infans était insupportable en madame des Ursins et M. de Vendôme, et bannit volontairement beaucoup de gens de la cour et du service, pour éviter la nécessité de la leur donner. On n'en fut pas moins indigné en France, où madame de Maintenon et M. du Maine ravis n'osèrent le marquer. Le roi même fut très sobre à en parler. Ils surent bien y suppléer par les réflexions utiles du fruit à en tirer.

Le roi alla le mercredi 6 avril à Marly, où, quoique le Dauphin et la Dauphine ne fussent pas encore enterrés, il rétablit son petit jeu chez madame de Maintenon dès le vendredi suivant, et voulut le salon à l'ordinaire, et que M. et madame la duchesse de Berry y tinssent le lansquenet public et le brelan, et des tables de différens

jeux pour toute la cour. Il ne fut pas long-temps sans dîner chez madame de Maintenon une ou deux fois la semaine, et à y entendre la musique avec les dames familières. Madame de Dangeau, qui en était, eut la joie d'apprendre que le comte de Lavenstein son frère, qui, pendant l'occupation de la Bavière, en était administrateur pour l'empereur, avait été fait prince de l'empire. On y sut en même temps que l'abbé de Vassé refusait l'évêché du Mans. C'était un grand homme de bien depuis toute sa vie, qui ne s'était jamais soucié que de l'être, mais qui ne laissait pas de voir bonne compagnie, et d'en être fort considéré; il avait plus de soixante ans, et ne put être tenté de l'épiscopat à cet âge, quoiqué placé au milieu des terres de sa maison. Je n'ai pas voulu omettre ce refus pour la rareté dont il est, et pour celle encore d'avoir choisi un homme de qualité et de mérite. C'était un phénomène pour le père Tellier.

Le roi d'Angleterre eut la petite-vérole à Saint-Germain. On lui fit recevoir les sacremens. On ne sait par quelle raison il fit comme madame la Dauphine, et ne voulut point de son confesseur jésuite; il envoya chercher le curé de la paroisse, à qui il se confessa. La reine sa mère s'enferma avec lui, et prit toutes les précautions possibles pour séparer la princesse sa fille du mauvais air. Elles furent inutiles; la petite-vérole la prit, elle en mourut le septième jour, qui fut le lundi 18 avril. Ce fut une grande affliction pour la reine d'Angleterre, avec la triste perspective de sa séparation prochaine d'avec le roi son fils par la nécessité de la paix et de l'embarras de ce qu'il allait devenir. Le corps de la princesse d'Angleterre fut porté sans cérémonie aux filles Sainte-Marie de Chaillot, où la reine sa mère se retirait souvent. La raison de la petite-vérole l'empêcha de recevoir aucunes visites.

Mademoiselle d'Armentières mourut à Paris à plus de quatre-vingts ans. C'était une fille de beaucoup de mérite, d'esprit et de vertu, qui avait été long-temps fort pauvre, qui devint après fort riche, et qui dans ces deux états eut quantité d'amis et d'amies considérables. Elle avait été recueillie jeune et pauvre chez la duchesse d'Orval, sœur de Paloiseau, chez qui elle logea la plus grande partie de sa vie, et à qui à son tour elle fut fort utile quand elle la vit tombée dans la pauvreté. Elles ne laissèrent pas de se séparer d'habitation sur la fin, comme Saint-Romain et Courtin, deux conseillers d'état fort connus par leurs ambassades, dont il a été quelquefois mention, et qui avaient toujours logé ensemble par amitié. Mademoiselle d'Armentières laissa 4,000 liv. de pension à la duchesse d'Orval, l'usufruit de son bien à la duchesse du Lude, son amie intime de tout temps, et le fonds à M. d'Armentières, son plus proche parent, et l'aîné de sa maison. Sa mère n'était rien, son père parut peu, quoique gouverneur de Saint-Quentin et avec un régiment; mais le père de celui-là, aussi gouverneur de Saint-Quentin, fut lieutenant-général, député de la noblesse pour le bailliage de Vermandois aux derniers états de Blois en 1588, ambassadeur vers les archiducs en Flandre, chevalier du Saint-Esprit en 1597, et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis. Il eut la terre d'Armentières de sa femme, qui était Jouvenel avec le sobriquet de des Ursins et héritière; et le père de celui-ci était ce vicomte d'Auchy, capitaine des gardes-du-corps sous Charles IX, qui garda le roi de Navarre à Vincennes, qui y acquit son amitié, et que les mémoires de Castelnau appellent froid et sage, et l'un des plus hommes de bien de son temps.

Mademoiselle d'Armentières n'avait qu'un frère dont la mère était Pinart, héritière de grandes terres en-

tre autres de Louvois, et dont le père était ce vicomte de Comblesy, fils du secrétaire d'état qui trahit Henri IV et rendit à la Ligue Château-Thierry, dont il était gouverneur, et qui était alors une place importante. Son petit-fils par sa fille dissipa tout dans une vie obscure et inconnue, épousa une gueuse des rues dont il n'eut point d'enfans, et mourut en 1604. Ses restes ne laissèrent pas d'être encore bons. Mademoiselle d'Armentières les recueillit, paya, s'arrangea, et devint riche dans sa vieillesse, dont elle sut faire un bon et honnête usage. Elle et le père de celui à qui elle laissa le fonds de ses biens étaient enfans des issus de germains. La branche de celui-là, distinguée par le nom de Saint-Remi, était depuis longtemps dans l'indigence. Le père de ceux qui se relevèrent et qui ont figuré dans la régence de M. le duc d'Orléans devint l'aîné de sa maison en 1690, par la mort de tout ce qui restait d'aînés de toutes les branches, et n'en fut pas plus à son aise. Il avait épousé la fille de Daguesseau, maître des comptes, d'où la petite terre de Puysieux près de Beaumont vers Beauvais leur est venue, et ce maître des comptes, fort nouveau alors, est le grand-père de Daguesseau, chancelier de France avec diverses fortunes, depuis le 2 février 1717, et qui l'est encore depuis vingt-six ans. Saint-Remi mourut en 1712, à soixante-dix-neuf ans, et sa femme, en 1721, ayant eu la joie de voir la fortune de son neveu, mais sans être jamais sortis de leur village ni l'un ni l'autre, où leur maison ressemblait fort à une hutte, et où ils avaient peine à subsister. Ils eurent trois fils : l'aîné porta le nom d'Armentières; le second fut envoyé sans sou ni maille page du grand-maître à Malte; le troisième porta le nom de Conflans, qui est celui de leur maison. Les deux aînés naquirent avec beaucoup d'esprit et d'envie de faire. Ils se roidirent contre l'infortune, et, malgré leur pauvreté, ils trou-

vèrent le moyen de lire, de s'instruire, de s'orner l'esprit de science et d'histoire, aidés tous deux d'une fort belle mémoire, et assez avisés pour vivre tous trois dans la plus grande union. Conflans et Armentières servirent.

Conflans, qui n'avait pas le sens commun, perdit toute sa jeunesse dans une citadelle où il fut enfermé près de vingt ans, pour s'être battu contre le fils unique de Pertuis, mort gouverneur de Courtray, après avoir été capitaine des gardes de M. de Turenne, et fort estimé. Le chevalier de Conflans, revenu de ses caravanes, se battit en Angoumois, près de Ruffec, avec un gentilhomme nommé Ponthieu, à coups de pistolet, et en perdit le bras droit. Armentières se trouva dans un régiment à La Rochelle, où le maréchal de Chamilly commandait. La maréchale, qui avait beaucoup d'esprit et qui était la piété et la vertu mêmes, trouva de l'esprit et du savoir à d'Armentières. Ravie de rencontrer quelqu'un à qui parler, elle s'en accommoda, mit le chevalier dans leurs milices, les aida de tout ce qu'elle put; de retour à Paris les hivers, les fit venir, les vanta, les produisit chez elle à la meilleure compagnie qui y était toujours, et les mit ainsi dans le monde; eux en surent profiter et se faire connaître ailleurs.

Je ne sais comment Armentières fit connaissance, puis amitié, avec madame d'Argenton. M. le duc d'Orléans y soupait tous les soirs quand il était à Paris, ses sociétés y étaient assez étranges, et quoique chez sa maîtresse, il ne laissait pas d'être difficile à amuser. L'esprit fort orné d'Armentières, et sa religion à-peu-près de la trempe de celle de M. le duc d'Orléans, firent juger à madame d'Argenton qu'il lui serait d'usage à amuser M. le duc d'Orléans. Elle lui en parla comme de son ami dont il s'accommoderait, et le lui présenta. Il fut de tous les soupers, et M. le duc d'Orléans le goûta.

Cela dura du temps, pendant lequel Armentières, qui cherchait à s'accrocher, fit des connaissances au Palais-Royal, et s'introduisit chez madame de Jussac, dans les temps qu'elle venait à Paris.

Cette madame de Jussac, étant fille, avait été demoiselle de la première femme de mon père, qui la donna par confiance à sa fille, lorsqu'elle la maria au duc de Brissac, et elle ne l'a jamais oublié. Elle passa de là à madame de Montespan où elle vit le grand monde et la plus fine compagnie. C'était une personne bien faite, de bonne mine, qui n'avait pas été sans beauté, mais qui avec de l'esprit avait encore plus de vertu et de sagesse, et qui avec une grande douceur et beaucoup de circonspection se fit généralement aimer et estimer. La confiance qu'on prit en elle lui fit donner le soin de l'éducation de mademoiselle de Blois. Elle y fut continuée après la retraite de madame de Montespan, et le roi l'y attacha de nouveau sans titre, lorsqu'il maria mademoiselle de Blois à M. le duc d'Orléans et elle la suivait même au défaut de ses deux dames. Elle avait épousé, chez madame de Montespan, Jussac qui était à M. du Maine sur le pied nouveau du premier gentilhomme de sa chambre, qui fut tué au combat de Leuse, et qui lui laissa un fils, tué aussi depuis dans la gendarmerie tout jeune, et deux filles. Madame d'Orléans l'aima toujours tendrement. Sans rien perdre de l'attachement le plus marqué pour madame de Montespan jusqu'à sa mort, ni de sa confiance, elle sut s'attirer celle du roi et de madame de Maintenon, sur ce qui regardait madame la duchesse d'Orléans, beaucoup d'amis et de considération dans le monde.

Elle avait marié sa fille aînée à Chaumont, colonel d'infanterie, dont le nom était d'Ambly, qui fut tué brigadier, sans enfans. Armentières, qui tenait M. le duc

d'Orléans par madame d'Argenton, crut ne pouvoir mieux faire que de s'assurer ainsi madame la duchesse d'Orléans à cause de la cour et du service. Il songea donc à épouser la seconde fille de madame de Jussac fort jolie, et qui avec moins d'esprit que la mère, mais un esprit de sagesse et de conduite, lui ressemblait dans tous les points. Il tourna si bien qu'en 1709, tout au commencement de l'année, le mariage se fit par le concours fort rare de l'épouse et de la maîtresse. Il en eut une charge de chambellan de M. le duc d'Orléans, que celui-ci lui paya, et un régiment d'infanterie avec des pensions. Il avait déjà produit ses frères, et il attrapa bientôt après une charge de chambellan pour l'aîné, qui, au commencement de cette année-ci, épousa la fille aînée de madame de Jussac, veuve de Chaumont. Dans la suite ils furent l'un après l'autre premiers gentilshommes de la chambre de M. le duc d'Orléans, un peu avant et pendant la régence. Après leur mort à tous deux, le chevalier leur frère leur succéda, qui, à la recommandation de M. le duc d'Orléans, eut la commanderie de Pézenas avec une autre. Madame de Conflans fut gouvernante des deux dernières filles de M. le duc d'Orléans, se ruina au jeu, devint aveugle, éleva son fils de façon qu'il ne fut qu'un garnement, et qu'il passa enfin en Espagne. Madame d'Armentières fut dame de madame la duchesse de Berry, et de madame la duchesse d'Orléans ensuite, fit sagement une bonne maison, se fit aimer et estimer, éleva bien son fils qui épousa la fille unique d'Aubigny, ce fameux écuyer de madame des Ursins, dont j'ai parlé plus d'une fois, à qui il avait laissé beaucoup de biens, et ce superbe lieu de Chanteloup, destiné par sa maîtresse pour tenir sa cour lorsqu'elle serait souveraine. Ce dernier Armentières est maréchal-de-camp, et avec peu d'esprit, songe fort à pousser sa fortune. Le cheva-

lier de Conflans, demeuré premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans après la mort du régent son père, lui fut donné par madame la duchesse d'Orléans pour être son mentor.

Avec plus d'éducation et moins de naturel rustre, il en eût été fort capable, mais un plus capable que lui n'y aurait pas réussi. Il eut de fortes prises avec le bâtard du feu régent et de madame d'Argenton pour des droits qu'il prétendait comme grand-prieur de France, qui furent poussées loin, et qui ne réussirent ni à l'un ni à l'autre. Tous deux répandirent des factums. M. le duc d'Orléans à la fin les fit taire, et les remit en quelque bienséance, en sorte que le bailli de Conflans résolut de ne se mêler plus de ce qui regarderait le grand-prieur. Il ne se tint pas parole à lui-même. Il fut à un chapitre au temple; le grand-prieur y présidait; le bailli de Conflans se prit de bec contre lui; de part et d'autre la dispute s'échauffa au point que l'un en vint aux reproches, l'autre aux invectives, jusqu'à insulter à sa bâtardise avec les plus gros mots. Le chapitre en fut rompu, et l'éclat en fut si grand dans le monde, que le grand-prieur appelé par Conflans, neveu du bailli, et en sa place, parce qu'il était manchot, se battit avec lui et fut dangereusement blessé. De cette affaire, le bailli de Conflans fut congédié doucement par M. le duc d'Orléans, et perdit beaucoup de la considération qu'il avait acquise dans le monde, qui se choqua du peu d'égard, (et encore pour des choses de Malte que d'autres auraient plus décemment défendues), à la reconnaissance que lui et les siens devaient de toute leur fortune au père et à la mère du grand-prieur. Il se retira chez madame d'Armentières, sa belle-sœur, en même temps extrêmement du grand monde, et y vécut dans la dévotion. Ces Conflans se prétendent issus de mâles en mâles de la maison de Brienne si

connue par son antiquité, ses grands fiefs, ses grandes alliances, ses grands emplois, ses connétables, ses chambriers, et par des rois de Jérusalem et des empereurs de Constantinople, et ils sont donnés comme tels dans la généalogie de cette maison, donnée parmi celle des connétables par les continuateurs de du Fourny et du père Anselme.

Madame de Villacerf, veuve de Villacerf, qui avait eu les bâtimens, et avait été si bien avec le roi, et mère du premier maître-d'hôtel de la Dauphine qu'on venait de perdre, mourut fort vieille d'une saignée qui lui fut faite pour quelques accès de fièvre, où on lui coupa le tendon.

Madame Bouchu, veuve du conseiller d'état et mère de la comtesse de Tessé, fut plus heureuse. Elle cachait un cancer depuis long-temps, dont une seule femme de chambre avait la confidence. Avec le même secret elle mit ordre à ses affaires, soupa en compagnie, se fit abattre le sein le lendemain de grand matin, et ne le laissa apprendre à sa famille ni à personne que quelques heures après l'opération; elle guérit parfaitement. Après tant de courage et de sagesse, elle fit la folie quelques années après d'épouser le duc de Châtillon cul de jatte pour la rage d'être duchesse et pour ses grands biens, et long-temps après elle mourut d'une fluxion de poitrine pour avoir voulu aller jouir de son tabouret à Versailles par le grand froid.

La marquise d'Huxelles, mère du maréchal, mourut en ce même temps à quatre-vingt-cinq ou six ans, avec la tête entière et la santé parfaite jusqu'alors. Elle était fille du président le Bailleul, surintendant des finances; son père, son frère, son neveu, son petit-neveu, tous présidens à mortier; et veuve en premières noces du frère aîné de Nangis, père du maréchal de Nangis, dont elle a touché soixante-dix ans durant, 6,000 liv. de douaire. C'était une femme de beau-

coup d'esprit, qui avait eu de la beauté et de la galanterie, qui savait et qui avait été du grand monde toute sa vie, mais point de la cour. Elle était impérieuse et s'était acquise un droit d'autorité. Des gens d'esprit et de lettres, et des vieillards de l'ancienne cour, s'assemblaient chez elle, où elle tenait une sorte de tribunal fort décisif. Elle conserva des amis et de la considération jusqu'au bout; son fils, qu'elle traita toujours avec hauteur ne fut jamais trop bien avec elle, et ne la voyait guère.

Le bailli de Noailles mourut aussi à l'archevêché à Paris, où le cardinal son frère l'avait retiré depuis quelque temps, que ses affaires se trouvaient fort délabrées. Il avait deux belles commanderies, et il était ambassadeur de Malte. C'était un très bon homme et honnête homme, tout uni, qui avait été fort libertin toute sa vie, et qui à la fin pensait à son salut.

Le père Tellier jugea que le père la Rue avait besoin de quelque marque de considération après ce qui lui était arrivé à la mort de la Dauphine. Le roi le nomma donc confesseur de M. le duc de Berry, et déclara qu'il réservait pour le petit Dauphin le père Martineau, qui l'était de celui dont la perte affligeait toute l'Europe. En même temps ces pères, accoutumés à tirer parti de tout, firent grand bruit d'un mémoire trouvé dans les papiers du Dauphin sur l'affaire du cardinal de Noailles, qui ne lui était rien moins que favorable. Ils l'envoyèrent à Rome et le firent imprimer. Ce mémoire au moins ne fut pas trouvé dans sa cassette, à ce qu'on a pu voir plus haut; il put l'être ailleurs; c'est ce qui ne peut se discuter avec exactitude. Je puis hardiment protester de la mienne sur les sentimens de ce prince que j'ai rapportés et sur ce qui s'est passé de lui à moi et encore si peu de jours avant la mort de madame la Dauphine; et c'est dire avant la sienne. Ce mémoire, s'il est tel qu'on l'a publié, a pu être

des commencemens de l'affaire dans l'esprit de M. de Cambrai et dans les préjugés des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Le Dauphin a pu jeter sur le papier le pour en attendant le contre; on a donné ce pour, et si le contre s'est trouvé il a été bien supprimé. Ce qui me fait en juger ainsi est la différence entière de ce mémoire avec les sentimens dans lesquels je ne puis douter que ce prince ne soit mort, et qu'il était très incapable de me vouloir tromper ni personne en me mentant sans aucune raison ni besoin, et voulant se servir de moi dans cette même affaire, où il aurait été étrangement peu d'accord avec soi-même, ce qui était radicalement opposé à son caractère. La cabale ennemie du cardinal de Noailles ne laissa pas de triompher, armée de ce grand nom, mais ce triomphe, bâti sur ce fondement si peu solide par le tissu même de l'écrit tel qu'ils le publièrent, ne fût pas de longue durée. Il tomba bientôt de lui-même, mais c'en fut toujours assez pour éblouir et gagner du temps.

On fit à Saint-Denis, le lundi 18 avril, le service et l'enterrement des deux Dauphins et de la Dauphine, épouse et mère. M. le duc d'Orléans et M. le comte de Charolois y furent les princes du deuil. Il fut singulier qu'il n'y en eut pas un troisième. Le roi qui avait envoyé le comte de Toulouse à l'eau bénite, et le duc du Maine au convoi, comme prince du sang, trouva apparemment trop fort d'y faire figurer un deux à Saint-Denis. Il y eut pourtant trois princesses du deuil, parce que la cérémonie était double pour prince et pour princesse : madame la duchesse de Berry, menée par Coettenfao, son chevalier d'honneur, sa queue portée par le comte de Roucy, Biron et Montendre; madame la Duchesse, menée par le comte d'Uzès, sa queue fort inégalement portée par Montpipaux, qui était Rochechouart, et l'Aigle, fils de sa dame d'honneur. Mademoiselle de Bourbon, menée par Blan-

sac, sa queue portée par Montboissier et d'Angennes. Les princes ne les menèrent point à cause de l'inégalité du nombre; cela devait être ainsi: mais M. le duc de Berry se résolut à y aller et fut ainsi le premier prince du deuil. Néanmoins on ne changea rien et les princes ne menèrent point les princesses. Le duc de Beauvilliers eut le courage d'y porter la queue de M. le duc de Berry, assisté du marquis de Béthune, son premier gentilhomme de la chambre, et de Sainte-Maure, son premier écuyer. Je ne sais plus les deux autres queues. Quatre menins pour le dais du Dauphin, quatre autres pour celui de la Dauphine; à celle de Bavière c'étaient quatre chevaliers de l'ordre, en pointe avec le collier, MM. de Beuvron, Lavardin, la Salle et la Vauguyon. Dangeau, chevalier d'honneur de l'une et de l'autre à leur mort, avec un maréchal de France, premier écuyer, eut le même dégoût à toutes deux. Le maréchal de Bellefonds, premier écuyer, porta la couronne au lieu de lui, et Montchevreuil le manteau à la royale au lieu du maréchal à la mort de la dauphine de Bavière. A celle-ci le maréchal de Tessé, premier écuyer, porta la couronne au lieu de Dangeau, et d'O le manteau en la place du maréchal. Tout se fit avec les cérémonies et l'assistance accoutumées.

On fut assez content de l'oraison funèbre prononcée par Maboul, évêque d'Alet. M. de Metz, premier aumônier, officia; la cérémonie commença à onze heures. Comme elle est fort longue, on s'avisa de mettre sur la crédence un grand vase rempli de vinaigre en cas que quelqu'un se trouvât mal. M. de Metz, ayant pris la première ablution et voyant au volume des petites burettes qu'il restait peu de vin pour la seconde, en demanda davantage. On prit donc ce grand vase sur la crédence, pensant que c'était du vin, et M. de Metz, qui voulut se fortifier, dit, en lavant ses doigts sur le calice, de verser tout plein. Il l'avala

d'un trait et ne s'aperçut qu'à la fin qu'il avait avalé du vinaigre; sa grimace et sa plainte firent un peu rire autour de lui, et lui-même après conta son aventure dont il fut très mécontent. J'allai voir le lendemain M. de Beauvilliers, dont la santé souffrit de cette cruelle cérémonie. Je lui dis, en l'embrassant : « *Vous venez donc d'enterrer la France* ». Il en convint avec moi. Hélas! s'il était au monde, combien plus en serait-il persuadé aujourd'hui. Achevons tout d'un trait ce terrible calice en intervertissant peu les temps. La présence des corps dans le chœur de Saint-Denis avait fait différer l'anniversaire de Monseigneur. M. de Metz y officia le jeudi 2 avril avec l'assistance accoutumée, où se trouvèrent M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans, MM. le comte de Charolois et le prince de Conti; le roi y fit aller aussi le duc du Maine et le comte de Toulouse.

Le mardi 10 mai, le service se fit à Notre-Dame pour M. et madame la Dauphine. M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans, et M. le comte de Charolois furent les trois princes du deuil; madame la duchesse d'Orléans, mademoiselle de Bourbon, et mademoiselle de Charolois furent les princesses. Là comme à Saint-Denis ce devaient être Madame et madame la duchesse de Berry, parce que le deuil doit être du même rang que ceux dont on fait le deuil, ou du plus approchant quand le même est impossible. Mais jusqu'aux princesses du sang en usent comme pour une garde de fatigue, et le roi ne s'en souciait pas. La queue de M. le duc de Berry fut étrangement portée par Sainte-Maure, son premier écuyer, Pons, maître de sa garde-robe, et ce qui surprit fort, par la Haye, très mince gentilhomme, qui, de page du roi, était devenu son écuyer particulier, et qui, depuis qu'il eut une maison, commanda son équipage de chasse, chose même dont on fut d'autant plus scandalisé que ce fut l'ouvrage de madame

la duchesse de Berry. M. le duc d'Orléans eut la sienne portée par d'Etampes, capitaine de ses gardes, et par le jeune Breauté, maître de sa garde-robe, qui mourut bientôt après sans alliance. M. de Charolois lui fut égalé comme il l'avait été à Saint-Denis, et les princesses du sang de même qui ne doivent avoir qu'un porte-queue. Jaucourt, gouverneur de M. de Charolois, et un gentilhomme à lui portèrent la sienne. Les princes ne menèrent point les princesses non plus qu'ils avaient fait à Saint-Denis; la duchesse de Berry fut menée par Coettenfao et le chevalier d'Hautefort, son chevalier d'honneur et son premier écuyer, et sa queue portée par le comte Roucy, Biron et Montendre, les mêmes qu'à Saint-Denis; mademoiselle de Bourbon menée par Blansac eut sa queue fort inégalement portée, par le comte de Roye, fils de Roucy et neveu de Blansac, et par l'Aigle, fils de la dame d'honneur de madame la Duchesse, sa mère. Mademoiselle de Charolois, menée par le comte d'Uzès, eut sa queue portée par Châteaurenaud et d'Angennes. Le clergé gagna d'être salué séparément de l'autel et immédiatement avant le catafalque qui reçut deux saluts à cause des deux corps. Mesdemoiselles de Bourbon n'eurent qu'un salut ensemble, comme étant de même rang. Le père Gaillard fit une belle oraison funèbre. Le cardinal de Noailles officia. Sa personne seule était en ornemens violets, parce que les cardinaux n'en portent jamais de noirs: précision d'orgueil qui monte jusqu'à l'autel. Il donna un superbe dîner aux princes et aux princesses du deuil, et aux principales dames. M. et madame la duchesse de Berry le firent mettre en table. En retournant à Versailles, M. le duc de Berry alla voir M. le Duc à l'hôtel de Condé, qui n'était pas encore en état de sortir de sa chambre. La chambre des comptes fit faire le mardi 24 mai un grand service à la Sainte-Chapelle, pour M. et madame la Dauphine. Le père la Rue fit l'o-

raison funèbre qui fut assez belle. On fut étonné qu'il s'en fût chargé après ce qui lui était arrivé à la mort de cette princesse; indépendamment de cet évènement la fonction n'était guère celle d'un confesseur.

CHAPITRE XXV.

Je vais passer quelques semaines à la Ferté. — Causes de ce voyage. — Ma situation à la cour. — Chalais vient d'Espagne pour arrêter un cordelier en Poitou. — Ce qu'il devient. — Horreurs renouvelées sur M. le duc d'Orléans. — Adresse d'Argenson. — La marquise de Gesvres demande que son mariage soit cassé pour cause d'impuissance. — Départ des généraux. — Villars en Flandre. — Harcourt et Besons sur le Rhin. — Berwick aux Alpes. — Pienne en Catalogne. — Bissy épouse mademoiselle Chauvelin. — Abbé de Sainte-Croix. — Comminges. — Sa famille. — Son caractère. — Sa mort. — Sa dépouille. — Plusieurs morts. — Rohan, évêque de Strasbourg, fait cardinal. — La Loire débordée. — Le duc de Fronsac sort de la Bastille.

Retournons maintenant sur nos pas, c'est-à-dire à ce voyage de Marly où les plaisirs recommencèrent comme je l'ai dit avant que l'enterrement de la France fut fait à Saint-Denis. On a vu l'inquiétude de mes amis sur ma conduite unique avec M. le duc d'Orléans. Elle ne fit que s'augmenter. Je ne pus me rendre à leurs avis, que je pris long-temps pour des faiblesses de cour. A la fin leur concert, sans avoir pu se concerter pour la plupart, me fit faire des réflexions, sans toutefois mépriser moins les menaces de la colère du roi et du dépit de madame de Maintenon, que je ne pus croire tels qu'ils m'en voulaient persuader, parce que je ne pouvais comprendre que moi de plus ou de moins avec M. le duc d'Or-

léans que tout homme et de toute espèce fuyait sans ménagement et avec l'indécence la plus marquée, pût le rendre ou moins abandonné ou moins coupable aux yeux du monde. C'était pourtant ce dernier point qui faisait mon crime et la peine où étaient les deux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, le chancelier et mes autres amis et amies. J'ai déjà dit que mon extrême douleur de la perte du Dauphin avait éclaté. Elle éclatait encore par ma retraite et ma tristesse; elle m'avait trahi. On se douta, et à la fin on démêla en gros la grandeur de ma perte; on hasarda de m'en parler en me faisant compliment, car j'en reçus peu-à-peu malgré moi d'une infinité de gens qui la plupart vinrent chez moi où j'étais porte close le plus que je pouvais, et qui me rencontrant me disaient qu'ils y étaient venus pour me témoigner la part qu'ils prenaient à la grande perte que j'avais faite. J'avais beau détourner, écarter, répondre enfin avec la brièveté d'un homme qui glisse et qui ne veut point entendre, je ne persuadai personne, et il demeura pour constant à la cour et d'une manière publique que j'avais lieu d'être fort affligé comme un homme qui a perdu la plus grande et la plus certaine fortune.

Cette idée qui en peu de temps devint générale, et qui est de celles qu'on ne fortifie jamais mieux que lorsqu'on entreprend de les combattre, ne cadrait pas en moi avec celle qui ne l'était pas moins devenue, du prétendu crime de M. le duc d'Orléans que le duc du Maine répandait de tout son art, et que madame de Maintenon soutenait de toute sa haine, de toutes ses affections, de toute sa puissance. J'étais trop connu pour qu'on pût imaginer que quelque considération ni quelque nécessité que ce pût être vînt jamais à bout de me ployer à voir celui que je soupçonnerais d'un forfait si exécrable, combien moins de vivre avec lui tous les jours en inti-

mité et de braver par cette conduite, dont la singularité m'était pour le moins inutile, le cri public, appuyé de toute la faveur et de toute l'autorité qui réduisaient le prince, que je voyais sans cesse, à la solitude la plus entière et la plus humiliante au milieu du monde et de la cour, et dans le sein de sa plus proche famille. J'étais aussi trop avant avec le prince que tous les cœurs pleuraient, avec tout ce qui l'environnait de plus intime, et d'autre part avec celui que de si puissantes raisons d'intérêt et de haine voulaient résolument écraser de ce crime, pour qu'il fût possible que je ne me doutasse de rien à son égard, pour peu qu'il y eût quelque apparence même légère de soupçons, ce qui était manifestement détruit par ma conduite avec lui, que ne detruisait point celle du peu d'autres intimes entours du Dauphin, qui n'ayant nulle habitude avec M. le duc d'Orléans ne changeaient rien en cette occasion à leur conduite avec lui.

M. de Beauvilliers, comme je l'ai remarqué, avait dans tous les temps évité de le voir, et M. de Chevreuse ne le voyait que de loin en loin et toujours à des heures particulières, et c'était donc le contraste que ma conduite faisait avec l'opinion régnante et dominante et la brèche qu'elle pouvait lui faire chez tous les gens indifférens, raisonnables et raisonnant, qui choquait directement l'intérêt si cher de M. du Maine, et la volonté si déployée de madame de Maintenon. C'est ce que mes amis voyaient clairement, c'est ce qu'ils me faisaient sentir tant qu'ils pouvaient, c'est ce que je fus quelque temps à ne vouloir pas croire, c'est ce que j'aperçus enfin très directement, et que je méprisai aussi parfaitement. Ce n'est pas que j'ignorasse le danger de me les attirer, et que je ne visse le roi derrière eux en croupe, et tout à leur disposition, mais je ne crus pas que mon intime liaison avec M. le duc d'Orléans dût par

frayeur et par bassesse leur servir d'un nouveau poids pour l'accabler par mon changement de conduite. J'étais plus qu'en tout abri de lui être associé dans les clameurs élevées contre lui; je n'avais donc à craindre que des querelles d'Allemand pour m'éloigner et me perdre sous d'autres prétextes, et je me résolus à en courir les risques, en évitant avec soin et sagesse toute prise sur moi. Je fus plusieurs fois averti que le roi était mécontent, tantôt de m'avoir vu de ses fenêtres dans les jardins avec son neveu, tantôt que madame de Maintenon était surprise de ce que seul en toute la cour j'osais l'aborder et le voir. Elle-même et M. du Maine, qui se cachait sous ses ailes, étaient bien aises de me faire revenir ces choses pour m'inquiéter et pour me faire changer à l'égard de M. le duc d'Orléans, et cela dura entre les deux voyages de Marly, et augmenta fort durant le second qui est celui dont je parle, et pendant lequel se fit l'enterrement à Saint-Denis, parce que l'éclat des cris et des insultes du peuple au convoi et les échos du monde et de la cour redoublèrent, et que Marly est fait de façon qu'on me voyait à découvert tous les jours avec M. le duc d'Orléans. Tant fut procédé enfin que, quelque temps après l'enterrement et sur la fin du voyage de Marly, M. de Beauvilliers me pressa d'aller à la Ferté, même avant le retour à Versailles, et de laisser de loin conjurer l'orage qu'il voyait se former contre moi.

Je résistai quelques jours, mais il vint un matin trouver madame de Saint-Simon pendant que j'étais à la messe du roi, à qui il dit qu'il savait très précisément que madame de Maintenon allait éclater contre moi, et que, sans en alléguer nulle cause, j'allais être chassé, si de moi-même je ne me retirais pour un temps. Tout de suite il se chargea de m'avertir du train que les choses prendraient à mon égard, et de m'avertir de revenir dès qu'il y verrait

sûreté. Il pria en même temps madame de Saint-Simon de penser à une sorte de langage de chiffres, pourtant sans chiffres, dont elle se pût servir pour me faire entendre ce qu'il lui dirait de me mander pendant mon absence, et la conjura que cela fût fait dans la journée pour me faire partir le lendemain comme ayant à la Ferté une affaire pressée qui m'y demandait, et que lui se chargeait de le dire au roi et de lui faire trouver bon que je n'achevasse pas les quatre ou cinq jours qui restaient à demeurer à Marly. Je le trouvai encore en rentrant chez moi. L'alarme bien plus vive où je le vis me fit moins d'impression que ses manières de parler absolues et déterminées, et l'air d'autorité avec lequel il s'expliqua. Rien n'était moins de son caractère, et depuis des années rien de si nouveau avec moi. Le secret d'autrui était chez lui impénétrable. Son ton et son expression me firent sentir ce qu'il ne disait pas, et me parurent pris exprès pour, sous un conseil si vif, si pressé, si fort impératif, me montrer un ordre qu'il n'avait pas la liberté d'avouer. Madame de Saint-Simon et moi ne vîmes pas lieu à une plus longue défense. J'employai le reste du jour à répandre doucement la prétendue nécessité de mon voyage, à faire ma cour à l'ordinaire, à voir M. et madame la duchesse d'Orléans, et à me disposer à partir, comme je fis le lendemain matin. Je ne vis jamais changer si promptement un visage très austère en un très serein comme fit celui du duc, sitôt que j'eus lâché la parole de partir. Jamais il ne m'en a dit davantage là-dessus, et je suis toujours demeuré persuadé que le roi ou madame de Maintenon me l'avaient envoyé, et lui avaient dit que je serais chassé, si suivant son conseil je ne me chassais pas de bonne grâce. Mon départ ni mon absence ne firent aucun bruit, personne n'y soupçonna rien. Je fus soigneusement instruit, mais toujours en énigme de conseil, de

l'état où j'étais pour demeurer ou revenir. J'ignorai de même ce qui fit mon retour, qui me fut mandé de même. Mon absence fut d'un mois ou cinq semaines, et j'arrivai droit à la cour, où je vécus avec M. le duc d'Orléans tout comme j'avais fait auparavant.

Il n'était pas au bout de ses malheurs. C'était trop que de s'être rendu par un trop bon mot ces toutes-puissantes fées implacables. Chalais, l'homme à tout faire de la princesse des Ursins, fut dépêché par elle pour un voyage si mystérieux que l'obscurité n'en a jamais été éclaircie. Il fut dix-huit jours en chemin, inconnu, cachant son nom, et passa à deux lieues de Chalais où étaient son père et sa mère sans leur donner signe de vie, quoique fort bien avec eux. Il rôda secrètement en Poitou, et enfin y arrêta un cordelier de moyen âge dans le couvent de Bressuire, qui s'écria : « Ah ! je suis perdu »! quand il se vit arrêté. Chalais le conduisit dans les prisons de Poitiers, d'où il dépêcha à Madrid un officier de dragons qu'il avait amené avec lui, et qui connaissait ce cordelier dont on n'a jamais su le nom, mais bien qu'il était effectivement cordelier, revenant de plusieurs lieux d'Italie et d'Allemagne, et même de Vienne. Chalais poussa à Paris, vint à Marly chez Torcy, le 27 avril, un mercredi que le roi avait pris médecine. Torcy le mena l'après-dîner dans le cabinet du roi, avec lequel il fut une demi-heure, ce qui retarda d'autant le conseil d'état, et Chalais s'en alla aussitôt à Paris. Tant d'apparat n'était pas fait pour n'en pas tirer parti, et Chalais n'avait pas été prostitué au métier de prévôt après un misérable moine, sans en espérer un grand fruit. Tout fut incontinent après rempli des bruits les plus affreux contre M. le duc d'Orléans qui, par ce moine, qui toutefois était bien loin lors de la mort de nos princes, les avait empoisonnés, et prétendait bien en empoisonner d'autres. En un

instant, Paris retentit, de ces horreurs; la cour y applaudit, les provinces en furent inondées, et tôt après les pays étrangers avec une rapidité incroyable, et qui montrait à découvert la préparation du complot, et une publicité qui pénétra jusqu'aux autres. Madame des Ursins ne fut pas moins bien servie en Espagne là-dessus que M. du Maine et madame de Maintenon en France. Ce fut un redoublement de rage affreux. On fit venir le cordelier pieds et poings liés à la Bastille, où il fut livré uniquement à d'Argenson.

Ce lieutenant de police rendait compte au roi directement de beaucoup de choses au désespoir de Pontchartrain, qui, ayant Paris et la cour dans son département de secrétaire d'état, crevait très inutilement de dépit de se voir passer par le bec des plumes secrètes et importantes qui faisaient de son subalterne une espèce de ministre plus craint, plus compté, plus considéré que lui, et qui s'y conduisit toujours de façon à s'acquérir des amis en grand nombre, et des plus grands, et à se faire fort peu d'ennemis et encore dans un ordre obscur ou infime. M. le duc d'Orléans laissa tomber cette pluie à verse faute de pouvoir l'arrêter. Elle ne put augmenter la désertion générale; il s'accoutumait à sa solitude, et comme il n'avait jamais ouï parler de ce moine, il n'en eut pas aussi la plus légère inquiétude. Mais d'Argenson, qui l'interrogea plusieurs fois et qui en rendait directement compte au roi, fut assez adroit pour faire sa cour à M. le duc d'Orléans de ce qu'il ne trouvait rien qui le regardât, et des services qu'il lui rendait là-dessus auprès du roi. Il vit en habile homme la folie d'un déchaînement destitué de tout fondement, dont l'emportement ne pouvait empêcher M. le duc d'Orléans d'être un prince très principal en France pendant une minorité que l'âge du roi laissait voir d'assez près, et il sut profiter du mystère que lui

offrit son ministère pour se mettre bien avec lui de plus en plus, car il l'avait soigneusement, quoique secrètement, ménagé de tout temps, et cette conduite, comme on le verra dans son temps, lui valut une grande fortune.

Ce cordelier demeura près de trois mois à la Bastille sans parler à qui que ce soit qu'à d'Argenson, après quoi Chalais, prévôt de madame des Ursins, le ramena lui-même de Paris en Ségovie, où il fut enfermé dans une tour tout au haut du château, d'où il avait la plus belle vue du monde, et dont l'élévation à pic est la même que celle des tours de Notre-Dame de Paris, du côté où il était. Il y était encore plein de santé et ne parlant à personne, dix ans après, lorsque j'allai voir ce beau château. J'y appris qu'il jurait horriblement contre la maison d'Autriche et les ministres de la cour de Vienne, avec des emportemens furieux de ce qu'ils le laissaient pourrir là; qu'il ne lisait que des romans, qu'il demandait à celui qui avait soin de lui; et qu'il vivait là avec tout le scandale que quatre murailles peuvent permettre à un scélérat. On prétendit qu'il avait fait son marché pour empoisonner le roi d'Espagne et les infans. Ses fureurs contre Vienne sembleraient favoriser cette opinion. Elle a prévalu dans les esprits les plus sages delà et deçà des Pyrénées; mais le mystère de toute cette affaire étant demeuré mystère, je me garderai d'en porter un jugement qui ne pourrait être certain, ni même indiquer de fondement. Ce malheureux est mort longtemps depuis mon retour d'Espagne, et dans sa même prison. Chalais fit sans doute sa cour aux deux fées, de s'être chargé d'une fonction si pénible et si peu décente à un homme de sa qualité. Si elle servit, comme elles le prétendirent sans doute, à donner plus de poids au mystère, et à leurs exécrables interprétations, ce voyage ne réussit pas dans le monde, quoique si emmuselé

par elles, à celui qui s'était ravallé à leur servir de prévôt.

Il arrive assez souvent que les évènemens les plus tristes sont suivis de quelque farce imprévue qui divertit le public lorsqu'il y pense le moins. La maison du duc de Tresmes en fournit une qui fit un étrange éclat, et qui amusa beaucoup le monde. Il avait marié son fils aîné à mademoiselle Maserani, comme je l'ai marqué en son temps. C'était la fille unique d'un maître des requêtes qui avait des biens immenses, qui n'avait plus ni père ni mère, qui était sous la tutelle de l'abbé Maserani, frère de son père lorsqu'elle se maria, et dont les Caumartin, frères de sa mère, amis intimes du duc de Tresmes de tout temps, avaient fait le mariage. Elle n'était plus enfant lorsqu'il se fit. Avec ses richesses, elle crut qu'elle allait être heureuse; elle ignorait que ce n'était pas le sort des femmes des Potiers. Madame de Revel, veuve sans enfans, et sœur peu riche du duc de Tresmes, vint loger chez lui pour gouverner sa belle-fille, qui ne se trouva pas facile à l'être, ni la tante bien propre à cet emploi. Des mésaises on en vint aux humeurs, puis aux plaintes, après aux querelles et aux procédés, enfin aux expédiens. La jeune femme avait plus d'esprit que les Gesvres, elle sut mettre toute sa famille dans ses intérêts, jusqu'aux Caumartin qui s'embrouillèrent enfin avec les Gesvres. Elle s'enfuit chez la vieille Vertamont, sa grand'mère maternelle, qui l'avait élevée, et qui en était idolâtre, et de cet asyle fit signifier une demande de cassation de son mariage pour cause d'impuissance. Les factums de part et d'autre mouchèrent. On peut juger ce qu'une telle matière fournit, et quelle source d'ordures et de plaisanteries. L'affaire se plaida à l'officialité. Le marquis de Gesvres prétendit n'être point impuissant, et comme c'était chose de fait, il fut ordonné qu'il serait visité par des chirurgiens, et elle par des matro-

nes, nommés par l'officialité, pour y faire leur rapport, et tous deux en effet furent visités. Il serait difficile de rendre les scènes que cette affaire produisit. Les gens connus et même distingués allaient s'en divertir aux audiences, on y retenait des places dès le grand matin, on s'y portait, et de là des récits qui faisaient toutes les conversations. Les pauvres Gesvres en pensèrent mourir de dépit et de honte, et se repentirent bien de s'être engagés en un pareil combat. Il dura long-temps et toujours avec de nouveaux ridicules, et ne finit qu'avec la vie de la marquise de Gesvres. On se persuadait malignement qu'elle n'avait pas tout le tort, et son mari en a confirmé la pensée en ne songeant pas à se remarier depuis plus de trente ans. Il y a suppléé par son frère qui a des enfans de la fille aînée du maréchal de Montmorency.

Les généraux partirent chacun pour l'armée qu'ils devaient commander, ainsi que les officiers-généraux et particuliers qui devaient y servir : Villars pour la Flandre, Harcourt et Besons pour le Rhin, Berwick pour le Dauphiné et les Alpes; et Fiennes, lieutenant-général, remplaça en Catalogne le duc de Noailles qu'on ne songea pas à faire servir.

Bissy, fils du lieutenant-général et petit-fils d'un de ces légers chevaliers de l'ordre de M. de Louvois en 1688, épousa la fille de Chauvelin, conseiller d'état. Il vit bientôt après son oncle dans une éclatante fortune, et longues années après en toute puissance, et les sceaux entre les mains du frère de sa femme qui finit comme Icare, et de ces deux fortunes si proches de Bissy il n'en attrapa rien.

Meuse, de la maison de Choiseul, épousa la fille de Zurlauben, tué lieutenant-général distingué, et de la sœur de Sainte-Maure.

L'abbé de Sainte-Croix mourut à plus de quatre-vingt-dix ans. Il avait six abbayes, un prieuré, un petit gou-

vernement, les chiens du roi pour le chevreuil. Il était fils du célèbre Molé, premier président et garde des sceaux, et n'avait jamais été que maître des requêtes, ni songé qu'à chasser et à se divertir de toutes les façons jusqu'à sa mort, dans une santé parfaite. Il venait de temps en temps faire sa cour au roi, qui toujours lui parlait et le distinguait, en considération des grands services de son père que le roi n'a jamais oubliés, et qui ont toujours solidement porté sur tous ceux de ce nom.

Deux hommes d'une grosseur énorme, de beaucoup d'esprit, d'assez de lettres, d'honneur, et de valeur, tous deux fort du grand monde, et tous deux plus que fort libertins, moururent en ce même temps, et laissèrent quelque vide dans la bonne compagnie : Cominges fut l'un, et l'autre, la Fare. Cominges était fils et neveu paternel de Guitaut et de Cominges, tous deux gouverneurs de Saumur, tous deux capitaines des gardes de la reine-mère, tous deux chevaliers de l'ordre en 1661, tous deux très affidés du gouvernement, tous deux employés aux exécutions de confiance les plus délicates. Guitaut mourut subitement au Louvre à quatre-vingt-deux ans, en 1663, sans avoir été marié. Cominges, son neveu, son survivancier, et père de celui dont il s'agit ici, fut un homme important toute sa vie. Il fut envoyé en 1646, vers M. le Prince, en Flandre, chargé d'arrêter et de conduire à Sedan, en août 1648, le fameux conseiller Broussel ; l'année suivante, d'arrêter les officiers suspects du régiment de la reine; et la même année, de faire passer par les armes 1er et 8 juin, Chambret et d'autres officiers de Bordeaux. Lui et son oncle arrêtèrent au Palais-Royal les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, 18 janvier 1650. Il arrêta aussi du Dognon, connu depuis qu'il se fit faire maréchal de France, pour rendre Brouage, sous le nom

du maréchal Foucauld. Cominges prit l'année 1650, en avril, Saumur, sur Dumont qui s'en était saisi pour M. le Prince, et commanda en 1652 et 1653 en Italie, en l'absence du comte d'Harcourt, et en Catalogne. Il alla depuis ambassadeur en Angleterre, en Portugal, et mourut en mars 1670, à cinquante-sept ans.

Il avait épousé la fille d'Amalby, conseiller au parlement de Bordeaux. Sa mère valait encore moins, comme toutes celles de ces Cominges, hors une ou deux. Ils portaient en plein les armes et le nom de Cominges, et se prétendaient être descendus des comtes de ce nom. Ils n'en ont pourtant jamais pu en aucun temps prouver aucune filiation ni jonction, et on ne sait quels ils étaient avant 1440. Cominges son fils ne servit guère que volontaire et toujours aide-de-camp du roi qui, malgré ses mœurs et son peu d'assiduité, ne le voyait jamais sans lui parler et le traiter avec distinction et familiarité à cause de la reine-mère. Les courtisans, pendant les campagnes du roi, appelèrent par plaisanterie les bombes et les mortiers du plus gros calibre des Cominges, et si bien que ce nom leur est demeuré dans l'artillerie. Cominges trouvait cette plaisanterie très mauvaise, et ne s'y accoutuma jamais. Il était fort grand et de très bonne mine. Il passait pour avoir épousé secrètement mademoiselle Dorée, qui avait été fille d'honneur de madame la Duchesse, et qui, depuis qu'elle ne l'était plus, logeait chez sa sœur, femme de Tambonneau, président en la chambre des comptes, et long-temps ambassadeur en Suisse, fils de la vieille Tambonneau si fort du grand monde, et de laquelle j'ai parlé.

Cominges n'avait qu'un frère qui était un fort honnête garçon, qui avait servi sur mer et sur terre, qui avait de l'esprit, qui s'attacha fort d'amitié au comte de Toulouse. Il avait été fort du grand monde et bien voulu

partout. Il se retira les dernières années de sa vie qu'il passa dans une grande piété. Il était chevalier de Malte et avait une commanderie et une abbaye. Leur sœur, vieille fille de beaucoup d'esprit aussi, de vertu et assez du monde, voulut faire une fin, comme les cochers. Elle épousa la Traisne, premier président du parlement de Bordeaux, qui était un très digne magistrat fort ami de mon père, dont elle fut la seconde femme, et n'en eut point d'enfans. Le gouvernement de Saumur fut donné à d'Aubigny, neveu de l'archevêque de Rouen et cousin prétendu de madame de Maintenon, quoique tout jeune et ce gouvernement fort gros, et indépendamment de celui de la province. Cominges l'avait eu à la mort de son père.

La Fare fut l'autre démesuré en grosseur. Il était capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, après l'avoir été de Monsieur, et croyait avec raison avoir fait une grande fortune. Qu'aurait-il dit s'il avait vu celle de ses enfans : l'un avec la Toison et le Saint-Esprit, l'autre très indigne évêque duc de Laon? Il avait trop d'esprit pour qu'il n'en eût pas été honteux. La Fare était un homme que tout le monde aimait, excepté M. de Louvois, dont les manières lui avaient fait quitter le service. Aussi souhaitait-il plaisamment qu'il fût obligé de digérer pour lui. Il était grand gourmand; et au sortir d'une grande maladie, il se creva de morue et en mourut d'indigestion. Il faisait d'assez jolis vers, mais jamais en vers ni en prose rien contre personne. Il dormait partout les dernières années de sa vie. Ce qui surprenait c'est qu'il se réveillait net, et continuait le propos où il le trouvait, comme s'il n'eût pas dormi.

Rouillé, président en la chambre des comptes des ambassadeurs, duquel j'ai parlé plusieurs fois, où il avait toujours fort bien fait, fut trouvé mort dans son lit à

Paris par ses valets allant l'éveiller le matin du 30 mai. Il s'était couché en bonne santé ayant soupé chez la princesse d'Espinoy. C'était un homme sec et sobre autant que son frère le conseiller d'état était gourmand, ivrogne et débauché, et aussi sage que l'autre l'était peu.

Le duc d'Uzès perdit aussi son frère l'abbé d'Uzès, son frère, chanoine de Strasbourg.

Le dimanche 29 mai, il arriva un courrier de Rome avec la nouvelle d'une promotion de onze cardinaux que le pape venait de faire : c'était celle des couronnes, dans laquelle le cardinal de Rohan fut compris. Ce fut le plus beau cardinal du sacré collège; aussi était-il le fils de l'amour. Mais sa mère n'en eut pas la joie, peut-être en eut-elle la douleur où elle était. C'est de quoi il ne nous appartient pas de juger.

Le débordement de la Loire désola encore cette année l'Orléanais et la Touraine, noya beaucoup de gens et de bestiaux, et entraîna quantité de maisons. C'étaient les fruits du crédit qu'avait eu la Feuillade du temps de Chamillart, comme je l'ai remarqué en son temps.

Le duc de Richelieu, qui avait fait mettre son fils le duc de Fronsac à la Bastille, il y avait quelque temps, paya ses dettes et l'en fit sortir le croyant bien corrigé.

CHAPITRE XXVI.

Naissance de l'infant don Philippe. — L'empereur couronné roi de Hongrie à Presbourg. — Vendôme en Espagne. — Sa mort. — Il est enterré à l'Escurial. — Quelques détails sur le lieu de sa sépulture. — Mort de Harlay. — Son dernier bon mot. — Singularité du roi sur ses ministres. — Course d'un gros parti

en Espagne. — Trève publiée entre la France et l'Angleterre. — Porto-Ercole pris par les ennemis. — La Badie rend le Quesnoy. — Il est mis à la Bastille. — Broglio défait dix-huit cents chevaux ennemis. — Négociation sans résultat avec la république de Venise.

On eut la nouvelle que la reine d'Espagne était accouchée le 6 juin d'un prince à Madrid, qu'on nomma don Philippe, et que le 22 mai l'empereur avait été couronné roi de Hongrie à Presbourg avec grande magnificence.

Vendôme triomphait en Espagne, non des ennemis de cette couronne, mais des Espagnols et de nos malheurs. A son âge et à celui de ceux que nous pleurions, il se comptait expatrié pour le reste sa vie. Leur mort le rendit aux plus flatteuses espérances d'en revenir jouir à notre cour, et d'y redevenir un personnage qui y ferait de nouveau bien compter avec lui. L'altesse avait été un fruit aussi prompt que délicieux d'une si surprenante délivrance ; l'assimilation aux don Juan fut un autre coup sur coup qui acheva de l'enivrer des larmes de la France, où, porté sur ce nouveau piédestal, il projetait de venir faire le prince du sang en plein par le titre d'en avoir désespéré l'Espagne. Sa paresse, sa liberté de vie, ses débauches avaient prolongé son séjour sur la frontière, où il se trouvait plus commodément pour satisfaire à tous ses goûts qu'à Madrid, séjour où, bien qu'il ne se contraignît guère, il ne pouvait éviter quelque sorte de contrainte de représentation et de paraître à la cour. Il y arriva pour recevoir les profusions intéressées de la toute puissante princesse des Ursins ; mais, comme je l'ai remarqué, son dessein se bornait à l'altesse commune et au leurre plutôt qu'à l'effet bien établi des traitemens des deux don Juan qu'elle lui avait fait donner. Elle se hâta donc de faire expédier avec lui ce qui pour le militaire de-

mandait nécessairement sa présence, et de le renvoyer promptement à la frontière. Lui-même, comblé de distinctions où il n'avait osé prétendre, embarrassé de la solitude où le laissait l'extrême dépit des grands et des seigneurs de leur subite humiliation à son égard, et rappelé dans ses quartiers par sa paresse et ses infâmes délices, s'en retourna volontiers très promptement : il n'y avait rien à y faire. Les Autrichiens, étonnés et affaiblis du départ des Anglais, se trouvaient bien éloignés de l'offensive; et Vendôme, nageant dans les charmes de son nouveau sort, ne pensait qu'à en jouir dans une oisivité profonde, sous prétexte que tout n'était pas prêt pour commencer les opérations.

Pour être plus en liberté, il se sépara des officiers-généraux et alla s'établir avec deux ou trois de ses plus familiers et ses valets, qui faisaient partout sa compagnie la plus chérie, à Vignarez petit bourg, presque abandonné et loin de tout, au bord de la mer, dans le royaume de Valence, pour y manger du poisson tout son soûl. Il tint parole et s'y donna de tout à cœur joie près d'un mois. Il se trouva incommodé, on crut aisément qu'il ne lui fallait que la diète; mais le mal augmenta si promptement et d'une façon si bizarre, après avoir semblé assez long-temps n'être rien, que ceux qui étaient auprès de lui, en petit nombre, ne doutèrent pas du poison et envoyèrent aux secours de tous côtés. Le mal ne les voulut pas attendre; il redoubla précipitamment avec des symptômes étranges. Il ne put signer un testament qu'on lui présenta, ni une lettre au roi par laquelle il lui demandait le retour de son frère à la cour. Tout ce qui était autour de lui s'enfuit et l'abandonna, tellement qu'il demeura entre les mains de trois ou quatre valets des plus bas, tandis que les autres pillaient tout et faisaient leur main et s'en allaient. Il passa ainsi les deux ou trois der-

niers jours de sa vie sans prêtre, sans qu'il eût été seulement question d'en parler, sans aucun autre secours qu'un seul chirurgien. Les trois ou quatre valets demeurés auprès de lui, le voyant à la dernière extrémité, se saisirent du peu de choses qui restaient autour de lui, et, faute de mieux, lui tirèrent sa couverture et ses matelas de dessous lui. Il leur cria pitoyablement de ne le laisser pas mourir au moins à nu sur sa paillasse, et je ne sais s'il l'obtint. Ainsi mourut, le vendredi 10 juin, le plus superbe des hommes, et pour n'en rien dire davantage après avoir été obligé de parler si souvent de lui, le plus heureux des hommes jusqu'à ses derniers jours. Il avait cinquante-huit ans, sans qu'une faveur si prodigieuse et si aveugle ait pu faire autre chose qu'un héros de cabale d'un capitaine qui a été un très mauvais général, d'un sujet qui s'est montré le plus pernicieux, d'un homme dont les vices en tout genre ont fait en tout genre la honte de l'humanité. Sa mort rendit la joie et la vie à toute l'Espagne.

Aguilar, l'ami du duc de Noailles, revenu d'exil pour servir sous lui, fut fort accusé de l'avoir empoisonné, et se mit aussi peu en peine de s'en défendre qu'on s'y mit peu de faire aucune recherche. La princesse des Ursins, qui pour sa grandeur particulière avait si bien su profiter de sa vie, ne profita pas moins de sa mort. Elle sentit sa délivrance d'un nouveau don Juan à la tête des armées d'Espagne, qui n'y était plus en refuge et en asile, souple par nécessité sous sa main, mais qui au contraire, délivré de tout ce qui l'y avait relégué, recouvrait en plein toutes ses anciennes forces en France, d'où il tirerait toute sorte d'autorité et de protection. Elle ne se choqua pas du tout de la joie qui éclata sans contrainte, ni des discours les plus libres de la cour, de la ville, de l'armée, de toute l'Espagne; et par conséquent le roi et la reine n'en firent aussi aucun semblant. Mais pour soute-

nir ce qu'elle avait fait, et faire à bon marché sa cour à M. du Maine, à madame de Maintenon, au roi même, elle fit ordonner que le corps de ce monstre hideux de grandeur et de fortune serait porté à l'Escurial. C'était combler la mesure des plus grands traitemens. Il n'était point mort en bataille, et de plus on ne voit aucun particulier enterré à l'Escurial, comme il y en a plusieurs à Saint-Denis. Cet honneur fut donc déféré à ceux qui venaient d'être donnés à sa naissance. C'est aussi ce qui enfla M. du Maine jusqu'à ne pouvoir s'en contenir. Mais en attendant que je parle du voyage que je fis à l'Escurial, si j'ai assez de vie pour pousser ces Mémoires jusqu'à la mort de M. le duc d'Orléans, il faut expliquer ici cette illustre sépulture.

Le panthéon est le lieu où il n'entre que les corps des rois et des reines qui ont eu postérité. Un autre lieu séparé, non de plain-pied, mais proche, fait en bibliothèque, est celui où sont rangés les corps des reines qui n'ont point eu de postérité, et des infans. Un troisième lieu, qui est comme l'antichambre de celui-ci, s'appelle proprement pourissoir, quoique ce dernier en porte aussi improprement le nom. Il n'y paraît que les quatre murailles blanches avec une longue table nue au milieu. Ces murs sont fort épais; on y fait des creux où on met un corps dans chacun, qu'on muraille par-dessus, en sorte qu'il n'en paraît rien. Quand on juge qu'il y a assez long-temps pour que tout soit consommé et ne puisse plus exhaler d'odeur, on rouvre la muraille, on en tire le corps, on le met dans un cercueil qui en laisse voir quelque chose par les pieds. Ce cercueil est couvert d'une étoffe riche, et on le porte dans la pièce voisine. Le corps du duc de Vendôme était encore depuis neuf ans dans cette muraille lorsque j'entrai dans ce lieu, où on me montra l'endroit où il était, qui était uni comme le reste des quatre murs et

sans aucune marque. Je m'informai doucement aux moines chargés de me conduire et de me faire les honneurs dans combien il serait transporté dans l'autre pièce. Ils ne répondirent qu'en évitant de satisfaire cette curiosité, en laissant échapper un air d'indignation, et ne se contraignirent pas de me laisser entendre qu'on ne songeait point à ce transport, et que, puisque l'on avait tant fait que de l'emmurailler, il y pourrait demeurer. Je ne sais ce que M. du Maine fit du testament non signé qui lui fut envoyé et dont il fit son affaire, mais il ne put obtenir du roi aucune démonstration en faveur de M. de Vendôme, ni le retour du grand-prieur qui demeura à Lyon jusqu'à la mort du roi. Le roi prit le deuil quelques jours en noir. Madame de Vendôme recueillit les grands avantages qui lui avaient été faits par son contrat de mariage, dont Anet et Dreux ont passé d'elle à madame du Maine, et les autres terres réparties de même aux autres héritiers de la duchesse de Vendôme après elle; mais le roi reprit aussitôt Vendôme et ce qui se trouva de réversible à la couronne. Le grand-prieur ne prétendit rien et n'eut rien aussi, comme exclus de tout héritage par ses vœux de l'ordre de Malte. On paya les créanciers peu-à-peu, et les valets devinrent ce qu'ils purent. Il n'est pas encore temps de parler de ce que devint Albéroni. Ce fut à-peu-près en ce temps-ci que la reine, n'ayant plus de filles ni de menines, prit des dames du palais, à-peu-près comme celles de madame la Dauphine et de la reine.

Harlay, ci-devant premier président, dont j'ai eu tant d'occasions de parler, mourut à Paris fort peu de temps après. Je n'ai plus à le faire connaître. J'ajouterai seulement l'humiliation où fut réduit ce superbe cynique. Il loua une maison dont la muraille du jardin était mitoyenne à celui des Jacobins du faubourg Saint-Germain, mais

dans la rue de l'Université, qui n'était point à eux comme celles de la rue Saint-Dominique et de la rue du Bac, où pour les mieux louer ils donnent des portes dans leur jardin, et ces mendians en tirent 50,000 liv. de rente. Harlay, accoutumé à l'autorité, leur demanda une porte dans leur jardin. Il fut refusé. Il insista, leur fit parler et ne réussit pas mieux. Cependant on leur fit entendre que, encore que ce magistrat naguère si puissant ne pût plus rien par lui-même, il avait un fils et un cousin conseillers d'état, auxquels ils ne pouvaient se promettre de n'avoir jamais affaire, et qui, sans se soucier de la personne, pourraient bien par orgueil leur faire sentir leur mécontentement. L'argument d'intérêt est le meilleur avec les moines. Ceux-ci se ravisèrent. Le prieur, accompagné de quelques notables du couvent, alla faire excuse à Harlay et lui dire qu'il était le maître de faire percer la porte. Harlay, toujours lui-même, les regarda de travers, répondit qu'il s'était ravisé et qu'il s'en passerait. Les moines, fort en peine du refus, insistèrent; il les interrompit et leur dit : « Voyez-vous, mes pères, je suis petit-fils d'Achille du Harlay, premier président du parlement, qui a si bien servi les rois et l'état, et qui, pour soutenir la cause publique, fut traîné à la Bastille où il pensa être pendu par ces scélérats de ligueurs; il ne me convient donc pas d'entrer ni d'aller prier Dieu chez des gens de la robe de votre Jacques Clément ». Et tout de suite il leur tourna le dos et les laissa confondus. Ce fut son dernier trait. Il tomba dans l'ennui et dans la misère des visites; et comme il conservait toujours toutes ses mêmes manières de gravité empesée, de complimens de fausse humilité, de discours recherchés, d'orgueil le plus incommode, il désolait tous ceux qu'il allait voir, et il allait jusque chez des gens qui s'étaient souvent morfondus dans ses antichambres. Peu-à-peu des apoplexies légères mais fréquentes lui embar-

rassèrent la langue, en sorte qu'on avait grande peine à l'entendre et lui beaucoup à parler. En cet état il ne cessait point de visiter, et ne s'apercevait point qu'il trouvait beaucoup de portes fermées. Il mourut enfin dans cette misère et dans le mépris, au grand soulagement du peu qui par proximité le voyait, surtout de son fils et de son domestique.

Une bagatelle ne doit pas être oubliée ici, qui montrera combien le roi avait soin de tenir ses ministres de court. Le comte d'Uzès, qui, depuis les funestes obsèques dont j'ai parlé et où je l'ai nommé, était allé en Espagne, s'était arrêté à Madrid sur la mort de M. de Vendôme, sous lequel il devait servir. A peine y fut-il huit jours, que le roi d'Espagne le renvoya au roi avec une lettre, par laquelle il lui demandait un général pour commander ses armées. De quatre généraux français qu'il lui nommait, il n'y en eut point de nommé, parce que le roi d'Epagne se ravisa bientôt et n'en voulut plus. Le comte d'Uzès arriva chez Torcy le 21 juin, à Marly, qui le mena au roi, lequel, après qu'ils furent sortis de son cabinet, passa chez madame de Maintenon, et y travailla avec Voysin et Desmarets ensemble, chose assez rare qu'il y travaillât avec deux en même temps. Pendant ce travail il arriva à Torcy un courrier d'Angleterre, attendu avec impatience, Torcy en alla porter les dépêches au roi. Voysin et Desmarets sortirent, et attendirent avec les courtisans que Torcy sortît à son tour. Cependant ils étaient ministres l'un et l'autre. Torcy très sûrement rendit compte de ces mêmes dépêches, le lendemain matin, au conseil d'état, en leur présence, et apparemment les lut entières, puisqu'elles étaient importantes; Voysin et Desmarets y en dirent leur avis, comme le duc de Beauvilliers et le chancelier, et Torcy même; peut-être, et il y a toute apparence, qu'étant rentrés

avec le roi, comme ils firent, dès que Torcy fut sorti, le roi lui-même leur dit ce qu'il venait d'apprendre. Mais ils n'en quittèrent pas moins la place à Torcy; le roi ne les retint point, et le courtisan, répandu dans les salons, fut témoin de cette cérémonie.

Le 17 juillet la trève fut publiée en Flandre entre la France et l'Angleterre, à la tête des troupes des deux couronnes. Dans le mois qui précéda, le prince Eugène avait envoyé près de deux mille chevaux faire une course en Champagne; ils pensèrent prendre l'archevêque de Reims qui faisait ses visites. Ils brûlèrent un faubourg de Vervins, passèrent près de Sainte-Menehould, firent beaucoup de désordre en Champagne et autour de Metz, passèrent la Meuse à Saint-Mihel, la Moselle à Pont-à-Mousson, emmenèrent grand nombre d'otages, et se retirèrent à Traherbach, sans que Saint-Frémont ni Coigny, détachés après chacun de leur côté, eussent pu les joindre.

Zumzungen, général de l'empereur, se rendit maître de Porto-Ercole après une belle défense du gouverneur.

Le prince Eugène ouvrit la tranchée devant le Quesnoy, la nuit du 20 au 21 juin, malgré l'inaction déclarée des Anglais, qui précéda la trève avec eux. Jarnac en apporta la capitulation au roi le 8 juillet à Marly. La Badie, qui y commandait, s'était rendu prisonnier de guerre avec sa garnison; il fut fort chargé de s'être mal défendu par le maréchal de Villars et par toute l'armée; il obtint la permission du prince Eugène de venir se justifier à la cour, mais en arrivant à Paris il fut mis à la Bastille. Broglio cependant défit dix-huit cents chevaux des ennemis, presque tous tués ou pris. Ces bagatelles soutenaient.

Emo, était à Paris depuis quelques mois, envoyé sans caractère par la république de Venise, pour tâcher d'accommoder la brouillerie causée par le choix

du cardinal Ottoboni, vénitien, pour être protecteur de France à Rome, et l'acceptation qu'il en avait faite contre la loi de sa patrie. Mais l'affaire n'était pas encore mûre, et il s'en retourna sans avoir rien obtenu.

CHAPITRE XXVII.

Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. — Rohan reçoit la calotte de cardinal. — Madame la grande-duchesse a une attaque d'apoplexie. — Le prince Eugène assiège Landrecies. — Combat de Denain. — Montesquiou prend Marchiennes. — Le prince Eugène lève le siège de Landrecies. — Villars prend Douai. — Guerre entre les cantons catholiques de la Suisse et les cantons protestans. — Ces derniers sont les plus forts. — Santiago au Cap-Vert brûlé par Cassart. — Echange du marquis de Villena et du prince de Cellamare avec Stanhope et Carpenter. — Mort du fils aîné du duc de Larocheguyon. — Plusieurs morts. — Albemarle, pris à Denain, renvoyé sur sa parole. — Conduite de M. de Soubise. — Sa fortune. — Sa famille. — Sa mort.

Le roi partit le mercredi, 13 juillet, de Marly après le conseil d'état, s'arrêta un peu à Versailles, alla coucher à Petit-Bourg et le lendemain à Fontainebleau. Il y donna le 20 du même mois au cardinal de Rohan la calotte rouge, qu'il avait reçue la veille de Rome, et qu'il lui vint présenter, et cinq jours après le bonnet que le camérier Bianchini lui avait apporté. Quelques jours auparavant, madame la grande-duchesse était tombée en apoplexie au Palais-Royal, où elle fut obligée de demeurer assez long-temps. M. et madame la duchesse d'Orléans l'y laissèrent lorsqu'elle fut hors de danger, et allèrent à Fontainebleau.

Le prince Eugène assiégea Landrecies. Le roi, piqué des avantages qu'il ne laissait pas de prendre quoique destitué du secours des Anglais, voulait en profiter, et trouvait fort mauvais que Villars laissât assiéger et prendre les places de la dernière frontière sans donner bataille pour l'empêcher. Villars en avait des ordres réitérés. Il mandait force gasconnades, il en publiait, mais il tâtonnait et reculait toujours, et manqua plus d'une occasion de prêter le collet au prince Eugène, dont quelques-unes furent si visibles, et même d'une apparence si avantageuse, que toute l'armée en murmura publiquement. Il cherchait, disait-il, les moyens de faire lever le siège de Landrecies, et le roi attendait tous les jours des courriers de Flandre avec la dernière impatience. Montesquiou vit jour à donner un combat avec avantage. Il était fort connu du roi pour avoir été long-temps major du régiment des gardes, inspecteur puis directeur d'infanterie, et beaucoup plus par ses intimes liaisons avec les valets de l'intérieur. Il dépêcha secrètement un courrier au roi avec un plan de son dessein, en lui marquant qu'il était sûr que Villars ne l'approuverait pas, et en représentant la nécessité de profiter des conjonctures. La réponse fut prompte. Il eut ordre de suivre, d'exécuter son projet, même malgré Villars, mais de faire cela par rapport à lui avec adresse. L'extrême mépris que le prince Eugène avait conçu du maréchal de Villars lui fit commettre une lourde faute, qui fut de s'éloigner de Marchiennes, et même de Denain où étaient ses magasins principaux, pour subsister plus commodément derrière l'Escaillon qui se jette dans l'Escaut près de Denain, qu'il avait retranché, et où il avait laissé dix-huit bataillons et quelque cavalerie. Sur ces nouvelles le maréchal Montesquiou pressa Villars d'y marcher.

Dans la marche, Montesquiou s'avança avec une

tête, quatre lieutenans-généraux et quatre maréchaux-de-camp, et envoya Broglio, depuis maréchal de France, avec la réserve qu'il commandait, enlever cinq cents chariots de pain destinés à l'armée ennemie, ce qu'il exécuta fort bien et avant l'attaque de Denain. Montesquiou avec cette tête de l'armée arriva devant Denain à tire d'aile, fit promptement ses dispositions, et attaqua tout de suite les retranchemens. Villars marchait doucement avec le gros de l'armée, déjà fâché d'en voir une partie en avant avec Montesquiou sans son ordre, et qui le fut bien davantage quand il entendit le bruit du feu qui commençait. Il lui dépêcha ordre sur ordre d'arrêter, de ne point attaquer, de l'attendre, le tout sans se hâter le moins du monde, parce qu'il ne voulait point de combat. Son confrère lui renvoya ses aides-de-camp, lui manda que le vin était tiré et qu'il fallait le boire, et poussa si bien ses attaques qu'il emporta les retranchemens, entra dans Denain, s'y rendit maître de toute l'artillerie et des magasins, tua beaucoup de monde, en fit noyer quantité en tâchant de se sauver, entre lesquels se trouva le comte de Donha qui y commandait. Il se mit ensuite en posture de s'y bien maintenir s'il prenait envie au prince Eugène de l'y attaquer, lequel arrivant avec son armée par l'autre côté de la rivière, fut témoin de l'expédition, recueillit les fuyards, et s'arrêta, parce qu'il ne crut pas pouvoir attaquer avec succès Denain emporté.

Tingries cependant, depuis maréchal de Montmorency, averti d'avance par Montesquiou, était sorti de Valenciennes, et avait si bien défendu un pont, qui était le plus court chemin du prince Eugène pour tomber sur le maréchal de Montesquiou, qu'il l'empêcha d'y passer, le força à prendre le grand tour par l'autre côté de la rivière, par où je viens de dire, et fit qu'il arriva trop tard. Villars, arrivant avec le reste de l'armée comme

tout était fait, enfonça son chapeau, dit merveilles aux tués et aux ennemis de là l'eau qui se retiraient, et dépêcha Nangis au roi qui avait été un des quatre maréchaux-de-camp de l'attaque, que Voysin mena au roi le mardi 26 juillet à huit heures du matin, et qui eut force louanges et 12,000 liv. pour sa course. Les ennemis y perdirent extrêmement, et le maréchal Montesquiou fort peu. Le fils unique du maréchal de Tourville y fut tué à la tête de son régiment, ce fut grand dommage. Il laissa sa sœur héritière qui fut depuis dame de madame la duchesse de Berry quand on lui en donna.

Villars, fort étourdi d'une action faite malgré lui, s'en voulait tenir là; mais Montesquiou sûr du roi se moqua de lui, détacha le soir même du combat, qui était le dimanche 24 juillet, Broglio avec douze bataillons sur Marchiennes où était le reste et la plus grande partie des magasins des ennemis, et le suivit en personne avec dix-huit autres bataillons et quelque cavalerie, sans que Villars osât s'y opposer formellement, après ce qui venait d'arriver. Il prit Saint-Amand en passant où il y avait huit cents hommes, et l'abbaye d'Hannon où il y en avait deux cents. Villars, aide-major du régiment des gardes et aide-major général de l'armée, arriva le dernier juillet à Fontainebléau avec force drapeaux, par qui on apprit qu'un fils d'Overkerke avait été tué à Denain, qui était officier-général fort estimé parmi les Hollandais. Le lundi 1er août, Artagnan arriva à une heure après-midi à Fontainebleau de la part du maréchal Montesquiou, son oncle, avec la nouvelle qu'il avait pris Marchiennes avec tout ce qui s'y était trouvé prisonnier de guerre. Il y avait dans la place six bataillons, un détachement de cinq cents hommes de la garnison de Douai, et le régiment de cavalerie entier de Waldec, qui allait joindre l'armée du prince Eugène, et qui n'en put sortir avant

d'y être enfermé; soixante pièces de canon; et, outre ce qu'il y avait de munitions de guerre et de bouche en magasins, cent cinquante bélandres qui en étaient chargées sur la rivière, six desquelles avaient chacune deux cents milliers de poudre, le tout sans avoir presque perdu personne à ce siège. Un fils du maréchal de Tessé avait été fort blessé à Denain à la tête du régiment de Champagne, et le marquis de Meuse à la tête du sien. . . . .

Montesquiou eut dans l'armée et à la cour tout l'honneur de ces deux heureuses actions, qui levèrent pour ainsi dire le sort dont nous étions si misérablement enchantés, qui parurent avec raison un prodige de la Providence, et qui mirent fin à tous nos malheurs. Montesquiou eut le sens d'être sage et modeste, de laisser faire le matamore à Villars qui se fit moquer de soi, de respecter la protection ouverte de madame de Maintenon, et de se contenter de la gloire, à laquelle personne ne se méprit. Ce fut à Fontainebleau un débordement de joie dont le roi fut si flatté qu'il en remercia les courtisans pour la première fois de sa vie. Le prince Eugène, manquant de pain et de toutes choses, leva aussitôt après le siège de Landrecies, et une désertion effroyable se mit dans ses troupes.

Le roi envoya ordre en même temps de faire le siège de Douai. Le samedi 10 septembre, Aubigny, ce prétendu cousin de madame de Maintenon qui venait d'avoir le gouvernement de Saumur, et qui était brigadier et colonel du régiment royal, arriva à Fontainebleau, et fut mené par Voysin dans le cabinet du roi après son souper. Il lui apprit que Vieux-Pont ayant enlevé les demi-lunes le 7, la chamade avait été battue le 8, et que la garnison s'était rendue prisonnière de guerre. Albergotti qui commandait au siège fit entrer huit bataillons dans la place avec Vieux-Pont pour y commander, et permit aux

officiers d'emmener leurs équipages. La descente du fossé n'avait pas encore été faite. Aubigny eut 12,000 livres pour sa course. Le prince Eugène se tenait toujours près de Mons avec une armée hors d'état de rien faire, et celle du roi alla faire le siège du Quesnoy. Il y avait du temps que le fort de la Scarpe s'était rendu, la garnison de quatre cents hommes prisonnière de guerre. Saint-Pierre en apporta la nouvelle au roi. Mais il faut retourner sur nos pas.

Le duc de Wirtemberg, général de l'armée de l'empereur sur le Rhin, avait eu ordre d'attaquer nos lignes de Weissembourg; il s'en approcha, les canonna pendant deux jours durant sans y faire aucun mal, y perdit assez de monde, et se retira, après quoi on brûla ses batteries. Ce fut tout l'exploit qu'il y eut de part et d'autre en Allemagne.

Il y eut du bruit en Suisse entre les cantons catholiques et protestans. Ils prirent les armes, les derniers furent victorieux. Quoique la guerre fût fort courte, il en coûta cher aux cantons catholiques. La paix entre eux fut signée à Arrau.

Cassart, avec une escadre armée à Toulon, prit dans la principale île du Cap-Vert, le fort et la ville de Santiago aux Portugais, où il y avait douze mille hommes en état de porter les armes, et on n'en avait débarqué que mille. Le gouverneur s'était rendu à condition qu'en payant 60,000 piastres, la ville ni les forts ne seraient point endommagés. Cependant le gouverneur, l'évêque et les principaux habitans se sauvèrent dans les montagnes. Cette fuite irrita Cassart. Il en prit prétexte de prendre quatre cents nègres et deux vaisseaux qui se trouvèrent à la rade, d'emporter les principales marchandises de la ville, puis de la piller et brûler.

Enfin le marquis de Villena, connu quelquefois sous le

nom de duc d'Escalone, et le prince de Cellamare, prisonniers de guerre, furent échangés : le premier contre Stanhope, comme je l'ai rapporté en son lieu à Brihuega ; l'autre contre le général Carpenter. J'aurai tant à parler de lui dans la suite, et de tous les deux, pendant la régence de M. le duc d'Orléans et lors de mon ambassade extraordinaire en Espagne, si j'ai assez de vie pour conduire ces Mémoires à leur terme, que j'ai voulu marquer leur échange ici. Incontinent après, le roi d'Espagne donna à Villena la charge de son majordome-major qu'il lui gardait depuis long-temps. J'ajouterai en passant que c'était en tout genre un des premiers et des plus grands seigneurs d'Espagne, et orné de toutes sortes de vertus.

Le duc de la Rocheguyon perdit son fils aîné de la petite-vérole, chez l'archevêque de Cambrai où on l'avait transporté. Ce fut le troisième aîné de suite que cette maladie lui emporta. Il lui restait trois garçons, l'aîné desquels était comblé d'abbayes. Le second était M. de Durtal, qu'on a vu il n'y a pas long-temps revenir des Indes avec du Casse, et apporter ici la nouvelle de l'arrivée des galions, à qui le roi donna le régiment de son frère, et qui est aujourd'hui duc de la Rochefoucauld. Le troisième était le chevalier de la Rochefoucauld, qui avait dès l'enfance la commanderie de Pezenas. Cette mort causa un grand trouble dans la famille.

L'abbé de Tallemont mourut en même temps assez vieux, regretté de tous les gens de lettres, et même d'assez de gens de considération dans l'église, et d'autres du grand monde.

Le maréchal de Villars perdit son frère de maladie, qui servait de lieutenant-général dans son armée, et était gouverneur de Gravelines. C'était un fort honnête homme et modeste, qui rougissait souvent des incar-

tades du maréchal. Il était chef d'escadre, fort estimé. Son frère, prenant le grand vol, l'avait fait passer du service de la marine à celui de terre, où, bien qu'assez novice, il était devenu bon officier, et fort aimé et personnellement considéré. Quelque temps après, le comte du Bourg, depuis maréchal de France, perdit son fils unique, brigadier de cavalerie, et mestre-de-camp du régiment royal. Il avait acquis de la réputation, et ne laissa point d'enfans. Ce fut une grande douleur pour son père.

Albemarle, lieutenant-général dans les troupes ennemies, et fils du favori du roi Guillaume, avait été pris à Denain. Le prince de Rohan fit grande connaissance avec lui, et le fit loger à Paris dans la superbe maison que son père avait achetée. Il y eut le choix d'aller demeurer à Chartres ou à Orléans, lui et cinq ou six prisonniers de considération venus avec lui, mais il faisait grande instance d'avoir la permission d'aller sur sa parole dans une de ses terres en Gueldre. Il n'eut point celle de paraître à la cour. Le cardinal de Rohan, retourné à Fontainebleau pour le serment que les cardinaux prêtent pour leurs bénéfices, obtint, pour lui et pour les autres prisonniers qui étaient avec lui, la liberté de s'en aller chez eux sur parole, et le roi fit au cardinal la galanterie de vouloir que ce fût lui qui leur en mandât la première nouvelle. L'état de son père le rappela promptement à Paris.

M. de Soubise ne jouit pas long-temps du plaisir de voir son fils revêtu de la pourpre romaine. Il mourut à Paris le 24 août, à plus de quatre-vingt-un ans, prince avec 400,000 livres de rente, étant né gentilhomme avec 4,000 livres de rente, comme il lui est échappé quelquefois de lâcher cette parole à quelques amis particuliers dans le transport de sa prodigieuse fortune. Elle fut le fruit d'une prudence que peu de gens voudraient imiter, du

mépris qu'il fit des préjugés qui ont acquis le plus de force, de la leçon qu'il reçut de l'exemple de M. de Montespan, et de la préférence qu'il donna sur un affront obscur et demi-caché à la plus énorme fortune que lui valut la beauté de sa seconde femme, son concert secret avec elle, l'art merveilleux par lequel elle sut se conserver le premier crédit après que les temps de l'acquérir furent passés, et la conduite de l'un et de l'autre toute dressée à ce but. J'ai assez parlé en divers endroits de ces Mémoires, des immenses biens, établissemens et grandeurs qu'elle leur valut et par quels degrés, pour n'avoir à ajouter ici que quelques éclaircissemens sur M. de Soubise, qui était le plus beau gendarme et un des plus beaux et des hommes le mieux faits de son temps de corps et visage jusque dans sa dernière vieillesse, et qui se soucia le moins d'encourir la plus mortelle injure qu'un Espagnol puisse dire à un autre, qui jusque dans la lie du peuple ne se pardonne jamais.

Je me souviens qu'étant à Madrid, le marquis de Saint-Simon, qui apprenait l'espagnol, se fâcha par la ville contre un de mes cochers; et, voulant dire autre chose, l'appela. . . . . A l'instant le cocher arrêta, descendit de son siège, jeta son fouet au nez du jeune homme dans le carrosse, et s'en alla sans qu'il fût possible de l'engager à continuer de mener. On fut quatre ou cinq jours à lui faire entendre que c'était méprise, et faute de savoir la langue ni ce que ce mot signifiait; et ce ne fut qu'à force de l'en persuader qu'on parvint à l'apaiser. Je pense bien aussi que M. de Soubise, qui se trouvait si bien de mériter ce nom, n'eût pas souffert qu'on l'en eût appelé, car il était fort brave homme et bon lieutenant-général.

Il était fils du second duc de Montbazon et de sa seconde femme, lequel était frère cadet du premier duc

de Montbazon, propre neveu paternel du marquis de Marigny, depuis comte de Rochefort, chevalier du Saint-Esprit en 1619 parmi les gentilshommes, et le cinquante-quatrième de cette promotion qui fut en tout de cinquante-huit, frère de père de la connétable de Luynes, si fameuse depuis sous le nom de duchesse de Chevreuse par son second mariage, et de ce prince de Guéméné qui eut tant d'esprit, et qui ne fut duc et pair qu'en 1654 par la mort de leur père; par conséquent, fils de cette belle madame de Montbazon, et beau-frère de cette princesse de Guéméné qui attrapa le tabouret par l'adresse que j'ai racontée, toutes deux si considérées parmi les frondeurs, et dont la beauté et l'intérêt a tant causé de cabales, les a tant fait figurer dans la minorité de Louis XIV, et tant gouverner les premiers personnages d'alors. Cette belle duchesse de Montbazon, mère de M. de Soubise, était Avaugour des bâtards de Bretagne, qui ont été aussi connus sous les noms de Goëlo et de Vertus, et la mère de cette Avaugour était Fouquet de la Varenne, fille de ce fameux la Varenne, qui de fouille-au-pot, puis cuisinier, après porte-manteau de Henri IV, et Mercure de ses plaisirs, se mêla d'affaires jusqu'à devenir considérable, à avoir procuré le rétablissement des jésuites en France, et avoir partagé la Flèche avec eux, lesquels durent ce beau et riche collège à sa protection; qui devint puissamment riche, qui se retira à la Flèche après la mort de Henri IV, qui fut follement frappé, volant une pie, de l'entendre dire, crier et répéter : *maquereau*, d'un arbre où elle s'était relaissée, sans qu'on pût jamais lui persuader que c'était quelque pie privée, échappée d'un village où elle avait appris à parler. Il prit cela pour un miracle pareil à celui de l'âne de Balaam, il crut que c'était le reproche de sa vie et des péchés qui lui avaient valu sa fortune. Il quitta la chasse, se mit

au lit; la fièvre le prit, et il en mourut en deux ou trois jours. Ce fut ce quartier si proche et si honteux qui fit l'embarras pour Strasbourg, dont madame de Soubise sortit par l'adresse et l'autorité que j'ai racontées, en faisant passer cette la Varenne, dont le nom est Fouquet, non du surintendant Fouquet, pour être la Varenne d'une très bonne maison d'Anjou, éteinte lors depuis plus d'un siècle. M. de Soubise était frère de père et de mère de la seconde femme du duc de Luynes, qui épousa la sœur de sa mère, dont il eut le comte d'Albert, madame de Verne, et nombre d'autres enfans. Il était oncle propre du duc de Montbazon, mort fou et enfermé à Liège en 1699, et du chevalier de Rohan, décapité à Paris devant la Bastille, 27 novembre 1674; enfin grand-oncle du prince de Guéméné et du prince de Montauban, lequel prince de Guéméné était père de celui d'aujourd'hui, gendre du prince de Rohan fils de M. de Soubise, de l'archevêque de Reims, et de plusieurs autres enfans. On n'osa hasarder, à la mort de M. de Soubise, ce qu'il avait osé à la mort de sa femme, de la faire porter droit à la Mercy, où il la fit enterrer sous prétexte que cette église était vis-à-vis de sa porte. Son corps fut porté à la paroisse comme tous, et de là à la Mercy tant qu'ils voulurent. Le cardinal de Noailles avait mis ordre à ce que cette entreprise et surprise ne fût point réitérée.

Je perdis en même temps le marquis de Saint-Simon, aîné de la maison. Son père et son frère avaient mangé obscurément plus de 40,000 livres de rente, sans sortir de chez eux. Ce cadet s'était mis, faute de mieux, dans le régiment des gardes, où par ancienneté il était devenu capitaine et brigadier, fort aimé et estimé. Il avait dîné avec moi à Fontainebleau quatre ou cinq jours auparavant. Je présentai son fils tout jeune au roi, qui n'était pas encore dans le service; le roi

sur-le-champ lui donna une lieutenance aux gardes.

Madame de la Fayette mourut assez jeune d'une longue apoplexie, fille unique fort riche de Marillac, doyen du conseil. Elle ne laissa que la duchesse de la Trémoille, sa fille unique. Madame de la Fayette, si connue par son esprit, était belle-mère de celle-ci.

Cassini, le plus habile mathématicien et le plus grand astronome de son siècle, mourut à l'Observatoire de Paris, à quatre-vingt-six ans avec la tête et la santé entières. M. Colbert, qui voulait relever en France les sciences et les arts, et qui avait fait bâtir l'Observatoire, attira par de grosses pensions plusieurs savans étrangers. Celui-ci florissait à Bologne sa patrie; il avait déjà rendu son nom célèbre par de grandes découvertes, lorsque M. Colbert le fit venir avec sa famille; il les augmenta depuis beaucoup, et fort utilement pour la navigation. Il demeura toute sa vie à l'Observatoire, qu'il gouverna. Son fils y remplit sa place avec presque autant de réputation en France et dans les pays étrangers, où ils furent l'un et l'autre agrégés aux plus célèbres académies. Ce rare savoir fut également rehaussé en l'un et en l'autre par leur modestie et leur probité. Ce père Cassini, capucin prédicateur du Pape, que Clément XI, Albani, fit cardinal en cette année, était du même nom, et parent éloigné de ces illustres astronomes.

Refuge mourut en même temps: c'était un fort honnête homme et très vertueux, avec de l'esprit, parfaitement modeste, d'une grande valeur, avec de la capacité à la guerre. Il était ancien lieutenant-général, gouverneur de Charlemont, et commandait à Metz. C'était le plus savant homme de l'Europe en toutes sortes de généalogies, et de tous les pays, depuis les têtes couronnées jusqu'aux simples particuliers, avec une mémoire qui ne se méprenait jamais sur les noms, les degrés ni les branches, sur au-

cune date, sur les alliances, ni sur ce que chacun était devenu. Il était fort réservé là-dessus, mais sincère quand il faisait tant que de parler. Il se peut dire que sa mémoire épouvantait. Un courrier, qu'il reçut à Metz d'un de ces seigneurs allemands du Rhin, en pensa tomber à la renverse en lui rendant son paquet de la part de son maître. « J'ai bien l'honneur de le connaître », lui dit Refuge, et tout de suite lui en détailla toute la généalogie. Il était honorable, mais sobre et fort distrait. Ses valets quelquefois en abusaient, et lui portaient tout de suite des sept ou huit verres de vin qu'il ne demandait point et qu'il avalait sans y penser. Il se grisait de la sorte; et quand cela était passé, il ne comprenait pas comment cela lui était arrivé. Il était vieux, et laissa une fille unique mariée au fils unique du comte du Luc; et un fils unique non marié, aussi vertueux que lui, aussi brave, et qui sert d'officier-général avec une réputation, mais qui, avec la même modestie, n'est pas si généalogiste.

Il ne faut pas omettre la mort de madame Herval, quoique personne purement de la ville. On a rarement vu ensemble tant de vertu, de sagesse, de piété également soutenue toute sa vie, dans la plus simple modestie, avec une si parfaite et si durable beauté. Elle était sœur de Bretonvillier, lieutenant de roi de Paris, qui venait de mourir subitement, et veuve d'Herval, fort enrichi sous M. Fouquet, depuis intendant des finances, fort dans le grand monde, et le plus gros joueur de son temps. Elle n'avait point d'enfans; c'était une femme qui avec du monde, de l'esprit et de la politesse, s'était toujours fort retirée, qui avait refusé de grands mariages pour sa beauté, sa vertu, et ses biens dont elle faisait de grandes aumônes, et qui depuis long-temps s'était mise dans un couvent où elle voyait à peine sa plus proche famille.

L'abbé Servien fut chassé de Paris, et envoyé je ne me

souviens plus où. Il était frère de Sablé et de la feue duchesse de Sully, tous enfans du surintendant des finances. Rien de si obscur ni de si débordé que la vie de ces deux frères tous deux d'excellente compagnie et de beaucoup d'esprit. L'abbé était à l'Opéra, où on chantait au prologue un refrain de louange excessive du roi, qui se répéta plusieurs fois. L'abbé impatienté de tant de servitude retourna le refrain fort plaisamment à contre-sens, et se mit à le chanter tout haut d'un air fort ridicule, qui fit applaudir et rire à imposer silence au spectacle. L'exil ne dura pas; il y fit le malade, et le mépris que faute de mieux on voulut montrer aida fort à la liberté de son retour. Il ne paraissait jamais à la cour, et peu à Paris, en compagnies honnêtes. Ses goûts ne l'étaient pas, quoique son esprit fût orné, naturellement plaisant, de la fine et naturelle plaisanterie, sans jamais avoir l'air d'y prétendre. Il mourut comme il avait vécu, d'une misérable façon, chez un danseur de l'Opéra où il fut surpris. Il est pourtant vrai qu'avec cette vie il disait exactement son bréviaire, ainsi que le cardinal de Bouillon.

Il y eut en ce temps-ci un débordement de loups qui firent de grands désordres dans l'Orléanais; l'équipage du roi pour le loup y fut envoyé, et les peuples furent autorisés à prendre les armes et à faire quantité de grandes battues.

CHAPITRE XXVIII.

Renonciations exigées par les alliés pour empêcher à jamais la réunion sur la même tête des couronnes de France et d'Espagne.

— En quelles formes ils demandent que ces renonciations soient faites.—Les Anglais veulent faire sanctionner ces renonciations par les états généraux de France. — Ce qu'on leur répond à ce sujet. — Formes des renonciations discutées entre les ducs de Chevreuse, de Beauvilliers et moi. — Le duc de Noailles s'offre à faire un mémoire sur ce sujet. — Intérêt de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans à la validité des renonciations du roi d'Espagne. — Sentimens du duc de Berry à l'égard du duc de Beauvilliers. — Je cède aux instances de ce dernier qui me prie de faire un mémoire sur les formes à donner aux renonciations. — Le duc de Noailles et moi différons de sentiment sur un point.— Le duc de Chevreuse adopte l'avis du duc de Noailles. — Il nous propose de prendre M. le duc de Beauvilliers pour arbitre. — Assemblée chez le duc de Chevreuse. — Nous exposons nos raisons de part et d'autre. — Le duc de Beauvilliers se range à mon avis. — MM. les ducs de Chevreuse et de Noailles se rendent.

La paix se trouvait à-peu-près arrêtée entre la France et l'Angleterre qui se faisait fort d'y faire entrer ses alliés. Nos malheurs domestiques redoublés firent naître une difficulté qui accrocha la paix déjà réglée à Londres, et qui la retarda beaucoup. La reine Anne et son conseil furent arrêtés par la considération du droit du roi d'Espagne de succéder à la couronne de France, si l'auguste et précieux filet qui seul l'en excluait venait à se rompre, et de ce qu'il n'était pas possible à l'Angleterre, ni à aucune autre des puissances en guerre, de consentir à voir sur une même tête les deux premières couronnes de l'Europe. La difficulté fut donc proposée; le roi n'était pas en état de ne s'y pas rendre; il fallut donc travailler à la lever d'une manière si solide que le cas ne pût jamais arriver, et que toutes les puissances pussent être là-dessus en entière sécurité. Elles étaient justement allarmées de l'exemple récent du succès des renonciations du roi, si solennellement faites par le

traité des Pyrénées et par celui de son mariage conclu en même temps par les deux premiers ministres de France et d'Espagne, assemblés en personne et qui les avaient signés en public après vingt-quatre conférences tenues ensemble aux frontières des deux royaumes, dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa; jurées ensuite par les deux rois, en présence l'un de l'autre et en public, à leur entrevue dans la même île, en accomplissant le mariage.

Le testament de Philippe V ne leur était pas une réponse. On n'avait pas oublié les écrits que le roi fit publier, quatre ou cinq ans après la paix des Pyrénées, lorsqu'à la mort du roi d'Espagne il se saisit d'une grande partie des Pays-Bas espagnols et de la Franche-Comté, sous prétexte des droits de la reine; et le traité de partage, auquel, seul de toute l'Europe, l'empereur avait refusé de consentir, était une autre raison bien forte pour faire tout craindre là-dessus. Une troisième n'était pas oubliée : les mêmes renonciations avaient été faites par le traité du mariage de Louis XIII, et néanmoins peu de temps après que Philippe V fut arrivé en Espagne, il y fit reconnaître et rétablir, au préjudice de ces mêmes renonciations, le droit à la couronne d'Espagne de M. le duc d'Orléans, tiré par lui de la reine sa grand'mère, épouse de Louis XIII. En effet, c'en était trop pour ne pas engager toute l'Europe à prendre ses précautions, et à s'assurer d'une manière solide. Mais c'était là où consistait l'embarras; les traités, les renonciations, les sermens, parurent une faible ressource après ces exemples. On chercha donc quelque chose de plus fort; on ne put le trouver dans la chose même parce qu'il n'y en a point de plus sacrées parmi les hommes que celles-là auxquelles on ne croyait pas pouvoir se fier; il fallut donc se tourner du côté des formes pour suppléer par la plus grande solennité qu'on y pourrait donner.

On fut long-temps là-dessus, et, bien que le roi offrît tout ce qu'on lui pourrait demander pour rassurer l'Europe contre le danger de voir jamais les deux couronnes sur les mêmes têtes, il ne voulait rien accorder en effet, non pour réserver aux siens une porte de derrière, mais par l'entêtement de son autorité, à laquelle il croyait que toute forme donnait atteinte, puisqu'on en desirait pour appuyer cette même autorité et y ajouter une solidité entière. Il était blessé là-dessus dans sa partie la plus sensible, absolu sans réplique comme il s'était rendu, et ayant éteint et absorbé jusqu'aux dernières traces, jusqu'aux idées, jusqu'au souvenir de toute autre autorité, de tout autre pouvoir en France qu'émané de lui seul. Les Anglais, peu accoutumés chez eux à de pareilles maximes, et qui voulaient leur sûreté et celle de leurs alliés à qui, quand ils l'auraient voulu, ils n'auraient pas persuadé de passer légèrement ce grand article, insistèrent, et proposèrent les états-généraux du royaume pour y déclarer et y faire accepter les renonciations. Ils disaient avec raison qu'il ne suffisait pas à la vérité de la chose, ni par conséquent à la sûreté de l'Europe, que le roi d'Espagne renonçât au royaume de France, si le royaume de France ne renonçait aussi à lui et à sa postérité en acceptant et ratifiant sa renonciation; que cette formalité était nécessaire pour rompre en même temps le double lien qui attachait la branche d'Espagne à la France, comme la France l'était aussi à la branche d'Espagne.

Les Anglais, accoutumés à leurs parlemens qui sont en effet leurs états-généraux, croyaient aux nôtres la même autorité. Ils en ignoraient la nature, et la mesurant à celle des leurs, ils en voulaient appuyer et consolider les renonciations par une autorité, dans leur idée légale, la plus grande qui pût être réclamée, et qui appuyât le plus solidement l'autorité du roi. Lui montrer

se défier de la faiblesse de la sienne, il est inexprimable l'effet de ce doute dans l'âme d'un prince presque déifié à ses propres yeux, et dans l'usage intérieur et constant du plus illimité despotisme. Lui faire apercevoir qu'on croyait trouver dans ses sujets une autorité confirmative de la sienne, c'était un attentat au premier chef le plus sensible, qu'une couronne ne pouvait couvrir. On fit entendre aux Anglais la faiblesse et l'inutilité du secours d'autorité qu'ils demandaient. On leur expliqua la nature et l'impuissance de nos états-généraux, et ils comprirent enfin combien leur concours serait vain quand même il serait accordé.

On leur disait vrai, mais on se gardait bien en même temps de leur enseigner où résidait par nature, par droit, et par exemple, ce qu'ils cherchaient sans pouvoir le trouver, ou peut être sans le vouloir, à cause de Philippe de Valois et de la loi salique. Quoi qu'il en soit, on fut long-temps à battre l'eau : la France à dire qu'un traité des renonciations, une déclaration du roi expresse et confirmative, enrégistrée au parlement, suffisait; les Anglais à répliquer par l'évènement des renonciations, traités, contrats de mariage de Louis XIII et de Louis XIV; et cependant la paix, toute convenue avec les Anglais, et fort au-dessus de nos espérances, demeurait accrochée. Les renonciations étaient consenties en France et en Espagne, où il n'y avait point de difficulté pour la forme, comme il sera expliqué en son lieu; mais tout était arrêté sur celles de France. C'est ce qui fit dépêcher de Londres Bolingbroke à Fontainebleau.

Dès la naissance de la difficulté, elle avait été traitée entre les ducs de Chevreuse, de Beauvilliers et moi. Le duc d'Humières y fut admis quelque temps après en quatrième. Le duc de Noailles, qui les cultivait avec grand soin depuis que je l'avais raccommodé avec eux,

avait si bien fait qu'ils voulaient bien qu'il entrât en cinquième dans cette grande affaire. Il se piquait de lecture, de bibliothèque, de commerce de gens instruits à fonds dans notre histoire, et de l'être fort lui-même; et pour en dire la vérité, il était quelquefois difficile de n'être pas souvent ébloui de son esprit, de son débit et de sa vaste superficie. Mais dans ces cinq personnes il n'y avait que M. de Chevreuse de véritablement instruit. M. de Beauvilliers ne s'était jamais adonné à fond à cette étude, il y avait longues années qu'il n'avait pas même le temps de lire par le nombre de ses fonctions. M. d'Humières s'en piquait encore moins; et M. de Noailles, qui écorchait la superficie de tout, n'avait jamais pu rien approfondir en aucun genre. Je n'aurai pas la hardiesse ni la fatuité de me nommer; je me soumets très sincèrement au jugement qu'on voudra porter de moi. Toutefois nous tombâmes aisément d'accord sur ce que je représentai, qui fut approuvé et appuyé par le duc de Chevreuse. Mais il fallut après entrer dans le détail, et ce fut un travail qui ne convenait pas au peu de loisir du duc de Chevreuse, qui comme on l'a vu, ministre en effet sans le paraître, était occupé des affaires d'état. M. de Beauvilliers en son genre, et M. d'Humières dans le sien, pouvaient encore moins s'en charger. Je me trouvai les reins trop faibles; tellement que le duc de Noailles s'offrit de lui-même de faire un mémoire qui embrassât toute la matière, et qui expliquât toute la forme, par preuves et par raisons, de consolider les renonciations au gré des Anglais d'une manière ferme, stable et légale; et il promit aux ducs de Chevreuse et Beauvilliers, en notre présence, qu'il serait fait, et en état d'être donné à eux et à nous avant le départ de la cour pour Fontainebleau, pour l'examiner et le lire après entre nous cinq ensemble.

Ce fut dans cet intervalle que le duc de Charost fut admis en sixième par MM. de Chevreuse et de Beauvilliers; ce fut le dernier qu'on y reçut. Il y avait encore du temps jusqu'au voyage. De fois à autre je demandais au duc de Noailles des nouvelles de son travail, les autres lui en parlaient aussi; il nous assurait toujours qu'il avançait et qu'il tiendrait parole. Restait pourtant la plus grande difficulté : c'était d'amener le roi à consentir à ces formes; et MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, dont ce devait être l'ouvrage particulier par leur familiarité et surtout par leur caractère de ses ministres, en étaient fort en peine. Mais, persuadés qu'il n'y en avait point d'autres qui pussent opérer validité et sûreté, que celles-là étaient les seules, qu'elles ne seraient même employées que par l'expresse volonté du roi, ils se flattèrent qu'il pourrait se laisser persuader que par là son autorité serait à couvert, et que, pressé à l'excès comme il l'était de la nécessité de la paix et de la fermeté des Anglais à ne passer pas outre sans être pleinement satisfaits sur la stabilité légale des renonciations, il pourrait à la fin se résoudre, en faveur d'un si grand bien que ses forces épuisées ne lui permettaient plus de différer, à des conditions si disproportionnées de toutes les précédentes, dont les offres étaient encore si présentes à son esprit.

Dans cet état de choses, j'étais en presse avec M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans. Celui-ci me croyait instruit des formes nécessaires pour la validité des renonciations, et il en avait aisément persuadé l'autre. L'un, isolé et fui depuis le paquet des poisons, n'avait que moi à qui parler et à qui consulter. Indépendamment de l'état où M. du Maine et madame de Maintenon l'avaient réduit avec la cour et le monde, il n'avait personne avec qui traiter une matière si délicate; et M. le duc de Berry

timide à l'excès, sous le joug dur et jaloux du roi, avait encore moins à qui parler là-dessus. Il n'avait pas pour M. de Beauvilliers l'ouverture et la confiance de son incomparable frère. Il avait toujours présente une éducation qui lui avait paru dure par son peu de goût pour l'étude; par la sévérité avec laquelle il était contenu dans le respect pour son aîné, avec lequel, sans préjudice de la plus tendre et de la plus réciproque amitié, il était enclin à s'échapper; et par le sérieux d'un gouverneur toujours en garde, et qui, dans la crainte de ce qui pouvait arriver un jour, était particulièrement occupé de le tenir bas, pour qu'il s'accoutumât à se tenir dans les bornes de la dépendance à l'égard d'un frère destiné à devenir son roi. Il ne voyait pas en même temps tout ce que le gouverneur faisait auprès de ce frère pour entretenir l'égalité entre eux, et pour lui faire sentir celle que la nature y avait mise jusqu'à ce que l'aînesse eût à user de son droit, et alors même lui faire sentir la bienséance, la douceur, la solidité de repos et de sûreté à vivre avec son cadet en père, en frère, en ami tout à-la-fois. Il n'y avait pas assez longtemps que M. le duc de Berry était sorti d'entre ses mains pour voir cette conduite telle qu'elle était, et telle qu'elle devait être considérée. Meudon, par où il avait commencé à respirer quelque air de liberté, n'était pas une cour propre à lui donner là-dessus des idées raisonnables; aussi peu les jeunes dames de la cour de sa délicieuse belle-sœur avec qui il avait passé ses momens les plus libres; et madame la duchesse de Berry, telle qu'on a pu la voir en quelques endroits de ces Mémoires, n'était bonne qu'à l'écarter de plus en plus du duc de Beauvilliers. Dans cette situation de ces deux princes, j'étais le seul qu'ils pussent et voulussent consulter.

La confiance de M. le duc d'Orléans en moi, communiquée par lui à M. le duc de Berry, était aidée de la com-

modité à son égard de ma position, par la place que le roi avait forcé madame de Saint-Simon à prendre auprès de madame la duchesse de Berry. Tous deux avaient le plus grand intérêt à ne pas renoncer à la couronne d'Espagne d'une manière solide et sans retour par les lois du pays, sans que toutes les précautions fussent également prises pour leur assurer la couronne de France par une renonciation aussi solide et aussi sans retour du roi d'Espagne et de sa postérité; et c'était là sur quoi ils me consultaient. J'avais temporisé avec eux aisément, sous prétexte de la difficulté de la matière qu'il fallait approfondir, discuter, étudier à fond; mais à la fin ils me pressèrent, pressés eux-mêmes par les nouvelles d'Angleterre.

J'avais eu occasion trop souvent, dans des temps d'oisiveté et de loisir, de causer et de raisonner d'histoire avec M. le duc d'Orléans, pour qu'il me pût croire absolument neuf sur ces matières. Il ne le laissa pas ignorer à M. le duc de Berry, et tous deux se mirent à me presser vivement. Je ne laissai pas de tergiverser encore; mais lorsque je vis que nous étions d'accord, les cinq que j'ai nommés, sur la forme à proposer, et qu'il ne s'agissait plus que du mémoire dont le duc de Noailles s'était chargé, je ne crus pas devoir amuser plus long-temps deux princes si fort intéressés, qui prenaient en moi toute confiance là-dessus, et qui n'avaient personne autre en qui la pouvoir prendre. J'expliquai donc ce que je pensais là-dessus à M. le duc d'Orléans, qui était fort instruit lui-même de notre histoire; et la discussion de cette importante matière dura plusieurs conversations longues entre lui et moi. Je voyais peu M. le duc de Berry et comme point en particulier, et comme il était peu instruit il aurait fallu plus de temps avec lui. Je ne voulus rien qui pût être remarqué; ainsi M. le duc d'Orléans, bien persuadé de la solidité unique de ce que je lui proposai, se chargea d'en in-

former M. le duc de Berry, qu'il persuada parce qu'il l'était lui-même. Je ne voulus point que M. le duc de Berry m'en parlât; parce que ce n'aurait pu être qu'en particulier, ni madame la duchesse de Berry par la même raison et comme je l'ai dit ailleurs, parce que je ne la voyais plus que très rarement, et un moment en public. M. le duc d'Orléans et madame de Saint-Simon étaient des canaux qui y suppléaient aisément, et par qui je sus aussi combien ils étaient contens, et persuadés qu'il n'y avait aucun autre moyen solide que celui que j'avais proposé à M. le duc d'Orléans.

Ces choses en étaient là aux approches du voyage de Fontainebleau, et M. le duc de Noailles n'avait pas encore achevé son mémoire. Il s'excusa sur l'importance de la matière et le nombre des choses qu'il fallait examiner, puis choisir et ranger; mais il nous assura toujours qu'il serait en état de nous montrer le mémoire dans les premiers jours que le roi serait à Fontainebleau, où nous allions tous en même temps que lui, à deux ou trois jours près. Les délais se prolongèrent, et nous découvrîmes qu'il avait des gens obscurs cachés tout au haut de son logement dans la galerie de Diane qui donne sur le jardin, qu'il faisait travailler, et dont il refondait continuellement l'ouvrage, qui par là ne finissait jamais. La découverte ne lui fut point cachée; il ne put si bien la dissimuler que la chose ne demeurât comme avouée, dont il fut fort embarrassé.

M. de Beauvilliers, extrêmement pressé par les instances des Anglais, ne voulut plus s'attendre au duc de Noailles. Il me pria de faire le mémoire. Je m'en défendis par beaucoup de raisons. En effet, je n'avais apporté à Fontainebleau que peu de livres, et aucun qui pût servir à un travail auquel je n'avais aucun lieu de m'attendre. J'eus beau dire et alléguer les meilleures ex-

cuses, il fallut céder à l'autorité qu'il avait sur moi. Je me mis donc à travailler dans un lieu où je n'avais aucun secours, et où je n'avais pas la liberté de le faire. Il fallait être assidu aux heures de cour que j'avais accoutumé de prendre, manger en compagnie; et Fontainebleau était le lieu du monde où on se rassemblait, et où on s'invitait le plus à dîner et à souper. J'avais encore à faire face au monde et à mes sociétés ordinaires, parce qu'il ne fallait pas laisser soupçonner que je fusse occupé à rien de sérieux. Mon travail était donc fort interrompu, qui est la chose du monde la plus nuisible à bien faire, surtout en telles matières. J'avais souvent recours aux nuits.

Je ne sais pourquoi alors j'étais épié plus qu'à l'ordinaire, quoique je le fusse toujours. Madame de Saint-Simon ne put venir cette année à Fontainebleau, à cause des suites d'une rougeole. Nous nous écrivions tous les jours; et quoique nous ne nous mandassions jamais que des riens par la poste, nous ne reçûmes pas une seule lettre, moi d'elle, elle de moi, par la poste que très visiblement décachetée. C'est ce qui me fit tenir le plus soigneusement sur mes gardes pour éviter de paraître retiré, et ce qui rendit mon travail plus coupé et plus difficile. M. de Beauvilliers logeait dans la galerie de Diane, vis-à-vis du duc de Noailles, et ces deux logemens leur appartenaient de tous temps. J'étais à l'autre bout du château, au-dessus d'une partie de l'appartement de la reine-mère, et j'avais des fenêtres qui donnaient sur la cour du Cheval-Blanc, et de l'autre côté sur la cour des Fontaines. Tous les soirs M. de Beauvilliers traversait tout cet espace seul, sans laquais, ni flambeau, ni personne avec lui, montait mon degré assez court à tâtons, et pendant le souper du roi me faisait lui lire ce que j'avais écrit depuis la veille. Il était environ une heure avec moi, et s'en retournait seul comme il était venu. Le duc de

Noailles, seul de nous cinq, ignorait que je travaillasse; et le duc de Beauvilliers fut le seul qui vit ce que je faisais avant que ce fût achevé. Il en fut content, et il le dit aux trois autres. Cependant le duc de Noailles faisait suer ses inconnus dans son grenier; et il en sortit enfin un assez court mémoire, comme le mien était tout près de s'achever.

Je ne ferai point ici d'analyse de l'un ni de l'autre; mais je dirai d'autant plus franchement que celui du duc de Noailles était, à la diction près, fort médiocre, pour en parler modestement, qu'il n'y avait de lui que la seule diction. Le sien et le mien convenaient pour le principal et l'essentiel. Je l'avais intitulé : *Mémoire succinct sur la forme, etc.* L'abondance de la matière et la nécessité des preuves m'emportèrent tellement que, de succinct que je comptais qu'il serait, je fis un gros ouvrage. La longueur dont en serait même l'extrait m'empêche d'en rien insérer ici, et l'explication en serait trop longue.

Le duc de Noailles et moi, raisonnant sur la matière, nous aperçûmes bientôt tous deux qu'il y avait un point sur lequel nous n'étions pas d'accord. J'estimais qu'on ne pouvait employer que les ducs pairs, et même vérifiés, et aussi les officiers de la couronne. Le duc de Noailles croyait, ou voulait croire, qu'il y fallait joindre les gouverneurs de provinces, les chevaliers de l'ordre, en faveur de la noblesse, auprès de laquelle je n'ai que trop souvent reconnu depuis qu'il s'en voulait dès-lors faire un mérite.

Nous nous disputâmes. Je lui objectai l'impuissance, par lui-même avouée, des états-généraux, par conséquent de la noblesse, qui n'est que le second des trois ordres qui les forment, encore plus d'un extrait aussi peu nombreux de ce second ordre. Je lui représentai que

les ducs et les officiers de la couronne étaient eux-mêmes de ce même second ordre, quoique, par leurs fiefs et leurs offices, nécessairement capables de ce qui passait le pouvoir des états-généraux, qui n'avaient que celui de porter au roi les représentations et les supplications des provinces qui les députaient, et les remèdes aux besoins et aux maux que les provinces les avaient chargés de présenter au roi pour être examinés. Je lui fis remarquer le peu de poids personnel que ceux qu'il voulait admettre, quand bien même ils seraient admissibles, ajouteraient, non qu'ils dussent être exclus, s'ils pouvaient ne le pas être, mais n'étant pas de nature admissible, ils ne laissaient rien à regretter. Je lui représentai qu'il se trompait grandement, s'il croyait flatter la noblesse par l'admission qu'il prétendait, puisqu'elle ne pourrait être flattée qu'autant qu'elle serait elle-même admise, non en la personne de ceux qui le seraient comme nés par leur état de gouverneurs de provinces et de chevaliers de l'ordre, mais seulement en la personne de ceux qu'il lui serait permis à elle-même de choisir et de députer. J'ajoutai que le premier des trois ordres, qui était le clergé, voudrait dès-lors ne se pas contenter des pairs ecclésiastiques, puisque la noblesse ne se contentait pas des ducs et des officiers de la couronne, quoique de son même ordre ; que, par une suite nécessaire le tiers ordre, surtout les parlemens, aurait la même prétention, avec d'autant plus d'apparence qu'à la différence des deux premiers ordres il ne se trouvait du leur personne d'admis que le seul chancelier, qui même n'en était comme plus par son office de la couronne ; que cela retomberait donc dans les états-généraux, c'est-à-dire dans ce qui n'avait nulle autorité, et dans ce qui se trouvait impraticable. A ces raisons nulle réponse de M. de Noailles que la convenance d'honorer les gouverneurs des provinces et les

chevaliers de l'ordre ; et moi de répondre qu'il ne s'agissait, en chose de cette qualité, ni de convenance, ni de complaisance, mais de la stabilité immuable par sa légalité d'un acte à faire pour assurer le repos du royaume, l'état des princes de la maison royale sur la succession de la couronne, la foi des puissances avec qui la paix ne se pouvait conclure qu'en assurant pour toujours la tranquillité de l'Europe, ce qui ne se pouvait qu'en se restreignant, pour la loi à faire, à ceux qui en avaient le pouvoir, et en se gardant de la rendre nulle en y admettant comme législateurs ceux qui n'avaient rien qui les pût rendre tels.

Beaucoup d'esprit de discours et de paroles éloquentes, servirent à M. de Noailles à la place de réponses et de raisons. Il convint qu'on s'en pouvait tenir à mon avis; et néanmoins il voulut, deux jours après, m'en reparler encore. Voyant qu'il ne réussissait pas en raisons, il prit le parti de tenter l'autorité. Il alla parler au duc de Chevreuse sans m'en dire mot. Il espèra de le gagner par son bien-dire, et que, l'ayant pour lui, le duc de Beauvilliers serait emporté, après quoi la chose demeurerait décidée. En effet, il persuada M. de Chevreuse; qui, avec tout son savoir, n'avait pas présentes des choses depuis si long-temps oubliées, parce qu'on avait peu eu besoin d'y avoir recours. M. de Chevreuse m'en parla; et ce fut ce qui m'apprit que M. de Noailles l'avait informé de notre dispute, dont pourtant il n'avait osé lui demander de me faire un secret.

M. de Chevreuse, avec tout le savoir, toutes les lumières, toute la candeur que peut avoir un homme, était sujet à raisonner de travers. Son esprit, toujours géomètre, l'égarait par règles, dès qu'il partait d'un principe faux; et comme il avait une facilité extrême et beaucoup de grâce naturelle à s'exprimer, il

éblouissait et l'emportait, lors même qu'il s'égarait le plus, après s'être ébloui lui-même, et persuadé qu'il avait raison. C'est ce qui lui arriva dans la conduite particulière de ses affaires domestiques, qu'il crut sans cesse augmenter, puis raccommoder, et qu'il détruisait géométriquement par règles, par démonstrations, qui le menèrent à une ruine tellement radicale qu'il serait mort de faim sans le gouvernement de Guyenne, et madame de Chevreuse après lui, à qui il ne resta rien que les 30,000 liv. de pension que le roi mit pour elle sur les appointemens de ce gouvernement. En autres affaires on l'a vu, en leur lieu, être pour M. de Luxembourg, pour d'Antin, pour les prétentions les plus chimériques, se bercer soi-même de l'ancienneté de Chevreuse du cardinal de Lorraine, et de sa succession à la dignité de Chaulnes, et cela à force de faux raisonnemens entés l'un sur l'autre, toujours à la manière des géomètres, et de la meilleure foi du monde. C'est donc ce qui lui arriva sur cette affaire. Nous disputâmes, nous ne nous persuadâmes point; il fut néanmoins question de nous fixer tous à l'une ou l'autre opinion, pour marcher après en conséquence. Le duc de Noailles n'insista plus avec moi, comptant sur M. de Beauvilliers puisqu'il avait gagné M. de Chevreuse. De mon côté je ne recherchai pas une dispute inutile, mais je crus devoir rendre compte aux trois autres de cette division d'avis. Quelque grande que fût la liaison des ducs de Charost et d'Humières avec le duc de Noailles, depuis l'alliance du premier par le mariage de sa fille unique avec le duc de Grammont, et depuis surtout qu'il était capitaine des gardes, je n'eus pas de peine à les avoir de mon côté. Le duc de Noailles se consola aisément de n'avoir pas persuadé deux hommes qu'il ne regardait pas comme pouvant emporter la balance; et il avait raison

de croire que nous nous rendrions tous trois à l'autorité, si le duc de Beauvilliers, comme il n'en doutait pas, était emporté par le duc de Chevreuse.

Ce dernier me proposa donc que la chose fût discutée en sa présence, et que, de quelque côté qu'il se rangeât, tous y acquiesçassent. J'y consentis avec plaisir, et je répondis pour MM. de Charost et d'Humières. Le duc de Noailles, qui comptait l'emporter par là, accepta pareillement. J'avais déjà parlé à M. de Beauvilliers de cette dispute, mais légèrement; M. de Chevreuse aussi. M. de Beauvilliers, qui alors se trouvait fort occupé des affaires, ne voulait point perdre inutilement son temps, et nous avait dit à l'un et à l'autre qu'il fallait nous assembler, et là décider et convenir sur les raisons de part et d'autre; et ç'avait été là-dessus que M. de Chevreuse nous avait proposé séparément, au duc de Noailles et à moi, d'en passer par l'avis dont serait M. de Beauvilliers. Le duc de Noailles me parla après de cette proposition de M. de Chevreuse. Lui et moi nous la fîmes aux ducs de Charost et d'Humières, qui en convinrent aisément. L'affaire pressait, et les Anglais voulaient savoir à quoi s'en tenir. Ainsi M. de Beauvilliers, comme le plus occupé, ne tarda pas à nous donner l'après-dîner qu'il se prévoyait la plus libre, et voulut que nous nous assemblassions dans la petite chambre de l'appartement du duc de Chevreuse, qui était de plain-pied à la cour des Fontaines, du côté le plus proche de la chapelle, sous une partie de l'appartement de la reine-mère. Nous arrivâmes presque tous en même temps.

M. de Beauvilliers ne voulut pas qu'on dît un mot de ce qui nous assemblait que tous ne fussent arrivés. Alors il pria la compagnie d'entrer en matière. C'était à qui voulait inclure à ouvrir pour en proposer les raisons, et à qui voulait exclure à les refuter, qui par consé-

quent ne pouvaient parler qu'après les autres. Ainsi, après un petit mot en gros de ce qui nous assemblait, M. de Beauvilliers regarda les ducs de Chevreuse et de Noailles, et les pria d'exposer ce qu'ils avaient à dire. Il y eut entre eux un court combat de civilités à qui prendrait la parole. M. de Chevreuse la voulait laisser à M. de Noailles, de qui venait l'avis qu'il avait embrassé. M. de Noailles, par déférence à l'âge et à l'ancienneté, aux lumières, et encore plus à l'effet qu'il en attendait sur le duc de Beauvilliers, voulut absolument lui laisser la parole. M. de Chevreuse la prit donc; et, pour ne pas allonger ce récit, je dirai tout court que je ne vis jamais soutenir une mauvaise cause avec tant de grâce, d'esprit, d'éloquence et d'élégance; et, si tout manquait dans les raisons, la perfection du débit, et de tout le secours que peuvent donner l'esprit et le savoir, y fut entière.

Entre nous trois de même avis, je dirai franchement que ce fut à moi à répondre; j'étais l'ancien, j'avais fait le mémoire, c'était mon avis qui était devenu celui des deux autres. Je pris donc la parole à mon tour, et je commençai par l'embarras et la honte où j'étais de me voir forcé à soutenir une opinion contraire à celle du duc de Chevreuse, à qui j'épargnai d'autant moins les louanges, les déférences, et les respects que j'étais mieux résolu à ne le pas épargner sur les raisons. Je dis aussi un petit mot léger de politesse à M. de Noailles, après quoi j'entrai en matière. Je la possédais assez pour me posséder moi-même. Le ton, les expressions, tout fut modeste et mesuré; mais les réponses, les réfutations furent décochées avec la dernière force, et par-ci, par-là respects et compliments courts à M. de Chevreuse, et rien au duc de Noailles. Je n'oubliai pas, entre autres raisons, de leur faire remarquer que les gouverneurs de provinces et

les chevaliers de l'ordre, desquels le roi se faisait accompagner en son lit de justice, n'y étaient placés que sur le banc des baillis, c'est-à-dire derrière les conseillers du parlement, du côté des fenêtres ; qu'ils y étaient sans voix même consultative, c'est-à-dire absolument sans parole ; et qu'ils y demeuraient toujours découverts. Ce contraste avec les simples conseillers du parlement de place et de voix fut exposé avec étendue ainsi que le contraste d'un simple lit de justice, où il ne s'agit que d'enregistrement d'édits et de déclarations du roi tout au plus, et bien rarement encore de quelque interprétation ou de légère législation sur des points de droit ou de coutume qui se prennent en divers sens dans les divers tribunaux, avec une législation de l'importance de celle-ci, qui ne regardait rien moins que la succession à la couronne, et un ordre à y établir inconnu depuis tant de siècles, contraire à la pratique de tant de siècles constante et continuelle, et qui, au préjudice de toutes les lois des états et des familles particulières, excluait de la couronne toute une branche aînée et bien reconnue telle, en faveur des cadettes.

Quoique je me restreignisse le plus qu'il me fût possible, l'importance de la matière, et plus encore la nécessité de démêler, de rendre palpables et de répondre aux sophismes, aux inductions et aux entortillemens où le duc de Chevreuse excellait, et qu'il savait masquer d'une apparence de simplicité et de justesse par la netteté, la facilité et la grâce naturelles de son élocution, me rendirent plus long que je n'aurais voulu. Le silence fut entier pendant nos deux discours, et l'application des assistans extrême. M. de Beauvilliers surtout n'en perdit pas un mot. Quand j'eus fini, M. de Noailles voulut dire quelque chose: ce ne fut rien qui méritât réponse. M. de Chevreuse reprit la parole, mais en légère

répétition de ce qu'il avait déjà dit. M. de Beauvilliers ne le laissa pas aller loin, il l'interrompit, lui dit qu'on avait déjà entendu ce qu'il répétait, et lui demanda s'il avait quelque chose de nouveau à dire. M. de Chevreuse convint qu'il n'avait pas de raisons nouvelles. M. de Noailles, sans attendre de question, témoigna par un geste qu'il n'en avait point non plus.

Le duc de Beauvilliers regarda les ducs de Charost et d'Humières, comme pour leur demander leur avis, qui dirent en deux mots qu'ils étaient du mien plus que jamais. Alors je vis un prodige qui me combla d'embarras, et qui, en effet, me couvrit de confusion. M. de Beauvilliers reprit en très peu de mots le précis de la chose et de la diversité des deux avis ; puis tout d'un coup cet homme si mesuré, si sage, si modeste, si accoutumé à n'être qu'un en sentiment et en tout avec le duc de Chevreuse, et à lui déférer, se changea en autre homme. Il rougit, et parut avoir peine à se contenir. Il dit qu'il ne comprenait pas comment on pouvait penser comme M. de Chevreuse sur ce qui nous divisait, en expliqua les raisons courtement, mais sans rien oublier d'essentiel, dévoila les sophismes avec une justesse, une précision extrême; et de là (et c'est le prodige, et où la honte m'accabla) il tomba sur M. de Chevreuse comme un faucon, et le traita comme un régent fait un jeune écolier qui apporte un thème plein des plus gros solécismes et les lui fait tous remarquer en le réprimandant. Je ne m'étendrai pas davantage sur un discours si animé et dans lequel rien ne fut oublié. La conclusion fut à mon avis. M. de Chevreuse, petit comme l'écolier devant son maître, embarrassé, confus, mais sans altération, acquiesça tout court. M. de Noailles, étourdi à ne savoir où il en était, demeura muet.

En se levant, M. de Beauvilliers nous regarda tous pour

confirmer le jugement, en disant : « Messieurs, voilà donc que tout est convenu entre nous, et qu'on passe à l'avis de M. de Saint-Simon », (d'un air plus approchant de son air ordinaire) MM. de Chevreuse et de Noailles répondirent qu'ils s'y rendaient; et ce mot ne fut pas plus tôt dit que je sortis sans dire mot à personne, et gagnai ma chambre dans le dernier étonnement, non de ce que mon avis avait prévalu, mais de la manière dont la chose s'était passée. Peu de temps après que je fus dans ma chambre, les ducs de Charost et d'Humières y vinrent pleins du même étonnement, et assez aises de la longue et forte boutade. Pour moi, à l'occasion de qui elle s'était faite, j'en étais peiné au dernier point. Le duc de Noailles, à qui M. de Beauvilliers ne s'était jamais adressé en tout son discours, mais lui avait laissé voir auparavant que ce mémoire donné comme de lui, et qu'il avait fait tant faire et refaire, lui paraissait pitoyable, fut outré d'avoir été si fortement battu en la personne de M. de Chevreuse, ce qu'avec tout son art il ne put nous bien cacher. Pour M. de Chevreuse, que j'évitai un jour ou deux, il n'y parut jamais, et il demeura toujours le même avec M. de Beauvilliers et avec moi, avec une douceur, une simplicité, une vérité, un naturel vraiment respectables.

CHAPITRE XXIX.

Nous conférons, le duc de Beauvilliers et moi, sur les formes des renonciations. — Différence essentielle de validité entre la renonciation du roi d'Espagne et celle des ducs de Berry et d'Orléans. — Le roi ne veut admettre d'autre forme que l'enregistrement ordinaire. — Peine extrême du duc de Beauvilliers à ce

sujet. — Son embarras toujours croissant. — Quel moyen je lui propose pour en sortir. — Conversation intéressante. — Puissans moyens des ducs de Berry et d'Orléans pour appuyer les formes valides en leur faveur. — Je les ramène l'un et l'autre à laisser le roi régler sans résistance la forme des renonciations. — Friponnerie de Nancré à mon égard. — Son caractère. — Il ne tient pas à lui, ni à Torcy, qu'ils ne me fassent une mauvaise affaire auprès du roi sur les renonciations.

Ce fut après à MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, mais à celui-ci surtout, à voir comment ils s'y prendraient pour oser faire au roi une proposition qu'il trouverait si fort choquer cette autorité dont il était idolâtre, à la déification de laquelle il avait employé tout son règne. Ils m'ont laissé ignorer ce qui se passa là-dessus; et je n'ai pas cru devoir crocheter des amis si respectables, et qui d'ailleurs avaient en moi la plus parfaite confiance, soit qu'au fait et au prendre ils n'aient osé faire la proposition après avoir bien tâté et reconnu le terrein, qui est ce que le secret à mon égard m'a fait soupçonner, soit qu'ils aient été repoussés sans espérance. Vers la fin de Fontainebleau, M. de Beauvilliers me déclara que le roi n'entrerait jamais dans ces formes, et qu'il ne voulait ouïr parler que d'un simple enregistrement des renonciations au parlement et tout au plus d'y appeler les deux princes intéressés et les pairs; encore n'en voudrait-il pas répondre.

Je lui dis qu'en cela comme en tout le roi était le maître, mais que cela n'aurait nulle validité; que les alliés seraient bien simples s'ils s'en contentaient, et les deux princes intéressés encore plus, à qui cela coupait la gorge. Ce terme l'effraya, et je m'expliquai. Je lui dis donc que ces renonciations étaient doubles et réciproques; qu'en Espagne la forme de toute espèce de législation était certaine et reconnue; que cette même forme servait encore pour la reconnaissance d'un roi et de son héritier,

pour son inauguration, pour les sermens à lui faire, en un mot, pour tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus auguste à traiter; que cette forme était les états-généraux connus sous le nom de *las cortes*, où les grands, les prélats, la noblesse, les conseils, les tribunaux et les députés des villes se trouvaient, où le roi présidait, et où tout ce qui passait était immuable; que c'était là où les renonciations de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans passeraient et seraient admises et enregistrées en loi, sans retour pour eux et leur postérité, outre que le pouvoir des rois d'Espagne, peu ou point astreint aux formes, les pouvait exclure de la succession, comme le simple testament de Charles II avait appelé Philippe V à ses couronnes; qu'il était clair par là qu'il ne manquerait rien à l'exclusion de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans de la succession d'Espagne, pour avoir toute la légalité et la certitude qui la pouvait opérer, tandis que celle du roi d'Espagne et de sa postérité à la couronne de France ne recevrait pas le moindre degré de validité. Je lui retraçai les raisons qui l'avaient persuadé de la nécessité des formes que j'avais proposées, et qui avaient été si approuvées de lui chez le duc de Chevreuse, lequel était aussi du même avis, à cette petite augmentation près que le duc de Noailles avait imaginée, et que lui avait si fort rejetée; que de tout cela il résulterait que les deux princes et leur postérité demeureraient exclus sans retour de toute prétention à la couronne d'Espagne, tandis que le roi d'Espagne et la sienne demeureraient dans tous leurs droits sur celle de France, parce que sa renonciation, faite de bonne foi de sa part, se trouverait destituée de celle de la nation française à lui et aux siens, et par conséquent ne serait qu'un vain leurre qui ne pourrait jamais acquérir aucun droit aux ducs de Berry et d'Orléans, au préjudice de la branche d'Anjou

aînée de la leur. La conversation fut longue; M. de Beauvilliers demeura persuadé, mais sans espérance du côté du roi.

Le lendemain nous nous revîmes. Il me représenta la nécessité pressante de la paix, les instances continuelles des Anglais sur les renonciations, l'impossibilité de vaincre le roi sur un article qui lui était aussi sensible que celui de son autorité unique; que l'enregistrement des traités de paix étant en usage, et allant, non à confirmer son autorité par une autre, mais simplement à la promulguer, il consentirait par cette raison à l'enregistrement des renonciations comme d'une partie intégrante du traité de paix; qu'on aurait même peine à lui faire goûter qu'il se fît séparément de l'enregistrement du traité même, c'est-à-dire qu'il se fît deux enregistremens au lieu d'un seul du traité; et qu'il prévoyait une extrême difficulté à y faire appeler, non les deux princes, parce qu'il s'agissait d'eux, et d'autoriser leur renonciation de leur présence, et que les Anglais ne s'en contenteraient pas autrement, mais d'y faire appeler les pairs, par cette délicatesse extrême d'autorité qui l'effaroucherait en lui proposant une chose non usitée aux enregistremens des traités, et qui le hérisserait par le soupçon d'une autorité confirmative de la sienne. M. de Beauvilliers ajouta qu'en différant on ne persuaderait pas le roi davantage sur les formes effectivement nécessaires; que cependant tout était à craindre pour la paix du chagrin extrême d'Heinsius et de son parti, qui gouvernaient les Provinces-Unies, qui ne voulaient point la paix, et du désespoir de la maison d'Autriche et de tout ce qui avait épousé ses intérêts, qui faisaient l'impossible pour accrocher et rompre; que, par toutes ces considérations si pressantes dans lesquelles il me pressait d'entrer, il me conjurait en même temps d'y faire entrer les deux princes, et de leur persuader

de se rendre à l'absolue nécessité. Je répondis que c'était à eux, que la chose regardait, à prendre leur parti d'eux-mêmes, non à moi à me servir ou plutôt à abuser de leur confiance, dans l'affaire la plus grande et la plus principale qui pût les regarder et toute leur postérité; que je leur avais démontré quelles étaient les formes de renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, auxquelles seules ils se pussent fier de validité et de stabilité; que je ne pouvais leur tenir un autre langage; que tout ce que je pouvais était de regretter qu'ils n'eussent pas en main un autre conseil que le mien, et sur une affaire si capitale qui pourrait leur proposer mieux; mais que mes faibles lumières ne me montrant de sûr que les formes dont il s'agissait, je ne pouvais leur en dissimuler toute la nécessité.

Le duc de Beauvilliers revint à l'impossibilité à l'égard du roi; moi, que ce n'était pas mon affaire, mais celle des deux princes; et que, s'ils faisaient instruire les Anglais, ils les persuadassent, comme il était facile et certain, qu'eux-mêmes princes ne trouveraient de sûreté que dans les formes proposées; et pour la sûreté de l'Europe et de la paix tiendraient ferme, et obligeraient enfin le roi à les contenter, tant par la nécessité pressante de la paix que pour ne laisser pas persuader l'Europe que, par cette feinte délicatesse d'autorité, il se voulait moquer de toutes les cours, et en particulier des Anglais, à qui il devait une paix si inespérée et si nécessaire, en les éblouissant d'un enregistrement vain qui laissait la branche d'Anjou dans tous ses droits, et en état, si le cas en arrivait, de porter à-la-fois les deux couronnes de France et d'Espagne, après tant de sang répandu pour l'empêcher. Ce propos, vrai et solide, effraya étrangement le duc de Beauvilliers; il me dit tout ce qu'il put; moi de me taire. Nous nous séparâmes de la sorte.

Comme je m'habillais le lendemain matin, il m'envoya prier d'aller chez lui. Il me dit qu'il n'avait pu dormir de la nuit dans le détroit où je l'avais laissé. Il m'exhorta de nouveau, je demeurai ferme, et la conversation ne finit que par l'heure du conseil. En nous quittant, il me pria qu'il pût m'entretenir encore le lendemain chez lui à la même heure. J'étais dans une vraie angoisse de résister ainsi, pour la première fois, à un homme que je regardais comme mon père et mon oracle depuis toute ma vie, et pour lequel mon estime intime, la tendresse de mon cœur, l'admiration de mon esprit, et la reconnaissance de tout ce qu'il avait fait pour me porter au plus haut point auprès du Dauphin, n'avaient fait qu'accroître la plus entière déférence de ma part. Je le trouvai dans un état encore plus peiné que je ne l'avais laissé la veille. Il reprit ses mêmes raisons. Tandis qu'il parlait je me parlais à moi-même, et je résolus enfin de sortir du déchirement où je me trouvais.

Tout-à-coup je l'interrompis, et le regardant avec feu: « C'est battre l'eau, monsieur, lui dis-je, que répéter toujours les mêmes choses; épargnez-vous-en la peine, parce que je vous déclare que jamais elles ne me persuaderont. Prenez une autre voie. Vous êtes un ancien ministre d'état et un très homme de bien, et je ne dirai guère en avouant que je suis bien loin au-dessous de proportion avec vous sur ces deux points. Toute ma vie je vous ai regardé comme mon père, parce que vous avez bien voulu m'en servir, et mon respect et ma confiance vous ont toujours aussi rendu mon oracle. Je veux vous en donner la plus insigne marque, et la preuve la plus unique qui se puisse en donner à un homme, et que je ne donnerais sans exception quelconque à nul autre homme sur la terre, en quelque chose que ce fût. Tenez, monsieur, finissons, quittez tout raisonnement, parce qu'encore une

fois, vous ne me persuaderez jamais, mais prenez la voie de l'autorité, et sans nulle sorte de raisonnement, dites-moi crûment et nettement en deux mots : je veux que vous fassiez telle chose. Je ne répliquerai pas un seul mot; et contre mon sens, contre ma conviction la plus intime, contre tout l'ouvrage que j'ai bâti et qui est pleinement achevé, j'obéirai comme un enfant, et je n'oublierai rien pour détruire tout ce que j'ai édifié et persuadé, sans cesser un instant de l'être tout autant que je le fus jamais, et je mettrai tout ce qui est en moi pour ramener les deux princes à tout ce que vous voudrez me prescrire; mais rien sans un *je le veux* et *je l'exige*. Vous en savez plus que moi de bien loin en affaires, vous êtes encore plus s'il se peut au-dessus de moi en piété et en lumières, je me reposerai dessus et vous sacrifierai mes sentimens les plus chers et ma conviction la plus intime. »

J'avais pendant ce discours les yeux fichés sur les siens; ils se mouillèrent de larmes. Jamais je ne vis homme si concentré ni si touché. Il se jeta à mon cou, et parlant à peine : « Non, me dit-il, c'en est trop, cela n'est pas juste, je n'y puis consentir. —Toutefois, repris-je, ce qui est en débat entre vous et moi ne peut finir que par là. N'espérez rien du raisonnement, mais comptez sur tout par l'autorité ». Mille choses tendres et d'un homme touché jusqu'au plus profond du cœur, succédèrent de sa part à cette nouvelle reprise de déclaration; et finalement il me dit qu'il prendrait cette journée pour y bien penser, et me dire le lendemain, à même heure, en même lieu, à quoi il serait arrêté. Je retournai donc à ce rendez-vous. Il commença par tout ce qu'il est possible à l'amitié d'exprimer, et à l'humilité d'un si grand homme de bien, qui était effrayé de la grandeur de mon sacrifice, et qui en sentait toute l'étendue. Il me dit qu'il n'avait pensé à autre chose la veille, et toute la nuit qu'il n'avait pu dormir; qu'il ne

savait comme se résoudre de prendre sur soi ce que je lui proposais, et d'abuser de ma déférence à un point aussi inouï; et de là voulut revenir à raisonner. Je l'interrompis : « Je m'en vais, lui dis-je, monsieur », en faisant un mouvement comme pour me lever; « de raisonnement je n'en écoute plus; c'est votre décision que j'attends : ou laissez-moi dans ma liberté avec les deux princes, ou prononcez en deux mots avec autorité; et ôtez-vous bien de l'esprit que ceci puisse avoir une autre issue ». Il fut quelques momens sans répondre, et moi en silence. Ses yeux se baignèrent encore. Il se jeta à moi sans rien dire, tout retiré en lui-même. Puis me regardant avec tendresse : « Puisqu'il n'y a donc point d'autre voie, et que vous le voulez absolument », me dit-il, mais avec un air de modestie, même de honte qui ne se peut décrire, « il faut bien que je prenne l'unique parti que vous me laissez, quelque peine qu'il me fasse. J'exige donc de vous que vous tâchiez de détruire ce que vous avez fait, non que cela ne soit bon, mais parce que le roi n'y passera jamais, et qu'il nous faut finir la paix, et que vous rameniez les deux princes à se contenter de l'enregistrement en leur présence et en celle des pairs. — Vous le voulez, monsieur, repris-je, vous serez obéi. De ma part je n'y oublierai rien; je vous rendrai compte de temps en temps de ce que j'aurai fait en conséquence. Demeurons-en là fermement, et surtout plus de raisonnemens inutiles ». Il m'embrassa encore tendrement, me dit tout ce qui me pouvait exprimer l'effet que son cœur et son esprit ressentaient d'un si extraordinaire abandon de déférence, et combien il en demeurerait pénétré toute sa vie. Cette conversation fut la plus courte de beaucoup, et nous nous séparâmes.

La besogne que j'entreprenais était fort étrange : j'avais soufflé le chaud, j'avais parlé raison, règle, lois, droits,

justice, intérêt les plus palpables, et j'avais pleinement persuadé et affermi; il n'y avait plus qu'à en faire usage avec les Anglais, qui ne pouvaient goûter un sceau aussi informe et aussi superficiel, pour des renonciations si importantes à toute l'Europe et à eux-mêmes, qu'un simple enregistrement usité pour tous les traités, et qui n'en avait rendu aucun plus stable. Ils alléguaient sans cesse la violation des renonciations de la reine, aussitôt après la mort du roi Philippe IV son père, qui avait coûté à l'Espagne un si grand démembrement des Pays-Bas et toute la Franche-Comté, quoique ces renonciations eussent été enregistrées au parlement dans le traité des Pyrénées, que le roi en personne les eût jurées, et signées, face à face du roi son beau-père, en présence de leurs deux premiers ministres et des deux cours, qui en furent acteurs et témoins dans l'île des Faisans ou de la Conférence. On ne pouvait disconvenir que cette solennité n'eût toute une autre force que le simple enregistrement du traité au parlement, ni que celui des renonciations à part qu'il s'agissait de faire; et néanmoins on ne pouvait disconvenir non plus de l'irruption subite du roi en Flandre et en Franche-Comté, aussitôt après la mort du roi son beau-père, pour se mettre en possession des droits de la reine, dont il fit publier des écrits, nonobstant la renonciation.

Les Anglais eux-mêmes avaient vu, par le traité du partage dont leur roi Guillaume III avait été le principal promoteur, ce qu'on pensait en France des renonciations de la reine, lorsqu'il ne s'agissait plus comme autrefois de simples droits à prétendre sur le roi son frère, malgré l'universalité de ses renonciations, mais de la succession à la monarchie entière; et toute l'Europe à l'exception de l'empereur, avait regardé ce traité de partage comme fort avantageux, en ce que la France s'y

contentait d'une portion de la monarchie d'Espagne, qu'elle croyait pouvoir prétendre entière nonobstant les renonciations. Elle y était revenue par le testament inespéré de Charles II, et par le vœu de toute la nation espagnole; et il s'agissait au moins d'empêcher d'une manière solide, à laquelle ces exemples rendaient les Anglais et leurs alliés d'autant plus délicats et circonspects, qu'un même prince français ne pût en aucun cas posséder les deux monarchies, et dominer l'Europe par une si formidable puissance. Les Anglais n'avaient pas oublié par quelle forme de jugement Philippe de Valois avait emporté la couronne de France, en vertu de la loi salique, sur leur roi Edouard III, bien plus proche par sa mère, fille de Philippe-le-Bel, et sœur des rois Louis X le Hutin, Philippe V le Long, et Charles IV le Bel, morts sans postérité masculine, lesquels étaient cousins-germains de Philippe de Valois, fils des deux frères. Les Anglais n'avaient pu oublier que Edouard III reconnut si bien le pouvoir des juges et la validité du jugement qu'il ne songea pas à contester, qu'il rendit personnellement hommage à Philippe de Valois, 6 juin 1329, dans l'église d'Amiens, pour ce qu'il tenait de la couronne de France, et que ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il s'avisa de vouloir revenir par les armes contre le droit qu'il avait reconnu excité par les pratiques du fameux Robert d'Artois outré d'avoir été juridiquement débouté du comté-pairie d'Artois, dans la dignité et possession duquel sa tante paternelle Mahaut avait été maintenue, et déshonoré de plus par la preuve de faux, et le jugement en conséquence de quatre pièces qu'il avait fait fabriquer et produire, ce qui le jeta entre les bras d'Edouard III, pour se venger de sa mauvaise fortune contre son roi et sa patrie. Il n'en fallait pas tant avec des gens aussi accoutumés et attachés que le sont les Anglais aux formes

légales et juridiques, pour les porter à demander toutes celles qui seules pouvaient valider solidement des renonciations si importantes à eux et à toute l'Europe, et dont tous les alliés se reposaient sur eux et sur leur propre intérêt, dans un traité dont ils s'étaient enfin rendus les maîtres.

Eux instruits et bien persuadés, c'était à M. le duc de Berry et à M. le duc d'Orléans à les laisser faire, à ne se montrer en rien, à laisser au roi les soupçons qu'il aurait voulu prendre, mais à se bien garder de tout ce qui aurait pu lui en donner lieu à leur égard; en tout cas, en évitant bien attentivement toutes preuves possibles, l'un son petit-fils, l'autre son neveu, se consoler des reproches sans preuves et des humeurs, par la solidité avec laquelle ils s'assuraient une réciproque validité de leurs renonciations et de celles du roi d'Espagne, puisque le roi n'aurait eu en ce cas d'autre choix que celui de souffrir les formes que les Anglais auraient exigées, ou de rompre la paix, auquel cas il n'y aurait point de renonciations, et de continuer une guerre que toutefois il ne lui était plus possible de soutenir.

Toutes ces choses m'étaient bien présentes, je les avais bien inculquées aux deux princes, et ils étaient bien persuadés. Défaire ce même ouvrage était une triste entreprise. Persuader contre sa propre conviction est un étrange embarras. Il fallait pourtant travailler en conformité de ce que le poids immense de M. de Beauvilliers sur moi m'avait fait lui promettre. Le récit en détail en serait long et ennuyeux; je me contenterai de dire que je commençai par éloigner, et empêcher après, toute instruction et tout concert des Anglais. Je revins auprès des princes à des réflexions de prudence et de timidité sur le danger que le roi pût découvrir ce commerce, et qu'il se prît à eux de la roideur des Anglais, et de leurs pro-

positions de formes, qui, selon ses délicates et si sensibles préventions, attaqueraient aux yeux de toute l'Europe son autorité si chérie, et lui feraient recevoir l'affront de souffrir que celle de ses sujets la confirmât, et y parût nécessaire. Je les pressai sur le désespoir où le roi se trouverait d'acheter la paix à ce prix, ou de continuer une guerre qu'il savait si précisément ne pouvoir soutenir, et dont le poids l'avait forcé aux conditions les plus honteuses et les plus dommageables, qu'il avait même vu mépriser, et de laquelle il sortait par le moyen de l'Angleterre, sans qu'il fût plus question de lui en imposer que d'honnêtes. J'avais affaire à deux princes fort différens, mais tout semblables pour l'excès de la timidité. M. le duc de Berry, tenu de très court depuis son enfance, était accoutumé à dépendre du roi jusque pour les choses les plus ordinaires et les plus indifférentes, et à trembler sous son moindre sérieux. M. le duc d'Orléans ne le craignait guère moins. Il était de plus si battu de l'oiseau par les diverses aventures de sa vie, qu'il était tout aussi éloigné que M. le duc de Berry de s'exposer à sa colère. Ce furent les armes dont je me servis contre moi-même, et pour les ramener à ce que je voulus, en ruinant ce que j'avais édifié.

C'était à quoi j'étais occupé, lorsque, tout à la fin du voyage de Fontainebleau, je fus averti de la chose du monde que pour lors je méritais le moins. Nancré y avait fait quelques tours; il avait écumé quelques mots de fins de conversations, interrompues par son arrivée deux ou trois fois, entre M. le duc d'Orléans et moi. Il avait eu, comme je l'ai dit en son lieu, la charge de capitaine de ses Suisses, par madame d'Argenton, sur Saint-Pierre, pour qui madame la duchesse d'Orléans la voulait alors, qui de pique le fit depuis son premier-écuyer, contre le gré de M. le duc d'Orléans; et cela avait fait de grandes

brouilleries. Nancré était un bourgeois de Paris qui s'appelait Dreux, de même famille que le gendre de Chamillart ; mais son père avait servi, il était devenu officier-général avec estime et gouverneur de . . . . . Il avait épousé en secondes noces une fille de la Bazinière, dont j'ai parlé ailleurs, et qui était sœur de la mère du président de Mesmes qui vivait intimement avec eux. Nancré avait beaucoup d'esprit. Il s'était lassé de l'emploi de lieutenant-colonel de je ne sais plus quel régiment, où il était parvenu par ancienneté. Il trouva cette porte pour en sortir. Il vivait dans la liaison la plus étroite avec sa belle-mère, vieille beauté riche et fort du grand monde de Paris. Elle alla loger avec lui au Palais-Royal, et elle y tint le dé. Lui se fourra tant qu'il put dans le monde. Il avait ce qu'il fallait pour en être goûté, et la probité ne l'arrêtait sur rien. Il voulait cheminer et être de quelque chose ; les moyens ne lui coûtaient pas. Il s'était fourré chez M. de Torcy. Il y chercha commission de parler à M. le duc d'Orléans sur les renonciations. Chagrin de n'en pas avoir l'honneur auprès de Torcy, il alla lui dire que c'était moi qui, entêté de pairie, lui tournais la tête sur les formes, et arrêtais la paix.

Torcy, avec qui je n'avais pas la plus légère habitude, et qui était ami de beaucoup de gens avec qui je ne frayais pas, alla rendre au roi ce que Nancré lui avait rapporté. Le roi en colère en parla à M. le duc de Berry, et lui cita les auteurs. J'en fus incontinent averti par M. le duc de Berry même. Cela m'engagea à le prier de trouver bon que je ne le visse plus du tout pour ôter au roi tout prétexte, et que notre commerce se continuât par madame de Saint-Simon et M. le duc d'Orléans, par qui il avait toujours passé, en sorte même que je n'avais vu que peu et rarement M. le duc Berry en particulier. Je ne pouvais en user de même sans éclat avec M. le duc d'Or-

léans, ainsi je me résolus à ce qui pourrait en arriver. Je me plaignis amèrement à lui de la scélératesse de Nancré, qui s'enfuit à Paris aussitôt, et ne reparut de long-temps. Le roi néanmoins ne me fit semblant de rien ; et comme en effet je parvins à ramener les deux princes à se contenter de l'enregistrement fait en présence des pairs, cette friponnerie de Nancré, et ce mauvais office de Torcy, n'eurent aucune suite. Je le laissai tomber et ne crus pas devoir dire ni faire dire au roi quoi que ce fût là-dessus.

CHAPITRE XXX.

Duc d'Hamilton ambassadeur en France. — Le duc d'Aumont envoyé en Angleterre avec la même qualité. — Ce dernier est fait seul chevalier de l'ordre. — Famille du duc d'Hamilton. — Sa mort. — Le bailly de la Vieuville ambassadeur à Naples. — L'électeur de Bavière à Fontainebleau. — Retour du roi par Petit-Bourg à Versailles. — La duchesse d'Albe part pour l'Espagne. — Elle épouse un petit abbé de sa suite. — La Salle. — Son extraction. — Son caractère. — Sa fortune. — Son mariage. — Anciennes anecdotes rappelées.

Quelque dépit et quelques obstacles que les alliés apportassent à la paix, les choses étaient tellement avancées avec l'Angleterre, que le duc d'Aumont fut nommé pour y aller en ambassade, sur ce que le duc d'Hamilton fut déclaré ambassadeur en France. M. d'Aumont était alors fort en liaison avec le duc de Noailles et moi, et j'aurai lieu d'en parler dans la suite. Il eut 24,000 écus d'appointement par an, 24,000 livres pour dédommage-

ment de la perte du change, et 54,000 livres pour ses équipages et pour trois mois d'avance. Il eut de plus 500,000 livres de brevet de retenue sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre, et fut chevalier de l'ordre, seul et extraordinairement à une messe basse avant son départ. C'est le dernier que le roi ait fait.

Le duc d'Hamilton était un assez jeune seigneur, fort du parti de la reine et considéré. Il était Douglas. Anne Hamilton, fille aînée du dernier Jacques, marquis d'Hamilton, avait épousé Guillaume Douglas, comte de Selkirk. Le marquis d'Hamilton fut fait duc et chevalier de la jarretière par Charles Ier, et après diverses fortunes eut la tête coupée peu de jours après cet infortuné monarque. Charles II, son fils, après son rétablissement, fit duc d'Hamilton ce comte de Selkirk, gendre du dernier duc d'Hamilton, qui n'avait point laissé de garçon; et ce nouveau duc d'Hamilton eut avec la dignité presque tous les biens de son beau-père qui lui furent restitués, dont il prit le nom et les armes. C'est le grand-père ou le bisaïeul de celui dont il s'agit ici. Le parti contraire à la reine, outré de n'avoir pu empêcher la paix, se rabattit faute de mieux à lui faire toutes les sortes de dépit qu'il put. Hamilton avait gagné un procès depuis peu en plein parlement contre milord Mohun du parti contraire. Ce parti le piqua tant qu'il put, et le força presque malgré lui à se battre avec Hamilton. Mohun fut tué sur la place, mais Macartnay qui lui servit de second enfila sur le champ le duc d'Hamilton par derrière et s'enfuit. La reine, qui sentit d'où le coup partait, en fut également affligée et offensée, et nomma à l'ambassade de France le duc de Shrewsbury, chevalier de la jarretière, l'un de ses plus confidens ministres, aîné de la maison Talbot.

Le bailly de la Vieuville, beau-frère de la dame d'atour de madame la duchesse de Berry, succéda au feu bailly

de Noailles à l'ambassade de Malte et y fit tout fort noblement.

L'électeur de Bavière fit une légère apparition à Fontainebleau. Il y vint de Petit-Bourg, vit le roi un quart d'heure dans son cabinet, dit en sortant à d'Antin qu'il partait beaucoup plus content qu'il ne l'avait espéré en venant, et s'en retourna à Petit-Bourg.

Quinze jours après, c'est-à-dire le mercredi 14 septembre, le roi, après le conseil d'état, alla coucher à Petit-Bourg, et le lendemain à Versailles, où peu de jours après la duchesse d'Albe prit congé de lui chez madame de Maintenon. Elle partit peu de jours après, sans avoir laissé un sou de dettes de leur longue et magnifique ambassade en des temps très malheureux. Elle emmena avec elle un petit abbé de Castillon qui n'avait pas de chausses, et qui n'avait de ressource que les lieux et les heures publics, où il ennuyait même beaucoup de sa présence qui était aussi assez vilaine. Il était Gonzague, mais arrière-cadet, et il cherchait ici fortune depuis quelques années. Je ne sais comment il fit connaissance avec la duchesse d'Albe; mais fort peu après être arrivés en Espagne, il quitta le petit collet et elle l'épousa. Il parvint en cette considération, peu après, à la grandesse et à la clef de gentilhomme de la chambre. Ils n'ont point eu d'enfans. Elle venait de mourir lorsque j'arrivai en Espagne, où je le vis sans meubles, avec un châlit et un capucin, qui en voulait prendre l'habit. La douleur ne fut pas de durée; il s'était déjà remarié, lorsque j'en partis, à une beauté fille du père de Santo-Buono-Carraccioli, chose infiniment rare en Espagne.

La Salle, qu'on a vu avoir vendu pour la seconde fois sa charge de maître de la garde-robe, par un hasard unique, s'ennuya de son oisiveté. C'était un fort honnête

homme, qui avait du sens, et qui ne manquait pas d'esprit, bien fait et de fort bonne mine, qui, pour le petit-fils d'un vendeur de sabots dans la forêt de Senonches, avait fait une grande fortune, n'en était pas encore content, et se rendait peu de justice. Un ancien bailli de la Ferté que j'y ai vu long-temps, et qui a survécu mon père de beaucoup d'années, nous en mit au fait pour l'extraction. J'étais à la Ferté avec ma mère lorsque mon père, mandé pour le chapitre, nous envoya la liste de la promotion de 1688. Ce bailli se trouva à la réception des lettres et à la lecture de la liste. Au nom de la Salle, il demanda qui il était, et sur la réponse se mit à rire, et dit que cela ne se pouvait pas, et enfin ajouta qu'étant jeune il avait connu son grand-père qui vendait des sabots en gros, après en avoir fait dans sa jeunesse. Il nous dit qu'étant devenu à son aise sur ses vieux jours il avait acquis une petite terre qui n'a jamais valu 1,000 écus de rente, et sans aucune étendue dans la lisière de la forêt de Senonches qui s'appelle la Salle. J'y ai passé plusieurs fois; ils y ont fait un petit castel de cartes, proportionné à la valeur du petit bien. Le fils du sabotier voulut aller à la guerre, il s'y distingua; il parvint par son ancienneté à la tête des gendarmes de la garde.

Caillebot avait quitté ce nom et s'appelait la Salle; il vivait dans un temps où on se battait beaucoup; il était fort sur la hanche, et passa pour un brave à quatre poils qu'il ne fallait pas choquer. Ce fut par ses bravades que le cardinal Mazarin, qui en avait aisément peur, et qui voulait aussi s'en attacher partout, le poussa dans les gendarmes que Miossens commandait, si connu depuis sous le nom de maréchal d'Albret, et si compté à la cour et dans le monde. La Salle sut si bien lui faire sa cour et se faire passer d'ailleurs pour un brave important, qu'il eut la compagnie quand le maréchal d'Albret la quitta

en 1666. Il poussa son fils dans cette compagnie quoique jeune, car il était de 1646; il se trouva de la valeur et de l'honneur, et monta assez vite. M. de Soubise était dans la même compagnie; il y était entré pauvre gentilhomme, et fort éloigné d'imaginer de devenir prince et fort riche; la beauté de sa seconde femme et la bonté du roi firent ce miracle. Il était en son plus doux mouvement lorsque la Salle mourut et laissa la compagnie des gendarmes vacante en 1672. M. de Soubise l'obtint, mais le fils de son prédécesseur l'y importuna. Il pensa toujours de loin pour fonder des établissemens avec son grand secours domestique. Il voulut ranger de bonne heure tout obstacle à pouvoir assurer sa charge à sa famille. La Salle servait bien, ne voulait point quitter, et il avait la fantaisie d'espérer de succéder à M. de Soubise. Cette folie fit sa fortune; il y en avait au crédit où était madame de Soubise; d'ailleurs cette espérance aurait pu être fondée sur l'âge de M. de Soubise qui avait quinze ans plus que lui, et sur les hasards de la guerre. La conjoncture heureuse qui se présenta fit l'affaire de tous les deux.

Il y avait plusieurs années que Vardes était chassé pour avoir eu une part principale dans l'affaire qui perdit la comtesse de Soissons et le comte de Guiche, et qui touchait le roi si fort immédiatement. Vardes était un favori qui par sa trahison attira sur soi plus de colère; il fut envoyé à Aigues-Mortes dont il était gouverneur, avec défense d'en sortir et d'y voir personne, et ordre de se défaire de sa charge de capitaine des Cent-Suisses de la garde. C'est le même qui se battit avec mon père. Il était chevalier de l'ordre, de la promotion de 1661, et si gâté de la fortune, que j'ai ouï dire aux contemporains qu'il regarda pour la première fois son cordon bleu avec quelque complaisance en chemin de son exil. On espère tou-

jours. Vardes se flatta du pardon après un châtiment de quelques années; il s'obstina à garder sa charge pour ne se pas trouver dépouillé à son retour. A la fin on lui fit si bien entendre que son espèce de prison ne finirait que par sa démission, qu'il se résolut à ce calice. M. de Louvois, ennemi terrible et implacable, mais également bon ami et bon parent, fut bientôt averti; il fit parler à Vardes par Tilladet, son cousin-germain, qu'il avait déjà fait maître de la garde-robe, et Vardes, dans la nécessité de vendre, crut se faire un protecteur de Louvois. Madame de Soubise, instruite de la première main, saisit la charge de maître de la garde-robe que Tilladet allait vendre pour se défaire de la Salle, et s'en délivrer par une fortune si fort au-dessus de lui. Vouloir et pouvoir fut pour elle la même chose. Ainsi la Salle quitta les gendarmes et le service militaire pour celui de la cour et de la personne du roi, en 1678. Ce service était d'une assiduité extrême: lever, coucher, changement d'habit pour la chasse ou la promenade tous les jours, en y allant et au retour, et cela de deux années l'une tout de suite, avec un prince qui voulait une entière régularité. Celle de la Salle le fut, et plut fort au roi, mais elle devint continuelle pendant bien des années que Lyonne, fils du secrétaire d'état, fut son camarade, qui ne mettait jamais le pied à la cour, et que les services importans de feu son père, et la considération des Estrées, dont le duc neveu du cardinal avait épousé sa sœur, faisait passer au roi, jusqu'à ce qu'enfin il vendit à Souvré, fils de feu M. de Louvois.

Une vie si coupée et si nécessairement occupée de riens, déplaisait souvent à la Salle. Il était fort glorieux et entêté de son mérite, et quoique j'eusse peu d'habitude avec lui, et en général c'était un homme chagrin, particulier, sauvage, avec qui on n'en avait guère, je lui ai ouï

regretter les gendarmes, et sa charge qui l'avait tiré du service, disait-il, malgré lui, et l'avait empêché d'être maréchal de France. Désœuvré, pour n'avoir plus de fonctions et n'avoir jamais eu beaucoup de commerce, il s'en était allé auprès de Dreux, dans une petite terre appelée Montpinçon, dont la maison était au bord de la rivière d'Eure, dont les jardins étaient souvent inondés. Il l'accommoda pour habiter et pour s'amuser; il s'y ennuya, il s'alla promener en Basse-Normandie chez des gens de sa connaissance. Il trouva dans une de ses visites une fille de vingt ans, jolie et bien faite, avec sa mère, qui était du voisinage, et qui s'appelait mademoiselle de Benouville. Il les vit le soir qu'il y arriva, et y dîna le lendemain avec elles. Quelqu'un à table demanda à la mère si elle ne songeait point à la marier. Elle répondit qu'elle y pensait bien, mais que cela n'était pas facile quand on n'avait rien à donner. De propos en propos elle dit que ce qu'elle voudrait trouver, ce serait quelque homme âgé qui ne songeât point au bien, mais à se donner une compagnie et une femme qui eût soin de lui et qui en fût tout occupée; que sa fille avait la raison de penser de même et d'aimer mieux un mariage comme celui-là, qui la mettrait à son aise, que d'épouser un jeune homme. La conversation changea, la Salle ne parut pas y prendre la moindre part, mais il y fit ses réflexions. Elles ne furent pas longues. Dans la fin de la journée il s'informa au maître de la maison de ce que c'était que M., madame et mademoiselle de Benouville; ce qu'il en apprit ne lui déplut pas, et la demoiselle lui avait donné dans les yeux. Il crut bannir l'ennui de sa vie en l'épousant, et tout de suite pria celui à qui il s'en informait d'en faire la proposition à la fille et à la mère. Toutes deux, le lendemain matin, crurent rêver, et eurent peine à se persuader que la chose fût sérieuse. Le cordon bleu

du vieux galant qui la demandait sans dot quelconque, uniquement à condition de demeurer à Montpinçon sans jamais aller à Paris, leur parut les cieux ouverts. Elles envoyèrent bien vite chercher le père, et dans le jour tout fut d'accord et réglé. La Salle partit là-dessus pour le venir dire au roi, et s'en retourna tout aussitôt en Normandie où le mariage se fit. Il a été très heureux, et cette jeune femme a vécu avec lui à merveilles; vertu, complaisance, soin d'attirer du monde, et pourtant avec économie. Ils se firent aimer et considérer chez eux. La Salle avait soixante-six ans. Il lui tint parole sur Paris, mais lui-même ne faisait que deux ou trois apparitions par an à Versailles, et encore moins à Paris. Ils ont eu un fils qui est dans le service et marié.

CHAPITRE XXXI.

Le roi va à Rambouillet. — Mort de Ribeire, conseiller d'état. — Sa place donnée à la Bourdonnaye, son gendre. — Mort de Godolphin, ex-grand-trésorier d'Angleterre. — Le Quesnoy rendu à discrétion. — La garnison de Bouchain prisonnière de guerre. — Fin de la campagne. — Les généraux reviennent à la cour. — Madame des Ursins aux eaux de Bagnères. — Grâces du roi à plusieurs généraux et autres personnes de la cour. — M. le duc de Berry entre au conseil des dépêches. — Hammer à la cour. — Grande réception qu'on lui fait. — Quel est ce personnage. — Marlborough se retire en Allemagne. — Sa principauté de l'empire. — Renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France devant les cortès. — Sa lettre au duc de Berry. — Mort de l'abbé d'Armagnac. — Mort du duc de Chevreuse. — Anecdotes sur sa famille. — Sur sa personne. — Sur la duchesse sa femme. — Mort du duc Mazarin. — Fortune de sa famille. —

Quelques anecdotes. — Mort de la duchesse de Charost et du duc de Sully.

Le roi alla les premiers jours d'octobre passer une semaine chez M. le comte de Toulouse à Rambouillet, avec un très court accompagnement. Excepté sa propre table, M. le comte de Toulouse fit et magniquement la dépense de tout le reste. Le roi y fit une chose contre sa coutume. Ce fut de permettre à la Bourdonnaye d'y venir lui parler, et de lui donner la place de conseiller d'état, vacante par la mort de Ribeire, son beau-père, car il évitait toujours ces espèces de successions dans les familles. Le beau-père était d'une grande réputation et parfaitement intègre; le gendre s'en était acquis dans les grandes intendances.

Ce fut aussi où on apprit la mort de Godolphin, naguère grand-trésorier d'Angleterre, espèce de premier ministre, et le chef du parti wigh dont le fils avait épousé la fille du duc de Marlborough, chez qui il mourut de la taille, à la campagne, et ces deux hommes ne furent jamais qu'un. Ce fut un grand soulagement pour la reine et pour le nouveau ministère, un grand abattement pour le parti qui lui était opposé, et le dernier coup du revers de la fortune pour le duc de Marlborough.

Le roi y reçut aussi la nouvelle de la prise du Quesnoy par M. de Châtillon, qui a fait depuis une si grande fortune et si peu espérée, que Voysin, son beau-père, lui amena à son travail. La place se rendit à discrétion. Ils étaient encore onze à douze cents hommes sous les armes, et il s'y trouva un grand amas d'artillerie et de munitions. Châtillon fut fait brigadier pour la nouvelle, et Valory eut le gouvernement de la place dont il avait conduit les travaux du siège. Aussitôt après le maréchal de Villars fit le siège de Bouchain qui se rendit peu de jours

après, la garnison prisonnière de guerre. Villars envoya la nouvelle par le comte de Choiseul, son beau-frère, et la garnison à Reims, avec le gouverneur, parce que c'était lui qui avait fait, cette même campagne, une course en Champagne qui avait fort effrayé ce pays. Le gouvernement de Bouchain fut rendu à Varennes qui l'avait auparavant. Cette conquête fut une consolation de la perte de la Quenoque, qui venait d'être surpris par un partisan d'Ostende à l'ouverture des portes, qui s'était faite par l'aide-major sans découverte ni la moindre précaution. Ainsi finit la guerre cette année. Les armées d'Allemagne et de Savoie venaient de se séparer, et les maréchaux d'Harcourt et de Berwick arrivèrent à la cour incontinent après, et en même temps le maréchal de Villars. Montesquiou demeura à commander en Flandre.

Madame des Ursins fit en même temps un voyage à Bagnères pour une enflure de genou, escortée par un détachement des gardes-du-corps du roi d'Espagne, en avant-goût de la souveraineté dont elle se flattait. Chalais l'y alla trouver de Paris. Son retour à Madrid ne fut pas moins pompeux.

En ce même temps-ci le roi fit plusieurs grâces. Le maréchal de Villeroy eut pour le duc de Villeroy la survivance de son gouvernement, la lieutenance générale qu'il en avait pour le marquis de Villeroy son petit-fils, et la lieutenance de roi de celui-ci à son frère. Le maréchal de Villars obtint le gouvernement de Provence ; celui de Metz qu'il avait fut donné à Saillant ; la charge de général des galères au maréchal de Tessé, absent, et qui ne l'avait pas demandée, avec le pareil brevet de retenue de M. de Vendôme et les appointemens échus depuis sa mort. Le gouvernement de Mont-Dauphin et celui de Gravelines aux deux Broglio, l'un gendre de Voysin, l'autre qui a fait une si grande fortune, et Dangeau eut permission

de céder à son fils le gouvernement de Touraine en en retenant l'autorité et les appointemens. La Vrillière, assez mal dans ses affaires, vendit sa magnifique maison vis-à-vis la place des Victoires au comte de Toulouse, et d'Antin en acheta une autre fort belle à-peu-près dans le même quartier, qui avait été bâtie par Chamillart. On ne laissa pas d'être surpris que ces deux hommes qui tenaient de si près au roi, l'un par ce qu'il lui était, l'autre par sa charge, et plus encore par sa faveur, et courtisan au suprême, fissent ces acquisitions dans Paris. Peu de temps après le roi suppléa à la modicité de l'apanage de M. le duc de Berry par une pension de 400,000 livres, et ordonna à sa musique de se trouver tous les jours à la messe de madame la duchesse de Berry, comme à la sienne, qui fut une très sensible distinction pour elle et pour M. le duc de Berry. Il en reçut une plus touchante par l'entrée au conseil des dépêches qui était le chemin des autres conseils.

Il parut à la cour un personnage singulier qui y fut reçu avec des empressemens et des distinctions surprenantes. Le roi l'en combla, les ministres s'y surpassèrent, tout ce qui était de plus marqué à la cour se piqua de le festoyer. C'était un Anglais d'un peu plus de trente ans, de bonne mine et parfaitement bien fait, qui s'appelait le chevalier Hammer, et qui était fort riche. Il avait épousé aussi la fille unique et héritière de milord Harrington, secrétaire d'état, veuve du duc de Grafton, qui s'en était éprise, et qui conserva de droit son nom et son rang de duchesse de Grafton, comme il se pratique toujours en Angleterre en faveur des duchesses, marquises et comtesses qui étant veuves se remarient inégalement. Hammer passait pour avoir beaucoup d'esprit et de crédit dans la chambre des communes. Il était fort attaché au gouvernement d'alors, et fort bien avec la

reine qui l'avait tenu toute la campagne auprès du duc d'Ormond pour être un peu son conseil. De Flandre il vint ici; il y demeura un mois ou six semaines, également couru et recherché, et s'en alla d'ici en Angleterre pour l'ouverture du parlement. Je n'ai point su alors ce qu'il était venu faire, ni même s'il était chargé de quelque chose, comme l'accueil qu'il y reçut porte à le croire, et j'ai oublié à m'en informer depuis. On n'en a guère ouï parler dans la suite. Il faut qu'il n'ait fait ni figure, ni fortune sous ce règne en Angleterre, et qu'il ne se soit pas accroché au suivant. Il ne trouva plus le duc de Marlborough qui venait enfin d'en sortir avec permission, et de passer à Ostende avec très peu de suite. Son dessein était de se retirer en Allemagne où il était prince de l'Empire ou plutôt de l'empereur Léopold, qui lui avait donné le titre de prince de Mindelen, sans la principauté, mais de l'argent pour acheter des terres en Souabe, auxquelles on devait donner le titre et le nom de Mindelen; mais il avait gardé l'argent et n'avait point acquis de terres.

Il arriva un courrier d'Espagne avec la copie de l'acte de renonciation du roi d'Espagne passée le 5 novembre en pleines cortès, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre. Ce courrier apporta aussi un projet pour celle de M. le duc de Berry, et une lettre de la main du roi d'Espagne à ce prince la plus tendre, la plus forte, la plus précise, pour lui témoigner sa sincérité dans cet acte qui l'avançait en sa place à la succession à la couronne de France, et avec quelle joie son amitié pour lui le lui avait fait faire. Lui et M. le duc d'Orléans me la montrèrent, parce que je demandai à la voir. Elle me parut si importante que je leur recommandai beaucoup de la conserver soigneusement comme une pièce tout-à-fait importante pour eux; ils ne s'en étaient seulement pas avisés. Il

me l'avouèrent et trouvèrent que j'avais grande raison.

Plusieurs personnes considérables moururent dans la fin de cette année. L'abbé d'Armagnac étant allé voir sa sœur à Monaco y mourut de la petite-vérole: il avait trente ans, de bonnes mœurs, deux grosses abbayes en attendant mieux, et M. le Grand comptait qu'il aurait pour lui la nomination de Portugal au chapeau, que son frère avait autrefois perdue par l'avarice de madame d'Armagnac qui fit l'éclat étrange qui l'ôta de toutes sortes portées.

La mort de M. de Chevreuse qui arriva à Paris le samedi 5 novembre, entre sept à huit heures du matin, me donne occasion de m'étendre sur un personnage qui a tant, toujours et si singulièrement figuré, et avec qui j'ai vécu tant d'années dans la plus intime confiance d'affaires, et dans la plus libre privance d'amitié et de société. Quoique j'en aie rapporté diverses choses en plusieurs occasions, il en reste bien plus encore que la longueur m'empêchera de dire, quoiqu'il y eût en toutes à s'amuser, et peut être plus encore à profiter. Né avec beaucoup d'esprit naturel, d'agrément dans l'esprit, de goût pour l'application et de facilité pour le travail et pour toutes sortes de sciences, une justesse d'expression sans recherche et qui coulait de source, une abondance de pensées, une aisance à les rendre et à expliquer les choses les plus abstraites ou les plus embarrassées avec la dernière netteté, et la précision la plus exacte, il reçut la plus parfaite éducation des plus grands maîtres en ce genre, qui lui donnèrent toute leur affection et tous leurs rares talens.

Le duc de Luynes son père n'avait ni moins d'esprit ni moins de facilité et de justesse à parler et à écrire, ni moins d'application et de savoir. Il s'était lié par le voisinage de Dampierre avec les solitaires de Port-Royal-des-

Champs, et après la mort de sa première femme, mère du duc de Chevreuse, s'y était retiré avec eux ; il avait pris part à leur pénitence et à quelques-uns de leurs ouvrages, et les pria de prendre soin de l'instruction de son fils, qui, né le 7 octobre 1646, n'avait que sept ans à la mort de sa mère, qui fut enterrée à Port-Royal-des-Champs. Ces messieurs y mirent tous leurs soins par attachement pour le père, et par celui que leur donna pour leur élève le fonds de douceur, de sagesse et de talens qu'ils y trouvèrent à cultiver. La retraite du duc de Luynes à Port-Royal-des-Champs dura plusieurs années. Sa mère, si fameuse dans toutes les grandes cabales et les partis de son temps, sous le nom de son second mari le duc de Chevreuse, mort sans postérité en 1657, elle en 1679, suivant le siècle par son âge, était très peinée de voir son fils comme enterré. M. de Chevreuse, dernier fils du duc de Guise, tué aux derniers états de Blois en 1588, avait toujours vécu avec elle dans la plus grande union, et comme elle avait toujours passionnément aimé le duc de Luynes, qui logea toujours avec eux, M. de Chevreuse l'aima de même, et leur fit à tous deux tous les avantages qu'il put. Il donna même au duc de Luynes sa charge de grand-fauconnier, et son gouvernement d'Auvergne que M. de Luynes ne garda pas long-temps. Sa famille ne souffrait guère moins que madame de Chevreuse d'une retraite qui rendait ses talens inutiles pour le monde. Ils s'adressèrent à mon père qui était son ami intime. Il fut plus heureux qu'eux dans ses remontrances. M. de Luynes sortit de Port-Royal, mais il en conserva l'affection et la piété. Il retourna loger avec sa mère, où toute sa piété ne put le défendre de l'amour pour sa propre tante.

Madame de Chevreuse était fille du second duc de Montbazon, frère du premier et d'une Lenoncourt, et

sœur de père et de mère du prince de Guéméné, depuis troisième duc de Montbazon, si connu par son esprit, père du quatrième duc de Montbazon, mort fou et enfermé à Liège, et du chevalier de Rohan décapité à Paris devant la Bastille, pour crime de lèse-majesté en 1674, le 17 janvier. Le père de madame de Chevreuse épousa en secondes noces une Avaugour ou Vertus des bâtards de Bretagne, de laquelle il eut M. de Soubise, dont la mort a été rapportée, il n'y a pas long-temps, et deux filles dont l'aînée fut abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, et mourut en 1682, et c'est la cadette dont il s'agit ici. Elle avait quarante ans juste moins que sa sœur la duchesse de Chevreuse, qui était de 1600, et elle de 1640. Elles avaient perdu leur père commun en 1654, et sa mère à elle en 1657. Madame de Chevreuse l'avait élevée, et pris soin d'elle comme de sa fille. Elle eut envie d'être religieuse, et elle entra même au noviciat. Le duc de Luynes, éperdument amoureux, oublia tout ce qu'il avait appris au Port-Royal sur les passions, et songea encore moins à tout ce que ces saints et savans solitaires auraient pu lui dire sur une novice et sœur de sa mère. Madame de Chevreuse qui craignait toujours son retour dans la retraite dont on avait eu tant de peine à le tirer, eut tant de peur que le désespoir de ne pouvoir obtenir l'objet de sa passion ne le précipitât de nouveau dans la solitude, qu'elle pressa sa sœur de quitter le voile blanc, et qu'avec de l'argent qui fait tout à Rome, elle eut dispense pour ce mariage qu'elle fit en 1661, et qui fut fort heureux. Madame de Luynes était également belle et vertueuse. Elle eut deux fils et cinq filles, et mourut fort saintement à la fin de 1684, six ans avant le duc de Luynes, qui se remaria encore une fois.

M. de Chevreuse qui était assez grand, bien fait, et

d'une figure noble et agréable, n'avait guère de bien. Il en eut d'immenses de la fille aînée et bien aimée de M. Colbert, qu'il épousa en 1667. Outre la dot et les présens les plus continuels et les plus considérables, il tira de la considération de ce mariage l'érection nouvelle de Chevreuse en duché vérifié en sa faveur, la substitution des biens du duc de Chaulnes, cousin-germain paternel de son père, sa charge de capitaine des chevau-légers de la garde, et finalement le gouvernement de Guyenne. Madame de Chevreuse était une brune, très aimable femme, grande et très bien faite, que le roi fit incontinent dame du palais de la reine; elle sut plaire à l'un et à l'autre, être très bien avec les maîtresses, mieux encore avec madame de Maintenon, souvent malgré elle, de tous les particuliers du roi, qui s'y trouvait mal à son aise sans elle, et tout cela sans beaucoup d'esprit, avec une franchise et une droiture singulière, et une vertu admirable qui ne se démentit en aucun temps. J'ai parlé ailleurs de l'union de ce mariage, de celle qui fit un seul cœur et une même âme des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers sœurs, et des deux ducs beaux-frères, du voyage d'Italie et d'Allemagne, de M. de Chevreuse et du rang dont il y jouit, de la part qu'ils eurent tous deux à l'orage du quiétisme qui les pensa perdre, et qui leur rendit pour toujours madame de Maintenon ennemie, de leur abandon à la fameuse Guyon et à l'archevêque de Cambrai, dont rien ne les put déprendre, du ministère effectif, mais secret du duc de Chevreuse, jusqu'à sa mort, et de beaucoup d'autres choses, surtout sur monseigneur le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, et M. le prince de Conti, et on a pu voir le danger où il fut de perdre sa charge.

J'ai eu lieu aussi, en plusieurs endroits, de parler du caractère de son esprit, de sa dangereuse manière de

raisonner, de la droiture de son cœur, et avec quelle effective candeur il se persuadait quelquefois des choses absurdes et les voulait persuader aux autres, dont j'ai marqué plusieurs exemples, mais toujours avec cette douceur et cette politesse insinuante qui ne l'abandonna jamais, et qui était si sincèrement éloignée de tout ce qui pouvait sentir domination ni même supériorité en aucun genre. Les raisonnemens détournés, l'abondance de vues, une rapide mais naturelle escalade d'induction dont il ne reconnaissait pas l'erreur, étaient tout-à-fait de son génie et de son usage. Il les mettait si nettement en jour et en force avec tant d'adresse, qu'on était perdu si on ne l'arrêtait dès le commencement, parce qu'aussitôt qu'on lui avait passé deux ou trois propositions qui paraissaient simples, et qu'il faisait résulter l'une de l'autre, il menait son homme battant jusqu'au bout, lequel en sentait le faux qui éblouissait, et qui pourtant n'y trouvait point de jointure à y opposer un mot. Amoureux par nature des voies obliques en matière de raisonnement, mais toujours de la meilleure foi du monde, il se déprit pourtant assez tard de la doctrine de Port-Royal jusqu'à un certain point, car il savait ajuster des mixtions étranges, sans en quitter l'estime, le goût, l'éloignement secret mais ferme des jésuites, surtout les mœurs, la droiture, l'amour du vrai, les vertus, la piété. C'est ce même goût de raisonnemens peu naturels qui le livra avec un abandon qui dura autant que sa vie aux prestiges de la Guyon et aux fleurs de M. de Cambrai; c'est encore ce qui perdit ses affaires et sa santé, et ce qui très certainement l'eût entêté plus que personne, mais sans aucun intérêt, du système de Law, s'il avait vécu jusque-là.

Dampierre, dont il fit un lieu charmant, séduit par le goût et les secours de M. Colbert, qui lui manqua au

milieu de l'entreprise, commença à l'incommoder. Sa déférence pour son père le ruina, par l'établissement de toutes ses sœurs du second lit dont il répondit, et les avantages quoique légers auxquels il consentit pour ses frères aussi du second lit, et qui ne pouvaient rien prétendre sans cette bonté. Il essuya des banqueroutes des marchands de ses bois; il avait tous ceux de Chevreuse et de la forêt de Saint-Léger et d'autres contigus. Il imagina de paver un chemin qui déblayât facilement ces bois, mais il ne s'en trouva pas plus avancé quand ce pavé fut achevé. Il se tourna ensuite à former un canal qui pût flotter à bois perdu jusqu'à la Seine. Il en fit bien les deux tiers, et vit après qu'il n'y passerait jamais un muid d'eau. Les acquisitions, les dédommagemens, les frais furent immenses; il se trouva accablé d'affaires et de dettes, et obligé à la fin de vendre la forêt de Saint-Léger et beaucoup de terres et d'autres bois au comte de Toulouse, qui en décupla sa terre de Rambouillet, mais qui firent presque de Dampierre une maison sans dépendances. Il fit aussi et refit, à diverses reprises, des échanges avec Saint-Léger, et c'est ce qui fit transporter le titre et l'ancienneté de Chevreuse sur Montfort-l'Amaury; en un mot, il était presque sans ressource lorsque le gouvernement de Guyenne lui tomba de Dieu et grâce, sans qu'il y eût pensé, comme on l'a vu en son temps. Sa santé, il la conduisit de même. Il avait eu la goutte dès l'âge de dix-neuf ans, sans l'avoir jamais méritée, mais elle lui venait de race. L'exemple de son père lui fit peur; il ne l'avait pas méritée davantage, et il en était accablé, et dans la suite ses frères le furent encore davantage. Il se réduisit donc à un régime qui lui réussit pour la goutte qu'il n'eut que rare et faible, et pour se préserver de maladies, mais qu'il outra et qui le tua. M. de Vendôme, qui avait quelquefois mangé avec lui à

Marly, dans les premiers temps que le roi aimait qu'on allât à la table du grand-maître, disait plaisamment au roi que M. de Chevreuse s'empoisonnait d'eau de chicorée pendant tout un repas, pour avoir le plaisir de boire à la fin une rasade de vin avec du sucre et de la muscade. En effet, c'était sa pratique. En affaires et en santé, le mieux chez lui était le plus grand ennemi du bien.

Jamais homme ne posséda son âme en paix comme celui-là; comme dit le psaume, il la portait dans ses mains. Le désordre de ses affaires, la disgrâce de l'orage du quiétisme qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfans, celle de ce parfait Dauphin, nul évènement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offrait tout à Dieu, qu'il ne perdait jamais de vue; et dans cette même vue, il dirigeait sa vie et toute la suite de ses actions. Jusque avec ses valets il était doux, modeste, poli; en liberté dans un intérieur d'amis et de famille intime, il était gai et d'excellente compagnie, sans rien de contraint pour lui ni pour les autres, dont il aimait l'amusement et le plaisir; mais si particulier par le mépris intime du monde, et le goût et l'habitude du cabinet, qu'il n'était presque pas possible de l'en tirer, et que le gros de la cour ignorait qu'il eût une table également délicate et abondante. Il n'y arrivait jamais que vers l'entremets. Il se hâtait d'y manger quelque pourpoint de lapin, quelque grillade, enfin ce qui avait le moins de suc, et au fruit quelques sucreries qu'il croyait bonnes à l'estomac, avec un morceau de pain pesé dont on avait ôté la mie. Il voulait manger en sorte qu'il pût travailler en sortant de table, avec la même facilité qu'avant de s'y mettre; et en effet, il rentrait bientôt après dans son cabinet. Le soir, peu avant minuit, il mangeait quelque œuf ou quel-

que poisson à l'eau ou à l'huile, même les jours gras. Il faisait tout tard et assez lentement. Il ne connaissait pour son usage particulier ni les heures ni les temps, et il lui arrivait souvent là-dessus des aventures qui faisaient notre divertissement dans l'intime particulier, et sur lesquelles M. de Beauvilliers ne l'épargnait pas, malgré toute sa déférence dans le courant ordinaire de la vie.

Les chevaux de M. de Chevreuse étaient souvent attelés douze ou quinze heures de suite. Une fois que cela arriva à Vaucresson, d'où il voulait aller dîner à Dampierre, le cocher, puis le postillon se lassèrent de les garder; c'était en été. Sur les six heures du soir, les chevaux ennuyés à leur tour, on entendit un fracas qui ébranla tout. Chacun accourut; on trouva le carrosse brisé, la grande porte fracassée, les grilles des jardins qui fermaient les côtés de la cour, enfoncées, les barrières en pièces, enfin un désordre qu'on fut long-temps à réparer. M. de Chevreuse, que ce vacarme n'avait pu distraire un instant, fut tout étonné, quand il l'apprit, et M. de Beauvilliers se divertit long-temps à le lui reprocher et à lui en demander les frais. Une autre aventure, à laquelle M. de Chevreuse ne tenait point, lui arriva encore à Vaucresson, et le mettait dans un embarras véritable, mais plaisant à voir, toutes les fois qu'on la lui remettait. Sur les dix heures du matin on lui annonça un M. Sconin, qui avait été son intendant, et qui s'était mis à choses à lui plus utiles, où M. de Chevreuse le protégeait. Il lui fit dire de faire un tour de jardin, et de revenir dans une demi-heure. Il continua ce qu'il faisait et oublia parfaitement son homme. Sur les sept heures du soir, on le lui annonce encore: « Dans un moment », répond-il sans s'émouvoir. Un quart d'heure après, il l'appelle et le fait entrer. « Ah! mon pauvre Sconin, lui dit-il, je vous fais bien des excuses de vous

avoir fait perdre votre journée. —Point du tout, monseigneur, répond Sconin ; comme j'ai l'honneur de vous connaître il y a bien des années, j'ai compris ce matin que la demi-heure pourrait être longue, j'ai été à Paris, j'y ai fait, avant et après dîner, quelques affaires que j'avais, et j'en arrive ». M. de Chevreuse demeura confondu. Sconin ne s'en tut pas, ni les gens mêmes de M. de Chevreuse. M. de Beauvilliers s'en divertit, et quelque accoutumé que M. de Chevreuse fût à ces badinages, il ne résistait point à voir remettre ce conte sur le tapis. J'ai rapporté ces deux-là dont je me suis plutôt souvenu que de cent autres de même nature, sur lesquels on ne finirait point, mais que j'ai voulu écrire ici parce qu'ils caractérisent.

Le chancelier disait de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient, comme en effet, « qu'un cœur et qu'une âme, que ce que l'un pensait l'autre le pensait de même tout aussitôt, mais que pour l'exécution, M. de Beauvilliers avait un bon ange qui le préservait d'agir en rien comme M. de Chevreuse, quelque conformément à lui qu'il pensât toujours ». Le fait était exactement vrai. On le verra lorsqu'il sera question de M. de Beauvilliers ; et il est inconcevable que deux hommes, si opposés en actions communes mais continuelles, aient passé leur vie ensemble, sans se quitter, dans la plus intime et la plus indissoluble union, et jamais interrompue un seul instant. Ils vivaient dans les mêmes lieux, logeaient ensemble à Marly, et fort proche à Versailles, mangeaient continuellement ensemble, et il n'y avait jour qu'ils ne se vissent deux, trois et quatre fois : en un mot, cette union était telle, que l'intimité de l'un, même l'admission à une société particulière, ne pouvait être avec l'un qu'elle ne fût en même temps avec l'autre, et pareillement avec leurs épouses.

M. de Chevreuse écrivait aisément, agréablement et admirablement bien et laconiquement, pour le style et pour la main, et ce dernier est aussi rare. Il était, non pas aimé, mais adoré dans sa famille et dans son domestique, et toujours affable, gracieux, obligeant. A qui ne le connaissait pas familièrement, il avait un extérieur droit, fiché, composé, propre, qui tirait sur le pédant, et qui, avec ce qu'il n'était point du tout répandu, éloignait. Pendant le Fontainebleau de cette année, lui et madame de Chevreuse me proposèrent une promenade à Courance. J'allai chez lui, et comme j'entrais dans sa chambre dans la dernière familiarité, je l'y surpris devant une armoire qui prenait à la dérobée un verre de quinquina; il rougit et me demanda en grâce de n'en rien dire. Je le lui promis, mais je lui représentai qu'il se tuait avec du quinquina sans manger. Il m'avoua, à force de le presser, qu'il s'était mis à cet usage depuis plusieurs mois pour son estomac, et je voyais et je savais qu'il diminuait encore sa nourriture. Je lui dis sur cela tout ce que je pus, et je lui prédis qu'il se percerait l'estomac. Le pis était qu'il s'était mis à tendre peu-à-peu à la diète de Cornaro, qui avait été fort bonne à ce Vénitien, mais qui en avait tué beaucoup d'autres, M. de Lyonne entre autres, le célèbre ministre d'état. Cela n'alla pas loin; il tomba malade à Paris, il souffrit d'extrêmes douleurs avec une patience et une résignation incroyables, reçut les sacremens avec la plus ardente piété, et mourut paisible et tranquille dans ses douleurs, et à soi comme en pleine santé, au milieu de sa famille. On l'ouvrit, et on lui trouva l'estomac percé.

Si M. de Chevreuse avait, comme on l'a vu ailleurs, essayé d'alléger ses chaînes ne les pouvant rompre, et d'allonger ses séjours de Dampierre aux dépens des voyages de Marly, pour y vivre à Dieu et à lui-même avec plus

de loisir et de liberté; et si, après divers reproches du roi qu'il coulait en douceur sans se détourner de son but, il avait fallu que le roi lui eût enfin parlé en ami qui le voulait sous sa main, à la suite de ses affaires, et en maître qui voulait être obéi et servi, madame de Chevreuse n'était pas plus éblouie des distinctions des particuliers où le roi la voulait toujours. Le bel âge, la figure, la danse, l'air et le jeu de la table, l'avaient initiée dans tout, aussitôt après son mariage; et, avec une droiture et une franchise qui à la cour lui étaient uniques, elle avait su plaire en même temps à la reine, au roi, à ses maîtresses, non-seulement sans bassesse, mais sans courir après. Sa vertu et sa piété qui fut aussi vraie qu'elle dans tous les temps de sa vie, fut une autre source de faveur, lorsque le roi et madame de Maintenon se furent piqués d'une dévotion qui fit de cette femme le prodige qu'on a vu si long-temps, sans presque pouvoir le croire. Malgré la haine que, depuis l'affaire du quiétisme, elle avait prise et conservée pour MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, quoique auparavant elle eût toujours bien plus goûté ce dernier que son beau-frère, elle n'avait pu s'empêcher d'aimer toujours madame de Chevreuse; et, depuis qu'elle eut perdu toute espérance de les culbuter, elle n'avait pas moins d'empressement que le roi de l'attirer dans leurs parties particulières. Madame de Chevreuse, qui n'était pas moins détachée que son mari, ni moins desireuse que lui de vivre pour Dieu et pour elle-même, profita d'une fort longue infirmité pour se séquestrer, sous prétexte qu'elle ne pouvait plus mettre de corps, sans quoi, en robe ou en robe de chambre, le dames ne pouvaient se présenter nulle part devant le roi. Lassé de son absence, il fit pour la rappeler dans ses particuliers ce qu'il n'a jamais fait pour aucune autre. Il voulut qu'elle

revînt à Marly avec dispense de tout ce qui était public, et que là, et à Versailles, elle vînt les soirs le voir chez madame de Maintenon sans corps, et tout comme elle voudrait, pour sa commodité, à leurs dîners particuliers et en toutes leurs parties familières. Il lui donna, comme on l'a dit, 30,000 livres de pension sur les appointemens du gouvernement de Guyenne. Fort peu en avaient de 20,000, pas une seule dame de plus forte.

Sa douleur, qui fut telle qu'on la peut imaginer, mais qui comme elle fut courageuse et toute en Dieu, lui fut une raison légitime de séparation, mais qu'il fallut pourtant interrompre par des invitations réitérées, non pour des parties, mais pour voir le roi en particulier. Après son deuil elle tira de longue, mais elle ne put éviter les parties et les particuliers. La mort du roi rompit ses chaînes; elle se donna pour morte; elle s'affranchit de tous devoirs du monde; elle vécut à l'hôtel de Luynes et à Dampierre dans sa famille, avec un cercle fort étroit de parens qui ne se pouvaient exclure, et d'amis très particuliers. Elle dormait extrêmement peu, passait une longue matinée en prières et en bonnes œuvres, rassemblait sa famille aux repas qui étaient toujours exquis sans être fort grands, toujours surprise des devoirs que le monde ne cessa jamais de lui rendre, quoiqu'elle n'en rendît aucun. C'était un patriarche dans sa famille, qui en faisait les délices, l'union, la paix, et qui rappelait la vie des premiers patriarches. Jamais femme si justement adorée des siens, ni si respectée du monde jusqu'à la fin de sa vie, qui passa quatre-vingts ans, en pleine santé de corps et d'esprit, et qui fut trop courte pour ses amis et pour sa famille. Après elle on sentit ce qu'on avait prévu. Cette famille, si unie et si rassemblée autour d'elle, fut bientôt séparée. Elle mourut dans l'été de 1732, dans la vénération publique, aussi saintement et aussi courageuse-

ment qu'elle avait vu mourir M. de Chevreuse, parmi les larmes les plus amères de tous les siens.

Le duc Mazarin mourut dans ses terres, où il s'était retiré depuis plus de trente ans. Il en avait plus de quatre-vingt, et ce ne fut une perte pour personne, tant le travers d'esprit, porté à un certain point, pervertit les plus excellentes choses. J'ai ouï dire aux contemporains qu'on ne pouvait pas avoir plus d'esprit ni plus agréable; qu'il était de la meilleure compagnie et fort instruit, magnifique, du goût à tout, de la valeur; dans l'intime familiarité du roi qui n'a jamais pu cesser de l'aimer et de lui en donner des marques, quoi qu'il ait fait pour être plus qu'oublié; gracieux, affable et poli dans le commerce; extraordinairement riche par lui-même; fils du maréchal de la Melleraye, un des hommes du plus grand mérite, de la plus constante faveur, et le plus compté de son temps, à qui il succéda au gouvernement de Bretagne, de Nantes, de Brest, du Port-Louis, de Saint-Malo, et dans la charge de grand-maître de l'artillerie lors absolue. Son père résista tant qu'il put à la volonté du cardinal Mazarin, son ami intime, qui choisit son fils comme le plus riche parti qu'il connût pour en faire son héritier en lui donnant son nom et sa nièce. Le maréchal, qui avait de la vertu, disait que ces biens lui faisaient peur, et que leur immensité accablerait et ferait périr sa famille; à la fin il fallut céder.

Dans un procès que M. Mazarin eut avec son fils à la mort de sa femme, il fut prouvé en pleine grand'chambre qu'elle lui avait apporté 28 millions. Il eut en outre le gouvernement d'Alsace, de Brisach, de Béfort, et le grand bailliage d'Haguenau qui seul était de 30,000 liv. de rente. Le roi le mit dans tous ses conseils, lui donna les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, et le distingua en tout. J'oublie le gouvernement de Vin-

cennes. Il était lieutenant-général dès 1654, et avait beau jeu à devenir maréchal de France et général d'armée. La piété, toujours si utile et si propre à faire valoir les bons talens, empoisonna tous ceux qu'il tenait de la nature et de la fortune, par le travers de son esprit. Il fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale; il devint ridicule au monde, insupportable au roi par les visions qu'il fut lui raconter avoir sur la vie qu'il menait avec ses maîtresses. Il se retira dans ses terres, où il devint la proie des moines et des béats, qui profitèrent de ses faiblesses et puisèrent dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus rares tableaux, fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant et le frotteur son secrétaire. Le sort marquait selon lui la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin où il était. Chacun accourut pour l'éteindre, lui à chasser ces coquins qui attentaient à s'opposer au bon plaisir de Dieu.

Sa joie était qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant il cessait de posséder un bien qui ne lui appartenait pas; s'il gagnait, il conservait ce qui lui avait été demandé en sûreté de conscience. Il désolait les officiers de ses terres par les détails où il entrait, et les absurdités qu'il leur voulait faire faire. Il défendit dans toutes aux filles et femmes de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaises pensées que cela pouvait leur donner. On ne finirait point sur toutes ses folies. Il voulut faire arracher des dents de devant à ses filles parce qu'elles étaient belles, de peur qu'elles y prissent trop de complaisance. Il ne faisait qu'aller de terre en terre; et il promena pendant quelques années le corps de madame Mazarin, qu'il avait fait apporter d'Angleterre, partout où il allait. Il vint à bout, de la sorte, de la plupart de tant de millions, et ne conserva que le gouvernement d'Alsace et deux ou

trois gouvernemens particuliers. C'était un assez grand et gros homme, de bonne mine, qui marquait de l'esprit, à ce qu'il me parut une fois que je le vis chez mon père, lorsqu'il fut chevalier de l'ordre en 1688. Depuis sa retraite dans ses terres, il ne fit plus que trois ou quatre apparitions de quelques jours à Paris et à la cour, où le roi le recevait toujours avec un air d'amitié et de distinction marquée. Il faut maintenant ajouter un mot de curiosité sur un homme et une fortune aussi extraordinaires.

Son nom de famille était la Porte. On prétend qu'il leur est venu de ce que leur auteur était portier d'un conseiller au parlement, dont le fils devint un très célèbre avocat à Paris, lequel très certainement était le grand-père du maréchal de la Melleraye. Cet avocat la Porte était avocat de l'ordre de Malte, et le servit si utilement que l'ordre, en reconnaissance, reçut de grâce son second fils, qui devint un homme d'un mérite distingué, et commandeur de la Madeleine près de Parthenay. Ce la Porte, qui s'était fort enrichi, était aussi avocat de M. de Richelieu. Il acquit quelque bien dans son voisinage, et s'affectionna tellement à sa famille, que voyant que celui-ci avait mangé tout son bien et laissé sa maison ruinée, il prit pour son gendre, un fils qu'il avait laissé qui, avec ce secours, se releva, et mourut en 1590 à quarante-deux ans, chevalier du Saint-Esprit, capitaine des gardes-du-corps et prévôt de l'hôtel, qui est ce que mal-à-propos on nomme grand-prévôt de France. Sa femme était morte dès 1580. Ce furent le père et la mère du cardinal de Richelieu, et d'autres enfans dont il ne s'agit pas ici. L'avocat la Porte survécut son gendre et sa fille. Il avait chez lui un clerc qui avait sa confiance, qu'il avait fait recevoir avocat, et qui s'appelait Bouthillier. En mourant il lui laissa sa pratique, et lui recommanda ses petits-enfans de Riche-

lieu qui n'avaient plus de parens. Bouthillier en prit soin comme de ses propres enfans, et c'est d'où est venue la fortune des Bouthillier.

Barbin, qui a tant fait parler de lui sous la régence de Marie de Médicis, était un petit procureur du roi, de Melun, homme d'esprit et d'intrigue. Henri IV était souvent à Fontainebleau; Barbin mourait d'envie de se fourrer dans quelque chose, mais était trop petit compagnon pour pénétrer chez les ministres. A ce défaut il se mit à faire sa cour à Léonora Galigaï, femme de Concini depuis maréchal d'Ancre, laquelle était venue d'Italie avec la reine, était sa première femme de chambre, et pouvait dès-lors tout sur elle. Il courtisa Léonora par de petits présens de fruits, l'attira par des collations à sa petite maison près de Melun, et s'insinua si bien dans son esprit qu'il devint dans la suite son principal confident. Elle devint dame d'atour de la reine, son mari marquis d'Ancre, et, après la mort d'Henri IV, tous deux devinrent les maîtres de la reine et de l'état. Au commencement de 1616, la cour étant à Tours, il se fit un grand changement dans le ministère. Le chancelier de Sillery, Villeroy et le président Jeannin, qu'on appelait les barbons, furent chassés, et avec eux Puysieux, secrétaire d'état, fils du chancelier et petit-gendre de Villeroy. Du Vair, premier président du parlement de Provence, eut les sceaux, Mangot fut secrétaire d'état, et Barbin mis en la place de Jeannin, sous le titre de contrôleur général des finances. Étant encore petit procureur du roi de Melun, il avait fait amitié avec l'avocat Bouthillier, et logeait chez lui quand il allait à Paris. Il y vit souvent M. de Luçon, qui fit habitude avec lui, et à qui il plut tant qu'il le fit connaître à Léonora, ce qui fut le fondement de l'amitié et de la confiance que Marie de Médicis prit en lui, et qui le conduisit à une si haute fortune. Il était

aussi bon parent et ami qu'ennemi sans mesure et sans bornes. Il n'oublia pas la mémoire de son grand-père maternel, l'avocat la Porte, et il trouva dans son oncle maternel et dans son cousin-germain la Porte un mérite qu'il put élever. L'oncle devint commandeur de Braque, bailli de la Morée, ambassadeur de sa religion en France, grand-prieur de France, gouverneur d'Angers et du Hâvre-de-Grâce, lieutenant-général au gouvernement d'Aulnis et des îles de Rhé et d'Oléron, et un des hommes d'alors avec lequel il fallut le plus compter pour les grâces, et souvent pour les affaires. Il avait de la capacité, mais trop de hauteur dans ses manières. Il mourut à la fin de 1644; ainsi il jouit de toute la fortune de son neveu.

Son autre neveu la Porte, qui s'appelait le marquis de la Melleraye, fut un homme de grand sens dans le cabinet, de grande valeur et de grande capacité à la guerre, tellement que lui et le commandeur furent fort utiles au cardinal de Richelieu. La Melleraye était homme d'honneur et de vertu, doux, affable, poli, obligeant, à ce que j'ai ouï dire à mon père, dont il était ami particulier, et n'avait pas la rudesse et la hauteur de son oncle. Il eut le gouvernement de Bretagne, Nantes, Port-Louis, et fut chevalier de l'ordre en 1633, fit la charge de grand-maître de l'artillerie par commission après le maréchal d'Effiat son beau-père, l'eut après en titre, lorsqu'en 1634 le célèbre duc de Sully, après la mort de son fils, consentit enfin à en donner sa démission pour un bâton de maréchal de France, et M. de la Melleraye reçut de la main même de Louis XIII le bâton de maréchal de France sur la brèche de Hesdin qu'il venait de prendre d'assaut. Il mourut en 1664, fort goutteux, à soixante-deux ans. Il ne laissa qu'un fils de sa première femme, et n'eut point d'enfans de la seconde, fille du duc de Brissac. Le maréchal de la Melleraye et son fils furent tous deux séparé-

ment faits ducs et pairs parmi les quatorze que le roi érigea, et qu'il enregistra, et reçut en son lit de justice de décembre 1663.

La duchesse de Charost mourut en même temps, à cinquante-un ans, après plus de dix ans de maladie, sans avoir pu être remuée de son lit, où elle ne pouvait voir aucune lumière, ouïr le moindre bruit, entendre ou dire plus de deux mots de suite, encore rarement, ni changer de linge plus de deux ou trois fois l'an, et toujours à l'extrême-onction après cette fatigue. Les soins et la persévérance des attentions du duc de Charost dans cet état furent également louables et inconcevables; et elle les sentait, car elle conserva sa tête entière jusqu'à la fin avec une patience, une vertu, une piété, qui ne se démentirent pas un instant, et qui augmentèrent toujours. Le duc de Charost avait épousé en 1680, étant fort jeune, la fille du prince d'Espinoy et de la sœur de son père, qui avait valu, comme on l'a vu ailleurs, le tabouret de grâce à son mari. Madame Charost mourut trois ans après, et laissa deux fils. Charost se remaria en 1692 à cette femme-ci, qui était Lamet et héritière. Le marquis de Baule son père, tué lieutenant-général à Neerwinden, avait le gouvernement de Dourlens, qui passa à Charost et au fils unique qu'il eut de cette femme. Il l'avait perdu depuis un an, âgé de seize ans, et le gouvernement lui revint; et pour le dire tout de suite, le duc de Sully fut trouvé mort dans son lit par ses valets tout à la fin de l'année, à quarante-huit ans, qui entraient dans sa chambre pour l'éveiller. Il y avait long-temps qu'il en était menacé, et qu'il s'endormait partout à toute heure. C'eût été un honnête homme, et de mise s'il n'eût point été si étrangement et si obscurément débauché. Il se ruina avec des gueuses. Il était gendre et beau-frère des ducs de Coislin, et n'eut point d'enfans. Il avait peu servi et paraissait peu à la cour.

Le chevalier de Sully son frère hérita de sa dignité, et eut les bagatelles qu'il avait du roi. C'étaient les gouvernemens de Gien et de Mantes, et une petite lieutenance de roi de Normandie. Tout cela ensemble de 8,000 livres de rente, mais cela convenait à leurs terres.

CHAPITRE XXXII.

Berwick en Roussillon. — Chamillart revoit le roi pour la première fois depuis sa disgrâce. — Plénipotentiaires venus d'Espagne. — Besons joué par madame la duchesse de Berry. — Madame de Pompadour gouvernante des enfans de M. le duc de Berry. — La Mouchy et son mariage. — Musiques et scènes de comédie chez madame de Maintenon. — Ses desseins sur le maréchal de Villeroy. — Gouvernement de Guyenne donné au comte d'Eu. — Usage des ducs de la Rochefoucauld dans leur famille. — Etat de cette famille. — Les ducs de la Rochefoucauld desirent le rang de prince étranger. — Leurs vains efforts pour l'obtenir. — Le duc de la Rochefoucauld obtient pour son second petit-fils le duché de la Rocheguyon. — Ce cadet duc par la démission de son père. — Bref du pape qui permet à l'abbé de la Rochefoucauld de prendre l'épée en conservant ses bénéfices. — Autres exemples du même bref. — L'abbé de la Rochefoucauld va mourir à Bude.

Le roi fit partir le duc de Berwick le 28 novembre, et marcher en Roussillon quarante bataillons et quarante escadrons, pour faire lever le blocus que Starembèrg faisait de Gironne, où le marquis de Brancas, long-temps depuis maréchal de France, etc., commandait et n'avait plus de vivres dans la place que pour jusqu'à la fin de décembre. Deux jours auparavant il avait vu pour la première fois Chamillart dans son cabinet, depuis sa disgrâce. Bloin l'amena par les derrières au retour du roi

de Marly. Il lui fit mille amitiés, et lui permit de le voir de temps en temps. Il est plaisant à dire que le roi le desirait depuis long-temps, et qu'il l'avait mandé plus d'une fois à Chamillart, qui fut extrêmement sensible à ce reste de retour qui ne fut pas du goût de madame de Maintenon. L'audience ne fut guère que d'un quart d'heure, mais seul. Il sortit par les derrières ne se montra qu'à peu de gens, et s'en retourna aussitôt à Paris, où il avait toujours grande et bonne compagnie de la cour et de la ville. J'y soupais presque tous les soirs dans le peu que j'allais à Paris.

Des trois plénipotentiaires venus d'Espagne pour aller à Utrecht, il n'y eut que le duc d'Ossone qui demeura à Paris, en attendant de pouvoir être admis au congrès. Bergheyck retourna en Espagne, et Monteléon passa en Angleterre avec le caractère d'ambassadeur. C'est le même qu'on a vu Vaudemont donner pour évangéliste à Tessé lorsqu'il alla négocier en Italie, puis à Rome.

Madame la duchesse de Berry était grosse depuis plusieurs mois. Il fut question d'une gouvernante. Elle en usa là-dessus comme elle avait fait pour la charge de premier-écuyer de M. le duc de Berry. Besons était pauvre et vieux, cette place était utile, il desirait de plus de laisser après lui sa femme en situation de pouvoir protéger sa famille; il nous en parla à moi, et à madame de Saint-Simon qui le rendit de sa part à madame la duchesse de Berry. Elle parut ravie de la vanité d'avoir la femme d'un officier de la couronne, et qui devait son bâton à M. le duc d'Orléans, quoique d'ailleurs il l'eût bien mérité. Elle ne laissa rien à dire à tout ce qui pouvait procurer la convenance de ce choix, elle combla Besons, et le pressa fort de parler au roi. La vérité est que, tandis qu'elle se montrait si empressée d'avoir la maréchale de Besons, d'Antin et Sainte-Maure l'avaient

tonnelée pour leur cousine de Pompadour, qui cherchait à tous restes à s'accrocher quelque part. Rien ne convenait moins à madame la duchesse de Berry, à la conduite qu'elle avait, et à la situation où elle s'était mise, qu'une précieuse du premier ordre, affolée de la cour jusqu'à avoir marié sa fille unique au fils de Dangeau pour s'y fourrer sans y avoir été de sa vie, toute sous leur coupe, et dans la main de madame de Maintenon par madame de Dangeau, par sa sœur à elle la duchesse d'Elbœuf, et par être fille de madame de Neuillant, et petite-fille de madame de Neuillant qui, avait pris chez elle madame de Maintenon arrivant des îles, laquelle se piquait de quelque souvenir

Pompadour, de son chef, ne convenait pas davantage. On pouvait dire ce contraste de lui que c'était un sot de beaucoup d'esprit et aussi entêté de la cour que sa femme, où il ne tenait plus à rien depuis que la place de menin qu'il avait eue de Dangeau par le mariage de sa fille, et celle de dame du palais que sa fille avait eue de madame de Dangeau, n'existaient plus par la mort du Dauphin et de la Dauphine. Il était frère de la mère de Chalais, et par là lié tant qu'il put à la princesse des Ursins. Cela était directement opposé à M. le duc d'Orléans et à madame sa fille, et c'était avec ce qui le leur était le plus dans la cour qu'ils cherchaient à s'appuyer. D'Antin, courtisan jusque dans les moelles, ne songea qu'à son fait, dans l'espérance de plaire à madame de Dangeau, et à madame de Maintenon par ce service qu'elle lui ferait valoir; et madame la duchesse de Berry en fut la dupe de plus d'une façon. Besons, de plus en plus pressé par elle, alla parler au roi, qui fut bien étonné de se voir demander une chose accordée à une autre. Le maréchal ne le fut pas moins quand il entendit le roi lui répondre que madame la duchesse de Berry s'était moquée

de lui, qu'elle et M. le duc de Berry lui avaient demandé la place pour madame de Pompadour, à qui il avait trouvé bon qu'ils la donnassent, comme il l'aurait trouvé tout aussi bien remplie par la maréchale de Besons s'ils la lui avaient proposée. Besons fut outré d'être joué de la sorte, et si gratuitement, et ne le laissa pas ignorer à madame la duchesse de Berry, qui se trouva confondue. Madame de Saint-Simon pour sa *vade*, lui dit son avis du procédé, et la mit après au fait de ce qu'elle avait si bien choisi. Elle ignorait, non l'alliance de Dangeau qui ne le pouvait pas être, mais celle de Chalais, le fait de madame de Neuillant, et le caractère des personnes. Elle fut outrée, mais il n'était plus temps. Quatre ou cinq jours après, madame de Pompadour fut déclarée. Madame de Saint-Simon fit donner la place de sous-gouvernante à madame de Vaudreuil qui était une femme d'un vrai mérite. Cela était fort au-dessous d'elle. Son mari était de bon lieu, et gouverneur général du Canada ; mais elle avait peu de bien, beaucoup d'enfans à placer, puis à pousser qui se sont depuis avancés par leur mérite, et de plus beaucoup d'affaires qui l'avaient fait revenir de Québec.

Madame la duchesse de Berry avait auprès d'elle une petite favorite de bas étage, bien faite, jolie, d'esprit, qui avait été élevée auprès d'elle. Elle était fille de Forcadel, commis aux parties casuelles, et d'une mère femme de chambre principale de madame la duchesse de Berry, qui était fille d'un premier chirurgien de feu Monsieur. Elle l'avait gardée depuis son mariage, et cherchait à la marier. Elle trouva Mouchy, homme de qualité, avancé en âge, et dans le service, franc bœuf d'ailleurs à embâter. Il était parent des Estrées, et cette parenté ne leur faisait pas déshonneur. Ils en firent leur cour à madame la duchesse de Berry; le mariage fut

bâclé en un moment. Elle voulait y être et s'en amuser, et elle ne savait où le faire. Elle pria tant et si bien madame de Saint-Simon qu'elle en eut la complaisance. Le festin très nombreux, le coucher, le dîner du lendemain se firent dans notre appartement, et nous n'eûmes que vingt-quatre heures pour le donner. Ils ne laissèrent pas d'être magnifiques. Comme cet appartement était tout près de la tribune et de plain-pied, madame la duchesse de Berry en eut tout l'amusement qu'elle s'en était proposé. Cette Mouchy fut une étrange poulette, comme on le verra en son temps.

Le marquis de Meuse, de la maison de Choiseul, qui avait un régiment, épousa en même temps chez la duchesse d'Antin une fille de la sœur de Sainte-Maure et de feu Zurlauben, lieutenant-général, et bien que Suisse, homme de qualité.

L'ennui gagnait le roi chez madame de Maintenon, dans les intervalles de travail avec ses ministres. Le vide qu'y laissait la mort de la Dauphine ne se pouvait remplir par les amusemens de ce très petit nombre de dames qui étaient quelquefois admises. Les musiques, qui y devenaient fréquentes, par cela même languissaient. On s'avisa de les réveiller par quelques scènes détachées des comédies de Molière, et de les faire jouer par des musiciens du roi vêtus en comédiens. Madame de Maintenon, qui avait fait revenir le maréchal de Villeroy sur l'eau pour amuser le roi par les vieux contes de leur jeunesse, l'introduisit seul aux privances de ces petites ressources, pour les animer de quelque babil. C'était un homme de tout temps dans sa main, et qui lui devait son retour. Il était propre à hasarder certaines choses qui n'étaient pas de la sphère des ministres, qu'elle voulait qui lui revinssent après par le roi pour le sonder s'il y avait lieu, les appuyer, et les pousser d'autant plus délicatement et sû-

rement qu'elles sembleraient moins venir d'elle. La mort des princes du sang qui n'en avaient laissé que d'enfans, celle des Dauphins et de la Dauphine, le pis que néant où la plus noire et fine politique avait réduit M. le duc d'Orléans, et le tremblement inné de M. le duc de Berry sous le roi, soigneusement entretenu, ouvraient un vaste champ à l'ambition démesurée de M. du Maine, et à l'affolement pour lui de sa toute puissante gouvernante. Le maréchal de Villeroy était un vil courtisan et rien de plus; nul instrument ne leur était plus propre; madame de Maintenon ne songea donc plus qu'à le mettre à toute portée de s'en pouvoir servir.

Peu de jours après le roi déclara, allant à la messe, qu'il avait donné le gouvernement de Guyenne au comte d'Eu. Ainsi les deux fils du duc du Maine, revêtus déjà des survivances de Languedoc, des Suisses, et de l'artillerie, se trouvèrent passablement pourvus. Le maréchal de Villeroy n'y influa point que je pense; il ne pouvait encore en être là. Quelque accoutumée que fût la cour à des accroissemens gigantesques de ces bâtardeaux, elle ne laissa pas d'être également surprise et consternée de cette énorme augmentation, et de le laisser apercevoir à travers ses flatteries, dont M. du Maine fut assez embarrassé. Une autre surprise bien plus grande suivit celle-ci de fort près et termina cette année.

Les ducs de la Rochefoucauld s'étaient accoutumés depuis long-temps à ne vouloir chez eux qu'un successeur pour recueillir tous les biens et toute la fortune du père, à ne marier ni filles ni cadets, qu'ils comptaient pour rien, et à les jeter à Malte et dans l'église; le premier duc de la Rochefoucauld fit son second et son quatrième fils prêtres. L'aîné mourut évêque de Lectoure, l'autre se contenta d'abbayes, le second fut chevalier de Malte. De six filles qu'il eut, quatre furent

abbesses, la dernière religieuse. La troisième, plus coriace que les autres, voulut absolument un mari. On ne lui voulait rien donner. Madame de Puysieux, qui a depuis été si en faveur auprès de la reine-mère pendant sa régence, languissait dans la disgrâce l'exil où était mort le chancelier de Sillery, son beau-père, et qui avait fait perdre à son mari sa charge de secrétaire d'état et sa fortune. Elle était Valencey, glorieuse à l'excès, et faite, comme on le vit depuis, pour le monde et pour l'intrigue. L'alliance l'éblouit avec raison, elle tint lieu de dot. Cette raison courba l'orgueil des la Rochefoucauld; le duc donna sa fille à Sillery. Tous deux sont morts longues années depuis à Liancourt, ruinés, et madame de Sillery, qui n'avait rien eu, y a passé la plupart de sa vie défrayée, pour se servir d'un terme honnête, par son frère et par son neveu.

Le second duc de la Rochefoucauld, qui a tant figuré dans les troubles contre Louis XIV, et si connu par son esprit, eut cinq fils et trois filles. Des quatre cadets, trois furent chevaliers de Malte; et le dernier, prêtre, fort mal appelé; et tous quatre avec force abbayes. Les trois filles moururent sibylles dans un coin de l'hôtel de la Rochefoucauld, où on les avait reléguées, ayant à peine de quoi vivre, et toutes trois dans un âge très avancé.

Le troisième duc de la Rochefoucauld, le favori du roi, et que nous verrons bientôt mourir, n'eut que deux fils : l'aîné qui fut fait duc cinquième de la Rocheguyon, en épousant la fille aînée de Louvois; et le marquis de Liancourt qui ne s'est point marié. Du père et de ses deux fils on en a souvent parlé.

Le duc de la Rocheguyon ne fut pas si discret que son père; il eut huit garçons et deux filles. Le second ne vécut que dix ans; l'aîné et le troisième moururent en entrant dans le monde; le quatrième fut chargé des ab-

bayes de ses oncles et grands-oncles à mesure qu'elles vaquèrent; le cinquième mourut aussi à dix ans; le sixième fut jeté sur mer sous le nom de comte de Durtal. C'est lui qui fut du voyage des galions que ramena du Casse, que ce général envoya porter au roi la nouvelle de leur arrivée, et qui est aujourd'hui cinquième duc de la Rochefoucauld. Le septième mourut encore à neuf ou dix ans. Le huitième et dernier fut chevalier de Malte, et eut, tout enfant, la commanderie magistrale de Pézenas à la recommandation du roi. L'aînée des deux filles mourut fille de Sainte-Marie; la cadette tint bon jusqu'à vingt-cinq ans, et fut enfin mariée, en 1725, au duc d'Uzès d'aujourd'hui, qui voulut bien se contenter de peu de chose. Ce tableau expliqué, voici ce qui arriva.

M. de la Rocheguyon ne se trouva plus que trois fils : l'aîné qui avait vingt-cinq ans alors, et plus de 60,000 liv. de rente en bénéfices; le comte de Durtal, et le commandeur. Cela se trouvait fort mal arrangé. Pour bien faire il eût fallu que Durtal eût été l'aîné, c'est ce que voulurent les père et mère. L'abbé n'avait jamais voulu ouïr d'entrer dans les ordres. Tant qu'il avait eu des aînés ç'avait été son affaire, mais l'étant devenu, cela devint l'affaire de ses parens. Ils le pressèrent de s'engager, ils lui détachèrent dévots, docteurs, prélats; on ne put le déprendre de l'expectative sûre des dignités et des biens qui alors le regardaient uniquement. Il en voulait jouir quand ils viendraient à lui échoir. Il n'avait eu de vocation à l'état qu'on lui avait fait embrasser que celle des cadets de cette maison.

Outre le desir d'accumuler toujours tout sur la même tête, une autre raison puissante y tenait MM. de la Rochefoucauld attachés. Le père de celui-ci n'avait jamais pu digérer le rang de prince donné à MM. de Bouillon. Il se croyait d'aussi bonne maison qu'eux, et il n'avait pas

tort; il croyait aussi l'avoir aussi bien mérité, et par les mêmes voies. Il ne se trompait pas encore, et ces voies n'étaient pas étrangères à sa maison. Mais il ne put parler de mérite à la guerre ni dans le cabinet avec MM. de Bouillon et de Turenne. Quoique plus galant qu'eux, et d'un esprit plus propre aux manèges des ruelles et aux essais des beaux esprits, il ne put atteindre à la considération de leurs alliances, à leur autorité dans les partis, à leur réputation fondée sur les choses qu'ils avaient ourdies et exécutées, à l'opinion que le cardinal Mazarin en conçut, et à l'espérance d'amitié, de conseil et de protection qu'il se figura de trouver en eux en se les attachant, comme il fit par tout ce qu'il leur prodigua. Ce ver rongeur de princerie passa du père au fils. Il espéra ce rang d'une faveur constante qui obtint sans cesse tout ce qu'il voulut; mais ce rang, qu'il demanda souvent à un maître qui était son ami, il ne put jamais l'arracher, quelques efforts qu'il ait faits; et ce dépit ajouta encore à la disgrâce des puînés et des filles de la maison, qu'on ne voulait ni établir ni montrer à la cour. Ce fut donc une chose bien dure, à des gens si absolus dans leur famille, de trouver une résistance invincible dans leur aîné d'entrer dans les ordres et de renoncer à son aînesse.

A bout d'espérance de ce côté-là, ils prirent une autre route. Ils lui proposèrent de quitter le petit collet, puisque c'était un état qu'il ne voulait pas suivre. Mais à ce petit collet tenaient 60,000 liv. de rente. Il avait vu tous ses frères constamment traités comme de petits garçons, et manquer à tout âge du plus nécessaire. La douceur, l'onction, la tendresse n'étaient pas le faible de leurs parens. L'extrême épargne l'était davantage. Il ne crut donc pas devoir se livrer à leur merci en quittant ses bénéfices. Il tergiversa, il essuya prières, menaces, conseils. Poussé enfin au pied du mur, il déclara qu'il demeurerait abbé et

aîné, pour faire en temps et lieu ce qui lui conviendrait davantage; qu'il était trop jeune pour n'avoir point d'état, et trop vieux pour se faire mousquetaire puis capitaine en attendant un régiment. Rien n'était plus sensé, mais ce n'était pas le compte de sa famille. On en vint aux gros mots, on lui chassa des domestiques principaux auxquels il prenait le plus de confiance, on lui détacha toutes les personnes qu'on crut qui lui feraient plus d'impression. Il écouta tout, il souffrit tout avec toute la douceur, la patience et le respect possibles, sans laisser échapper une plainte ni une parole qu'on pût reprendre, mais sans pouvoir être ébranlé. La famille, rougissant et ne sachant plus que faire, eut recours au dernier remède.

M. de la Rochefoucauld, aveugle et retiré au Chenil, se fit mener dans le cabinet du roi, à qui il raconta avec sa véhémence ordinaire, malgré son âge, l'état déplorable où sa famille allait être réduite par l'opiniâtreté de son petit-fils qui voulait manger à deux rateliers. Il cria, il pleura, il se désespéra, il se dit bien misérable de survivre à la perte de sa maison. Cette perte était imaginaire avec trois petits-fils, tous trois jeunes, et en état d'avoir des enfans. Mais marier des cadets et les voir sans rang vis-à-vis ceux des Bouillon, était l'enclouure qui faisait faire tant de vacarme. Ils voulaient de plus, en habiles gens, profiter de leur prétendu malheur pour tirer du roi une grâce inouïe, et qui n'avait jamais été imaginée que pour les bâtards du roi par l'édit de 1711, qui sous d'autres prétextes n'avait été fait que pour eux, et qui de plus abroge même rétroactivement les duchés femelles. Cet édit, par une de ses plus énormes nouveautés, permet aux bâtards du roi revêtus de plusieurs duchés, qui vont toujours à l'aîné des fils, d'en donner à leurs cadets, et de les faire ainsi ducs et pairs, par une exception à eux particulière et privativement à tous autres. M. de

la Rochefoucauld ramassa donc toutes les forces qu'il put tirer de son ancienne et constante faveur, de son ascendant sur le roi, de son âge, de son aveuglement, du désespoir où il était, et de la désolation de sa maison. Il redoubla ses cris, ses pleurs, ses furies; et il étourdit si bien le roi que, moitié compassion de ce vieillard qu'il avait si long-temps aimé, moitié desir de finir une scène si importune, il lui accorda, ce qu'il lui demanda, contre toutes les lois et les règles, contre les termes de l'érection et de l'enregistrement de tous les duchés, et de celui de la Rocheguyon comme de tous les autres, contre l'orgueil d'assimiler quelqu'un à ses bâtards; et il permit au duc de la Rocheguyon, de céder ce duché vérifié à M. de Durtal, son second fils, et de faire de ce cadet tige nouvelle des ducs de la Rocheguyon, de la même ancienneté de l'érection faite pour le père, en en dépouillant son aîné et sa postérité qui y était uniquement et distinctement appelé. L'étonnement de la cour, pour ne rien dire de plus, surpassa encore la joie de MM. de la Rochefoucauld, père et fils. Ce dernier se démit, dès que les patentes furent faites, de la terre et de la dignité de la Rocheguyon, en faveur du comte de Durtal, qui prit aussitôt le nom et le rang de duc de la Rocheguyon. Ce fut par donation entre vifs pour la terre, dont le père retint les revenus qui sont de 80,000 liv. de rente, avec un superbe château, et les plus beaux droits du monde, au bord de la Seine, près de Paris. L'abbé, qui se voyait si étrangement frustré, espéra bien y revenir en d'autres temps, et les ducs postérieurs aussi.

L'affaire consommée, M. de la Rochefoucauld se fit encore conduire dans le cabinet du roi. Il y recommença ses plaintes et ses douleurs, et il obtint encore que le roi parlerait à son petit-fils qu'il n'avait jamais vu, pour l'engager à opter. L'abbé fut donc obligé de venir trou-

ver le roi, dont il ne douta pas d'être maltraité. Il y fut heureusement trompé : le roi lui parla avec une bonté de père, et l'abbé lui répondit avec tant de respect, de sagesse et de raison qu'il le désarma. Tout tenait au revenu, et à l'indépendance d'en toucher suffisamment. Le roi le sentit et n'ignorait pas à qui il avait affaire. Ses parens, ainsi sans ressource, se tournèrent d'un autre côté. Ils voulaient avant tout demeurer maîtres de leur bourse, et l'abbé de ses bénéfices pour n'être pas à leur discrétion. Pour accommoder l'un et l'autre, ils imaginèrent un bref du pape qui permît à l'abbé d'aller à la guerre en conservant ses bénéfices. Ils le lui proposèrent; il n'osa pas y résister, parce que toute la difficulté sur laquelle il s'était tenu jusqu'alors était par là levée. De ces brefs, il y en avait mille exemples, même parmi les simples particuliers. Forbin, capitaine des mousquetaires gris avant Maupertuis, en avait un, et il était mort abbé et lieutenant-général des armées du roi; et plusieurs autres comme lui. Rome ne fit aucune difficulté. Le pauvre abbé de la Rochefoucauld prit donc l'épée. La guerre de Hongrie fit partir les enfans de M. du Maine et plusieurs autres. L'abbé y alla; mais en arrivant à Bude, la petite-vérole le prit en 1707, à trente ans, et en délivra son père, et son frère duc à ses dépens. Ce qui est arrivé depuis dans cette famille n'a pas donné lieu de croire que Dieu ait béni ces arrangemens.

CHAPITRE XXXIII.

Année 1713. — Victoire de Steinbok sur les Danois. — Le roi de Suède reçoit des secours d'argent de la Porte. — Ragotzi en

France. — Son extraction. — Sa famille. — Sa fortune. — Son caractère. — Serin et Tekeli ses proches. — Digression sur les troubles de Hongrie. — Ragotzi chez Dangeau. — Sa figure. — Pensions qu'il a du roi et du roi d'Espagne.

La cour, dans les premiers jours de cette année, apprit la victoire de Steinbok sur les Danois, dans le pays de Mecklembourg, qui fut complète. Ce comte, à la tête de ce qui était resté de troupes suédoises depuis la défaite du roi son maître à Pultawa, s'était toujours soutenu, et battit enfin complètement une armée fort supérieure à la sienne. Il marcha ensuite à Altona, à qui il demanda 600,000 liv. de contribution. Cette ville, qui est considérable mais sans fortifications, est vis-à-vis de Hambourg, l'Elbe entre-deux. Elle eut l'imprudence de refuser de payer; aussitôt après les Suédois y mirent le feu. Il y eut trois mille maisons brûlées, et tout ce qui peut accompagner ces sortes de malheurs. Cette ville est au roi de Danemark, dont le territoire serre de fort près Hambourg, des deux côtés de l'Elbe, et tient toujours cette ville impériale dans une grande jalousie et dans la crainte de ses prétentions. Steinbok eut cinq mille prisonniers et quantité d'officiers. Après l'exécution d'Altona, il alla tirer de grandes contributions du Holstein danois. Le roi de Suède reçut beaucoup d'argent en ce même temps de Constantinople, où il fit faire tous les changemens dans le ministère que ce prince desira.

Ragotzi, échappé de son étroite prison de Newstadt à force d'argent et d'adresse, avait gagné la Pologne, s'était enfin embarqué à Dantzik, et arriva à Rouen. Il avait pris le titre de prince de Transylvanie, reconnu du pays, du Turc et de tous les mécontens hongrois, qui le voulaient faire roi de Hongrie, lorsque le prodigieux succès de la bataille d'Hochstet changea toute la face des affaires. La France l'avait aussi reconnu et sti-

pendié. Des Alleurs avait été assez long-temps auprès de lui, et à la fin y avait pris caractère public d'envoyé du roi, d'où il était passé à l'ambassade de Constantinople. Ragotzi, qui n'avait de ressource qu'en France, comprit bien que son titre y serait embarrassant et l'excluerait de tout; il prit donc le parti de l'incognito, ne voulut et ne prétendit rien, et prit le nom de comte de Saroz. M. de Luxembourg, qui était à Rouen, le reçut sans honneurs, mais avec les civilités les plus distinguées, le logea, le défraya et lui prêta sa maison à Paris, où il vint peu de jours après. En dernier lieu il venait d'Angleterre, où il était peu resté. Ce chef si chéri des mécontens de Hongrie mérite bien une petite digression.

Son trisaïeul, Sigismond Ragotzi, fut élu prince de Transylvanie après la mort du fameux Botskay, en 1606. C'était un homme sans ambition, tranquille et paisible, également bien avec le grand-seigneur Achmet et l'empereur Mathias. Il ne se souciait point de la principauté; et dès l'an 1608 il la céda à Gabriel Baltori, que ses cruautés firent chasser par Bethlem Gabor, qui devint prince de Transylvanie.

Georges Ragotzi fut fait prince de l'empire, et fut élu prince de Transylvanie, en 1631, par la protection de la maison d'Autriche. Il épousa la fille d'Etienne, frère de Bethlem Gabor, prince de Transylvanie; en secondes noces, Suzanne Lorantzi, dont il eut Sigismond, duc de Mongatz, qui n'eut point d'enfans d'Henriette, fille de Frédéric V, électeur palatin.

Du premier lit vint Georges, prince de Ragotzi, prince de Transylvanie après son père, mort en 1648. Ce second Georges fut fort mal mené des Turcs, et mourut à Waradin, en juin 1660, des blessures qu'il avait reçues, un mois auparavant, en un combat qu'il perdit contre eux où il fit des prodiges de valeur. Il avait

épousé Sophie, héritière de la maison Baltori, dont il laissa :

Frédéric, prince Ragotzi, qui passa toute sa vie particulier. Il épousa Hélène Hesdrin, fille de Pierre, comte de Serin, vice-roi ou ban de Croatie, qui fut un des principaux chefs de la révolte qui commença en 1665 contre l'empereur. Les Hongrois se plaignaient des garnisons allemandes et de l'infraction de leurs privilèges. Serin, au lieu d'exécuter les ordres de l'empereur pour les fortifications des places frontières, ne songea qu'à les traverser. Il leva des troupes en 1666 avec le comte Nadasti, président du conseil souverain de Hongrie, sous prétexte de s'opposer aux Turcs. Leur dessein était de se défaire de l'empereur Léopold à son passage près de Puttendorf, place de Nadasti, allant avec douze gentilshommes seulement et Lobkowitz, grand-maître de sa maison, au-devant de l'infante d'Espagne, qu'il allait épouser. Le commandant de l'embuscade devait l'envelopper et le poignarder; mais elle ne fut placée qu'après qu'il fut passé. Ce grand coup manqué, et Serin, irrité du refûs du gouverneur de Carlstadt qui l'aurait rendu tout-à-fait maître de la Croatie, il résolut de soustraire la Hongrie à l'empereur. Il gagna le comte Frangipani dont il avait épousé la sœur, le comte de Trattenbach et son propre gendre le prince Ragotzi, qui est père de celui qui donne lieu à cette digression. Tout ceci se passa en 1669.

Ces chefs sentirent qu'ils ne pouvaient se passer des Turcs; ils leur firent des propositions. Le grand-seigneur voulut des places de sûreté en Hongrie pour leur donner des troupes; ils firent ce qu'ils purent pour lui en livrer. Cependant, soit que le grand-seigneur, peu porté à la guerre, en révélât le secret, soit qu'il eût été découvert par un grec nommé Panagiotti, qui servait

d'interprète au président de l'empereur à Constantinople, l'empereur sut tout ce qui s'y était passé. En 1670, il envoya le général-major Spanckaw avec six mille hommes en Croatie, où Serin, trop faible pour résister, implora la clémence de l'empereur, et lui envoya son fils unique pour otage de sa fidélité future. Cela n'empêcha point Spanckaw d'assiéger Schackthom, où Serin et Frangipani son beau-frère, s'étaient retirés, et de s'en rendre maître; il y prit la comtesse Serin, sœur de Frangipani. Les deux beaux-frères s'étaient évadés par une porte secrète; ils se retirèrent dans un château du comte Keri qu'ils comptaient leur ami, mais qui se saisit d'eux, et les fit conduire à Vienne où ils furent mis en prison. Serin y éprouva le sort ordinaire des grands criminels malheureux. Frangipani, pour avoir grâce et obtenir ses charges, n'oublia rien pour le perdre. Ragotzi même livra toutes les lettres qu'il avait reçues de lui. Le capitaine Tcholnitz, qui était de leur secret, et qui s'en repentit, porta à l'empereur une lettre que Serin lui avait donnée pour Frangipani dès avant leur emprisonnement, depuis lequel Nagiferentz fut arrêté : c'était le secrétaire de la ligue. On trouva chez lui les pièces de la conjuration, les divers traités, et cinq cassettes pleines de lettres, d'instructions, d'actes, qu'on envoya à Vienne. Nadasti avait déjà été arrêté. Le procès fut juridiquement instruit; les plus grands seigneurs furent nommés juges; les prisonniers, qui avaient été transférés à Newstadt, y eurent la tête coupée publiquement le 30 avril 1671. La comtesse Serin, sœur de Frangipani, l'eut deux ans après, 18 novembre 1673. Leur fils unique perdit le nom et les armes de sa famille; on lui donna le nom de Gadé, et on le renferma pour toute sa vie dans le château de Rattenberg. L'irruption de l'électeur de Bavière dans le Tyrol le fit transférer en 1603 à Gratz en Styrie, où

il mourut la même année de maladie. Sa sœur unique, veuve Ragotzi en 1681, et mère de notre Ragotzi, était ainsi devenue puissante héritière.

Le fameux Tekeli avait eu envie de l'épouser lorsqu'elle était fille. Le comte Etienne, son père, était fort puissant en Hongrie, et y jouissait de 300,000 liv. de rente. Les ministres de l'empereur furent accusés de l'avoir injustement enveloppé dans l'affaire du comte Serin, pour s'emparer de ses grands biens. Après l'exécution du comte Serin et des autres chefs, le général Sporck alla assiéger les places de Tekeli, qui, ne se trouvant pas en état de résister, l'amusa, et fit évader cependant son fils unique Emeric Tekeli, travesti en paysan, avec deux gentilshommes déguisés de même, qui le conduisirent heureusement en Pologne. Son père ne survécut guère. Ses biens furent confisqués. Il avait trois filles qui furent menées à Vienne; elles s'y firent catholiques; l'empereur en prit soin. Deux épousèrent les princes François et Paul Esterhazy, ce dernier était palatin de Hongrie; l'autre le baron Letho.

Emeric, leur frère, qui se rendit depuis si fameux, vint de Pologne, où il s'était retiré d'abord, en Transylvanie. Il s'y rendit si agréable au prince Abaffi, par son esprit et sa valeur, qu'il le mit à la tête de son conseil et de ses troupes, et l'envoya au secours des mécontens de Hongrie, dont il fut fait généralissime en 1778, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Il se rendit si redoutable par ses conquêtes et ses progrès, que l'empereur le fit rechercher d'accommodement, dont on ne put convenir. Il le fut encore en 1680 pendant une trêve de deux mois. Il offrit de se faire catholique pour épouser la fille du comte Serin, veuve du prince Ragotzi, mère de celui qu'on vient de voir arriver à Paris. L'empereur n'y put consentir, dans la crainte de le rendre trop puissant par

les grands biens de cette dame, et qu'elle ne voulût venger la mort de son père. Les états de Hongrie furent assemblés par l'empereur pour traiter; mais Tekeli, irrité du refus de ce grand mariage, déclara qu'il ne pouvait rien faire sans les Turcs. Tandis que l'empereur envoya le baron de Kaunitz à Constantinople, Tekeli recommença les hostilités avec des succès qui augmentèrent par les secours qu'il reçut de la Porte. Il fut encore question d'accommodement; il se rompit et se renoua.

Le grand-seigneur, ayant appris que Tekeli pensait sérieusement à rentrer sous l'obéissance de l'empereur, lui envoya offrir l'assurance de la principauté de Transylvanie après Abaffi. Lui et les autres chefs promirent 80,000 écus de tribut annuel, au nom de la Hongrie, si les Turcs les voulaient assister puissamment. Cela n'empêcha pas Tekeli de convenir, en octobre 1681, d'une suspension d'armes qui devait finir au dernier juin 1682, avec l'empereur, qui en avait besoin pour faire couronner l'impératrice-reine de Hongrie. Tekeli qui devait agir incontinent après, alla cependant prendre des mesures avec le bacha de Bude, qui le reçut superbement, et à tel point qu'on prétendit qu'il l'avait revêtu de la couronne et des autres ornemens royaux de Hongrie, en présence de plusieurs autres bachas. Le secrétaire de Tekeli était cependant à Vienne pour obtenir la permission d'épouser la comtesse Serin. Il la dut à l'opinion qu'on eut à Vienne qu'il était en état de le faire, malgré le refus, et au desir extrême de le gagner. De Bude il alla donc au château de Mongatz, qui était à la comtesse et sa résidence ordinaire, où leur mariage fut incontinent célébré avec grande magnificence. Il y fit entrer de ses troupes et dans toutes les autres places de sa nouvelle épouse, se joignit aux Turcs au commencement d'août, 1682, porta la terreur partout, et fit frapper des mé-

dailles sur lesquelles il prit le titre de prince de Hongrie. Il y eut encore des propositions d'accommodement à la diète de Cassovie, qui n'eurent aucun effet.

Tekeli, voyant approcher les Turcs, répandit un manifeste qui ouvrit aux mécontens les portes de la plupart des villes. Le siège de Vienne fut formé par les Turcs, que le fameux Jean Sobieski, roi de Pologne, fit lever par la victoire complète qu'il remporta. Il s'entremit ensuite de l'accommodement des mécontens, mais inutilement par la hauteur de la cour de Vienne. Tekeli, apprenant que ces pourparlers le rendaient suspect à la Porte, alla à Constantinople, eut l'adresse de pénétrer jusqu'au grand-seigneur, et lui dit qu'il lui apportait sa tête. Cette hardiesse, soutenue de ce qu'il sut dire, lui réussit si bien que le grand-seigneur l'assura de sa protection et de ses secours. Il fut depuis constamment attaché à la Porte, et à la tête des mécontens. Cette même année elle le fit prince de Transylvanie par la mort d'Abaffi. Il y défit entièrement le général Heusler, et le prit prisonnier. Il continua depuis divers exploits, jusqu'à ce que, brouillé avec les Transylvains, et accablé de goutte, il se retira à Constantinople. Il y fut reçu et traité en grand prince, avec de grands revenus, et divers palais du grand-seigneur pour sa demeure. Il mourut dans ce brillant état le 13 septembre 1705, n'ayant pas encore cinquante ans, et catholique. Son épouse était morte le 10 février 1703. Elle n'eut point d'enfans de ce fameux comte Tekeli. Revenons maintenant à son fils du premier lit, le prince Ragotzi.

Léopold-François, prince Ragotzi, avait apporté en naissant plus qu'il ne fallait pour être suspect à la cour de Vienne. Ses liaisons et ses droits ne le rendirent pas innocent. Il fut arrêté en avril 1701, et conduit à Newstadt, accusé d'avoir tenté de soulever la Hongrie. Il

vendit tout ce qu'il put avoir à Newstadt, gagna avec 500 ducats d'or Lœhman, capitaine au régiment de Castelli, qui lui fournit un habit de dragon. Il se familiarisa avec ses gardes officiers et soldats, les régala, les enivra, se sauva dans un faubourg, le 7 novembre de la même année 1701, où il trouva trois chevaux qu'on lui tenait tout prêts, et gagna Raab et la Pologne, d'où il alla joindre le comte Berzini, l'un des chefs des mécontens de Hongrie. On détacha tout ce qu'on put après lui dès qu'on s'aperçut de son évasion. On afficha dans Vienne des placards de proscription où sa tête fut mise à prix. Sa femme qui était à Vienne fut enfermée dans un couvent. On exécuta à mort le capitaine qui avait fourni l'habit de dragon, et tous ceux qu'on crut avoir favorisé sa fuite. En avril 1703, il fut condamné à Vienne à avoir la tête coupée. Sa femme eut permission en 1705 de se retirer en Bohême. Elle y fut arrêtée en 1707, mais elle trouva bientôt après moyen de se sauver en Saxe, d'où elle se retira à Dantzik. Ses deux fils furent mis à la garde du maître-d'hôtel de l'évêque de Raab. En 1704 Ragotzi fut proclamé prince de Transylvanie. Il le fut de nouveau en 1707. On a vu en divers endroits de ces Mémoires plusieurs de ses exploits, et qu'il fit trembler l'empereur dans Vienne, dont la campagne fut plus d'une fois ravagée, et le feu des villages vu des fenêtres du palais. La malheureuse bataille d'Hochstet arrêta tous ses progrès; les mécontens se dissipèrent. Leurs chefs pour la plupart firent leur accommodement l'un après l'autre. Lui, qui n'y pouvait espérer ni honneur ni sûreté, se retira en Pologne, et vint en France, qui lui avait fourni des subsides, et tenu un ministre près de lui avec caractère public.

Il avait épousé, en septembre 1694, Charlotte Amélie, fille de Charles landgrave de Hesse-Rinfeltz Wanfried, et

d'Alexandrine-Julie, comtesse de Linange. Ce landgrave était frère puîné du landgrave Guillaume de Hesse-Rhinfeltz, mari d'une sœur de madame de Dangeau, et père du Landgrave de Hesse-Rhinfeltz, dont trois filles ont épousé : le roi de Sardaigne; M. le Duc, (celle-ci fut mère de M. le prince de Condé), et le jeune prince de Carignan d'aujourd'hui. Ragotzi était donc gendre du beau-frère de madame de Dangeau. Elle était tout Allemande et fort attachée à sa parenté. Cette alliance de Ragotzi était fort proche, quoique sans parenté effective, mais elle fit sur elle la même impression. Elle était favorite de madame de Maintenon, fort bien avec le roi, et de toutes leurs parties et particuliers. Dangeau, répandu de toute sa vie dans le plus grand monde et dans la meilleure compagnie de la cour, en était enivré. Il se mirait dans tout ce à quoi il était parvenu. Il nageait dans la grandeur de la proche parenté de sa femme. Tous deux firent leur propre chose de Ragotzi, qui ne connaissait personne ici, et qui eut le bon esprit de se jeter à eux. Ils le conduisirent très bien. Non-seulement il ne prétendit rien, mais il n'affecta quoi que ce soit; et par là il se concilia tout le monde en le mettant à son aise avec lui, et soi avec tous. On lui en sut gré dans un pays si fort en prise aux prétentions, et il en reçut cent fois plus de considération et de distinction.

Dangeau, qui tenait chez lui une grande et bonne table, et qui vivait avec le plus distingué et le plus choisi, mit peu-à-peu, mais promptement, Ragotzi dans la bonne compagnie. Il prit avec elle, et bientôt il fut de toutes les parties, et de tout avec ce qu'il y avait de meilleur à la cour, et sans mélange. Madame de Dangeau lui gagna entièrement madame de Maintenon, et par elle M. du Maine. Le goût à la mode de la chasse, avec quelque soin, lui familiarisa M. le comte de Toulouse

jusqu'à devenir peu-à-peu son ami particulier. Il vint ainsi à bout de faire de ces deux frères son conseil pour sa conduite auprès du roi, et les canaux pour tout ce qu'il en put desirer de privances, et de ces sortes de distinctions de familiarité personnelle, et de distinctions d'égards qui sont indépendantes de rang. Avec ces secours, et qui ne tardèrent pas, il fut de toutes les chasses, de toutes les parties, de tous les voyages de Marly, mais demandant comme les autres courtisans, ne sortant presque point de la cour, y voyant le roi assidûment, mais sans contrainte aux heures publiques, et très rarement sans que le roi cherchât à lui parler, et seul dans son cabinet dès qu'il en desirait des audiences, mais sur quoi il était fort discret.

Ragotzi était d'une très haute taille, sans rien de trop, bien fournie sans être gros, très proportionné et fort bien fait; l'air fort, robuste et très noble jusqu'à être imposant sans rien de rude; le visage assez agréable, et toute la physionomie tartare. C'était un homme sage, modeste, mesuré, de fort peu d'esprit, mais tout tourné au bon et au sensé; d'une grande politesse, mais assez distinguée selon les personnes; d'une grande aisance avec tout le monde, et en même temps ce qui est rare ensemble, avec beaucoup de dignité sans nulle chose dans ses manières qui sentît le glorieux. Il ne parlait pas beaucoup, fournissait pourtant à la conversation, et rendait très bien ce qu'il avait vu sans jamais parler de soi. Un fort honnête homme, droit, vrai, extrêmement brave, fort craignant Dieu sans le montrer, sans le cacher aussi, avec beaucoup de simplicité. En secret il donnait beaucoup aux pauvres, et des temps considérables à la prière; il eut bientôt une nombreuse maison qu'il tint pour les mœurs, la dépense et l'exactitude du paiement dans la dernière règle, et tout cela avec douceur. C'était un très bon homme, fort aimable et commode pour le commerce, mais

après l'avoir vu de près on demeurait dans l'étonnement qu'il eût été chef d'un grand parti, et qu'il eût fait tant de bruit dans le monde. En arrivant à Versailles il descendit chez Dangeau où se trouva le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs qui devait le mener chez le roi. Breteuil se retira sans entrer dans le cabinet où Torcy était, et demeura seul en tiers. Il vit Madame ensuite sans y être mené, et dîna chez Torcy qui le traita magnifiquement. Il ne vit aucun prince ni princesse du sang en cérémonies. Il ne les fréquenta que selon que la familiarité s'en présenta. Madame la Duchesse fut celle avec qui il en eut un peu davantage, un peu aussi avec madame la princesse de Conti. Le roi lui donna 600,000 livres sur l'hôtel-de-ville, et lui paya d'ailleurs 60,000 livres par mois et l'Espagne 30,000 livres par an. Cela lui fit autour de 100,000 livres de rente. Sa maison était à Paris uniquement pour son domestique, lui toujours à la cour, sans y donner jamais à manger. Le roi lui faisait toujours meubler un bel appartement à Fontainebleau. Il portait la Toison que le roi d'Espagne lui avait envoyée lorsqu'il était encore à la tête des mécontens.

CHAPITRE XXXIV.

Le roi accorde 30,000 livres de pension à mademoiselle d'Armagnac. — Autres pensions à mademoiselle de Chausseraye, et à madame de Vaugué. — Staremberg lève le blocus de Gironne. — Berwick de retour à la cour. — Brancas fait chevalier de la Toison-d'Or. — Il est nommé ambassadeur en Espagne. — Amusemens chez madame de Maintenon. — Mattignon cède ses charges de Normandie à son fils. — Plusieurs mariages. — Polignac, Arias, Odescalchi, Sala *expectorés* cardinaux. — Quels étaient les trois derniers. — Pourquoi d'abord *in petto*. — Pou-

quoi *expectorés*. — Polignac revient seul d'Utrecht. — Il reçoit la barrette de la main du roi. — Le roi Jacques II, sous le nom de chevalier de Saint-Georges, sort de France pour toujours et va en Lorraine. — Faiblesse du roi sur les cardinaux. — Il leur marque une place à la chapelle pour le sermon. — Adoucissement apporté sur les preuves pour entrer dans le chapitre de Strasbourg. — Mort de la marquise de Mailly. — Sa conduite dans sa famille. — Mort de Brissac. — Sa fortune. — Son caractère. — Sa plaisante malice aux dames dévotes de la cour rappelée ici.

L'ORGUEIL de M. le Grand ne put supporter long-temps la distinction unique d'une pension de 30,000 liv. donnée à la duchesse de Chevreuse. Il se fit porter chez le roi, car il ne pouvait presque plus se soutenir depuis long-temps par l'accablement de la goutte, et là en diminutif de M. de la Rochefoucauld, il se mit à parler de ses maux, de sa fin prochaine, de l'état de ses affaires de la façon la plus touchante, qu'il finit par demander une grâce sans l'expliquer, avec toute l'instance possible. Le roi, de longue main accoutumé à ne lui refuser rien, lui demanda ce qu'il voulait. Alors il étala le mérite de mademoiselle d'Armagnac, sa tendresse pour elle, et sa désolation de se voir sur le point de la laisser sans pain. Avec ces prosopopées, il eut pour elle une pension de 30,000 livres.

Mademoiselle de Chausseraye rattrapa en même temps une pension de 1,000 écus, qu'elle avait perdue moyennant une grosse affaire de finance, que le roi lui avait permis de faire. Elle prétendit n'en avoir rien tiré, et raccrocha sa pension. On a pu voir déjà quelle était cette maîtresse poulette de laquelle il sera encore parlé. Le maréchal de Villars obtint aussi une pareille pension pour sa sœur, madame de Vaugué, dont il avait fait la duègne et l'argus de sa femme. Il la logeait et la nourrissait pour cela; mais d'ailleurs il ne donnait pas un sou à elle ni à ses enfans qui mouraient de faim. C'étaient

de petits gentilshommes tout au plus de Dauphiné, et des plus minces, dont on n'avait jamais ouï parler.

Bockley, frère de la duchesse de Berwick, apporta au roi, le 12 janvier, la nouvelle de la retraite de Staremberg, le 3 au soir, vers Ostalric, qui avait levé le blocus de Gironne, voyant arriver le duc de Berwick avec ses troupes. Berwick envoya aussitôt relever la garnison, et tout le pays s'empressa d'y porter toutes sortes de vivres. On y mit aussi force munitions et des vivres pour un an. Berwick observa les ennemis jusqu'à ce que tout fût entré dans Gironne, et qu'ils fussent retirés à demeure; il revint aussitôt après à la cour, où il fut parfaitement bien reçu. Brancas en eut la Toison, et fort peu après fut nommé ambassadeur en Espagne, où on l'envoya sans le laisser revenir à Paris. Bockley en fut brigadier.

Les parties particulières devinrent de plus en plus fréquentes chez madame de Maintenon. Dîners, musiques, scènes de comédies, actes d'opéra, loteries toutes en billets noirs, mêmes dîners à Marly, quelquefois à Trianon, et toujours le même très petit nombre et les mêmes dames, toujours le maréchal de Villeroy aux musiques et aux pièces; très rarement M. le comte de Toulouse qui aimait la musique, presque jamais M. du Maine, et nul autre homme sans aucune exception, que des momens le capitaine des gardes en quartier, quand il venait dire au roi que son souper était servi, et que la musique n'était pas achevée.

Mattignon obtint la permission de se démettre en faveur de son fils de ses charges de Normandie, en retenant le commandement et les appointemens toute sa vie. C'était un masque en usage depuis quelque temps pour suppléer aux survivances en les déguisant si grossièrement ainsi.

D'Alègre, mort long-temps depuis maréchal de France,

point du tout corrigé de l'alliance des ministres par toutes les indignités qu'il avait essuyées de celle de Barbésieux, maria sa fille à Maillebois, avec sa lieutenance générale de Languedoc de 20,000 liv. de rente. Le roi donna 200,000 liv., Desmarets peu de chose : la noce fut magnifique à Paris.

La maréchale de Noailles avait encore une fille à marier, fort laide, qui commençait à monter en graine, et que pour cette raison ils appelaient la douairière. Elle obtint, pour la marier au fils du maréchal de Châteaurenaud bien plus jeune qu'elle, la lieutenance générale de Bretagne qu'avait le maréchal, et lui donna d'ailleurs fort peu de chose. Châteaurenaud était fort riche, et n'avait que ce fils qu'il mit ainsi dans une grande alliance dont il avait grand besoin.

M. d'Isenghien épousa peu après mademoiselle de Rodes, malgré madame de Rodes. La fille était en âge, et ses parens la soutinrent. Elle était riche, et je crois la dernière Pot, qui était une bonne, illustre et très ancienne maison. Quelque temps après, Vieuxpont, officier-général, veuf d'une fille de la princesse de Montauban et de Ranes, son premier mari tué colonel-général des dragons, épousa une fille de Beringhen, premier-écuyer.

Le pape avait réservé quatre chapeaux *in petto* dans la promotion qu'il avait faite en 1712, pour les couronnes : il les déclara au commencement de cette année. Ce furent don Manuel Arias, archevêque de Séville, l'abbé de Polignac, Benoît Sala, bénédictin, évêque de Barcelone, et Benoît Erba, archevêque de Milan, à qui son oncle don Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI, qui n'avait plus personne de son nom, l'avait fait prendre avec l'assurance d'une partie de ses grands biens, et qui s'appela le cardinal Odescalchi. Arias, avancé dans l'or-

dre de Malte, et avec le caractère public de sa religion auprès du feu roi d'Espagne, était une des meilleures têtes et un des plus vertueux hommes d'Espagne. Il était entré dans les conseils, et il eut une part principale au testament. Il fut après gouverneur du conseil de Castille; et, lorsque madame des Ursins se sentit en force d'écarter tous ceux qui avaient le plus contribué à faire appeler Philippe V à la couronne et qui avaient le plus de part au gouvernement, elle éloigna celui-ci par l'archevêché de Séville, et la nomination du roi d'Espagne au cardinalat. Je ne fais que rappeler ces choses, parce que j'ai parlé d'Arias avec étendue à l'occasion et au temps du testament de Charles II.

L'archiduc, reconnu par force à Rome, comme on l'a vu du temps que le marquis de Prié et le maréchal de Tessé y étaient ambassadeurs, s'opposait à ce que Philippe V eût un chapeau. Il avait nommé Sala comme roi d'Espagne, et avait employé les menaces pour s'assurer de son chapeau. La nonciature était fermée en Espagne depuis cette reconnaissance de l'archiduc. Philippe V insistait pour le chapeau de sa nomination, et protestait d'injure contre celui de Sala comme étant lui roi d'Espagne de droit et d'effet, et non pas l'archiduc, et par le personnel de Sala à son égard. Ce moine était de la lie du peuple, cocher en son jeune temps, puis bénédictin pour avoir du pain et devenir quelque chose. C'était un drôle d'esprit et d'entreprise, qui excita le peuple puis les magistrats de Barcelone contre le roi d'Espagne, et qui figura assez parmi eux pour avoir eu grande part à la révolte de la Catalogne, et être regardé comme l'âme du parti de l'archiduc, lequel en récompense le fit évêque de Barcelone. Avec ce caractère, Sala se signala de plus en plus, et mérita enfin la nomination de l'archiduc. Ces oppositions réciproques firent garder *in petto*

le chapeau de la nomination d'Espagne à la promotion des couronnes. Polignac, qui avait celle du roi Jacques, n'essuyait point de contradiction; mais la fonction d'Utrecht, incompatible avec le chapeau, fit que le roi desira qu'il fût réservé *in petto*, mais il le sut, et fut ainsi assuré de l'avoir dès que la paix serait conclue. Erba, j'ignore quelle raison le retint dans ce purgatoire.

La paix, sur le point d'être conclue par toutes les puissances, excepté l'empereur, ce prince, qui était élu et couronné, mais qu'on ne traitait encore que d'archiduc en France et en Espagne, voulut que Sala fût cardinal sans plus attendre, et le roi d'Espagne ne pressa pas moins pour que sa nomination fût remplie. Le pape ainsi tourmenté des deux côtés, et qui voyait qu'à la fin l'Italie demeurerait à l'empereur, n'osa l'amuser plus long-temps, et se flatta de faire passer Sala au roi d'Espagne, en déclarant Arias en même temps. Il fit donc avertir le roi qu'il allait expectorer Polignac avec les autres, et que cela ne se pouvait plus différer. Il ne restait plus que des bagatelles à ajouter à Utrecht, et l'espérance de finir alors avec l'empereur était perdue: le roi consentit donc à l'expectoration, et dépêcha en même temps un courrier à Polignac, pour le faire revenir sur-le-champ. Il laissa donc ce qui restait à achever et la paix à signer au maréchal d'Huxelles et à Ménager, et accourut à sa barrette. Le courrier chargé de sa calotte le trouva à mi-chemin. Il la mit dans sa poche et continua son voyage. Il arriva le 22 février à Paris, et le jeudi 23, il alla l'après-midi à Marly chez Torcy, qui, entre la fin de la musique et le souper, le mena chez madame de Maintenon.

Polignac, qui avait reçu en passant les complimens et les empressemens du salon, présenta au roi sa calotte, qui la lui mit sur la tête, et lui donna une chambre à

Marly. Ce fut une chose assez étrange qu'un cardinal *in petto* de la nomination du roi Jacques traitât et conclût à Utrecht la consommation dernière des malheurs de ce prince et son expulsion de France, avec tout ce qu'il plut aux Anglais de prescrire à cet égard. Sa visite de remercîment de Saint-Germain et de retour dut être bien embarrassante; mais quand on est cardinal rien n'embarrasse plus : au moins ne le put-il être que de la reine d'Angleterre. En conséquence de ce qui avait été arrêté avec les Anglais, le roi d'Angleterre était déjà parti avec une petite suite sous le nom de chevalier de Saint-Georges, pour se retirer à Bar, dont M. de Lorraine avait fait meubler le château, et l'y vint voir. Il alla aussi à Lunéville voir M. et madame de Lorraine, et s'arrêta à Bar, à Commercy, chez M. de Vaudemont, et dans tous les environs assez long-temps.

Le roi, qui n'avait jamais pu se défaire du respect que le cardinal Mazarin lui avait imprimé pour les cardinaux, régla avec les cardinaux de Rohan et de Polignac la place que les cardinaux occuperaient au sermon à la chapelle, et avec tant d'égards qu'il prit la peine de la dessiner sur du papier devant eux et à leur gré. Il n'y avait eu jusqu'alors rien de marqué là-dessus. La place des cardinaux de Bouillon et de Coislin étaient fixes par leurs charges; le cardinal de Janson n'avait presque point demeuré à la cour cardinal que depuis qu'il fut grand-aumônier; Bonzi l'était de la reine, et depuis sa mort presque toujours en Languedoc; le Camus ne vit jamais Paris ni la cour depuis sa promotion; Estrées, souvent à Rome, puis en Espagne, ne s'était point soucié de place réglée au sermon; Furstemberg encore moins, qui ne s'y trouvait presque jamais. Le roi entretint après le cardinal de Polignac des matières d'Utrecht près de deux heures tête à tête.

On a vu en son lieu par quel tour de passe-passe, aidé de tout l'art et de l'or de madame de Soubise, secondée de toute l'autorité du roi, le cardinal de Rohan avait été reçu chanoine de Strasbourg, et en était devenu coadjuteur et enfin évêque. La multiplicité et l'excès des mésalliances que la longue suite du même esprit de gouvernement a forcé toute la noblesse du royaume de contracter pour vivre, l'excluait toute d'entrer dans le chapitre de Strasbourg, à commencer par les princes du sang, et à continuer par tout ce qu'il y a de plus grand et de plus illustre. Il n'y en avait plus dès-lors qui en pussent faire les preuves que MM. d'Uzès qui y mirent bientôt obstacle par leurs mariages, M. de Duras et le comte de Roucy, dont le fils en déchut. On considéra cependant qu'il était de l'intérêt très essentiel du roi que des Français y pussent être admis, parce qu'il en était que l'évêque fût français et qu'il n'est élu que par le chapitre et tiré du chapitre. Le roi chercha donc à apporter quelque tempérament là-dessus. Le cardinal de Rohan l'y servit, mais, comme il n'était là question que du chapitre, ce ne fut qu'avec le chapitre qu'on négocia. Il députa au roi pour cette affaire le comte de Lawenstein, frère de madame de Dangeau, grand-doyen de Strasbourg, chanoine de Cologne et d'autres grandes églises, que nous verrons bientôt évêque de Tournay sans être dans les ordres. Ce comte eut une longue audience du roi, tête à tête. Le chapitre consentit par degrés à des adoucissemens sur les mères, même pour les Allemands, et peu-à-peu enfin à recevoir les Français sans preuves qui auraient trois ascendans masculins ducs. Ces trois ascendans furent une fort mauvaise idée, c'était la date qu'il fallait fixer. Je suis par exemple duc et pair trente ans avant M. d'Aumont, pour ne citer que celui-là et en laisser beaucoup d'autres; je ne suis pourtant que le second, car c'est mon père qui le fut fait, et qui

fut enregistré, reçu le 1er février 1635. M. d'Aumont est le cinquième; son grand-père pourrait donc, s'il vivait, mettre de ses enfans dans le chapitre de Strasbourg, tandis que je n'y ferais pas recevoir les miens, et le maréchal d'Aumont n'est duc et pair que de la fin de décembre 1665.

La vieille Mailly mourut à quatre-vingt-cinq ou six ans, aussi entière de tête et de santé qu'à quarante. C'est celle que la longueur de son visage étroit et la singularité de son nez faisait nommer la Bécasse. Elle était Montcavrel, et long-temps depuis son mariage elle devint héritière de sa maison, qu'elle rendit très puissante en biens, de très pauvres qu'étaient son mari et elle, à force de travail, d'assiduité, d'art et de procès. J'ai parlé en son lieu de la substitution qu'ils firent. Elle traita toute sa vie ses enfans à la baguette, en jeta un à Saint-Victor dont il se serait bien passé. Il en devint pourtant prieur, puis évêque de Lavaur, et fut homme de bien. Il était mort à Montpellier un mois ou deux avant elle. Elle força un autre de ses fils à se faire prêtre, dont il ne pouvait se consoler, et le laissa les coudes percés pourrir à Saint-Victor sans y être religieux, jusqu'à ce que le mariage de son autre fils avec la nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon, qui fut dame d'atour de la Dauphine, fit cet abbé de Mailly archevêque d'Arles, puis de Reims, que nous verrons cardinal. Ses deux filles, l'une s'échappa et se maria malgré elle à l'aîné des Mailly; l'autre, elle la fit religieuse, qui de nécessité vertu la devint bonne, et a été une excellente abbesse de Poissy, adorée et respectée au dernier point dans cette communauté si grande et si jalouse de l'élection qu'elle a perdue. On n'a pas vu que Dieu ait béni cette conduite dans tout ce qui est arrivé depuis de toute cette famille.

Le vieux Brissac mourut aussi à pareil âge, retiré chez

lui depuis plusieurs années. Il était lieutenant-général et gouverneur de Guise, et avait été long-temps major des gardes-du-corps. C'était un très petit gentilhomme qui avait percé tous les grades des gardes-du-corps, qui avait plu au roi par son application, par ses détails, par son assiduité, par ne compter que le roi et ne ménager personne. Il en avait tellement acquis la familiarité et la confiance sur ce qui regardait les gardes-du-corps, que les capitaines des gardes, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils étaient, le ménageaient et avaient à compter avec lui, à plus forte raison tous les officiers des gardes. Il était rustre, brutal, d'ailleurs fort désagréable et gâté à l'excès par le roi, mais homme d'honneur et de vertu, de valeur et de probité, et estimé tel quoique haï de beaucoup de gens, et redouté de tout ce qui avait affaire à lui, même de toute la cour et des plus importans, tant il était dangereux. Il n'y avait que lui qui osât attaquer Fagon sur la médecine. Il lui donnait des bourrades devant le roi qui mettaient Fagon en véritable furie, et qui faisaient rire le roi et les assistans de tout leur cœur. Fagon, aussi avec bien de l'esprit, mais avec fougue, lui en lâchait de bonnes qui ne divertissaient pas moins, mais en tout temps Fagon ne le pouvait voir ni en ouïr parler de sang-froid.

J'ai déjà raconté un plaisant tour de Brissac qu'il joua aux dames dévotes de la cour à un salut du roi, et qui peut donner un petit crayon de cette cour. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à-peu-près qui étaient celles qui avaient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendrait point, et il y en eut de furieuses qui voulaient dévisager Brissac, qui ne le méritait pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles.

CHAPITRE XXXV.

Mort du comte de Nassau-Sarrebruck. — Singularité de Chambonas, évêque de Viviers. — Sa mort. — Autre singularité de Desmarets, archevêque d'Auch. — Mort du connétable de Castille. — Villena mis en sa place. — Chalais reconduit son cordelier prisonnier en Espagne. — Le duc et la duchesse de Shrewsbury à la cour. — Caractère de la duchesse. — Elle change entièrement la mode des coiffures des femmes. — Le roi n'avait pu en venir à bout. — Maison du duc d'Aumont brûlée à Londres. — Caractère de ce duc. — Ce que cet incendie coûte au roi. — Bout de l'an à Saint-Denis du Dauphin et de la Dauphine. — Histoire de la compagnie de Jésus par le père Jouvency. — Scandale produit par ce livre. — Les jésuites s'en tirent à bon marché. — Abbé de Castries premier aumônier de madame la duchesse de Berry. — Son caractère. — Sa fortune. — Longepierre secrétaire de ses commandemens. — Mort de l'électeur de Brandebourg, premier roi de Prusse. — Les électeurs de Cologne et de Bavière à Paris. — Ils voient le roi à Versailles sans y coucher.

Le comte de Nassau-Sarrebruck mourut dans son château de Sarrebruck, où il s'était comme retiré depuis quelques années. Il avait toujours servi, était lieutenant-général, et il avait le régiment royal-allemand, qui est de 25,000 liv. de rente. C'était l'homme du monde le mieux fait, du plus grand air et imposant, fort poli, fort brave, fort honnête homme, avec peu d'esprit et considéré. Il était aussi fort riche, mais luthérien, et point vieux. Le roi lui-même lui avait fait diverses attaques sur sa religion avec bonté, et ne lui avait pas laissé ignorer qu'il irait à tout en se faisant catholique, sans l'avoir pu ébranler.

Une autre mort dont je ne parlerais pas sans la singularité de l'homme fut celle de l'évêque de Viviers. Il était frère de Chambonas, qui était à M. du Maine. C'est sans doute cette protection qui le fit souffrir dix ans de suite à Paris dans un logis garni auprès de ma maison. Il écrivait toute la nuit jusqu'à épuiser plusieurs secrétaires, et se levait à une heure ou deux après midi. Il mandait tous les ordinaires des nouvelles des fanatiques de Languedoc et d'autres nouvelles de la province, de Paris où il était, à Basville intendant ou plutôt roi du Languedoc, qui était à Montpellier, qui ne put jamais détruire ce commerce que Viviers grossissait de force mémoires et instructions. Avec 50,000 liv. de rente de son évêché et d'une abbaye, il laissa 600,000 livres. Cela me fait souvenir d'une singularité d'un autre genre. L'archevêche d'Auch, frère de Desmarets, passait sa vie à Paris en hôtel garni, et en robe de chambre, sans voir personne, ni ouvrir aucune lettre qu'il reçut, les laissant s'amasser en monceaux. A la fin le roi se lassa et dit à Desmarets de le renvoyer à son église. L'embarras fut d'autant plus grand d'en entreprendre le voyage, qu'il en était depuis assez long-temps aux emprunts pour vivre, et aux expédiens. Refusé partout où il s'adressa et pressé sans relâche, son secrétaire s'avisa de lui proposer d'attaquer cette montagne de lettres et de paquets fermés, pour voir s'il ne s'y trouverait point quelque lettre de change; faute de ressource, il y consentit. Le secrétaire se mit en besogne, et trouva pour 150,000 liv. de lettres de change de toutes sortes de dates, dans l'ignorance desquelles il mourait de faim. Il s'en alla donc, et ne fut plus en peine de payer sa dépense.

Le connétable de Castille mourut en ce même temps dans sa prison à Bayonne. Il était majordome-major du roi d'Espagne, qui est la plus grande charge. Elle fut don-

née sur-le-champ au marquis de Villena, qui avait été vice-roi de Naples, et pris les armes à la main à la Gaëte par les impériaux. Le choix ne pouvait être plus digne, jusqu'à honorer le roi qui le fit. J'ai déjà parlé de ce seigneur, et j'en aurai occasion encore, et d'expliquer ce que c'est que la charge qu'il eut.

Chalais qui avait vu madame des Ursins à Bagnères, et qui en était revenu à Paris, en repartit en ce même temps avec son cordelier prisonnier, qu'il conduisit en Espagne. Ce métier de recors ne lui réussit pas dans le monde.

Le duc et la duchesse de Shrewsbury étaient arrivés depuis quelque temps. J'ai marqué en deux mots quel était cet ambassadeur d'Angleterre. J'ajoute ici quelques détails sur son séjour à la cour, et celui de sa femme. Il eut sa première audience particulière à l'ordinaire. Comme il n'y avait ni reine ni Dauphine, la duchesse alla saluer le roi dans son cabinet entre le conseil et le dîner, menée par la duchesse d'Aumont, et accompagnée du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Le soir la duchesse d'Aumont la mena prendre son tabouret au souper du roi. Les Anglais sont grands voyageurs. Celui-ci qui avait porté l'épée de l'état au couronnement de Jacques II, qui avait eu sa confiance, et été son grand-chambellan, le quitta en 1680, et passa en Hollande, où il offrit ses services au prince d'Orange. Il se promena ensuite en Italie, fut à Rome, où il épousa la fille du marquis Paleoti, Boulonnais, et de Catherine Dudley, fille du duc de Northumberland, et de Magd.-Gouffier de Brazeux. Voilà bien du mélange. La religion ne contraignit point l'Italienne. Elle suivit son mari en Angleterre, où le prince d'Orange régnait, qui le fit duc et chevalier de la Jarretière. Il fut aussi secrétaire d'état. La reine Anne le mit de son conseil privé, et le fit son grand-

chambellan. Il fut vice-roi d'Irlande au retour de son ambassade de Rome, et il mourut à Londres en 1718.

Sa femme était une grande créature et grosse, hommasse, sur le retour et plus, qui avait été belle, qui prétendait l'être encore, toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, pleine de rouge et de mouches, et de petites façons. Dès en arrivant elle ne douta de rien, parla haut et beaucoup en mauvais français, et mangea dans la main à tout le monde. Toutes ses manières étaient d'une folle, mais son jeu, sa table, sa magnificence jusqu'à sa familiarité générale la mirent à la mode. Elle trouva bientôt les coiffures des femmes ridicules, et elles l'étaient en effet. C'était un bâtiment de fil d'archal, de rubans, de cheveux et de toutes sortes d'affiquets de plus de deux pieds de haut qui mettait le visage des femmes au milieu de leur corps, et les vieilles étaient de même, mais en gazes noires. Pour peu qu'elles remuassent le bâtiment tremblait, et l'incommodité en était extrême. Le roi si maître jusque des plus petites choses ne les pouvait souffrir. Elles duraient depuis plus de dix ans sans qu'il eût pu les changer, quoi qu'il eût dit et fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avait pu, le goût et l'exemple d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus surprenante. De l'extrémité du haut les dames se jetèrent dans l'extrémité du plat, et ces coiffures plus simples, plus commodes qui siéent bien mieux durent jusqu'à aujourd'hui. Les gens raisonnables attendent avec impatience quelque autre folle étrangère qui défasse nos dames de ces immenses rondaches de paniers, insupportables en tout à elles-mêmes et aux autres.

L'hôtel de Powis à Londres, où logeait le duc d'Aumont, fut entièrement brûlé, et il fallut abattre une maison voisine pour empêcher que l'incendie ne se communiquât aux autres. Sa vaisselle fut sauvée. Il prétendit

avoir perdu tout le reste. Il prétendit aussi avoir reçu plusieurs avis qu'on le voulait brûler et même assassiner, et que la reine à qui il l'avait dit lui avait offert de lui donner des gardes. Le monde en jugea autrement à Londres et à Paris, et se persuada que lui-même avait été l'incendiaire pour gagner sur ce qu'il en tirerait du roi, et pour couvrir une contrebande monstrueuse dont les Anglais se plaignirent ouvertement dès son arrivée, et où il gagna infiniment : c'est au moins ce qui se débita publiquement dans les deux cours et dans les deux villes, et ce que presque tous en crurent.

M. d'Aumont avait toute sa vie été un panier percé qui avait toujours vécu d'industrie; il avait eu longtemps affaire à un père fort dur, et à une belle-mère qui le haïssait fort, et qui était une terrible dévote. Il s'était marié malgré eux par amour réciproque à mademoiselle de Pienne dont la mère était Godet, comme l'évêque de Chartres qui y fit à la fin entrer madame de Maintenon, et le roi par elle, lequel imposa enfin et obligea le père à consentir, après plusieurs années que ce mariage demeurait accroché, et que tous deux étaient résolus à n'en jamais faire d'autre. Le duc d'Aumont était d'une force prodigieuse, d'une grande santé, débauché à l'avenant, d'un goût excellent, mais extrêmement cher en toutes sortes de choses, meubles, ornemens, bijoux, équipages; il jetait à tout, et tira des monts d'or des contrôleurs généraux et de son cousin Barbésieux, avec qui, pour n'en pas tirer assez à son gré, il se brouilla outrageusement. Il prenait à toutes mains et dépensait de même. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui ne savait rien, à paroles dorées, sans foi, sans âme, de peu de réputation à la guerre pour en parler sobrement, et à qui son ambassade ne réussit ni en Angleterre ni en France. Avant la mort de son père, logeant dans une maison de

louage, il l'ajusta et la dora toute, boisa son écurie comme un beau cabinet, avec une corniche fort recherchée tout autour, qu'il garnit partout de pièces de porcelaine. On peut juger par là de ce qu'il dépensait en toutes choses. Le roi donna 250,000 livres à mylord Powis; et au duc d'Aumont 100,000 liv., et 50,000 liv. par an pendant quatre ans, tant en considération de son incendie que de la dépense de son ambassade.

On fit à Saint-Denis le bout de l'an du Dauphin et de la Dauphine, je n'oserais dire de la France. Tout ce qui a suivi une telle perte ne le prouve que trop évidemment. Il n'y eut que leurs maisons, les princes et princesses de la maison royale, du sang et légitimés, et M. de Metz qui officia, et cela ne dura guère plus d'une heure.

Le livre du jésuite Jouvency fit alors grand bruit. C'est une histoire latine de sa compagnie depuis son origine jusqu'à nos jours. Il était à Rome où il la composa. Je ne m'aviserai pas ici d'en faire l'extrait. Il suffit de dire qu'il voulut plaire à Rome et aux siens, et qu'il employa la plus belle latinité, et tout l'art dans lequel les jésuites sont si grands maîtres, à flatter et à établir les prétentions les plus ultramontaines, et à canoniser la doctrine la plus décriée des théologiens et des casuites de son ordre. Il fit plus ; il fit par ses éloges des saints du premier ordre, et des martyrs qui méritent un culte public, des jésuites les plus abhorrés pour les fureurs de la ligue, pour la conspiration des poudres en Angleterre, et pour celles qui ont été tramées contre la vie d'Henri IV: tout cela prouvé par la supériorité du pape sur le temporel des rois, son droit d'absoudre leurs sujets du serment de fidélité, de les déposer et disposer de leur couronne, enfin par le principe passé chez eux en dogme qu'il est permis de tuer les tyrans, c'est-à-dire les rois

qui incommodent. Le public frémit à cette lecture, et le parlement voulut faire son devoir.

Le père Tellier soutint fort et ferme un ouvrage qui portait le nom de son auteur, qui était muni de l'approbation de ses supérieurs, et qui était si conforme à l'esprit, aux maximes, à la doctrine et à la constante conduite de la société. Il m'en vint parler plusieurs fois. Je ne lui cachai rien de ce que je pensais des énormités de ce livre, et de l'audace de le publier. J'admirai les cavillations de ses réponses et la pertinacité de son attachement à introduire ces horreurs. Je ne fus pas moins surpris de sa constance à vouloir me persuader, et de sa patience à supporter mes réponses. Quoique depuis la perte du Dauphin il n'eût plus les mêmes raisons de me cultiver, il ne s'en relâcha pourtant pas le moins du monde. Il ne pouvait ignorer en quelle situation j'étais avec M. le duc de Berry, et surtout avec M. le duc d'Orléans. Il voyait le roi vieillir, et un Dauphin dans la première enfance : un jésuite a tous les temps présens. Il eut meilleur marché du roi, quoique ce livre attaquât si directement la puissance, la couronne et la vie même des rois. Il se souvenait apparemment du testament de mort du père de la Chaise, je veux dire de l'avis si prodigieux qu'il lui donna et que j'ai rapporté. Il aima mieux tout passer aux jésuites que de les irriter au hasard des poignards.

Il manda plusieurs fois le premier président et le parquet pour imposer à leur zèle, qui n'allait à rien moins qu'à flétrir la personne de Jouvency et de ses approbateurs, à faire lacérer et brûler son livre par la main du bourreau, à mander et admonester les supérieurs et les gros bonnets du ressort, et leur faire abjurer à la barre du parlement en public ces détestables maximes. Le premier président voulait faire sa cour, et se concilier

les jésuites; il ne voulait pas aussi s'aliéner le parlement; toute sa considération à la cour et dans le monde dépendait de la sienne dans sa compagnie. Il nageait donc avec art entre deux eaux, et c'est ce qui tira tant la chose en longueur. L'affaire aboutit enfin à la suppression du livre par arrêt du parlement sans lacération ni brûlure, et à mander les supérieurs des trois maisons de Paris au parlement, auxquels le premier président fit une admonition légère et honnête, et qui déclarèrent à-peu-près ce qu'on voulut, mais en termes si généraux, et si éloignés de rien de particulier sur les maximes et sur leur père Jouvency, que ce fut plutôt une dérision qu'autre chose, et qu'ils se ménagèrent en quantité force portes de derrière, à l'indignation du public, et au frémissement du parlement à qui le roi mit un bâillon à la bouche. Le père Tellier parut fort mécontent, ravi en secret d'avoir si bien fasciné le roi, et qu'il ne leur en eût pas coûté davantage.

L'abbé de Castries, frère du chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, fut en ce temps-ci premier-aumônier de madame la duchesse de Berry; il l'était ordinaire de madame la Dauphine, pour avoir un titre d'habiter la cour avec son frère, où il était dans la meilleure compagnie. Il avait été jeune et bien fait; il était de ces abbés que le roi s'était promis de ne faire jamais évêques. C'était un homme doux, mais salé, avec de l'esprit, et fait pour la société. Il vit encore dans un grand âge, confiné dans son archevêché d'Alby, où il est fort aimé, commandeur de l'ordre, et ayant refusé Toulouse et Narbonne. Madame la duchesse de Berry prit en même temps Longepierre pour secrétaire de ses commandemens, manière de bel esprit de travers, et de fripon d'intrigue, dont on a déjà parlé et dont on pourra parler encore.

Frédéric III, électeur de Brandebourg né en 1657, mourut le 25 février de cette année. Celui d'aujourd'hui est son petit-fils. Il suivit les traces de l'électeur son père dans son opposition à la France et dans son attachement à la maison d'Autriche. Il servit puissamment l'empereur en toutes occasions, et aux guerres de Hongrie et du Rhin. Il se trouva le plus puissant des électeurs et celui que l'empereur avait le plus à ménager. Cela lui fit imaginer de se déclarer lui-même roi de Prusse, comme on l'a dit en son temps, après s'être assuré de l'appui et de la reconnaissance de l'empereur en cette qualité; et de plusieurs princes de l'empire; et il se déclara roi lui-même le 18 janvier à Konigsberg, capitale de la Prusse ducale, en un festin qu'il y donna à ses premiers généraux et à ses ministres, et aux principaux seigneurs de cette Prusse et de ses autres états. De trois femmes qu'il épousa, il eut son successeur, père de celui d'aujourd'hui, d'une Nassau, tante paternelle du prince d'Orange devenu depuis roi d'Angleterre, à la succession duquel les électeurs de Brandebourg ont prétendu par là. Frédéric n'eut pas la joie d'être reconnu roi de Prusse par la France et l'Espagne; il mourut avant la paix de ces deux couronnes avec l'empereur et l'empire, paix qui ne fut conclue qu'un an après, et par laquelle son fils fut reconnu partout roi de Prusse.

Les électeurs de Cologne et de Bavière arrivèrent: le premier à Paris, dans une maison du quartier de Richelieu que son envoyé lui avait meublée; l'autre, dans une petite maison à Surenne, dans leur incognito ordinaire. Peu de jours après, l'électeur de Cologne vit le roi fort courtement, mené dans son cabinet par le petit escalier de derrière, après le sermon, par Torcy; deux jours après le roi reçut l'électeur de Bavière en même lieu et à même heure et de la même façon; mais l'élec-

teur demeura long-temps avec le roi. Ils ne couchèrent ni l'un ni l'autre à Versailles.

CHAPITRE XXXVI.

Réglement en vingt-cinq articles fait par le roi entre les gouverneurs ou commandans-généraux de Guyenne et le gouverneur de Blaye. — Je gagne vingt-quatre articles de l'avis du duc du Maine contre le maréchal de Montrevel. — Détails de toute cette affaire. — Noirceur de Pontchartrain qui me fait éclater. — Quel était la Chapelle. — Etrange déclaration que je lui fais. — Ma conversation avec le chancelier. — La même conversation a lieu entre la chancelière et moi. — Vaine attaque de madame de Saint-Simon. — Notre intimité continue entière avec la chancelière et le chancelier.

Il est temps maintenant de parler d'un réglement que j'obtins en ce temps pour le gouvernement de Blaye, et qui serait peu intéressant ici sans les suites étrangères qu'il causa. On a vu ailleurs que les usurpations du maréchal de Montrevel et ses procédés là-dessus n'avaient pu être arrêtés par tout ce que j'y mis du mien, et comment il ne voulut plus de l'arbitrage de Chamillart dès qu'il fut tombé, et refusa ensuite au maréchal de Boufflers de s'en mêler. On a vu aussi que cela m'avait empêché d'aller en Guyenne, quand, après l'étrange effet du pari de Lille, je voulus me retirer tout-à-fait de la cour. Lassé des impertinences continuelles d'un fou, qui l'était au point de dire dans Bordeaux qu'il ne m'y donnerait pas la main, et de se faire moquer là-dessus par l'archevêque, le premier président, l'intendant et par tout le monde, je songeai, à la mort du duc de Chevreuse, à rendre mon gouvernement indépendant de celui de Guyenne. La Vrillière se chargea de le proposer au roi, qui reçut si

bien la chose, que j'eus tout lieu de l'espérer. Mais lorsque bientôt après je vis le gouvernement de Guyenne donné au second fils de M. du Maine, je compris qu'il ne pouvait plus s'en parler; mais je voulais sortir d'affaire et savoir à quoi m'en tenir. Je pris donc le parti d'aller à M. du Maine, de lui parler en deux mots des entreprises continuelles du maréchal de Montrevel, de lui dire à quoi pour cela j'avais pensé et fait parler au roi à la mort de M. de Chevreuse, que je cessais d'y penser dès que M. d'Eu avait la Guyenne, mais que je le priais de trouver bon que je lui apportasse un mémoire de l'état des questions de mon droit, raisons et usages; qu'il voulût bien en demander autant au maréchal de Montrevel des siennes, lequel je savais devoir bientôt arriver à Paris, de juger lui-même les questions et les prétentions entre M. son fils et moi, puisque Montrevel n'en tenait que la place, de demander après au roi de tourner en réglement perpétuel ce qu'il aurait jugé, afin que je m'ôtasse de la tête ce qui me serait ôté, et qu'une fois pour toutes aussi je demeurasse certain et paisible dans ce qui me serait laissé.

M. du Maine qui, toute sa vie, quoi que j'eusse fait, n'avait cessé de me rechercher, me combla de politesses et de remercîmens d'un tel procédé, et accepta ce que je lui proposais. Montrevel arriva; il n'osa éviter le réglement, et d'en passer par où M. du Maine jugerait à propos; mais il fut si fâché de se voir au pied du mur sur des usurpations sans fondement, que je m'aperçus qu'il me saluait fort négligemment avec une affectation marquée lorsque je le rencontrais, et à Marly où il vint cela était continuel, tellement que je me mis à le regarder entre deux yeux, et à lui refuser le salut tout net. Au bout de quelques jours de cette affectation de ma part, voilà un homme hors des gonds, qui va trouver

M. du Maine, qui dit que je l'insulte, et qui se met aux plaintes les plus vives J'allai peu après chez M. du Maine pour mon affaire. A la fin de la conversation, il me parla de celle que le maréchal avait eue avec lui, et me demanda ce que c'était que cela. Je le lui dis et j'ajoutai que je ne craignais pas, depuis que je vivais dans le monde, d'être accusé de manquer de politesse avec qui que ce fût, mais que je n'étais pas accoutumé aussi que qui que ce fût s'avisât de prendre des airs avec moi; que ceux de Montrevel m'avaient engagé à lui marquer que je méprisais les fats et les matamores, et que je ne le faisais que pour qu'il le sentît. M. du Maine me voulut arraisonner sur le lieu où nous étions, sur ce qui pouvait résulter d'être ainsi sur le pied gauche avec un homme qu'on rencontrait à tous momens, et qu'il y avait des sottises dont il ne fallait pas s'apercevoir ou en rire. Je répondis que j'en riais aussi, mais que de laisser faire des sottises à mon égard, je n'y étais pas accoutumé, et que le maréchal m'y accoutumerait moins qu'homme du monde; que je comprenais fort bien, le connaissant aussi fou qu'il était, qu'il était capable d'une incartade, mais que je me croyais bon aussi pour la lui faire rentrer au corps, et le roi trop juste pour ne s'en pas prendre à qui la ferait, non à qui l'essuyerait et la repousserait, et qu'en deux paroles Montrevel pouvait compter que je ne changerais pas de manières avec lui qu'il n'en changeât et totalement le premier avec moi; qu'au demeurant s'il n'était pas content il n'avait qu'à prendre des cartes. Je me séparai là-dessus d'avec M. du Maine, qui ne trouva point mauvais ce que je lui dis, mais qui aurait desiré autre chose.

Je n'ai point su ce qu'il dit à Montrevel, mais à deux jours de là, je fus surpris de voir Montrevel qui m'évitait souvent, et qui pouvait alors le faire aisément, m'at-

tendre à sa portée, et me faire devant beaucoup de monde dans le salon la révérence du monde la plus profonde, la plus marquée, la plus polie. Je la lui rendis honnête, et depuis ce moment-là la politesse qu'on se doit les uns aux autres demeura rétablie entre nous. Je pressais M. du Maine, le maréchal tirait de longue. Il se fiait pourtant à ce goût bizarre et constamment soutenu que le roi avait eu pour lui toute sa vie, en la protection secrète du maréchal de Villeroy, qui était son ami de fatuité et de vieille galanterie, mais qui ne voulait pas se montrer contre moi, enfin dans l'intérêt du comte d'Eu, qu'il soutenait devant son père, parce qu'il faisait toutes les fonctions de gouverneur de Guyenne. Nous étions, lui et moi, fort éloignés de compte; il prétendait beaucoup plus qu'aucun gouverneur de province sur aucun gouverneur particulier dont le gouvernement était assujéti au gouvernement général de la province. Moi, au contraire, je ne lui voulais passer aucune autorité sur moi, ni de se mêler en aucune sorte de quoi que ce pût être de civil ni de militaire dans toute l'étendue de mon petit gouvernement, qui était beaucoup moins que les gouverneurs de province n'en avaient eu sur les gouverneurs et les gouvernemens de leur dépendance, laquelle toutefois je reconnaissais, mais en gros. Les choses s'étaient toujours passées ainsi entre M. le prince de Conti, M. d'Epernon, et tous les gouverneurs et commandans de Guyenne et mon père, et j'avais preuves écrites et par lettres de ces gouverneurs et commandans de la province et par des décisions et des ordres du roi, de tout ce que je prétendais.

Montrevel, au contraire, n'en pouvait fournir aucune, mais il comptait que ses cris, la musique de son discours, dont la singulière harmonie suppléait à son avis au sens commun qu'il n'avait guère, son mérite, ses dignités

militaires, l'usage de tous les autres gouverneurs ou commandans-généraux des provinces, sa faveur, son importance, la considération de l'engagement où il s'était mis, lui ferait emporter le tout, sinon, la plus grande partie de ses usurpations. La chose m'était encore plus importante qu'à tout autre gouverneur dépendant; il n'y a que les princes du sang qui, sans être dans leurs gouvernemens, y donnent leurs ordres sans lesquels il ne s'y fait rien, à qui ceux qui ont le commandement en leur absence rendent compte de tout, et qui y commandent absens comme présens. Mon père était dans ce même usage; le roi l'y avait mis et maintenu dans le souvenir de l'important service qu'il lui avait rendu par ce gouvernement pendant les troubles, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires. Après lui je m'y étais maintenu contre diverses attaques, où le roi avait imposé en ma faveur, et par des ordres écrits par le secrétaire d'état, tellement que j'avais toute la raison, le droit et l'intérêt de ne pas subir le joug audacieux et nouveau de ce vieux belître. M. du Maine eut avec lui des conversations fréquentes, la Vrillière, secrétaire d'état de la province, pareillement, et l'un et l'autre tant qu'il voulut; mais après tout il fallut finir.

La Vrillière dressa donc un projet de réglement avec M. du Maine pour le rapporter au roi en vingt-cinq articles, parce que j'avais demandé que tout fût bien distinct et expliqué pour ne m'exposer pas à des queues et à de nouvelles contestations. Outre que mon droit était clair et prouvé, et l'usage constant et constaté jusqu'aux entreprises de Montrevel contre lesquelles, dès la première, j'avais toujours réclamé, la Vrillière était mon ami, et de père en fils intime, et M. du Maine avait grand desir de m'obliger en chose qu'il me voyait fort sensible, et dont il jugeait que son fils n'userait jamais que par procureur.

Il n'était pas fâché d'une occasion à se montrer équitable contre son propre fils, et de ne négliger rien pour émousser l'envie que ce nouveau présent avait ranimée. Enfin le dimanche 19 mars, après le sermon, le réglement fut décidé par le roi dans son cabinet avec M. du Maine et la Vrillière seuls, et des vingt-cinq articles j'en gagnai vingt-quatre à pur et à plein. L'unique que je perdis fut que le gouverneur ou le commandant-général de Guyenne, venant dans Blaye même, ville et citadelle, en absence et en la présence du gouverneur de Blaye, y serait accompagné de ses gardes en bandoulières et en casaques. J'avais voulu pourvoir à la folie de la main que Montrevel avait débitée qu'il ne me donnerait pas chez lui, mais je n'avais pas cru devoir permettre que cette impertinence parût dans le réglement avoir été imaginée. Cet article porta donc que les gouverneurs ou commandans-généraux de Guyenne et le gouverneur de Blaye, se trouvant ensemble dans la province, et étant tous deux officiers de la couronne, vivraient ensemble suivant le rang de leurs offices de la couronne.

Par cette décision, non-seulement le maréchal de Montrevel ne put plus me contester la main dans sa maison, mais il fut mis hors d'état d'oser me contester la préséance sur lui partout, hors dans la mienne, comme je le prétendais bien aussi. Il fut enragé, outré, et ne put se tenir les deux premiers jours. Je ne sais qui lui fit sentir sa folie, et combien il déplairait au roi et à M. du Maine, et me donnerait lieu de me moquer de lui : cela le fit passer d'une extrémité à l'autre. Il débita qu'il avait obtenu tout ce qu'il desirait, fit la meilleure mine qu'il put, mais il ne sut durer vis-à-vis de moi, et au bout de huit jours il s'en retourna brusquement en Guyenne. Ce réglement portait qu'il serait enregistré dans l'hôtel-de-ville de Blaye; je n'y perdis pas de temps, et le maréchal en arrivant

à Bordeaux en trouva partout des copies répandues qui le comblèrent de rage et de fureur. Ce fut pourtant une rage muette, car je fis diverses punitions, et même emprisonner des bourgeois de Blaye, et long-temps, pour lui avoir porté des plaintes, leur faisant dire publiquement que c'était précisément pour cela, et je le fis publier. Le maréchal avala la pilule et n'osa ni branler ni se plaindre. Oncques depuis il ne se mêla de quoi que ce pût être du gouvernement de Blaye, et nous n'avons pas ouï parler l'un de l'autre.

J'aurais été infiniment content sans l'incroyable noirceur de Pontchartrain. On a vu qu'ayant les plus fortes raisons de contribuer à sa perte, et ayant tout-à-fait rompu avec lui, bien loin de lui nuire je l'avais sauvé; que de là j'avais fait le raccommodement et la réunion sincère de son père avec le duc de Beauvilliers malgré ce dernier lors tout puissant, et que de là j'étais rentré dans les termes ordinaires avec Pontchartrain, qui, à l'exemple de son père, n'avait pu se dispenser de me combler de remercîmens et de protestations de reconnaissance éternelle. Cette reconnaissance néanmoins n'avait pas encore été jusqu'alors à ôter ce qui avait été entre nous la pierre de scandale. Il ne me parlait point des milices de Blaye, ni de ses officiers garde-côtes, et moi je ne lui en voulais rien dire, et j'attendais toujours. C'était à Marly que j'avais vu assez souvent M. du Maine; je n'avais pas accoutumé d'aller chez lui qu'aux occasions de complimens de tout le monde. Marly est fait de façon que chacun voit où on va, surtout aux pavillons et à la perspective où M. du Maine avait son appartement fixe. Pontchartrain était grand fureteur, même des choses les plus indifférentes : il sut ces visites redoublées; il en fut d'autant plus surpris que j'avais trop vécu avec lui pour qu'il ignorât mon sentiment sur les bâtards. Il m'en parla, je répondis sim-

plement que j'allais quelquefois voir M. du Maine. La réponse excita encore sa curiosité. Il sut, je n'ai jamais su comment, de quoi il s'agissait. Il prévint le roi sur ses garde-côtes, tellement que le réglement fait et décidé, et les milices de Blaye décidées de tous points appartenir à la nomination et à l'administration du gouverneur de Blaye, le roi de lui-même ajouta : « sans préjudice à l'entier effet de l'édit de création des capitaines garde-côtes », moyennant quoi ayant gagné tout ce que je prétendais sur les milices de Blaye contre les gouverneurs et commandans-généraux de Guyenne, je le perdais en plein contre Pontchartrain et ses capitaines garde-côtes. C'était à Versailles où le réglement fut fait, et où j'appris en même temps ce tour de Pontchartrain. Il est aisé de comprendre à qui a vu ce qui s'était passé là-dessus, et depuis, à quel point j'en fus indigné.

J'allai trouver la Chapelle, un des premiers commis de Pontchartrain, son affidé, et celui de son père qui s'était en dernier lieu mêlé de cette affaire entre nous, et qui savait ce que j'avais fait pour Pontchartrain avec M. de Beauvilliers, et le raccommodement de ce duc avec son père. Je contai à la Chapelle ce qui venait de m'arriver, et tout de suite j'ajoutai que je savais parfaitement toute la disproportion de crédit et de puissance qu'il y avait entre un secrétaire d'état et moi, mais que je savais aussi qu'on réussissait quelquefois dans un objet quand on y postposait toutes choses, et que bien fermement je sacrifierais tout et ma propre fortune, grandeur, faveur, biens et tout ce qui pourrait me flatter en ma vie, à la ruine et à la perte radicale de Pontchartrain, sans que rien me pût jamais détourner d'y travailler sans cesse, et d'y mettre tout ce qui serait en moi, sans qu'il y eût considération quelconque qui m'en pût détourner un seul instant, et qu'avec cette suite et ce travail infatigable,

quelquefois on parvenait à réussir dans un temps ou dans un autre. La Chapelle eut beau chercher à m'apaiser et des expédiens sur la chose, je lui dis que je n'en voulais ouïr parler de ma vie; que Pontchartrain jouirait de mes milices en pleine tranquillité, et moi de l'espérance et du plaisir de travailler de tout mon esprit et de tout ce qui serait en moi et sans relâche à le perdre et à le culbuter; et je sortis de sa chambre, qui était tout en haut chez Pontchartrain au château. La Chapelle, dans l'effroi de la fureur avec laquelle je lui avais fait une déclaration si nette, descendit sur-le-champ chez le chancelier à qui il conta tout. Il n'y avait pas une demi-heure que je m'étais renfermé dans ma chambre qu'un valet de chambre du chancelier vint me prier instamment de sa part de vouloir bien aller sur-le-champ chez lui. Je m'y rendis.

Je le trouvai qui se promenait seul dans son cabinet fort triste, et l'air fort en peine. Dès qu'il me vit :« Monsieur, me dit-il, qu'est-ce que la Chapelle vient de me conter? cela serait-il possible? — Et de quoi s'est-il avisé, monsieur, répondis-je, de vous aller le conter »? Le chancelier me dit mot pour mot ce j'avais dit à la Chapelle, je convins qu'il n'y avait pas un mot de changé, et j'ajoutai que c'était ma résolution bien ferme et bien arrêtée dont rien dans le monde ne m'ébranlerait; que j'étais fâché que la Chapelle eût été indiscret; mais que, puisqu'il l'avait été jusqu'à la lui dire, j'étais trop vrai pour la lui dissimuler. Il n'y eut rien que le chancelier ne me dît, n'employât pour me toucher. Je lui remis le fait de Marly, et celui de Fontainebleau, et ce qui s'était passé auparavant entre son fils et moi qui m'avait publiquement brouillé avec lui et fait cesser de le voir, et je lui paraphrasai l'ingratitude dont il me payait de l'avoir empêché d'être chassé, et de l'avoir remis en selle.

Le chancelier convint de l'infamie, mais toujours

cherchant à me toucher sur lui-même, sur la chancelière, sur la mémoire de sa belle-fille, sur ses petits-fils; moi à lui répondre que tout cela n'empêchait pas que son fils ne fût un monstre également détestable et détesté, et qui m'avait mis au point de tenter tout pour en avoir justice, et pour le perdre si radicalement qu'il n'en pût jamais revenir; que je connaissais en plein l'inégalité infinie des forces, mais que je savais aussi que, quand on était bien déterminé à ne rien craindre et à tout tenter, et à ne se rebuter ni de la longueur ni des obstacles, quelquefois les cirons parvenaient à renverser des colosses; que c'était à quoi je sacrifierais biens, repos, fortune, sans que nulle considération quelconque m'en pût ralentir un instant. Je ne voulus tâter d'aucun expédient dont il me rendit le maître sur l'affaire qui m'irritait. Je lui dis que je me confessais vaincu, et son fils, avec ses garde-côtes, maître de mes milices; qu'il pouvait jouir en plein de sa victoire, que je n'y mettrais pas le plus léger obstacle; mais de les recevoir de sa bonté, de sa grâce, de l'honneur de sa protection, après me les avoir arrachés en dol et en scélératesse, que j'aimerais mieux perdre mon gouvernement avec elles, parce que tout ce que je lui voulais devoir, et l'en payer comptant autant qu'il me serait jamais et dans tous les temps possible, c'était haine mortelle et complète éradication.

Jamais je ne vis homme si profondément touché, ni si totalement confondu. Ce qu'avait fait son fils, ce que, malgré son forfait, j'avais fait pour lui, et la scélératesse dont il payait cet extrême service, accablait le père qui ne trouvait rien à y opposer. Il me connaissait jusque dans les moelles. Il sentait que je tiendrais exactement parole, et que, quel que fût le puissant établissement de son fils, un ennemi nerveux, implacable, qui se donne pour tel, qui met le tout pour le tout, et qui est incapable de

lâcher prise est toujours fort dangereux contre un homme aussi haïssable et aussi universellement haï qu'il savait qu'était son fils. Il était de tout temps mon ami le plus intime après le duc de Beauvilliers; il voyait le roi vieillir ; il n'ignorait pas à quoi j'en étais avec M. le duc de Berry et ce que je pouvais auprès de M. le duc d'Orléans par l'amitié d'enfance et les services que je lui avais rendus en tous genres de la plus extrême importance, moi le seul homme qui, vis-à-vis du roi, de Monseigneur, de madame de Maintenon et de la plus affreuse cabale, n'avait jamais rougi de lui. Le chancelier en tremblait pour son fils, et ne savait que dire ni faire. Un silence assez long succéda à une conversation si forte. De temps en temps ses yeux tournés sur moi me parlaient avec honte et tendresse, et nous nous promenions par ce cabinet. Je lui dis que je le croyais trop juste pour cesser de m'aimer pour avoir été poignardé par son traître de fils, et d'un façon bien pire que gratuite; que je le plaignais bien de l'avoir engendré; mais que je redoublerais pour lui d'attachement, de respect, de tendresse, pour lui faire oublier s'il était possible, les justes et invariables dispositions qu'il venait de me forcer de lui montrer. Il m'embrassa; il me dit que, quand il voudrait ne me plus aimer, cela ne lui serait pas possible; que j'étais trop en colère pour me parler davantage, mais qu'il ne voulait point cesser d'espérer de mon amitié pour lui, de mes réflexions, du bénéfice du temps. Nous nous embrassâmes encore, moi sans rien répondre, et nous nous séparâmes ainsi.

J'eus le lendemain la même scène avec la chancelière. Je ne fus avec elle ni moins franc, ni moins ferme, ni plus mesuré. Le père et la mère connaissaient également leur fils; mais la mère, quoique traitée par lui avec moins d'égards encore que le père, avait pour lui un faible et une tendresse que le père n'avait pas. Elle ne put néan-

moins ne pas convenir du guet-à-pens, et des précédens torts de son fils avec moi, et de l'excès de son ingratitude; mais elle revenait toujours au pardon et aux expédiens. Je me tirai d'avec elle par tous les respects et les amitiés personnelles, mais sans faiblir le moins du monde. Madame de Saint-Simon eut incontinent son tour; sa piété, sa douceur, sa sagesse la rendirent modérée en expressions, mais n'altérèrent point ce qu'elle se devait à elle-même, et elle ne fit que s'affliger avec eux. Ils me firent parler par le premier-écuyer, qui n'y gagna pas plus qu'eux. Je cessai de voir Pontchartrain, même de l'approcher et de lui parler en lieux publics, comme chez le roi et à Marly, et à peine le saluai-je; lui, d'un embarras le plus grand du monde sitôt qu'il m'apercevait, et force révérences.

Je redoublai de voir le chancelier et la chancelière; je demeurai avec eux tout comme j'y étais devant, ils espéraient par là m'apaiser peu-à-peu à la longue; et les choses en demeurèrent ainsi. Je ne fis pas semblant dans le monde de cette restriction du réglement; je remerciai le roi de la justice qu'il m'avait faite, mais je dis mon avis sur Pontchartrain à M. du Maine, en le remerciant, qui se montra à moi fort choqué de la réserve sur les garde-côtes, et ne connaître pas moins et n'aimer pas mieux Pontchartrain que moi. La Vrillière, qui savait l'affaire dès son origine, et tout ce qui s'y était passé, et comment j'avais sauvé Pontchartrain dans le temps même que j'avais le plus lieu de m'en plaindre, fut indigné de ce dernier trait, et ne me cacha rien de ce qu'il pensait de son perfide cousin, que d'ailleurs il n'aimait pas, et dont il était traité avec la hauteur de grand et important ministre, quoique secrétaire d'état comme lui. La vérité était que les deux charges étaient fort inégales. On verra dans la suite ce que ce forfait de Pontchartrain lui coûta.

CHAPITRE XXXVII.

Le maréchal de Tallard. — Son extraction. — Mariage de son fils avec une fille du prince de Rohan. — Les fiançailles dans le cabinet du roi. — Pourquoi cet honneur. — Le roi déclare sa signature n'être d'aucun poids aux contrats de mariage hors de sa famille. — Adresse des secrétaires d'état pour répudier leur qualité essentielle de notaires publics et de secrétaires du roi. — Le maréchal de Tallard signe partout au-dessus du prince de Rohan, et le duc de Tallard au-dessus de sa future. — Les Rohan veulent profiter d'une galanterie du roi pour abuser le monde.

Le maréchal de Tallard avait deux fils, dont l'aîné, qui promettait, avait, comme on l'a dit en son lieu, été tué à la bataille d'Hochstet. Il ne lui en restait plus qu'un qui avait quitté le petit collet à la mort de son frère, et qui avait un régiment d'infanterie, à l'établissement duquel son père n'avait pu pourvoir pendant sa longue prison. Quoique d'assez bonne noblesse, elle n'était pas illustrée, et par conséquent peu connue. Point de grands fiefs, peu d'emplois et dans les plus médiocres, des mères comme eux au plus, excepté une Montchenu, une Beauffremont, une Gadagne, et tout cela en diverses branches et moderne; la Tournon et la Dalbon toutes récentes. Le père du maréchal était puîné de la Tournon et fit sa branche. Il épousa, en 1646, Catherine de Bonne, fille d'Alexandre, seigneur d'Auriac et vicomte de Tallard, qui venait d'un frère puîné du trisaïeul du connétable de Lesdiguières et de Marie de Neufville, fille du marquis d'Alincourt, gouverneur de Lyon, Lyonnais, etc., et de sa seconde femme Harlay Sancy, sœur de père et de mère du

premier maréchal de Villeroy, laquelle se remaria à Louis-Charles de Champlais, seigneur de Courcelles, lieutenant d'artillerie, sous le nom duquel elle a tant fait parler d'elle, et est morte fort vieille en 1688. Par ce mariage il eut la terre de Tallard dont il porta le nom, et par le premier maréchal de Villeroy, frère de sa femme, il fut sénéchal de Lyon, et commanda dans le gouvernement du maréchal de Villeroy en son absence. De ce mariage est venu le maréchal de Tallard, qui était ainsi cousin-germain du second maréchal de Villeroy, dont il tira toute sa protection toute sa vie. Il avait donc grand besoin d'alliance; et comme il était riche et grandement établi, surtout esclave de toute faveur, et aboyant toujours après elle, tout lui fut bon pour faire nager son fils, par conséquent lui-même, en toute sorte d'éclat. Celui des Rohan était lors dans tout son brillant, et il crut, en s'amalgamant à eux, arriver au plus haut de la fortune.

Le prince de Rohan avait un fils unique et trois filles, toutes trois belles. Ce fut où Tallard adressa ses vœux. Le maréchal de Villeroy était de tous les temps plus que l'ami intime de la duchesse de Ventadour. Son grand état, ses grands biens, la perspective de sa place dans le lointain, une grande amitié, l'unissaient avec grand poids aux Rohan. Il s'agissait d'une de ses petites-filles. Tallard s'accommodait de tout, pourvu qu'il en pût obtenir une; par cette voie et à ces conditions cela lui fut bientôt accordé. Le prince de Rohan voulait marier ses filles pour l'honneur et le crédit de leur alliance, réserver tout à son fils, substituer tout à son défaut et de ses fils, aux Guéméné, leur marier une de ses filles convenable en âge, et donner gros à celle-là aux dépens des deux autres. Les biens, la dignité, le gouvernement de Tallard, qu'ils espérèrent faire tomber à son fils, un fils unique, l'esprit accort

du père qu'ils comptèrent mettre dans leur dépendance, toujours actif, occupé et plein de vues dont ils espéraient bien profiter, tout cela leur plut et le mariage fut bientôt conclu, et le maréchal se démit de son duché en faveur de son fils.

Le roi, lassé de faire dans son cabinet des fiançailles d'autres que des princes du sang, qui s'étaient hasardés quelquefois à lui en faire sentir l'indécence, ne put en refuser une encore plus marquée à la petite-fille de celle qu'il avait tant aimée, et pour l'amour de laquelle il avait princisé les Rohan. Cet honneur des fiançailles dans le cabinet du roi, qui est une des distinctions que les princes étrangers ont emblée, ne s'accorde régulièrement que lorsque l'époux et l'épouse sont l'un et l'autre de ce rang. Le roi passa outre en faveur de la fille du fils de madame de Soubise, quoiqu'elle ne fût plus, mais dont la constante faveur porta sans cesse sur sa famille. Ainsi le mardi 14 mars, les fiançailles se firent dans le cabinet du roi par l'évêque de Metz, premier aumônier, avec tout l'apparat possible, sur les six heures du soir; le prince de Rohan prit pour soi, et pour sa fille, toutes les qualités de prince qu'il lui plut, que le maréchal de Tallard ne lui contesta pas dans le contrat de mariage, et il n'y eut point de difficulté pour la signature du roi, qui avait déclaré depuis très long-temps que sa signature aux contrats de mariage hors de sa famille, n'était que pour l'honneur, et qu'elle n'approuve, ne donne et ne confirme quoi que ce soit dans ces actes, et ne donne aucun poids à rien de ce qui s'y met.

C'est, pour le dire en passant, ce qu'ont saisi les secrétaires d'état pour décrasser leur existence. Elle était tout en leur qualité de notaires du roi. C'est par cette qualité que leur signature est devenue nécessaire à tous les actes que le roi signe et qui la rend valide par la force

que lui donne l'attestation de la leur, que cette signature du roi est de lui-même, et n'est pas fausse et supposée, ce qui opère qu'elle ne vaudrait pas seule sans celle du secrétaire d'état. Deux secrétaires d'état signaient donc toujours tous les contrats de mariage que le roi signait, en qualité de ses notaires, et ils sont si bien notaires, que s'ils voulaient passer des actes entre particuliers comme font les notaires et les signer deux, il n'y serait pas besoin d'autres notaires. Depuis que l'avilissement et la confusion ont prévalu par maxime de gouvernement, que par là les secrétaires d'état ont commencé à devenir des métis, puis des singes, des fantômes, des espèces de gens de la cour et de condition, enfin admis et associés en toute parité aux gens de qualité, et que le roi a signé les contrats de mariage de quiconque a voulu lui en présenter, jusque des personnes les plus viles, les secrétaires d'état se sont abstenus d'y signer, et en ont laissé la fonction aux notaires. Restaient ceux qui étaient signés en cérémonie aux fiançailles qui se faisaient dans le cabinet du roi, où les secrétaires d'état n'avaient osé secouer leur fonction de notaires.

Les qualités des parties prétendues dans les contrats ne firent point de difficulté tant que cet honneur des fiançailles dans le cabinet du roi fut réservé aux princes qui étaient de maison souveraine ou de celle des Longueville, dont la grandeur des services, des emplois et des alliances continuelles était parvenue à la même égalité, même avec des avantages sur les véritables princes des maisons de Lorraine et de Savoie. Mais lorsque les Bouillon, à force de félonies et d'épouvanter le cardinal Mazarin, furent devenus princes; que les Rohan, à force de fronde, de troubles, de manège et d'art eurent commencé à pointer, et que la beauté de madame de Soubise eut achevé ce que la faveur et les intrigues de la fa-

meuse duchesse de Chevreuse et de la princesse de Guéméné, sa belle-sœur, avaient commencé, les titres pris dans les contrats de mariage de ces princes factices, que les véritables ne leur passaient point avec eux, firent difficulté et furent long-temps sans pouvoir être admis. D'autres particuliers, excités par la facilité de prétendre et d'entreprendre, se mirent à en hasarder aussi.

Ces discussions, quoique si faciles à trancher court, fatiguèrent le roi, qui ne voulait ni les confirmer ni les admettre, mais à qui, dans l'esprit qu'il avait pris, les prétentions et les confusions plaisaient. C'est ce qui produisit cette déclaration qu'il fit, que sa signature n'autorisait et ne confirmait rien dans les contrats de mariage hors de sa famille, et qu'elle n'était simplement que d'honneur; de là peu-à-peu les secrétaires d'état lui représentèrent l'effet confirmatif de leur signature apposée aux actes qu'il signait. Ils se gardèrent bien de lui expliquer qu'elle n'était confirmative que parce qu'elle attestait que c'était celle du roi, et que par conséquent elle ne pouvait pas opérer plus que celle du roi. Ils lui firent peur pour la confirmation et l'autorisation de titres qu'il ne voulait ni donner ni passer, d'un acte qui les porterait passé devant eux et signé du roi et d'eux, et par cette industrie ils lui firent trouver bon qu'ils se dispensassent désormais de passer et de signer aucun de ces contrats de mariage comme secrétaires d'état, même ceux des vrais princes, où il n'y aurait point de difficulté pour les titres, afin de ne point marquer de différence, et de les laisser tous aux notaires dans l'ordre ordinaire, excepté ceux de sa famille. C'est ainsi que les secrétaires d'état se sont peu-à-peu défaits de la crasse de leur origine, et sont parvenus où on les voit. Mais ce dépouillement ne leur a pas suffi encore : ils ne pouvaient signer le nom du roi dans tout ce que leurs bu-

reaux expédient, que par la qualité de secrétaire du roi.

Ce reste de bourgeoisie, quoique moins fâcheux que le notariat, leur a déplu. Mais de pygmées ils étaient devenus géans, et s'étaient enfin débarbouillés de l'étude de notaires; c'en était assez pour un règne, quelque prodigieux qu'il eût été. Ils en attendirent un autre : tout y fut pour eux à souhait. Un roi qui ne pouvait ni voir ni savoir, un homme de leur espèce, maître absolu et sans contradiction du roi et de l'état, et qui soufflait et protégeait la confusion par son intérêt propre, qui monta au comble avec l'anéantissement de tout; un chancelier à qui les exils n'avaient laissé que la terreur et une flexibilité de girouette, la conjoncture ne pouvait pas être plus favorable pour secouer leur état essentiel de secrétaires du roi, sans que ceux-là osassent branler, ni le chancelier, leur protecteur né, ouvrir la bouche. Ils se dressèrent donc à eux-mêmes des lettres qui les autorisèrent à signer le nom du roi sans être secrétaires du roi, les présentèrent hardiment au sceau, et le chancelier les scella sans oser dire une seule parole. Dès que cela fut fait, ils vendirent leurs charges de secrétaires du roi, et ceux qui sont parvenus depuis aux charges de secrétaires d'état, et qui n'en avaient point de secrétaires du roi, se sont bien gardés d'en prendre, quoique cela fût indispensable auparavant. De cette façon ceux qui n'étaient rien sont enfin devenus tout, jusqu'à dépouiller leur origine essentielle qui leur faisait honte, et comme les bassins de la balance, ceux qui étaient tout et d'origine et d'essence sont tombés au néant.

Pour revenir aux fiançailles, le roi, toujours galant et touché des figures aimables, et plus encore du tendre souvenir de la grand'mère de la fiancée, dit au duc de Tallard qu'il le croyait trop galant pour signer le premier et fit signer sa future, mais il lui marqua lui-même l'endroit

pour y signer, mettant le bout du doigt sur le papier, puis fit signer le duc de Tallard au-dessus d'elle, dont il lui avait fait laisser la place. Le maréchal de Tallard alla signer immédiatement ensuite, et aussitôt après lui le prince de Rohan. Ce détail, ils n'en parlèrent pas. Ils espérèrent apparemment que la nombreuse assistance ou l'oublierait ou pourrait ne l'avoir pas remarqué, et débitèrent la galanterie du roi comme un avantage de princerie qu'il avait décidé pour eux. Ils firent courir partout ce mensonge qui persuada les provinces et ceux qui sont ignorans de ces sortes de choses. Les autres se moquèrent d'eux; et les Tallard, contens de la réalité et d'en avoir la preuve par le contrat de mariage même, où l'ordre des signatures démentait la fausse vanterie, et les articles aussi où le maréchal de Tallard avait encore signé devant le prince de Rohan, et le registre encore du curé, ne firent semblant de rien. A minuit le mariage fut célébré par le cardinal de Rohan dans la chapelle, où le roi ni aucun prince ni princesse n'allèrent. Le curé de Versailles dit la messe. Il y avait force conviés partagés à souper en quatre lieux différens, qui furent chez madame de Ventadour où furent les mariés, chez le maréchal de Tallard, chez le prince de Rohan et chez le cardinal de Rohan. Le lendemain la mariée reçut, sur le lit de la duchesse de Ventadour, les visites de toute la cour et celles que les duchesses ont accoutumé de recevoir des personnes royales.

CHAPITRE XXXVIII.

Affaire des renonciations. — Réflexions sommaires. — Les pairs conviés au parlement de la part du roi, chacun par le grand-

maître des cérémonies.—Embarras de M. le duc de Berry pour répondre au compliment du parlement. — Comment cet embarras est levé. — Les ducs de Berry et d'Orléans vont de Versailles au parlement. — Messe à la Sainte-Chapelle. — Marche de la Sainte-Chapelle à la grand'chambre. — Séance en bas. — Les pairs présens et absens. — Nombre de pairs et de pairies. — M. le duc de Berry reste court en voulant répondre au compliment du premier président. — Entre-temps des deux séances. — M. le duc de Berry et tous les pairs en séance en haut. — Orgueil des présidens qui tardent à revenir prendre leur place. — Nul ne se lève pour eux. — Séance en haut. — Petites aventures qui prêtent à rire. — La séance levée. — Sortie. — Dîner au Palais-Royal. — Retour à Versailles. — Madame de Montauban fait un compliment indiscret à M. le duc de Berry. — Désespoir de ce dernier. — Ses réflexions sur son éducation.

L'AFFAIRE des renonciations était mûre. La paix était arrêtée. Le roi était pressé de la voir signée par son plus instant intérêt; et la cour d'Angleterre, à qui nous la devions toute, n'en avait pas moins de consommer ce grand ouvrage, pour jouir, avec la gloire de l'avoir imposée à toutes les puissances, du repos domestique qu'agitait sans cesse le parti qui lui était opposé, et qui, excité par les ennemis de la paix du dehors, ne pouvait cesser de donner de l'inquiétude au ministère de la reine, tant que par le délai de la signature, les vaines espérances de la troubler et de l'empêcher, subsisteraient dans les esprits. Le roi d'Espagne avait satisfait sur ce grand point des renonciations avec toute la solidité et la solennité qui se pouvaient desirer des lois, coutumes et usages d'Espagne : il n'y avait plus que la France à l'imiter.

On a dit sur cette matière tout ce dont à-peu-près elle se trouve susceptible. Ce serait donc répéter inutilement que vouloir représenter de nouveau ce que peuvent être des renonciations à la couronne de France d'un prince

et d'une branche aînée en faveur de ses cadets, contre l'ordre constant, et jamais interrompu depuis Hugues Capet, sans que la France l'accepte par une loi nouvelle dérogeant à celle de tous les siècles et par une loi revêtue des formes et de la liberté qui puissent lui acquérir la force et la solidité nécessaire à un acte si important ; et la rénonciation à leur droit à la couronne d'Espagne, uniquement fondée sur celle au droit à la France et sur l'accession plus prochaine par le retranchement de toute une branche en faveur de deux princes et de la leur, et des autres des princes du sang après, suivant leur aînesse, qui soumis au roi le plus absolu et le plus jaloux de l'être qui ait jamais régné, grand-père de l'un, oncle et beau-père de l'autre, grand-père encore d'une autre façon des deux princes du sang, sont forcés d'assister avec les pairs à la lecture et à l'enregistrement de ces actes, sans, qu'avec leur lecture, on ait auparavant exposé, moins encore traité la matière, ni après, que personne ait été interpellé d'opiner, ni que, si on l'avait été, personne eût osé dire un seul mot que de simple approbation. C'est néanmoins tout ce qui fut fait, comme on le va voir, pour opérer ce grand acte destiné à régler, d'une manière jusqu'alors inouïe en France, un ordre nouveau d'y succéder à la couronne, d'en consolider un autre guère moins étrange de succéder à la monarchie d'Espagne, et assurer par là le repos à toute l'Europe, qui ne l'avait pu trouver à l'égard de l'Espagne seule dans la solennité des renonciations du traité des Pyrénées et des contrats de mariage de Louis XIII et de Louis XIV, tous enregistrés au parlement, et le traité des Pyrénées et le contrat de mariage de Louis XIV avec ses plus expresses renonciations, faits et signés aux frontières par les deux premiers ministres de France et d'Espagne en personne, et jurés solennelle-

ment par les deux rois en présence l'un de l'autre, au milieu des deux cours.

On ne sent que trop l'extrême différence de ce qui se passa alors avec ce qui vient d'être présenté et qui va être raconté, et si lors de la paix des Pyrénées et du mariage du roi, il ne s'agissait pas d'intervertir l'ordre de la succession à la couronne de France, et d'y en établir une dont tous les siècles n'avaient jamais ouï parler.

Ce culte suprême dont le roi était si jaloux pour son autorité, parce que son établissement solide avait été le soin le plus cher et le plus suivi de toute sa longue vie, ne put donc recevoir la moindre atteinte, ni par la nouveauté du fait, ni par l'excès de son importance pour le dedans, pour le dehors, pour sa propre maison, ni par la considération de sa plus intime famille, ni par celle que cette idole à qui il sacrifiait tout allait bientôt lui échapper à son âge, et le laisser paraître nu devant Dieu comme le dernier de ses sujets. Tout ce qu'on put obtenir pour rendre la chose la plus solennelle, fut l'assistance des pairs. Encore sa délicatesse fut-elle si grande, qu'il se voulait contenter de dire en général qu'il desirait que les pairs se trouvassent au parlement pour les renonciations. Je le sus quatre jours auparavant. Je parlai à plusieurs, et je dis à M. le duc d'Orléans que si le roi se contentait de s'expliquer de la sorte, il pouvait compter qu'aucun pair n'irait au parlement, et que c'était à lui à voir ce qui lui convenait là-dessus pour tirer d'une méchante paie ce qu'il serait possible ; mais que, si les pairs n'étaient pas invités de sa part, chacun par le grand-maître des cérémonies, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué, pas un seul ne se trouverait au parlement. Cet avis ferme, et qui eût été suivi de l'effet, comme on a vu qu'il était arrivé sur le service de Monseigneur à Saint-Denis, réussit. M. le duc d'Orléans et M. le duc

de Berry en parlèrent au roi, et insistèrent, de manière que Dreux alla lui-même chez tous les pairs qui logeaient au château à Versailles, et à ceux qu'il ne trouva point leur laissa un billet, portant que M. le duc tel est averti de la part du roi qu'il se traitera tel jour au parlement de matières très importantes, auxquelles sa majesté desire qu'il assiste. Signé, Dreux, et daté. A ceux qui étaient à Paris, il se contenta de leur envoyer le billet ; pour les princes du sang et légitimés, il fallut qu'il les trouvât, ainsi ils n'eurent point de billet. Les Anglais enfin n'ayant pu obtenir mieux, et pressés au dernier point, comme on l'a dit, de finir, voulurent bien se persuader que c'était tout ce qui se pouvait faire. Voici donc enfin ce qui se fit.

La séance devait commencer par un compliment du premier président de Mesmes à M. le duc de Berry qui devait lui répondre. Il en fut fort en peine. Madame de Saint-Simon à qui il s'en ouvrit, trouva moyen par un subalterne d'avoir le discours du premier président, et le donna à M. le duc de Berry pour y régler sa réponse. Cet ouvrage lui sembla trop fort : il l'avoua à madame de Saint-Simon, et qu'il ne savait comment faire. Elle lui proposa de m'en charger, et il fut ravi de l'expédient. Je fis donc une réponse d'une page et demie de papier à lettre commun et d'écriture ordinaire. M. le duc de Berry la trouva fort bien, mais trop longue pour l'apprendre ; je l'abrégeai ; il la voulut encore plus courte, tellement qu'elle n'avait au plus que les trois quarts d'une page. Le voilà donc à l'apprendre par cœur ; il en vint à bout, et la récita dans son cabinet seul à madame de Saint-Simon la veille de la séance, qui l'encouragea du mieux qu'elle put.

Le mercredi 15 mars, je me rendis à six heures du matin chez M. le duc de Berry en habit de parlement, et

peu après M. le duc d'Orléans y vint aussi en même équipage avec une grande suite. Vers six heures et demie ces deux princes montèrent dans le carrosse de M. le duc de Berry; le duc de Saint-Aignan et moi nous mîmes au-devant. Il était aussi en habit de parlement, et il était premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry; à la portière, de son côté, son capitaine des gardes avec le bâton; à l'autre, le premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans. Plusieurs carrosses des deux princes suivirent remplis de leur suite, et force gardes de M. le duc de Berry avec leurs officiers autour de son carrosse. Il fut fort silencieux en chemin. J'étais vis-à-vis de lui, et il me parut fort occupé de tout ce qu'il allait trouver et dire. M. le duc d'Orléans, au contraire, fut fort gai, et fit des contes de sa jeunesse et de ses courses nocturnes à pied dans Paris qui lui en avaient appris les rues, auxquels M. le duc de Berry ne prit aucune part. On arriva assez légèrement à la porte de la conférence, c'est-à-dire, aujourd'hui qu'elle est abattue, au bout de la terrasse et du quai du jardin des Tuileries.

On trouva là les trompettes et les timbales des gardes de M. le duc de Berry qui firent grand bruit tout le reste de la marche, qui ne fut plus qu'au pas jusqu'au palais, où on alla droit à l'escalier de la Sainte-Chapelle, à l'entrée de laquelle l'abbé de Champigny, trésorier, les reçut comme ils ont accoutumé de recevoir les fils de France. L'appui des deux stalles du chœur les plus proches de l'autel, du côté de l'épître, était couvert d'un drap de pied avec des carreaux où les deux princes se placèrent. Je laissai la troisième stalle vide, et je retirai le carreau qu'on y avait mis à la quatrième. M. de Saint-Aignan se mit sur le sien à la cinquième. Il n'y eut point d'autres carreaux, et personne que nous ne monta dans les hautes stalles, d'un côté ni d'autre. Les officiers principaux des deux prin-

ces se mirent dans les stalles basses des deux côtés vers l'autel, laissant vides les deux stalles qui étaient au-dessous de celles où étaient les deux princes. La Sainte-Chapelle était assez remplie de monde, parmi lesquels il y avait des gens de qualité venus pour les accompagner, mais non dans leurs carrosses, de Versailles, où il n'y eut que leur suite.

La messe basse étant finie au grand autel, on sortit de la chapelle, à la porte de laquelle se trouvèrent deux présidens à mortier et deux conseillers de la grand'chambre députés du parlement pour venir recevoir M. le duc de Berry. Le court compliment reçu et rendu, on se mit en marche, les deux présidens aux deux côtés de M. le duc de Berry, derrière lequel était le capitaine de ses gardes avec le bâton. Il était précédé de M. le duc d'Orléans entre les deux conseillers; je marchais immédiatement seul devant ce prince, et le duc de Saint-Aignan seul aussi immédiatement devant moi. Les officiers principaux des deux princes et beaucoup de gens de qualité marchaient confusément devant et derrière, et les gardes de M. le duc de Berry, le mousquet sur l'épaule avec leurs officiers, côtoyaient la marche des deux côtés et avaient grand'peine à faire faire place.

La foule du peuple, depuis la Sainte-Chapelle jusqu'à la grand'chambre, était telle qu'une épingle ne serait pas tombée à terre, et des gens grimpés de tous les côtés où ils purent. La séance était entière lorsque M. le duc de Berry y arriva, c'est-à-dire les princes du sang et légitimés, tous les autres pairs, tout le parlement. Tournelle, enquêtes et requêtes étaient en place avec la grand'chambre, les conseillers d'honneur, les honoraires et quatre anciens maîtres des requêtes; toute la séance était en bas, et en haut et derrière la séance sur des bancs fleurdelisés pour tout ce qui avait séance, mais qui ne pou-

vait tenir dans le carré ordinaire, où il n'y eut presque de place que pour les pairs. On était en bas parce que ce qu'on allait faire était supposé à huis-clos, mais toute la grand'chambre était pleine en confusion de toutes sortes de personnes debout en foule. On fit asseoir sur les derniers bancs de derrière tout ce qu'on put de gens de la cour, et de personnes de qualité. Les deux princes, suivis des deux présidens à mortier, traversèrent le parquet pour aller prendre leurs places; le duc de Saint-Aignan et moi prîmes les nôtres, et entrâmes en séance immédiatement avant eux; les deux conseillers, qui à l'entrée de la séance étaient demeurés en arrière, gagnèrent les leurs comme ils purent. Toute la séance se leva et se découvrit à l'approche des princes dès l'entrée de la séance, avant que nous y entrassions, et ne se rassit et se couvrit que lorsqu'ils s'assirent et se couvrirent. Le duc de Shrewsbury, accompagné de l'introducteur des ambassadeurs et de quelques Anglais de sa suite, était en haut dans la lanterne, du côté de la cheminée, qu'on avait préparée pour lui, comme témoin nécessaire de cet acte de la part de l'Angleterre. Je marquerai ici les pairs qui étaient en séance, et à côté ceux qui ne s'y trouvèrent pas, parmi lesquels la plupart n'avaient pas l'âge porté par l'édit de 1711 pour être reçus au parlement. On verra ainsi tout ce qui existait alors de ducs et pairs en France.

PAIRS EN SÉANCE.

M. le duc de Berry.
M. le duc d'Orléans.
M. le duc de Bourbon.
M. le prince de Conti.

MM. les

Duc du Maine.
Comte de Toulouse.

PAIRS ABSENS.

Cardinal de Janson, évêque comte de Beauvais. (Il se mourait et de plus les cardinaux-pairs ne vont point au parlement, parce qu'ils n'y soyent qu'au rang de leur pairie.)

Duc d'Uzès, était en Languedoc.

PAIRS EN SÉANCE.

Archevêque duc de Reims, Mailly, depuis cardinal.
Evêque duc de Laon, Clermont-Chattes.
Evêque duc de Langres, Clermont Tonnerre.
Evêque comte de Châlons, Noailles.
Evêque comte de Noyon, Châteauneuf. Rochebonne.
Duc de la Trémoille.
Duc de Sully.
Duc de Richelieu.
Duc de Saint-Simon.
Duc de la Force.
Duc de Rohan-Chabot.
Duc d'Estrées.
Duc de la Melleraye et Mazarin.
a. (1) Duc de Villeroy
c. Duc de Saint-Aignan.
Duc de Foix.
Duc de Tresmes.
Duc de Coislin évêque de Metz.
d. Duc de Charost.
Duc de Villars, maréchal de France.
Duc de Berwick, maréchal de France.
Duc d'Antin.
Duc de Chaulnes.

PAIRS ABSENS.

Duc d'Elbœuf, } Tous deux n'avaient jamais voulu prendre la peine de se faire recevoir au parlement.
Duc de Ventadour, }
Duc de Montbazon, malade.
Duc de Luynes, } Tous trois n'avaient pas l'âge d'être reçus.
Duc de Brissac, }
Duc de Fronsac, }
Duc de la Rochefoucauld, aveugle.
Duc de Valentinois à Monaco.
Duc de Bouillon, malade.
Duc d'Albret, non reçu.
Duc de Luxembourg en son gouvernement de Normandie.
a. Duc de Villeroy, maréchal de France, démis.
b. Duc de Grammont, } Démis l'un
b. Duc de Guiche, } et l'autre.
b. Duc de Louvigny, non reçu.
Duc de Mortemart, non reçu.
Duc de Beauvilliers, démis.
Duc de Noailles, en quartier de capitaine des gardes.
Duc d'Aumont, ambassadeur en Angleterre.
d. Duc de Béthune, démis.
Cardinal de Noailles, archevêque de Paris.
Duc de Boufflers, non reçu.
Duc d'Harcourt, maréchal de France, était chez lui incommodé en Normandie.

La séance était ainsi d'un fils de France, d'un petit-fils de France, de deux princes du sang, de deux bâtards, de cinq pairs ecclésiastiques et de dix-huit pairs

(1) Les lettres italiques marquent les pères démis et les fils qui ont les démissions.

laïques : les absens étaient deux princes du sang enfans, deux pairs ecclésiastiques cardinaux, dix pairs absens ou malades, neuf non reçus, la plupart trop jeunes, et six qui, ayant donné leur démission à leur fils ou frère, n'entraient plus au parlement. Cela faisait alors sept pairies ecclésiastiques, et sept archevêques ou évêques pairs, trente-sept duchés-pairies laïques, et par les démissions quarante-deux ducs et pairs, sans compter les bâtards. Ils étaient donc vingt-cinq absens par diverses causes, et M. le duc de Berry compris, nous étions vingt-neuf en séance. Elle aurait bien valu la peine que le chancelier fût venu la tenir : il n'aimait pas les cérémonies ; il n'était jamais venu au parlement depuis qu'il était chancelier : ce qui se devait passer lui semblait peu dans les règles. Le roi, qui n'avait consenti qu'à peine à tout ce qui passait la solennité d'un enregistrement ordinaire, ne lui proposa point d'y aller, et lui était encore plus éloigné de se le faire dire, et d'avoir envie de s'y trouver.

M. le duc de Berry en place, on eut assez de peine à faire faire silence. Sitôt qu'on put s'entendre, le premier président fit son compliment à M. le duc de Berry. Lorsqu'il fut achevé, ce fut à ce prince à répondre. Il ôta à demi son chapeau, le remit tout de suite, regarda le premier président, et dit : «Monsieur»... Après un moment de pause, il répéta : « Monsieur »... Il regarda la compagnie, et puis dit encore : « Monsieur.... » Il se tourna à M. le duc d'Orléans, plus rouges tous deux que le feu, puis au premier président, et finalement demeura court sans qu'autre chose que « Monsieur » lui pût sortir de la bouche. J'étais vis-à-vis du quatrième président à mortier, et je voyais en plein le désarroi de ce prince : j'en suais, mais il n'y avait plus de remède. Il se tourna encore à M. le duc d'Orléans qui baissait la tête. Tous deux étaient

éperdus. Enfin, le premier président, voyant qu'il n'y avait plus de ressource, finit cette cruelle scène en ôtant son bonnet à M. le duc de Berry, et s'inclinant fort bas comme si la réponse était finie, et tout de suite dit aux gens du roi de parler. On peut juger quel fut l'embarras de tout ce qui était là de la cour, et la surprise de toute la magistrature. Les gens du roi exposèrent donc de quoi il s'agissait, et en firent après une longue pièce d'éloquence : c'était de retirer des registres du parlement les lettres-patentes qui conservaient le droit à la couronne de France au roi d'Espagne et à sa branche, quoique absens et non régnicoles, quand il s'en alla en Espagne, et de faire la lecture de sa renonciation pour lui et pour toute sa branche à la couronne de France, et celles de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans à la couronne d'Espagne, pour eux et pour leur postérité, et d'enregistrer toutes ces trois renonciations. Le premier président expliqua les intentions du roi. L'avocat Joli-de-Fleuri porta la parole et fit la réquisition ; les conclusions du procureur général furent lues ; on opina du bonnet : tout cela fut fort long.

L'arrêt de l'enregistrement prononcé, les présidens se levèrent avec toute la magistrature; ils firent une révérence profonde à M. le duc de Berry, qui se découvrit sans se lever; les présidens s'en allèrent à la buvette, et toute la magistrature les y suivit. M. le duc d'Orléans ne se leva point du tout non plus, ni au salut, ni lorsqu'ils se retirèrent. Sur cet exemple, les deux princes du sang et les deux bâtards qui se lèvent toujours pour les présidens à mortier, parce qu'ils se lèvent pour eux, ne se levèrent point du tout, et les pairs, qui jamais ne se lèvent pour les présidens à mortier ni pour le premier président, parce qu'ils ne se lèvent pas pour eux, demeurèrent pareillement assis. On se tint donc en place

pendant que la robe vidait tous ses bancs, puis chacun s'approcha des princes et les uns des autres, et les personnes de qualité et de la cour quittèrent leurs places, et entrèrent dans le parquet où les princes et tout le monde était debout pêle-mêle à causer les uns avec les autres. Au bout d'un quart d'heure M. le duc d'Orléans me fit appeler parmi tout ce monde, et me demanda s'il ne fallait pas se mettre en place avant l'arrivée des présidens et de la magistrature : je lui dis que cela se pouvait, mais qu'il suffisait aussi d'être averti à temps pour se placer un instant auparavant, ou même arriver tous en place en même temps qu'eux. Il jugea qu'ils allaient revenir, parce qu'il ne s'agissait que de prendre leurs grandes robes rouges avec leurs épitoges et leur mortier à la main, et qu'ils ne voudraient pas faire attendre M. le duc de Berry. Ainsi il me dit de faire avertir les pairs que M. le duc de Berry et lui allaient monter aux hauts sièges, et s'y mettre en place. Cela s'exécuta un moment après, et le parquet se vida. Chacun alla rechercher à s'asseoir en lieu de voir et d'entendre. Les gens du parlement avaient cependant redoublé un banc aux hauts sièges à droite couvert d'un tapis fleurdelisé pour les pairs qui ne pouvaient avoir place sur le banc fixe ordinaire, adossé à la muraille, moyennant quoi il y eut place pour tous.

Je ne sais ce qui se passa entre les princes après qu'ils furent en place, car, bien que je fusse sur le banc adossé à la muraille, j'étais loin d'eux et le quinzième, parce que les pairs ecclésiastiques qui joignent le coin du roi aux hauts sièges à gauche aux lits de justice, se mettent à droite quand ce n'est que parlement comme ce jour-là. Peu de temps après que nous fûmes tous en séance, attendant le parlement à revenir, je m'entendis appeler de main en main, par les pairs d'au-dessus de moi, qui

me dirent d'aller parler à M. le duc de Berry et à M. le duc d'Orléans qui me demandaient. Je ne sais si M. le Duc, qui s'était peut-être trouvé embarrassé de se lever à son ordinaire, ou de ne se point lever à l'exemple des deux premiers princes à la sortie des présidens, ne les avait point tentés de se lever à leur rentrée. J'allai donc les trouver joignant le coin du roi, et comme il n'y avait personne que nous en place, ni eux, ni les pairs devant qui je passai et repassai, ne se levèrent point, car autrement, lorsqu'on est en véritable séance, les fils de France, princes du sang, et autres pairs, se lèvent tout debout pour un pair qui arrive, et ne se rasséyent qu'en même temps que lui. M. le duc d'Orléans me mit donc debout entre lui et M. le duc de Berry assis et tourné à eux, et là ils me demandèrent s'ils se leveraient lorsque le premier président, suivi des autres, rentrerait par la lanterne de la buvette, et coulerait le long de leur banc jusque près d'eux; je leur dis que non, qu'ils devaient demeurer découverts pour l'être lorsque les présidens paraîtraient, les laisser arriver tous à leurs places, et leur rendre une légère inclination de corps sans bouger d'ailleurs, lorsque avant de s'asseoir ils leur feraient la révérence, et cette inclination unique pour tous, en passant leurs yeux sur eux le long de leur banc. Ils s'en tinrent là sans ajouter rien davantage. M. le Duc, qui en entendit quelque chose, m'arrêta comme je passais devant lui pour me retirer à ma place, et me demanda s'il se leverait; je souris et je lui dis que j'ignorais ce qu'il voulait bien accorder à ces messieurs-là; mais que M. le duc de Berry, ni M. le duc d'Orléans, ne se leveraient, ni n'en feraient pas le moindre semblant, parce qu'ils ne le devaient pas, ni les pairs ne s'en remueraient pas, et je regagnai ma place.

La morgue présidentale n'avait garde de manquer une

si belle occasion de s'exercer sur des fils de France. Ils prolongèrent leur toilette plus de trois gros quarts d'heure, et ils excitèrent les murmures tout haut que nous entendions de nos places. Enfin ils arrivèrent, et je remarquai que la rougeur monta bien forte au visage du premier président, et des deux ou trois premiers qui le suivaient, lorsqu'ils virent M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans ne branler pas à leur arrivée, les deux princes du sang et les deux bâtards ne remuer pas davantage, et qu'ils n'eurent de tous, ainsi que des pairs qu'ils saluèrent aussi tournés vers eux et regardant le long de leurs bancs, que la légère inclination que j'avais proposée. En même temps les sièges bas et les bancs fleurdelisés qu'on avait ajoutés derrière se garnirent de toute la magistrature. Elle fut quelque temps à se placer et les huissiers après à faire faire silence.

Comme c'était jouer à la madame en haut comme on avait fait en bas, où, en présence de tout ce que la grand'-chambre avait pu contenir de spectateurs, on avait fait semblant d'être seuls à huis-clos, et comme il ne s'agissait en cette nouvelle séance que de la promulgation de ce qui s'était fait en la précédente, le premier président cria qu'on ouvrît les portes et qu'on fît entrer. C'était pour la forme; elles n'avaient pas été fermées un moment de toute cette longue matinée, et tout était tellement rempli qu'il n'y put entrer personne au-delà de ce qui y était et y avait toujours été. Quand ce premier vacarme des huissiers fut passé, qu'ils eurent après crié silence, et que le bruit fut un peu apaisé, on recommença à lire et à débiter, mais en autres termes pour varier l'éloquence des gens du roi, les mêmes choses qui s'étaient lues et plaidées en la séance d'en bas, en sorte que la longueur en fut excessive.

Les choses les plus sérieuses, quelquefois même les

plus tristes, sont assez souvent mêlées d'aventures plaisantes, dont le contraste surprend le rire des plus graves. Je ne puis m'empêcher d'en rapporter deux dont je fus le témoin bien près en cette cérémonie, et fort en peine de ce qui m'en arriverait à la première. Mon rang à la séance des bas sièges me plaça entre les ducs de Richelieu et de la Force. Il y avait déjà assez long-temps qu'ils étaient en séance en attendant M. le duc de Berry. Peu après son arrivée, je sentis frétiller le bonhomme Richelieu, qui bientôt après me demanda si cela serait long. Je lui dis que je le croyais, par les lectures et par la parade de discours des gens du roi. Le voilà à grommeler et à trouver cela fort mauvais. Il ne fut pas long-temps en repos sans revenir aux questions et aux frétillages, et à me dire enfin qu'il se mourait d'envie d'aller à la garde-robe, et qu'il fallait donc qu'il sortît. Je lui représentai l'indécence de sortir d'une séance où il était vu de tout ce qui y était depuis les pieds jusqu'à la tête, et où il n'y avait devant lui que le vide du carré du parquet de la séance. Cela ne le contenta point et j'eus bientôt une nouvelle recharge. Je connaissais l'homme par expérience, que pour sa rareté je n'ai pas omis ci-dessus. Je savais qu'il prenait presque tous les soirs de la casse, souvent un lavement le matin, avec lequel il sortait et le promenait trois ou quatre heures, et le rendait chez qui il se trouvait. La frayeur me saisit pour ses chausses, et par conséquent pour mon nez. Je me mis donc à regarder comment je pourrais me défaire d'un si dangereux voisin, et je vis avec douleur que la chose était impossible par l'excès de l'entassement de la foule. Pour le faire court, les bouffées de sortir, les menaces de ne pouvoir plus se retenir continuèrent toute la séance et redoublèrent tellement sur la fin que je me crus perdu plus d'une fois. Lorsqu'elle finit, je priai l'abbé Robert,

conseiller-clerc de la grand'chambre, qui se trouva assis précisément derrière nous et qui avait entendu tout ce colloque, de tâcher à faire sortir M. de Richelieu. On y eut toutes les peines du monde, à force de soins de l'abbé Robert, et d'huissiers qu'il appela à son secours. Il ne revint point pour la séance des hauts sièges.

La scène qui m'y amusa n'eut rien de menaçant. M. de Metz s'y trouva placé le dos à mes genoux sur ce banc redoublé dans la largeur en long des hauts sièges, au bas de la banquette qui règne au bas du banc fixe ordinaire qui est adossé à la muraille, sur lequel j'étais. Bientôt après qu'on eut commencé, voilà M. de Metz à s'impatienter, à gloser sur l'inutilité de ce qui se débitait, et demander si ces gens-là avaient résolu de nous faire coucher au palais, à frétiller, et finalement à dire qu'il crevait d'envie de pisser. Il était plaisant, même avec un naturel comique qui perçait jusque dans les choses les plus sérieuses. Je lui proposai de pisser devant lui sur les oreilles des conseillers qui se trouvaient au-dessous de lui aux bas sièges; il secouait la tête, parlait tout haut, apostrophait l'avocat général entre ses dents, et se trémoussait de manière que les ducs de Tresmes et de Charost, entre qui il était, lui disaient à tous momens de se tenir comme ils auraient fait à un enfant, et que nous mourions de rire. Il voulait sortir tout de bon, il voyait la chose impossible, il jurait qu'on ne le rattraperait jamais à pareille fête; quelquefois il protestait qu'il allait se soulager aux dépens de lui et de qui il appartiendrait; enfin il nous divertit toute la séance. Je ne vis jamais homme si aise que lui quand elle finit.

Il était fort tard quand tout fut achevé. La séance se leva, les princes descendirent par le petit degré du coin du roi. Les deux présidens et les deux conseillers qui avaient reçu M. le duc de Berry à la Sainte-Chapelle, se

trouvèrent dans le débouché du parquet; ils marchèrent comme ils avaient fait en venant, et le conduisirent au même degré de la Sainte-Chapelle. Pendant que les princes descendaient des sièges hauts par ce petit degré du coin du roi, les pairs et les présidens qui étaient debout se saluèrent, et reployèrent en même temps chacun le long du banc où il était assis, les plus anciens les premiers; les présidens sortirent par la lanterne de la buvette, les pairs par celle de la cheminée, comme on était entré, et les pairs sortirent ensemble, deux à deux, précédés d'un huissier à l'ordinaire. M. de Saint-Aignan et moi les quittâmes au sortir de la grand'chambre pour rejoindre M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans et monter en carrosse avec eux. Ils allèrent droit au Palais-Royal, au pas, avec la même pompe qu'ils étaient arrivés au palais. La conversation en chemin fut fort sobre; M. le duc de Berry paraissait consterné, embarrassé, mais aussi dépité. En arrivant au Palais-Royal ils reprirent tous deux leur habit ordinaire, et M. de Saint-Aignan et moi les nôtres.

M. le duc d'Orléans avait convié entre les deux séances beaucoup de pairs et de gens de qualité à dîner au Palais-Royal avec M. le duc de Berry. Il m'avait chargé aussi de prier des pairs et ceux des personnes de qualité qu'il me nomma que je trouverais sous ma main entre les deux séances, qu'il ne trouverait peut-être pas sous la sienne, et ses principaux officiers, d'en prier beaucoup de sa part, ce qui leur était plus aisé, parce qu'ils étaient répandus avec eux hors de la séance. On pirouetta quelque peu de temps dans ce grand appartement du Palais-Royal que M. le duc d'Orléans avait magnifiquement accommodé et augmenté, jusqu'à ce que les conviés pussent être arrivés du palais. On servit une table de prodigieuse grandeur qui fut également splendide et délicate, sans aucun plat gras.

M. le duc de Berry se mit au milieu dans un fauteuil, reçut la serviette que lui présenta M. le duc d'Orléans, eut seul une soucoupe pour boire, et une serviette sous son couvert, mais point de cadenas. M. le duc d'Orléans se mit sans intervalle à sa droite sur un siège tout pareil à ceux de toute la compagnie. MM. de Reims et de Laon se mirent auprès d'eux à droite et à gauche, et les autres ducs ensuite. M. de Foix se mis vis-à-vis d'eux au milieu. Leurs principaux officiers étaient à table et beaucoup de gens de qualité. Ceux de M. le duc d'Orléans s'y dispersèrent pour en faire les honneurs; M. le duc d'Orléans les fit aussi lui-même avec beaucoup de grâce et de liberté, mais avec dignité et mesure. On y fut long-temps, parce que le repas fut grand et bon, et que chacun mourait de faim. La multitude des voyeurs, le nombre de ceux qui étaient à table, ni la quantité des plats et des services, n'empêchèrent pas la promptitude de les relever quand il était temps avec tout l'ordre possible, et que chacun ne fût servi comme à une table de cinq ou six couverts. L'extrême sérieux de M. le duc de Berry et son silence devant et pendant le repas en ôta la gaîté. Chacun causait avec ses voisins, et la faim et la bonne chère empêchèrent qu'on ne s'ennuyât. Avant, pendant et après, M. le duc d'Orléans fut d'une politesse infinie et très attentif pour tout le monde. Les deux princes du sang et les deux légitimés qui s'étaient trouvés au parlement, ne furent point invités au Palais-Royal ni l'ambassadeur d'Angleterre.

Les deux princes partirent bientôt après qu'ils furent sortis de table, et furent au pas jusqu'à la porte Saint-Honoré avec la pompe qu'ils étaient entrés le matin dans Paris. Ils parurent l'un et l'autre fort scandalisés de plusieurs choses qu'ils avaient remarquées au parlement, les unes à l'égard des pairs seulement, les

autres qu'ils avaient partagée avec eux. Je les supprime ici, parce qu'il y aura lieu d'en parler dans la suite. Du reste, M. le duc de Berry qui ne se rasséréna point pendant tout le chemin, tint le carrosse dans le sérieux et la réserve. Ils mirent pied à terre à Versailles dans la cour des princes, apparemment parce que les gardes de M. le duc de Berry ne l'auraient pu suivre dans la grande cour. Ils trouvèrent à leur portière un message qui les attendait. La duchesse de Tallard avait comme on l'a dit été fiancée la veille, mariée la nuit, et recevait ce jour-là ses visites sur le lit de la duchesse de Ventadour. Elle envoya donc attendre les deux princes, et les prier de vouloir bien venir chez sa petite-fille avant d'entrer chez eux, s'ils voulaient lui faire l'honneur de l'aller voir, parce que les visites étaient finies, et qu'elle n'attendait plus qu'eux pour sortir de dessus ce lit. Ils y allèrent tout droit.

Ils furent reçus entre autres par la princesse de Montauban, qui, avec sa flatterie ordinaire, et sans savoir un mot de ce qui s'était passé, se mit à crier dès qu'elle aperçut M. le duc de Berry, qu'elle était charmée de la grâce et de la digne éloquence avec laquelle il avait parlé au parlement, et paraphrasa ce thème de toutes les louanges dont il était susceptible. M. le duc de Berry rougit de dépit sans dire une parole, et marchant toujours pour gagner le lit; elle de redoubler, d'admirer sa modestie qui le faisait rougir et ne point répondre, et ne cessa point qu'ils ne fussent arrivés auprès de la mariée. M. le duc de Berry n'y demeura que quelques momens debout, et s'en alla. Il fut reconduit comme il avait été reçu, et toujours poursuivi par cette vieille sur les merveilles qu'il avait faites, et les applaudissemens qu'il s'était attirés du parlement et de tout Paris; délivré d'elle à la fin par le terme de la conduite, il s'en alla chez madame la duchesse de Berry, où il trouva du monde,

n'y dit mot à personne, à peine à madame la duchesse de Berry, prit madame de Saint-Simon, et s'en alla chez lui seul avec elle où il s'enferma dans son cabinet.

Il s'y jeta dans un fauteuil, s'écria qu'il était déshonoré, et le voilà aux hauts cris, et à pleurer à chaudes larmes. Il raconta à madame de Saint-Simon, à travers les sanglots, comment il était demeuré court au parlement sans pouvoir proférer une parole, à appuyer sur l'affront que cela lui faisait devant une telle assistance, qui se saurait partout, et qui le ferait passer pour un sot et pour un imbécille, puis tomba sur les complimens qu'il avait reçus de madame de Montauban, qui, dit-il, s'était moqué de lui et l'avait insulté, et qui savait bien sûrement ce qui lui était arrivé, et de là à l'appeler par toutes sortes de noms dans la dernière fureur contre elle. Madame de Saint-Simon n'oublia rien pour l'adoucir et sur son aventure et sur celle de madame de Montauban, en l'assurant qu'elle ne pouvait pas savoir ce qui s'était passé au parlement, dont personne encore n'était informé à Versailles, et que la flatterie lui avait fait dire tout ce qu'elle ne faisait que se figurer. Rien ne prit : les plaintes, et le silence se succédèrent toujours parmi les larmes. Puis tout-à-coup se prenant au duc de Beauvilliers et au roi, et accusant son éducation : « Ils n'ont songé, s'écria-t-il, qu'à m'abétir et à étouffer tout ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère, ils ont eu peur des suites, ils m'ont anéanti ; on ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête, incapable de tout, et qui ne sera jamais propre à rien, et qui sera le mépris et la risée du monde ». Madame de Saint-Simon en mourait de compassion, et n'oublia rien pour lui remettre l'esprit. Cet étrange tête-à-tête dura près de deux heures qu'il était à peu à près temps d'aller au souper du roi.

Il recommença le lendemain avec moins de violence. Peu-à-peu madame de Saint-Simon le consola quoique imparfaitement. Madame la duchesse de Berry n'osait guère lui en rien dire, M. le duc d'Orléans beaucoup moins; mais personne n'a osé depuis parler, non-seulement à lui, mais devant lui de cette séance du parlement, ni de rien de tout ce voyage à Paris. Le même jour au sortir du parlement le duc de Shrewsbury dépêcha des courriers en Angleterre et à Utrecht qui hâtèrent très promptement la signature de la paix entre toutes les puissances, excepté l'empereur.

CHAPITRE XXXIX.

L'impératrice va incognito de Barcelone à Vienne par l'Italie. — Plénipotentiaires d'Espagne reçus à Utrecht. — Le duc de Bournonville. — Son caractère. — Sa fortune. — La paix signée et publiée. — Fêtes à Paris. — Politique hardie de M. et de madame du Maine. — Bailliage d'Haguenau assuré à M. de Châtillon. — Augmentation de plusieurs pensions. — Fiefmarcon lieutenant-général de Roussillon. — Apparences trompeuses de retour de faveur pour l'archevêque de Cambrai. — Mort de Montgaillard, évêque de Saint-Pons. — Plusieurs autres morts. — Laigle. — Sévigné. — Clerembault. — Sa fortune. — Son caractère. — La marquise de Mirepoix. — La comtesse d'Uzès. — Le cardinal de Janson. — Son caractère. — Sa fortune. — Beauvais donné à l'abbé de Saint-Aignan. — Adresse de Rome sur ses bulles. — Naissance et mort du duc d'Alençon. — Les électeurs de Cologne et de Bavière voient le roi plusieurs fois. — La princesse de Conti, fille du roi, achète l'hôtel de Lorge à Paris. — Mariage de d'Aubigny avec mademoiselle de Villandry. — Départ des généraux désignés pour les armées. — Steinbock et ses troupes prisonniers des Danois. — Châteauneuf ambassadeur

en Hollande. — Bonac à Constantinople. — Le comte du Luc en Suisse. — L'abbé de Mornay en Portugal. — Lassé fils nommé pour la Prusse. — Lewenstein évêque de Tournai.

JENNINGS, un des amiraux d'Angleterre, avait déjà porté l'impératrice de Barcelone à Gênes, et on vit le moment que les Catalans s'opposeraient à son départ à main armée. Elle traversa l'Italie avec peu de suite et fort incognito, et gagna le plus tôt qu'elle put Inspruck, puis Vienne. Jennings revint après faire le transport des troupes anglaises qui depuis long-temps ne sortaient plus de leurs quartiers. Le duc d'Ossone, sûr d'être admis à Utrecht, y était allé de Paris, et Monteléon d'Angleterre. Orry qui était resté à Paris depuis que le roi l'avait fait chasser d'Espagne, et avait été fort près de le faire pendre, y fut rappelé par le crédit de madame des Ursins. Le roi d'Espagne en desira le consentement du roi qui ne le voulut jamais donner, mais qui permit qu'il partît sans son aveu, et il y retourna de la sorte. Cette souveraineté de madame des Ursins accrochait la paix d'Espagne. C'est ce qui fit la fortune du baron de Capres, qu'elle envoya de sa part à Utrecht.

D'Aubigny y était déjà, qui n'y passait point les antichambres, et que son petit état faisait mépriser. Elle crut donc qu'un cadet de Bournonville qui avait de l'esprit, de l'entregent, de l'intrigue, qui portait un nom distingué dans les Pays-Bas, qui y avait force parens, et qui était un homme à tout faire pour arriver à plaire et à parvenir, percerait et viendrait à bout de la chose du monde qu'elle passionnait le plus démesurément. Elle y fut trompée. Capres se déshonora par une commission si ridicule et si fort au-dessous de lui, ne put être reçu à rien traiter à Utrecht, et y essuya tous les dégoûts possibles que sa mission attira à sa personne. Mais pour lui, il réussit à ce qu'il voulait, qui était de plaire à la

distributrice des grâces de toutes les sortes. Madame des Ursins lui sut si bon gré d'avoir fait ce voyage de sa part, et de tout ce qu'il y avait essuyé pour l'amour d'elle qu'elle ne tarda pas à l'en récompenser. Il n'avait ni grâce ni aucun bien vaillant; elle le mit à son aise et lui fit donner la Toison, bientôt après la grandesse, enfin la compagnie Vallonne des gardes-du-corps du roi d'Espagne. J'ai pressé ces petits évènemens afin de n'avoir pas à y revenir.

Le vendredi saint, 14 avril, Torcy entra sur les huit heures du soir chez madame de Maintenon, menant au roi le chevalier de Beringhen, aujourd'hui premier-écuyer et chevalier de l'ordre, chargé par le maréchal d'Huxelles d'apporter la nouvelle tant desirée de la signature de la paix, faite enfin le lundi précédent 10, fort avant dans la nuit avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, et les deux nouveaux rois de Sicile et de Prusse; et pour pour le dire tout de suite, on eut la ratification le 14 mai, et le 22 la publication de la paix se fit dans Paris avec grande solennité. M. et madame du Maine, qui songeaient fort dès-lors à se rendre populaires, vinrent de Sceaux chez le duc de Rohan voir passer la cérémonie, dans la place Royale, s'y montrer sur un balcon, et y jeter de l'argent au peuple; libéralité qui n'aurait pas réussi auprès du roi à d'autres. Il y eut le soir beaucoup de feux devant les maisons, et plusieurs furent illuminées. Le 25 mai on chanta la *Te Deum* à Notre-Dame avec l'assistance ordinaire; le soir grand feu d'artifice à la Grève qui fut suivi d'un superbe festin que le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, donna à ses dépens à l'hôtel-de-ville aux ambassadeurs, et à grand nombre de personnes distinguées de la cour et de la ville, des deux sexes, et les vingt-quatre violons pendant le repas.

Ce temps sembla celui des grâces; on ne le négligea

pas. Je me suis trompé sur la mort du duc Mazarin. Son extrémité à son âge l'avait fait croire; il n'est mort que vers la fin de cette année-ci. Ainsi après cette correction je n'en parlerai plus. Il avait donné le bailliage d'Haguenau de 20,000 livres de rente à son fils en mariage. Le peu de cas qu'on s'était accoutumé depuis longues années à faire de lui, et l'extrême mépris où la vie honteuse, scandaleuse, obscure de son fils l'avait fait tomber, avisèrent Voysin de demander au roi ce bailliage pour Châtillon son gendre, qui a fait depuis une si grande et si inespérée fortune. Voysin l'obtint pour que Châtillon en jouît après la mort du duc Mazarin, et qu'il passât après Châtillon à sa postérité masculine. Le duc de la Melleraye eut beau crier, la partie n'était pas égale, mais le public fut étrangement indigné de l'audace et de l'avidité de ce ministre, qui donna le premier exemple de la violence d'enlever le bien par pure faveur à des personnes vivantes, en droit et en possession de tout temps, c'est-à-dire depuis que le roi en avait pu disposer, et cela sans ombre de droit, de dettes ni de prétention quelconque que le pouvoir et le vouloir de ravir. Il ne fut pas long-temps sans faire passer sur la tête de madame de la Rochepot sa fille une pension de 6,000 livres que lui avaient valu les voyages du roi en Flandre lorsqu'il y était intendant.

Madame, qui avait peine à fournir à la dépense de son grand état avec 400,000 livres de rente, demanda du secours au roi, qui avec excuses du peu lui donna 48,000 liv. d'augmentation.

Le duc de Charost qui n'avait rien vaillant, et qui était entre son père et sa mère et ses deux fils eut en même temps 12,000 livres de pension.

Monasterol, ministre depuis fort long-temps de l'électeur de Bavière en France, où il faisait une dépense en

tout prodigieuse, avait une pension du roi de 30,000 liv. Il avait épousé par amour une des plus belles femmes de Paris, au scandale de tout le monde, qui était veuve d'un vieux la Chétardie, gouverneur de Thionville, frère du curé de Saint-Sulpice, directeur de madame de Maintenon après M. de Chartres. Elle n'avait rien, et avait épousé ce vieillard dont elle eut un fils, bien long-temps depuis ambassadeur en Russie où il a tant fait parler de lui, et dont il a tant tiré d'honneurs et de bien de la czarine. Monasterol obtint que, s'il venait à mourir, il demeurerait de sa pension 20,000 liv. de rente à sa femme.

Fiefmarcon, long-temps depuis chevalier de l'ordre en 1724, eut la lieutenance générale de Roussillon par la mort du vieux Quinçon et la protection des Noailles.

Il y avait eu depuis quelque temps des lueurs que les amis de l'archevêque de Cambrai avaient évidemment saisies pour se flatter. Personne ne s'était hasardé de prononcer son nom devant le roi, même lorsque du vivant du Dauphin les gens de la cour qui servaient en Flandre s'empressaient le plus de lui faire la leur en passant et repassant, et se détournaient même exprès. Il en avait si magnifiquement usé pour les troupes et pour les officiers de toute condition pendant toute la guerre, et encore à la dernière campagne, que Maréchal en avait parlé devant le roi plus d'une fois, et presque toutes les fois le roi y avait pris courtement, mais assez bien. J'en avais averti le duc de Chevreuse qui vivait encore, et le duc de Beauvilliers qui en furent touchés d'une joie d'autant plus sensible, qu'ils étaient depuis long-temps hors de toute espérance à son égard. Ratabon, évêque d'Ypres ne bougeait guère de Paris, et prétendait qu'il y avait une vapeur dans sa cathédrale qui le faisait évanouir toutes les fois qu'il y entrait. C'était un homme d'esprit, du monde, et qui était si bien avec les jésuites que ce pou-

vaient être les cendres de Jansénius, son célèbre prédécesseur, qui opéraient cet effet sur lui. On lui donna l'évêché de Viviers, et le père Tellier qui était tout à M. de Cambrai, sans oser le montrer, et dont le crédit croissait sans cesse, fit un tour de force et bombarda cet évêché d'Ypres pour l'abbé de Laval, grand-vicaire de M. de Cambrai, qui l'avait élevé tout jeune, et l'avait toujours nourri et entretenu généreusement chez lui, parce qu'il était un peu son parent, et que cette branche très cadette de Laval-Montigny avait à peine du pain. Cet abbé de Laval avait extrêmement profité d'une générosité si bien placée; il était savant, fort homme de bien, et s'était beaucoup fait aimer. Il n'avait jamais quitté l'archevêque qu'il aimait et respectait comme son père, et dont il était chéri de même. Cet attachement était l'exclusion la plus formelle : aussi personne ne pensait à rien pour lui lorsque le père Tellier fit de lui-même ce grand coup qui releva tout-à-fait les espérances sur l'archevêque même, et qui ravit M. de Beauvilliers. On verra que les suites en furent trompeuses. Le pauvre abbé de Laval mourut à Ypres peu de mois après avoir été sacré. L'école d'où il sortait était fort opposée à celle de Jansénius, sûrement au moins pour ce monde; cette mort précipitée fut-elle un coup de Jansénius? L'abbé de Laval fut le dernier évêque d'Yprès de la nomination du roi qui la perdit avec cette place par l'exécution de la paix.

Un saint et grand évêque mourut en ce temps-ci, Montgaillard, évêque de Saint-Pons, que ses vertus épiscopales, son grand savoir, une constante résidence de plus de quarante années, une vie tout apostolique, une patience humble, courageuse, prudente, invincible avaient singulièrement illustré sous la persécution des jésuites qui y engagèrent le roi pendant presque tout son épiscopat.

Je regrettai un de mes voisins de la Ferté, le mari de madame de Laigle, dame d'honneur de madame la Duchesse, tous deux fort des amis de mon père et des miens. Je n'ai guère connu un couple d'autant d'esprit, de politesse, mieux instruit de tout et plus capable d'amitié. M. de Laigle, accablé d'infirmités, s'était retiré depuis plusieurs années chez lui à Laigle, d'où il ne sortait plus. C'est un des plus beaux et des plus complets marquisats qu'il y ait en France, à six lieues de chez moi. Il y mourut à soixante-quinze ans, tout à lui, n'ayant jamais rien perdu de sa tête ni des agrémens de sa conversation.

Sévigné mourut aussi et sans enfans, retiré depuis quelque temps avec sa femme dans le faubourg Saint-Jacques, dans une grande piété. Il était fils de madame de Sévigné si connue encore par ses lettres. Elle l'avait fort mis dans le monde et dans la meilleure compagnie. C'était un bon et honnête homme, mais moins un homme d'esprit que d'après un esprit, qui avait eu des aventures bizarres, peu mais bien servi, et qui du naturel charmant et abondant de sa mère, et du précieux guindé et pointu de sa sœur, avait fait un mélange un peu gauche.

M. de Luxembourg perdit sans aucun regret son beau-père Clerembault, qu'on n'appelait que Clerembault la Perruque, parce qu'il était accusé d'acheter les siennes sur les quais; au moins en avaient-elles toute la mine. Il s'appelait Gillier, était peu de chose, et beaucoup moins encore par son personnel. Il avait été bien fait et parfaitement beau. On le voyait encore à plus de cent ans qu'il avait bien comptés, un vieux belître qui, jusqu'à cet âge, et au-delà, venait toutes les semaines ennuyer la cour, où jamais il n'avait été de rien. Il avait été maître-d'hôtel de madame Henriette d'Angleterre, lorsqu'elle épousa Monsieur. Le maréchal du Plessis n'avait pu re-

fuser à la reine-mère d'être gouverneur de Monsieur. Il était demeuré surintendant de sa maison et premier gentilhomme de sa chambre. Il mourut, duc et pair de 1665, à la fin de 1675. Le comte du Plessis, son fils, était premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, en survivance. Il avait épousé en 1659 marie Louise le Loup de Bellenave, qui fut dame d'honneur de Madame en survivance de la maréchale du Plessis, qui eut un fils unique tué devant Luxembourg à vingt ans, sans alliance, en mai 1684, par quoi le chevalier du Plessis, frère puîné de son père, devint duc et pair de Choiseul, en qui cette dignité s'est éteinte. Le comte du Plessis, son frère aîné, fut tué à la prise d'Arnheim en Hollande, à trente-huit ans, en 1672, et mourut ainsi devant son père. Sa veuve s'amouracha de Clerembault qu'elle voyait tous les jours chez Madame, et l'épousa. C'était un second mariage bien infime en comparaison du premier, et de la dame d'honneur de Madame avec un de ses maîtres-d'hôtel. Cette Madame n'était plus Henriette d'Angleterre. Elle était morte le 30 juin 1670; et Monsieur était remarié, dès la fin de 1672, à la fille de l'électeur palatin, à qui la coutume constante de l'Allemagne rendait la mésalliance plus étrange, car la comtesse du Plessis avait passé de la première Madame à elle. On trouva donc moyen de faire Clerembault son premier écuyer pour rendre ce mariage moins insupportable, et on lui fit acheter encore le petit gouvernement de Toul. Il était riche, sa femme encore plus; la mort du duc de Choiseul, fils unique de son premier lit, la mit encore dans une plus grande abondance. L'un et l'autre avaient quitté Madame. Ils étaient extrêmement avares, et amassèrent de grands biens, que la duchesse de Luxembourg leur fille unique, morte devant sa mère, a fait passer à son fils, le duc de Luxembourg d'aujourd'hui. Madame de Clerembault est

morte en 1724 à quatre-vingt-quatre ans. Elle avait beaucoup d'esprit, et un reste de considération. Elle et son mari étaient plus avares l'un que l'autre.

La marquise de Mirepoix mourut en même temps assez jeune. Elle était fille aînée du duc et de la duchesse de la Ferté, et veuve de Mirepoix, sous-lieutenant des mousquetaires, sans enfans, qui était frère aîné du père du marquis de Mirepoix, aujourd'hui chevalier de l'ordre, aîné de la maison de Lévi. Madame de Mirepoix tenait assez de choses de sa mère. Elle s'était ruinée, et vivait assez esseulée dans le couvent de la Conception à Paris.

La comtesse d'Uzès mourut aussi en couches. Elle était fille du lieutenant de roi de Condé, qui était brigadier, et veuve d'un financier appelé Hamelin. C'était une grande femme qui avait été belle et bien faite, qui n'avait pas quarante ans, à qui M. Chamillart avait voulu du bien, que j'ai fort vue à l'Etang où elle se faisait aimer de tout le monde. Elle a laissé trois fils du comte d'Uzès, frère du duc d'Uzès, qui n'avait rien.

L'état et la religion firent une grande perte en la personne du cardinal de Janson, évêque comte de Beauvais, et grand-aumônier de France, qui mourut à Paris, 24 mars de cette année, à quatre-vingt-trois ans, ayant toujours la tête parfaitement entière. Le roi le regretta beaucoup, le public aussi, et son diocèse et les pauvres amèrement. Ce sont de ces hommes rares et illustres qui méritent de s'y arrêter; et je le ferai d'autant plus volontiers qu'entre beaucoup d'amis qu'il eut toute sa vie, il l'était très particulier de mon père, et fort des miens. Il fut un moment coadjuteur de Digne, puis évêque de Marseille, où il fut chargé de toutes les affaires de Provence, au grand regret du comte de Grignan, lieutenant-général de la province, comme on le voit par les lettres de madame de

Sévigné. Ces affaires firent connaître sa capacité aux ministres.

Forbin, son parent éloigné, mais de même nom, mort capitaine des mousquetaires gris, était dès-lors bien avec le roi, et fort ami de Bontems qui le devint de l'évêque de Marseille, et qui le servit très bien auprès du roi toute sa vie. Il y avait déjà sept ou huit ans qu'il gouvernait toutes les affaires de Provence, lorsqu'il fut envoyé ambassadeur en Pologne en 1674, à l'occasion de l'élection d'un roi. Son habileté y réunit tous les partis lorsqu'on s'y attendait le moins. Le fameux Jean Sobieski, grand-maréchal et gouverneur général de la couronne, fut unanimement proclamé. La reconnaissance lui fit offrir sa nomination au cardinalat à l'évêque de Marseille, qui ne voulut l'accepter qu'après en avoir obtenu la permission du roi. Peu après son retour, il fut en 1679 transféré à Beauvais, et renvoyé un an après ambassadeur en Pologne, et vers divers princes d'Allemagne. En 1680, il eut l'ordre du Saint-Esprit, et le 13 février 1690, Alexandre VIII Ottoboni le fit cardinal. Ce pape, que le duc de Chaulnes avait mis sur le saint-siège, avait trompé la France. A sa mort nos cardinaux allèrent à Rome. Janson y contribua beaucoup à l'élection d'Innocent XII Pignatelli, l'un des plus sages, des meilleurs et des plus saints papes qui eussent occupé le saint-siège depuis bien long-temps. Janson demeura à Rome, chargé des affaires de France, et y termina tous les démêlés qu'elle avait eus sous les deux derniers pontificats. Après sept années de résidence à Rome, il revint en France. Deux ans après, la mort d'Innocent XII l'y fit retourner pour le conclave, avec les autres cardinaux français. Clément XI Albani y fut élu, et Janson demeura encore auprès de lui, chargé des affaires de France, jusqu'en 1706, qu'il apprit par le même courrier du roi la mort

du cardinal de Coislin, et qu'il était grand-aumônier en sa place, avec la permission de revenir l'exercer. Il partit bientôt après de Rome, qu'il ne revit plus.

Le cardinal de Janson était un fort grand homme, bien fait, d'un visage qui, sans rien de choquant ou de singulier, n'était pourtant pas agréable, et avait quelque chose de pensif sans beaucoup promettre. Il était plein d'honneur et de vertu; il avait un grand amour de ses devoirs et de la piété. C'était une sage et excellente tête, se possédant toujours parfaitement, et qui par là a réussi en perfection dans toutes ses négociations, et a mieux servi le roi à Rome qu'aucun autre qui y ait été chargé de ses affaires. Il y était plus craint et plus considéré que pas un d'eux, parce que, avec une parole lente et désagréable par l'organe qui avait un son étranglé, il avait une sagacité qui ajoutait beaucoup à la finesse de son esprit, et à sa justesse qui était grande, en sorte qu'il n'a jamais pu être trompé, même à Rome. Il était consommé dans les affaires par une longue habitude, magnifique en tout et partout avec beaucoup d'ordre, fort désintéressé, affable aux plus petits, naturellement obligeant, fort poli, mais avec choix et dignité, quoiqu'il le fût à tout le monde, et l'homme du monde le plus capable d'amitié, de fidélité à ses amis et de les bien servir. Il était né pauvre. Son frère aîné et le père du marquis de Laigle, de la mort duquel je viens de parler, avaient épousé les deux filles du bonhomme la Saladie, qui avait été autrefois fort estimé et fort avancé à la guerre. La chapelle du château de Laigle vaut 800 livres de rente fondée au chapelain. Ce fut le premier bénéfice qu'il eut, et que par reconnaissance il a voulu garder toute sa vie. Il y payait un chapelain, et faisait donner le reste aux pauvres du lieu depuis qu'il fut devenu grand seigneur. Etant cardinal et grand-aumônier, il se plaisait à dire,

devant tout le monde, à M. et à madame de Laigle, qu'il était le grand-aumônier du roi et le leur, et qu'il se faisait honneur de demeurer le leur, parce qu'alors qu'il n'avait rien, il s'était trouvé bien heureux que leur père lui eût donné de quoi vivre par cette chapelle.

Il avait l'âme et toutes les manières d'un grand seigneur, doux et modeste, l'esprit d'un grand ministre né pour les affaires, le cœur d'un excellent évêque, point cardinal, au-dessus de sa dignité, tout français sur nos libertés et nos maximes du royaume, sur les entreprises de Rome, avec netteté, inébranlable là-dessus jusqu'à l'éclat, et parfaitement instruit de ces matières jusqu'à avoir dit plus d'une fois aux ministres romains, et au pape même, que, quelque flatté qu'il fût de sa pourpre, il se tenait plus honoré de l'épiscopat que du cardinalat, et que son chapeau ne lui tenait à rien. Cette fermeté constante et vraie à souvent eu de grands effets. Tout bon courtisan qu'il était, il fut aussi peu timide au-dedans qu'au-dehors, et aussi impénétrable au crédit et aux artifices des jésuites, dont il ne s'émut jamais et qu'il contint toujours en crainte et en respect, comme on a pu le voir. On a vu aussi combien le roi regretta de ne pouvoir le mettre dans son conseil, et les excellentes raisons qui l'en détournèrent, et que la France pleurera long-temps avec des larmes de sang n'avoir pas été suivies après lui.

Quelque accoutumé qu'il fût aux affaires, quelque agrément qu'il trouvât dans le monde, où il était universellement honoré et où il avait beaucoup d'amis, parce qu'il en méritait, quelques faveurs, quelques distinctions qu'il trouvât toujours à la cour, il ne se plaisait nulle part tant que dans son diocèse, où il était singulièrement respecté, et il se peut dire adoré, surtout des pauvres de tous les états à qui il faisait de grandes aumônes. Il aidait et soutenait fort la noblesse; et tant qu'il a été en

France il a toujours passé plus de sept ou huit mois tous les ans à Beauvais à y visiter son diocèse, et à y remplir toutes ses fonctions avec beaucoup d'application et de vigilance. Le roi donna l'archevêché d'Arles à son neveu, l'abbé de Janson, lors de la translation de M. de Mailly, long-temps depuis cardinal, d'Arles à Reims. Le cardinal de Janson s'y opposa tant qu'il put. Il dit au roi qu'il connaissait son neveu, que c'était un petit génie, fort homme de bien, mais à qui il ne voudrait pas confier une place de vicaire de village, et absolument incapable de l'épiscopat; que si le roi voulait lui faire du bien, il lui serait très obligé et très aise s'il lui voulait donner une abbaye de 18 à 20,000 liv. de rente, que ce serait de quoi vivre et prier Dieu en repos, et beaucoup plus qu'il n'en fallait à son neveu. Il eut beau insister, le roi tint bon. On a longuement vu depuis combien le cardinal pensait juste. Sa mort arriva dans une funeste époque. Avec la liberté et la fermeté qu'il avait, et la confiance du roi telle qu'il la possédait, il eût pu empêcher ce torrent de maux qui la suivirent dans l'église, et qui n'épargnèrent pas l'état; et son funeste successeur n'aurait pas acheté sa charge, comme il fit enfin du père Tellier, et par elle n'eût pas eu les accès dont il fit pour la payer un si pernicieux usage, comme on l'éprouva bientôt après.

Au bout de quinze jours, le roi donna les deux belles abbayes qu'il avait : Marchiennes, en Flandre, au cardinal Ottoboni; Corbie, de 50,000 liv. de rente, au cardinal de Polignac. Il nomma en même temps à Beauvais l'abbé de Saint-Aignan, qui était encore à Orléans au séminaire. Le duc de Beauvilliers représenta au roi que, encore qu'il parût que son frère eût de la piété et de l'application aux choses de son état, il était encore trop jeune pour être aussi assuré de lui qu'il convenait de l'être pour le faire évêque. Il n'y eut rien qu'il n'employât pour faire

changer le roi là-dessus, avant que la nomination fût sue. Le roi fut inflexible, loua la délicatesse de M. de Beauvilliers, s'appuya sur tout le bien qui lui était revenu de son frère, ajouta que Beauvais ne vaquait pas toujours, et à point, et qu'il voulait bien lui dire que, s'il était encore d'usage, comme dans les anciens temps, que des fils de France fussent évêques, il n'aurait rien de mieux à donner à son second fils que Beauvais. Le pape lui refusa des bulles, parce que l'abbé de Saint-Aignan avait, par ordre du roi, soutenu dans ses thèses les propositions de l'assemblée du clergé de 1682.

Ce n'était pas que Rome fût en droit ni même en volonté de ce refus, mais pour montrer, par cette difficulté faite au frère d'un ministre de cette distinction, à quoi devaient s'attendre tous les autres, effrayer la cour et faire perdre ainsi l'habitude de soutenir ces maximes qui étaient déjà fort tombées en désuétude, et qui y tombèrent après de plus en plus. Il avait été réglé qu'elles le seraient par tous ceux qui auraient à prendre des degrés, et que le parlement y tiendrait la main. Cela se fit pendant quelque temps, puis on s'en relâcha à la française; et sous Alexandre VIII Ottoboni, le clergé sembla les abandonner, par la lettre honteuse que le roi l'engagea d'écrire à ce pape pour obtenir des bulles qu'Innocent XI avait refusées, et qu'on sollicitait depuis quatorze ans. Depuis cette époque ces propositions ne furent plus soutenues qu'à la dérobée, et par des bouffées de mécontentement de la cour de Rome, qui sut profiter de tous les avantages qu'on lui laissait prendre pour les anéantir, et qui a su depuis se saisir de bien d'autres, et se mettre en bon chemin de réduire la France au point d'ignorance, d'adoration et de dépendance où elle a réduit l'Italie et les Espagnes. Le refus dura six mois entiers. Contente alors d'avoir fait un exemple si humiliant et si instructif, et

n'osant aussi trop se commettre, les bulles furent accordées par bonté, avec le *gratis* ordinaire aux fils et aux frères des ministres. L'abbé de Saint-Aignan parut en parfait séminariste. Jamais rien de si gauche, de si plat, de si béat. Je proposai au duc de Beauvilliers de lui donner un maître à danser, pour lui apprendre au moins à faire la révérence et à entrer dans une chambre. Il affecha la régularité la plus exacte, et il remit Saint-Germer près Beauvais, la seule abbaye qu'il eût, pour n'être pas en pluralité de bénéfices. On la donna à l'abbé Begon, depuis évêque de Toul, parent proche des Colbert, qui fut choisi pour être le conducteur du jeune prélat, sous le nom de grand-vicaire. M. de Beauvilliers ni le roi ne vécurent pas assez pour voir combien il y avait eu de sagesse et de raison dans les craintes et les refus du duc de Beauvilliers de faire son frère évêque si promptement, que ses désordres éclatans et persévérans firent enfin renfermer dans un monastère pour le reste de ses jours, presque gardé à vue, et forcément démis de son évêché afin d'éviter la dégradation et la déposition juridique.

Madame la duchesse de Berry accoucha, sur les quatre heures du matin du dimanche 26 mars, d'un prince qui fut appelé duc d'Alençon. Il vint à sept mois, et la flatterie fut telle que presque toute la cour se trouva née ou avoir des enfans à ce terme. La joie en fut courte; il donna plusieurs alarmes par sa délicatesse, et il mourut le samedi 25 avril à minuit. Le roi nomma le duc de Saint-Aignan et le marquis de Pompadour pour accompagner le corps à Saint-Denis. Il partit de Versailles le lundi 27 avril après-dîner, avec les gardes, les pages, et les carrosses de M. le duc de Berry; l'évêque de Séez portant le cœur, eut pour cette raison la première place, et M. de Saint-Aignan la seconde, au derrière du carrosse, comme duc; M. et

madame de Pompadour au devant, elle comme gouvernante; et le petit corps posé entre eux. Lorsqu'ils eurent passé les cours, et un peu avancé dans l'avenue, M. de Saint-Aignan força par politesse madame de Pompadour de changer de place avec lui. De Saint-Denis ils furent porter le cœur au Val-de-Grâce. M. et madame la duchesse de Berry furent extrêmement touchés.

L'électeur de Bavière qui était toujours à Surenne, et qui s'y amusait à chasser dans la forêt de Saint-Germain et ailleurs, à des retours de chasses chez lui, à un gros jeu, et à donner des fêtes champêtres à l'occasion de la paix, qui n'était pourtant pas encore bien agréable pour lui, dîna le 21 avril chez d'Antin, à Versailles, vit le roi après dans son cabinet par les derrières, y fut peu, le suivit à la volerie, et s'en retourna le soir à Surenne. L'électeur de Cologne vit le roi le lendemain de la même façon, et fut long-temps avec lui. Huit ou dix jours après, le roi étant à Marly et courant le cerf, l'électeur de Bavière se trouva à la chasse, et descendit après à Marly, chez d'Antin. Il fut jouer au salon où M. le duc de Berry l'attendit; il revint souper chez d'Antin, puis jouer au salon jusqu'à quatre heures du matin, et s'en alla à Surenne. Deux jours après, l'électeur de Cologne vint l'après-dîner à Marly, vit le roi dans son cabinet, et prit congé de lui. Le lendemain l'électeur de Bavière se trouva comme l'autre fois à la chasse du roi, joua au retour dans le salon avec M. et madame la duchesse de Berry et force dames, soupa chez d'Antin, et retourna au salon après. Le roi fit pour lui une chose singulière; il vint voir jouer, et jeta de l'argent à l'électeur pour être des réjouissances. Il n'y fut pas longtemps, mais cela fut fort remarqué. Le jeu se poussa assez loin, après lequel l'électeur regagna Surenne. Quelques jours après il revint encore à la chasse, soupa chez

d'Antin, et joua dans le salon avant et après souper. Il se trouva bientôt après à une autre chasse. Le roi se promena après dans ses jardins, où l'électeur le vint joindre aussitôt au Mail; ils y virent jouer, et la promenade continua ensuite, l'électeur à pied avec les courtisans, et le roi dans son petit chariot qui lui en fit une civilité. Après la promenade, l'électeur joua dans le salon à l'ordinaire avant et après le souper que d'Antin lui donna. Il revint encore après faire une autre chasse et jouer dans le salon, et revint aussitôt après voir aller les dames à la roulette, qui est un divertissement qu'il ne connaissait point; mais ces dernières fois il ne vit le roi qu'à la chasse. Il ne parut plus que pour prendre congé du roi à Versailles, qu'il vit peu de temps dans son cabinet, pour s'en aller à Compiègne.

Ce fut en ce temps-ci que madame la princesse de Conti, fille du roi, acheta à vie l'hôtel de Lorge du duc de Lorge, qui vendait tout d'un côté, et bâtissait et dépensait tant qu'il pouvait de l'autre. Cette acquisition, à la suite de celle du comte de Toulouse et de d'Antin, augmenta la surprise. Le roi en aurait été si choqué dans d'autres temps qu'ils n'auraient osé le hasarder; mais il commençait à être si dégoûté de tout, par les malheurs de sa famille, qu'il ne prenait presque plus de part à rien que celle qu'on l'engageait à prendre. Ces précautions d'établissemens à Paris de gens qui ne pouvaient découcher de la cour, excepté d'Antin, et encore celui-là avec mesure, permission et prétexte, donnèrent fort à penser sur la santé du roi, de la décadence de laquelle on ne s'apercevait pourtant pas encore au-dehors de son plus secret intérieur. Quelque temps après madame la princesse de Conti acheva d'acquérir cette maison en propriété.

L'ombre de madame de Maintenon qui couvrait et avait été si utile à d'Aubigny, son prétendu cousin, et

à l'archevêque de Rouen, son oncle, fit son mariage avec mademoiselle de Villandry, riche héritière, et dans son voisinage.

L'opiniâtreté de l'empereur, qui retint l'empire dans ses intérêts, fit porter toutes nos forces sur le Rhin et sur la Moselle. Villars fut destiné à la Moselle, et Harcourt pour le Rhin. Bientôt après Villars s'excusa sur sa blessure, et voulut aller à Barrèges; Besons lui fut substitué, et le 12 et 15 mai furent fixés pour le départ des généraux en chef des deux armées; mais une nouvelle attaque d'apoplexie mit le maréchal d'Harcourt hors d'état de servir, et il abdiqua de lui-même. Cela changea le voyage de Barrèges; le maréchal de Villars alla à l'armée du Rhin. Le roi lui donna 100,000 liv. pour refaire son équipage dont il s'était défait, comptant n'y point servir. Il partit aussitôt après, Besons aussi.

On apprit que Steinbock n'avait pu se soutenir davantage au milieu de tant d'ennemis, dans des pays contraires, éloignés de la Suède, où il n'avait pu repasser. Son armée était réduite à huit ou dix mille hommes, enfermée et affamée de toutes parts, en sorte qu'il fut réduit à se rendre prisonnier de guerre avec elle, moyennant passage en sûreté dans le pays de Schonen, en payant leur rançon, que le roi de Danemark promit, et eux de ne point porter les armes d'un an.

Le roi choisit pour l'ambassade de Hollande Châteauneuf-Castaignières, conseiller au parlement, qui s'était fort bien acquitté du même emploi en Portugal et à Constantinople, et dont on s'était servi dans un intervalle en Espagne sans caractère. Bonac, qui y était avec caractère d'envoyé, et qui en revenait parce que M. de Brancas y allait ambassadeur, fut nommé à l'ambassade de Constantinople; le comte du Luc à celle de Suisse; et l'abbé de Mornay à celle de Portugal. Il était fils de

M. et madame de Montchevreuil, et néanmoins il n'avait jamais pu être évêque. Il était fort bien fait, et avait du mérite, de l'esprit, du monde, du savoir; mais le roi, qui s'était persuadé qu'il avait fait plus d'usage de ses talens corporels que des autres, n'avait jamais pu en revenir. Il n'était plus fort jeune; le roi crut le désembourber par les emplois étrangers, où en effet il réussit fort bien. Lassé fils fut destiné pour la Prusse. Il n'y alla point; on verra qu'il fit mieux.

Le comte de Lewenstein, avec un fort beau visage et bien fait, fut plus heureux avec moins de contrainte; mais il était Allemand et frère de madame de Dangeau. C'est le même qu'on a vu naguère député du chapitre de Strasbourg au roi, pour l'adoucissement des preuves. Il n'avait aucuns ordres. Il reçut en ce temps-ci les bulles de l'évêché de Tournay, que M. de Beauvau venait de quitter pour n'être point sous une domination étrangère; et, avec Tournay, il eut permission du pape de retenir le grand doyenné de Strasbourg, et ses canonicats de Strasbourg et de Cologne, outre les deux abbayes qu'il avait en France.

FIN DU TOME DIXIÈME.

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
BOOK DUE
NOV 30 1983
100403
NOV 2 0

WIDENER
AUG 0 1996
CANCELLED

WIDENER
BOOK DUE
MAY 23 1990
CANCELLED
MAY 23 1990